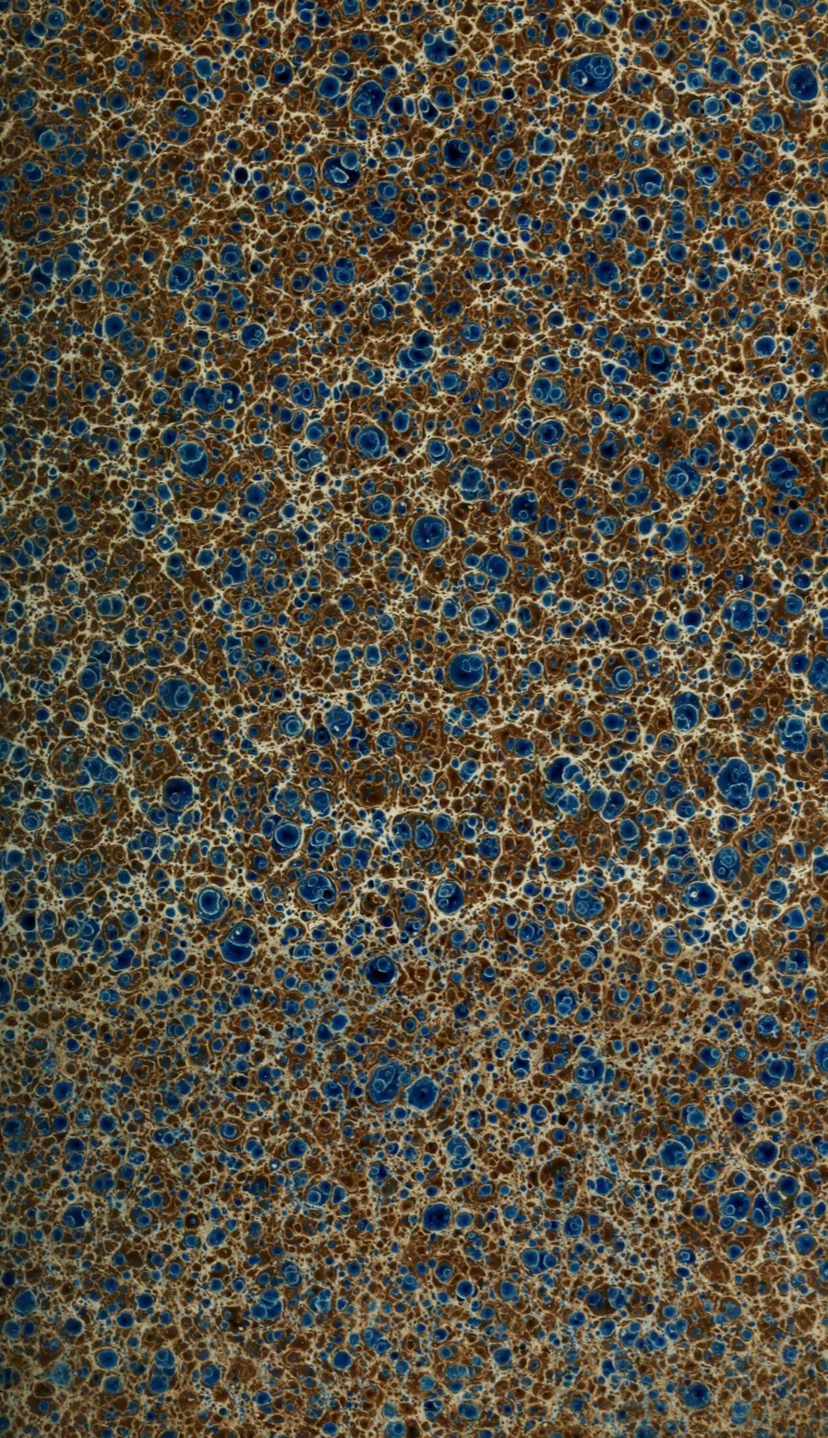



A gift of
Associated
Medical Services Inc.
and the
Hannah Institute
for the
History of Medicine



DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

TOME TRENTE-UNIÈME.

La souscription est ouverte chez MM. les libraires dont les noms suivent :

Aix, Lebouteux.
Aix-la-Chapelle, Schwarzenberg.
Alexandrie, Capriaulo.
Amiens, { Allo. Caron-Berquier. Darras. Wallois.
Amsterdam, { Dufour. Van Clef, frères.
Angers, Fourrier-Mame.
Anvers, Ancelle.
Arras, { Leclercq. Topino.
Auch, Delcros.
Autun, De Jussieu.
Avignon, Laty.
Baïonne, { Bonzom. Gosse.
Bayeux, Groult.
Besançon, { Deis. Girard.
Blois, Jahier.
Bois-le-Duc, Tavernier.
Bordeaux, { Baume. Lafite. Melon. Mery de Bergerey.
Boulogne, Isnardy, bibliot.
Bourges, Gille.
Brest, { Belloy-Kardovick. Lefournier et Depériez.
Bruges, Bogaert-Dumortiers.
Bruxelles, { Mme Lemaire. Berthot. Demat. Gambier. Lecharlier. Stapleaux. Weissenbruch
Caen, { Mme. Hél. Blin. Manoury.
Calais, Bellegarde.
Châl.-sur-Marne, Briquet.
Châlons-sur-Saône, Dejussieu.
Charleville, Raucourt.
Chaumont, Meyer.
Clermont, Landriot et Vivian.
Colmar, { Neukirc. Pannetier.
Compiègne, Esquyer.
Courtray, Gambar.

Coutances, Raisin.
Crépy, Rouget.
Dijon, { Coquet. Noella. Madame Yon.
Dinant, Huart.
Dole (Jura), Joly.
Epernay, Fievet-Varin.
Falaise, Dufour.
Florence, { Molini Piatti.
Fontenay (Vend.) Gaudin.
Gand, { Degoesin-Verhaeghe. Dujardin.
Genève, { Dunand. J.J. Paschoud
Grenoble, Falcon.
Groningue, Vanbokeren.
Hambourg, Besser et Perthes.
Hesdin, Tullier-Alfeston.
Langres, Defay.
La Rochelle, { V. Cappon. Mlle. Pavie.
Londres, { Dulau. Bossange et Masson. Berthoud.
Leipsick, Grieshammer.
Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.
Laval, Grandpré.
Lausanne, Knab.
Le Mans, Toutain.
Liége, { Desoer. Ve. Collardin.
Lille, { Leleux. Wanackere.
Limoux, Melix.
Lyon, { Ft. Cabin et C. Maire. Roger.
Madrid, { Denné fils. Rodriguez.
Maëstrecht, Nypels.
Manheim. Fontaine.
Mantes, Reffay.
Marseille, { Camoin frères Chaix. Masvert. Mossy.
Meaux, Dubois-Berthault.
Mayence, Auguste Leroux.
Metz, Devilly.
Milan, Giegler.
Mons, Leroux.
Mont-de-Marsan, Cayret.
Montpellier, { Delmas, Sevalle.

Moscou, Risse et Saucet.
Moulins, { Desrosiers. Place et Bujon.
Nancy, Vincenot.
Nantes, { Forest. Sicard.
Naples, Borel.
Neufchâteau, Husson.
Neufchâtel, Mathon fils.
Nîmes, { Melquion. Triquet.
Niort, mad. Elie Orillat
Noyon, Amoudry.
Périgueux, Dupont.
Perpignan, { Alzine. Ay.
Pise, Molini.
Poitiers, Catineau.
Provins, Lebeau.
Quimper, Derrien.
Reims, { Brigot. Le Doyen.
Rennes, { Cousin-Danelle Duchesne. Mlle. Vatar.
Rochefort, Faye.
Rouen, { Frère aîné. Renault. Dumaine-Vallée
Saintes, Delys.
S.-Etienne, Colombet aîné
Saint-Malo, Rottier.
S. Mihel, Dardare-Mangin
S.-Quentin, Moureau fils.
Saumur, Degouy.
Soissons, Fromentin.
Strasbourg, { Levrault fr. Treuttel et Würtz.
Toulon, { Barallier. Curet.
Toulouse, Senac.
Tournay, Donat Casterman.
Tours, Mame.
Troyes, Sainton.
Turin, Pic.
Valenciennes, Giard.
Valognes, { Bondessein. Clamorgani
Varsovie, Glucksberg et Compagnie.
Venise, Fuchs.
Verdun, { Benit jeune. Herbelet. Villet.
Versailles, Ange.
Wesel, Bagel.
Ypres, Gambart-Dujardin.

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS :

MM. Adelon, Alibert, Barbier, Bayle, Bérard, Biett, Boyer, Breschet, Bricheteau, Cadet de Gassicourt, Chamberet, Chaumeton, Chaussier, Cloquet, Coste, Cullerier, Cuvier, De Lens, Delpech, Delpit, Demours, De Villiers, Dubois, Esquirol, Flamant, Fodéré, Fournier, Friedlander, Gall, Gardien, Guersent, Guillié, Hallé, Hébréard, Heurteloup, Husson, Itard, Jourdan, Keraudren, Larrey, Laurent, Legallois, Lerminier, Loiseleur-Deslongchamps, Louyer-Willermay, Marc, Marjolin, Marquis, Maygrier, Mérat, Montfalcon, Montegre, Murat, Nachet, Nacquart, Orfila, Pariset, Pelletan, Percy, Petit, Pinel, Piorry, Renauldin, Reydellet, Ribes, Richerand, Roux, Royer-Collard, Rullier, Savary, Sédillot, Spurzheim, Thillaye fils, Tollard, Tourdes, Vaidy, Villeneuve, Villermé, Virey.

MAR-MÉD



PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR.

RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1819.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

MARASME, s. m., *marasmus*, μαρασμός, du verbe μαραινω, je dessèche, je flétris : desséchement général, maigreur de tout le corps portés au dernier degré.

A proprement parler, le marasme n'est point une maladie, mais bien le résultat de maladies antécédentes, principalement de celles qui ont une longue durée, et qui consistent dans l'altération profonde de quelque organe important. Il n'y a donc de marasme vraiment idiopathique, que celui qui est engendré par le manque d'alimens, ou par l'action concentrée de peines morales très-vives, et celui qui se développe avec l'accumulation des années, et qui accompagne la décrépitude sans être le produit d'aucune lésion organique.

La plupart des médecins de l'antiquité ont considéré le marasme comme une maladie spéciale, sans remonter aux véritables causes qui préparent ou décident son développement : aussi ont-ils avancé beaucoup d'erreurs sur ce point de pathologie. Galien, par exemple, soumettant tout à son systeme favori, fait provenir le marasme de ce que l'estomac, affaibli par une intempérie sèche, n'exerce plus ses forces concoctrices. Il le divise aussi en plusieurs espèces, et disserte plus ou moins sur le marasme chaud, froid, brûlant, vrai ou légitime, etc. Galien est beaucoup plus raisonnable lorsqu'il parle du traitement de cet état morbide, et les conseils qu'il donne à ce sujet, sont encore dignes de la méditation des praticiens.

Quelquefois le marasme se prononce rapidement, dans la dysenterie, par exemple. Le plus souvent il marche avec lenteur.

Pour que le marasme existe, il faut necessairement que le corps fasse des pertes continuelles, qui ne sont que faiblement

ou point du tout réparées. Le marasme consiste donc dans un défaut de nutrition, et dans un affaiblissement provenant de la lésion d'un organe quelconque, dont l'action semble s'accroître aux dépens de celle du tissu cellulaire.

Or, les causes capables de produire cet état, sont extrêmement nombreuses. Telles sont d'abord toutes les maladies appelées organiques, dans lesquelles la contexture des organes est profondément altérée; les engorgemens squirreux, les tubercules, les phthisies, les ulcérations, les dégénérescences cancéreuses, les cachexies scorbutique, scrofuleuse, vénérienne; le rachitis, le diabétès, et, en un mot, toutes les affections rebelles, qui, parvenues à un certain degré, minent sourdement la machine, et la conduisent à une inévitable destruction. Viennent ensuite les pyrexies et les inflammations, qui exigent l'abstinence de tout aliment, et qui ont assez de durée pour donner au corps le temps de s'exténuer et d'être réduit à une maigreur extrême. Les grandes hémorragies, les pertes excessives de semence et d'autres fluides, ne tardent pas à être suivies de marasme, lorsqu'elles continuent durant un certain temps. Souvent aussi ce triste état est le fruit d'affections morales, profondes et prolongées, etc., etc.

Quelles qu'en soient les causes, le marasme a des signes tellement évidens, qu'un simple coup d'œil suffit pour le faire reconnaître. La figure, toute décharnée, présente cet aspect cadavéreux, que Hippocrate et Arétée ont peint avec une vérité si effrayante; tous les traits, plus ou moins décomposés, portent l'empreinte de la tristesse et de l'abattement; le cou est grêle et alongé; les omoplates, comme détachées du tronc, menacent en quelque sorte de percer la peau; les côtes en saillie semblent former une double échelle sur la poitrine; le ventre paraît collé au rachis, ou bien il est tendu et boursoufflé; les membres sont si effilés, qu'on les dirait dépourvus de muscles, tandis que leurs articulations sont fortement saillantes et prononcées; l'action musculaire est tellement débile, que les malades exécutent avec la plus grande peine le moindre mouvement; la voix est éteinte; la peau sèche, aride, livide, terreuse, paraît ne recouvrir que des os : *il n'a que la peau et les os*, dit-on proverbialement, en parlant d'un individu arrivé au dernier degré d'émaciation :

Ossa atque pellis totus est.
PLAUT.

Pour compléter cette description du marasme, *Voyez* CONSOMPTION, tom. VI, p. 234.

La durée de cet état varie suivant les causes qui lui ont donné naissance. Le marasme qui accompagne la décrépi-

tude sans lésion organique, peut avoir une longue durée ; on voit, en effet, beaucoup de vieillards pousser encore assez loin leur carrière, malgré une maigreur presque squélétique. Il n'en est pas de même, lorsque le marasme reconnaît pour cause l'altération profonde de quelque organe important : la désorganisation, augmentant de jour en jour, entraîne peu à peu le malade vers le terme fatal, et cette tendance funeste est surtout accélérée par d'abondantes évacuations ou déperditions, auxquelles l'art ne peut opposer que des moyens palliatifs, conséquemment impuissans. En général, les enfans ne supportent pas aussi longtemps le marasme que les vieillards.

Lorsqu'on est appelé à soigner une personne atteinte de marasme, le point essentiel consiste à distinguer si cet état dépend d'une lésion organique, ou s'il provient de chagrins profonds, de passions vives et ardentes non satisfaites, ou s'il succède à une maladie grave prolongée dont il accompagne la convalescence, ou enfin s'il n'est qu'une suite de l'accumulation des années, de la détérioration lente, générale chez les vieillards naturellement maigres. On sent, en effet, quelle énorme différence cette distinction doit apporter dans le traitement.

La considération attentive des causes de cet état morbide conduit aussi directement à décider avec certitude quelle en sera la terminaison. On peut affirmer que celle-ci est funeste dans presque tous les cas de lésion organique. Nous disons presque tous les cas, parce que la nature a quelquefois montré sa puissance médicatrice contre certaines affections bien reconnues et considérées comme mortelles. Lorsqu'aucun organe n'est altéré dans sa structure intime, le marasme est sans contredit susceptible de guérison. Quant à celui qui accompagne la caducité, il est invincible, comme le temps qui en est l'agent principal, pour ne pas dire unique.

Le marasme, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, étant moins une maladie que le résultat d'autres affections antécédentes ou concomitantes, ou le produit inévitable de l'âge, il nous paraît inutile de nous occuper du traitement qui lui convient. Nous dirons seulement que le marasme sénile et celui qui accompagne la convalescence des grandes maladies, doivent être, en général, traités par le régime, c'est-à-dire par l'emploi sagement combiné de toutes les ressources de l'hygiène. Il en sera de même pour le marasme qui dépend des affections morales. Quant à celui qui doit sa naissance à une lésion organique quelconque, il réclame naturellement une médication particulière, laquelle est relative à l'espèce de désorganisation existante. *Voyez*

ATROPHIE, CONVALESCENCE, MAIGREUR, MALADIE ORGANIQUE, PHTHISIE, VIEILLESSE; *Voyez* surtout l'article CONSOMPTION, avec lequel celui-ci est essentiellement lié, et qui présente beaucoup de détails que nous ne pourrions reproduire ici sans encourir le reproche de nous livrer à des répétitions superflues. (RENAULDIN)

LE GROS, *Ergo marasmus insanabilis*; in-4°. *Parisiis*, 1612.

LYSER, *Dissertatio de marasmo*; in-4°. *Lipsiæ*, 1656.

PHILITES, *Dissertatio de decremento, altera hominum ætatis periodo, seu de marasmo senili in specie*; in-4°. *Halæ*, 1708.

FICK (Johannes-Jacobus), *Dissertatio de marasmo*; in-4°. *Ienæ*, 1724.

MISLEI, *Dissertatio de marasmo senili*; in-4°. *Viennæ*, 1757.

FARR (samuel), *Aphorismi de marasmo, ex summis medicis collecti*; in-8°. *Altenburgi*, 1774.

BEIREIS (ottmer), *Dissertatio de marasmo senili*; in-4°. *Helmstadii*, 1792.

MARC (bains de). A l'article *bain* de ce Dictionaire, tom. II, pag. 568, on a dit quelques mots des bains de marc; mais il est facile de voir que les auteurs de ce travail n'ont point eu occasion d'en voir faire usage, ce qui les a empêchés d'indiquer avec précision les soins convenables pour les mettre en pratique. Ayant eu l'avantage de voir fréquemment employer ce moyen très-usité dans les pays vignobles, je puis donner le détail de tout ce qui les concerne.

Lorsqu'on a retiré le marc de la cuve à vin, et qu'on l'a soumis au pressoir, on le place en tas dans des celliers, ou sous des hangars. Il ne tarde pas à s'échauffer, et, au bout de quelques jours, il a acquis une température telle que la main ne la supporte qu'avec peine. Si on ne veut pas en faire usage pour servir de bain, on remùe à la pelle ce marc, de manière à en renouveler fréquemment les surfaces, jusqu'au temps où la chaleur s'éteint d'elle-même, c'est-à-dire au bout d'environ un mois ou six semaines. On a vu du marc tellement s'échauffer, étant en tas, qu'il a pris feu, et on cite des incendies dus à cette cause.

Lorsqu'on veut prendre cette sorte de bain, on s'assure de son degré de chaleur; alors s'il est tel qu'on peut l'endurer sans inconvénient, on fait un trou au milieu du tas de marc, on s'y place, et on se fait recouvrir de la même substance entièrement, à l'exception de la tête qui doit être couverte, et la face tournée au grand air. On reste ainsi trois quarts d'heure ou une heure, suivant le bien-être qu'on y éprouve, et on se retire ensuite à l'aide de la personne qui n'a pas dû quitter le malade tout le temps de son immersion, et on va se coucher comme après un bain ordinaire.

On éprouve dans ce bain une chaleur assez forte, la circulation s'accélère, la peau devient moite, et même la sueur s'établit. Les phénomènes sont à peu près semblables à ceux

qui se montrent après le bain d'eau à la température du corps. *Voyez* BAIN.

Il y a des précautions à prendre lorsqu'on fait usage du bain de marc. Non-seulement il faut avoir le visage tourné vers le lieu d'où vient l'air, mais il faut encore observer que les vapeurs alcooliques qui s'émanent du marc échauffé ne vous causent des vertiges, une sorte d'ivresse et même la syncope, ce qui a lieu quelquefois. Aussi faut il éventer ceux qui sont dans le marc, à moins que le local ou la vine dans lequel on le prend ne soit très aéré, ou pourvu d'un courant d'air. Il faudrait sur-le-champ en retirer le malade si, malgré ces précautions, le trouble cérébral était très marqué, et attendre quelques jours que la chaleur du marc fût un peu amortie; ce qui arrive au bout de peu de temps.

Il s'élève du marc trop renfermé des vapeurs carboniques, qui peuvent asphyxier ceux qui s'exposent imprudemment à son émanation. Il est donc nécessaire de s'assurer si le local où on veut faire prendre le bain de marc est bien aéré, ce dont on s'aperçoit facilement à l'inspection, et ce qu'on vérifie plus exactement encore par l'épreuve de la lumière qui s'éteint, si ces vapeurs sont assez abondantes pour être nuisibles. Dans le cas où on aurait quelques craintes, il faut ouvrir la porte et les fenêtres, battre l'air, remuer le marc à la pelle; et alors on n'a plus d'accidens à redouter.

Il y a, comme on voit d'après ce que nous venons d'exposer, deux puissances médicamenteuses dans les bains de marc: la chaleur appliquée à la surface du corps, et la vapeur alcoolique qui agit soit localement sur la peau, soit en pénétrant dans les voies intérieures. La première de ces causes produit sans doute un effet analogue aux bains ordinaires; mais les émanations alcooliques, qui sont particulières à ce genre de bains, et qui en font un moyen *sui generis*, agissent comme les toniques diffusibles, c'est-à-dire en excitant les systèmes musculaire, nerveux et circulatoire. Ce dernier principe résultant des bains de marc contre-indique leur emploi dans toutes les affections qui ont quelques symptômes d'inflammation, ou seulement qui annoncent de l'irritation. On voit qu'en cela ils sont entièrement opposés aux bains tièdes qui s'emploient surtout dans les inflammations et les irritations. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction que ces bains ont souvent causé plus de mal que de bien dans les lieux où on s'en sert.

Les gens des pays où on récolte beaucoup de vin font un usage très-commun des bains de marc. Beaucoup attendent avec impatience l'époque des vendanges pour en prendre, même en état de santé. Ils croient que cela leur évite des maladies;

et il vient quelquefois des personnes des contrées éloignées pour user de ce moyen. J'ai connu un vieillard octogénaire qui, depuis plus de soixante ans, n'avait pas manqué une seule récolte l'occasion d'en prendre, et se portait à merveille. Au surplus, on sent bien que ce n'est pas comme moyen de propreté qu'on en fait usage, car rien ne salit davantage la peau qu'ils rougissent, surtout si le marc est un peu humide, que ces bains.

On fait usage des bains de marc comme moyens médicamenteux pour la guérison des douleurs anciennes et invétérées, qui ne reconnaissent aucune inflammation pour cause productrice. On les emploie aussi dans les rhumatismes chroniques lorsqu'il n'y a pas d'état d'irritation marqué.

C'est dans la paralysie qui ne procède pas d'une lésion organique cérébrale qu'on fait le plus heureux usage des bains de marc, si on le compare à l'impuissance de la plupart des autres moyens employés habituellement, et à l'incurabilité fréquente de la maladie. La vapeur gazeuse alcoolique du marc agit ici presque localement sur les muscles paralysés; et, réunie à l'action de la chaleur, on conçoit qu'il doit résulter de cette double action un effet favorable, si le cas le permet. On sait que, dans cette maladie, les frictions alcooliques ne sont pas sans valeur : à plus forte raison, des gaz de cette nature, qui sont plus pénétrans, doivent-ils en présenter encore davantage. Il faut continuer tout le temps possible ces bains, c'est-à-dire tant que le marc conservera de la chaleur.

On fait encore usage de ces bains dans les engorgemens froids des parties, surtout des membres. Alors on peut se borner à y plonger le membre malade. (MERAT)

MARCHE, s. f., *incessus*, ou bien encore le *marcher*, *gressus*, appartient à la locomotion, et constitue ce mouvement progressif, qui consiste à transporter le corps d'un lieu vers un autre, à l'aide d'une suite de pas qui se succèdent alternativement dans une direction donnée.

La marche, plus facile que la station, suppose nécessairement cette dernière. Elle forme le plus ordinaire et le plus simple de nos mouvemens généraux, et s'exécute principalement par l'action des membres inférieurs ou abdominaux, qui en deviennent les agens spéciaux.

La solidité des membres inférieurs, que nous nommerons d'ordinaire du nom simple de *jambes*, quoique celui-ci n'appartienne qu'à l'une de leurs parties seulement; le nombre et la disposition alternative de leurs articulations; les muscles épais et nombreux qui entrent dans leur structure; la forme particulière du pied et la manière dont il s'adapte au sol sur

lequel il repose, sont autant de circonstances qui concourent à rendre ces parties capables des fonctions qu'elles remplissent.

L'homme marche exclusivement sur ses deux jambes; la station et la marche quadrupède sont, dans son organisation, trop difficiles et accompagnées de trop d'inconvéniens (*Voyez* STATION), pour qu'il soit permis de ne pas l'envisager comme naturellement bipède. Il partage ce caractère avec les seuls oiseaux; la plupart des autres animaux terrestres marchent avec quatre, ou même un plus grand nombre de membres.

Nous nous occuperons seulement ici de la marche de l'homme, en faisant remarquer qu'elle est moins facile que celle des quadrupèdes. On voit, en effet, d'après la situation de son corps sur le sol et le mode particulier de mouvement des jambes, qui est celui de flexion et d'extension, qu'elle consiste, chez l'homme, à changer en un mouvement horizontal un mouvement d'élévation directe; tandis que, chez les quadrupèdes, dont le corps est alongé d'avant en arrière, le train de derriere, arc-bouté, dans ce dernier sens, sur le sol, à l'aide de la flexion, porte par là même, avec facilité, directement en avant, le corps et les membres antérieurs. De là principalement la supériorité marquée de la marche des quadrupèdes sur celle de l'homme.

Nous examinerons successivement, dans la *marche*, son mécanisme, ses espèces, comme la marche en avant, en arrière, en montant, en descendant, etc.; ses variétés, ses principaux rapports avec les autres fonctions de l'économie, et enfin celles de ses lésions qui sont les plus remarquables.

§. I. *Mécanisme de la marche.* La marche, mouvement, comme on sait, le plus ordinaire à l'homme, exige que le centre de gravité du corps, incessamment et continuellement déplacé, trouve toujours, dans la mobilité analogue de la base de sustentation, un support auquel il ne puisse cesser de répondre. Voyons donc comment nous pouvons marcher, c'est-à-dire, simultanément changer la position respective du centre de gravité et de la base de sustentation, sans jamais altérer les rapports nécessaires dans lesquels ils doivent se trouver.

Nous supposons que l'homme qui va marcher soit debout et droit, ses pieds correspondans au sol, dans un léger degré d'écartement transversal, et placés d'ailleurs de niveau et parallèlement entre eux. Afin que le pied gauche, qui, d'ordinaire, entre le premier en mouvement, s'élève, le poids du corps, qui pesait également sur les deux jambes, se porte en entier sur la jambe droite, que cette cause, non moins que l'action de ses muscles propres, fixe plus solidement au sol. Cependant, la jambe gauche, devenue libre, se détache du sol par l'action des muscles extenseurs du pied, qui, agissant

sur le calcanéum, élèvent successivement le pied du talon à la pointe, et lui font exécuter un mouvement circulaire dans son articulation métatarso-phalangienne. Mais l'extension du pied, portant le tibia en haut et en avant, dirige dans le même sens le genou et l'extrémité inférieure du fémur. A cette cause d'impulsion se joignent successivement la flexion de la jambe sur la cuisse, et celle de la cuisse sur le bassin ; ce qui détache définitivement le pied du sol, et produit son transport en avant et en haut. Cependant ce dernier, suspendu au-dessus de la partie du sol sur laquelle il doit se poser, ne tarde pas à s'y appliquer par suite de l'alongement du membre, que produit l'extension successive de ses diverses articulations : mais remarquons que, pour que la jambe, alternativement fléchie et étendue, puisse, en s'étendant, s'avancer au delà du point de départ, il arrive qu'aussitôt après sa flexion, le tronc du corps exécute sur la jambe fixe un mouvement de rotation qui dirige obliquement la hanche gauche en avant et à droite : le pied mobile dépasse donc le niveau du pied fixe, et il adhère lui-même au sol, de sa pointe à sa base, pour devenir à son tour le point fixe d'un nouveau pas.

Aussitôt que le pied gauche adhère au sol, le transport, dans son sens, du centre de gravité, le charge seul du poids du corps, ce qui diminue sa courbure naturelle, et l'alonge sensiblement, comme on l'observe principalement lorsqu'on marche dans des souliers dont la longueur n'est pas supérieure à celle du pied lui-même dans son état de repos. Cependant le pied droit, demeuré en arrière, s'élève, et la jambe est, à son tour, portée en avant par un mécanisme en tout semblable à celui qui vient d'être énoncé, avec cette seule différence toutefois, qu'elle exécute non seulement un simple demi-pas, comme dans le cas précédent, mais bien un pas tout entier. En commençant son mouvement, la cuisse est, en effet, étendue en arrière sur le bassin, et ce n'est qu'après s'être fléchie et portée en avant au niveau de celle qui est antérieure, que le pas s'achève, comme il a déjà été indiqué. Or, c'est dans la succession alternative de nouveaux pas exécutés de la sorte, que consiste la marche. Suivant Borelli, la cause impulsive, qui, dans le pas, porte la jambe et le corps en avant, existe dans la réaction du sol, que le pied presse en bas, dans son mouvement d'extension sur la jambe ; mais Barthez n'admet pas que cette réaction puisse avoir lieu, et la force musculaire qui élève et détache le talon lui paraît suffisante pour porter directement le tibia, et par suite la cuisse, en haut et en avant. On peut voir, dans sa Nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux, les

raisons sur lesquelles il s'appuie pour prouver, contre ses devanciers, et spécialement contre Borelli et Haller, que la réaction du sol n'est pour rien dans la force impulsive d'où dérivent les divers mouvemens progressifs des animaux.

On voit, d'après ce que nous venons de dire du mécanisme du pas dans la marche ordinaire, que le pied, la jambe et la cuisse, diverses parties des membres inférieurs, y prennent la première part, mais que le tronc et le bassin y concourent également; le tronc, en déversant le poids du corps, par ses inclinaisons latérales, sur le membre fixe, et le bassin, en décrivant à chaque pas, sur la tête du fémur immobile, un arc de cercle, dont le rayon est mesuré par la distance de l'épine iliaque antérieure et supérieure, d'un côté, à la cavité cotyloïde opposée. Ce dernier mouvement est, comme on sait, très-peu sensible lorsqu'on fait de petits pas, et chez les personnes dont le bassin est étroit, comme l'est, par exemple, celui des enfans, tandis qu'il se prononce de la manière la plus marquée lorsqu'on marche à grands pas. La largeur du bassin le rend remarquable et même difforme chez la femme, pour peu que ses pas soient alongés. Le tronc participe lui-même à ce mouvement du bassin, de telle sorte qu'il s'incline à droite quand le pied gauche est en avant, et du côté gauche dans le mouvement du pied droit. Les membres supérieurs ou thoraciques se balancent encore, comme on sait, d'arrière en avant, sur les côtés du tronc, en alternant d'ordinaire avec le mouvement de la jambe, qui correspond à chacun d'eux. Il résulte de ce mode d'action que la marche ne saurait être rectiligne, attendu que chaque pas se fait dans une direction alternativement oblique, tantôt à droite, tantôt à gauche, de sorte que nos pas tracent sur le sol une série de zigzags. Lorsque les gens de pied se fraient une route dans un champ labouré dont ils croisent les sillons, la figure qu'affecte le sentier prouve bien la vérité de cette remarque. Pour marcher droit devant soi, on voit dès-lors qu'il est utile que l'obliquité des deux pas qui se suivent étant opposée, soit d'ailleurs parfaitement égale : autrement, l'une dominant sur l'autre, nous nous portons obliquement d'un même côté. C'est ce qui arrive d'ordinaire par suite de la force inégale des deux jambes, dès que nous marchons les yeux fermés ou dans l'obscurité. Pendant le jour, la vue qui nous fait tendre vers un but déterminé, nous porte continuellement à rectifier cette obliquité de la marche.

Si, pendant la marche, on observe l'ombre que porte sur un plan vertical la personne qui se meut, on s'aperçoit que la tête, successivement élevée et abaissée à chaque pas, par

rapport à une ligne droite horizontale tracée sur ce même plan, se meut dans une suite de courbes paraboliques alongées, dont les extrémités se touchent à la manière des dents d'un feston. Le bassin décrit lui-même une suite de courbes parallèles à celles dont il s'agit.

On a comparé, comme on sait, le mouvement de la marche à celui d'une roue de voiture, et les deux jambes ont paru faire l'office des jantes contiguës, successivement portées en avant l'une de l'autre. Remarquons toutefois, touchant cette comparaison, que, dans la marche, les jambes n'ont pas, comme les jantes de la roue, le même centre de mouvement, puisque les deux cavités cotyloïdes qui en servent sont situées aux deux extrémités du diamètre transversal du bassin, qui représenterait l'essieu de la roue. Dans le mouvement de la roue, l'essieu chemine, d'ailleurs, en ligne droite parallèle au sol, tandis que l'axe du mouvement de progression décrit avec le bassin, ainsi que nous venons de le dire, une ligne composée d'une réunion d'autant de courbes partielles qu'il y a de pas.

§. II. *Diverses sortes de marche.* La marche en avant, qui vient de nous occuper, la plus naturelle et la plus sûre, et celle qu'éclaire spécialement l'organe de la vue, n'est pas la seule que nous puissions exécuter. Plusieurs circonstances nous obligent, en effet, à marcher en arrière, de côté et plus ou moins obliquement, soit en avançant, soit en reculant; à monter et à descendre. Nous marchons encore accidentellement sur un terrain très-étroit, sur la corde, avec des échasses, etc. Examinons donc sommairement ces différens modes de progression.

1°. *La marche en arrière* est difficile, dangereuse, et par conséquent presque inusitée dans les usages ordinaires de la vie. La vue manquant ici à la marche, nous donne encore plus de timidité que dans les ténèbres; car, lorsque nous marchons en avant sans y voir, les mains, placées dans ce sens, peuvent beaucoup mieux assurer notre marche, que lorsque, durant le jour, nous marchons en arrière. En second lieu, nous craignons d'autant plus de transporter notre centre de gravité dans ce dernier sens, que celui-ci, ne trouvant plus de base de sustentation au-delà de la position des talons, nous expose à tomber, pour peu que notre pas acquière d'étendue, tandis qu'en devant la ligne de propension du centre de gravité a pour support toute la partie du pied qui précède son articulation avec la jambe. Nos bras ne peuvent, d'ailleurs encore, ni prévenir, ni diminuer le danger d'une chute à la renverse. La marche en arrière, formée d'une suite de pas dans cette direction, est toutefois simple dans son mécanisme. C'est alors, en effet, l'extension du pied placé en avant qui arc-boute

le membre sur le sol, et qui dirige la jambe en arrière, en même temps qu'elle concourt à produire l'obliquité du bassin résultante de la rotation de ce dernier sur la jambe fixe, ce qui augmente le transport en arrière de la jambe en mouvement. Celle-ci, détachée du sol, est ramenée au niveau de la jambe fixe par la flexion de ses jointures; puis, dépassant ce niveau, elle s'approche du sol par l'extension consécutive du pied sur la jambe, de la jambe sur la cuisse, et de cette dernière sur le bassin. Le pied rencontre ainsi le sol, sur lequel il s'applique d'avant en arrière, ou de la pointe au talon. Ce pied étant alors assujéti et placé dans la ligne de propension du centre de gravité, il ne s'agit plus, pour marcher en arrière, que de répéter la même suite de mouvemens avec l'autre jambe, et de continuer alternativement ainsi entre l'un et l'autre membre.

2°. *La marche de côté* est très-peu usitée, et n'est guère employée que lorsque, ayant à marcher dans un lieu fort étroit, nous craignons de perdre l'équilibre et de tomber à droite ou à gauche. Dans ce mode de progression, les deux pieds sont parallèles, l'une des hanches se dirige en avant, en même temps que le corps s'incline sur la jambe opposée, et la jambe libre portée alors dans l'abduction, s'éloigne directement de la jambe de derrière par un simple mouvement de glissement. Cela fait, le pied se pose à plat, et l'inclinaison latérale du corps de son côté y transporte le centre de gravité. C'est alors que la jambe demeurée derrière, glisse par un mouvement d'adduction jusqu'à la rencontre de celle qui la précède. Or, c'est en produisant une série de demi pas semblables que nous marchons de côté avec assez de sûreté pour traverser un ruisseau, comme on le voit, par exemple, lorsque nous nous hasardons sur un pont de solives assez étroit pour gêner le mouvement alternatif des deux jambes, que comporte la marche ordinaire. L'avantage que nous trouvons à marcher de côté, est de pouvoir nous soutenir en agrandissant à volonté les dimensions transversales de la base de sustentation, qui sont les seules que nous permet alors la disposition du sol.

3°. La *marche oblique*, soit en avant, soit en arrière, que nous affectons quelquefois à dessein, s'exécute avec d'autant plus de facilité, qu'ainsi que nous l'avons dit précédemment, la progression directe est peu naturelle et exige ordinairement, qu'avertis par la vue de notre facilité à dévier, nous fassions effort pour ne pas quitter la ligne droite. Lors donc que nous marchons obliquement d'un côté ou de l'autre, à droite par exemple, il suffit que l'impulsion que nous donne à chaque pas la jambe gauche, soit un peu supérieure à celle que nous recevons de la jambe droite. Les lignes obliques par lesquelles la jambe

gauche nous pousse à droite, auront plus d'étendue que celles par lesquelles la jambe opposée nous pousse à gauche, et, par une conséquence nécessaire, nous dévierons du côté droit. Notre marche oblique à gauche est le contraire de celle-ci, et résulte dès-lors de la dominance de la force impulsive de la jambe droite, sur celle de la jambe gauche.

4°. La marche n'a pas toujours lieu, ainsi que nous l'avons supposé jusqu'ici, sur un plan horizontal, et le sol sur lequel nous nous mouvons se montre tantôt oblique ascendant, tantôt oblique descendant. La marche devient alors ou l'*action de monter* ou bien *celle de descendre.*

A. La *marche ascendante* ou celle à l'aide de laquelle nous montons un coteau ou nous gravissons une montagne, exige d'autant plus d'efforts qu'il ne s'agit pas seulement de soulever simplement le corps de manière à favoriser à chaque pas son transport en avant, mais encore de le soutenir assez longtemps élevé contre son propre poids, pour le faire passer par autant de pas successifs d'une position plus basse dans une position plus élevée. De là l'extrême fatigue qui accompagne ce mode de progression pour peu qu'il soit prolongé. Nous nous rendrons compte de la difficulté que nous éprouvons à monter, en observant que les muscles qui détachent le pied du sol se fatiguent d'autant plus que le talon est plus bas et la pointe du pied plus relevée, et qu'ils agissent dès-lors sur le talon de manière à lui faire décrire un arc de cercle beaucoup plus étendu que lorsque le pied repose à plat. Mais d'ailleurs l'impulsion que l'extension de la triple articulation du membre donne au corps doit encore être d'autant plus forte, et par conséquent d'autant plus propre à déterminer la fatigue, qu'il faut soutenir plus longtemps et élever davantage contre les lois de la pesanteur, le centre de gravité du corps. De là, sans doute, la douleur que nous éprouvons dans les muscles postérieurs de la jambe et antérieurs de la cuisse, pour peu que nous ayons monté longtemps. En montant, nous aidons beaucoup le transport du corps en avant, en dirigeant fortement le haut du tronc dans le même sens. C'est ainsi qu'en gravissant une montagne rude, nous tenons la tête très inclinée, le corps fortement courbé, et que nous projetons encore les bras en avant. Lorsque nous montons un escalier, la facilité de poser le pied à plat sur la surface horizontale de chaque marche, et l'assise ou la pose assurée que cette disposition nous donne à chaque pas, diminuent de beaucoup la difficulté que nous avons à monter. Remarquons, au reste, que l'accroissement d'activité que les efforts auxquels nous nous livrons, donnent à la circulation, et par suite aux mouvemens de la respiration, contribue au moins autant que la fatigue de nos jambes à

borner, dans une limite assez étroite, la durée de l'action de monter. L'anhélation qui s'empare de nous dès que nous forçons ce genre de marche, va, comme dans la course, jusqu'à la suffocation, et celle-ci nous contraint bientôt de nous arrêter, ou tout au moins de ralentir notre progression.

B. La marche sur un plan oblique de haut en bas, ou la *descente* est beaucoup moins pénible que la marche précédente; elle est toutefois, suivant la remarque de Borelli (*De motu animal.*, *pars prim.* prop. CLXI, pag. 195), un peu plus laborieuse que la progression sur une surface plane ou horizontale. Nous descendons, au reste, par un mécanisme entièrement opposé à celui de la montée. Au lieu d'avoir à surmonter la pesanteur de notre corps, nous n'avons en effet, ici, qu'à lutter contre les secours que nous prête cette force, afin de ralentir la vitesse trop grande qu'elle tend à nous imprimer. Remarquons d'abord qu'en descendant, nos pieds se trouvent dans un état d'extension plus ou moins grand, qui favorise singulièrement leur détachement du sol, et que, pour opérer leur élévation, les muscles qui agissent sur le talon n'ont besoin que d'une faible action pour lui imprimer la petite étendue de mouvement nécessaire. La position inclinée du corps en avant, favorisant beaucoup le transport de son centre de gravité dans ce dernier sens, le pied qui s'élève, loin de s'arc-bouter violemment sur le sol, développe le moins de force possible, afin de modérer d'autant la projection du corps, et par là de s'opposer à la chute à laquelle nous sommes naturellement exposés. C'est dans le même but, autant que pour prévenir l'accroissement de vitesse que tend à nous imprimer la pesanteur, lorsque nous marchons un peu vite dans une descente rapide, qu'on voit encore la tête et l'épine fortement retenues par l'action de leurs muscles érecteurs, s'incliner très-sensiblement en arrière, en même temps que nos genoux sont maintenus dans un état de légère flexion qui prévient efficacement l'antéversion des cuisses et du bassin. Sans cette série de précautions, le poids de notre corps nous emporte dans la descente, et imprime à notre marche une vitesse uniformément accélérée, qui nous expose aux accidens d'une chute en avant, toujours alors plus ou moins dangereuse. La descente dans un escalier est à la fois moins fatigante et moins périlleuse que celle qui a lieu sur un plan incliné, et cela par des raisons analogues à celles dont nous venons de parler à l'occasion de la montée, et auxquelles nous nous contenterons dès-lors de renvoyer.

Un phénomène digne d'attention, et qui se rapporte, soit à la descente, soit à la montée qui a lieu dans un escalier, et qui survient lorsque nous parcourons celui-ci dans les ténèbres ou sans prendre garde à nos pieds, consiste dans l'effort consi-

dérable que nous produisons, et la violente secousse générale que nous éprouvons, lorsqu'arrivés, sans le savoir, au bout de l'escalier, nous faisons encore un pas que l'absence d'une nouvelle marche, sur laquelle nous comptions, fait tomber à faux. En renvoyant à Borelli (*Oper. cit., pars prima*, prop. CLXII, pag. 196) pour l'explication qu'on a fournie de cet accident, nous ferons toutefois remarquer qu'ordinairement innocent, quand on monte, il peut être suivi de chute quand on descend, et que les pathologistes lui rapportent alors certaines luxations spontanées du fémur ou maladie de la hanche, dont la contusion qu'il cause dans l'articulation coxo-fémorale a paru l'origine.

La descente et la montée ne diffèrent pas seulement entre elles par la différence des difficultés qui les accompagnent, on observe encore qu'elles admettent quelques variétés dans le nombre et la grandeur des pas que chacune d'elles comporte. C'est en effet ainsi qu'en montant les pas sont plus longs, plus etendus, et par conséquent moins nombreux, et qu'en descendant ils sont d'ordinaire plus petits et plus multipliés. Le Dictionaire encyclopédique (article *marcher (le)*, tom. XIV, pag. 40, édit. in-8°.) donne, d'après Mairan, l'explication suivante de ce fait : On remarque d'abord qu'en marchant sur un plan horizontal, la jambe de derrière, qui est la jambe fixe, est tendue, tandis que l'antérieure est pliée, et que, lorsque l'on monte, la même disposition a encore lieu, avec cette différence que la jambe de devant est davantage pliée, et celle de derrière encore plus tendue. En descendant, le contraire a lieu, c'est-à-dire que l'on voit la jambe postérieure fléchie et l'antérieure étendue : or, si partant de cette observation, et remarquant, d'ailleurs, que la flexion du membre moins avantageuse que son extension, diminue sa force, on concevra sans peine pourquoi, en montant, la facilité de soutenir le poids du corps sur la jambe étendue, étant plus grande, nous permet d'alonger les pas, en diminuant leur nombre, tandis qu'en descendant, l'état pénible que nous fait éprouver la flexion de la jambe de derrière, qui résiste difficilement à la charge dont le poids du corps la presse, nous porte à nous hâter d'achever le pas; ce qui cause dès-lors la diminution d'étendue que nous lui donnons, et sa fréquente répétition.

5°. Il existe encore quelques autres modes de progression plus ou moins *insolites*, comme lorsque nous marchons sur un parapet assez étroit pour n'admettre que la largeur d'un seul pied, ou comme on le voit encore pour certaines personnes très-exercées, qui marchent sur une corde tendue, etc. Il arrive alors que nous sommes réduits à une base de susten-

tation prise uniquement d'avant en arrière : or, nos pieds se placent sur elle directement l'un devant l'autre, en se correspondant alternativement du talon à la pointe; et leur grand écartement donne à la station assez de solidité; mais dès que la jambe de derrière quitte sa position, l'imminence de la chute devient manifeste : aussi voit-on l'homme qui marche ainsi porter avec précipitation, et à l'aide d'un léger mouvement d'abduction latérale, la jambe de derrière en devant, et, dans ce moment, il redouble d'efforts pour éviter de tomber de côté : le bras opposé à la jambe mise en mouvement, s'étend alors, à cet effet, en manière de contrepoids. On sait que cette espèce de marche reçoit, par la même raison, un grand secours de l'usage du balancier, auxiliaire dont les *funambules* de profession se servent d'ordinaire. La marche sur des *échasses* ou des léviers plus ou moins longs, à l'aide desquels nous augmentons prodigieusement la longueur de nos pas, exige beaucoup d'habitude, et ce n'est qu'après un long usage, que les habitans de certaines contrées, comme ceux des landes de la Gascogne, par exemple, s'en servent avec succès. Toutes les jointures sont maintenues dans l'immobilité, et les jambes se meuvent dès-lors d'une seule pièce et par une sorte de mouvement de circomduction sur l'articulation de la hanche. Le poids de ces machines, les efforts nécessaires pour les assujétir, les diriger, et le peu d'étendue des deux points par lesquels elles répondent au sol, nous paraissent toutefois devoir rendre leur usage assez peu sûr, et de plus, très-fatigant. La marche en *vélocipède* ou *draisienne*, que l'inventeur de la mécanique de ce nom s'efforce aujourd'hui de préconiser, offre encore une sorte de progression particulière, dans laquelle les bras et les jambes contribuent en commun à produire une marche précipitée. Nous n'avons pas dû peut-être la passer sous silence, mais nous pensons qu'il doit nous suffire, ici, de l'avoir énumérée.

§. IV. *Variétés de la marche.* Des nuances secondaires plus ou moins marquées, et qu'on observe encore dans chacune des principales espèces de *marches* que nous venons de passer en revue, produisent plusieurs variétés de la progression que nous devons examiner, et qui tiennent, soit aux qualités du terrain sur lequel nous marchons, soit aux circonstances individuelles et autres qui accompagnent ce genre de mouvement.

a. Par rapport au sol : qui ne sait que la marche est agréable et douce sur un terrain bien uni sans être glissant, et qu'un sol inégal, rabotteux ou rocailleux la rend promptement fatigante et pénible? Elle exige alors une attention très-particulière et fort soutenue, soit pour éviter la chute, soit pour prévenir le renversement du pied, qui produit son entorse. La

meilleure condition du terrain pour la marche est qu'il résiste sans dureté; on sait, en effet, que le pavé des villes nous fatigue bien plus vite que les chemins battus des campagnes, ou les allées sablées des promenades. La mollesse, ou l'état mouvant du sol dans lequel le pied s'enfonce plus ou moins à chaque pas, ralentit la marche, et exige d'ailleurs d'autant plus d'efforts qu'une partie de nos mouvemens est employée à pure perte pour la progression, en servant seulement à consolider le sol qui nous sert de point d'appui. C'est ainsi, comme on sait, que la marche la moins prolongée dans les sables et les terres fraîchement labourées nous paraît des plus pénibles, et que celle-ci devient presque impraticable, si le défaut de résistance du sol s'unit à celles de ses qualités qui le rendent adhérent ou plus ou moins gras. Les chevaux les plus fougueux sont eux-mêmes bientôt *rendus*, quelles que soient leur force et leur ardeur, si on les engage sur un semblable terrain. Remarquons, au reste, que non-seulement alors l'action musculaire se consomme pour fouler le terrain qui sert d'appui, mais qu'il lui faut encore de nouveaux efforts pour dégager les pieds plus ou moins fortement *empêtrés*. La marche sur un sol très-uni, mais fort glissant, comme sur la glace ou les verglas, devient très-promptement fatigante, à cause des efforts auxquels nous nous livrons pour la rendre sûre. Elle est lente, et comporte une série de petits pas dans lesquels la position écartée des deux pieds a pour but d'agrandir le quadrilatère de sustentation. Borelli, auquel nous renvoyons, expose avec détail (*Op. cit.* proposit. CLXIV, pag. 197), comment s'exécute cette variété particulière.

b. Mais combien d'autres variétés de la marche ne résultent-elles pas des circonstances de sa production qui se rapportent aux âges, aux sexes, aux tempéramens, à l'idiosyncrasie et aux habitudes de la vie?

Dans la première année qui suit la naissance, l'enfant est également incapable de se tenir debout et de *marcher;* sa progression dans les premiers temps est très-imparfaite, et consiste uniquement à se traîner ou à ramper sur le ventre à l'aide des bras et des jambes réunis. Mais vers la fin de la première année, pour les enfans forts, et quelques mois plus tard pour ceux qui sont faibles, le développement successif des organes de la locomotion permet au jeune enfant de se soutenir debout et d'essayer à marcher; il s'aide d'abord de tous les appuis sur lesquels peuvent reposer ses mains, et, après une longue suite d'essais, il se hasarde seul à cheminer. Sa marche, d'abord vacillante et très-incertaine, accompagnée de chutes en avant très-fréquentes, prend insensiblement plus d'assurance, et nous étonne, après un certain temps, par sa vitesse et son agilité.

On sait que la plus incroyable ambulance offre, durant la première enfance, le caractère distinctif du mode de mouvement qui nous occupe. Dans les âges suivans, la marche perfectionnée conserve son caractère de vitesse et de facilité. Chez l'adulte, elle prend l'assurance qui caractérise le plus haut développement de la force motrice, et elle décroît insensiblement chez le vieillard. Celui-ci se courbe de plus en plus, et, alors même qu'il se tient encore debout sans appui, il n'ose, le plus souvent, marcher qu'à l'aide d'une canne. L'effet de cet auxiliaire est, d'abord, d'agrandir concomitamment avec la jambe élevée l'étendue de la base de sustentation en devant, sens dans lequel la courbure du corps expose le plus à tomber, et ensuite de faire réellement l'office d'une troisième jambe, ou cause d'impulsion par laquelle le mouvement de haut en bas que le bras tend à lui imprimer élève le corps et le projette en avant. Cette action est isochrone à celle que la jambe restée en arrière, et qui correspond à la main même qui meut la canne, exerce sur le sol. La marche du vieillard devient, au reste, de plus en plus pénible et traînante; elle se fait les jambes demeurant à demi fléchies, et ne se portant plus en avant que par une sorte de glissement : c'est ce mouvement presque horizontal des pieds qui expose le vieillard à heurter cette partie contre les inégalités du sol, et qui par là devient une nouvelle cause à ajouter à toutes celles qui contribuent à la fréquence des chutes qu'on observe à cet âge.

Les femmes doivent aux habitudes qu'elles contractent dans la vie sociale, en même temps qu'à leur disposition naturelle pour la vie sédentaire, de se montrer beaucoup moins propres à la marche que les hommes; aussi ne peuvent-elles guère soutenir les voyages à pied de long cours. Leurs pas, qui ont plus de vitesse et moins d'étendue que ceux des hommes, et qu'exécutent d'ordinaire des membres agiles et délicats, donnent à leur marche la grâce et la légèreté qui en sont comme les caractères distinctifs. Le défaut de parallélisme des membres inférieurs, que l'étendue des dimensions transversales du bassin éloigne davantage en haut qu'en bas, produit chez les femmes le déjettement des genoux en dedans, en même temps qu'il est peu favorable à la progression. Cette même cause, ou la grandeur de l'écartement des deux hanches, détermine encore, pour peu que les pas s'alongent et se précipitent, un mouvement de balancement alternatif du bassin, qui paraît plus ou moins choquant, et qui devient surtout très-remarquable chez les femmes grasses et de petite stature. Les femmes de nos jours, mieux éclairées sur leurs vrais intérêts que ne l'étaient leurs mères, n'embarrassent plus, comme on sait, leur marche de l'usage des souliers à talons hauts et pointus. Cette ridicule

chaussure qui exposait sans cesse à tomber en avant et à contracter quelque fâcheuse entorse, motivait assez l'éloignement que les femmes des villes avaient d'ordinaire pour tout exercice à pied un peu prolongé. La menstruation qui se prépare, et plus encore celle qui s'effectue, rendent, comme on sait, la marche des femmes fatigante et souvent dangereuse. La grossesse augmentant le poids du corps, transportant antérieurement le centre de gravité, et diminuant l'état général des forces, rend très-souvent encore la progression des plus pénibles. Dans la disposition à l'avortement, on connaît assez les avantages de la situation horizontale pour juger de la difficulté et des dangers de la marche. Mais, hors ce cas, on sait combien il est salutaire aux femmes grosses de vaincre la répugnance qu'elles éprouvent à *marcher*, et de fortifier leur corps par l'usage de l'exercice journalier. Les accoucheurs en font une règle de conduite dans les derniers mois de la grossesse.

Les hommes sont, par leurs *tempéramens*, plus ou moins propres à la marche, en même temps que ce mode de locomotion y présente un caractère particulier plus ou moins prononcé. Les personnes lymphatiques ont beaucoup de lenteur dans leur marche, et ne peuvent, d'ailleurs, la prolonger sans une extrême fatigue. Les gens nerveux deviennent remarquables par la vitesse et la précipitation de leurs pas, et ils soutiennent très-bien cet exercice, si des intervalles assez fréquens de repos le viennent interrompre. Les bilieux, forts et actifs, sont d'ordinaire très-bons marcheurs, ils peuvent aller vite et long-temps. Les tempéramens sanguins tiennent comme un juste milieu entre les nerveux et les bilieux. On sait que l'athlète, difficile à ébranler, marche toujours d'un pas lourd et plus ou moins lent. Non-seulement les tempéramens, mais encore l'*idiosyncrasie* exerce son influence sur le *marcher*; c'est elle qui fait que, toutes choses égales d'ailleurs, on est bon ou mauvais *piéton*. La structure particulière des membres inférieurs, la forme plus ou moins avantageuse, convexe ou aplatie du pied, ainsi que son état de sécheresse ou d'embonpoint, et la force musculaire de ces diverses parties sont bien, sans doute, en général, les circonstances facilement appréciables qui influent de la manière la plus directe sur la marche, mais combien, cependant, toutes ces choses paraissant égales, ne voyons-nous pas certaines dispositions peu connues, et qui tiennent, soit à l'influence nerveuse générale, soit à l'état particulier des viscères abdominaux et thoraciques, étendre ou resserrer le domaine de la progression? On voit, en effet, certains hommes capables d'exécuter non-seulement une fois, mais encore de soutenir des marches qui nous étonnent, tandis que d'autres, qui paraissent absolument dans les mêmes condi-

tions, sont incapables de donner la moindre étendue à ce genre d'exercice. Il ne convient point, au reste, de s'arrêter à l'opinion vulgaire, consacrée par l'adage connu : *marcher comme un dératé*, touchant la fâcheuse influence que la rate pourrait exercer sur la marche, soit par son existence, soit par son volume.

Il est peu d'actions de l'économie que l'habitude modifie plus puissamment que la marche. Le mécanisme de celle-ci, primitivement acquis et formé par un long apprentissage, devient dans la suite toute habitude, de sorte que cet ordre de mouvement, tout volontaire qu'il est, semble en quelque sorte machinal. Sommes-nous, en effet, une fois ébranlés par suite d'une première détermination, l'habitude seule nous conduit, hâte, précipite ou ralentit notre marche. C'est l'habitude de la marche ou du repos qui donne ou qui ôte les jambes Le repos ou l'inaction trop prolongés enlèvent jusqu'au désir de marcher, tandis qu'un exercice journalier, gradué, et qu'on augmente proportionnellement à l'accroissement des forces, rend, d'ordinaire, la plupart des hommes très bons marcheurs. C'est ainsi que les recrues des régimens d'infanterie, d'abord fatigués des premières marches, ne tardent pas à s'y façonner de telle sorte, qu'en assez peu de temps ils se montrent propres à supporter les plus longues routes.

Les qualités particulières de la marche, telles que sa *vitesse*, sa *durée* ou l'aptitude que nous avons à la continuer, et son *caractère propre*, ne varient pas seulement par rapport aux circonstances que nous venons de passer en revue : on voit en effet, 1°. pour la vitesse, que l'harmonie d'action qui s'établit entre plusieurs personnes qui marchent ensemble dans la même direction, fait que les unes et les autres acquièrent, presque à leur insu, le même pas; ce qui fait alors que celui-ci, ordinaire pour les unes, est pour les autres plus ou moins accéléré ou retardé; on sait encore qu'une foule d'affections de l'ame animent ou ralentissent, suivant le caractère particulier qu'elles peuvent affecter, la vitesse ordinaire de nos pas, et par conséquent celle de la progression elle-même. Dans les marches militaires, réglées par le rhythme musical, la vitesse de la marche se proportionne absolument à celle de la mesure. La générale et le pas de charge précipitent la marche et font pour ainsi dire courir, tandis que tel autre battement du tambour produit un effet tout contraire ; 2°. la durée de la marche influencée, comme il a été exposé, par l'âge, le sexe, le tempérament et l'habitude, peut être encore abrégée ou prolongée par plusieurs autres circonstances. Qui ne sait que les voyages qui amusent, que les exercices qui plaisent ou qui intéressent vivement, comme la chasse, les incursions des naturalistes dans

les montagnes, etc., se continuent des journées entières, sans qu'on songe à la fatigue, tandis que l'ennui ou le dégoût qui nous accompagne en route entraîne, dans le temps le plus court, le besoin du repos? Suivant Chardin (*Voyage en Perse*) et le maréchal de Saxe (*Réveries*), les charmes de la musique, ou même une simple marche ou *son* qu'on exécute en mesure, raniment le pas plus ou moins languissant des hommes réunis en troupes, à un tel point que l'on voit dans les fortes journées de marche, par exemple, les soldats harassés de fatigue, prendre aussitôt comme de nouvelles forces, ou trouver des jambes, et prolonger gaiement leur route, dès qu'ils sentent leurs pas soutenus et réglés par le bruit du tambour. 3°. Rappelons enfin, touchant le *caractère* propre que prend la marche, qu'elle est vive, légère, et très-inégale chez les enfans, les femmes et les personnes nerveuses; lente, comme traînante ou endormie, chez les lymphatiques; grave, posée, et pour ainsi dire à pas comptés chez les vieillards, dans les cérémonies publiques, etc., et qu'elle se montre lourde et pesante chez l'homme de peine qui a coutume de marcher lorsqu'il est plus ou moins fortement chargé. La marche sur la pointe des pieds, la marche à pas de loup, la marche à pas de géant, et celle qu'on nomme, à cause de sa lenteur, à pas de tortue, sont encore autant de modes de progression dont le caractère distinctif a motivé les noms différens que l'usage leur a consacrés. D'autres locutions encore, comme celles de marcher fièrement, majestueusement, de se regarder marcher, de marcher hardiment, d'un pas timide, doucement, etc., prouvent encore que le caractère de cette action, infiniment varié, s'adapte dans plusieurs circonstances à celui de nos sentimens et de nos idées.

§. v. Les *rapports* de la marche avec les principales fonctions de l'économie rentrent en partie dans ce que nous avons dit précédemment des connexions de la locomotion générale avec les autres phénomènes de la vie; aussi devons-nous renvoyer, à ce sujet, à notre article *locomotion*, tome XXVIII de ce Dictionaire, pages 549 et suivantes. Cependant la marche, partie si importante de la locomotion, remplit dans l'économie vivante plusieurs usages particuliers auxquels nous ne pouvons refuser une attention spéciale.

C'est principalement à l'aide de la marche que l'homme qui se transporte volontairement çà et là acquiert la facilité de satisfaire un grand nombre de désirs et de se dérober aux impressions douloureuses qui peuvent lui venir du dehors. La marche devient elle-même, après le repos prolongé, un plaisir plus ou moins vif, en tant qu'elle satisfait au besoin intérieur qui nous porte au mouvement. Tout le monde sait que si l'on se

fatigue en marchant, la marche à son tour détruit la fatigue de l'inaction.

La marche, liée médiatement à l'exercice des sensations externes qu'elle favorise plus ou moins dans plusieurs circonstances, se trouve elle-même placée sous l'influence de celles-ci, et notamment de la vue, comme le prouvent l'impossibilité de marcher droit devant soi, par exemple, sans le secours de cette sensation, et l'état d'inquiétude et de dangers qui accompagne notre marche dans les ténèbres. En marchant alors *à tâtons*, comme on le dit, nous appelons le tact à notre aide, et celui ci remplace en partie la vue. Nous avons vu plus haut que les impressions auditives qui sont du ressort de la musique agissaient puissamment sur le caractère et l'étendue de la marche.

La progression, et notamment la promenade solitaire, mûrit les idées, favorise la mémoire, et devient d'ordinaire généralement un très-bon auxiliaire du travail de l'esprit. La plupart de ceux qui méditent fortement un sujet sentent en effet le besoin de marcher. On se rappelle que c'est en parcourant la forêt de Montmorency, que l'imagination de J. J. Rousseau enfantait avec le plus de facilité les plus belles pages de ses admirables écrits. Qui ne sait qu'au défaut de promenades, les hommes qui composent voient le plus souvent naître leurs idées, en marchant en long et en large dans leur cabinet. Ces sortes de *pas carrés*, comme on les appelle, en soulageant le corps, laissent à l'esprit toute sa liberté. La marche vient encore au secours de nos facultés morales, elle distrait les gens chagrins et offre aux oisifs une grande ressource contre l'ennui. On sait combien ce genre d'exercice est propre à dissiper les idées sombres et les vapeurs des mélancoliques et des hypocondriaques. Les idées, par leur nature particulière et les affections de l'ame, réagissent à leur tour sur la progression. On sait que l'espérance, le désir et la peur donnent des ailes, que l'épouvante et la terreur coupent les jambes et frappent d'immobilité, et que l'ardeur guerrière ou l'amour de la gloire qui s'empare du soldat lui fait gravir sans peine des lieux presque inaccessibles, et devant lesquels il reculerait s'il les envisageait de sang-froid. C'est la même influence qui rend les mouvemens d'une armée victorieuse si prompts et si faciles, tandis que tout semble arrêter les soldats qui sont battus et découragés.

La marche sert à la locomotion comme son ordre de mouvemens progressifs le plus simple, le plus naturel et le plus propre à favoriser le développement général de la force motrice. Envisagée sous le rapport de l'expression ou des moyens de manifestation des sentimens et des idées, ce que nous

venons de dire de ses connexions avec la *pensée*, prouve qu'elle devient, par les différens caractères qu'elle revêt, suivant notre situation morale, une partie intégrante du geste (*Voyez* GESTE); aussi contribue-t-elle avec ce dernier à présenter aux yeux du physiologiste attentif les traits distinctifs des idées dominantes, aussi bien que ceux de la constitution ou du tempérament physique et moral.

La marche favorise l'exercice de la plupart des fonctions intérieures, et le mouvement général qu'elle imprime semble s'étendre à la presque universalité des phénomènes organiques; elle provoque l'appétit, aide aux digestions, et contribue à la facilité des excrétions alvines; elle active la circulation générale, qui perd, comme on sait, de sa vitesse et de sa force par l'inaction et le repos, et elle exerce le même genre d'influence sur la respiration. La marche pousse indirectement, mais d'une manière sûre les fluides à la peau, et accroît ainsi l'exhalation cutanée; elle prévient le refroidissement du corps, augmente la calorification, et nous réchauffant efficacement, elle nous rend capables de résister à l'action du froid extérieur le plus rigoureux. Ce n'est qu'en marchant, en effet, que les peuples du Nord surmontent l'influence sédative de leurs frimas. La marche favorise enfin, par l'exercice universel et journalier qu'elle procure, le bon état de la nutrition de tous les organes.

D'après de tels rapports de la marche avec l'ensemble de nos fonctions, on conçoit sans peine que ce mode d'exercice constitue une partie très-importante de la diététique, et qu'on la prescrit le plus avantageusement aux personnes faibles, aux enfans, aux convalescens, et dans la plupart des maladies chroniques qui dépendent de la diminution générale des forces. Modéré, cet exercice est un des meilleurs fortifians connus; son excès seul peut nuire, et alors il énerve, à la manière de tout ce qui excède la mesure de nos forces. On peut remarquer, au reste, que la marche mesurée, mais soutenue, en consommant une proportion considérable du principe commun de l'action cérébrale qui préside aux mouvemens et aux sensations, diminue d'autant les fonctions qui sont du domaine du sentiment. En fatigant les membres, l'exercice qui nous occupe repose les sens et le cerveau. On voit, d'après cette remarque, comment la marche devient utile dans la plupart des affections dites nerveuses, dans lesquelles les forces sensitives de l'économie ont acquis, comme on sait, sur l'emploi de la force motrice, une prédominance plus ou moins marquée. L'habitude de la marche vient en effet alors rétablir l'équilibre, en donnant à la force motrice une surexcitation salutaire. Ce moyen, toujours à la portée de tout le monde, doit être

placé au nombre de ceux dont l'hygiène et la médecine curative tirent le plus d'utilité.

§. VI. *Vices ou lésions de la marche.* Une foule de causes qui sont les mêmes que celles qui nuisent à la *locomotion* générale, et que nous avons déjà passées en revue (*Voyez* LOCOMOTION) empêchent la marche ou l'altèrent, à la manière de tous les autres mouvemens, en rendant son exercice pénible, peu sûr ou plus ou moins disgracieux et choquant. Nous ne reviendrons point ici sur ces causes qui lèsent la progression, en sévissant spécialement sur les membres inférieurs : c'est en effet ainsi qu'à toutes les maladies des muscles, des os et des articulations du pied, de la jambe, de la cuisse, du bassin et même des vertèbres lombaires, il faut encore ajouter les difformités, les mutilations, les vices de conformation de ces mêmes parties, ainsi que les affections propres de leurs nerfs (paraplégie; névralgie fémoro-poplitée ou sciatique, péronéo-tibiale, plantaire, etc.); celles de leurs vaisseaux sanguins (anévrysmes des artères, iliaque, crurale, poplitée, etc., et varices des jambes); les maladies de leurs vaisseaux lymphatiques (bubons, anasarque), et enfin toutes celles qui peuvent affecter la peau et le tissu cellulaire (exanthèmes aigus et chroniques, éléphantiasis, ulcères chroniques des jambes, etc.).

Toutes ces causes, dont l'énumération, quoique très-sommaire, suffit à notre objet, ont effectivement pour effet, 1°. de rendre l'homme *cul-de-jatte* en le privant en entier de l'usage des membres inférieurs; 2°. de lui faire trouver dans ces parties de simples points d'appui, propres à soutenir, à la manière des bois debout, le corps, mu d'ailleurs et transporté en avant par l'action du tronc et des membres supérieurs, qui peuvent produire la progression à l'aide de béquilles; 3°. d'entraîner le phénomène plus ou moins choquant de la *claudication* véritable soit des hanches, soit des jambes; 4°. enfin, de rendre la marche, quoique possible, plus ou moins lente, laborieuse et insolite, comme on la rencontre chez les uns, qui traînent leurs pieds par une sorte de glissement direct ou latéral; d'autres qui marchent en fauchant, par un mouvement de circumduction de la totalité du membre mû tout d'une pièce et comme en échasse sur l'articulation de la hanche, tandis que ceux-là enfin marchent doucement, avec peine, à l'aide d'une succession de demi-pas qu'ils effectuent, en portant toujours la même jambe en avant. (RULLIER)

MARGARATE, s. m.; sel qui résulte de la combinaison de l'acide margarique avec les bases salifiables. *Voyez* MARGARIQUE (acide). (DE LENS)

MARGARINE, s. f.; nom sous lequel M. Chevreul avait désigné l'un des produits de l'action de la potasse sur la graisse

de porç, avant qu'il en eût reconnu le caractère acide. *Voyez* MARGARIQUE (acide). (DE LENS)

MARGARIQUE (acide), s. m. L'acide margarique, d'abord désigné sous le nom de *margarine* par M. Chevreul, à qui on en doit la découverte, est un de ces nouveaux acides huileux qui semblent être aux acides végétaux oxigénés ce que sont les hydracides aux acides oxigénés du règne inorganique. Il existe sous forme d'aiguilles brillantes, d'un blanc nacré (μαργαριτης, perle), insipides, ayant l'odeur de la cire blanche, surnageant l'eau sans s'y dissoudre, très-solubles au contraire dans l'alcool et dans la plupart des corps gras, fusibles à 56°56 du thermomètre centigrade; se volatilisant, en partie, sans se décomposer, rougissant à chaud mais faiblement le tournesol, enlevant les alcalis à l'acide carbonique, et formant avec eux des combinaisons salines. Quoique ces sels n'aient encore été que fort peu étudiés, on sait cependant que tous les surmargarates et tous les margarates neutres, ceux de potasse et de soude exceptés, sont solubles dans l'eau; que le margarate de potasse, appelé d'abord *matière nacrée* par M. Chevreul, est beaucoup moins fusible et beaucoup moins soluble dans l'alcool que l'acide margarique, et contient 8,88 de potasse; que le margarate neutre qui en offre plus du double, et qui a une légère saveur alcaline, est moins soluble encore dans l'alcool, mais se dissout, à l'aide de la chaleur, dans l'eau, par laquelle il est partiellement décomposé; que les emplâtres, comme les savons, sont de véritables sels, des composés d'oxide métallique (de plomb surtout), d'acide oléique et d'acide margarique.

C'est dans l'acte de la saponification, c'est-à-dire par l'action qu'exercent les alcalis et certains oxides métalliques sur la graisse ou même sur la stéarine, l'élaïne et le sperma-ceti (*Voyez* ces mots), que se forme principalement l'acide margarique. Uni à l'acide oléique (né dans les mêmes circonstances), il constitue la *graisse saponifiée*, qui, combinée avec diverses bases, prend le nom de savon (*Voyez* ce mot). Il existe tout formé dans l'adipocire proprement dite, ou *gras des cadavres*, composé que M. Chevreul a démontré être bien distinct de la matière cristalline des calculs biliaires, ainsi que du sperma-ceti; peut-être se forme-t-il aussi parfois dans certains cas pathologiques, et faut-il rapporter à quelqu'une de ses combinaisons plusieurs des produits morbifiques où l'on a cru reconnaître la présence de l'adipocire. Telle paraît être cette substance trouvée dans un kyste *stéatomateux* du prépuce chez un homme de cinquante ans, et de laquelle M. Thénard a retiré un produit distinct de l'adipocire des cal-

culs biliaires, et qu'il compare à l'*adipocire que donnent les matières animales pourries*, *dissoutes dans l'alcool* (Cruveilhier, *Essai sur l'anat. pathol.*, tom. I, p. 297); telle pourrait être encore la matière que J. Moretti a nommée *albiperle*, et qui existait unie à l'adipocire dans un calcul trouvé dans l'épaisseur des parois abdominales, chez une femme de cinquante ans (*Bull. de pharm.*, tom. IV, pag. 34; et aussi *Annales de chimie*, tom. CXIV, p. 220, où la même analyse est attribuée à M. Mélandri de Padoue).

Quoi qu'il en soit de ces suppositions un peu hasardées peut-être, on obtient l'acide margarique en dissolvant du savon de potasse (margarate et oléate de potasse) dans une grande quantité d'eau, et en abandonnant à elle-même durant quelques jours cette solution : une matière nacrée, qui est du surmargarate de potasse, se précipite; on la fait bouillir avec un excès d'acide muriatique affaibli, et l'on traite le résidu, bien lavé, par l'alcool bouillant qui dissout l'acide margarique et le laisse déposer ensuite par le refroidissement. Cet acide n'est pas toujours identique; ses propriétés varient, à quelques égards, suivant l'espèce de graisse qui a servi à le former : toutefois M. Chevreul ne croit pas que ces différences suffisent pour constituer des espèces distinctes; ce ne sont que de simples variétés.

L'acide margarique n'est d'aucun usage en médecine; mais, comme on l'a pu voir dans cet article, plusieurs des composés qu'il concourt à former font partie de la matière médicale, et la connaissance de certaines autres peut jeter quelque jour sur l'étude des produits morbifiques du corps humain et sur les transformations lentes qu'il subit quelquefois lorsque la vie l'a complétement abandonné. (DE LENS)

MARGUERITE, s. f., vulgairement grande marguerite, grand œil de bœuf, grande paquerette; *chrysanthemum leucanthemum*, Lin.; *bellis major*, Offic : plante de la famille naturelle des radiées et de la syngénésie polygamie superflue de Linné, dont la racine, horizontale, vivace, produit plusieurs tiges hautes d'un à deux pieds, garnies de feuilles oblongues, spatulées, crénelées ou incisées en leurs bords. Ces tiges sont un peu rameuses et terminées par des fleurs assez grandes, composées à la circonférence de fleurons blancs, et de fleurons jaunes dans leur disque.

La grande marguerite, commune dans les prés et dans les champs, a une saveur un peu âcre et amère. On l'employait autrefois en médecine comme apéritive, diurétique et dépurative; mais, soit qu'elle fût peu efficace sous ces rapports, soit parce que beaucoup de plantes possèdent les mêmes pro-

priétés, elle est peu à peu tombée en désuétude, et aujourd'hui elle n'est plus du tout employée.

MARGUERITE (petite). *Voyez* PAQUERETTE.

(LOISELEUR DESLONGCHAMPS)

MARIAGE (hygiène et médecine légale); union légale de l'homme et de la femme, instituée pour la satisfaction des besoins physiques, pour perpétuer l'espèce, pour l'éducation des enfans, et pour s'aider, par des secours mutuels, pendant le cours de la vie.

Cette définition fait déjà pressentir les divers rapports sous lesquels le mariage doit être considéré par la médecine publique et particulière, c'est-à-dire sous celui de la conservation de la santé et de la longévité, sous celui de la propagation de l'espèce, enfin sous celui des contestations que cette union, en tant que contrat, peut faire naître devant les tribunaux, et dans lesquelles les médecins sont souvent obligés d'intervenir.

Première partie. MARIAGE (hygiène publique). §. I. *Si le mariage est utile à la conservation de la santé et à la longévité.* Il est inutile de répéter encore ce qui a été dit et redit depuis l'origine du monde, et ce que chacun sent sans qu'on le lui dise, que, comme partie des êtres organisés, l'homme physique naît uniquement pour faire naître, et tenir dans un printemps perpétuel la nature vivante. Tout en lui a été fait pour cela, et rarement résiste-t-il sans danger à ce penchant solennel. Les hommes que nos institutions vouent au célibat, ou s'en dédommagent par de furtifs et quelquefois de sales amours, ou par le vice d'*Onan*, ou bien, ce qui les met plus en repos avec leur conscience, ils éprouvent de temps à autre des crises, qui se répètent et se multiplient par la force de l'habitude, ce qui les affaiblit considérablement; car enfin, les appareils sécréteurs et excréteurs continuent leurs fonctions pendant tout le temps qu'ils y sont habiles, et ce n'est pas à des médecins qu'il faut dire qu'on est parvenu à rendre ces organes silencieux. Mais l'homme ayant sur les animaux le privilége, comme le disait Beaumarchais, de faire l'amour en tout temps, et son imagination irritant encore des organes déjà trop actifs, il en résulte que, semblable à ces insectes qui s'éteignent après avoir propagé, il pourrait souvent trouver la mort dans l'excès même de la vie, sans les conseils de la raison : la raison, pour calmer ces transports, et pour d'autres buts attachés soit à l'état social, soit à la nature de l'homme, a imaginé le mariage.

Le docteur Haigarth a prouvé, par ses admirables Tables mortuaires, que, proportion gardée, il meurt plus de célibataires, pendant les mêmes années, que de gens mariés, et que ces derniers vivent aussi plus longtemps que les premiers

(*Transact. philosoph.*, tom. LXVI, pag. 147). Avant lui, MM. de Buffon et de Parcieux avaient fait la même observation (*Suppl. à l'Hist. nat.*, tom. IV, pag. 267-277). Ce dernier, ainsi que le curé de Saint-Sulpice d'alors, firent voir, dans des tables dont on ne saurait contester la véracité, que c'est un préjugé de croire que les religieux de l'un et de l'autre sexe vivent plus longtemps que les gens du monde, à cause de leur genre de vie uniforme et régulier; que, depuis 1685 jusqu'en 1745, il y en avait eu peu qui eussent atteint l'âge de quatre-vingts ans; que les personnes des deux sexes qui habitent les couvens ne vivent pas aussi longtemps que les ecclésiastiques séculiers qui jouissent de leur liberté, et qu'enfin les célibataires laïcs vivent plus longtemps que les religieux; mais que de tous les hommes, ce sont les gens mariés qui parviennent à la plus grande vieillesse (de Parcieux, *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, Paris, 1746, pages 80 et 103, tables 8, 9, 10, 11). Hufeland et Sinclair ont également prouvé tout récemment, par beaucoup de détails, que presque tous ceux qui sont parvenus à un âge fort avancé étaient mariés, et que les femmes même, malgré les dangers auxquels les exposent leurs couches, vivent généralement plus longtemps que celles qui ne se marient pas (*Code de santé*, pag. 137). Les assertions de ces auteurs, quoique très-respectables, n'eussent pas suffi à me faire admettre cette opinion, si une observation constante, des travaux statistiques et de population auxquels je me suis livré autrefois, et la comparaison du nombre des malades célibataires et mariés qui se sont présentés à ma pratique, ne m'en eussent démontré la vérité : d'où je puis conclure que, par le fait en lui-même, il y a beaucoup plus de mariés qui deviennent vieux, et qui échappent aux maladies, que de célibataires. *Voyez* MORTALITÉ.

Cherchant à me rendre raison de cette prérogative attachée à l'état du mariage, malgré les soucis et les peines inséparables de cette condition dans toutes les classes, j'ai cru la découvrir dans les quatre chefs suivans : 1°. dans les secours mutuels et les consolations qui compensent les peines avec usure, qui nous font trouver un ami ou une amie, lorsque partout ailleurs l'amitié n'est plus qu'une chimère sur la terre, dans les soins empressés qu'on nous prodigue dans nos infirmités, dont les commencemens sont négligés lorsqu'on est seul avec soi-même; 2°. dans le plus grand degré d'activité à laquelle on est forcé de se livrer quand on a une famille : or, l'exercice et le travail sont aussi nécessaires à la conservation de la santé que la nourriture, et en même temps qu'ils soutiennent la morale publique et le perfectionnement des arts, ils écartent les maladies, et nous empêchent de faire aux plus

petits dérangemens les mêmes attentions que ceux qui n'ont qu'à songer à leur personne; 3°. dans l'abri où nous sommes des maladies que la Vénus *vague* procure presque toujours, et qu'on n'évite même pas lorsqu'on ne se livre qu'à une seule personne; car enfin, si une femme s'est assez méprisée pour s'abandonner à un homme étranger, il n'y a plus de raison pour qu'elle ne s'abandonne pas à plusieurs, et c'est ce que l'expérience prouve; 4°. enfin, et je regarde ce chef comme un des principaux, la raison de cette prérogative se trouve dans l'économie des sucs prolifiques, qui a nécessairement lieu dans une situation où la commodité et l'habitude font que les désirs sont rarement provoqués. Les célibataires, au contraire, toujours égarés par des objets nouveaux, pressés de jouir, forçant le plus souvent la nature, un sexe n'ayant pas de raison pour épargner l'autre, croyant même retenir par des excès un amour fugitif, ont les systèmes sensitif et moteur continuellement ebranlés par la trop grande répétition des jouissances; ou bien, les hommes et les femmes qui, craignant l'opinion, vivent dans une continence apparente, se livrent à des égaremens solitaires, contractent, dans ces habitudes encore plus épuisantes que l'union des sexes, des maladies très-graves dont le principe reste communément ignoré des médecins. Les plaisirs de l'amour, a dit Galien, et, après lui, Sanctorius et Camper, quand ils sont modérés, et qu'on n'en jouit que lorsque le corps a eu le temps de réparer parfaitement dans les deux sexes, et surtout chez le sexe mâle, la faculté génératrice, sont salutaires pour le physique, en même temps qu'ils procurent la joie, le contentement, et un sentiment de liberté dans toutes les fonctions. Mais, comme chez l'homme, la sécrétion de la matière prolifique ne se fait que très-lentement, que cette matière paraît être, comme le disaient les anciens, la quintescence de la vie, qu'elle est destinée non-seulement à la fécondation, mais encore par sa réabsorption à augmenter les forces de l'individu, et qu'il en faut une certaine quantité d'accumulée dans les vésicules pour produire les stimulus naturels et les émissions létifiantes : de là vient que les jouissances trop multipliées, chez les mâles, énervent le corps, le font vieillir avant le temps, et cela d'autant plus rapidement, qu'on emploie plus de moyens pour les renouveler, en dépit même de la nature; ce qui a communément lieu dans les unions condamnées par la religion et les lois.

A quel âge doit-on se marier? Si le mariage, comme nous croyons l'avoir prouvé, est une institution conservatrice, il s'ensuit qu'on doit y recourir dès qu'on en éprouve le véritable besoin. Cet âge a varié, chez les anciens peuples, suivant les différences du climat et des mœurs. A Rome, un gar-

çon pouvait se fiancer à douze ans, et se marier à quatorze, et l'on pouvait épouser une fille à douze ans, et la fiancer à dix; les Germains, suivant Tacite, ne s'adonnaient que tard aux femmes, et les filles mêmes ne pouvaient pas se marier très-jeunes; de même les Spartiates attendaient, à ce qu'il paraît, trente ans pour les hommes, et vingt ans pour les femmes; ces deux derniers peuples avaient surtout en vue la vigueur du corps, mais ils avaient des institutions qui les empêchaient de s'amollir. Au contraire les Athéniens, peuple auquel les Français ressemblent si fort, n'attendaient pas un âge aussi avancé, et il paraît qu'ils se mariaient dès les premières années de la puberté. Dans l'état actuel de nos mœurs, et en considérant le développement plus rapide qu'autrefois des facultés génératrices, je pense qu'il serait très-salubre et très-moral de marier les garçons aussitôt qu'ils sont parvenus à leur puberté parfaite (*Voyez-en* les signes au mot MAJORITÉ). Je suis d'autant plus porté à former ce vœu, qui, malheureusement, sera toujours contrarié par les circonstances de l'état social, que j'ai observé, indépendamment des considérations générales sur l'utilité du mariage, que la passion tyrannique de l'onanisme, devenue si commune et si meurtrière, trouve souvent un contre-poison dans le mariage, et que si on la laisse empirer, elle finit ordinairement par rendre stérile, et par donner un dégoût insurmontable pour l'union conjugale. Je prie le lecteur d'observer que nous avions autrefois des craintes et des espérances, au moyen desquelles on pouvait souvent mettre un frein aux passions désordonnées de la jeunesse; que ce puissant ressort est maintenant presque usé, et qu'il ne nous reste de ressource qu'en opposant un attrait à un autre attrait, un mal moindre à un plus grand.

J'ai nommé spécialement les garçons, parce que je ne crois pas que les filles, en général, soient exposées au même danger. On nous parle, il est vrai, de quelques hystériques et de quelques nymphomanes, auxquelles l'opinion vulgaire donne les plaisirs de l'amour comme spécifique; mais nous avons vu la maladie qu'on nomme assez improprement hystérie, bien plus commune chez les femmes mariées et chez celles qui abusent des plaisirs, que chez les filles chastes. Quant à l'autre maladie, qui est assez rare, nous sommes également assurés que le mariage ne la guérit pas toujours, qu'il l'irrite même plutôt, et sans avantage pour la fécondation, puisque ces sortes de femmes sont communément stériles dans l'ordre ordinaire; et à moins de circonstances qui excitent la lubricité, l'évacuation periodique, l'état uniforme de l'utérus, lorsqu'il n'est pas fécondé, la constitution humide et muqueuse de la femme, et le genre d'éducation qu'elle reçoit, la garantissent

presque toujours d'un trop grand degré d'irritation, au point de lui rendre le célibat beaucoup plus supportable et moins fâcheux que chez le sexe opposé, lequel porte en lui une cause d'activité permanente, un stimulus toujours préparé, toujours présent, depuis la puberté jusqu'à la décrépitude. Ici, qu'on repousse cet aiguillon ou qu'on en abuse, ces deux extrêmes sont également nuisibles, ce qui rend le mariage un véritable moyen hygiénique d'éviter la douleur, de conserver sa santé et de prolonger son existence ; tandis que là où règne plus constamment un état passif, et j'en appelle sur ce point au témoignage des épouses qui ne sont pas dissolues, on peut et on doit attendre l'entier développement de toutes les forces, ce qui arrive de dix-huit à vingt ans, nonobstant toutes les marques de puberté, et avec d'autant plus de raison, que j'ai toujours vu les filles mariées trop jeunes n'éprouver que des peines sans plaisir, tomber dans des maladies de langueur et n'avoir qu'une chétive postérité.

Si les gens de lettres doivent se marier? On insinue dans plusieurs ouvrages, et j'entends souvent répéter que ceux qui veulent cultiver avec fruit les sciences ou les lettres doivent éviter le mariage, auquel, d'ailleurs, ajoutent quelques-uns, ils ne sont pas propres. J'ai plusieurs fois réfléchi sur cette question, à laquelle je me suis trouvé intéressé, et tout calculé, j'ai dû adopter un sentiment contraire. D'abord, je dirai que dans la jeunesse, temps auquel on ramasse les matériaux qui doivent être polis par l'âge mûr, l'on est souvent détourné de ses études par des égaremens qui n'auraient pas lieu si on était marié, et j'ai vu effectivement les étudians en médecine et en droit qui se trouvaient déjà dans cette condition, être plus exacts, plus attentifs, et faire de plus grands progrès dans ces études sévères, que la plupart de leurs condisciples encore garçons; puis, la culture des lettres n'ôte pas les penchans naturels : ils s'exaspèrent au contraire par les vagues toujours renaissantes d'une imagination vagabonde, et la santé des lettrés exige peut-être plus le mariage que celle des hommes qui mènent une vie active; ils en ont besoin, et dans la jeunesse, et sur le déclin de la vie, où ils sont accablés d'infirmités. Cela est si vrai, que la plupart finissent par épouser leurs servantes, qui les harcèlent et qui les tracassent, de manière qu'après avoir déclamé contre le mariage dans l'âge de la force, ils lui sont soumis dans celui de la faiblesse, sans retirer de cette union les avantages que procure l'aimable société d'une compagne de son choix. Relativement à l'aptitude des gens de lettres au principal but du mariage, je conviens que cette vie toute intellectuelle est un peu singulière, que ceux qui s'y livrent ne sont peut-être pas les maris les plus aimables, et que

même, si j'étais femme, je n'en voudrais pas, à moins que je ne me sentisse un grand talent pour les façonner; mais il est faux et très-faux que l'exercice cérébral (si tant est que le cerveau s'exerce) soit contraire aux facultés génératrices; je dirai bien plus, qu'il semble qu'il y ait une sorte d'harmonie entre l'un et l'autre organe, de manière que l'énergie de l'un excite celle de l'autre, et que quand l'un baisse, l'autre ne produit guère plus que des platitudes. Or, le mariage avec une femme digne de notre attachement est très-propre à entretenir cet excitement dans un ton convenable. J'ajouterai que le mariage des gens de lettres est nécessaire à l'ordre social pour propager cette belle race humaine qui renferme dans sa tête les destinées des nations; je tiens que l'esprit est héréditaire comme les qualités physiques, et ce sont là les vrais titres de gloire qu'il faut transmettre à ses enfans. Il y a donc dans la thèse que je défends, avantage pour la santé des individus, avantage pour la société, avantage pour la morale pubique; car tous les livres corrupteurs de la jeunesse ont été faits par des célibataires, et je pourrais ajouter bien d'autres choses, qu'on regarderait avec raison comme superflues: *donc les gens de lettres doivent se marier.*

Quant aux médecins, dont la profession est partagée entre l'activité du corps et la vie du cabinet, il ne saurait encore moins y avoir de doute; leurs rapports continuels avec le sexe, et la tendance, pour ainsi dire, plus spéciale qu'ils ont vers lui, leur fait du mariage une nécessité et un devoir. Le médecin marié excite nécessairement plus de confiance, et il se met à l'abri de certaines tentations, qui, plus d'une fois, ont déshonoré un état dont les fonctions doivent être sacrées. De retour de ses courses pénibles, où il ne cueille pas toujours des roses, il trouve un délassement nécessaire dans le sein d'une famille; il y apprend à être humain et sensible, et il y acquiert, mieux même que dans les hôpitaux, l'expérience des mœurs, des habitudes et des maladies des femmes et des enfans, lesquelles occupent presque les deux tiers de la pratique d'un médecin.

§. II. *Nécessité de favoriser les mariages pour entretenir une suffisante population.* L'on est étonné qu'après des guerres si longues et si meurtrières, il reste cependant en France une aussi grande population; on ne l'est pas moins en voyant sur les registres publics un assez grand nombre de naissances et un si petit nombre de mariages; mais, indépendamment de ce que la vaccine a été une découverte conservatrice, il n'a pu échapper à personne que de tous les temps, partout où il y a eu beaucoup de soldats, il y a eu aussi beaucoup de femmes ou de filles grosses. Cette ressource pour l'état est très-misérable

et très-précaire, car l'homme enfant est une créature trop chétive pour qu'il puisse se passer des soins bienveillans de son père et de sa mère, et fût-il même conservé sans ce secours, il lui faut encore l'education domestique qui le rend propre à devenir membre de la société; de là une nouvelle utilité du mariage, auquel il est difficile de suppleer. Il y a longtemps que l'illustre auteur de l'Esprit des lois a dit que les conjonctions illicites contribuent peu à la propagation de l'espece (liv. XXV, chap. II); et nous le voyons tous les jours dans les hôpitaux des Enfans-Trouvés. M. Bland qui était, en 1783, chargé de l'inspection de l'hôpital des femmes en couches, à Londres, observait que treize cent quatre-vingt-neuf femmes indigentes qui avaient donné le jour à cinq mille quatre cent dix-neuf enfans, n'en avaient pu conserver en vie que deux mille deux cent vingt-quatre, ce qu'il attribue à l'indigence (*Transact. philos.*, t. LXI, pag. 356); mais, combien plus grande encore ne doit pas être la mortalité, lorsque le vice s'ajoute à l'indigence, qu'une foule d'enfans, fruits de la débauche ou d'amours clandestins, naissent chaque jour de mères dénaturées, qui n'ont rien de plus empressé que de les voir périr, qui sourient quand on leur annonce qu'ils ne pourront pas conserver la vie, comme j'en ai été témoin à la clinique d'accouchement de Strasbourg; qui ne leur donnent, ou même ne peuvent leur donner aucun des soins qu'exige leur état; qui ne craignent plus ni les remords de leur conscience, ni la rigueur des tribunaux devenus trop indulgens, parce que, peut-être, ils auraient trop à punir! J'entends murmurer ces paroles dures que quelques hommes d'état ont enfantées. *Et qu'importe quelques misérables de plus ou de moins!* Mais, lors même que je pourrais m'accoutumer à les entendre sans indignation, la raison me dit qu'on ne prospère pas longtemps en gouvernant dans le vice. En effet, en considerant le petit nombre de mariages qui a lieu maintenant, et que cependant la nature est toujours active pour la propagation, il s'ensuit nécessairement qu'on prend d'autres voies pour atteindre le même but; ce qui n'est que trop évident dans la facilité de nos mœurs actuelles : le nombre des enfans illegitimes ne pourra donc aller qu'en croissant, tandis que, d'un autre côté, les riches, et même la classe moyenne font tous leurs efforts pour se limiter dans leur postérité; la population de l'État devra donc, à la longue, nécessairement diminuer.

Je conviens que les choses en sont au point qu'il est très-difficile pour beaucoup de sujets qui se marieraient, de trouver à vivre deux commodément; mais cette difficulté ne détruit pas les craintes que je viens d'énoncer, et doit même encore plus engager à prendre parti en faveur des mariages. Non-seu-

lement les personnes mariées et qui ont beaucoup d'enfans ne sont pas protégées, mais encore, à raison de l'emplacement qui leur est nécessaire pour se loger, les impôts dits personnel, mobiliaire et somptuaire, et des portes et fenêtres, sont plus considérables; par là, un malheureux père de famille voit augmenter ses charges avec ses enfans, tandis que le célibataire riche est épargné; le gouvernement devrait donc commencer par diminuer les charges en proportion des enfans, et par les étendre sur ceux qui n'en auraient pas, ou qui n'en auraient qu'un très-petit nombre. A cette opération juste et légitime en elle-même, ajoutons-en une autre dictée par l'humanité et la politique, celle de donner tous les ans un prix, de quelque valeur qu'il soit, aux pauvres familles, à raison de chaque enfant qui y serait vivant à la fin de l'année. Il est bien connu que les espérances de l'Etat se fondent principalement sur la classe la moins aisée et la plus nombreuse; soyons donc conséquens, et tâchons qu'elle fasse cas de la fécondité, au lieu que plusieurs de cette classe sont arrivés au point, aujourd'hui, de regarder la naissance d'un enfant comme le plus grand malheur qui puisse leur arriver...! Mais je m'arrête pour passer à un autre sujet, celui-ci étant plus particulièrement du ressort des législateurs et des moralistes.

§. III. *Raisons d'opposition au mariage, par rapport à la population.* D'une part, l'union conjugale ne doit pas être un principe de douleur et de mort pour l'un des époux; de l'autre, une population de gens infirmes est une charge pour l'Etat; on peut être surpris que les lois n'aient pas prévu ces deux résultats, qui ont pourtant lieu assez fréquemment, dans l'exposition des motifs d'opposition au mariage. Notre Code (que je citerai seul pour ne pas alonger cet article) n'a établi comme motifs de prohibition et d'opposition, que le défaut d'âge, certains degrés de parenté, le defaut de consentement, et l'état de démence de l'un des contractans (*Code civil*, §. 144, 146, 148, 161, 174); les législateurs ont sans doute présumé que les parens et les conseils de famille, qui peuvent s'opposer au mariage jusqu'à la majorité accomplie, auraient assez de bon sens, je dirai même seraient assez équitables et assez bienveillans, pour empêcher leurs enfans attaqués de difformités ou de maladies graves, de contracter des unions malheureuses pour eux et pour une longue suite de générations; ils ont aussi eu pour but de renfermer dans le sein de la magistrature paternelle des secrets qu'on n'aime pas toujours à dévoiler; mais ces espérances ne se trouvent que trop souvent déçues par des convenances d'ambition ou d'intérêt, et tout prouve qu'il vaut mieux préciser ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas faire, que de laisser à cet égard trop de li-

berté. En attendant que la législation ait pris ce sujet en plus grande considération, il est du devoir des médecins de prévenir les parens des suites funestes d'unions inconsidérées, et d'avertir les futurs époux des dangers auxquels ils s'exposent; une simple démarche de cette nature a souvent suffi pour prévenir de grands malheurs.

Opposition pour cause de difformité, chez la femme. Par exemple, il devrait être de rigueur d'interdire le mariage aux filles rachitiques, dont le bassin est mal conformé, les hanches resserrées, et chez qui le compas d'épaisseur appliqué sur les chairs ne présente pas sept pouces pour le diamètre sacro-pubien. Cette mauvaise conformation met ces malheureuses dans la cruelle alternative de périr dans l'accouchement, de subir l'opération césarienne, ou de voir leurs enfans retirés par pièces. A dire vrai, je connais quelques femmes rachitiques qui accouchent heureusement, mais elles ne forment qu'une exception à la règle; un plus grand nombre a le sort dont je viens de parler, d'où s'ensuit la conséquence qu'il est humain et prudent, avant de permettre le mariage à une fille rachitique, de s'assurer si elle pourra devenir mère sans danger pour elle et pour son enfant. Il en est de même de quelques conformations vicieuses des parties molles, dont nous parlerons en traitant des fins de nullité du mariage.

Opposition par infirmités ou maladies graves. Ce serait vouloir limiter extrêmement le nombre des mariages, porter atteinte à la liberté civile et au bonheur individuel, que d'en priver tous ceux qui ont des infirmités. Par exemple, les maladies nerveuses et les scrofules sont devenues, pour ainsi dire, constitutionnelles de l'espèce actuelle, et il y aurait fort peu de personnes dans les villes qui se marieraient, si elles formaient, comme elles l'auraient fait vraisemblablement chez les Spartiates, des motifs d'exclusion. Dans l'état actuel des choses, chaque individu pouvant trouver à s'occuper utilement suivant sa constitution et ses forces, les uns, qui sont faibles ou valétudinaires, aux sciences, aux arts, au commerce ou aux professions mécaniques; les autres, qui sont forts et vigoureux, à l'agriculture et à la guerre; il en résulte que nous ne devons plus raisonner comme les anciens peuples, où tout citoyen devait être alternativement magistrat et guerrier: la nature elle-même a établi, à cet égard, une compensation; car nous voyons, dans les colléges, que les enfans faibles et délicats font des progrès plus rapides que ceux qui sont d'une forte complexion; enfin, le mariage ayant aussi pour but principal de s'entr'aider mutuellement, il semble que des infirmités ordinaires ne sauraient être un motif suffisant pour priver de cette consolation ceux qui en sont atteints; mais il n'en est pas de

même de certaines maladies graves, qui, non-seulement menacent les jours de ceux qui les portent, non-seulement infectent des générations entières, mais encore peuvent faire périr l'autre époux par la contagion ou autrement. Passer par dessus ces considérations, c'est vouloir évidemment tous les maux qui en sont la suite, c'est du moins jeter à l'avance sur le lit nuptial un brandon de discorde et d'immoralité, c'est préparer un procès scandaleux de demande en nullité ou en séparation.

Les principales de ces maladies, qui doivent absolument faire exclure du mariage, sont : 1°. les divers degrés d'imbécillité ou de fatuité, quoique cet état ne soit pas absolu; la manie, quoique légère et présentant des intervalles lucides très-prolongés, laquelle, non-seulement se propage par la génération, mais encore peut faire porter à l'insensé des mains homicides sur son épouse et sur ses enfans, au moment où l'on s'y attend le moins, ainsi qu'on en a nombre d'exemples; la démence :

2°. L'épilepsie essentielle, qui a résisté à la crise de la puberté et aux efforts de la médecine. Cette maladie s'exaspère souvent par l'usage des plaisirs de l'amour; elle finit par dégénérer en manie, en démence ou en apoplexie; non-seulement elle passe de génération en génération, mais encore elle devient contagieuse par la terreur qu'elle inspire et par imitation :

3°. L'hémoptysie et la phthisie pulmonaire : ces maladies se perpétuent, comme l'on sait, jusqu'aux dernières générations; elles s'exaspèrent par le mariage, les poitrinaires étant très-enclins aux plaisirs de l'amour; en outre, la phthisie est très-certainement contagieuse pour l'époux le plus jeune, surtout s'il a une prédisposition à cette maladie :

4°. La syphilis réitérée, invétérée, ayant déjà été traitée plusieurs fois : cette maladie affaiblit tout le système, et, soit par l'effet du virus, soit par celui du traitement, il naît un état cachectique mixte, origine de plusieurs maladies, dont on a souvent bien de la peine à déterminer la nature. Souvent on se croit guéri, sans l'être réellement, et on infecte l'autre époux, dont les plaintes et les soupçons font du ménage un véritable enfer; de plus, si ces tristes unions ne sont pas infructueuses, les enfans qui en naissent naissent infectés, et sont presque toujours dévoués dès-lors à une mort certaine.

5°. La lèpre, dans les pays où elle existe encore : cette maladie ne se communique pas toujours par contact immédiat, mais elle passe de père en fils, sans presque s'altérer; elle est d'autant plus insidieuse, que, jusqu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, les enfans des lépreux paraissent très-beaux

et très-sains : telles sont les observations que j'ai faites à Pigna et à Castel-Franco, dans le comté de Nice, et à Vitrolles, à cinq lieues de Marseille (*Voyez* MALADRERIES). Je ne connais point d'autre moyen d'en délivrer l'Europe, que d'empêcher ces sortes de gens de se marier.

Deuxième partie. MARIAGE (médecine légale). Les lumières de la médecine ont été invoquées, dès la plus haute antiquité, par les tribunaux civils et ecclésiastiques, pour éclairer les questions le plus souvent mystérieuses, que font naître les demandes en nullité de mariage, en divorce, ou en séparation. Cette législation a seulement été interrompue en France et chez les nations du Nord, pendant les trois siècles de la plus épaisse ignorance, les douzième, treizième et quatorzième, où l'on crut pouvoir remplacer la doctrine des faits par les combats en champ clos, par le jugement de Dieu, par le sort, par le congrès; les résultats, reconnus fallacieux, de cette dernière épreuve, firent ouvrir les yeux et recourir de nouveau aux médecins. Nous allons exposer succinctement l'état présent de la science médico-légale sur ce sujet important.

§. 1. *Cas de nullité de mariage.* L'union conjugale est un véritable contrat *synallagmatique* (Voyez la *Théorie du contrat*, aux art. 1103, 1104, etc., du Code civil), où les deux personnes qui contractent s'engagent à se donner mutuellement et à faire ce qui est l'objet du mariage. Il y aurait même moins erreur qu'absurdité de placer ce contrat parmi les *aléatoires*, à moins qu'il ne s'agit de deux personnes âgées, de différent sexe, qui ne songeraient plus ni à la satisfaction des sens, ni à avoir des enfans, et qui n'auraient en vue qu'un contrat de société : or, l'on conçoit déjà facilement dans quel cas un mariage doit être considéré comme nul et non avenu. En effet, les quatre conditions suivantes étant essentielles pour la validité d'une convention; savoir, le consentement de la partie qui s'oblige, sa capacité de contracter, un objet certain qui forme la matière de l'engagement, et une cause licite dans l'obligation (*Code civil*, §. 1108); il en résulte la conséquence que tout mariage où l'un des époux a manqué de consentement, de capacité, ou de puissance de remplir l'objet certain de la convention, est nul de sa nature.

Le Code a spécifié les cas dans lesquels les demandes en nullité de mariage peuvent avoir lieu : ce sont ceux de défaut de liberté de consentement, d'erreur dans la personne, de défaut d'âge requis, de défaut de consentement des parens, de défaut de publicité et d'autres formes exigées pour la célébration des mariages (*Code civil*, liv. 1, c. 4). Les deux premiers chefs, qui sont les seuls dont nous nous occuperons ici, comme étant ceux où les médecins sont le plus souvent con-

sultés, cessent d'être recevables toutes les fois qu'il y a eu cohabitation continuée pendant six mois, depuis que l'époux a acquis sa pleine liberté, ou que l'erreur a été par lui reconnue; dernière disposition, qui peut pourtant, comme on le verra, éprouver quelques exceptions.

Défaut de liberté de consentement. De tous les temps les tribunaux ont consacré le principe de la nécessité de cette liberté pour la validité de tous les actes humains, et les accusations de violence ou de séduction ont toujours été admises pour en obtenir la nullité; même le rapt de violence entre majeurs, quelque simulé qu'il fût, a été regardé comme un obstacle au consentement de la personne ravie, tant qu'elle est au pouvoir du ravisseur; aussi la loi actuelle continue-t-elle à déclarer nul tout consentement extorqué par violence, ou surpris par dol, voulant cependant qu'on ait égard à l'âge, au sexe et à la condition des personnes (*Code civil*, §. 1112), ce qui est très-conforme à la raison; mais la loi n'a considéré ici que les passions, et surtout la crainte et la terreur, dont le propre est de nous précipiter dans un mal certain, pour en éviter un plus grand, réel ou imaginaire, de porter le trouble dans les sens internes, et d'altérer notre jugement : la même application ne doit-elle pas se faire à un insensé qui n'aurait pas été interdit, à un imbécille ou faible d'esprit, qui ne connaît que les impressions animales, et qui, s'il est riche ou s'il porte un grand nom, peut devenir l'objet des spéculations de l'intérêt ou de l'ambition? Le mariage ayant autant un but moral qu'un but naturel, et la clause de la liberté du consentement exigeant que les parties soient capables de connaître ce à quoi elles vont s'obliger, je demande si un pareil être est en état de stipuler les conditions du mariage, suivant la définition placée au commencement de cet article, et qui est telle que l'entend la société, que doivent l'exiger les bonnes mœurs. Le médecin pourra donc avoir à rapporter sur une folie dissimulée, à la demande des tribunaux, ou de ceux qui ont intérêt à faire prononcer la nullité, d'après les règles établies dans mon Traité du délire, et au mot *interdiction* de ce Dictionaire.

Par une conséquence des mêmes principes, je douterai beaucoup de l'entière liberté de consentement des sourds-muets de naissance, qui n'auraient pas été éduqués, pour fait de mariage. D'abord, l'article 75 du Code veut que l'officier public fasse lecture aux parties du chapitre concernant *les droits et les devoirs respectifs des époux* : or, cette lecture est ici au moins illusoire pour l'un des deux; en second lieu, quoiqu'il soit vrai que le sourd-muet puisse manifester sa volonté et son consentement par des signes, pour les choses qui sont

à sa portée et à sa convenance, je ne pense pas qu'il sente tout aussi bien le but moral de la chose à laquelle il a consenti; de sorte que je ne puis que louer la loi romaine, maintenue par Justinien, qui avait assimilé les sourds-muets aux interdits, d'autant plus qu'alors ils ne recevaient encore aucune éducation spéciale, cette infirmité n'ayant reçu un adoucissement que de nos institutions modernes.

En général, les médecins préjugeront d'autant moins la liberté du consentement, que l'individu se sera trouvé dans un état où le cerveau était affecté : ainsi, dans toutes les maladies de ce viscère, dans tous les cas de compression traumatique ou autre, dans un état de narcotisme ou d'ivresse, quelle qu'en ait été la cause, la liberté du consentement est absolument inadmissible; ces cas s'appliquent et à la démence sénile et aux mariages dits *in extremis :* pour les justifier, lorsque leur légitimité est contestée, il faut nécessairement prouver que la maladie a laissé le malade sain d'esprit, et absolument maître de sa volonté.

Erreur dans la personne. C'est bien ici le cas de faire au mariage, comme contrat, l'application de cette autre disposition de la loi, qui dit que l'*erreur n'est une cause de nullité, que lorsqu'elle tombe sur la substance même qui en est l'objet, ou sur la personne qui est la cause principale de la convention* (*Code civil*, §. 1109 et 1110). Quel est, en effet, l'objet du mariage? L'union des sexes, d'où découle l'espoir d'avoir des enfans et d'augmenter sa félicité : or, n'y a-t-il pas *erreur* sur la substance même du contrat, *erreur sur la personne cause principale de la convention*, lorsque, au lieu de ce surcroît de bonheur que l'on croyait trouver avec la personne qu'on épouse, on ne rencontre qu'un sexe incertain, qu'impuissance, que stérilité, que maladies dégoûtantes, propres à couvrir une vie entière de calamités? Je ne ferai pas à ceux qui ont porté la loi l'injure de croire qu'ils n'ont entendu, par erreur dans la personne, que le défaut d'identité : il est arrivé, en effet, qu'on a substitué, dans l'obscurité d'une chapelle, un autre individu à l'époux promis, ce qui a fait prendre la mesure de prescrire la publicité et le grand jour; mais ces accidens sont rares et ne se voient plus guère que dans les comédies, tandis que les autres sont trés-fréquens avec nos mariages de *convenance*, où l'on s'épouse sans s'être connu; se fût-on même fréquenté, les motifs de nullité dont je vais parler ont dû rester mystère jusqu'au lit nuptial : et certes ce serait la plus grande injustice d'être puni pour une ignorance commandée par la morale; mais je me trouve d'accord avec tous les jurisconsultes anciens et modernes, qui ont

placé l'une et l'autre *erreur dans la personne*, au même niveau.

Sexe incertain. Quoiqu'on doive mettre au rang des fables les exemples d'*androgynisme* réel, rapportés par les anciens, surtout dans la race humaine, il n'en est pas moins vrai qu'il est grand nombre de jeux de nature, de monstruosités dans les parties de la génération, qui ont donné lieu, et qui peuvent encore le donner, aux erreurs les plus grossières, de manière qu'une fille se trouve mariée à une autre fille, un homme à un autre homme (*Voyez* le premier volume des *Voyages de Montaigne*, le *Recueil d'observat. chirurgic. de Saviard*, ch. xv; un des premiers volumes du *Journ. génér. de méd*; le tome xxie de ce Dictionaire, au mot *hermaphrodisme*, etc.); l'erreur ne pourrait plus subsister aujourd'hui qu'autant qu'on le voudrait, ou que les prétendus époux seraient assez niais pour ne pas s'en douter; car il est facile, par un examen attentif de l'état extérieur des parties de la génération, et par celui de toute la surface du corps, des habitudes, des goûts, des propensions, etc., de juger, par exemple, à l'existence des testicules, au lieu d'ouverture du canal de l'urètre, etc., que l'hermaphrodite apparent est un mâle; à l'existence du vagin, à celle des règles, etc., qu'il appartient au sexe féminin; excepté peut-être dans l'hermaphrodisme neutre, avec conformation sexuelle mixte, pareille à celle de certains taureaux, que les Anglais appellent *free-martins*, si pourtant cette monstruosité a jamais existé dans l'espèce humaine. L'hermaphrodite apparent se trouvât-il même d'un sexe différent de celui de l'autre époux, l'intégrité et la bonne conformation des organes étant absolument nécessaires au but du mariage, il est évident que non-seulement on ne devrait pas le permettre, lorsque cet état est connu, mais encore qu'on doit le regarder comme non avenu, s'il est prouvé que ce but ne puisse être rempli, à cause d'une trop grande irrégularité. Cette mesure est d'autant plus de rigueur chez les femmes, que celles-ci, outre leur aptitude à l'exercice de l'acte générateur, sont encore destinées à remplir la série des fonctions dont se composent la gestation et l'enfantement. A plus forte raison, le mariage sera-t-il nul par le fait, dans le cas d'hermaphrodisme neutre, avec absence de sexe, ou même avec conformation sexuelle mixte, s'il en existe; et il est bien évident qu'il ne saurait y avoir de prescription pour cette nullité, à quelque époque qu'on en fasse la demande. On ne doit pas confondre avec les monstruosités le simple retard extraordinaire des signes de virilité, dont j'ai pu moi-même voir divers exemples aux époques des conscriptions, et durant lequel la nature, comme incertaine,

laisse des mœurs mixtes aux individus. M. Werbe a communiqué, en 1815, à la Société de médecine de Paris, le cas remarquable d'un individu réputé du sexe féminin pendant vingt-deux ans, rendu à l'état viril par la descente des testicules dans de prétendues grandes lèvres, qui n'étaient autre chose que les bourses, comme cela a lieu dans tous les cas analogues, avec défaut de verge, et seulement un petit bouton par lequel se terminait le canal de l'urètre. Cette conformation imparfaite exclut évidemment du mariage celui qui la porte, tandis qu'au contraire la verge étant bien conformée, l'absence seule des testicules, sans cicatrice au scrotum, ne saurait être un motif de nullité de mariage, surtout si l'époux est encore jeune.

Impuissance de l'acte générateur chez l'homme. Il n'était point question de nullité de mariage dans les lois de *Moïse* et de *Numa*, mais seulement de répudiation et de divorce : par ce dernier, les époux pouvaient laisser ignorer à la société les motifs de leur séparation, et couvrir la honte de l'impuissance ; mais sous la loi des chrétiens, le mariage étant indissoluble de sa nature, l'homme et la femme ne peuvent plus se séparer qu'en prouvant qu'il n'y en avait entre eux que le simulacre, et que la loi et la religion n'avaient pu éterniser des nœuds que la nature ne leur avait pas donné le pouvoir de former. Telle est l'origine de toutes les accusations d'impuissance. Justinien, qui proscrivit le premier le divorce, est aussi le premier qui ait promulgué des lois sur l'impuissance, lois successivement adoptées par l'église, d'après le principe incontestable, qu'il n'y a pas eu mariage, puisqu'il n'avait pu être rempli.

Ces dispositions formaient en cette matière le droit civil des Français, jusqu'à l'époque de l'assemblée constituante, et nous avons grand nombre d'arrêts de parlemens qui ont admis la fin d'impuissance, même après huit, onze, douze et quatorze années de mariage ; je dis grand nombre, car les dernières années de sessions de ces cours, furent employées en grande partie à des procès de cette nature, dont il y avait comme une épidémie, et rien n'était plus scandaleux que la répétition et la divulgation de ces causes obscènes. Voulant mettre un terme à ce débordement de mœurs, autant occasioné par la nature forcée des lois, que par les égaremens sans nombre de l'esprit et du cœur, l'assemblée nationale rétablit le divorce en 1790, et permit aux époux à qui la vie commune était devenue à charge, de se séparer sans alléguer au public d'autre motif que celui de l'*incompatibilité d'humeur*. Cette mesure, sage en principe, mit fin aux accusations d'impuissance et d'adultère, et on n'en entendit plus parler, jusqu'à la promulgation du

Code de 1810, par lequel le divorce avait déjà été beaucoup restreint : enfin, en 1817, on revint aux lois canoniques ; le divorce fut de nouveau entièrement aboli, et remplacé par la séparation simple, qui porte avec elle défense de se remarier. Nous voilà par conséquent rendus à la législation qui régissait la France avant 1790, et qui prononçait la nullité d'un mariage dans lequel l'impuissance de l'un des époux était prouvée, mais sous la condition qu'elle avait déjà existé avant le mariage, qu'elle n'était pas survenue depuis, et qu'il était impossible d'y remédier ; car, si cette possibilité était reconnue, au moyen d'une opération quelconque, sans compromettre la vie de l'individu, la fin d'impuissance n'était pas admise. L'on voit par là que l'abolition du divorce rend aussi à ces questions médico-légales tout leur intérêt primitif.

Cet état, chez l'homme, se divise en impuissance absolue, perpétuelle, incurable, et en impuissance relative, susceptible de guérison, accidentelle, temporaire : les trois premières seulement sont des motifs d'annuller un mariage, et les quatre autres peuvent donner lieu à un déni de paternité ; nous n'en parlerons pas ici. *Voyez* LÉGITIME.

Les cas suivans produisent de fait l'impuissance absolue, incurable, ou du moins sont des motifs de dissolution de mariage, soit par l'imperfection qu'ils apportent à l'acte générateur, soit par la stérilité qui les accompagne, savoir : défaut de verge, ou verge trop courte, comme dans le cas cité plus haut ; défaut d'urètre, soit par l'extroversion de la vessie dans laquelle manque la partie antérieure de cet organe, et les uretères s'ouvrent audessous du nombril, comme dans un cas qui existe en ce moment à Strasbourg, soit par tel autre défaut de conformation ; erreur de lieu dans l'ouverture de l'urètre, produisant ce qu'on a nommé *hypospadias*, *épispadias* ou *anaspadias*.

Les sujets atteints de ce vice de conformation pourraient peut-être procréer, s'il est vrai qu'il n'est pas nécessaire que le jet séminal atteigne l'orifice utérin, et qu'il suffise que la liqueur arrive dans le vagin, pourvu que le sperme sorte en ligne horizontale ; ce qu'on peut vérifier en examinant dans quelle direction l'urine s'écoule : ainsi, Schweikard parle d'un homme âgé de quarante-neuf ans, qui avait passé pour fille, qui avait la verge imperforée, et chez lequel l'orifice urétral s'ouvrait à sa racine, à la face antérieure et supérieure des testicules, par une ouverture ovale, saillante, se dirigeant horizontalement, et de laquelle l'urine et la liqueur spermatique suivaient, en sortant, la ligne horizontale de la verge, et venaient jaillir à la face antérieure du gland. On lui permit, dit l'auteur, de se marier, et il eut, outre une fille procréée

avant le mariage, deux autres filles bien conformées (*Journal de Hufeland*, tom. XVII, n°. 18. Berlin, 1803). On peut ajouter à ce récit un autre plus extraordinaire encore, fait par Hunter, à la Société royale de Londres, en 1815, si je ne me trompe sur la date, d'un homme pareillement conformé, à qui ce médecin conseilla de recevoir le sperme tout chaud au moment de l'éjaculation, et de l'injecter par une seringue; ce qui réussit à merveille. Ces exceptions, si elles ont effectivement lieu, n'infirment pas la règle générale, et je pense que sous tous les rapports, de pareilles conformations doivent faire exclure du mariage, et en autoriser la dissolution, lorsque la femme accuse son époux d'impuissance.

Le canal de l'urètre à découvert comme une gouttière, ainsi que je l'ai rencontré chez un jeune soldat; ce qui lui rendait le pénis exigu et imparfait, et ce qui faisait déverser l'urine et la semence dans l'éjaculation; la contracture de la verge permanente, effet de la brièveté congénitale du canal de l'urètre; l'obliquité, la tortuosité, la paralysie, les dégénérescences de cet organe; le gland amputé; l'impossibilité d'éjaculer par la déviation des conduits à ce destinés; la perte des testicules par suite de la castration; des défauts notables dans leur nombre, leur volume et leur conformation; la fonte absolue de ces organes, dont j'ai vu plusieurs exemples parmi les jeunes recrues, dans les hôpitaux militaires; les tumeurs congéniales monstrueuses.

L'impuissance amène nécessairement la stérilité, ainsi que nous l'avons déjà dit; mais il faut convenir que cette imperfection a très-souvent lieu, malgré toutes les conditions les plus favorables à l'acte générateur; ce qui est commun aux deux sexes : on voit des époux qui n'ont jamais pu être pères avec une femme qui avait donné des preuves de sa fécondité à un premier mari, le devenir avec une seconde femme : ces phénomènes s'enveloppent d'une obscurité à laquelle les médecins ne peuvent rien; ils ne sauraient être un motif de cassation de mariage, parce qu'il reste toujours la présomption que le temps amènera un changement; cependant, des raisons d'état ont pu rendre quelquefois cette stérilité sans cause apparente, une raison pour convoler à de nouvelles noces.

Impuissance chez la femme. Elle est divisée, dans ce sexe, comme chez l'homme, en perpétuelle et incurable, et en temporaire et guérissable; dans la première, dont je parlerai uniquement pour les raisons spécifiées plus haut, sont renfermés : 1°. Le défaut de vagin, et l'imperforation de la vulve; tels sont les deux cas observés, l'un par Dehaen, et l'autre, en dernier lieu, par M. Fréteau, chirurgien à Nantes, de filles absolument imperforées, dans lesquelles le vagin manquait,

et l'utérus se trouvait dans un espace triangulaire entre le rectum et la vessie; l'incision que fit pratiquer Dehaen, dans le premier cas, pénétra dans la vessie, et la malade en mourut; dans celui rapporté par M. Fréteau, l'incision pénétra également dans la vessie, la demoiselle n'en mourut pas, et le sang des règles coula périodiquement avec les urines.

2°. Le vagin existant, mais étant entièrement imperforé, comme dans le cas de la femme La Hure, du faubourg du Temple à Paris, visitée et opérée inutilement le 6 août 1734, par le chirurgien Dejours, revisitée, en 1742, par Levret et Saumet, puis par Ferrin, Petit et Morand, morte à Lyon, dix ans après, dont l'autopsie cadavérique fit voir le vagin et la matrice ne formant qu'une substance dure, compacte et sans cavité, qui n'auraient par conséquent été susceptibles d'aucune opération capable de rendre cette femme propre à la génération (*Causes Célèbres*, tom. VII et X, 20e cause).

3°. Le trop grand rapprochement des os du bassin, et le resserrement insurmontable des parties molles; 4°. la terminaison du vagin en cul-de-sac borgne, et l'absence de l'utérus, dont Morgani et d'autres auteurs d'anatomie pathologique ont fourni des exemples; 5°. au contraire, la matrice et le vagin doubles, sur lesquels Enseilmann, professeur d'anatomie à l'ancienne Faculté de Strasbourg, a publié une dissertation, en 1750, et dont nous avons un exemple très-bien conservé dans l'esprit de vin, dans le Musée de la Faculté actuelle; 6°. la communication fistuleuse du vagin avec la vessie ou avec le rectum, dont j'ai rapporté ailleurs deux observations; 7°. la chute irréductible et considérable du vagin ou de la matrice, et le renversement complet de cette dernière.

On doit ranger au nombre des impuissances temporaires et guérissables les cas suivans, savoir: l'hymen imperforé; le vagin étroit naturellement, ou par suite de maladies; les hernies et renversemens réductibles; les tumeurs qui ne sont pas de mauvaise nature, qui sont accessibles à la main, et dont la racine peut être entièrement emportée; les pertes de sang et la leucorrhée, qui ne tiennent pas à un vice insurmontable.

Sans être impuissante, une femme peut être stérile, ce qui, dans certaines circonstances, est une cause de dissolution de mariage. Plusieurs des causes de la stérilité, chez la femme, sont connues maintenant, et plusieurs autres ne le sont pas: elles seront une raison positive ou négative de dissolution ou de nullité, suivant qu'elles seront accessibles ou non aux secours de l'art, le défaut absolu de menstruation en a toujours été regardé comme une des principales; cependant l'on ne doit pas ignorer qu'il suffit d'une première menstruation pour rendre la femme féconde, et qu'il est des exemples de femmes qui

n'ont jamais été réglées, et qui pourtant ont été mères. Viennent ensuite, d'après l'observation, l'élévation, le deuxième et le troisième degré de descente de l'utérus, l'inclinaison et le renversement de cet organe, la présence de corps étrangers, la solution de continuité, l'inflammation chronique du même viscère, son état d'atonie ou d'excitation trop grandes, de spasme; ces dernières causes sont plus présumables que faciles à caractériser. MM. Dévées et Denman ont cru aussi avoir remarqué une membrane qui obstrue quelquefois l'orifice utérin, et dont la chute rend à la femme sa fécondité. Plusieurs de ces maladies disparaissent quelquefois par le temps, d'autres ont besoin des secours de l'art, qui offre plus ou moins de ressources, suivant leurs différens degrés; mais, en général, dans les questions de simple stérilité, le médecin est moins sûr de son diagnostic, et il est moins en état de porter un jugement décisif, que dans celles d'impuissance pour l'acte générateur.

Maladies qui peuvent entraîner la nullité du mariage. Ce sont les mêmes que celles que nous avons dit devoir former opposition au mariage, et qui n'auraient pas été connues avant sa célébration, telles que l'épilepsie, la manie, l'ozène et autres puanteurs, la syphilis, etc. Du côté de la femme, les indurations, le cancer et les ulcères de l'utérus, les pertes utérines considérables, en rouge ou en blanc, les polypes de la matrice et du vagin. Il est vrai que, depuis Levret, la plupart de ces productions morbeuses sont accessibles aux secours de l'art; mais, comme elles sont sujettes à revenir, elles n'en annoncent pas moins une diathèse générale, et une aptitude des tissus muqueux à dégénérer; ce qui devient une source d'hémorragies fréquentes, et d'un état continuel de souffrance, qui mettent obstacle au but du mariage, et qui devraient empêcher les filles et les veuves atteintes de ces maladies, de le contracter.

Les dispositions des lois, à l'égard des maladies comme fins de nullité, et qui me paraissent très-équitables, sont, que les médecins doivent établir dans leurs rapports : 1°. que ces maladies existaient déjà avant le mariage, car la simple prédisposition ne suffirait pas; 2°. qu'elles sont incurables. En effet, l'union conjugale étant principalement instituée pour s'entre-aider réciproquement, et pour supporter avec plus de facilité les peines de la vie, dont les maladies font une grande partie, il y aurait de l'inhumanité, et ce serait aller directement contre l'esprit de l'institution, que de chercher à abandonner un époux pour des infirmités nées pendant le mariage, ou dont on peut obtenir la guérison par les soins réunis de l'amitié et des lumières de la médecine.

§. II. *Cas de divorce ou de séparation de corps.* Quelles

qu'aient été les heureuses dispositions physiques et morales sous lesquelles l'hymen a été célébré, il est dans le cœur humain de s'ennuyer du bonheur même, et d'aimer à changer de situation; il est des vices qui restent d'abord cachés, et qui, se mettant en évidence aussitôt que s'usent les ressorts qui les comprimaient, font de la vie commune un véritable enfer : il a donc fallu, de tous les temps, pourvoir à ces événemens; ce qui avait fait établir le divorce et la répudiation, auxquels Justinien substitua *la séparation de corps*. Les lois à cet égard furent tantôt favorables aux femmes et tantôt aux hommes, suivant l'influence que les premières exercèrent dans leur rédaction. L'empereur que je viens de nommer, inspiré par son épouse Théodora, qui eut une si grande part dans le gouvernement, admit trois sortes d'excès pour causes de séparation d'une femme d'avec son mari; ceux d'un mari dépravé, qui lui-même profane la couche nuptiale, et qui introduit le libertinage dans sa maison; ceux d'un mari furieux, qui, par ses sévices et ses mauvais traitemens, met la vie de sa femme en danger; ceux d'un mari diffamateur, qui, par une accusation calomnieuse d'adultère, a déshonoré publiquement son épouse. Pour ce qui regarde les maris, il leur laissa le droit de répudiation pour cause d'adultère, qui, par la loi 26 du Digeste, fut déclaré un crime public, lorsque le mari y participait. On se régla, dans la suite, pour la mesure des sévices et des mauvais traitemens devant exiger la séparation, sur la naissance, la fortune et l'éducation des parties; et quant à l'adultère, il fut si difficile de le prouver, et si dangereux de tenter cette preuve, que tous maris y avaient renoncé.

Les causes déterminées du divorce, établies par le Code civil, et qui le sont devenues de la séparation qu'on lui a substituée, sont l'adultère de la femme, et l'adultère du mari qui aura tenu sa concubine dans la maison commune; les excès, sévices ou injures graves de l'un des époux envers l'autre; la condamnation de l'un des époux à une peine infamante (*Code civil*, §. 229 et suiv.). De ces quatre chefs, la médecine légale peut intervenir dans les deux premiers : dans l'adultère, car rien ne le prouve davantage que la déclaration de la maturité d'un enfant dont le père avait pourtant été absent pendant les quatre à cinq premiers mois, depuis l'époque présumée de la conception; dans les sévices ou injures graves. Ici, on peut demander si la maladie vénérienne et autres vices dangereux pour la santé et la vie de l'un des époux, et pour celle des enfans à naître, qui ne se trouvent pas classés dans l'ordre des maux fortuits pour lesquels les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance, doivent être compris parmi les excès, sévices ou injures graves?

Pour moi, je ne saurais trouver d'injure plus grave, qui mérite le plus la peine de la séparation, que celle de porter dans le sein d'un époux vertueux le poison qu'on a été chercher dans une union criminelle; pourtant, la question a été jugée par les tribunaux, tantôt d'une manière et tantôt d'une autre. Au cas que les médecins soient consultés, ils auront à examiner, 1°. si la maladie dont on se plaint est réellement la syphilis; 2°. de quel côté l'infection a commencé. Ce n'est que d'après un examen attentif qu'on doit résoudre affirmativement la première question, après s'être rappelé que Celse a décrit des affections des parties génitales déjà très-analogues à notre mal vénérien, et que les dartres, la goutte, le rhumatisme même, produisent des écoulemens séreux, des ulcères phagédéniques, et autres symptômes qui simulent la syphilis, comme on en voit des exemples dans les ouvrages de Lorry, de Musgrave, de Barthez, etc. Quant à la seconde question, qui donne souvent lieu à de grandes contestations, les époux s'accusant réciproquement, on cherchera à la résoudre d'après le degré de la maladie et les lieux qu'elle a occupés primitivement; c'est-à-dire, d'après la contemplation des symptômes consécutifs de la syphilis dans les deux sujets.

Telles sont les questions principales sur le mariage, que je n'ai dû traiter ici que sommairement, le lecteur pouvant trouver de plus grands développemens, soit dans mon ouvrage de Médecine légale, soit dans ceux qui lui sont postérieurs.

(FODÉRÉ)

MARIE (EAUX MINÉRALES DE SAINTE-), canton situé au pied d'une montagne, à une lieue S. de Saint-Bertrand, et à côté de la grande route qui conduit à Bagnères de Luchon, dont elle est peu éloignée. L'air de ce lieu est pur, le site agréable; on s'y procure facilement ce qui est nécessaire à la vie. L'édifice thermal élevé depuis quelques années, offre des baignoires fort commodes.

Sources. Il y a quatre sources minérales où l'on arrive par deux chemins, dont l'un touche à la commune de Bagiri, et l'autre à celle de Salechan. Les deux sources connues sous le nom de *grande source* et de *source noire* sont renfermées dans le bâtiment thermal; les deux autres en sont éloignées de quelques pas, et se trouvent à côté du chemin. Ces quatre sources ne tarissent jamais; les pluies et la sécheresse ne leur font éprouver aucune altération. Toutes ayant présenté les mêmes phénomènes par les réactifs, M. Save a donné la préférence à l'eau de la grande source pour les expériences que nous allons indiquer.

Propriétés physiques. L'eau de la grande source est parfaitement limpide, inodore; sa saveur est d'abord douceâtre, puis

amère; le thermomètre de Réaumur marquant 20° pour la température de l'atmosphère a été plongé dans un vaisseau qui recevait l'eau de la source; une heure après on l'a retiré, et on a vu que le mercure était descendu jusqu'à 14°. L'aréomètre s'y tient élevé d'un demi degré.

Analyse chimique. Il résulte des expériences de M. Save que dix livres d'eau de Sainte-Marie contiennent : sulfate de chaux, un gros soixante-quatre grains; sulfate de magnésie, cinquante grains; carbonate de magnésie, deux grains; carbonate de chaux, trente-quatre grains; acide carbonique, trente grains.

Propriétés médicales. Depuis environ quatre-vingts ans, les eaux de Sainte-Marie sont connues comme médicamenteuses par les habitans. Les médecins du pays les prescrivent avec succès dans les embarras des viscères, les éphélides hépatiques, les maladies de la peau, les longues convalescences, les maladies nerveuses et le dérangement des flux hémorroïdal et menstruel.

On emploie ces eaux en boisson à la dose d'une ou deux pintes par jour. On s'en sert en bains.

MÉMOIRE sur l'analyse et les propriétés des eaux minérales de Sainte-Marie, par M. Save, pharmacien à Saint-Plancard (*Bulletin de pharmacie*, juillet 1812, pag. 289. (M. P.)

MARIN, *nauta*, du latin *mare*, homme qui va sur mer, ou qui est attaché à la marine.

Cette expression est générique, et s'applique aux marins de toutes les classes, comme le mot soldat aux militaires de tous grades.

Le marin diffère essentiellement du marinier, en ce que celui-ci ne navigue que sur les rivières; c'est ce qu'on appelle le marin d'eau douce. On se sert pourtant de ce mot, dans la marine militaire, pour désigner ceux qui, sur les vaisseaux, remplissent les fonctions de sous-officiers, et que l'on appelle officiers mariniers.

A l'article *hydrographie médicale*, j'ai présenté les principaux traits du caractère du marin; mais pour faire connaître les grandes qualités que doit réunir l'officier qui commande un vaisseau ou une escadre, il faut voir le beau portrait qu'en a fait Thomas, et dont le célèbre Duguay-Trouin lui a fourni le modèle.

« Qu'est-ce qu'un homme de mer? C'est un homme qui, placé sur un élément orageux où il a des ennemis à combattre, doit mettre toute la nature d'intelligence avec lui-même; connaître toutes les qualités du navire qu'il monte; en saisir d'un coup-d'œil toutes les parties; leur commander comme l'ame

commande au corps, avec le même empire et la même rapidité; distinguer la direction réelle des vents, de leur direction apparente; diminuer ou augmenter à son gré leur impulsion; tirer de la même force des effets tout contraires; se rendre maître de l'agitation des vagues, ou même la faire concourir à la victoire, enchaîner l'inconstance de tant de causes différentes, de la combinaison desquelles résulte le succès; enfin, calculer les probabilités et maîtriser les hasards : tel est l'art de l'homme de mer.

« La nature, sans doute, contribue à le former, elle lui donne le génie des détails, ce coup d'œil qui saisit les rapports, cet instinct sûr et prompt qui décide tandis que la raison balance, et ce courage qui agit quand la prudence délibère. Mais la nature ne fait que commencer l'ouvrage, c'est à l'homme à l'achever. Il faut qu'il ajoute les connaissances aux talens. Où les prendra-t-il? Sera-ce au milieu de la pompe des cours, parmi les voluptés des villes, dans l'oisiveté des ports? Non : ce sera parmi les travaux, les dangers et les épreuves de la mer.

« Si jamais l'homme eut occasion de déployer cet instinct de courage que lui donne la nature, c'est dans les combats qui se livrent sur mer. Les batailles de terre présentent, à la vérité, un spectacle terrible; mais du moins le sol qui porte les combattans ne menace point de s'entr'ouvrir sous leurs pas; l'air qui les environne n'est pas leur ennemi, et les laisse diriger leurs mouvemens à leur gré; la terre entière leur est ouverte pour échapper au danger. Dans les combats de mer, les élémens, principes de la vie, deviennent tous les ministres de la mort. L'eau n'offre que de vastes abîmes, dont la surface, balancée par d'éternelles secousses, est toujours prête à s'ouvrir. L'air, agité par les vents, produit les orages, trompe les efforts de l'homme, et le précipite au devant de la mort qu'il veut éviter. Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux, et réunit la double horreur d'un naufrage et d'un embrasement. La terre, reculée à une distance immense, refuse son asile; sa proximité même est dangereuse, et le refuge est souvent un écueil. L'homme isolé et séparé du monde entier, est resserré dans une prison étroite, d'où il ne peut sortir, tandis que la mort y entre de tous côtés. Mais, parmi ces horreurs, il trouve quelque chose de plus terrible pour lui, c'est l'homme son semblable, qui, armé de fer, et mêlant l'art à la fureur, l'approche, le joint, le combat, lutte contre lui sur ce vaste tombeau, et unit les efforts de sa rage à celle de l'eau, des vents et du feu. »

Sous le rapport de la santé des marins, *Voyez* ATMOSPHÈRE MARITIME, EAU DE MER, HAMAC, HYDROGRAPHIE, MAL DE MER, NAVIGATION, etc. (KERAUDREN)

MARISQUE, s. m., *marisca*, espèce de grosse figue sans goût. Tumeur ou excroissance charnue, molle, fongueuse, indolente, ressemblant à une figue, qui vient au fondement, au périnée et à la partie interne et supérieure des cuisses chez les femmes. Ces tumeurs sont ordinairement un signe de la syphilis; elles sont indolentes et sans inflammation, mais lorsqu'elles sont irritées par le tiraillement et la pression, elles s'enflamment quelquefois et peuvent passer à l'état carcinomateux. Astruc attribue ces tumeurs à une tuméfaction des cryptes muqueux destinés à lubrifier le pourtour de l'anus; nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'en disséquer, et nous avons toujours observé qu'elles étaient formées par un tissu fibro-celluleux. Lorsque les marisques sont de nature vénérienne, ce que l'on reconnaît aux circonstances commémoratives, aux signes concomitans, il ne faut s'en occuper que lorsque le traitement mercuriel approche de sa fin; quelquefois même elles se flétrissent et tombent spontanément. Quand cette terminaison heureuse n'a point lieu, et quand leur nombre gêne l'excrétion des matières fécales, on peut les détruire en les fomentant avec la liqueur suivante que conseille Plenck: prenez alcool de vin et vinaigre distillé, de chaque demi-once; muriate suroxigéné de mercure, un demi-gros; alun, camphre, sucre, de chaque demi-gros; mêlez. On en touche les marisques deux ou trois fois le jour avec un pinceau. Quand elles résistent à ce moyen, on a recours à la poudre de sabine, ou mieux encore à l'instrument tranchant, le bistouri ou les ciseaux; la section faite, on cautérise la surface saignante avec la pierre infernale (nitrate d'argent fondu).

On a quelquefois confondu les marisques avec les hémorroïdes: les premières sont globuleuses, granulées, tenant par un petit pédicule au bord de l'anus; les hémorroïdes, au contraire, ont toujours une base large, profonde, sortant plus ou moins du fondement. Cullen et M. Montègre ont donné le nom de *marisques* à certaines tumeurs hémorroïdales; on peut consulter à ce sujet l'article HÉMORROÏDE, inséré dans ce Dictionaire, t. XX, p. 465: *Voyez* aussi EXCROISSANCE VÉNÉRIENNE, VÉGÉTATION. (M. P.)

MARJOLAINE, s. f., *origanum majoranoïdes*, Willd.; *majorana vel sampsucus*, Offic.: plante de la famille naturelle des labiées, et de la didynamie gymnospermie de Linné. Sa racine est vivace, fibreuse; elle donne naissance à plusieurs tiges un peu ligneuses, tétragones, hautes de six à dix pouces, garnies de feuilles ovales, pétiolées, opposées, cotonneuses et blanchâtres. Ses fleurs sont blanches, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en épis quadrangulaires, garnis de bractées imbriquées. Ces fleurs sont composées d'un calice mono-

phylle, tubulé; d'une corolle à deux lèvres, dont la supérieure échancrée, et l'inférieure à trois lobes presque égaux; de quatre étamines didynames, et d'un ovaire surmonté d'un style à stigmate bifide. Le fruit est formé par quatre graines placées au fond du calice. Cette plante est cultivée dans les jardins; on la dit originaire du midi de l'Europe.

La marjolaine a une odeur aromatique agréable; on l'emploie peu aujourd'hui en médecine, mais elle l'était beaucoup plus autrefois. Elle passait pour être très-efficace contre les maladies du cerveau, ce qui la faisait prescrire pour l'apoplexie, la paralysie, les vertiges, les étourdissemens, l'épilepsie. Comme susceptible de porter une action tonique sur le système nerveux en général, on la prescrivait aussi dans les affections de la poitrine et de la matrice qui reconnaissaient pour cause une débilité quelconque, afin de la faire servir à stimuler l'organe pulmonaire et celui de l'utérus. Ainsi on la conseillait dans les catarrhes chroniques, dans ceux des vieillards, dans la chlorose et la suppression des règles. Lorsque la marjolaine était usitée, c'était surtout en infusion théiforme qu'on l'administrait aux malades. L'abandon dans lequel elle est tombée n'a pour cause que l'introduction dans la matière médicale de nouvelles substances qui ont des propriétés analogues, car on doit la regarder comme ayant des vertus bien positives.

Dans les anciens formulaires, cette plante entrait dans un assez grand nombre de compositions pharmaceutiques. Elle faisait partie de toutes les poudres céphaliques que l'on composait jadis; on en retirait une huile essentielle; on en préparait une eau distillée, etc., etc.

Dans les pays du midi, on emploie assez fréquemment la marjolaine comme assaisonnement dans divers alimens. Elle facilite la digestion de ceux qui sont lourds et flatulens, comme les pois, les haricots. (LOISELEUR DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MARMARYGE, s. m., *marmaryga*, de μαρμαρυγὴ, splendeur; nom donné en plusieurs endroits des ouvrages d'Hippocrate, notamment dans les Prorrhétiques et les Pronostics, à une sorte de berlue scintillante, où l'œil croit voir des jets de lumière. (F. V. M.)

MARMELADE DE TRONCHIN; sorte d'électuaire dont la formule a été donnée par Tronchin, célèbre médecin praticien, qui l'employait beaucoup dans les cas où il voulait purger doucement, surtout dans les affections catarrhales. Ce médicament magistral est composé de manne en larmes, d'huile d'amandes douces, de pulpe de casse et de sirop de capillaire, aromatisés avec un peu d'eau de fleur d'orange ou d'esprit de citron.

Voici la manière de la préparer. On prend de chacune des

quatre premières substances deux onces. On piste la manne dans un mortier de marbre, en ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranger; on la pulpe ensuite à travers un tamis de crin renversé, pour que les morceaux trop gros ou étrangers restent sur le tamis; on remet la pulpe dans le mortier bien nettoyé; on y mêle cinq grains de gomme adragante en poudre; on fait un mucilage avec ce qui reste de deux gros d'eau de fleurs d'oranger qu'on aura préalablement pesés avant de pister. Alors on y incorpore la pulpe de casse, et successivement l'huile d'amandes douces et le sirop de capillaire.

Il résulte de ce mélange un électuaire mou, très-lisse, dont toutes les parties sont parfaitement unies au moyen du mucilage de la gomme, d'un goût sucré qui n'est pas désagréable. Mais ce médicament ne se conserve pas plus de deux jours en bon état; passé ce temps, il fermente et acquiert des qualités opposées à celles qu'on exige de lui.

On prend la marmelade de Tronchin, d'heure en heure, par cuillerée à café, en deux jours, dans les matinées seulement; elle opère ordinairement après la quatrième ou la cinquième cuillerée.

C'est un purgatif doux, qui agit en facilitant l'expectoration des crachats; on s'en servait beaucoup, il y a trente et quarante ans, à la fin des rhumes, des catarrhes, et dans la plupart des affections où on désirait purger sans irriter.

Nous donnons ici la prescription de la marmelade telle qu'on la trouve dans la Pharmacopée de Morelot. Dans le *Formulaire magistral* de M. Cadet, il indique la suivante: ℞ pulpe de casse, manne en larmes ãa ℥i; huile d'amandes douces, sirop de guimauve ãa ʒiv; eau de fleur d'oranger ʒij. Il me semble qu'en l'exécutant ainsi, ce médicament doit être trop consistant et à peine laxatif.

Ce composé porte quelquefois le nom de *marmelade de Fernel*, au dire de Desbois de Rochefort (*Matière médicale*, tom. II, pag. 347); je n'ai pu en trouver la formule dans les œuvres de ce grand médecin. (MÉRAT.)

MARMITE DE PAPIN, vase dont on se sert pour exposer à une très haute température des liquides, ou autres substances sans qu'ils puissent se vaporiser. C'est une espèce de cylindre creux en cuivre, dont le couvercle, retenu au moyen d'une vis de pression, ne permet pas aux substances vaporisées de s'échapper. Cet appareil sert en physique dans plusieurs expériences, notamment dans la vaporisation de l'eau qui y acquiert jusqu'à quatre cents degrés de chaleur. Il est l'origine des pompes à feu et des machines à vapeur. On se sert de la marmite de Papin pour retirer des os, même secs, la gélatine

qu'ils contiennent, et qui est très-convenable pour en faire du bouillon.

La *marmite américaine* est un autre appareil qui consiste en un vase de faïence percé de trous, et porté sur des pieds de plusieurs pouces de hauteur, qu'on place sur l'eau en ébullition d'une chaudière. On cuit de cette manière des légumes, qu'on a mis dans ce vase perforé, d'une manière très-commode avec épargne de feu, d'eau et de temps, outre que les légumes se conservent très-chauds, ne s'imbibent pas de l'eau de cuisson, ce qui leur ôtait une partie de leur saveur. L'eau la plus séléniteuse convient pour faire cuire les légumes à la vapeur. Cette marmite mériterait d'être employée dans tous les ménages de France, comme elle l'est en Angleterre et dans l'Amérique septentrionale. (F. V. M.)

MARNESSE (eaux minérales de); village ou hameau, à une lieue d'Attancourt. La source est située près du village dans un bois qui porte le même nom. L'eau minérale ne diffère essentiellement de celle d'Attancourt qu'en ce qu'elle est moins ferrugineuse et qu'elle conserve plus longtemps sa saveur. Navier dit ces eaux propres à guérir la fièvre, les affections hypocondriaques, les obstructions et les coliques néphrétiques.

LETTRE sur les eaux minérales de la Champagne (*Nature considérée*, t. I, p. 120; 1772). Il y a une notice des eaux de Marnesse, par M. Navier.

LETTRE sur les eaux minérales de Marnesse (*Nature considérée*, tome, IV, pag. 110; 1774). (M. P.)

MAROUTE, s. f., *anthemis cotula*, Lin., *cotula fœtida*, offic., plante de la famille naturelle des radiées, et de la syngénésie polygamie superflue de Linné. Sa racine fibreuse, annuelle, produit une tige rameuse, étalée, haute d'un à deux pieds, garnie de feuilles deux fois ailées, à découpures menues; ses fleurs, disposées à l'extrémité des rameaux, sont composées d'un calice commun formé d'écailles linéaires, serrées, imbriquées; de demi-fleurons femelles, de couleur blanche, rangés à la circonférence, et de fleurons hermaphrodites de couleur jaune, formant le disque.

La maroute est commune dans les champs et sur le bord des chemins, elle a une saveur amère et une odeur forte assez désagréable. Elle agit en général comme tonique, et elle paraît surtout être susceptible de porter son action stimulante sur le système génital de la femme. Cette considération la fait principalement employer dans la chlorose, la suppression des menstrues et des lochies, dans les affections hystériques, toutes les fois que ces maladies sont causées par la faiblesse. La maroute a aussi été employée plusieurs fois avec avantage dans les fièvres intermittentes, dans les affections vermineuses;

mais à cause de son odeur désagréable, on lui préfère le plus souvent la camomille romaine. On fait prendre la maroute soit en nature et en poudre, à la dose de demi-gros à deux gros, soit en infusion théiforme, depuis une pincée jusqu'à une poignée, dans une à deux livres d'eau. Pour les maladies de la matrice, c'est surtout en lavemens qu'elle peut être utile. *Voyez* CAMOMILLE PUANTE.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MARRONNIER D'INDE, s. m., *æsculus hippocastanum*, Lin.; heptandrie-monogynie, Lin.; famille des acérinées, Juss.

Le nom d'*hippocastanum*, donné par Tournefort à cet arbre, et qui signifie châtaigne de cheval, est la traduction de celui qu'il porte en Turquie. Les anciens appelaient *æsculus* ou *esculus*, d'*esca*, nourriture, une espèce de chêne dont les glands sont doux et bons à manger. On ne voit pas trop pourquoi Linné a transporté ce nom à un arbre dont le fruit, à cause de son amertume, ne peut servir d'aliment aux hommes. Il doit son nom français à la ressemblance de ses semences avec celles du châtaignier cultivé, qu'on appelle marrons; mais ce nom contient une erreur, puisque cet arbre ne vient point de l'Inde.

Le marronnier présente pour caractères génériques un calice monophylle à cinq dents; cinq pétales inégaux, rétrécis en onglet; sept étamines à filets arqués; un ovaire simple, supère, portant un style et un stigmate uniques. Le fruit consiste en une capsule arrondie à trois valves, et à trois loges dispermes, mais le plus souvent la plupart des semences avortent, et il ne s'en développe qu'une ou deux dans chaque capsule.

Le marronnier d'Inde croît promptement et s'élève à plus de soixante pieds. Ses feuilles opposées, formées de cinq ou sept folioles oblongues, inégales, pointues, dentées, digitées à l'extrémité d'un long pétiole, sont souvent larges de plus d'un pied. Elles naissent de bourgeons très-gros, et enduits d'un suc visqueux. Les fleurs blanches et marquées d'une tache rose sont disposées en thyrses redressés au sommet des rameaux. Les fruits ronds et presque gros comme le poing sont hérissés de pointes. Ils sont mûrs en septembre : l'arbre fleurit en mai.

Dans une variété la tige est moins élevée, moins rameuse, le feuillage moins épais. Les fleurs sont jaunâtres et le fruit presque sans épines.

Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle que ce bel arbre, qui ne paraît pas avoir été connu des anciens, passa des régions tempérées de l'Asie, d'où il est originaire, dans l'Europe où il est aujourd'hui naturalisé. On ne sait pas bien précisément l'année de son introduction. Le commentateur de

Dioscoride, Mathiole, le décrivit le premier d'après un rameau que lui avait envoyé de Constantinople Quakeibeen, médecin de l'ambassadeur Busbec, en 1588. Clusius en possédait à Vienne un individu, âgé de douze ans, qui ne donnait encore ni fleurs ni fruits. Le premier marronnier d'Inde qu'on vit à Paris y fut apporté de Constantinople par un nommé Bachelier, et planté au jardin de Soubise en 1615. Un second pied enrichit le Jardin du Roi en 1656. On rapporte à l'an 1633 l'introduction de cet arbre en Angleterre.

La beauté du marronnier ne tarda pas à le mettre en vogue, et il se répandit facilement en Europe. Bientôt on le vit dans tous les jardins, dans tous les parcs; il orna les places publiques; il s'aligna en longues avenues devant les châteaux antiques. Aucun de nos arbres ne pouvait lui être comparé. Son feuillage largement refendu et d'un beau vert, sur lequel se détachent si richement, au printemps, ses panaches de fleurs blanches et purpurines: sa cime qui s'élève majestueusement en pyramide; son ombrage épais et solennel, tout en lui excitait l'admiration. Mais, une fois devenu commun, l'habitude, qui fait perdre à tout de son prix, la chute trop prompte de ses feuilles, le peu d'utilité de son bois, même pour le chauffage, diminuèrent peu à peu l'enthousiasme; on finit enfin, comme cela arrive presque toujours, par ne pas même rendre justice à l'objet qu'on avait tant admiré, tant vanté.

Il était naturel de désirer qu'un aussi bel arbre que le marronnier, pût être aussi compté parmi les végétaux les plus utiles. On s'est efforcé d'en tirer parti sous divers rapports.

Zannichelli, apothicaire vénitien, préconisa le premier en 1753, l'écorce de marronnier, comme un fébrifuge puissant. Il la regardait comme analogue au quinquina par les principes qu'elle contient, ainsi que par sa couleur et sa saveur amère et astringente. Depuis Zannichelli, Leidenfrost, Peipers, Buchholz, Junghauss, Sabarot, Turra, Coste et Willemet, n'ont pas fait moins d'éloges de cette écorce : toutes les fièvres intermittentes, s'il faut les en croire, cèdent ordinairement à son efficacité. Mohringius cependant, dès les premiers temps où l'on essaya de mettre cette substance en vogue, et plus récemment Zulatti, ne partagèrent pas l'enthousiasme général, et déclarèrent qu'ils n'avaient pu, dans les essais qu'ils avaient tentés avec ce médicament, en obtenir les résultats avantageux annoncés par ses partisans.

Dans ces derniers temps, l'écorce de marronnier, toujours vantée par quelques hommes qui se préviennent facilement, a été l'objet d'expériences faites avec le plus grand soin à l'Hôtel-Dieu et dans les autres hôpitaux, dans les bureaux de bienfaisance et dans les prisons de Paris. La pharmacie centrale des

hôpitaux a préparé avec l'écorce du marronnier les mêmes médicamens qui se préparent avec le quinquina. Des malades ont été traités comparativement avec l'une et l'autre de ces écorces. Il résulte de ces expériences nombreuses, que, comme fébrifuge, l'écorce du marronnier ne jouit pas de propriétés supérieures à celles de la plupart de nos amers indigènes, tels que la camomille, l'absinthe, la petite centaurée.

Sans doute elle a pu, de même que ces plantes et les écorces de divers autres arbres de nos contrées, comme le putiet (*prunus padus*, Lin.), et surtout les saules, contribuer à la guérison de quelques fièvres intermittentes; mais elle ne suffit ordinairement que pour celles qui, telles que beaucoup de fièvres printannières, n'offrent aucun symptôme alarmant et s'arrêtent d'elles-mêmes au bout d'un certain nombre d'accès, par le seul effort de la nature. C'est dans de pareils cas, qui sont vraiment du domaine de la médecine expectante, que l'écorce du marronnier a paru produire de si heureux effets. On s'est pressé de lui attribuer des résultats où elle n'avait sûrement que peu de part, et de lui faire une réputation médicale qui n'a pu résister à l'épreuve d'une observation sévère et sans préjugé.

Dans les fièvres intermittentes, où des symptômes graves se manifestent, comme dans celles qu'on désigne sous le nom de pernicieuses, l'emploi de l'écorce de marronnier, de celle même de saule, qui paraît se rapprocher davantage des vertus du quinquina, ou de tout autre fébrifuge indigène, ne peut être qu'infiniment dangereuse, en faisant perdre un temps précieux. Le remède sûr est le seul que, dans de pareils cas, à moins d'impossibilité, il soit, suivant l'expression de Morton, *permis* et *décent* au médecin d'employer : *Nec licitum huc usque*, dit-il, *nec decorum duxi*, *exprimenti causâ*, *certo ac experto remedio*, *magis incertum et minus exploratum*, *præferre.* Il n'est point de praticien délicat qui ne pense absolument comme Morton à cet égard.

L'analyse chimique de l'écorce de marronnier faite avec toute la précision que les progrès de la science permettent aujourd'hui de mettre dans ces opérations, a démontré qu'il s'en faut beaucoup que cette substance soit, ainsi que le pensait Zannichelli, tout à fait analogue au quinquina par sa composition. Son *infusum* ne décompose pas, comme celui de l'écorce du Pérou, le tartrate antimonié de potasse; on n'y trouve non plus ni la matière résineuse, ni le sel calcaire formé par l'acide quinique, qui paraissent contribuer beaucoup aux vertus du quinquina.

Les succès attribués par quelques auteurs à l'écorce de marronnier dans diverses autres maladies, telles que les fièvres lente, cardiaque, la pleurésie, la péripneumonie, la blennorrhée,

l'épilepsie, sont encore bien moins constatés que son efficacité contre les fièvres intermittentes. Il n'est pas permis d'attacher plus d'importance à ce qu'on a dit de son utilité pour prévenir ou arrêter la gangrène.

C'est l'écorce des jeunes branches du marronnier d'Inde qu'on doit choisir pour l'usage médical. Pour en espérer quelque effet dans les fièvres intermittentes, c'est surtout simplement réduite en poudre comme le quinquina, et au moins à la même dose, c'est-à-dire depuis un gros jusqu'à une once ou même deux divisées en plusieurs prises dans l'espace de vingt-quatre heures.

On en a préparé comme du quinquina un extrait, un vin; on l'a aussi administré en décoction. L'extrait peut se donner d'un scrupule à un gros. Dans la décoction, on fait entrer une ou deux onces d'écorce par pinte d'eau.

On a tenté de faire passer les semences du marronnier réduites en poudre pour fébrifuges, de même que son écorce; on leur a aussi fait honneur de la guérison ou du soulagement de quelques épileptiques. Cette poudre, plus ou moins excitante, qui, comme tant d'autres, quand on l'introduit dans le nez, devient errhine, sternutatoire, a, dit-on, fait cesser des douleurs de tête opiniâtres; mais aucune observation positive ne vient à l'appui de ces assertions hasardées.

C'est, sans plus de fondement, et probablement d'après l'usage des Orientaux, auxquels cet arbre a dû son premier nom, qu'on a souvent donné les marrons d'Inde aux chevaux dans plusieurs maladies, surtout dans celles de la poitrine.

Le marron d'Inde contient une assez grande quantité de fécule amilacée. Occupé pendant toute sa vie d'assurer, en en multipliant les moyens, la substance des hommes contre la disette, le philantrope Parmentier, après avoir séparé par les moyens convenables cette fécule de la partie fibreuse extrêmement amère à laquelle elle est jointe, est parvenu à en faire d'assez bon pain, même en l'employant seule. Baumé en a fait également en laissant avec la fécule la partie fibreuse privée de son amertume par des procédés chimiques. On ne peut qu'applaudir à de pareils essais. Il est bon de connaître toutes nos ressources; mais des opérations aussi compliquées, aussi difficiles, même dans un laboratoire, et dont les produits sont aussi peu considérables, ne sont pas de nature à pouvoir jamais être adoptées dans l'économie domestique.

Les cerfs, les chevreuils, les lièvres mangent les marrons d'Inde; on peut aussi les faire manger à nos animaux domestiques; mais ils ne les recherchent pas. Ce n'est qu'en petite quantité et coupés par morceaux qu'on doit les leur donner, et mêlés aux fourrages ordinaires quand ceux-ci sont rares; ils

peuvent même être considérés comme rendant par leur mélange ces alimens plus toniques.

On assure qu'ils empêchent de pondre les poules et autres gallinacées qu'on en nourrit ; les abeilles au contraire trouvent sur les fleurs du marronnier une abondante récolte qui augmente leur miel.

Quoique l'enveloppe ou péricarpe du marron d'Inde contienne du tannin, on a vainement essayé d'en faire usage pour le tannage; aussi vainement on a essayé de s'en servir pour la teinture en noir.

La potasse, que les marrons d'Inde contiennent assez abondamment, et que l'on peut retirer de leur cendre, a fait penser que, râpés et macérés dans l'eau, ils pourraient servir au blanchissage au lieu de savon; ils ne remplissent qu'assez imparfaitement ce but, pour lequel on les emploie en quelques pays. La farine de ces marrons est quelquefois usitée comme cosmétique en place de pâte d'amande.

On fait avec la même farine une excellente colle dont l'amertume écarte les insectes rongeurs.

Les bougies qu'on a essayé d'en faire en la mêlant au suif qu'elle rendait plus solide, éclairant mal et étant peu économiques, n'ont eu qu'une vogue passagère.

Quand l'usage aussi général que ridicule de se blanchir la tête confondait sous ce rapport l'adolescent et le vieillard, la fécule du marron d'Inde a servi quelquefois à faire de la poudre à cheveux.

A quoi bon rappeler le vain espoir conçu par quelques hommes à projets d'obtenir de ce fruit de l'huile, de l'alcool ?

Le bois mou et filandreux du marronnier, qui brûle mal, qui pourrit très-vite, ne peut être que de très-peu d'usage ; on l'emploie quelquefois pour les sculptures grossières, qui doivent être recouvertes d'un apprêt.

Malgré des essais si multipliés, si divers pour utiliser le marronnier d'Inde, c'est cependant encore sa beauté qui le recommande le plus. Il n'est point d'arbres de nos climats, il n'en est que peu d'exotiques qui puissent à cet égard lui disputer le prix ; il n'en est point surtout de plus propres à ombrager, à parer le voisinage de nos habitations.

On comprend le plus ordinairement dans le genre *æsculus* quelques arbres de l'Amérique septentrionale, dont plusieurs botanistes font un genre à part sous le nom de *pavia*. Le feuillage des pavia, semblable à celui du marronnier, leurs belles fleurs jaunes, rouges ou blanches, quelquefois odorantes, les ont fait admettre dans les bosquets des jardins-paysages, à la décoration desquels ils contribuent. Le fruit de l'*æsculus* ou *pavia macrostachya*, dont on doit la connaissance à Michaux, passe pour excellent à manger.

ZANNICHELLI, *Lettera intorno alle facolta dè ll'ippocastano, in Raccolta d'opuscoli scientifici*. tom. x, p. 200; c'est-à-dire, Lettre de Zannichelli sur les propriétés de l'hippocastanum, dans la collection intitulée : *Recueil d'opuscules scientifiques*, etc.
PEIPERS, *Dissertatio de cortice hippocastani. Duisburg.*, 1763.
JUNCHANSS, *Dissertatio de nucis vomicæ et corticis hippocastani virtute medicâ*, 1770.
HALLER, *Abhandl. v. d. wilden Kastanien u deren Nuz. zur Fütter. des Hornviehs. u. d. Schaafe*, 1775.
TURRA, *Della febrifuga facolta dell'hippocastano*; c'est-à-dire, De la propriété febrifuge de l'*hippocastanum*. Vicenza, 1780.
ZULATTI, *Osservazioni sopra la facolta febrifuga dell' ippocastano*; c'est-à-dire, Observations sur la propriété fébrifuge de l'*hippocastanum*. Florence, 1782.
CUSSON, Vertu fébrifuge de l'écorce de marronnier d'Inde; dans les Annales de médecine pratique de Montpellier, vol. XII, septembre 1808.
DELACROIX, Emploi de l'écorce de marronnier d'Inde dans le traitement d'une épidémie de fièvres intermittentes; dans les Annales de medecine pratique de Montpellier, vol. XII, septembre 1808.
HENRY, Notice sur le marronnier d'Inde; dans les Annales de chimie, vol. LXVII, août 1808.
BOURGES, Réflexions sur l'emploi de l'*æsculus hippocastanum* (marronnier d'Inde) dans les fièvres intermittentes; dans le Recueil périodique de la Société de medecine de Paris, vol. XXXV, p. 34.
GASC (J. charles), Mémoire sur l'emploi de l'écorce de marronnier d'Inde, de la bistorte et de la gentiane dans le traitement des fièvres intermittentes; dans le Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, vol. LI, p. 233.
On peut consulter encore sur les propriétés médicales de l'écorce de marronnier d'Inde, Coste et Willemet, *Essais sur les plantes indigènes*, p. 61; Sabarot de la Varnière, *Journ. de méd.*, tom. XLVII, p. 324; Buchholz, *Chym. versuch. uber antisept. subst.* 1776, p. 19; Parmentier, *Recherches sur les végétaux nourrissans*, p. 176; Baumé, *Traité du marron d'Inde*, etc., à la suite de ses *Élémens de pharmacie*.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MARRUBE, s. m., *marrubium*, Lin.; genre de plantes de la famille naturelle des labiées, de la didynamie-angiospermie de Linné. L'étymologie de ce nom est assez obscure. Il paraît peu naturel de le tirer, comme le font Linné et M. de Théis, de *Maria urbs*, nom d'une ville de l'ancienne Italie, située près du lac Fucin, dans les marais autour de laquelle cette plante abondait.

La seule espèce de ce genre qui soit d'usage en médecine est le marrube commun ou marrube blanc, *marrubium vulgare*, Lin., *marrubium*, offic. Sa racine est assez épaisse, presque ligneuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges tétragones, droites, rameuses, revêtues d'un duvet blanchâtre et abondant.

Hautes d'un pied à un pied et demi, ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales-arrondies, crénelées en leurs bords, molles au toucher, ridées en dessus, cotonneuses et blanchâtres

en dessous. Ses fleurs sont petites, blanches, sessiles, ramassées un grand nombre ensemble par verticilles axillaires, disposées depuis la partie moyenne jusqu'à l'extrémité des tiges et des rameaux. Ces fleurs sont composées d'un calice à dix stries et à dix dents; d'une corolle monopétale à deux lèvres, dont la supérieure étroite, et l'inférieure à trois lobes; de quatre étamines didynames; d'un ovaire supérieur à quatre lobes, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate bifide. Le fruit est formé par quatre graines cachées au fond du calice persistant, et dont l'entrée est fermée de poils. Cette plante est commune sur les bords des chemins, des champs et dans les décombres; c'est dans les mois de juillet et d'août qu'on la trouve en fleur.

Notre marrube commun paraît être le *πρασιον* de Dioscoride (III-119) et le *marrubium album* de Pline. Il portait aussi chez les Grecs les noms de *λινοστροφον*, *φιλοπαιδα*, *φιλοχαρες*.

Le marrube, surtout quand on froisse ses feuilles, exhale une odeur assez forte et comme légèrement musquée. La saveur en est amère, un peu âcre; l'extrait spiritueux en est beaucoup plus odorant que celui qu'on prépare avec l'eau, l'amertume en est aussi plus prononcée. Le sulfate de fer, en donnant une couleur brune à son infusion aqueuse, y décèle un principe astringent. Freind assure dans son Emménologie que le sang auquel on mêle cette infusion devient plus vermeil et plus fluide.

Le marrube était une herbe recommandable aux yeux des médecins de l'antiquité, qui l'employaient fréquemment contre l'asthme, la toux, la phthisie; ils le regardaient aussi comme emménagogue, comme détersif. L'expérience des modernes a confirmé son utilité sous plusieurs rapports. Losecke, Lange, De Haën, Haller, ont vu, comme les anciens, le marrube produire de bons effets dans l'asthme humide et le catarrhe chronique, dans la phthisie même. Il est probable cependant que les phthisies, dont ce moyen a paru amener la guérison, n'étaient que des affections catarrhales qui en offraient l'apparence. Dans ces maladies atoniques des poumons, où des matières muqueuses, tenaces, embarrassent, engouent cet organe, l'usage du marrube soulage, du moins presque toujours, en facilitant l'expectoration.

Zacutus Lusitanus et Chomel ont employé le marrube avec succès pour résoudre des engorgemens hépatiques; Forestus lui attribue d'aussi bons résultats contre l'ictère; Borelli contre l'aménorrhée et la chlorose.

Linné assure avoir fait cesser par l'infusion de marrube un ptyalisme, suite d'un traitement syphilitique qui durait depuis plus d'un an.

Les catarrhes de l'urètre et du vagin, l'hydropisie, les scrofules, les affections vermineuses, les fievres intermittentes muqueuses, l'hypocondrie, l'hystérie, etc., sont encore autant de maladies dans le traitement desquelles on peut, suivant divers observateurs, faire un usage avantageux du marrube. Plusieurs de ces assertions auraient besoin sans doute d'être appuyées d'expériences plus positives.

La plupart des pharmacologistes sont d'accord sur l'utilité du marrube, principalement dans les affections catarrhales, quoique Cullen l'ait contestée.

Comme les labiées en général, c'est une action excitante qu'il exerce sur nos organes. Amer et aromatique en même temps dans un degré assez éminent, il fortifie l'estomac et active les fonctions diverses.

Il paraît, comme le lierre terrestre, les origans et quelques autres labiées, porter d'une manière plus marquée son influence stimulante sur le système pulmonaire. C'est ainsi que, pouvant être administré avec avantage dans plusieurs maladies atoniques, il convient surtout dans celles de la poitrine, et en particulier dans les rhumes passés de l'état aigu à l'état chronique; il doit être considéré comme un des bons expectorans dont on peut faire usage dans ces circonstances.

C'est en infusion qu'on prescrit le plus communément le marrube : la dose convenable est d'une ou deux pincées par pinte d'eau; on en donne aussi quelquefois l'infusion vineuse. Alexandre de Tralles, l'un des médecins qui ont fait le plus de cas de cette plante, en administrait la poudre mêlée dans du miel. Cette poudre, de quelque manière qu'on la fasse prendre, peut se donner d'un à deux gros, le suc clarifié d'une à quatre onces; la dose de l'extrait de marrube est d'un demi-gros jusqu'à un gros.

Il est essentiel, si l'on veut qu'il contienne tous les principes du végétal, de mêler une certaine quantité d'alcool à l'eau avec laquelle on le prépare. On fait avec le marrube un sirop, une conserve, il entre dans la thériaque et dans divers autres médicamens officinaux.

C'est une labiée d'un genre différent, *ballota nigra*, Lin., qu'on désigne vulgairement sous le nom de marrube noir, c'est le *βαλλωτη* de Dioscoride, le *marrubium nigrum* de Pline. Quelques auteurs la désignent sous le nom de *marrubiastrum*.

Sa racine est presque ligneuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges droites, tétragones, velues, rameuses, hautes d'un pied et demi à deux pieds; ses feuilles sont opposées, pétiolées, d'un vert foncé, légèrement pubescentes, surtout en dessous, crénelées en leurs bords; ses fleurs sont rougeâtres,

portées sur des pédoncules courts, rameux, et disposées dans les aisselles des feuilles en petits bouquets serrés. Leur calice est campanulé, à dix stries et à cinq dents; leur corolle est à deux lèvres, dont la supérieure concave, crénelée, et l'inférieure à trois lobes. Cette plante se trouve communément sur les bords des chemins et au pied des haies; elle fleurit en juin et juillet.

L'odeur du marrube noir est forte et désagréable.

Cette plante au reste, par ses propriétés comme par ses caractères botaniques, se rapproche beaucoup du marrube blanc, et Peyrilhe la propose comme pouvant le remplacer; mais elle n'est point usitée. Les anciens l'employaient comme détersive. Ray fait l'éloge de son infusion contre l'hystérie et l'hypocondrie; elle peut, comme beaucoup d'autres labiées, être de quelque utilité dans ces maladies, en fortifiant les organes digestifs et le système nerveux. L'effet avantageux que Tournefort lui attribue, ainsi qu'au marrube blanc, contre la goutte, est au moins très douteux. Dans le Gothland, la ballotte noire passe pour une sorte de panacée universelle contre les maladies des animaux.

Une autre plante de la même famille, le pied-de-loup ou lycope des marais, *lycopus europeus*, Lin., est aussi appelée communément marrube aquatique. Sa tige est droite, quadrangulaire, haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie de feuilles opposées, ovales-oblongues, pinnatifides à la base, dentées au sommet. Ses fleurs sont petites, blanches, disposées par verticilles serrés; leur calice est à cinq dents épineuses, leur corolle tubuleuse et à deux lèvres; elles n'ont que deux étamines.

Cette plante, d'un port élégant, commune dans les fossés et sur le bord des eaux, partage à peine la qualité aromatique des autres labiées. Elle contient un principe astringent, qui la rend propre à servir dans les teintures noires. On n'en fait aucun usage en médecine; elle a cependant été quelquefois employée jadis comme astringente et comme détersive.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MARRUBIASTRUM. *Voyez* MARRUBE. (F. V. M.)

MARS, s. m.; nom que les anciens chimistes donnaient au fer, *ferrum*, à cause de la planète du même nom, de laquelle ils supposaient qu'il tirait des influences; par la même raison, son dérivé *martial*, c'est-à-dire, qui tient de la nature du fer, a été appliqué aux diverses préparations dans lesquelles on a fait entrer ce métal. Notre intention est de compléter ici l'article *fer*, que M. le docteur Barbier a déjà traité, sous le rapport médical, dans le XVe volume de ce Dictionaire, page 44.

Il nous paraît convenable d'exposer d'abord les propriétés

physiques du fer pur, et sous combien d'états on le rencontre dans la nature, afin de pouvoir indiquer entre toutes ces substances celles qui ont été et qui sont encore en usage.

Le fer pur est gris, avec une nuance de bleuâtre; il présente, dans sa cassure, une texture grenue ou fibreuse; c'est le dernier qu'il faut préférer, étant le plus pur : sa pesanteur est 7-78; sa dureté est plus grande que celle d'aucun métal; sa ductilité à la filière est très-considérable, et, après l'or, il est le plus tenace : les chimistes parviennent à le fondre et à le faire cristalliser en petites masses; mais, dans les travaux en grand, il est infusible : il jouit d'un caractère bien tranché, celui d'être attirable par l'aimant, et de s'aimanter lui-même, propriété singulière et admirable qui nous a valu la boussole : c'est un des meilleurs conducteurs de l'électricité; de là son emploi comme paratonnerre; il est également bon conducteur de l'électricité animale connue sous le nom de galvanisme, propriété dont les charlatans ont abusé, mais que les médecins éclairés ne doivent pas absolument rejeter. L'odeur et la saveur sont encore deux propriétés distinctes et prononcées dans le fer. Il faut bien croire, quant à son odeur, qu'étant échauffé par le frottement, il répand des émanations qui affectent sensiblement l'organe de l'odorat. Plusieurs médecins attribuent les propriétés médicamenteuses du fer pur à sa saveur âcre et astringente, dont l'action se porterait sur le système nerveux de l'estomac et des intestins.

Quoique de tous les métaux le fer soit celui qui, dans ses minerais, présente le plus de variétés et de différences, il est possible cependant de les rapporter toutes à cinq principales espèces : 1°. le fer natif, rare; 2°. allié avec l'arsenic; 3°. combiné avec les corps combustibles simples, comme le charbon formant le carbure de fer, aimant naturel; la plombagine, substance propre à faire des crayons; avec le soufre constituant le fer sulfuré ou pyrites martiales, marcassites, se trouvant partout sous beaucoup de formes, décomposé par l'eau dans l'intérieur de la terre, et donnant lieu aux eaux minérales et thermales; 4°. combiné avec l'oxigène et comprenant plusieurs variétés, telles que le fer oxidulé de Suède, le fer oligiste de l'île d'Elbe, le fer oxidé terreux amorphe, le plus communément rouge ou jaune. Ceux d'usage sont le fer oxidé rouge, dit *hématite*, de couleur rouge de sang, dur, fibreux, employé en pharmacie, après avoir été lavé et porphyrisé, dans les pilules astringentes, l'emplâtre styptique et les fleurs de sel ammoniac; le fer oxidé brun, la chalcite, *chalcitis*, que l'on fait entrer dans la thériaque après l'avoir calcinée; 5°. le fer à l'état salin, avec les acides carbonique, ou fer spathique, sulfurique, phosphorique, prussique, chromique, arsenique.

L'exposition du traitement et de l'exploitation des minerais de fer serait ici déplacée, puisque cette partie de l'histoire du métal n'a aucun rapport avec la médecine : nous nous contenterons de passer en revue les principaux médicamens que l'on en retire.

De l'action de l'air humide sur le fer résulte un médicament connu sous le nom de *safran de mars apéritif*, ou sous-carbonate de deutoxide de fer. L'eau seule et froide, en réagissant sur le fer, produit l'oxide noir, *éthiops martial*, par la décomposition de ce liquide, dont l'hydrogène se dégage, et l'oxigène s'unit au métal. Il est peu de médicamens pour la préparation duquel on ait proposé plus de procédés. Celui qui réussit le mieux et qui en fournit davantage consiste à former une pâte avec la limaille de fer et l'eau, et à la laisser exposée quelques jours à l'air; elle s'échauffe, se boursouffle, s'oxide en jaune, et devient ensuite, par la simple calcination dans un creuset, un éthiops superbe et abondant; le calorique produit sur la masse exposée à son action un partage inégal d'oxigène, d'où résulte un mélange de protoxide attirable à l'aimant, et de deutoxide de fer.

Le fer, soumis quelque temps à l'action forte et continuée du calorique avec le contact de l'air, se convertit en un oxide brun rouge, tritoxide de fer, nommé *safran de mars astringent*. *Voyez* ÉTHIOPS.

Le fer a sur tous les acides une action très-prononcée; dans l'acide sulfurique étendu d'eau, il s'oxide aux dépens de celle-ci, se dissout et forme du deutosulfate de fer vert (*Voyez* FER) : ce sel, chauffé, perd son eau de cristallisation, se convertit en une poudre grise, nommée autrefois *poudre de sympathie de Digby*, propre pour arrêter les hémorragies; ce même sel, chauffé fortement dans une cornue, se décompose, donne l'espèce d'acide sulfurique connue sous le nom d'*huile glaciale de Northausen*, et pour résidu du tritoxide rouge de fer, ou *colchotar*, employé dans la pierre médicamenteuse, les emplâtres diachalcitéos, magnétique et oppodeltoch.

La dissolution de fer dans l'acide nitrique produit deux médicamens autrefois très-employés, et recommandés encore par plusieurs médecins : ce sont le *safran de mars de Stahl* et la *teinture alcaline martiale de Stahl*. On les prépare, en dissolvant dans de l'acide nitrique, étendu d'une fois son poids d'eau, de la limaille de fer, avec la précaution de ne l'ajouter que peu à peu; l'effervescence et le dégagement de chaleur cessé, on laisse quelque temps en digestion, puis on décante et filtre la liqueur, qui contient du trito-nitrate de fer acide, d'un vert jaunâtre, qui bientôt tourne au brun; on l'étend d'eau, et on y ajoute de la solution de sous-carbonate de potasse, tant qu'il s'y forme un précipité de couleur brun-

clair; la liqueur décantée, on recueille, lave, sèche le dépôt, qui est le safran de mars de Stahl. Si, au lieu de séparer le dépôt de la liqueur, on continue à y ajouter de la solution de sous-carbonate de potasse en excès, le précipité formé se redissout en partie ou en totalité; la liqueur acquiert une couleur rouge foncé brillante, et contient du nitrate de potasse, du sous-trito-carbonate de fer tenu en dissolution par le sous-carbonate de potasse en excès : telle est la teinture martiale alcaline de Stahl, dont il ne faut préparer à la fois que de petites quantités, parce qu'elle ne tarde pas à se décolorer, en laissant déposer une grande partie du sous-carbonate de fer.

On forme, avec l'acide hydrochlorique (acide muriatique) et le fer, un sel déliquescent, qui sert de base à la *teinture nervino-tonique de Bestuchef*, dont la recette fut un secret, jusqu'à l'époque où l'impératrice de Russie Catherine II l'eût acheté cinq mille roubles. Klaproth, à qui on doit la découverte de cette composition, avait d'abord recommandé de n'employer que le muriate de fer sublimé, dans l'intention de l'avoir à l'état de tritoxide; depuis il a simplifié l'opération, en ajoutant à la solution de fer, comme nous allons le voir, une certaine quantité d'acide nitrique. Cette formule vient d'être consignée dans le nouveau Codex de Paris, édit. de 1818 : on y a conservé le muriate de fer sublimé. Il en résulte que cette teinture, selon l'état incertain du sel, est verte ou rouge, et, comme on désire qu'elle ait toujours la dernière couleur, il convient mieux de suivre le procédé rectifié de Klaproth, qui consiste à faire dissoudre de la limaille de fer dans suffisante quantité d'acide hydrochlorique, auquel on ajoute un quart de son poids d'acide nitrique; à filtrer la dissolution et à l'évaporer jusqu'à siccité. On expose à la cave le produit de l'évaporation; il attire l'humidité de l'air, et se résout en un liquide, nommé autrefois *huile de mars*, que l'on doit considérer aujourd'hui comme une solution aqueuse de chlorure de fer, formé par la décomposition réciproque des acides hydrochlorique et nitrique, d'où résulte de l'eau et du chlore libre, qui s'unit au fer métal. Ce *solutum*, filtré, est mêlé ensuite avec le double de son poids d'éther sulfurique; on agite et on laisse en digestion, jusqu'à ce que l'éther ait acquis une belle couleur jaune d'or; on décante et l'on mêle avec le double du poids d'alcool rectifié. Cette teinture, comme on le voit, est une dissolution de chlorure de fer dans l'alcool éthéré. Elle se donne à la dose de vingt à trente gouttes dans un véhicule approprié et aqueux; elle convient dans les maladies spasmodiques et astheniques.

Si l'on sublime du chlorure de fer desséché avec du muriate

d'ammoniaque, on obtient une matière jaunâtre, connue sous le nom de fleurs martiales, *ens martis*, formée de muriate d'ammoniaque uni à une petite quantité de chlorure de fer.

L'acide acétique a sur le fer une action très-prononcée; il en résulte, selon le degré d'oxidation du métal, plusieurs espèces de sel; un d'eux, l'acetate de peroxide de fer, acétate rouge, entre dans la compostion de l'*éther acétique ferré* de Klaproth. On prépare ce médicament en prenant neuf onces de *solutum* rouge et concentre de ce sel, de l'éther acétique et de l'alcool rectifié, de chaque deux onces; on mêle le tout. Si, en place de ce sel, on employait l'acétate de protoxide de fer, la liqueur aurait une couleur verte, ce qu'il faut éviter, parce qu'on désire qu'elle soit d'un beau rouge foncé. Cet éther est employé comme antispasmodique, à la dose de quinze à quarante gouttes.

Plusieurs sels, traités avec le fer, forment ensemble des combinaisons usitées; les principaux sont, 1°. l'acidule tartareux de potasse (crême de tartre), qui forme avec ce métal plusieurs compositions déjà décrites au mot *fer*, tome XV du Dictionaire; 2°. le muriate d'ammoniaque employé à la préparation de l'*ens martis*; 3°. le mélange de trois parties du nitrate de potasse et d'une de limaille de fer, exposé à une haute température, détonne et s'enflamme; l'acide du nitrate se décompose, son oxigène s'unit au fer et l'azote se dégage; on obtient pour produit de l'oxide de fer mélangé de potasse. Si on le lave avec soin, afin d'enlever tout l'alcali, on a un peroxide de fer, d'un beau rouge brillant, nommé autrefois *safran de mars de Zwelfer*, qui doit posséder les mêmes propriétés médicinales que le safran de mars astringent.

(NACHET)

MARTEAU, s. m., de *malleus*, à cause de sa forme. On donne ce nom à un des quatre osselets de l'ouïe renfermés dans la caisse du tambour. Il sera décrit à l'article *oreille*, ainsi que l'*enclume* (os qui a été omis dans ce Dictionaire), l'os lenticulaire et l'étrier. M. Jacobson a observé des difformités dans ce dernier os (*Bulletin de la Faculté de médecine de Paris*, tom. III, p. 455). (F. V. M.)

MARTIAL, *martialis*, adj., qui est de nature ferrugineuse. *Voyez* FER et MARS. (F. V. M.)

MARTIALES (eaux minérales). On les a encore appelees *ferreuses*, *chalibées*. Elles sont les plus nombreuses de toutes les eaux minérales, sans doute parce que de tous les métaux le fer est le plus commun. On en trouve un grand nombre dans la Normandie. Voici l'énumération des sources principales de la France : 1°. *eaux martiales chaudes*, Bourbon-l'Archambault, Rennes, Campagne; 2°. *eaux martiales froides*, Spa, Forges,

Aumale, Bussang, Contrexeville, Provins, Rouen, Saint-Pardoux, Tongres, Saint-Gondon, Noyers, Bleville, Gournay, la Chapelle Godefroy, Passy, Montlignon, Fontenelles, Watweiler, Camarés, Cranssac, Boulogne, Ferrières, Segray, Alais, Sermaise, Vals, Beauvais, Briquebec, Brucourt, la Plaine, Pornic, l'Ebeaupin, Cambo, Castera-Vivent, Charbonnières, Dieu-le-Filt, Dinan, Saint-Jouan, Nancy, Pont-de-Vesle, Reims Premeaux, Roye, Seneuil, Trye-le-Chateau, Verberie, Mortain, Dragé. Plusieurs de ces sources sont éminemment gazeuses. Elles diffèrent entre elles, soit par le plus ou moins de fer qu'elles contiennent, soit à raison de la quantité et de la qualité des substances salines et terreuses. Ces eaux contiennent presque toutes le fer à l'état de carbonate; quelques-unes seulement à l'état de sulfate; il en est qui sont sursaturées de gaz acide carbonique, c'est ce qui a engagé quelques auteurs à appeler ces eaux *ferrugineuses acidules*.

Pour la connaissance des propriétés physiques et chimiques des eaux martiales, on peut consulter l'article de M. Alibert, tom. XI, p. 60, de ce Dictionaire. Ce médecin n'ayant pas développé leurs propriétés médicales en général, nous avons cru devoir remplir cette lacune.

Propriétés médicales des eaux martiales. L'action de ces eaux est essentiellement tonique; elles donnent plus d'activité aux fonctions, à la digestion, à la circulation et à l'absorption. Elles sont, en général, utiles pour aider les forces digestives; mais on en a fréquemment abusé, car souvent la digestion se fait difficilement par l'irritation de l'estomac et des premières voies, ou par un excès de sensibilité ou d'irritabilité, comme on l'observe chez les femmes hystériques, chez les hypocondriaques, les mélancoliques: alors les eaux ferrugineuses sont nuisibles. Elles excitent la sensibilité et développent une irritation inflammatoire; mais lorsque la difficulté de la digestion dépend de la faiblesse; lorsque la langue est pâle; que les fibres sont lâches et molles; qu'il y a surabondance de lymphe dans les tissus, les eaux ferrugineuses sont utiles de même que chez les individus lymphatiques et chez ceux qui habitent des pays froids, humides et marécageux. Elles sont efficaces dans la débilité qui est la suite d'hémorragies, dans certains écoulemens tels que les flueurs blanches, les pertes de semence trop continues à la suite de la masturbation et de l'exces des plaisirs vénériens. Elles conviennent beaucoup dans les catarrhes chroniques de la vessie, dans les gonorrhées anciennes, les diarrhées dont les symptômes inflammatoires ont disparu.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre vanter la vertu apéritive, fondante de ces eaux; aussi les a-t-on beaucoup recommandées dans les engorgemens des viscères du bas-ventre.

Elles réussissent quelquefois d'une manière *spécifique;* d'autres fois elles sont dangereuses ; elles réussissent lorsque les engorgemens sont indolens, sans fièvre, qu'ils existent chez des sujets lymphatiques, d'un tempérament peu irritable, et qu'on a lieu de soupçonner que le viscère malade n'est pas atteint d'une dégénérescence fibreuse, cartilagineuse ou osseuse. Je dis soupçonner, parce qu'il n'est pas de signes caractéristiques à l'aide desquels on puisse distinguer *à priori* les tumeurs intérieures susceptibles de se résoudre de celles dont la nature ne permet pas d'attendre une terminaison aussi heureuse. En effet, on voit souvent un engorgement considérable et dur au tact, disparaître par l'usage des eaux, tandis que d'autres fois un engorgement peu volumineux et susceptible en apparence de résolution, passe à l'état squirreux, et dégénère en fonte cancéreuse par la boisson des eaux martiales. Quelle est l'action de ces eaux dans le cas d'obstructions ? La voici : elles excitent un mouvement intestin dans les viscères engorgés, une véritable fièvre artificielle ; la maladie qui était chronique devient aiguë ; cette activité décroît peu à peu, des évacuations critiques s'établissent, et la guérison s'opère. Mais quelle prudence, quelle sagacité ne faut-il pas pour diriger cette fièvre artificielle, pour la diminuer dans quelques cas, l'augmenter dans d'autres, et suspendre à temps l'administration des eaux pour les reprendre ensuite? Ce mouvement fébrile est indispensable à la guérison des maladies chroniques, qui ne peuvent se dissiper qu'en devenant aiguës, conversion morbifique qui mérite toute l'attention des médecins, surtout de ceux qui inspectent et soignent les malades auprès des sources minérales. On modifie l'action des eaux ferrugineuses en les coupant avec du lait, ou en les associant avec des sels neutres, suivant le tempérament du malade et le degré d'irritation de l'organe affecté; on doit s'abstenir de l'usage intérieur de ces eaux, toutes les fois qu'il existera des signes d'inflammation bien marqués.

Les fièvres intermittentes d'automne qui sont accompagnées ou plutôt précédées d'une phlegmasie chronique des viscères parenchymateux, cèdent aisément à la boisson des eaux ferrugineuses.

Elles ne sont pas moins efficaces dans les maladies de l'utérus pour accélérer les règles quand elles sont trop lentes, les rappeler quand elles sont supprimées, et les arrêter quand le flux est trop abondant. Quoique cette assertion paraisse d'abord contradictoire, elle ne l'est cependant pas. L'excrétion menstruelle est, comme l'on sait, très-essentielle à la santé des femmes ; lorsque ce flux périodique n'a point lieu ou s'arrête, il survient nombre de maladies dont la guérison dépend de

son rétablissement. Souvent les règles manquent, à cause de la débilité générale, et par défaut de ressort et de sensibilité de la matrice; c'est ce qui constitue la chlorose ou les *pâles couleurs*, caractérisées par la pâleur de toutes les parties, la mollesse du tissu cellulaire, l'état de langueur et d'apathie des forces physiques et morales. Les eaux martiales sont alors excellentes pour relever le ton de l'estomac et provoquer le flux menstruel en fortifiant tous les tissus de l'économie animale; leur usage est pernicieux lorsque les règles manquent par pléthore locale ou générale : alors les saignées, les adoucissans doivent être seuls employés. Quand les hémorragies utérines dépendent de la faiblesse de la matrice, ce qui est commun dans les villes, on a recours avec succès aux eaux martiales qui seraient contre-indiquées, si l'écoulement était dû à une pléthore locale ou à un excès de sensibilité fixé sur l'utérus. Ce que nous venons de dire au sujet des règles peut s'appliquer également au flux hémorroïdal.

Les eaux martiales ont une action diurétique très-marquée; sous ce rapport elles sont utiles aux personnes atteintes de la gravelle, en les débarassant de leurs graviers, et souvent même en déterminant la sortie de petites pierres; elles font ainsi cesser les douleurs atroces auxquelles les calculeux sont en proie, et rendent leur existence moins malheureuse; mais elles ne méritent pas plus que les autres moyens le titre fastueux de *lithontriptiques*. Les sources de Contrexeville, de Bussang, de Segray, etc., ont été surtout préconisées contre ces maladies. Bagard (*Mémoire sur les eaux de Contrexeville*) rapporte plusieurs exemples d'individus calculeux, qui, par l'emploi des eaux de Contrexeville, ont rendu des pierres avec les urines. Il n'est pas même éloigné de croire qu'elles ont la propriété de dissoudre en fragmens celles qui sont d'une nature plâtreuse. M. Thouvenel regarde aussi cette eau comme un excellent lithontriptique, et propre à s'opposer à la formation des calculs urinaires. M. Nicolas assure que des calculs vésicaux qu'il a laissés macérer pendant un mois dans de l'eau de Bussang ont été dissous et réduits en poudre assez fine.

Les hydropisies passives qui sont occasionées par l'usage excessif des boissons aqueuses, l'habitation dans des lieux bas et humides, des fièvres intermittentes anciennes, ont été guéries quelquefois par les eaux martiales qui raniment l'action des vaisseaux absorbans et activent la sécrétion urinaire; mais elles n'ont aucune prise sur les hydropisies symptomatiques d'affections squirreuses, de suppurations internes.

On a employé avec avantage les eaux ferrugineuses contre les scrofules; on a obtenu de leur emploi la résolution de ganglions engorgés; sous leur influence, les fonctions ont repris

leur énergie, la pâleur a disparu, et les individus ont été rendus à la santé. Observons ici que ces eaux sont utiles seulement dans la constitution scrofuleuse sans complication de phlegmasie locale; car, dans la phthisie écrouelleuse, le carreau ou atrophie mésentérique, la boisson de ces eaux pures aggraverait les symptômes inflammatoires. Dans ces cas, on peut couper l'eau minérale avec une décoction de plantes émollientes et mucilagineuses.

Beaucoup d'eaux minérales, et surtout les ferrugineuses, ont été vantées contre la stérilité. Il est peu de sources qu'on n'ait décoré de cette propriété. Les eaux de Forges, de Chateldon, de la Sauvenière à Spa, etc., jouissent de la prérogative de favoriser la fécondation. Il résulte des observations rapportées par des auteurs dignes de foi, que plusieurs femmes jusqu'alors privées des douceurs de la maternité, ont pu, par l'usage des eaux minérales, réaliser leurs vœux en devenant fécondes. Les eaux agissent alors, non par une propriété spécifique, mais en fortifiant une santé faible, en rappelant les règles supprimées, en arrêtant des flueurs blanches trop abondantes, et en diminuant l'excès ou le défaut d'excitabilité de l'utérus, causes si fréquentes de la stérilité. Lorsque celle-ci dépend d'une mauvaise conformation ou d'une altération profonde des organes génitaux, elle est audessus des ressources de l'art.

On voit, d'après cet exposé, que les eaux martiales sont utiles, dans les maladies asthéniques, pour stimuler l'action des organes et rendre aux fonctions toute leur activité. Il est par conséquent facile de prévoir qu'elles sont nuisibles dans les affections qui se déclarent avec une exaltation marquée des forces vitales, et qu'on doit les interdire aux individus pléthoriques et à ceux d'une constitution nerveuse très-irritable. On doit les prescrire avec beaucoup de ménagement aux personnes dont la poitrine est délicate, car elles produisent facilement le crachement de sang, et la phthisie pulmonaire ne tarde pas à se déclarér. Elles sont également contraires aux femmes enceintes, surtout à celles qui sont pléthoriques, qui éprouvent des douleurs de matrice, des pesanteurs dans les reins; elles pourraient, dans ces circonstances, provoquer l'avortement.

Mode d'administration. On use des eaux martiales en boisson et en bains, douches, étuves, lorsqu'elles sont thermales. En boisson, on commence par deux ou trois verres, et on augmente graduellement la dose. Lorsqu'elles sont froides, il faut les boire telles qu'elles coulent à la source, parce que la chaleur artificielle les décompose. Elles augmentent l'appétit, teignent les matières fécales en noir, causent un assoupissement passager et une ivresse légère. Quelquefois elles déterminent

de l'anxiété, des douleurs à l'épigastre, des nausées, des coliques, de la sécheresse et de la chaleur à la peau; la langue devient rouge, les malades se plaignent d'une chaleur de bas-ventre avec constipation ou diarrhée; dès l'instant où ces symptômes apparaissent, il faut suspendre les eaux minérales, et boire de l'eau de poulet ou du petit-lait clarifié. Les personnes dont l'estomac est sensible et très-irritable doivent être extrêmement circonspectes dans l'emploi des eaux ferrugineuses. Elles feront bien, en général, de les couper avec des tisanes émollientes. On ne peut trop recommander les mêmes précautions aux hypocondriaques et aux hystériques.

En général, ce n'est qu'à leur source qu'on peut prendre les eaux martiales dans leur intégrité; transportées au loin, gardées longtemps dans des magasins, elles déposent entièrement leur fer, et n'agissent plus qu'à raison des substances salines dont toutes les eaux sont plus ou moins imprégnées.

Quant à la manière de fabriquer des eaux martiales artificielles, on peut consulter l'article *ferrugineux*. *Voyez* ce mot.

(M. P.)

MARTIN (SAINT-) DE FENOUILLA (eaux minérales de), terroir à une demi-lieue S. du Volo, une lieue N. de Bellegarde, et cinq S. de Perpignan.

Source. On la trouve dans ce terroir, au fond d'un ravin, à gauche du grand chemin d'Espagne. L'eau de cette fontaine a un goût piquant. D'après les expériences de Carrère, elle contient de l'acide carbonique, du carbonate de chaux et de soude. Carrère recommande ces eaux dans la jaunisse, la débilité de l'estomac, les maladies graveleuses des reins et de la vessie, les fièvres intermittentes rebelles, les flueurs blanches, les blennorrhées. Ces eaux sont utiles aux personnes grasses, pituiteuses, et sont nuisibles aux tempéramens secs et maigres, aux individus qui ont une poitrine délicate, ou qui sont sujets à l'hémoptysie, dans l'asthme sec et convulsif, et dans les maladies qui sont accompagnées de chaleur et d'éréthisme.

TRAITÉ des eaux minérales du Roussillon, par M. Carrère; in-8°., 1756.

(M. P.)

MARUM, s. m., ou GERMANDRÉE MARITIME, *Teucrium marum*, L., plante la famille des labiées, de la didynamie-gymnospermie de Linné. Sprengel rapporte à cette plante le *μάρον* de Dioscoride (3-49.) et des anciens, que d'autres croient être le *thymus mastichina*, L. Suivant M. de Théis, c'est dans le mot arabe *mar*, qui signifie amer, qu'il faut chercher l'origine de ce nom de *marum*.

Les tiges de cette plante sont ligneuses dans leur partie inférieure, divisées en rameaux nombreux, grêles, cotonneux,

blanchâtres, hauts d'un pied ou environ, garnis de petites feuilles ovales, opposées, pétiolées, d'un vert grisâtre en dessus, tout à fait blanches et cotonneuses en dessous. Ses fleurs, d'une couleur purpurine, sont opposées, le plus souvent solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur de courts pédoncules, ordinairement tournées du même côté et formant une grappe lâche, qui occupe plus de la moitié de la longueur de chaque rameau. Leur calice est monophylle, à cinq dents; la corolle est à deux lèvres, dont l'inférieure à trois lobes, et la supérieure profondément fendue et à deux dents très-courtes, réfléchies; les étamines sont au nombre de quatre et didynames; l'ovaire est à quatre lobes, surmonté d'un style à stigmate bifide. Le fruit est formé par quatre graines placées au fond du calice persistant. Ce petit arbuste croît en Espagne et dans les lieux maritimes de la Provence; il est très-abondant aux îles d'Hières.

C'est une chose vraiment singulière que le goût particulier des chats pour quelques végétaux, tels que la chataire, (*nepeta cataria*), la valériane et surtout le marum. Ils se plaisent à passer et repasser autour de ces plantes, à se frotter contre elles ou contre la main qui les a seulement touchées. Ils en lèchent ou mâchent les rameaux avec délices. Cortusus a même remarqué que souvent quand ils en ont mangé, ils les souillent des suites sensibles de l'excitation qu'elles leur font éprouver.

Les feuilles et les jeunes rameaux du marum exhalent, surtout quand on les froisse, une odeur agréable et pénétrante, analogue à celle du camphre, qui réveille les sens, et est même assez forte pour exister l'éternuement. Leur saveur est âcre, aromatique, amère.

Cette plante perd peu de ces qualités par la dessiccation. L'infusion aqueuse en est très-odorante, mais peu sapide. L'alcool s'empare également de son parfum et de sa saveur. Par la distillation on en obtient une huile essentielle, volatile, très-aromatique et très-piquante. Cette huile essentielle, de même que celle des menthes, du romarin, de la lavande et de beaucoup de labiées, contient du camphre en assez grande proportion, pour qu'il soit possible de l'en extraire avec quelque avantage. D'après les expériences faites en Espagne par M. Proust, c'est à la présence de cette substance qu'on doit sans doute attribuer en grande partie l'effet médical de ces diverses labiées.

Wedel, Boerhaave, Linné, Bergius, Cartheuser, Gilibert, Peyrilhe, s'accordent tous à regarder le marum comme un médicament énergique, dont on peut tirer utilement parti dans une foule de circonstances. Ils citent diverses observations où

cette plante paraît avoir été employée avec succès contre l'apoplexie séreuse, l'asthme, le catarrhe chronique, la phthisie catarrhale même. Son usage a quelquefois été avantageux dans l'aménorrhée, l'hystérie, l'hypocondrie. Réduite en poudre, et introduite dans les narines, elle agit comme sternutatoire, et procure une évacuation abondante de mucosités.

Le marum, l'une des labiées les plus aromatiques, possède dans un degré éminent les propriétés excitantes des plantes de cette famille. Il augmente surtout sensiblement l'énergie du système nerveux. En le fortifiant, il en diminue la mobilité. Fortement amer, il peut encore, dans les affections spasmodiques abdominales, être utile par son action tonique sur les organes digestifs. Linné a remarqué qu'il ranime promptement les forces, mais que son effet très-diffusif est aussi très-passager.

Quelques auteurs comparent la faculté stimulante du marum à celle de la canelle, mais ils le regardent comme moins âcre, moins excitant.

On peut s'étonner avec Murray qu'un végétal dont toutes les qualités sensibles annoncent une action puissante sur nos organes, et dont un asez grand nombre d'observations attestent l'efficacité, soit aussi négligé que l'est aujourd'hui le marum, même dans les pays où il croît. A peine lui accorde-t-on une place dans la plupart des matières médicales, où tant de plantes à peu près inertes ont continué d'en usurper une.

Le marum pulvérisé peut se prescrire depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros, et même plus, soit dans du vin, soit incorporé avec du miel en forme d'électuaire. En infusion, on peut en employer de deux à trois gros par livre d'eau.

Il est un des ingrédiens de la thériaque, de l'essence céphalique et de plusieurs autres préparations officinales.

LINNÆUS, *Dissertatio de maro*, *resp. Dahlgren.*
WEDELIUS, *Dissertatio de maro*, *resp. Hermanno.*

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MASLAC, s. m. On appelle ainsi chez les Turcs (et *bangue* chez les Perses) une préparation faite avec le chanvre, qui les jette dans des accès de gaîté et d'ivresse. On en compose des trochisques avec de la salive et la poussière des fleurs mâles, ou bien on y substitue la préparation suivante : On prend deux poignées de feuilles de chanvre en poudre grossière ; on les place dans un vase, et on y verse de l'eau froide; on exprime un peu, et on y ajoute de nouvelle eau. La poudre lavée est placée dans un vase de terre non verni ; on y ajoute de nouvelle eau, en agitant continuellement avec le pilon : alors on

filtre à travers un linge, et on recueille la poudre verdâtre qui reste dessus. (Linné, *Amœnit. acad.* avril 1762, *inebriantia*).

(F. V. M.)

MASSAGE, MASSEMENT, s. m., dérivé, d'après les uns, du grec *μασσέιν*, presser, frotter; d'après Savary et quelques autres, du mot arabe *mass*, presser doucement.

Il est difficile de définir, d'une manière exacte, ce que le mot massage désigne. Si l'on consulte les voyageurs et ceux qui ont envisagé cette matière sous un point de vue plus médical, on voit qu'on a réuni sous cette dénomination des choses réellement distinctes, et qui ne doivent pas être confondues. Borné, suivant les uns, à de simples attouchemens des parties les plus charnues des membres, tandis que, suivant d'autres, il consiste principalement dans certaines manœuvres dirigées sur les articulations; on le trouve, d'après les différens auteurs, modifié de plusieurs manières, soit dans le procédé suivant lequel on le pratique, soit dans les moyens qu'on y joint. Tantôt assez analogue aux frictions, d'autres fois en différant essentiellement, il est considéré dans certains pays, comme une pratique accessoire aux bains, et dans quelques autres il est employé isolément et sans que le corps ait préalablement subi l'action de l'eau à l'état liquide, ou sous forme de vapeur.

Maintenant que la médecine appelle à son secours non-seulement toutes les sciences qui peuvent éclairer sa marche devenue plus assurée, mais encore qu'elle cherche à tirer parti de toutes les productions de l'industrie et de l'imagination humaines pour combattre les maladies par des armes plus nombreuses et plus variées; maintenant que l'heureuse alliance de la médecine et de la chirurgie a démontré que les moyens extérieurs sont presque aussi importans dans les maladies internes, que l'action des médicamens qui agissent d'une manière immédiate sur les parties profondément placées, ne pourrait-il pas être de quelque utilité d'appeler l'attention des médecins sur le massement des peuples de l'Asie?

L'utilité des frictions, les indications importantes qu'elles remplissent, les font considérer, par les modernes, comme une des ressources les plus précieuses de l'art de guérir, et cependant on les avait presque entièrement condamnées à l'oubli, quoique les anciens en eussent fait ressortir les nombreux avantages. Plus varié qu'elles, le massage ne peut-il pas les remplacer dans une foule de circonstances? Son action sur l'économie ne peut-elle même pas être plus énergique? Négliger un moyen dont l'utilité est reconnue par tous les voyageurs, c'est se rendre coupable de la même faute que les médecins du

moyen âge avaient commise en paraissant oublier les frictions.

Certes, si l'on pouvait juger de l'importance et de la bonté d'un usage par la maniere dont il est répandu, le massement serait un de ceux dont les propriétés salutaires seraient le moins contestées. Depuis les frontières de la Chine jusqu'au sol fortuné de la Grèce; depuis les plaines glacées de la Russie jusqu'aux sables brûlans de l'Egypte, nous trouvons cette coutume établie. Non-seulement on l'a observée chez des peuples dont les relations ou le voisinage pouvaient faire croire qu'ils se l'étaient transmise, mais encore on a vu qu'à l'extrémité du monde connu, les habitans des rivages heureux d'Otahiti la mettaient en pratique, et y recherchaient plutôt des secours contre les maladies, que les sensations voluptueuses produites par le massement chez les hommes qui habitent les bords rians du Nil ou du Gange.

Grose, dans la relation de son voyage aux Indes Orientales, croit que le massage, qu'il désigne par le mot anglais *champing*, a pris naissance chez les Chinois, et que de chez ces peuples il s'est répandu dans les autres contrées de l'Orient. Il est cependant plus que douteux que les habitans d'Otahiti l'aient pris des Chinois : varié comme les pays où on l'exécute, n'étant autre chose chez les Russes qu'une flagellation assez forte, tandis que, chez l'Otahitien, il consiste dans une douce pression exercée sur les membres, il est probable qu'il a été découvert successivement dans différentes contrées.

D'ailleurs, si les Européens modernes ont méconnu le massement, il paraît qu'il n'en est pas ainsi des anciens ; on pourrait même croire que Martial a voulu désigner quelque chose d'analogue, lorsqu'il dit :

> *Percurrit agili corpus arte tractatrix*
> *Manumque doctam spargit omnibus membris.*

Sénèque reproche avec amertume aux Romains une coutume dans laquelle on ne peut, ce me semble, méconnaître le massage : « *An potiùs optem ut malacissandos, articulos exoletis meis porrigam? ut muliercula, aut aliquis in mulierculam ex viro versus, digitulos meos ducat.* »

Le massement peut être pratiqué sans qu'on ait été d'abord soumis à l'action de l'eau ; on peut combiner avec lui les étuves sèches, les bains de vapeurs, les bains tièdes ; il peut consister exclusivement dans des manipulations variées des parties molles ; on peut y joindre un tiraillement particulier des articulations ; peut-être enfin pourrait-on considérer comme une modification de cette pratique les flagellations auxquelles les Russes se soumettent pendant leurs bains de vapeurs. Recher-

chons successivement comment on opère le massage d'après ces différentes méthodes; quels sont les peuples qui les mettent en usage; l'utilité qu'on peut en tirer sous le rapport de l'hygiène, et les indications thérapeutiques auxquelles ces différentes manœuvres pourraient se prêter. Ce n'est pas ici le lieu de parler des cosmétiques dont les Orientaux se servent en même temps qu'ils se font masser. Le savon, les huiles odorantes, les parfums de toute espèce, les épilatoires sont tour à tour employés; mais ces moyens accessoires ont été traités d'une manière étendue dans un autre partie de ce dictionaire.

Les peuples chez lesquels on a trouvé le massage le plus simple, sont aussi ceux qui se sont le moins éloignés de cet heureux état de simplicité dans lequel la nature nous a fait naître. Le capitaine Wallis, dans son voyage dans la mer du Sud et à Otahiti, descendit dans cette île avec quelques malades de l'équipage de son vaisseau. Quatre jeunes filles vinrent auprès d'eux, et, après les avoir déshabillés, elles leur frottèrent doucement la peau avec leurs mains, et ils se trouvèrent très-bien des soins qui leur furent prodigués. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces insulaires réservaient ce moyen contre les maladies, car ils ne le pratiquèrent pas sur les gens de l'équipage qui ne paraissaient pas malades. On pourrait ne pas reconnaître précisément ici le massage, si Forster, dans le Voyage du capitaine Cook, ne s'expliquait pas plus clairement sur cette coutume des habitans d'Otahiti. « Dans un coin de la cabane, fermée partout de roseaux, on étendit pour nous, dit ce voyageur, une très-belle natte par-dessus l'herbe sèche; un grand nombre des parens de notre ami s'assirent à l'instant près de nous, et sa fille, qui, par l'agrément de ses traits, l'élégance de ses formes, la blancheur de son teint, égalait et surpassait, peut-être, toutes les autres beautés que nous avions vues jusqu'alors à Otahiti, souriait amicalement, et fit beaucoup d'efforts pour nous être agréable. Afin de nous délasser, elles frottèrent de leurs mains nos bras et nos jambes, et elles pressèrent doucement nos muscles entre leurs doigts. Je ne puis pas dire si cette opération facilite la circulation du sang, ou rend leur élasticité naturelle aux muscles fatigués, mais son effet fut extrêmement salutaire, notre force entièrement rétablie, et la fatigue du voyage n'eut pas de longues suites. »

Un massage aussi simple se rapproche beaucoup des frictions douces. Cependant la manière dont les Otahitiens compriment les muscles, doit modifier différemment ces organes. La rigidité que leurs fibres contractent lorsque des mouvemens longtemps soutenus se sont succédés, doit être diminuée par cette agréable

pression. Les anciens athlètes, pour donner plus de vigueur à leurs membres, avaient, comme on le sait, le soin de pratiquer des frictions, en même temps qu'ils se faisaient des lotions avec de l'huile. Chez les habitans des îles de la mer du Sud, le massement remplit le même but, mais peut-être d'une manière plus complette.

S'il est vrai, et le rapport des voyageurs ne nous permet pas d'en douter; s'il est vrai, dis-je, que le massage dissipe la rigidité que les fibres musculaires acquièrent par la fatigue, les mêmes manipulations exercées sur les muscles affectés de contractions spasmodiques, ne pourraient-elles pas être suivies de résultats avantageux, même dans le cas où on n'y joindrait pas l'usage des bains tièdes ou des bains de vapeur? Les friction sèches sont employées dans une foule de circonstances où le principal but qu'on se propose est d'agir sur les muscles. On n'y parvient alors que d'une manière indirecte; il semblerait que le massement, portant directement son action sur ces organes, remplirait mieux les intentions du praticien.

L'épouse d'un des savans les plus distingués dont la France s'honore, n'éprouve de soulagement à une douleur vive et rhumatismale à laquelle elle est sujette, que lorsque l'on pratique sur la partie malade une pression analogue au massage. Ce moyen n'est pas chez elle curatif, mais il est certain qu'il calme singulièrement la douleur.

Si le massement pratiqué d'une manière aussi simple a sur l'économie une influence qu'on ne peut contester, ses effets seront encore plus remarquables lorsqu'il sera combiné avec d'autres moyens comme dans quelques contrées de l'Orient. Suivant Osbeck, on joint, à la Chine, aux manipulations dont nous avons parlé, aux frictions exercées sur la peau, un tiraillement particulier qu'on fait éprouver aux diverses articulations. Il est accompagné, dit l'auteur, d'un craquement que l'on peut entendre à une assez grande distance. « *People who » do this business rub and beat the body all over with their » clenched fists, and work the arms and other limbs so that » their crackling may be heard at a considerable distance.* » Il ne dit pas que ces peuples prennent de bains avant de se faire masser. Il paraît même qu'il n'en est pas ainsi, car les gens qui exercent cette profession n'ont point de demeure fixe, se promènent dans les rues en avertissant les habitans de leur présence par le bruit d'une chaîne et par le son d'instrumens qu'ils font entendre. D'après le même voyageur, ils emploient le massement joint aux frictions, au lieu de la saignée. *Rubbing is usual among the chinese, to put the blood in motion instead of bleeding.* Je ne vois pas comment une telle pratique peut remplacer la saignée; mais ce que je pense, c'est que

ce peuple profond et industrieux n'emploie pas ces manœuvres sans que l'expérience lui en ait démontré l'utilité. Nous apprécierons plus tard la manière d'agir des craquemens que l'on fait éprouver aux articulations. Contentons-nous de faire remarquer ici que le moyen dont on se sert pour dissiper la roideur des membres longtemps retenus dans des appareils de fracture, et qui consiste à leur faire exécuter des mouvemens variés, semble nous fournir la preuve que cette pratique n'est pas sans avantage.

Le massage doit être encore plus utile lorsqu'on y joint d'autres moyens qui peuvent lui donner une activité plus grande. C'est sur les bords du Gange et de l'Indus ; c'est dans le pays heureux que le Nil fertilise par ses inondations périodiques ; c'est enfin sur les rivages du Bosphore, que se trouvent réunies les pratiques qui peuvent donner au massement tout le degré d'utilité dont il est susceptible.

D'après Grose, dans les Indes on fait d'abord usage des bains et des frictions : après leur emploi, celui qui veut se faire masser est étendu sur un lit ou sur un sopha, où l'opérateur manie ses membres *comme s'il pétrissait de la pâte* ; puis les frappe légèrement avec le bord de sa main, les parfume, les frictionne et termine le massage en faisant craquer les articulations du poignet, des doigts et même celles du cou, si on le leur confie. *Being extremly dextrous at this work.* Je ne répéterai pas ici la description parfaite du massement telle qu'on la trouve à l'article *bain* du Dictionnaire des sciences médicales, je rappellerai seulement ce qu'en dit M. Petit-Radel, dans l'Encyclopédie, parce qu'il a été témoin oculaire et parce qu'il entre dans quelques détails sur la manière dont les Indiens combinent à Surate, les bains de vapeurs et le massage. « On » jette sur des plaques de fer, à mesure qu'elles rougisssent » au feu, une certaine quantité d'eau, qui, vaporisée par la » chaleur, se répand dans l'espace, et pénètre le corps de chacun qui la reçoit n'ayant sur soi aucun vêtement. Quand » le corps est bien pénétré d'humidité, on l'étend sur le sol, » et deux serviteurs de chaque côté compriment, successivement et par divers degrés de force, les membres, dont les » muscles sont dans le plus grand degré de relâchement ; puis » le ventre, le thorax, et cela plus ou moins long-temps, suivant la plus ou moins grande sensibilité de l'individu, qui » est ensuite retourné pour pouvoir subir une pareille suite de » pressions à la partie postérieure du corps. » Il ne fait pas mention du craquement des membres dont parlent Anquetil, Grose, etc.

Les Egyptiens pratiquent le massage à peu près de la même manière que les Indiens. Quoique Albinus n'en parle pas d'une

manière précise et qu'il paraisse le confondre avec les frictions; cependant il nous apprend que ces peuples exercent des manipulations variées sur les différentes parties du corps en même temps qu'ils font usage des bains : *Omnes partes corporis, manibus variis modis pertractant atque exercent.* Savary, dans ses Lettres sur l'Egypte, entre dans des détails curieux sur la manière dont les Egyptiens prennent les bains, et sur le massage qu'ils pratiquent. D'après lui, c'est à deux reprises que se fait cette opération, d'abord pendant le bain, et on joint alors à la pression des muscles le craquement des articulations dont nous avons parlé, et lorsqu'on se livre au repos après être sorti du bain, un enfant vient alors presser de ses doigts délicats toutes les parties du corps.

Le massement des Turcs est assez analogue à celui des Egyptiens; cependant, si nous en croyons Thévenot, il en diffère en quelque chose. C'est dans une étuve sèche que l'on se fait masser; mais on peut y faire à volonté des ablutions d'eau tiède ou d'eau fraîche sur les différentes parties du corps. Le marbre qui forme le pavé de l'étuve est échauffé par le feu que l'on allume dans une salle située au dessous : c'est sur ce marbre que l'on est couché. Un esclave étend sur le dos celui qui veut se faire masser, il pose les genoux sur le ventre et sur l'estomac, et fait craquer les diverses articulations ; bientôt après on fait retourner le baigneur sur le ventre et on pratique sur la partie postérieure du corps ce que l'on avait fait à l'antérieure, « Marchant sur votre dos, dit l'auteur avec in« génuité, de sorte qu'il vous fait baiser la terre bien fort. »

Ces différentes modifications du massage influent, sans doute, assez peu, sur ses effets, qui doivent dans tous les cas être à peu près analogues. Tous les auteurs s'accordent à dire que le massement, joint aux bains, détermine dans l'economie animale un changement accompagné des plus agréables sensations, et dont difficilement on se ferait une idée. La peau, d'abord humectée par l'eau ou la vapeur dans laquelle elle a été plongée, plus souple et plus flexible, ressent un bien-être qui donne à l'existence un charme tout nouveau. Il semble que l'on apprécie plus complétement le bonheur d'exister, et que jusqu'alors on n'avait pas vécu. A la fatigue que l'on éprouvait succède un sentiment de légèreté qui rend propre à tous les exercices du corps ; les muscles, rendus à leur contractilité naturelle, agissent à la fois avec plus d'énergie et plus de facilité. On croirait que le sang coule plus largement dans les vaisseaux qui le contiennent. Les forces physiques éprouvent donc des changemens salutaires, mais les fonctions du cerveau, qui sont si souvent modifiées par celles-ci, présentent bientôt un surcroît d'activité remarquable; l'imagination se développe,

le tableau riant des plaisirs s'y retrace sous un jour plus voluptueux et avec des couleurs plus vives. C'est alors que l'heureux habitant de l'Orient jouit avec plus de délices du climat enchanteur sous lequel il est né. L'Européen, condamnant aveuglément les usages des autres peuples, quand souvent il ne les connaît qu'imparfaitement, trouve dans cette coutume asiatique un plaisir qui la lui fait bientot adopter; il pousse même quelquefois cette habitude jusqu'à l'excès, et les femmes de nos contrées, transportées sous le ciel fortuné des Indes, ne passent pas un seul jour sans se faire masser par leurs esclaves, et sacrifient des heures entières à cette occupation.

Mais quelle est au juste la manière d'agir du massage sur nos organes, lorsqu'il est joint aux bains tièdes, aux bains de vapeur, etc.? Je suis étonné que les magnétiseurs n'aient pas déjà dit que leur fluide puissant, modifié par cette action, est la cause du bien-être que l'on éprouve. Laissons de telles idées à ceux qui les professent. Elles pourraient tout au plus prendre naissance chez les jongleurs, qui dans plusieurs pays pratiquent cette opération. Quant à nous, nous ne pouvons méconnaître ici une triple manière d'agir : 1°. sur la peau, 2°. sur les muscles, 3°. sur les articulations.

1°. Augmentation de l'exhalation habituelle à la surface de la membrane éminemment vasculaire ou nerveuse, dont toutes nos parties sont revêtues; flexibilité plus grande apportée dans son tissu par les alternatives de tension et de relâchement qu'elle éprouve; absorption plus facile, parce que les bains et le massement l'ont débarrassée des malpropretés qui pouvaient recouvrir les bouches lymphatiques dont elle est parsemée; circulation capillaire rendue plus libre par l'augmentation de l'exhalation et par le mouvement communiqué; disposition plus grande des houpes nerveuses aux sensations extérieures, parce que, d'une part, l'épiderme est amolli, et parce que, de l'autre, on en a enlevé une certaine couche : telle est l'action du massage sur la peau :

2°. Ses effets ne sont pas moins remarquables sur les organes actifs de la locomotion : en vertu des mouvemens qui leur sont communiqués, abord plus libre du sang dans les vaisseaux qui entrent dans leur composition, et glissement plus facile des différentes fibres qui les constituent; contraction rendue plus libre par la laxité que le massage a déterminée dans la peau; alternative de pression et de dilatation, qui, changeant leur manière d'être habituelle, doit nécessairement changer leur mode de sensibilité : telle est l'action du massement sur les muscles :

3°. Les surfaces articulaires et les parties molles qui les entourent sont pareillement modifiées par les manœuvres qu'on dirige sur elles : souplesse plus grande déterminée par un ti-

raillement médiocre des substances ligamenteuses qui entrent dans leur composition; mouvemens devenus plus étendus, parce que les muscles, dont les tendons les avoisinent et les fixent, ont perdu la rigidité qu'ils avaient contractée; circulation dans les tissus blancs rendue plus facile : tels sont les principaux phénomènes qui peuvent avoir lieu dans les articulations à la suite du massement.

L'influence de ce moyen sur les fonctions en général mériterait peut-être d'être mieux étudiée; quels sont les changemens qui surviennent dans la respiration, la circulation, l'exhalation, etc.? Sans doute les variations dans l'état de la peau, des systèmes musculaire et articulaire, doivent singulièrement les altérer; mais nous manquons de données précises à cet égard, et nous sommes bornés au rôle ingrat de compilateurs.

Je ne doute pas que les maladies ne soient singulièrement modifiées par le massage, puisque les fonctions de la vie peuvent l'être en état de santé; mais c'est principalement ici que les faits nous manquent entièrement. Les kakims égyptiens emploient, dit M. Larrey, le massement, à la suite des bains de vapeurs, contre quelques maladies externes, sans désigner leur nature; il ajoute même ailleurs qu'ils l'opposent assez à propos aux phlegmasies; les indigènes lui attribuent une foule de propriétés, comme de *remédier aux maladies dans lesquelles les fluides sont disposés à stagner.* M. Petit-Radel lui donne le même usage, plutôt d'après des spéculations, que d'après l'expérience. Il le juge convenable dans la leucophlegmatie, le rhumatisme et la paralysie. Les auteurs de l'article *bain* du Dictionaire pensent même que l'usage de cette pratique est une des causes de l'absence de la goutte chez les Orientaux; mais, je le répète, on n'a pas de faits positifs; on n'a pas assez expérimenté sur le massage, pour qu'il soit permis de rien statuer de fixe sur ses effets. La théorie nous conduirait sans doute à penser qu'il pourrait parfaitement convenir dans les maladies qui ont leur siége dans des organes sur lesquels son influence est directe : ainsi les dartres, l'éléphantiasis des Grecs et des Arabes, les différens engorgemens chroniques de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent, le rhumatisme chronique, les contractions spasmodiques des muscles et peut-être le tétanos, la paralysie qui n'a pas sa source dans une lésion cérébrale, la goutte, la faiblesse ou la roideur des articulations, la fausse ankylose, le rachitisme, pourraient non-seulement être modifiés par le massage, mais encore être guéris lorsque l'on choisirait pour son emploi des circonstances opportunes. Les changemens survenus dans la peau, les muscles et les articulations, pouvant

modifier d'autres parties, il serait possible que les maladies de ces dernières puissent en ressentir une heureuse influence.

Laissons au temps et à l'expérience le soin de nous apprendre si de telles espérances sont fondées. Peut-être les gens de l'art chercheront-ils à apprécier le degré d'utilité d'une pratique qui présente beaucoup d'avantages en théorie, et dont l'emploi ne peut être dangereux.

Quant aux effets de la flagellation, que les Russes mettent en usage pendant et après leurs bains de vapeurs, ils se rapprochent beaucoup de ceux des frictions ; d'ailleurs ce moyen a trouvé sa place dans une autre partie du Dictionaire.

(PIORRY)

MASSETTE, s. f., *typha*, Lin.; genre de plantes qui forme le type de la famille des typhacées, et qui se range dans la monoécie triandrie de Linné. Τύφη ou τίφη est, dans Théophraste et Dioscoride, le nom d'une plante, ainsi appelée, probablement parce qu'elle croissait dans les marais, τίφος en grec, et que Sprengel croit être la *typha latifolia* : c'est également, selon ce savant, l'*ulva palustris*, dont parle Virgile (*Georg.* III, 175), et dans ces vers de sa huitième églogue.

.... Qualis cum fessa juvencum
Per nemora atque altos quærendo bucula lucos,
Propter aquæ rivum viridi procumbit in ulva.

M. Thiébaut de Berneaud, dans un Mémoire présenté à l'Institut en 1814, pense, avec assez de vraisemblance, que c'est dans le *festuca fluitans* qu'il convient de reconnaître l'*ulva* des anciens, fourrage très-estimé parmi eux. Il paraît, au reste, qu'ils désignaient, souvent assez indistinctement, sous ce nom, restreint par les modernes à un genre de la famille des algues, diverses plantes aquatiques fort différentes. C'est la forme que présente l'assemblage de la fructification des *typha*, qui leur a fait donner les noms français de masse ou massette, de même que le nom anglais de *cat's tail*, queue de chat.

Les *typha* ont pour caractères des fleurs monoïques, réunies en chatons serrés, cylindriques; chaque fleur mâle est composée d'un calice de trois folioles et de trois étamines; les fleurs femelles, toujours disposées audessous des mâles, ont un calice formé d'une houpe de poils, et un ovaire supérieur surmonté d'un style à deux stigmates. Cet ovaire devient, par la fécondation, une graine enveloppée par le calice persistant, qui lui forme une sorte d'aigrette.

MASSETTE A LARGES FEUILLES, *typha latifolia*, Lin.; sa racine, rampante, noueuse, donne naissance à des tiges droites, très-simples, cylindriques, dépourvues de nœuds, hautes de

cinq à six pieds et même plus, garnies, à leur base et dans leur partie inférieure, de feuilles planes, larges de huit lignes à un pouce au plus, et aussi longues que la tige elle-même, qui est terminée par une quantité innombrable de fleurs verdâtres ou jaunâtres, disposées en deux épis cylindriques, longs chacun de quatre à cinq pouces, contigus l'un à l'autre, et dont le supérieur est tout entier formé de fleurs mâles, tandis que l'inférieur l'est de femelles. Après la floraison, l'épi mâle se flétrit, se détruit le plus souvent, et alors le chaton femelle, qui devient brunâtre à la maturité des graines, forme au sommet de la tige une sorte de massue.

MASSETTE A FEUILLES ÉTROITES, *typha angustifolia*, Lin.; elle a le même port que la précédente, et sa tige atteint à la même hauteur. Ses feuilles sont en général plus étroites; mais la différence est si peu considérable, que cela ne paraît mériter aucune considération. Le caractère saillant qui fait distinguer ces deux plantes, c'est que, dans la massette à feuilles étroites, le chaton mâle est séparé du chaton femelle par un intervalle d'un à deux pouces, tandis qu'ils se touchent dans la première espèce.

Dans l'Asie et dans l'Amérique, comme en Europe, les *typha* parent le bord des étangs, des rivières et les marais. Leurs longues feuilles redressées, leurs tiges, surmontées de masses brunes et veloutées, se balancent avec grâce au gré des vents. Ils forment des espèces de forêts, où une foule d'oiseaux et d'animaux aquatiques trouvent un sûr abri. Le bel effet de ces plantes engage souvent à les cultiver dans les eaux des jardins d'agrément.

Les feuilles des *typha latifolia* et *angustifolia* servent à faire des nattes, des paillassons, à garnir des chaises, et surtout à couvrir des chaumières. La matière cotonneuse qu'offrent abondamment les épis femelles s'emploie, en quelques pays, pour calfater des bateaux, pour remplir des coussins. Divers oiseaux en garnissent l'intérieur de leurs nids.

On a même essayé de la faire entrer, avec le poil de lièvre, dans la fabrication des chapeaux, et, en la mêlant au coton, d'en faire des gants, des bas et même des étoffes; mais, quoique douce et brillante, cette matière manque des qualités nécessaires pour servir utilement à ces usages.

On mange dans les salades, en quelques endroits, les racines et les jeunes pousses de *typha* confites dans le vinaigre.

La massette est une plante inusitée en médecine. On l'a cependant quelquefois employée, surtout la racine, en infusion, comme détersive, sur de vieux ulcères, et, comme astringente, contre des dysenteries chroniques, des blennorrhées. Les Russes la regardent comme utile dans le scorbut.

Le poil des aigrettes appliqué, comme on le fait quelquefois, sur les engelures ulcérées, ne paraît pouvoir agir qu'en y produisant mécaniquement le degré d'excitation nécessaire pour en obtenir la cicatrisation.

Le pollen des massettes remplace souvent la poudre de lycopode. Il peut servir de même comme dessiccatif sur les excoriations intertrigineuses. La rapidité et l'éclat avec lequel il brûle, le rendent également propre à servir pour les feux d'opéras. Il est probable, comme l'observe M. Decandolle, que l'abondance du pollen des massettes et la facilité d'en recueillir une grande quantité à la fois ont déterminé sa substitution à la poudre de lycopode, et que tout autre pollen remplirait le même office.

Le genre *sparganium*, ruban d'eau, forme avec les *typha* toute la famille des massettes ou typhacées, qui a beaucoup de rapport avec celles des aroïdes et des cypéracées. Les *sparganium*, nom qui vient de *σπαργανον*, bandelette, et qui exprime la forme de leurs feuilles, sont, comme les *typha*, des plantes qui ne vivent que dans les eaux. Leurs fleurs, disposées en chatons arrondis comme ceux du platane, les ont aussi fait désigner sous le nom de *platanaria*. On ne les compte point au nombre des plantes médicales. La racine du *sparganium erectum* passe cependant pour sudorifique.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MASSETER, mot grec dérivé du verbe *μάσσω*, je broye; ce muscle a été appelé par M. Chaussier *zygomato-maxillaire*. Il est étendu de l'apophyse zygomatique à la mâchoire inférieure; le masséter est court, très-épais; ses insertions ont lieu : 1°. aux deux tiers antérieurs et externes du bord inférieur de l'arcade zygomatique par une aponévrose très-forte; 2°. à la partie postérieure du même bord par de petits faisceaux aponévrotiques interposés dans les charnues; 3°. à la surface interne de l'arcade par de courtes aponévroses. Nées de ces trois origines, les fibres du masséter descendent, les unes obliquement, les autres verticalement, pour s'implanter à la partie postérieure de la région faciale de la mâchoire inférieure par de petites lames aponévrotiques. Les fibres musculaires qui naissent de la surface interne de l'arcade se portent obliquement en bas et en devant jusqu'à l'apophyse coronoïde, où elles s'insèrent par des fibres aponévrotiques assez sensibles. Le masseter est recouvert par la peau, le peaucier, la glande parotide, le conduit de Stenon. Il est appliqué sur la mâchoire inférieure, et il est séparé du buccinateur par beaucoup de tissu cellulaire graisseux. Le masséter concourt à élever la mâchoire supérieure; il agit principalement dans la mastication. Il est volumineux chez les animaux carnassiers, et sa force est propor-

tionnée à l'effort qu'exercent les dents. En général, dans la série des animaux, le développement de ce muscle est en raison inverse de la force des fibres charnues de l'estomac. Plus ce viscère est susceptible d'agir mécaniquement sur les alimens, moins la trituration dentaire est énergique, et moins le masséter est développé. Le tétanos porte son action spécialement sur ce muscle; il est alors dur, saillant et fortement contracté, aussi il est de toute impossibilité d'ouvrir la bouche : cet état constitue le trisme (*Voyez* TÉTANOS, TRISME). On a prétendu que le masséter pouvait quelquefois agir pour produire la luxation de l'os maxillaire inférieur ; mais c'est encore une question à résoudre. Il n'en est pas de même pour la fracture du même os : le masséter tend alors à retenir en haut le fragment supérieur. *Voyez* FRACTURE, LUXATION, et surtout MACHOIRE. (M. P.)

MASSÉTÉRIQUE, adj., *massetericus*, qui a rapport au muscle masséter : tels sont les vaisseaux, les nerfs. 1°. L'*artère massétérique* naît, soit du tronc de la maxillaire interne, soit de la branche temporale profonde postérieure. Quelle que soit son origine, elle traverse l'échancrure sigmoïde de l'os maxillaire inférieur en donnant quelques rameaux à la portion supérieure du masséter, descend ensuite obliquement en avant entre l'os et le muscle, et se divise ensuite dans ce dernier en plusieurs ramifications qui s'anastomosent avec celles de l'artère faciale transverse, branche de la temporale. 2°. La *veine massétérique* suit le même trajet que l'artère qu'elle accompagne, et va se rendre dans le tronc de la veine maxillaire interne. 3°. Le *nerf massétérique* est fourni par la branche maxillaire inférieure du trijumeau ou trifacial (Ch.), lorsqu'elle est parvenue dans la fosse zygomatique. Le rameau massétérin, assez volumineux, se porte, après sa naissance, entre la paroi supérieure de la fosse zygomatique et le ptérygoïdien externe, au devant de l'apophyse transverse du temporal. Il traverse l'échancrure sigmoïde, et parvient à la surface interne du masséter, où il donne d'abord quelques filets postérieurs, et descend ensuite obliquement pour aller se perdre dans son milieu. Dans les luxations de la mâchoire inférieure, ce nerf est fortement tiraillé, quelquefois même il est déchiré; ce qui explique les douleurs très-vives qu'éprouvent quelques malades au moment même où la luxation s'effectue. Au reste, le déchirement de ce nerf ne peut pas occasioner la paralysie du muscle masséter, parce que celui-ci reçoit beaucoup d'autres filets provenant du nerf facial ou portion dure de la septième paire. *Voyez* TRIJUMEAU, MAXILLAIRE INTERNE.

(M. P.)

MASSICOT, s. m., deutoxide de plomb; préparation de

couleur jaunâtre qu'on tire du plomb, qui ne diffère que peu du *minium*. *Voyez* MINIUM et PLOMB. (F. V. M.)

MASTIC, résine qui découle du lentisque, *pistacia lentiscus*, Linn. *Voyez* LENTISQUE, tome XXVII, page 412. (F. V. M.)

MASTICATION, s. f., *masticatio*; de μαστιχάω, je mâche; action de mâcher, c'est-à-dire de diviser, de déchirer, de comminuer les alimens solides avec les dents ou les mâchoires, pour qu'ils soient plus facilement imprégnés de salive, avalés et digérés.

MM. Chaussier et Adelon ayant destiné pour la mastication une partie de l'article *digestion* de ce Dictionaire, je ne répéterai pas ce qu'ils ont dit (*Voyez* t. IX, p. 392 et suiv.). Mais comme ils ont considéré la mastication seulement quand elle s'exerce avec force et par tous ses moyens, et non dans l'âge où elle commence, ni dans celui où elle devient imparfaite par la chute des dents, je ne dois pas borner cet article à une définition.

Depuis la naissance jusqu'à six, sept ou huit mois, rarement plus tôt, quelquefois plus tard, il n'y a pas encore de dents, ni, à proprement parler, de mastication. Dans cette première époque de l'enfance, où le lait maternel doit faire l'unique nourriture, l'appareil incomplet des organes de la mastication n'est employé qu'à la succion. La nature a tout disposé pour celle-ci : les lèvres du nouveau-né, sans être aussi longues que dans la vieillesse, le sont plus qu'après la sortie des dents, et peuvent s'avancer suffisamment sur le mamelon pour lui former une espèce de gouttière; d'un autre côté, les gencives qui garnissent tout le bord alvéolaire des mâchoires offrent une saillie dure, résistante, très-propre à saisir et à fixer le mamelon de la mère, qui n'en est pas blessé comme il le serait par les dents. Ajoutez encore que la langue, proportionnellement plus développée qu'elle ne le sera plus tard, et les muscles inspirateurs, entrent en contraction avec une énergie que ne partagent pas les muscles soumis entièrement à l'empire de la volonté. Ne soyons donc pas étonnés si l'enfant tette aussi bien la première fois qu'après quelque temps.

Mais peu à peu l'estomac acquiert des forces, les dents font éruption, et les muscles des mâchoires les rapprochent plus fortement. Cette époque, qui commence vers le septième mois à dater de la naissance, est celle où l'enfant doit essayer à mâcher des substances très-peu solides d'abord, mais qui, ensuite, le sont davantage. Ce n'est pas plus tôt que vient le temps voulu par la nature pour sevrer le nourrisson. Aussi, quand avant cet âge on ne le nourrit plus avec les seuls li-

quides, les diarrhées et la plupart des accidens qu'on observe lors de la première dentition, viennent menacer son existence et souvent la détruire. C'est vers deux ans, et quelquefois trois, que les arcades dentaires étant parfaitement garnies, la mastication se fait comme aux époques plus avancées de la vie, et que l'enfant peut se nourrir avec toute sorte d'alimens.

L'autre pousse des dents, ou la seconde dentition, qui s'effectue au bout du septénaire, est ordinairement moins pénible pour la mastication, et beaucoup moins dangereuse pour la vie.

Considéré par rapport à la mastication, et ceci pourra piquer la curiosité du lecteur, le vieillard très-avancé en âge peut être, jusqu'à un certain point, comparé au nouveau-né, tout comme celui qui l'est moins peut être comparé à l'enfant chez lequel la dentition n'est pas encore complette. Je m'explique : chez le vieillard privé de toutes ses dents, les lèvres, qui sont disproportionnées par leur longueur, se pressent lors du rapprochement des mâchoires, et se communiquent un mouvement remarquable qui s'étend aux ailes du nez, et dépend surtout de ce que la lèvre inférieure repousse en haut la supérieure. En outre, les alvéoles se resserrent, puis disparaissent, et très-fréquemment il n'en reste aucune trace. Il en résulte un nouveau rebord pareil à celui de la première époque de l'enfance, dont le tissu gengival, qui semble se durcir, ne tient jamais lieu de dents, quoique plusieurs personnes aient soutenu le contraire. Aussi, les vieillards évitent les alimens durs, et n'exercent qu'une mastication imparfaite, quoique longue. C'est même là une des causes de la lenteur de leurs digestions.

Quant aux personnes qui n'ont perdu qu'une partie de leurs dents, s'il en reste encore un certain nombre, et qu'elles soient opposées entre elles aux deux mâchoires, la mastication s'effectue presque comme auparavant; mais s'il n'en reste plus que quelques-unes isolées, elles ont l'inconvénient de s'opposer au rapprochement immédiat des bords alvéolaires, et, par conséquent, à la mastication, qu'elles rendent douloureuse; ce qui détermine quelquefois, dit-on, à les faire arracher. D'où l'on voit que cette position du moment, en ne considérant point ce qui doit suivre, se rapproche de ce que présentent les tendres enfans qui n'ont encore que quelques dents.

Les accidens qui arrivent souvent à ceux qui négligent de mâcher leurs alimens, les bonnes digestions qu'on se prepare toujours en les mâchant longtemps, prouvent donc la nécessité d'une parfaite mastication. Cette opération préliminaire à la digestion stomacale, a surtout besoin d'être exercée lon-

guement par les gens débiles, les malades, les convalescens, les mélancoliques et les vieillards.

La force des muscles servant à la mastication est quelquefois si grande, qu'on a vu des hommes briser des pierres entre leurs dents. Elle reçoit, comme on sait, un nouveau degré d'énergie par certaines passions et dans certaines maladies. Entre autres exemples de force immense des muscles élévateurs de la mandibule, je citerai celui qu'on dit rapporté par Van Swiéten, d'un homme dont les mâchoires retenaient tellement un bâton, que les efforts réunis de cinq hommes pouvaient à peine le dégager. Chez les animaux des genres du chien et du chat, qui ont à soutenir des luttes vigoureuses avec la proie dont ils se nourrissent, la force des muscles des mâchoires surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer.

La conséquence générale à tirer du rapprochement qu'on peut faire entre les organes de la mastication des divers animaux, est l'accord admirable de ces organes avec les mouvemens et les actions qu'ils sont destinés à exécuter, et avec les autres parties. C'est ainsi que dans les quadrupèdes carnivores l'arcade zygomatique est très-grande, élargie, fortement convexe en dehors, pour donner plus d'attaches au muscle zygomato-maxillaire, et permettre que le temporo-maxillaire soit plus volumineux. D'un autre côté, les condyles de la mandibule sont enfoncés dans une cavité articulaire profonde; ce qui ne permet que des mouvemens dans le sens vertical, de manière à couper et à déchirer les chairs dont ces animaux se nourrissent, seul usage auquel leurs dents paraissent particulièrement propres. Enfin, tout concourt si bien au même but, que le corps de la mâchoire inférieure est, dans ces animaux, moins long que dans les autres, et que l'apophyse coronoïde est très-grande et éloignée du condyle. Dans les ruminans, dont la mâchoire diacranienne doit exécuter des mouvemens d'arrière en avant, et d'avant en arrière, et d'autres de gauche à droite, et de droite à gauche, les muscles ptérygo-maxillaires sont très-volumineux, les facettes articulaires aplaties et disposées de manière à faciliter le glissement, et les dents merveilleusement aptes au broiement. Si j'appliquais à d'autres classes d'animaux une semblable comparaison, elle offrirait un même résultat.

La mastication n'a pas lieu chez tous les animaux. On la remarque sans exception dans ceux vertébrés, où elle s'exécute par deux mâchoires, dont l'inférieure est véritablement seule mobile dans les mammifères. Quant aux animaux sans vertèbres, il y en a beaucoup qui n'ont ni mâchoires, ni rien qui serve à la mastication proprement dite : tels sont les lépidoptères, insectes suceurs à trompe; plusieurs espèces de vers;

parmi les échinodermes, les étoiles-de-mer et les siponcles, enfin les zoophytes. Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur les substances dont ces animaux se nourrissent, nous voyons que ce sont les sucs des fleurs, des substances diffluentes, tout à fait liquides, ou des alimens tellement divisés, qu'il n'est pas besoin de les triturer pour les mettre en parcelles plus petites. *Voyez* MANDUCATION.

Je reviens à la mastication considérée chez l'homme. Outre les maladies et les accidens nombreux qui peuvent l'empêcher ou la gêner, il est une circonstance particulière à la bouche, qu'on ne peut comparer à rien de ce qui se passe ailleurs, qui, parfois, rend la mastication incommode et même douloureuse; je veux parler de l'*agacement* produit par les acides : c'est un mode passager et singulier de sensibilité que chacun a éprouvé, et que je n'entreprendrai pas d'expliquer.

Les parties qui, chez l'homme, servent à la mastication, sont : les dents, les deux mâchoires, les muscles puissans qui, faisant mouvoir la mâchoire diacranienne sur l'autre, opposent les dents inférieures aux dents supérieures, la langue et les parois musculaires de la bouche. *Voyez* BOUCHE, DENT, JOUE, LANGUE, LÈVRE, MACHOIRE, MUSCLE MAXILLAIRE, MUSCLE LABIAL, MUSCLE GÉNIEN, MUSCLE HYOÏDIEN, mais surtout DIGESTION. (L. R. VILLERMÉ)

MASTICATOIRE, s. m., *masticatorium*, du verbe μαστιχαω, je mâche : remède qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive. Cette définition, qui est celle de tous les livres, est fautive en deux points; premièrement, parce qu'on ne mâche pas tous les masticatoires : par exemple, la fumée de tabac que les fumeurs introduisent dans la bouche, les fait saliver sans mâcher; secondement, c'est que les masticatoires ne provoquent pas que l'excrétion de la salive; ils ont le même résultat sur la membrane muqueuse, et augmentent l'exhalation de l'humeur qui lubrifie la portion buccale de ce système. Ils seraient donc mieux définis des substances qui augmentent les flux salivaire et muqueux de la bouche.

On pourrait, d'après cela, diviser les masticatoires en deux classes; savoir, les *salivans* ou *sialagogues*, en supposant qu'ils agissent plus particulièrement sur les glandes salivaires, et en *masticatoires* proprement dits, qui porteraient leur action sur la membrane muqueuse de la bouche et de l'arrière-bouche; mais cette distinction, bonne en spéculation, serait illusoire, puisqu'il est impossible d'empêcher les médicamens qui agissent sur une de ces parties, d'agir en même temps sur l'autre, outre que les deux liquides fournis ont la plus grande analogie de composition, et des caractères extérieurs semblables. Ils ne

diffèrent que par leurs sources; encore les cryptes muqueuses peuvent-elles être considérées comme des espèces de glandes salivaires extrêmement fines.

Les masticatoires sont des médicamens topiques, et pourraient, à la rigueur, être classés parmi les remèdes externes. Ils tiennent à peu près le milieu entre ceux-ci et les internes.

Leur action paraît être entièrement due à l'excitation qu'ils produisent sur les glandes et la membrane de la bouche. Celle-ci peut aller depuis le plus simple stimulus jusqu'à l'inflammation; aussi divise-t-on les masticatoires en plusieurs groupes, suivant leur degré de force.

Les moins énergiques sont les *masticatoires mécaniques*. Effectivement, l'action de mâcher des corps, même inertes, provoque l'excrétion de la salive et du fluide muqueux. C'est ainsi qu'une boule de cire, de bois, de porcelaine, roulée dans la bouche, provoque ces humeurs à sortir plus abondamment. C'est de cette manière que les alimens agissent sur ces mêmes parties, outre qu'ils paraissent avoir sur elles une action propre, comme on le voit lorsqu'on jette les yeux sur des mets qu'on appette; ce qui provoque la salive, qui, comme on le dit, vous *vient à la bouche*. Lorsqu'on a le gosier très-sec, qu'on éprouve de la soif sans pouvoir la calmer, en mâchant un simple brin d'herbe, on procure une surabondance salivaire qui trompe momentanément ce besoin. On peut encore ranger parmi les masticatoires *mécaniques*, les contractions des parties, qui produisent la pression des glandes; c'est ainsi que lorsqu'on bâille, qu'on parle vivement, etc., il se produit des jets de salive par la pression que ces diverses parties de la bouche font éprouver aux glandes salivaires.

Les *masticatoires aromatiques* agissent, par leur qualité tonique et excitante, sur les glandes et la membrane muqueuse. Etant appliqués immédiatement sur les organes qu'on veut stimuler, leur action est prompte, et le résultat instantané. Avouons aussi qu'ils peuvent agir mécaniquement par leur volume. C'est ainsi qu'en mâchant les racines aromatiques de livêche, d'impératoire, d'angélique, etc., on procure l'excrétion salivaire et muqueuse, mais probablement par l'action réunie de ces deux causes. L'effet mécanique doit être compté dans tous les masticatoires solides.

Les *masticatoires âcres* sont, à proprement parler, les véritables. Ce sont ceux que les auteurs désignent surtout comme agissant spécialement sur les glandes salivaires. Leur action excitante peut aller jusqu'à irriter et enflammer même les parties avec lesquelles ils sont en contact, surtout s'il est trop prolongé, ou si la quantité employée est trop considérable. On range, parmi les masticatoires de ce groupe, la pyrèthre (*an-*

themis pyrethrum, L.), la ptarmique (*achillea ptarmica*, L.), l'arum (*arum maculatum*, L.), la scille (*scilla maritima*, L.), le bétel (*piper betel*, L.), le polygala (*polygala seneka*, L.), les feuilles de tabac (*nicotiana tabacum*, L.), et autres feuilles ou racines d'un goût piquant et chaud. De tous ces moyens, la racine de pyrèthre est la substance la plus employée comme masticatoire, en France, et même en Europe, quoique sa vertu ne soit pas plus marquée que celle de la plupart des racines qui réunissent les deux qualités que nous venons d'énoncer ; remarque déjà faite par Schwilgué.

Tous les masticatoires, comme nous l'avons déjà dit, ne sont pas solides; il y en a de liquides et de gazeux. Parmi les premiers, on compte les décoctions des mêmes racines que nous venons d'indiquer comme excitant de la salive, et en général toute décoction de substance âcre et chaude sera dans ce cas. On range, parmi les secondes, la fumée de tabac, le plus fréquent des masticatoires employés, et dont l'abus cause plus de maux que son emploi n'a jamais fait de bien; que maintes gens ont pris comme remède, et ont gardé par un besoin factice qu'ils se sont créé. Toute autre fumée stimulante a une vertu analogue, et n'aurait pas les qualités narcotiques du tabac, aussi vaut-il mieux fumer des feuilles ou des graines aromatiques que les feuilles de nicotiane, lorsqu'on veut se servir de ce moyen comme médicament. Dans tous les cas, les masticatoires gazeux et liquides n'agissent que par leurs qualités propres, et n'ont point d'action mécanique sur les parties, ce qui est un désavantage, car elle seconde merveilleusement l'autre manière d'agir. C'est ainsi que le manche de la pipe produit autant d'action sur les glandes salivaires que la fumée du tabac, comme on en peut faire l'expérience en faisant le simulacre de fumer avec une pipe vide.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que des masticatoires locaux, de ceux qui provoquent l'excrétion salivaire immédiatement. Il y a une autre manière de produire le même résultat, c'est par des médicamens internes. C'est ainsi que le mercure, pris à trop haute dose, ou donné à certains sujets chez qui l'idiosyncrasie repousse ce médicament, même à des quantités très-petites, produit la salivation d'une façon très-abondante. On ne peut donner pourtant le nom de masticatoire aux remèdes internes qui provoquent ainsi l'issue de la salive, car ici on ne mâche rien, et l'étymologie ordinaire serait en défaut. Il est difficile, en outre, de décider si le mercure, par exemple, n'agit que sur les glandes salivaires, ou s'il porte en même temps son action sur la membrane muqueuse, quoique cette double action me paraisse très-probable.

Des affections morbifiques provoquent l'excrétion salivaire

et muqueuse d'une manière non moins remarquable que les substances médicamenteuses prises dans cette intention. On sait que dans la variole, la salivation est parfois très-abondante; dans les accès épileptiques, il y en a également une quantité assez notable, qui se présente à la bouche; dans les fluxions catarrhales, il y en a également des doses quelquefois considérables d'excrétées; enfin, plusieurs autres affections, inutiles à signaler ici, donnent lieu à des flux salivaires et muqueux. Au surplus, je remarque une grande différence entre l'excrétion salivaire qui résulte de l'action des médicamens locaux, et même parfois de celle qui est le produit de moyens internes, de celle produite par des causes morbifiques. La première est sans la moindre odeur désagréable, ou du moins n'a que celle particulière au sujet; tandis que l'autre est constamment fétide. Qui n'a pas senti l'odeur repoussante de la salivation chez les vénériens, celle des malades qui ont des affections fluxionnaires de la bouche, etc.?

L'expuition augmentée de la salive et du fluide muqueux est un moyen de guérison dans un certain nombre de circonstances. La nature elle-même nous en montre l'efficacité en produisant ce flux comme crise salutaire dans quelques affections journalières. Nous l'avons imitée sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, imitation toujours avantageuse.

Une attention qu'on doit avoir lorsqu'on emploie les masticatoires, c'est de vérifier attentivement s'il n'y a pas de phénomènes inflammatoires dans les parties, car alors ces médicamens ne peuvent être employés. Leur action étant essentiellement excitante, ils ne pourraient qu'accroître encore l'inflammation des organes avec lesquels on les met en contact. Un autre soin à prendre, lorsqu'on en prescrit, c'est d'en régler la dose d'une manière précise, afin qu'il n'y ait point d'inflammation de produite. On fait usage des masticatoires dans deux cas principaux, 1°. lorsque les glandes salivaires et la membrane muqueuse sont malades; 2°. lorsqu'on veut faire ces parties le siége d'une dérivation.

Lorsque les organes sont eux-mêmes le siége du mal qu'on veut combattre, ils sont altérés de plusieurs manières, ou dans leur tissu, ou dans leur fonction. Dans le premier cas, ils sont engorgés par les fluides qu'ils sécrètent, et dont la sortie a été empêchée par une cause quelconque, ou bien les tissus composans sont altérés par des affections morbifiques de nature diverse. Dans les maladies catarrhales, il n'est pas rare de voir ces parties blanches, épaissies, comme infiltrées, etc. Alors, les masticatoires, en procurant le dégorgement des tissus, amènent la guérison. Lorsqu'elles ne sont altérées que dans leur fonction, comme dans la perte du goût, dans l'espèce de pa-

ralysie que les membranes de cette région éprouvent parfois; les masticatoires font un très-bon effet, quoiqu'on n'aperçoive pas de lésion de ces organes, et nul engorgement local.

Comme dérivatifs, les masticatoires ne sont pas moins employés que comme agent spécial et direct. Dans les fluxions des yeux, des amygdales, des gencives, des dents, etc., on se sert avec avantage de ces médicamens. L'excrétion plus abondante du fluide muqueux et salivaire apporte du dégorgement et change le mode d'irritation. L'effet des masticatoires s'étend assez loin, et on a vu, par leur usage, les glandes extérieures à la tête se dégorger. Qui sait même si dans le carreau on ne produirait pas un résultat avantageux en stimulant les glandes salivaires de la bouche, et si les appareils lymphatiques abdominaux ne se dégorgeraient pas par des flux artificiels de salive, provoqués par des moyens internes?

Il y a quelques accidens à craindre en usant des masticatoires, si on ne les administre pas avec la prudence convenable. Ils peuvent produire l'inflammation locale des parties, accident qu'on calme par les adoucissans et autres moyens connus. Le second et le plus désagréable est l'excès de salivation qui, quelquefois, résulte de leur action, quoique bien plus rare que les flux qui arrivent après l'emploi des mercuriaux, ou de ceux qui sont le résultat d'une affection morbifique. On a beaucoup employé de moyens contre la salivation, parmi lesquels les gargarismes acides tiennent le premier rang (*Voyez* SALIVATION). Au surplus, il y a des excrétions salivaires et muqueuses, connues sous le nom de *pituite*, qui sont presque intermittentes, reviennent tous les matins après le réveil, ou après les repas, qui sont rebelles à presque tous les moyens médicaux, et que, d'ailleurs, il ne faut peut-être pas toujours chercher à supprimer, lors même qu'on le pourrait.

Nous ne terminerons pas cet article sans indiquer comment on fait usage d'un masticatoire, en prenant pour exemple la racine de pyrèthre. On en met la valeur de quatre à cinq grains dans la bouche, on la mâchonne jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de saveur, et on la rejette ensuite, en ayant la précaution de ne la pas expectorer avec les crachats qu'elle fait rendre. On répète cette dose plusieurs fois par jour, en l'augmentant s'il est nécessaire, c'est-à-dire si elle ne provoque pas assez de flux salivaires et muqueux. (MÉRAT)

MASTODYNIE, s. f., *mastodynia*, de μαστος, mamelle, et οδυνη, douleur; douleur des mamelles, constante ou interrompue, périodique ou irrégulière. Cette affection peut être produite par différentes causes. A l'époque de la puberté les seins se gonflent, se développent chez les jeunes filles, et deviennent quelquefois très-douloureux. Ce phénomène s'observe même

chez les garçons. On y a vu survenir des inflammations phlegmoneuses, qui ont nécessité un traitement antiphlogistique (*Voyez* MAMELLE). Nous avons également parlé, dans cet article, des coups, des contusions du sein, et nous en avons signalé le danger et le traitement.

Les picotemens dans les mamelles, leur gonflement, annoncent presque toujours l'invasion des règles, ou au moins un travail qui s'opère dans l'utérus; c'est ainsi que, dans les premiers mois de la grossesse, les femmes enceintes éprouvent dans les seins des douleurs qui sont quelquefois assez vives pour produire de l'agitation et de la fièvre. L'engorgement d'un ovaire seul, ou avec la moitié de la matrice, a été suivi de douleur, de dureté et de tuméfaction de la mamelle du même côté, l'autre restant saine (Portal, *Anatomie médicale*). Cet accident ne peut être attribué qu'aux rapports intimes qui existent entre la matrice et les mamelles. Si ces douleurs nerveuses ne cèdent pas à l'emploi des antispasmodiques, il faut avoir recours à l'application sur le sein de cataplasmes émolliens et calmans, que l'on fera avec de la farine de graine de lin, et une décoction de racine de guimauve et de tête de pavot; on pourra même les arroser de quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham. Ces douleurs peuvent être périodiques : nous connaissons une dame enceinte pour la première fois, qui ressent, dans les mamelles, une douleur assez vive pendant deux ou trois jours, à chaque époque du mois où elle avait ses règles, avant de concevoir. Elle est tourmentée en même temps par des douleurs dans les reins, des coliques, qui font craindre l'avortement et forcent cette dame à garder le repos au lit pendant quelques jours.

Si la douleur mammaire dépend d'un état pléthorique, ou bien de la distension des fluides qui se portent avec trop d'abondance dans les seins, on conseille l'application des sangsues, ou plutôt une saignée du bras. On y joint l'usage des boissons délayantes et légèrement laxatives. Les femmes doivent alors éviter d'avoir des habillemens trop étroits, et de heurter contre quelques corps solides les seins, qui sont alors très-sensibles. La compression exercée par des vêtemens trop serrés augmenterait l'irritation, et pourrait donner lieu à l'engorgement de quelques glandes, qui s'enflammeraient à la suite des couches, ou qui deviendraient par la suite le germe d'un squirre. Lorsque les douleurs sont légères, on doit les respecter; elles sont nécessaires pour attirer vers ces organes les fluides qui doivent s'y porter suivant le vœu de la nature.

Les déviations des règles ont quelquefois lieu par les mamelles, et, à chaque mois, on voit ces organes devenir le

siége d'une turgescence qui est le prélude de l'excrétion sanguine. *Voyez* MENSTRUES, RÈGLES DÉVIÉES.

Les femmes récemment accouchées, ont quelquefois une si grande quantité de lait, que les mamelles, ne pouvant le contenir, se distendent et deviennent extrêmement douloureuses; leur sensibilité devient telle, que la succion est très-difficile, et fatigue beaucoup la mère; cependant, il est nécessaire, pour le dégorgement du sein, de provoquer la sortie du lait, en faisant teter soit l'enfant, soit un petit chien ou une femme préposés à cet effet. On recommande en même temps, les boissons délayantes, diurétiques, telles que la décoction de racine de persil, et l'on a soin d'entretenir et de faciliter l'écoulement des lochies (*Voyez* POIL). Quant aux topiques, il faut se borner à l'usage des émolliens. Combien de maux de mamelles ne sont pas journellement produits par de mauvaises pommades que les femmes emploient pour conserver leur sein, l'empêcher de se flétrir et de se rider, mais qui, bien loin de produire les bons effets qui en sont attendus, terminent par affecter dangereusement les parties qu'elles touchent!

La mastodynie peut avoir lieu à la suite d'une frayeur. Sauvages (*Nosologie méthodique*) rapporte qu'une femme ayant éprouvé une terreur subite, fut attaquée de douleurs violentes dans les mamelles, qui, après avoir résisté à tous les remèdes, se dissipèrent au moyen de frictions faites devant le feu; la chaleur fit sortir du sein une matière gluante. Des compresses trempées dans des liqueurs spiritueuses et placées sur le sein, déterminèrent la résolution du léger engorgement qui était survenu. Le même nosologiste cite l'exemple d'une femme âgée de quarante ans, qui, à la suite d'une frayeur, ressentit pendant longtemps, des douleurs très-vives dans les deux mamelles, qu'elle ne vint à bout de calmer qu'en se frottant les seins auprès du feu : cette opération, répétée plusieurs fois par jour, faisait sortir une humeur jaune et épaisse, semblable à du beurre. Cette circonstance suffit à Sauvages pour établir une espèce particulière de mastodynie, qu'il appelle *mastodynia butyrosa*.

La mastodynie peut être occasionée par le vice vénérien, comme tend à le prouver une observation qui nous a été communiquée par l'ami de l'un de nous, le docteur Champion. Il y a douze ans que je donnai des soins à une dame mère de deux jeunes enfans, et épouse d'un ancien officier. Cette dame éprouvait une douleur à la mamelle gauche, survenue sans cause connue; il n'y avait point de tuméfaction ni d'engorgement; le sein était douloureux au toucher; les bains, l'opium en topique et pris intérieurement, les antispasmodiques de toute es-

pèce, avaient échoué contre cette affection. Le vésicatoire indiqué par M. Dubois, les feuilles de tabac prescrites par M. Pinel, furent également inefficaces. L'inutilité de tous ces moyens, l'augmentation quoique peu sensible de cette douleur, pendant la nuit, me déterminèrent à employer les pilules mercurielles. Le succès surpassa mes espérances, car la douleur disparut sans retour. Le mari de cette dame avait eu, il y a douze à quatorze ans, des ulcères vénériens dont il se fit traiter; depuis ce temps il n'a jamais éprouvé aucun symptôme de nature syphilitique; la santé de ses enfans ne s'est jamais démentie. Depuis sa guérison, cette dame a fait encore deux enfans; son mari, ses enfans, ainsi qu'elle, ont toujours conservé leur santé.

Les vices arthritique, rhumatismal et dartreux, se fixent quelquefois sur les mamelles, et y causent des inflammations plus ou moins violentes.

Nous ne parlerons pas ici des douleurs lancinantes que l'on observe dans le cancer du sein, on peut consulter l'article *cancer.* (MURAT ET PATISSIER)

MASTOIDE, adj., *mastoïdes;* nom que les anatomistes ont donné à l'une des apophyses de l'os temporal, parce qu'elle ressemble grossièrement à un mamelon; du grec μαστος, mamelle, et ειδος, forme. Cette apophyse est située derrière le conduit auditif externe et audessous de lui. Sa face externe est raboteuse et garnie d'irrégularités: on y remarque plusieurs petits trous, qui servent de passage aux vaisseaux sanguins. Intérieurement elle est formée par des cellules plus ou moins amples et plus ou moins nombreuses. La lame compacte qui la constitue extérieurement est très-mince.

L'apophyse mastoïde donne attache au muscle sterno-cléido-mastoïdien. Elle se développe par deux ou trois points d'ossification, mais après la naissance seulement; car on n'en découvre encore aucune trace à l'époque où l'enfant vient au monde. Son volume s'accroît beaucoup avec l'âge, et souvent, chez les vieillards, elle forme une saillie extrêmement prononcée à la partie postérieure de l'oreille. On l'a vue quelquefois acquérir la grosseur d'une noix, par l'effet de différentes causes morbifiques, et particulièrement à la suite d'accidens vénériens. Elle peut être affectée de carie, et on a été obligé de la trépaner, au rapport de Riolan et de plusieurs autres auteurs. (JOURDAN)

MASTOIDIEN, adj., *mastoideus;* qui a rapport à l'apophyse mastoïde; épithète par laquelle les anatomistes désignent un assez grand nombre de parties.

Antre mastoïdien. Valsalva appelait ainsi les cellules mastoïdiennes.

Cellules mastoïdiennes. Les cellules mastoïdiennes s'ouvrent toutes les unes dans les autres, et communiquent avec la caisse du tympan. Elles sont remplies d'une humeur onctueuse et rougeâtre, qui peut s'écouler facilement dans cette dernière cavité. Leur intérieur est tapissé par une membrane, dans le tissu de laquelle se répandent beaucoup de vaisseaux sanguins, et qui communique avec celle du tambour. Elles ont évidemment pour usage d'augmenter la caisse du tympan, de réfléchir le son, et d'accroître la force des vibrations de l'air.

Gouttière mastoïdienne. Enfoncement qui se remarque à la face interne de la portion mastoïdienne du temporal, et qui loge une portion du sinus latéral.

Ouverture mastoïdienne. C'est une des cinq ouvertures qui se remarquent dans la caisse du tambour. Elle sert à établir une communication entre les cellules mastoïdiennes et cette cavité. Son diamètre est plus considérable que celui de l'orifice interne de la trompe d'Eustache, et quelquefois double. Souvent il arrive qu'on en trouve deux. On la rencontre à la partie postérieure de la circonférence de la cavité du tympan ; jamais elle n'est fermée par aucune membrane.

Portion mastoïdienne du temporal; ainsi nommée, parce qu'elle est en grande partie formée par l'apophyse mastoïde. Cette portion, de figure à peu près ovalaire, et presque entièrement composée de substance spongieuse, donne attache, par sa face externe, aux muscles auriculaire postérieur, sterno-cléido-mastoïdien, splénius et petit complexus. Elle s'articule en arrière avec les os pariétal et occipital.

Rainure mastoïdienne. Enfoncement qui s'aperçoit derrière l'apophyse mastoïde, et qui donne attache au ventre postérieur du muscle digastrique.

Sinus mastoïdiens. C'est le nom que Cassebohm a donné aux cellules mastoïdiennes.

Trou mastoïdien : situé derrière l'apophyse mastoïde, et servant au passage d'une artère qui se porte aux membranes du cerveau, et d'une veine qui se rend dans le sinus latéral. Il est quelquefois double.

Trou stylo-mastoïdien : situé entre les apophyses styloïde et mastoïde. C'est l'orifice externe de l'aqueduc de Fallope. Il donne passage à la portion dure de la septième paire, ou au nerf facial.

Considérations pathologiques sur la région mastoïdienne. N'étant recouverte que par une peau mince, un tissu cellulaire peu abondant, et l'aponévrose des muscles sterno-cléido-mastoïdien, splénius et petit complexus, la région mastoïdienne n'est pas très-sujette aux engorgemens inflammatoires ou

phlegmoneux. Mais lorsque l'os vient à être attaqué, les parties molles sont affectées consécutivement, et il se forme derrière l'oreille une tumeur plus ou moins volumineuse, qui dégénère en un abcès. Ces abcès diffèrent à raison de l'espace qu'ils occupent, mais surtout à raison du degré d'altération de l'os temporal, qui tantôt est simplement nécrosé, et tantôt est véritablement carié à une profondeur plus ou moins considérable.

Les abcès de la région mastoïdienne dépendent rarement d'une cause externe, et presque toujours ils sont occasionés par un vice interne quelconque. Les différens virus sur lesquels l'art étend son domaine, une humeur fluxionnaire, qui, s'étant portée sur l'oreille ou sur quelque autre partie voisine, en a été déplacée, et a fait métastase sur la région mastoïdienne, ou bien une humeur quelconque qui se porte en ce lieu à la suite d'une fièvre : toutes ces causes donnent naissance à une inflammation qui se termine par suppuration.

Les symptômes qui précèdent la formation du pus sur la région mastoïdienne sont l'engorgement plus ou moins pâteux des parties molles, précédé quelquefois de douleurs vives et profondes. Dans ce dernier cas, on doit s'attendre à rencontrer une altération des os, qui ont souvent été détruits jusqu'à la dure-mère, sur la face externe de laquelle le pus s'épanche. La peau de la région mastoïdienne, qui n'avait pas d'abord changé de couleur, devient rouge et luisante. Le gonflement se fait remarquer particulièrement dans l'angle de l'enfoncement qui existe entre le conduit auditif externe et l'apophyse mastoïde; de sorte que l'oreille est poussée en avant par cette tuméfaction des parties molles. La tumeur, de dure qu'elle était d'abord, s'amollit avec le temps. Le ramollissement commence par le centre; de là il gagne vers la circonférence, et bientôt la fluctuation du liquide se fait sentir à travers les tégumens; mais elle se manifeste à une époque d'autant plus éloignée, que la maladie elle-même a commencé plus profondément.

Les remèdes propres à modérer la tension et l'inflammation sont les cataplasmes émolliens. Quand l'inflammation est très-vive et accompagnée de fièvre, on doit mettre en usage les saignées locales, c'est-à-dire, l'application des sangsues, prescrire un régime et ordonner les délayans. Ce sont les seuls moyens qu'on puisse employer pour arrêter les progrès de l'inflammation, et accélérer l'amollissement de la tumeur, ainsi que l'établissement de la suppuration; car il est rare de voir ces engorgemens inflammatoires se résoudre, à cause de l'altération de l'os, qui, le plus ordinairement, est la cause de leur formation.

Lorsque la fluctuation est devenue bien manifeste, et que l'abcès est évidemment formé, il convient de l'ouvrir avec l'instrument tranchant, en faisant une incision longitudinale plus ou moins étendue, selon le volume même de la tumeur. Le pus qui sort par cette ouverture est plus ou moins abondant. S'il en sort beaucoup dans le moment même de l'incision, on jugera que l'abcès avait son siége superficiellement. Mais si l'ouverture ne donne issue qu'à une quantité très-peu considérable de matière, on sera fondé à croire qu'il est situé profondément, et qu'il s'étend même jusqu'à la dure-mère, surtout si le lendemain ou le surlendemain on trouve l'appareil inondé de pus.

A l'ouverture des abcès mastoïdiens, on reconnaît presque toujours que le temporal est malade. Comme on ne peut pas les ouvrir avant que la fluctuation soit bien manifeste, et qu'elle est longtemps à se déclarer, on a cru que l'altération des os était le résultat du séjour longtemps prolongé de la matière purulente sur le périoste et l'os lui-même. Mais le pus n'est pas une matière rongeante et caustique; il n'a aucune action ni sur les parties molles, ni sur les os, à moins que le contact de l'air ne l'ait vicié. D'ailleurs, le périoste s'épaissit et lui oppose une barrière insurmontable. Ici, comme dans tant d'autres cas, on a pris la cause pour l'effet; car la maladie a évidemment débuté par l'affection des os, et l'engorgement des parties molles n'est survenu que secondairement.

Au reste, tantôt on trouve la portion mastoïdienne du temporal simplement dénudée ou nécrosée, et tantôt, au contraire, on la rencontre cariée et comme vermoulue. Dans le premier cas, le doigt, introduit par l'ouverture pratiquée aux tégumens, rencontre aussitôt la surface des os, qui conservent leur figure naturelle, mais se font sentir à nu, et présentent de petites inégalités qui les rendent raboteux. Dans le second cas, au contraire, l'os offre un enfoncement plus ou moins profond, et le doigt discerne des parties osseuses entremêlées de portions charnues. Ces deux cas sont très-différens quant à leurs résultats et au traitement qu'ils réclament. Dans la simple nécrose, quand les lames extérieures sont seules affectées, le mal n'a eu primitivement son siége qu'entre le périoste et l'os, ou dans le périoste lui-même : l'exfoliation, la séparation de la partie nécrosée n'est pas toujours nécessaire. On a plusieurs exemples de cas semblables, dans lesquels la portion frappée de mort n'est pas tombée : elle a été absorbée peu à peu, et la surface de l'os s'est couverte de bourgeons charnus, qui, réunis à ceux des parties molles, sont devenus la base d'une cicatrice adhérente. Mais, le plus ordinairement, la maladie pénètre à une plus grande profon-

deur, de manière que l'exfoliation et la séparation du séquestre devient nécessaire. Alors, au lieu de recourir, comme les anciens le pratiquaient, à l'emploi du ciseau et du maillet pour enlever la partie osseuse, ou à l'application du cautère actuel, il convient d'abandonner l'exfoliation au temps et à la nature, et d'entretenir l'ouverture béante avec des bourdonnets de charpie, en attendant qu'elle ait lieu. Cette séparation spontanée est quelquefois très-longue à s'opérer, et ne s'effectue qu'au bout de plusieurs mois, ou même d'une année entière.

Lorsque la portion mastoïdienne du temporal est cariée, c'est-à-dire, que la vie, sans être éteinte, y est dépravée; qu'il y a une altération dans la texture naturelle des parties organiques de l'os, lequel est véritablement ulcéré, dans ce cas la maladie ne guérit jamais d'elle-même, excepté lorsque la carie dépend d'une cause interne, qu'on peut détruire au moyen de remèdes appropriés pour la combattre. Dans toute autre espèce de carie, l'art doit venir au secours de la nature, en faisant l'ablation de la partie malade, la désorganisant, la plongeant dans un état de nécrose, et y faisant naître une escarre gangréneuse, dont la nature détermine ensuite la chute. Or, le cautère actuel est le seul et unique moyen qu'on puisse mettre en usage contre la carie de la portion mastoïdienne du temporal, parce que les caustiques, pénétrant le tissu spongieux de l'os, pourraient y occasioner des désorganisations redoutables. On réitère plusieurs fois l'application du feu.

Cette application, faite d'ailleurs en prenant les précautions que la situation et la structure de la partie exigent, procure la guérison complette de la maladie, si on est parvenu à détruire toute la portion affectée de l'os; mais, s'il y en avait quelques-unes qui n'eussent pu être atteintes par le cautère actuel, à raison de leur profondeur, il se formera sur les parties voisines des bourgeons, qui deviendront la base d'une cicatrice; mais à l'endroit que n'aura pas attaqué le cautère, il restera une ouverture qui deviendra fistuleuse : le malade sera obligé de vivre avec cette fistule. Il faudra entretenir le libre écoulement des matières, et, s'il arrivait que l'orifice externe s'obstruât et que le malade éprouvât des douleurs internes, qu'on craignît le développement de l'inflammation et la formation d'un abcès, on serait contraint de rétablir promptement l'ouverture avec l'instrument tranchant.

(JOURDAN)

MASTOIDO-AURICULAIRE, s. m., *mastoido-auricularis*, nom du muscle postérieur de l'oreille. Il est ainsi nommé, parce qu'il s'étend de la racine de l'apophyse mastoïde à la partie postérieure et inférieure de la convexité de la conque de

l'oreille, à laquelle M. Chaussier donne le nom d'*auricule.* (M. P.)

MASTOIDO-GÉNIEN, s. m., *mastoido-genianus*, nom du muscle digastrique, ainsi appelé parce qu'il s'étend de la rainure mastoïdienne à la partie inférieure et moyenne du menton.

Le nom de digastrique vient de ce qu'il est composé de deux ventres ou deux portions charnues, réunies par un tendon commun; son ventre postérieur prend naissance dans la rainure dont il vient d'être parlé par des fibres tendineuses très-courtes. Il descend obliquement en devant et en bas dans l'étendue de deux pouces, et après s'être rétréci inférieurement, il dégénère en un tendon qui commence près de son insertion, mais qui reste caché sous les fibres charnues dont il est entouré de tous côtés, et qui viennent s'y rendre de haut en bas. Ce tendon se porte dans la même direction que le muscle auquel il appartient, et après avoir parcouru l'espace d'un peu plus d'un pouce, il traverse l'épaisseur de la partie inférieure du stylo-hyoïdien qui est fendue pour le recevoir. Il s'avance encore deux ou trois lignes, après quoi il est retenu, et comme ployé de haut en bas par une espèce de bride, ou poulie, membraneuse, très-forte, d'une demi-ligne de longueur, large de plus d'un pouce, et qui, après avoir monté de la partie latérale antérieure du corps de l'os hyoïde au devant de lui, passe derrière, et descend s'attacher à la même partie de cet os. Lorsque ce tendon est sorti, il commence à se couvrir des chairs du ventre antérieur du muscle, lequel s'élargit de plus en plus en montant obliquement de bas en haut, et de derrière en devant, et va enfin s'implanter auprès de celui du coté opposé, à la partie inférieure et moyenne du menton, par des fibres tendineuses assez courtes. Ce second ventre n'a guère plus de la moitié de la longueur du premier, et sa forme est la même. Il fournit de sa partie inférieure et interne une aponévrose assez forte, large de quatre lignes, longue de sept à huit, qui couvre en descendant la partie voisine du mylo-hyoïdien, et qui va s'attacher au bas de la face antérieure du corps de l'os hyoïde. C'est cette aponévrose qui empêche que le tendon mitoyen de ce muscle ne glisse dans la poulie dont il a été parlé. Le digastrique sert à l'abaissement de la mâchoire inférieure, par sa portion antérieure, élève la supérieure par son ventre postérieur. Les deux portions élèvent la mâchoire supérieure, lorsque l'intérieure est fixée d'une manière insurmontable. Ce muscle élève encore l'os hyoïde pendant la déglutition. (MÉRAT)

MASTUPRATION, s. f., *mastupratio*, ou *manustupratio*: de *manus*, main, et de *stupro*, je corromps. *Voyez* MASTURBATION. (F. V. M.)

MASTURBATION, s. f., *manustupratio*: de *manus*, main,

et du verbe *stupro*, je déshonore, je corromps. Divers auteurs ont employé les mots *mastupration*, *manustupration*; mais celui que nous consacrons ici a généralement prévalu. Tout le monde sait en quoi consiste l'acte que désignent ces différentes expressions. Nous devons donc nous occuper moins de définir cet acte lui-même, que d'exposer les causes qui portent les jeunes gens et les enfans à s'y livrer; que d'indiquer les effets qui sont les funestes résultats de sa fréquente réitération; et enfin, que de faire connaître les moyens hygiéniques et médicinaux les plus convenables, soit pour préserver tous les sujets de l'habitude funeste de la masturbation, soit pour remédier aux désordres nombreux qu'elle entraîne après elle.

Les maladies qui sont le produit des excès de l'onanisme deviennent plus fréquentes, à mesure que les sociétés modernes atteignent un plus haut degré de civilisation. Cette opinion, qui est généralement adoptée par les médecins observateurs, semble reposer sur les faits les plus nombreux et les mieux constatés; elle est le résultat de la pratique des hommes les plus recommandables qui ont exercé ou qui exercent encore la médecine dans les grandes villes de l'Europe. Cependant ce résultat funeste, indiqué par l'observation médicale, ne doit pas être regardé comme nécessairement lié aux perfectionnemens successifs de l'état social. Celui-ci ne le produit que d'une manière secondaire; et l'on conçoit très-bien qu'il serait possible, en faisant disparaître les circonstances qui favorisent et qui entretiennent la corruption des mœurs publiques, sinon d'anéantir la déplorable pratique de la masturbation, du moins de diminuer considérablement le nombre de ses victimes. Combien d'autres avantages n'accompagneraient-ils pas cet effet heureux, que l'on pourrait facilement obtenir en attachant plus d'importance à l'éducation morale des enfans, éducation presque entièrement négligée chez les modernes, qui s'occupent plus de hâter le développement de l'esprit, et de faire promptement acquérir à la jeunesse des connaissances variées, que de cultiver ses facultés morales, et de les diriger vers la pratique de la vertu.

C'est surtout chez les jeunes personnes de l'un et l'autre sexe, que la masturbation fait le plus de ravages; d'autant plus fatale alors qu'elle frappe, pour ainsi dire, la société dans ses élémens, et tend directement à la détruire, en énervant, dès leurs premiers pas, les sujets les plus propres à concourir efficacement à sa conservation et à sa splendeur. Combien ne voyons-nous pas en effet de ces êtres affaiblis, décolorés, également débiles de corps et d'esprit, ne devoir qu'à la masturbation, principal objet de leurs pensées, l'état de langueur et d'épuisement où ils sont plongés! Désormais, incapables de

défendre la patrie ou de la servir par d'honorables et utiles travaux, ils traînent au milieu de la société, qui les méprise, une vie qu'ils ont rendue nulle pour les autres, et souvent à charge à eux-mêmes. Le moraliste et le législateur doivent donc, autant que le médecin, s'occuper de cet objet important, et chercher à prévenir des désordres aussi funestes; mais c'est à ce dernier qu'il appartient spécialement d'indiquer, et les effets de l'un des fléaux les plus redoutables, et les moyens les plus propres à le combattre.

Ce n'est jamais le besoin physique d'apaiser la stimulation qu'exerce sur les organes génitaux, le sperme accumulé dans les vésicules séminales, qui engage les sujets impubères à se procurer les plaisirs honteux de la masturbation. Cette cause peut bien agir chez ceux qui sont plus âgés; quelquefois même elle pousse l'homme le plus sage et le plus réservé à recourir à ce moyen; mais ce n'est chez lui qu'un moment d'égarement qu'une irritation violente a pu seule produire, et qui ne dégénère pas facilement en habitude. Avant la puberté, au contraire, une sensibilité exaltée invite souvent, par une sorte d'instinct, par une inquiétude vague, l'enfant à porter la main aux organes de la génération; et lorsqu'une vive sensation a été la suite de l'excitation qu'il a produite, ignorant à quels résultats fâcheux peut entraîner la réitération fréquente du même acte, il répète, pour ainsi dire sans motif, ce qu'il avait fait par hasard. Alors, à mesure qu'il avance dans la funeste carrière qu'il s'est ouverte, par une conséquence malheureuse des lois de l'économie vivante, il ressent d'autant plus vivement la velléité d'une telle sensation, qu'il l'a éprouvée plus souvent.

L'un de nous a connu une petite fille qui, dès l'âge de quatre ans, se livrait, comme par instinct, à la masturbation. A huit ans, on découvrit ce vice, et l'on employa inutilement pour la corriger tout ce que la prudence peut inspirer. Lorsqu'on liait ses mains, elle parvenait à ses fins soit en rapprochant ses cuisses et en leur faisant exercer des mouvemens convenables, soit en s'asseyant sur un meuble propre à favoriser l'acte de l'onanisme. Cette enfant vivait dans une parfaite ignorance de l'amour et de ses plaisirs; ses organes seuls la rendaient ingénieuse à découvrir les moyens d'apaiser leur ardeur. Déjà, dans un âge si tendre, les parties génitales et les mamelles étaient développées comme à douze ans. A ce dernier âge, époque où elle mourut dans un état de marasme dégoûtant, ces mêmes parties avaient tous les caractères de la puberté, si ce n'est qu'elles portaient l'empreinte et les flétrissures de la vieillesse. Cette infortunée, dans ses derniers momens, avait incessamment la main sur ses parties sextuelles, et elle expira en se masturbant.

C'est le développement du système nerveux ; c'est la prédominance de son action sur celle des autres parties de l'organisme, qui sont les causes les plus puissantes de la masturbation. Cette habitude désastreuse est rarement contractée par les sujets vigoureux dont les appareils musculaire ou gastrique sont très-développés ; ils éprouvent plutôt le besoin d'exercer leurs membres ; celui de satisfaire leur appétit occupe trop leur imagination, pour qu'ils aient en quelque sorte le temps de se livrer à d'autres sensations.

Le développement excessif de la sensibilité nerveuse, qui est la source de tant d'actions louables et de tant de vices ; cette cause, qui, suivant la direction qu'elle reçoit, donne naissance aux productions les plus admirables du génie, ou à ces ouvrages informes qui attestent seulement la force et les écarts de l'imagination, peut être le résultat d'une disposition naturelle des organes, ou le produit de l'éducation première. L'enfance de l'homme, aussi bien que celle de tous les autres animaux, est remarquable par la prédominance du système nerveux sur tous les appareils organiques de l'économie. Chez tous les jeunes sujets, en effet, les parties centrales de ce système, telles que le cerveau et le prolongement rachidien, ont acquis une organisation presque complette alors que les organes locomoteurs et le reste de la machine sont encore dans un état relatif d'imperfection. Les organes des sens eux-mêmes, quoique inhabiles à l'époque de la naissance, se développent avec rapidité, et parviennent bientôt à exécuter parfaitement leurs fonctions. C'est immédiatement après la première enfance, à cette époque où les facultés du nouvel être commencent à se développer avec énergie, qu'il court les plus grands dangers. Si alors un hasard malheureux, ou trop souvent des attouchemens étrangers, lui révèlent, en quelque sorte, un nouveau sens, il se forme vers les organes génitaux une concentration plus ou moins vive des forces de la vie, et le sujet, entraîné par un plaisir trompeur, se livre avec fureur à un vice qui doit bientôt le perdre, ou attirer sur lui des maux plus terribles que la mort même.

Les enfans sont, pour ainsi dire, surabondamment pourvus de sensibilité, et c'est de la direction que cette faculté recevra que dépend le sort de leur vie entière. Il arrive quelquefois que, par une disposition spéciale de l'organisme, les parties génitales, naturellement très-développées, très-sensibles, deviennent promptement un centre d'action, vers lequel se portent les forces vitales : alors elles entraînent machinalement le sujet à des actes solitaires dont il ne pénètre nullement le but, et le conduisent ensuite malgré lui à la masturbation. C'est ainsi que nous avons vu des enfans très-jeunes avertir leurs

parens de ce qu'ils éprouvaient, et les prier de les mettre hors d'état de se tourmenter continuellement. Il existe même un très-grand nombre d'exemples d'enfans encore au berceau qui éprouvaient de violentes et continuelles érections, et qui étaient ainsi engagés à stimuler encore leurs organes par des attouchemens que l'instinct seul déterminait, et à les entretenir dans un état presque permanent d'excitation. Or, il est évident que plus un sujet approchera de cet état extrême dans lequel les organes de la génération ont devancé le reste de l'économie, et qui constitue chez l'homme adulte un tempérament très-remarquable, que plusieurs personnes proposent de nommer *génital*; plus l'enfant aura le système nerveux susceptible de ressentir de vives impressions, et de produire des concentrations rapides et énergiques de la sensibilité, plus aussi les causes qui provoquent l'action des parties sexuelles agiront sur lui avec énergie et détermineront facilement de funestes effets.

Les enfans, dans un âge même très-peu avancé, sont déjà tourmentés par un besoin vague de connaître, par une curiosité extrême, qui sont également remarquables, à cette époque de la vie, chez les sujets de l'un et l'autre sexe. C'est l'observation de cette susceptibilité excessive de l'enfance à saisir avec avidité tout ce qui peut lui procurer des sensations vives, qui a, dans tous les temps, engagé les parens jaloux de conserver dans leur famille le culte des bonnes mœurs, à ne se permettre jamais, en présence de leurs enfans, même en présence des plus jeunes, aucun discours qui puisse diriger leur esprit vers des objets dont la connaissance ne doit leur être révélée par la nature que beaucoup plus tard. Chez les modernes, ce respect pour l'enfance est, en général, moins grand que chez les anciens : rien de si ordinaire que de voir des personnes âgées ne pas se contraindre dans leurs discours ou dans leurs actions, supposant, si le sujet est très-jeune, qu'il n'y comprendra rien, ou, sous le prétexte non moins spécieux, s'il est plus âgé, qu'il est déjà instruit et qu'il n'y a plus rien à craindre pour lui. Imprudens! qui ne voient pas que, dans l'un et l'autre cas, ils allument dans l'imagination de ces êtres si inflammables, un incendie qui peut les consumer. De nos jours, la première éducation que reçoivent les enfans dans la maison paternelle est donc semée, dans son cours, de nombreux écueils dont on doit s'efforcer de garantir les mœurs et par conséquent la santé des sujets qui, par le développement régulier de leur corps, par la finesse de leurs organes, et le plus ordinairement par la vivacité de leur esprit, donnent les plus belles espérances. Nous ne nous appesantirons pas ici sur les discours et les actions des domestiques; nous ne peindrons pas surtout les pro-

vocations que font souvent des femmes abominables aux organes des enfans confiés à leurs soins : nous avons vu ces malheureuses exciter des érections chez des enfans à peine privés de la mamelle ; d'autres, plus infâmes encore, se livrer, avec de petits garçons, aux simulacres du coït. La plume se refuse à retracer d'aussi odieuses turpitudes ; mais puisqu'elles existent, il est indispensable de les signaler, afin que les parens, dont la négligence coupable a laissé d'aussi horribles désordres s'introduire dans leurs maisons, à l'avenir plus attentifs, veillent sans cesse à ce qu'ils ne se reproduisent plus.

C'est principalement dans les établissemens publics, où sont réunis en grand nombre les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, que se développe avec facilité l'habitude de la masturbation. L'éducation publique est sans contredit un des résultats les plus avantageux de la civilisation perfectionnée : par elle, une multitude de connaissances, qui seraient hors de la portée des fortunes médiocres, sont mises à la disposition de presque tous les citoyens ; l'émulation y étant fortement excitée par les récompenses et les distinctions accordées aux succès, elle est éminemment propre à rendre les progrès plus rapides, le développement des facultés intellectuelles plus complet. Mais, par combien de graves inconvéniens ces avantages ne sont-ils pas atténués ? et, pour ne pas sortir de notre sujet, combien n'est-il pas difficile d'exercer sur des enfans ainsi rassemblés, une surveillance propre à prévenir, d'une manière efficace, la corruption des mœurs ? Nous devons le dire ici, il paraît certain que dans les *lycées*, cette surveillance était moins active que dans les anciens *colléges*. Nous avons vu, dans les premiers, l'acte de la masturbation, pour ainsi dire public, être avoué sans honte, exercé sans pudeur. On a vu, presque sous les yeux des maîtres, d'infâmes provocations exciter, parmi les élèves, des excès dont le médecin était trop souvent appelé à combattre les suites. Nous avons su enfin, et non sans la plus vive indignation, que les plus âgés d'entre ces malheureux, déjà corrompus, recouraient à la main des plus jeunes, et les forçaient, soit par les menaces, soit par des sévices, à leur prêter un ministère abominable. Il serait cependant inexact de dire que des excès analogues n'ont pas été observés dans les anciens établissemens d'instruction. C'est ainsi, qu'au rapport de Tissot, on trouve, dans un journal qui paraissait à Berne, de son temps, et qui avait pour titre : *Excerptum totius italicæ et helveticæ litteraturæ* (année 1759), que tous les élèves d'un collége trompaient quelquefois, par une détestable manœuvre, l'ennui et le sommeil que leur inspiraient les leçons d'une métaphysique scolastique qu'un très vieux professeur leur faisait en dormant (*OEuvres complètes de Tissot*, in-8°. Paris, 1809, tom. III, pag. 298).

Telles sont les circonstances principales qui favorisent la dépravation des mœurs, et qui hâtent le développement de la masturbation chez les jeunes garçons. Une partie des mêmes causes produit, chez les jeunes filles, des effets analogues. On a cependant, en général, un peu plus de retenue devant elles; on respecte davantage leur innocence que celle des sujets de l'autre sexe; aussi l'onanisme fait-il parmi elles moins de ravages, et produit-il des désordres moins multipliés. Naturellement plus timides et plus cachées que les jeunes garçons, les effets de leur réunion, quoiqu'ils soient encore très-fâcheux, le sont cependant moins que celle de ces derniers. Toutefois, une coupable négligence, dans les pensionnats de *jeunes demoiselles*, y laisse trop fréquemment introduire les désordres de la masturbation. Cette pratique est dissimulée, aux yeux impénétrans ou inattentifs des maîtresses, sous le voile de l'amitié, poussée, chez les adolescentes, dans un grand nombre de cas, jusqu'au scandale. Les liaisons les plus intimes sont formées sous ce spécieux prétexte; un même lit reçoit souvent les deux *amies*; et, par un raffinement inouï, l'on voit de jeunes filles se déchirer l'épiderme léger qui recouvre les lèvres, et se donner des baisers ensanglantés, afin de mieux attester, et l'ardeur qui les dévore et leur fidélité. Nous avons vu des billets de ces jeunes filles, à peine âgées de onze à douze ans, dont les expressions brûlantes et passionnées nous faisaient frémir. La lecture clandestine de certains livres, dans lesquels d'abjects auteurs se sont efforcés de retracer, avec les couleurs les plus vives, les déplorables égaremens des sens, est une autre circonstance non moins funeste, qui hâte la corruption des mœurs chez les filles. On peut affirmer que cette lecture des romans, qui devient avec tant de facilité l'objet d'une véritable passion pour les jeunes personnes, est aujourd'hui l'une des causes les plus actives de leur dépravation.

Chez elles, comme chez les jeunes garçons, les organes génitaux peuvent être naturellement doués d'une prédominance excessive d'action, qui maîtrise toutes les affections, tous les mouvemens de l'économie, et qui les porte à titiller sans cesse la partie de ces organes, qui est le siége de la sensibilité la plus exquise. Souvent, de très-petites filles sont ainsi entraînées, par une sorte d'instinct, à la masturbation. L'influence qu'exerce sur elles la disposition organique dont nous parlons, et qui est la source de ce tempérament que M. Hallé a justement caractérisé en le nommant *utérin;* la manière dont leur physique et leur moral sont modifiés par cette organisation, et les circonstances diverses dans lesquelles les femmes usurpent les droits, et exercent les fonctions d'un autre sexe, en abusant du développement quelquefois prodigieux du clitoris, ont

été exposés dans un article spécialement destiné à ce sujet. *Voyez* CLITORISME.

Faut-il parler des instrumens variés et des procédés bizarres qu'une imagination dépravée a souvent mis en usage pour se procurer de honteux plaisirs? On a vu, il y a peu de temps, un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, se présenter à la clinique de l'Hôtel-Dieu, portant, à la racine de la verge, une bobèche de chandelier, dans laquelle il s'était introduit le pénis, qui, s'étant gonflé par l'érection, n'avait pu être retiré. La constriction était si forte, que la partie, considérablement tuméfiée au devant de l'étranglement, semblait prête à se gangréner, et il fallut les plus grandes précautions pour parvenir, au moyen de tenailles et autres instrumens, à dégager la verge sans la blesser. On trouve, dans les observateurs, que tantôt un anneau de cuivre, tantôt une clef, tantôt un briquet, ont servi à de jeunes garçons à se procurer des plaisirs que de vives douleurs ont bientôt interrompus; et la chirurgie n'a pu, le plus ordinairement, qu'avec peine, parvenir à dégager la verge étranglée par ces instrumens (Sabatier, *Médecine opératoire*, tom. III, pag. 482, 1re édit. Paris, 1796). Un jeune homme prenant un bain, imagina un moyen aussi singulier que bizarre de se masturber. Il introduisit le pénis dans le trou pratiqué à la baignoire pour en faire écouler l'eau; mais bientôt le gonflement du gland devint tel, qu'il lui fut impossible de le retirer de ce trou, où il se trouva aussi serré que dans un étau. Les cris affreux de cet insensé, firent accourir à son secours, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à le délivrer des entraves qu'il s'était forgées dans son honteux délire. On sait que des hommes dépravés et usés par la masturbation, emploient, pour titiller le canal de l'urètre, des corps pointus, tels que des brins de paille, des morceaux de bois, de grosses épingles, etc. Souvent ces corps, s'échappant et pénétrant dans la vessie, ont servi de noyau à des calculs considérables.

Chez les femmes, des corps étrangers nombreux, introduits dans un moment d'égarement, soit dans l'urètre, soit dans le vagin, y étant restés, ont nécessité les secours de la chirurgie pour en être extraits après un temps plus ou moins long. *Voyez* CORPS ÉTRANGERS.

Dernièrement encore, une femme s'est présentée chez l'un de nos confrères, pour être délivrée d'une douleur insupportable aux parties genitales. Au toucher, on reconnut un corps dur et inerte situé à la partie supérieure du vagin, dont la membrane muqueuse était gonflée de telle sorte qu'elle semblait embrasser ce corps et le retenir avec force. Il fallut beaucoup de soins, et plus d'une tentative, pour parvenir à le saisir et à

l'extraire, et l'on reconnut alors qu'il consistait en un gros bouchon de liége. Il est indubitable, malgré les dénégations que la honte inspira à la patiente, que c'est en se servant du goulot d'une bouteille, pour satisfaire aux égaremens de son imagination, qu'elle éprouva l'accident dont nous venons de parler.

Les effets terribles qu'entraînent après eux les excès dans le coït, ou l'habitude funeste de la masturbation, ont été l'objet des travaux des médecins les plus célèbres de tous les temps; tous se sont appliqués à décrire de la manière la plus vive l'état déplorable dans lequel ces deux causes peuvent jeter les personnes les plus robustes. Suivant eux, l'excitation continuelle des organes génitaux est susceptible de donner naissance à presque toutes les maladies aiguës ou chroniques qui peuvent déranger l'harmonie de nos fonctions. C'est ainsi qu'ils ont vu des fièvres de différens caractères, des altérations organiques diverses, des consomptions plus ou moins rapides, des affections excessivement variées du système nerveux, être les suites plus ou moins funestes de ces excès, également condamnés par le moraliste et par le médecin. Cependant, les auteurs les plus estimables se sont plutôt occupés de donner, en quelque sorte, la liste des maladies nombreuses que peut produire la masturbation, que de démontrer, d'une manière évidente, par quel mécanisme cette cause entraînait après elle les effets observés. Par exemple, Aëtius nous dit qu'à la suite des excès dans l'acte de la génération, l'estomac se dérange, le corps entier s'affaiblit; l'on devient pâle et maigre; les yeux se cavent, etc. (*Tetrab.* III, *serm.* III, *c.* 34). Ainsi Lommius, dans ses Commentaires sur Celse, dit que les émissions trop fréquemment réitérées du sperme produisent une foule de maux; tels que des apoplexies, des léthargies, des épilepsies, des tremblemens, des paralysies, des spasmes, des cécités, et des gouttes excessivement douloureuses (*Comment. de sanit. tuend.*). Il est évident que la lecture de ces passages laisse dans l'esprit une sorte de vague qui ne lui permet pas d'ajouter une confiance entière à la réalité des phénomènes dont il y est fait mention; et que, non-seulement l'homme étranger aux connaissances médicales, mais le médecin lui-même, ne pourront se rendre compte d'une telle variété d'effets produits par une même cause. Ces assertions générales ont de plus l'inconvénient de faire soupçonner les écrivains d'exagération; de diminuer l'importance de leurs conseils, et de faire mépriser par les jeunes gens, un danger qu'ils croient ne pas exister. C'est après avoir examiné le rôle important que jouent, dans l'économie animale, les organes génitaux de l'un et l'autre sexe; après avoir étudié la manière d'agir des causes qui les excitent

et les effets ordinaires de leur action modérée, que nous nous efforcerons de montrer, d'après les lois de la saine physiologie, à quels maux leur excitation continuelle peut donner naissance. Dans ces recherches diverses, l'observation attentive des faits sera notre seul guide; nous éviterons de tomber dans les exagérations que les auteurs se sont permises : la nature ici parle assez haut; on défigure, en les surchargeant, les tableaux qu'elle nous présente, et loin de servir sa cause, on affaiblit par là les leçons qu'elle nous donne.

L'appareil organique qui constitue chez l'homme et chez la femme, les parties qui servent à la génération, est lié par la sympathie la plus étroite au système nerveux et à l'appareil digestif. Cette union était indispensable à l'exécution régulière des fonctions génératrices. En effet, c'est en faisant une impression plus ou moins vive sur les organes des sens, que les individus d'un sexe agissent sur les sujets du sexe opposé, et excitent en eux ces désirs brûlans qui ont le coït pour objet. C'est au moyen de la sensibilité nerveuse, ainsi exaltée, que les organes génitaux se montent, pour ainsi dire, sur le ton qui les rend habiles à exécuter convenablement les fonctions dont ils sont chargés. L'influence que les parties centrales du système nerveux exercent sur l'appareil génital, et qui fait entrer celui-ci dans un état d'orgasme plus ou moins violent, à l'occasion d'une impression reçue par l'autre, se manifeste aussi en sens inverse : les organes de la génération, irrités par le sperme accumulé dans ses réservoirs, jettent souvent le centre cérébral dans un état d'excitation qui ne lui permet plus d'agir librement, et qui rend l'homme insensible à la voix trop faible de la raison expirante. On peut considérer, dans la jeunesse, ces deux parties importantes de l'organisme, le cerveau et les organes sexuels, comme deux foyers qui se renvoient mutuellement les impressions qu'ils reçoivent, et qui s'excitent l'un l'autre de la manière la plus directe et la plus énergique. Ainsi, dans les transports que détermine la vue d'une belle femme; dans ceux non moins vifs, peut-être, que provoque le souvenir des plaisirs que sa possession nous a fait goûter, les effets de l'exaltation des facultés intellectuelles prouvent combien l'organe de la pensée agit avec force sur les parties génitales; ainsi, l'homme adulte, entraîné par la stimulation de l'appareil générateur, à des actions que sa volonté réfléchie désapprouve, et dont il déplorera l'extravagance lorsque le calme sera rétabli, nous montre combien est grande l'influence de ces derniers sur les déterminations du *moi*. On connaît les effets de cette irritation excessive des organes génitaux, qui donne naissance au *satyriasis* et à la *nymphomanie*; on a souvent remarqué les effets non moins extraordi-

naires d'une *continence* forcée (*Voyez* ces mots); tous attestent la vivacité et l'énergie des rapports dont nous parlons.

C'est la méditation attentive de ces faits nombreux et singulièrement variés, qui nous explique comment l'exercice habituel des parties génitales, soit par le coït, soit par la masturbation, peut maîtriser à tout âge la volonté des sujets, et les forcer de se livrer aux actes qui ont pour résultat la cessation momentanée de l'excitation vénérienne. Chez presque tous ces malheureux, victimes de la fougue de leur tempérament, des regrets amers suivent immédiatement l'action honteuse qu'ils viennent d'accomplir; mais, à mesure que les organes se reposent, les résolutions qu'ils avaient prises, et qu'ils croyaient inébranlables, se dissipent; et bientôt le souvenir de la sensation qu'ils ont éprouvée, ou de nouveaux plaisirs promis par une imagination exaltée, les font évanouir complétement. L'un de nous a connu un jeune homme, qui, depuis l'époque d'une puberté trop précoce, se livrait à la masturbation, et qui en éprouvait, à dix-huit ans, les effets les plus fâcheux. Ce jeune homme était doué des qualités les plus brillantes de l'esprit; sa raison avait toute la maturité de l'âge viril; il était éclairé par de profondes études, et connaissait tout le danger où l'entraînait le goût irrésistible qui le portait avec violence aux plaisirs solitaires de l'onanisme. Il prenait la résolution de ne plus s'y livrer; mais il y revenait incessamment, et disait, désespéré de ne pouvoir observer, après chaque sacrifice honteux, les salutaires résolutions qu'il prenait sans cesse : j'ai en moi deux volontés; l'une qui résiste, et l'autre qui m'entraîne; celle-ci, pour me séduire, use du subterfuge le plus adroit, et me dit toujours : ce sera la dernière fois..... Cet infortuné a péri.

L'appareil digestif n'a pas, avec les organes génitaux, des rapports moins intimes et moins nécessaires que le système nerveux. Il est évident, en effet, qu'il serait impossible à l'être le mieux organisé, de fournir à la dépense excessive de force qu'entraîne l'acte de la génération, si la machine n'était abondamment pourvue de matériaux réparateurs convenablement élaborés. Une des circonstances qui favorisent le plus l'action génitale, est, ainsi qu'on le sait, la stimulation modérée du système gastrique par une alimentation choisie et par une légère quantité de liqueurs alcooliques. Lorsqu'on s'est observé attentivement dans ces momens où la vie est plus active, où tous les mouvemens de la machine sont plus accélérés et plus énergiques, on s'aperçoit bientôt que le centre épigastrique est le siége d'une sensation agréable, qui semble augmenter les forces, et rendre plus faciles les efforts auxquels on va se livrer. Ce n'est pas sans y avoir été conduits par des

observations exactes et multipliées, que les anciens physiologistes, et presque de notre temps encore, notre immortel Bichat, avaient été conduits à placer dans les viscères situés au voisinage du diaphragme le siége exclusif des passions. Il est effectivement remarquable que toutes les sensations vives qui ont un rapport plus ou moins direct avec la conservation ou le bonheur de notre être, retentissent, pour ainsi dire, vers le centre épigastrique, et y déterminent un sentiment agréable ou pénible qui ajoute singulièrement à la satisfaction ou à la peine que l'on ressent. Que ce sentiment ait son siége dans le diaphragme, comme le voulaient Buffon, Barthez, et autres savans ingénieux; ou dans le ganglion sémilunaire, situé au devant des piliers de ce muscle, comme le pense encore M. Richerand; ou enfin dans la membrane muqueuse de l'estomac, ainsi que M. Broussais se croit fondé à l'établir: c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Mais ce qui est hors de doute, c'est que cette sensation existe, et qu'après l'avoir éprouvée, l'on observe que les fonctions du principal organe de la digestion sont modifiées de la manière la plus manifeste, ce qui vient à l'appui de la dernière de ces opinions.

C'est par une conséquence de cette union sympathique de l'appareil digestif et reproducteur, que l'exercice modéré de celui-ci a pour effet d'éveiller l'estomac, d'exciter son action, de rendre l'appétit plus vif et les digestions plus rapides. Les jeunes gens qui commencent à abuser des femmes, ou à se livrer à la pratique de la masturbation, sont surtout remarquables sous ce rapport; on les voit, le plus ordinairement, tourmentés alors par un besoin presque insatiable d'alimens, manger à toute heure du jour sans que leur accroissement fasse des progrès proportionnés à cette consommation excessive. Bientôt, au contraire, la pâleur de leur teint, la faiblesse et la maigreur de leur corps, indiquent, d'une manière indubitable, qu'il existe chez eux une irritation qui détourne les matériaux nutritifs, et qui arrête le développement de l'organisme.

Ces considérations préliminaires, auxquelles il nous eût été facile de donner plus d'étendue, permettent déjà de prévoir que c'est sur le système nerveux et sur l'appareil digestif que les excès de la masturbation devront porter leur principale influence. L'expérience prouve en effet que c'est à la lésion de ces deux ordres d'organes que doivent être rapportées la plupart des maladies nombreuses qui sont les résultats de cette funeste habitude, et la pathologie vient éclairer et confirmer ici les conséquences déduites de l'observation physiologique.

Les personnes qui abusent d'elles-mêmes éprouvent fréquemment, après chaque émission du fluide séminal, ou après la

simple convulsion des muscles éjaculateurs, lorsque, à raison de l'âge du sujet, cette émission ne peut pas encore avoir lieu, un affaiblissement très-marqué des facultés intellectuelles; cette faiblesse est même portée, dans certains cas, jusqu'à rendre impossible le travail le plus léger, et entraîner irrésistiblement au sommeil. D'abord elle se dissipe après un temps très-court, et les fonctions cérébrales se rétablissent dans toute leur intégrité; mais insensiblement un temps plus long est indispensable pour obtenir ce résultat, et enfin la perte entière de l'énergie de la faculté de penser devient permanente. « Je sens, écrivait un malade à Tissot, je sens que le sentiment est chez moi considérablement émoussé, le feu de l'imagination extrêmement ralenti, le sentiment de l'existence infiniment moins vif; tout ce qui se passe à présent me paraît presque un songe; j'ai plus de peine à concevoir, moins de présence d'esprit, et je me sens dépérir de jour en jour. » (ouvrage cité, p. 234). Les autres parties du système nerveux participent à la débilité profonde de l'encéphale. Les organes des sens, et spécialement celui de la vue, perdent incessamment leur sensibilité, et deviennent enfin inhabiles à remplir leurs fonctions. Frédéric Hoffmann rapporte plusieurs observations où ces funestes résultats ont été très-remarquables : un jeune homme, dit-il, qui s'était adonné dès l'âge de quinze ans aux excès de la masturbation, contracta une faiblesse extrême de la vue. A vingt-trois ans, lorsqu'il voulait se livrer à la lecture, il éprouvait des étourdissemens analogues à ceux de l'ivresse, et qui ne lui permettaient pas de continuer longtemps ce léger travail; les pupilles étaient excessivement dilatées, et les paupières habituellement très-pesantes. Quoiqu'il mangeât beaucoup, il était cependant d'une maigreur extrême. Le même auteur dit avoir vu plusieurs sujets chez lesquels l'amaurose avait été déterminée par les excès du coït ou par ceux plus funestes encore de l'onanisme (*Oper. omn.*, t. III, p. 193). Tous les praticiens ont eu de fréquentes occasions de vérifier l'exactitude de ces faits, dont on trouve de nombreux exemples dans les ouvrages de Boerhaave, de Van Swiéten, de Tissot, etc.; nous-mêmes nous en avons vu plusieurs; mais, lorsque les observations sont déjà très-multipliées, il est inutile d'en ajouter de nouvelles, qui ne font que reproduire, sans avantage pour la science, des détails déjà universellement connus.

Il existe des sujets chez lesquels l'exercice trop souvent répété des organes de la génération, loin de jeter le système nerveux dans une asthénie plus ou moins profonde, y détermine, au contraire, une irritation sympathique très-considérable. Ainsi, cette cause a souvent entretenu ou développé des douleurs habituelles le long des principaux nerfs; elle a

donné naissance, chez plusieurs sujets, à une susceptibilité nerveuse extrême, et portée au point de rendre pour eux très-pénible l'impression la plus légère des corps extérieurs. Enfin, l'habitude de la masturbation a déterminé dans quelques cas l'aliénation complette, soit passagère, soit permanente des facultés intellectuelles; on a vu une manie plus ou moins intense ne pas reconnaître d'autre cause. Mais une des affections nerveuses qu'elle occasione le plus souvent, c'est l'épilepsie. Cette maladie, évidemment due à l'irritation du système nerveux, est un des résultats les plus ordinaires des excès de l'onanisme; et, il est très-peu de médecins qui n'aient observé des cas où elle a été produite, entretenue ou aggravée par l'habitude de cette pratique pernicieuse.

Il résulte de tous ces faits que la même cause produit ici des effets opposés, tantôt l'affaiblissement, et tantôt l'irritation du système nerveux. Ce résultat de l'observation des maladies n'étonnera point les praticiens judicieux; et ils savent qu'il dépend d'une loi générale de l'économie vivante, dans laquelle l'exercice trop violent et trop longtemps continué des organes sensibles produit en eux et dans les parties avec lesquelles ils sympathisent, ou un affaiblissement considérable, ou une exaltation très-manifeste de la sensibilité nerveuse. C'est en vertu de cette loi que les excès dans les travaux de l'esprit donnent naissance, soit à la diminution de l'activité cérébrale, soit à l'excitation trop vive de l'encéphale, qui devient alors le siége d'une congestion plus ou moins considérable; sous l'influence des études trop prolongées, on observe, dans quelques cas, une véritable suspension de l'exercice des facultés intellectuelles, qui sont, d'autres fois, dans un état manifeste d'exaltation. Il en est absolument de même pour les organes des sens; leur action continuée trop longtemps, tantôt en émousse la susceptibilité, et les rend presque insensibles à l'action des corps extérieurs; tantôt, au contraire, elle y produit une irritation plus ou moins intense qui rend leur usage douloureux, et qui donne lieu à de fausses perceptions. A quelles dispositions organiques la diversité de ces résultats est-elle liée? Il nous est impossible de répondre à cette question d'une manière satisfaisante: nous observons les faits, nous cherchons à déterminer les rapports qui existent entre eux; mais le mécanisme intime suivant lequel ils sont produits et enchaînés les uns aux autres dans les corps vivans, nous restera probablement toujours inconnu.

L'excitation continuelle des organes de la génération exerce, ainsi que nous l'avons dit précédemment, sur l'appareil digestif une influence non moins vive que sur le système nerveux. Il convient, avant d'examiner les effets de cette influence du

système génital sur les organes chargés de l'élaboration des matériaux nutritifs, de rappeler ici un des résultats les plus généraux de l'observation des maladies; résultat que de nombreuses autopsies cadavériques ont toujours confirmé : c'est que, dans les affections chroniques, quel que soit l'organe irrité, l'on voit le canal alimentaire, d'abord étranger à la maladie, contracter peu à peu une irritation secondaire qui se joint à celle qui existait primitivement, et qui vient hâter la perte du sujet. Ainsi, que le poumon, la plèvre, le péritoine, les membres même, soient le siége d'une phlegmasie latente et désorganisatrice qui épuise l'économie, la chaleur âcre et la sécheresse de la peau, la fréquence et le resserrement du pouls, la difficulté des digestions, et surtout cette diarrhée terrible que les auteurs ont si justement nommée colliquative, viennent presque toujours compliquer, ainsi qu'on le dit, l'affection principale, et précipiter la perte du malade. Or, ces symptômes sont évidemment ceux qui caractérisent l'irritation du canal intestinal; et, suivant que leur durée avant la mort aura été plus ou moins considérable, on pourra, lors de l'ouverture du cadavre, annoncer avec une certitude presque complette, que l'on trouvera dans ce canal une phlegmasie plus ou moins étendue, et passée, dans le plus grand nombre des cas, à l'état d'ulcération. C'est ainsi que plusieurs fois, et récemment encore, à l'hôpital militaire de Strasbourg, l'un de nous a trouvé, chez quelques sujets que des caries ou des ulcères considérables des membres avaient conduits au tombeau, et qui, avant leur mort, avaient été tourmentés par la fièvre dite hectique et par la diarrhée colliquative, le tube intestinal enflammé dans toute son étendue, et présentant des ulcérations multipliées, à bords élevés et rouges, à fond grisâtre, et larges comme une pièce de deux ou de trois francs. M. Broussais, qu'il faut toujours citer lorsque l'on examine quelque partie de l'histoire des maladies chroniques, a fait un très-grand nombre d'observations analogues, et a constamment trouvé sur les sujets, dans le cas dont il s'agit ici, les traces de l'inflammation secondaire du canal alimentaire.

L'excitation immodérée des organes génitaux établit, dans cet appareil organique, une irritation permanente qui a, sur les principaux viscères chargés de la digestion, une influence absolument semblable à celle qu'exercent les autres parties de l'économie, bien qu'elle soit plus rapide dans ses effets. Ainsi, tandis que le malheureux qui se livre au funeste penchant de la masturbation perd à la fois ses forces physiques et morales, le canal alimentaire, sympathiquement irrité, semble, dans les premiers temps, redoubler d'efforts pour réparer les pertes excessives qu'éprouve la machine; mais à mesure que l'excita-

tion génitale devenue habituelle perpétue et augmente le mal, les fonctions de l'appareil digestif se troublent; une susceptibilité extrême de l'estomac, et une diarrhée qui devient progressivement plus considérable, en annoncent l'inflammation secondaire plus ou moins vive. Il semble que les efforts que les organes de la digestion sont obligés de faire dans les premiers momens de la maladie, soient une cause qui rende leur affection consécutive plus facile, et qui favorise l'effet de la sympathie qui les unit à l'appareil génital. Cependant l'affection du canal alimentaire a très-souvent lieu sans avoir été précédée de son activité plus grande, et il est très-ordinaire de voir des sujets chez lesquels la masturbation a déterminé de suite tous les symptomes qui caractérisent l'irritation morbide de l'estomac et des intestins. Nous avons connu un jeune homme qui éprouvait presque constamment, après les excès dans le coït, de vives coliques, suivies d'une diarrhée abondante, et accompagnées d'un ténesme insupportable. Le repos, les boissons gommeuses, l'usage des alimens farineux et d'une petite quantité de vin rouge dissipaient bientot ces accidens, qui le jetaient quelquefois dans un état alarmant de langueur et de faiblesse.

Telle est la manière dont les organes digestifs sont affectés chez le plus grand nombre des sujets par la fréquente réitération de la désastreuse pratique de l'onanisme. Cependant ceux qui ont le système gastrique très-sensible, et qui sont prédisposés aux affections nerveuses, sont plus spécialement exposés alors aux diverses névroses des organes de la digestion, et à l'hypocondrie, qui a le plus ordinairement sa cause dans l'irritation peu intense, mais permanente, de la partie gastro-hépatique de l'appareil digestif. Dans ce cas, à l'influence directement exercée sur le cerveau par les systèmes génital et gastrique irrités, se joint une sensation de faiblesse générale qui résulte de l'impossibilité dans laquelle l'estomac se trouve de pouvoir remplir ses fonctions; et cette réunion d'impressions désagréables jette promptement le sujet dans une mélancolie profonde, qu'il est excessivement difficile de dissiper.

Indépendamment de l'action que les organes génitaux, continuellement irrités par la masturbation, exercent sur les deux appareils organiques dont nous venons d'examiner les lésions secondaires, ils agissent encore de la manière la plus dangereuse et la plus énergique sur les organes de la voix et de la respiration. Les physiologistes ont signalé depuis long-temps le lien sympathique qui unit l'appareil vocal à celui de la génération; on sait quelles modifications remarquables la puberté, et même chez la plupart des animaux le développement annuel de l'excitation génitale, amènent dans la force et dans l'étendue de la voix. Il est peu de personnes qui n'aient remarqué combien

les excès du coït, et ceux de l'onanisme surtout, influent sur le développement de l'organe vocal, et sur l'étendue et la variété des sons qu'il produit. Il résulte également des faits les plus nombreux et les mieux constatés que les personnes qui s'abandonnent à ces habitudes, sont presque toujours remarquables par le développement incomplet de leur thorax, et par la promptitude avec laquelle l'exercice le plus léger rend chez elles la respiration difficile et précipitée. Presque tous ces infortunés contractent, soit des catarrhes chroniques, soit des affections plus profondes de l'organe pulmonaire, et finissent par périr dans un état complet de phthisie. Il serait superflu de rapporter ici des observations qui viennent à l'appui de ces propositions : quel est le médecin qui, dans une pratique même peu étendue, n'a pas vu plusieurs exemples de ces altérations organiques produites évidemment par l'exercice trop fréquent des organes de la génération ? Dans quelques cas plus rares, des palpitations et même des lésions considérables du cœur et des gros vaisseaux n'ont reconnu d'autre cause chez des sujets que la vigueur de leur constitution a fait résister pendant un temps assez considérable à la pratique destructive de l'onanisme, et qui ont pu, malgré leurs excès, atteindre un âge assez avancé.

L'observation attentive des phénomènes qui se manifestent pendant le coït, a fait donner une explication assez satisfaisante du mécanisme suivant lequel sont produites ces lésions diverses de l'appareil respiratoire et des organes centraux de la circulation. Pendant l'excitation extrême des organes génitaux qui précède et surtout qui accompagne l'émission du sperme, l'homme semble être plongé dans un véritable accès d'épilepsie : alors le visage devient rouge, la respiration est plus accélérée, les membres sont agités de mouvemens convulsifs ; et le sujet, tout entier à la sensation vive qu'il éprouve, ne peut en être distrait par aucun moyen extérieur. Or, pendant la durée de ces efforts, le sang est accumulé dans la poitrine, et le cœur, qui redouble d'activité, le chasse avec vigueur soit dans le poumon qu'il doit rapidemment traverser, soit vers la tête, qui est alors le siége d'une congestion sanguine manifeste, et que, dans quelques cas, on a vu portée jusqu'à l'apoplexie. C'est ainsi que s'expliquent ces morts subites qui ont lieu pendant, ou immédiatement après le coït, lorsqu'on l'exerce à l'issue d'un repas copieux. Mais pendant les efforts considérables que fait l'organe central de la circulation pour se débarrasser du liquide dont l'abondance est prête à l'accabler, la précipitation de ses mouvemens peut donner lieu à des palpitations plus ou moins violentes, ou ses cavités peuvent acquérir cette disposition organique qui est le premier degré des anévrysmes. C'est alors

que le poumon, en agissant avec précipitation sur le sang qui est soumis en trop grande quantité à son élaboration, semble contracter ces premières irritations, qui, augmentées sans cesse par la répétition des mêmes actes, donneront un jour naissance à la phthisie. Jean Dolæs rapporte qu'un homme fut saisi pendant le coït d'une palpitation si violente, qu'il aurait succombé, s'il ne se fût arrêté tout à coup (*Encyclopedia medica dogmatica* in-4°.; Francfort, 1691, lib. II, cap. 6). Félix Plater nous a transmis l'histoire d'un homme qui, s'étant marié une seconde fois dans un âge déjà avancé, éprouva, en consommant son mariage, une suffocation si violente, qu'il fut obligé de suspendre ses efforts. Toutes les fois qu'il voulait s'approcher de sa femme, le même accident se manifestait et ne lui permettait pas de satisfaire ses désirs. Alors, désespéré de ce contretemps fâcheux, il se livra à une multitude de charlatans, parmi lesquels il y en eut un qui lui persuada qu'il l'avait guéri, et qui lui recommanda de pousser hardiment l'opération jusqu'à la fin. L'essai ne fut pas d'abord favorable; mais, rassuré par la promesse de son *guérisseur*, le malade voulut passer outre et mourut dans l'acte même (*Observat.*, lib. I. p. 174). M. Richerand a consigné dans sa Nosographie chirurgicale l'observation d'un nommé Corroy, garçon d'amphithéâtre à l'hopital de la Charité, qui, rentrant un soir, dans un état presque complet d'ivresse, avec une fille, périt dans la nuit au milieu des transports auxquels il se livra. On reconnut, à l'ouverture du cadavre, que cette mort subite était due à la rupture d'un anévrysme de la crosse de l'aorte, dont rien pendant la vie n'avait annoncé la dilatation, qui devait être, par conséquent, encore peu considérable.

L'exercice fréquent des organes génitaux apporte aussi des modifications importantes dans la structure et dans la sensibilité de ces organes eux-mêmes. Ainsi les enfans qui se livrent à la funeste habitude de la masturbation sont remarquables par le développement prématuré des parties extérieures de la génération. Chez les jeunes garçons, le pénis et le scrotum sont beaucoup plus considérables que l'âge du sujet ne le comporte; les petites filles ont également les grandes lèvres plus longues, la vulve plus développée que ces parties ne devraient l'être. Mais, dans l'un et l'autre sexe, en acquérant ainsi un accroissement plus que naturel, les organes extérieurs de la génération sont aussi plus mous, plus flasques que dans l'état ordinaire, et leur érection est plus lente et moins complette. La masturbation a pour effet consécutif de hâter l'époque de la puberté chez les deux sexes. Ainsi, il n'est pas rare de voir des garçons de neuf à dix ans, dans nos climats, dont le pubis est couvert d'un duvet assez épais, et dont les testicules sécrè-

tent du sperme encore limpide, il est vrai, et mal préparé. Ces remarques sont de la plus haute importance dans la pratique de la médecine, puisque, dans le cas où l'état de la santé d'un sujet fait présumer qu'il se livre à l'onanisme, l'aspect et le développement de ses parties génitales, pourront, dans un très-grand nombre de circonstances, changer ces présomptions en certitudes, et indiquer l'emploi des moyens propres à le corriger de cette pernicieuse habitude.

Si l'on compare entr'eux les effets du coït et ceux de la masturbation, il restera démontré que les causes qui se réunissent pour rendre dangereux les excès du premier, agissent avec beaucoup plus d'énergie dans la seconde, et que plusieurs circonstances propres à celle-ci viennent rendre plus graves les résultats de sa fréquente réitération. On sait que, pendant les jouissances solitaires et humiliantes qu'il se procure, celui qui est adonné à l'onanisme se tient, pendant un temps quelquefois très-long, dans un état de roideur générale et permanente de tout le corps. Il est difficile d'expliquer par quel mécanisme cette tension extrême des muscles est favorable à l'acte dont nous parlons; mais il est bien certain que, chez presque tous les sujets, elle est indispensable à l'accomplissement de cet acte; souvent même elle est poussée si loin que des crampes très-douloureuses en sont le résultat, et que la fatigue qu'elle détermine oblige l'acteur à prendre un moment de relâche et à suspendre un instant ses efforts. Il suffit d'observer les circonstances qui accompagnent la masturbation, pour voir que le système nerveux doit être affecté de la manière la plus directe, non seulement par les contractions violentes et continues qu'il entretient dans tout le système musculaire, et par les sensations physiques les plus vives; mais encore par la tension prodigieuse de l'imagination, qui doit s'exalter au point de représenter avec la plus grande vivacité, à des sujets affaiblis, les objets fantastiques de leurs transports honteux. Une seconde cause qui rend l'onanisme plus dangereux que les excès du coït, résulte de ce qu'il est beaucoup plus facile de se livrer à l'un que d'abuser de l'autre. En effet, lorsqu'un homme s'adonne avec intempérance aux plaisirs naturels de l'amour, les fatigues qui en résultent pour sa compagne, peuvent prévenir son épuisement; aucune considération, aucun frein ne sont au contraire susceptibles d'arrêter celui qui abuse de lui-même. Le premier est ordinairement obligé d'attendre un moment opportun pour se livrer à ses excès; tous les instans conviennent au second : il lui suffit d'un moment de solitude pour se procurer de funestes jouissances. Celui-ci porte sans cesse avec lui l'aiguillon qui le tourmente; il trouve alternativement son imagination qui excite ses organes, et ses organes qui enflam-

ment son imagination; tandis que l'autre, ému seulement par les personnes de l'autre sexe, peut trouver dans l'absence un remède facile. Enfin, nulle cause ne distrait celui qui s'abandonne à l'onanisme, au lieu que mille circonstances viennent sans cesse distraire et reposer l'esprit de celui qui a le goût des femmes. Parlerons-nous ici du sentiment de tristesse et du mécontentement intérieur que l'on éprouve après s'être livré à la masturbation? Cette sensation pénible, que l'on ne ressent jamais près d'une femme que l'on aime ou qui plaît, est un obstacle à ce que les organes se rétablissent dans leur état naturel, à ce que les pertes soient promptement et facilement réparées; elle contribue par conséquent à rendre les effets de l'onanisme plus durables et plus dangereux.

La lésion profonde des organes les plus importans de l'économie occasione, ainsi que nous l'avons vu, des maladies aiguës ou chroniques diverses qui ont leur cause prochaine dans la lésion, soit du système nerveux, soit des viscères qui servent à la respiration et à la circulation, soit des différentes parties de l'appareil digestif. Mais, il faut le dire, les affections aiguës de ces organes ne sont pas les suites les plus fréquentes de la masturbation; et les maladies chroniques elles-mêmes qu'elle entraîne après elle ne constituent, pour ainsi dire, que le dernier terme d'une carrière que d'autres maux ont rendue pénible à parcourir. Ainsi, l'épuisement du système nerveux occasione une diminution considérable de la mémoire, qui finit souvent par s'éteindre d'une manière complette; l'application la plus légère devient pénible aux malheureux qui ont contracté la funeste habitude de l'onanisme; ils abandonnent bientôt les études les plus agréables, les travaux qui exigent le moindre degré d'attention. Les forces musculaires suivent les progrès de la dégradation morale. Rien de plus ordinaire que de rencontrer dans les grandes villes des adolescens qui marchent le tronc déjà courbé et vacillant; incapables qu'ils sont de supporter la moindre fatigue, ils présentent aux yeux étonnés les caractères de la caducité réunis aux habitudes et aux prétentions de la jeunesse. Les yeux enfoncés, ternes et abattus, le visage étiolé, le front couvert de rides, le corps réduit à ne plus présenter qu'une charpente osseuse et décharnée, ils portent empreints sur toutes leurs parties les signes de l'affaiblissement radical de leur constitution physique et de leurs facultés intellectuelles. C'est alors que se développent chez ceux qui se rappellent ce qu'ils ont été et qui voient ce qu'ils auraient pu devenir, ces mélancolies profondes, ce dégoût absolu pour toutes les jouissances de la vie, qui se terminent trop souvent par le suicide. C'est dans ces circonstances, que, chez d'autres, paraissent ces hypocondries qui les éloignent de la société et leur font éprou-

ver des maux que leur sensibilité exquise rend très-pénibles, mais qui paraissent imaginaires au vulgaire inattentif. C'est à cette époque, et après avoir souffert plus ou moins long-temps, suivant la vigueur de leur constitution, que les gastrites et les entérites chroniques se manifestent, ou que les inflammations désorganisatrices du poumon, que tant d'excès ont développées, terminent l'existence déplorable des jeunes gens qu'asservit le fatal penchant à la masturbation.

Citons à l'appui de tout ce qui vient d'être dit sur les dangereux effets de l'onanisme, l'observation suivante extraite de l'excellente Dissertation de Tissot; elle nous semble être une de celles qui présentent le tableau le plus complet des désordres nombreux qu'entraîne après elle cette habitude funeste: « L. D*****, horloger, avait été sage et avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de dix-huit ans. A cette époque, il se livra à la masturbation, qu'il réitérait tous les jours, souvent jusqu'à huit fois. L'éjaculation était toujours précédée et accompagnée d'une légère perte de connaissance et d'un mouvement convulsif dans les muscles de la tête, qui la retiraient fortement en arrière, pendant que le cou se gonflait extraordinairement. Il ne s'était pas écoulé un an, qu'il commença à sentir une grande faiblesse après chaque acte; cet avis ne fut pas suffisant pour le corriger : son ame, déjà livrée toute entiere à ces infamies, n'était plus capable d'autres idées; et les réitérations de son crime devinrent tous les jours plus fréquentes, jusqu'à ce qu'il se trouva dans un état qui lui fit craindre la mort. Sage trop tard, le mal avait déjà fait tant de progrès, qu'il ne pouvait être guéri; et les parties génitales étaient devenues si irritables et si faibles, qu'il n'était plus besoin d'un nouvel acte de la part de cet infortuné pour faire épancher la semence. L'irritation la plus légère procurait sur-le-champ une érection imparfaite, qui était immédiatement suivie d'une évacuation de cette liqueur, qui augmentait journellement sa faiblesse. Le spasme qu'il n'éprouvait auparavant que dans le temps de la consommation de l'acte, et qui cessait en même temps, était devenu habituel, et l'attaquait souvent sans aucune cause apparente et d'une façon si violente, que, pendant tout le temps de l'accès, qui durait quelquefois quinze heures, et jamais moins de huit, il éprouvait, dans toute la partie postérieure du cou, des douleurs si violentes, qu'il poussait, non pas des cris, mais des hurlemens; il lui était impossible, pendant tout ce temps, d'avaler rien de liquide ou de solide. La voix était devenue enrouée; mais je n'ai pas remarqué qu'elle le fût davantage dans le temps de l'accès. Il perdit totalement ses forces; obligé de renoncer à sa profession, incapable de tout, accablé de misère, il languit presque sans

secours pendant quelques mois; d'autant plus à plaindre, qu'un reste de mémoire, qui ne tarda pas à s'évanouir, ne servait qu'à lui rappeler sans cesse les causes de son malheur, et à l'augmenter de toute l'horreur des remords. J'appris son état, je me rendis chez lui; je trouvai moins un être vivant qu'un cadavre gisant sur la paille, maigre, pâle, sale, répandant une odeur infecte, presque incapable d'aucun mouvement. Il perdait souvent par le nez un sang pâle et aqueux; une bave lui sortait continuellement de la bouche; attaqué de la diarrhée, il rendait les excremens dans son lit sans s'en apercevoir; le flux de semence était continuel; les yeux chassieux, troubles, éteints, n'avaient plus la faculté de se mouvoir; le pouls était extrêmement petit, vite et fréquent; la respiration très-gênée, la maigreur excessive, les pieds œdémateux. Le désordre de l'esprit n'était pas moindre : il était sans mémoire, sans idées, incapable de lier deux phrases, sans réflexion, sans autre sentiment que celui de la douleur, qui revenait avec les accès au moins tous les trois jours. Être bien audessous de la brute, spectacle dont on ne peut concevoir l'horreur, l'on avait peine à reconnaître que ce malheureux avait appartenu autrefois à l'espèce humaine. » Après l'usage de quelques remèdes antispasmodiques, cet infortuné succomba.

Si l'on rapproche cette observation, et plusieurs autres dans lesquelles on voit la plus légère excitation provoquer l'émission du sperme, de celle de ce berger du Languedoc dont il a été parlé (*Voyez* CAS RARES, t. IV, p. 238), et qui, s'étant adonné à la masturbation à l'âge de quinze ans, devint bientôt tellement insensible à l'action des stimulans ordinaires, qu'il eut recours, pour déterminer l'éjaculation, à un instrument tranchant, avec lequel il se fendit la verge, peut-être à mille reprises, depuis le gland jusqu'au scrotum, et qui, arrivé là et ne pouvant continuer son opération, avait employé une tige de bois, avec laquelle il allait titiller immédiatement les orifices des canaux éjaculateurs; si, disons-nous, l'on rapproche ces observations, l'on sentira combien il faut se tenir en garde contre les résultats trop généralisés de quelques faits sur la manière dont se comporte la sensibilité, et l'on sera de plus en plus pénétré de l'étendue des modifications que l'organisation individuelle apporte dans la manière d'agir du système nerveux.

Mille autres observations attesteraient ici, si nous voulions en exposer les détails effrayans, l'étendue des désordres que peut occasioner la masturbation. D'après tout ce que nous avons dit de l'influence de cet acte honteux et funeste sur les principaux organes de l'économie, il est facile de se faire une idée des variétés nombreuses que doivent nécessairement pré-

senter, chez les différens sujets, les accidens qui en sont les suites déplorables. En effet, suivant la prédominance relative de tel organe ou de tel système organique sur le reste de la machine, l'influence sympathique s'exercera plus vivement sur eux; et tantôt le centre cérébral, tantôt les organes thoraciques, tantôt les viscères abdominaux, seront le siége principal de la maladie. L'action nerveuse, exaltée dans quelques cas, sera diminuée ou totalement pervertie dans d'autres : de là des douleurs, des spasmes, des convulsions chez certaines personnes; une faiblesse plus ou moins profonde, ou des épilepsies plus ou moins rebelles chez des sujets autrement organisés. Toujours cependant, quel que soit l'effet produit, la même cause aura détruit la santé; mais, suivant la constitution individuelle, suivant les relations plus ou moins intimes des organes, les résultats seront divers. C'est à la physiologie pathologique, qui, de nos jours, est née des travaux de Bichat et de son école, et qui doit désormais servir de base à l'édifice entier de la médecine moderne, qu'il appartient d'éclairer le praticien, et de lui développer les raisons encore trop peu conues de ces différences; celles-ci seront toujours inexplicables pour celui qui se contente de placer à côté du nom des agens extérieurs, ou des actions diverses des organes vivans, le nom des nombreuses affections morbides que ces causes peuvent occasioner.

Jusqu'ici, en exposant la manière dont sont produites les maladies variées que l'habitude de la masturbation entraîne après elle, nous n'avons pas tenu compte de la perte matérielle du sperme, qui résulte de cet acte. Cependant, presque tous les médecins anciens ou modernes qui ont écrit sur le sujet qui nous occupe, ont spécialement attribué à l'évacuation trop abondante du fluide séminal les maux nombreux qui sont les résultats ordinaires de l'abus des plaisirs vénériens. Suivant eux, et leur opinion, fondée sur l'observation inattentive des faits, est encore aujourd'hui généralement adoptée; suivant eux, la liqueur spermatique est une matière précieuse, qui doit rester en dépôt, pendant un temps plus ou moins long, dans ses réservoirs, afin que ses parties les plus fluides, absorbées et portées dans le torrent de la circulation, puissent aller stimuler tous les organes, rendre toutes les fonctions plus énergiques. Il est encore plusieurs écrivains qui considèrent le sperme comme un stimulant qui rend les animaux plus vigoureux, qui augmente leur courage, et qui imprime à leurs facultés intellectuelles une activité particulière; ils pensent que son émission, trop fréquemment réitérée, non-seulement prive l'animal de tous ces avantages, mais occasione encore des maladies, qui toutes sont caractérisées par l'*asthénie* la plus manifeste.

Cette doctrine repose entièrement sur la théorie de l'humorisme; elle nous semble être une des dernières parties de ce système erroné, qui ont échappé, pour ainsi dire, à la critique, et l'un des derniers retranchemens derrière lequel se défendent encore quelques partisans qui lui sont demeurés fidèles. Aucune observation directe ne prouve cependant, d'une manière positive, que le sperme résorbé soit porté dans toutes les parties du corps, et devienne ainsi une des causes de leur excitation. Si tous les animaux mâles, surtout à l'époque du *rut*, sont plus sauvages, plus vifs, plus vigoureux; si leur chair exhale alors une odeur plus forte et plus pénétrante, cela ne démontre aucunement la réalité de cette stimulation directe dont nous parlons : la sécrétion du liquide séminal est elle-même secondaire à l'excitation de toutes les parties et spécialement à celle d s organes génitaux. Il en est absolument de même lorsque l'adolescent devient pubère; les changemens remarquables qui surviennent dans tout son être commencent à se manifester avant que le sperme ait été sécrété, et ils font des progrès rapides, alors même que cette liqueur est encore dans un état évident d'imperfection. Mais, dit-on, ces phénomènes généraux, qui caractérisent la puberté chez l'homme, ne se manifestent pas avec autant d'énergie, ni chez les femmes, ni chez les sujets qu'une mutilation cruelle a privés des organes sécréteurs de la semence. Cette observation, qui est très-juste, indique seulement que la révolution qui a lieu chez les femmes et chez les eunuques à l'époque de la puberté, ne trouvant pas dans ces derniers une organisation semblable à celle des hommes non mutilés, ne produit pas les mêmes résultats; mais puisque cette excitation générale se manifeste cependant, il est évident que son apparition n'est pas due à la sécrétion du sperme.

Est-il vrai que l'abstinence rigoureuse des plaisirs de l'amour soit une cause puissante de l'énergie morale, de l'étendue et de la perfection des facultés intellectuelles? Cette assertion n'est pas mieux prouvée que la précédente. La continence absolue a pu être imposée à certaines personnes, afin que, libres des soins qu'exigent une femme et des enfans, elles fussent entièrement détachées des intérêts terrestres; mais elle n'a jamais eu, ni pour but, ni pour effet, de rendre les hommes à qui elle était prescrite plus spirituels ou plus courageux. Il est cependant vrai de dire que l'exercice trop fréquent des organes génitaux nuit aux fonctions cérébrales; mais cette observation rentre dans la loi commune de toutes les actions vitales : l'économie vivante ne peut pas en exécuter plusieurs en même temps avec une égale perfection, et l'usage continuel et exclusif d'un organe ou d'un appareil organique nuit né-

cessairement à l'action de toutes les autres parties. Toutefois, l'homme qui est convenablement organisé, celui qu'une constitution saine rend également apte à l'usage de tous ses organes, et pour qui les plaisirs de l'amour ne sont qu'un délassement à d'autres travaux, ne pensera jamais que l'accumulation dans ses vésicules séminales d'une petite quantité de matière albumino-gélatineuse soit une condition indispensable à l'exercice régulier de ses facultés intellectuelles. Mille exemples prouveraient ici, s'il en était besoin, que si la continence a semblé, dans quelques cas, augmenter la force de la volonté, assertion qui est loin d'être juste, il s'est montré dans toutes les contrées du monde une multitude de guerriers, d'artistes et de savans, chez lesquels cette vertu ne fut pas nécessaire pour assurer leurs succès. Ils paraissent avoir été pénétrés de cette maxime, dont la justesse est généralement reconnue, que si l'abus est nuisible, l'abstinence entière de l'usage de nos organes ne l'est pas moins. Ne pourrait-on pas, à l'appui de notre opinion, citer l'exemple de ces personnages sexagénaires qui, bien que privés de cette abondance de sperme qui stimule les organes de la génération, jouissent cependant de cette étendue, de cette puissance de facultés intellectuelles qui annoncent la plus grande virilité? Milton avait cinquante-trois ans lorsqu'il entreprit son poëme admirable; Voltaire et Buffon étaient octogénaires, et conservaient encore la profondeur de leurs pensées, l'élégance et la vigueur de leur style, etc.

Enfin, la pathologie n'est pas plus favorable à l'hypothèse que nous combattons, que l'observation physiologique. Il est inexact de dire que les maladies causées par la trop fréquente émission du sperme sont de nature *asthénique*. Nous savons actuellement à quelles modifications intérieures est liée, dans le plus grand nombre des cas, cette faiblesse musculaire que l'on a donnée comme le caractère fondamental des affections *adynamiques*. C'est principalement à l'irritation des organes intérieurs et surtout des viscères digestifs, que l'on doit en attribuer la présence; et si, chez certains sujets, le système nerveux est plongé dans la stupeur à la suite des excès de la masturbation, il est, chez d'autres, dans un état d'excitation manifeste, sans que pour cela la faiblesse générale soit moins considérable. S'il etait vrai que la perte du fluide séminal fût la cause matérielle des effets terribles qu'entraîne après elle l'habitude de l'onanisme, comment pourrait-il se faire que ces mêmes effets fussent observés chez les femmes, qui, ainsi qu'on le sait, ne font aucune perte de ce genre? Comment se manifesteraient-ils chez les jeunes gens avant la puberté, et même chez les enfans encore au berceau, ainsi que nous l'avons plusieurs fois observé? Il résulte donc de ces

raisonnemens et des autres preuves dont on pourrait les appuyer, que la continence ne donne point l'aptitude aux travaux importans de l'esprit et du corps ; mais que ces travaux, soutenus avec cette ténacité, cet enthousiasme, qu'on remarque dans quelques grands hommes, éteignent, anéantissent même les désirs de nos sens : c'est ainsi que l'on peut expliquer la continence dans laquelle vécurent les Pascal et les Newton.

Plusieurs médecins ont déjà dit que les résultats déplorables de la masturbation ne sont point en rapport avec la perte matérielle que cet acte occasione. Nous ajouterons que nous avons connu un jeune homme, qui, en se livrant à cette funeste pratique, comprimait, au moment de l'éjaculation, la partie la plus reculée du canal de l'urètre, et s'opposait ainsi avec tant d'efficacité à la sortie du sperme, que, non-seulement il ne s'en échappait pas une seule goutte pendant la contraction spasmodique des muscles du périnée, mais que l'urine, évacuée immédiatement après, n'en présentait aucune trace ; cependant la fatigue qui succède aux efforts de ce genre était, malgré ces précautions, aussi grande; les forces diminuaient aussi réellement, et la maigreur faisait des progrès aussi rapides que si l'évacuation spermatique eût été complette.

Une règle générale dans les actions de l'économie vivante, est que les irritations permanentes, à quelques organes qu'elles appartiennent, qu'elles entraînent, ou non, au dehors une partie plus ou moins considérable des matériaux liquides de la machine, ont pour effet immédiat l'amaigrissement général du sujet, à cette époque même où il consomme une quantité plus considérable d'alimens que dans l'état de santé. Par quelles voies s'échappent alors les molécules organiques ? Cette question n'a point encore occupé les savans qui, depuis Sanctorius, se sont attachés à déterminer la part que chaque évacuation naturelle prend à la déperdition journalière des substances ingérées. Il semble seulement démontré, d'après les observations les plus exactes et les plus variées, que les progrès de l'émaciation générale ne sont pas, dans le plus grand nombre de cas, en rapport direct avec l'abondance des pertes appréciables qui ont lieu, soit par la suppuration, soit par d'autres sécrétions naturelles ou accidentelles qui accompagnent les affections chroniques des divers organes. C'est ainsi qu'une pleurésie latente, une névralgie opiniâtre et intense, des excès immodérés dans les travaux de l'esprit, ont souvent jeté les sujets dans le marasme le plus complet, avec autant de rapidité que la phthisie accompagnée des crachats les plus abondans, ou que l'usage le plus immodéré des plaisirs de l'amour.

En traitant ici de la masturbation, nous avons spécialement eu pour objet de considérer cette habitude dans l'enfance ou

dans l'extrême jeunesse, parce que c'est alors qu'elle exerce les plus cruels ravages sur l'organisme. Toutefois, nous aurions pu parler de l'onanisme dans les différens âges de la vie ; car, bien que chez l'adulte il n'ait pas des effets aussi terribles que chez les jeunes sujets, il en produit cependant de très-graves. Ainsi, il n'est pas fort rare de voir des hommes faits perdre la mémoire, être affectés de douleurs continuelles, et tomber enfin dans le marasme le plus complet à la suite de ces honteux excès Les personnes de l'un de et l'autre sexe qui se sont abandonnées à cette pratique s'y adonnent souvent avec une telle passion, que le coït n'a plus d'attraits pour elles; il en est même qui ont absolument renoncé à cet acte naturel. Les habitans du Nord sont moins sujets à se livrer à la masturbation que ceux du Midi, et cette différence s'explique par le plus haut degré de développement de la sensibilité chez ces derniers. C'est surtout parmi les habitans de l'Afrique et des contrées méridionales de l'Asie, que les adultes se familiarisent avec la pratique de l'onanisme. Dans tous les pays mahométans, dans tous ceux enfin où la polygamie est permise, les femmes, excitées par l'ardeur du climat, apaisent l'orgasme vénérien qui les tourmente par une foule de moyens factices. Nous ne décrirons pas ici les instrumens inventés par une industrieuse dépravation, et dont on fait un commerce scandaleux dans les principales villes de l'Europe; nous nous bornerons à faire connaître un moyen qu'emploient les voluptueuses Japonaises, moyen qui s'est introduit chez les Chinoises, et, dit-on, dans les sérails de l'Inde. Il consiste en deux boules creuses, d'une égale grosseur, et composées d'une feuille extrêmement mince de laiton; ces boules sont quelquefois dorées. L'une est absolument vide; dans l'autre se trouve une balle moins grosse de quelques lignes que la boule elle-même; ce qu'on reconnaît parfaitement en secouant celle-ci. Cette dernière se nomme le *mâle*; lorsqu'on la pose sur une table après l'avoir agitée, elle vacille et produit un bruit particulier qui résulte du roulement de la balle qu'elle recèle dans sa cavité. Quand on tient dans la main les deux boules à côté l'une de l'autre, on éprouve une espèce de frémissement qui dure longtemps et qui se renouvelle au moindre mouvement. Ce petit frémissement, cette secousse légère mais longtemps continuée, font les délices des dames japonaises et chinoises. Voici comment elles se servent de ces instrumens : elles introduisent d'abord la boule vide dans le vagin, et la mettent en contact avec le museau de tanche, puis elles mettent l'autre boule en contact avec la première. Alors le plus léger mouvement des cuisses, du bassin, ou même la plus légère érection des parties extérieures de la génération mettent en jeu les deux boules, et

déterminent une titillation qu'on prolonge à volonté. Ces boules sont de grosseur diverse; mais leur plus grand volume n'excède pas celui d'un gros œuf de pigeon. Le corps qui est renfermé dans la boule mâle est, dit-on, du mercure à l'état liquide; cependant les voyageurs ne sont pas tous d'accord sur ce point. Ils assurent que les femmes, lorsqu'elles prolongent cette bizarre manière de se masturber, tombent dans un état convulsif qui va quelquefois jusqu'à simuler le tétanos, et qu'alors elles supplient ceux qui les environnent de les délivrer de ces dangereux agens de leurs plaisirs; mais revenons à l'objet principal de cet article.

Les conseils du médecin sont presque toujours plus utiles et plus efficaces quand ils ont pour objet de prévenir les maladies, que lorsqu'il faut les combattre. C'est surtout relativement aux affections nombreuses que la masturbation détermine chez les personnes de l'un et l'autre sexe, que cette observation est applicable; trop souvent, malgré l'usage des moyens les mieux indiqués, malgré les soins les plus attentifs, il est impossible de détruire cette habitude funeste, et de sauver ceux qu'elle conduit à leur perte. Ils méritent donc la plus grande attention, ces préceptes qui ont pour but de prévenir, dans les jeunes gens, le goût dépravé des jouissances solitaires; ils doivent exciter un intérêt d'autant plus vif, que l'onanisme fait de jour en jour des victimes plus nombreuses parmi les sujets que les dispositions organiques les plus favorables semblaient devoir rendre plus utiles à la société.

Nous avons examiné, en commençant cet article, quelques-unes des circonstances de l'éducation, soit particulière, soit publique, qui sont les causes les plus actives et les plus efficaces de la corruption prématurée des mœurs des jeunes gens. La simple énumération de ces circonstances suffit pour indiquer les moyens propres à les faire disparaître; les principaux d'entre ces moyens sont : un respect sans bornes pour l'innocence des enfans, et l'exercice de la surveillance la plus active sur les personnes qui les approchent : combien ne pourrions-nous pas citer de jeunes gens qui ont été conduits à la masturbation par les domestiques de l'un et l'autre sexe chargés de veiller sur eux ou de pourvoir à leurs besoins! Relativement aux colléges, les dispositions intérieures que nécessite cette surveillance, qui doit être beaucoup plus sévère encore, appartiennent à l'administration de ces utiles établissemens. Nous dirons seulement ici, et d'honorables exemples appuieraient notre proposition, si nous croyions devoir les rapporter, que des chefs intelligens et jaloux de faire respecter les bonnes mœurs par les jeunes gens confiés à leurs soins, sauront toujours atteindre ce but, et faire en sorte qu'elles ne

soient pas outragées, comme on le voit trop souvent dans les institutions publiques.

Disons-le, l'éducation que la jeunesse reçoit dans nos sociétés modernes, éducation qui a essentiellement pour but le développement rapide des facultés intellectuelles, semble favorable au développement du goût de la masturbation. Suivant le système aujourd'hui généralement adopté, on ne laisse pas acquérir au corps toute la force et toute la vigueur dont il est susceptible; les enfans, après le travail intellectuel qui leur est journellement imposé, et qui absorbe presque tout leur temps, restent le plus ordinairement oisifs, ou ne se livrent qu'à des jeux futiles qui ne les intéressent que légèrement. Ce n'est que vers l'âge de quinze à vingt ans que l'on s'occupe de rendre leur corp souple, léger et adroit; encore ces qualités physiques étant très-peu estimées, on n'accorde aux exercices qui les font acquérir qu'une importance très-secondaire. Cependant, en augmentant et en régularisant, en quelque sorte, l'emploi des forces physiques, la gymnastique influe singulièrement sur la justesse et l'etendue de l'esprit; elle modifie surtout d'une manière directe les habitudes morales. L'enfant, dont le corps a été en mouvement pendant une partie de la journée, celui dont l'esprit a été continuellement occupé par des objets agréables, qui, en piquant sa curiosité, lui ont fait acquérir des connaissances nouvelles; l'adolescent que la vue de la campagne et la jouissance des plaisirs qu'elle présente ont entretenu dans un état permanent d'activité, ne songe pas à ses sens lorsqu'il se retire pour se livrer au repos; son imagination captivée par d'autres objets, et son corps fatigué par des exercices violens ne lui laissent pas le loisir de se livrer à cette inquiétude vague qui tourmente les enfans oisifs.

Nous ne voulons pas reproduire ici les raisonnemens que le philosophe de Genève et ceux qui ont marché sur ses traces ont, pour ainsi dire, accumulés contre le système actuel d'éducation. Nous abandonnons ce sujet, qui est de la plus haute importance dans tous les états civilisés, et qui sert de base à l'édifice entier de l'état social, à ceux qui en ont fait l'objet spécial de leurs méditations. Il nous semble seulement qu'il serait possible, en combinant avec sagesse l'éducation physique à l'éducation intellectuelle, de rendre le système entier plus complet et moins défectueux. Les anciens, qui s'étaient occupés avec la plus grande sollicitude des moyens propres à former pour la patrie des citoyens utiles, avaient parfaitement senti l'importance de la gymnastique; ils pensaient que le développement presque complet des diverses parties du corps devait précéder l'étude des sciences; et que les exercices de la gymnastique étaient compatibles avec l'acquisition des con-

naissances pratiques qui sont indispensables pour donner à l'homme un sens droit, un esprit dégagé de tous les préjugés, et l'amour de la vertu, sans laquelle il n'y a de bonheur, ni pour les citoyens, ni pour la société. Toutefois, il est juste d'observer que, de nos jours, le domaine des sciences s'étant considérablement aggrandi, il faut plus de temps à nos enfans pour terminer leur éducation qu'il n'en fallait à ceux des anciens, et que ceux-ci comptaient un nombre assez peu considérable de véritables savans. Ainsi, la Grèce posséda peu de citoyens comparables à Pythagore, Lycurgue, Solon, Hippocrate, Socrate, Platon, Aristote, Épaminondas, Themistocle, Périclès; Rome vit naître un petit nombre d'hommes tels que Scipion l'Africain, les Gracques, Varron, les deux Caton, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Tite Live, Tacite, Pline, Plaute, etc. Mais, de nos jours, ces génies célèbres, l'honneur de leur patrie, sont encore rares, et ne se développent peut-être pas en proportion des soins que donne l'enseignement des sciences chez les modernes. Il nous semble, en un mot, que le but auquel doit tendre un bon système d'éducation, pour le plus grand nombre des sujets, n'est pas celui que nous atteignons ordinairement; nous enseignons à nos enfans une multitude de connaissances qui leur sont inutiles, et qu'ils seront forcés d'oublier ensuite, et nous leur laissons complètement ignorer ce qui est, pour tous les hommes, de la plus haute importance, les devoirs que la société impose à tous les citoyens, et le mépris que méritent les préjugés qui opposent tant de résistance au perfectionnement de l'état social. Mais revenons à notre sujet, loin duquel nous nous sommes peut-être laissés entraîner.

Lorsqu'un état général de langueur, la décoloration de la face, la maigreur du corps, jointes à la fétidité de l'haleine et à la présence autour des yeux, d'un cercle bleuâtre plus ou moins étendu, font présumer qu'un enfant se livre à quelques pratiques secrettes, il faudra ne pas perdre un instant pour s'assurer de la cause du mal. C'est alors qu'il s'agit de combattre l'emploi désordonné des facultés physiques et morales, qu'il est nécessaire, en les attaquant à leur naissance, de s'opposer à ce que les actions nuisibles ne deviennent habituelles. On devra donc surveiller l'enfant; et si l'on parvient, soit par la réunion des signes indiqués et l'inspection des parties génitales, soit en le surprenant sur le fait, soit enfin en obtenant de lui l'aveu de sa faute, à reconnaître avec certitude qu'il se livre à la masturbation, les moyens propres à le corriger doivent être sur-le-champ mis en usage; mais ils devront varier suivant l'âge du sujet, suivant sa constitution, et suivant l'état de ses facultés intellectuelles.

L'enfant est-il très-jeune, et par conséquent hors d'état d'apprécier les motifs qui doivent le détourner de son action, il faut agir sur lui d'une manière entièrement physique. Si l'on reconnaît que les organes génitaux prématurément développés sont, par l'irritation qui s'y est fixée, la cause qui l'engage à se livrer à la masturbation, des bains tièdes fréquemment réitérés, des applications émollientes sur les parties, l'usage des boissons émulsionnées et des alimens mucilagineux seront les remèdes les plus convenables. Ils devront même être mis en usage, comme moyens auxiliaires, à toutes les autres époques de la vie, lorsqu'il existera dans l'appareil génital une irritation considérable et habituelle. Mais dans les cas où le sujet, indocile, ou violemment entraîné par son penchant dépravé, ne pourrait s'empêcher de porter les mains à ses organes sexuels, il conviendra d'assurer l'effet de ces moyens par l'emploi de quelques appareils mécaniques propres à enchaîner sa volonté. C'est ainsi que la ligature des mains pendant la nuit; l'application sur les parties génitales d'une lame de cuir ou de métal, qui s'oppose aux attouchemens que l'on veut prévenir; l'usage habituel, pendant le jour, d'un caleçon, dont l'ouverture placée en arrière ne puisse permettre au malade d'exciter ses organes, seront très-convenables pour atteindre le but qu'on se propose. M. Delacroix, mécanicien habile et très-connu dans la capitale, a inventé plusieurs appareils aussi ingénieux qu'efficaces pour s'opposer, chez les enfans des deux sexes, à la fureur de l'onanisme. M. Lafond, chirurgien-herniaire, est aussi l'auteur d'un caleçon que l'on porte le jour et la nuit, et qui remplit fort bien le même objet. L'on devra d'ailleurs varier ces moyens, les combiner entre eux suivant les cas; l'indication étant une fois bien établie, il sera toujours facile de déterminer quels sont les agens les plus propres à la remplir.

Lorsque le sujet qui se livre au goût funeste de l'onanisme est plus âgé; lorsqu'il a atteint, ou même dépassé l'époque de la puberté, il est impossible de recourir par la contrainte aux appareils mécaniques, qui sont d'un secours si grand dans un âge moins avancé. C'est alors sur ses facultés intellectuelles qu'il faudra diriger spécialement les efforts que l'on fera pour le corriger. Son esprit a-t-il été cultivé par les préceptes heureux d'une éducation libérale, ne vous livrez pas à de vaines déclamations sur l'infamie de sa conduite, sur l'énormité du crime dont il se rend coupable; abstenez-vous de lui dire que son action est contraire aux lois divines et humaines : ces exagérations morales ne réussissent jamais près des jeunes gens, qui, plus que les hommes plus âgés, veulent être dirigés par leur intérêt immédiat. Trop longtemps, peut-être, l'on a essayé de conduire les hommes avec des pré-

ceptes abstraits; la morale et la vertu, qui ne sont que l'habitude des actions utiles à la société, doivent être appuyées désormais sur des intérêts réels, et non sur des hypothèses. Que le jeune homme sache donc que celui qui détruit volontairement ses forces, et qui se rend incapable d'être utile à ses concitoyens, ne doit rien attendre d'eux qu'un mépris mérité. Montrez-lui dans les effets immédiats de la masturbation, dans cette faiblesse qui la suit toujours, dans la langueur du corps et de l'esprit qu'elle produit constamment, les avant-coureurs d'un état plus grave; qu'il compare les avantages nombreux que la santé et la vigueur procurent dans toutes les circonstances de la vie, avec l'état de nullité physique et morale qui est le résultat funeste de l'onanisme. Exaltez par tous les moyens possibles l'esprit de votre élève, développez-y ces sentimens généreux dont la jeunesse semble si avide, et le succès sera probablement la récompense de vos efforts.

A ces préceptes généraux, il sera convenable que le médecin judicieux joigne encore d'autres conseils. Il devra surtout avoir pour objet de changer les habitudes du malheureux que la masturbation conduit à sa perte. Il prescrira le séjour de la campagne; et là, la chasse, la culture de quelques plantes, toutes les occupations de la vie champêtre, seront recommandées au malade. Un régime nourrissant, mais dans lequel ne devront point entrer les substances excitantes, telles que les viandes noires ou les vins très-spiritueux; un exercice soutenu et poussé jusqu'à l'extrême fatigue; un sommeil de peu de durée, et l'usage d'un lit solide et même dur, contribueront puissamment au succès du traitement. Le malade est-il forcé de rester à la ville, les mêmes moyens devront être mis en usage; ainsi les exercices de la gymnastique, tels que la danse, l'équitation, l'escrime, la paume, etc., offriront des ressources précieuses que l'on ne devra jamais négliger. Mais un des moyens les plus efficaces, un de ceux qui devront être prescrits dans tous les temps, c'est le bain froid. Pendant l'été, le sujet pourra se livrer, en le prenant, à l'exercice de la natation, qui ne fera qu'ajouter à ses bons effets. Ce moyen, lorsque les malades peuvent le supporter sans danger, s'oppose d'une manière très-énergique aux concentrations locales de la sensibilité, en même temps qu'il attire les forces vitales à l'extérieur, et favorise leur égale répartition. *Voyez* BAINS.

Nous ne pouvons trop insister sur les avantages de la gymnastique; elle est applicable à tous les âges, à tous les sexes; elle devrait entrer essentiellement dans l'éducation publique. Nous avons à Paris un exemple remarquable de ses heureux résultats dans le bel établissement que dirige M. Amoros : on prendrait pour de véritables prodiges les succès qui accom-

pagnent déjà les utiles efforts des enfans confiés à ses soins. Il n'est point de jours que les personnes qui sont témoins de leurs exercices ne lui payent un véritable tribut d'admiration ; tous les spectateurs s'accordent à dire que M. Amoros aura bien mérité de la nation française qui l'a adopté, et tous font des vœux pour voir s'étendre encore son utile entreprise. Joignons nos suffrages à tant de suffrages ; invitons les parens à lui confier leurs enfans ; et puissions-nous contribuer à fixer l'attention du gouvernement sur cet établissement et sur le philanthrope qui le dirige avec tant d'habileté !

Un tel ensemble d'actions exercées sur les personnes qui se livrent au funeste penchant de l'onanisme, en maintenant leur corps et leur esprit dans un état permanent d'activité, et en dirigeant leurs efforts vers des objets qui augmentent l'énergie de l'un et de l'autre, sont plus efficaces pour déraciner cette habitude déplorable, que de froides et tristes représentations qui, laissant les choses dans le même état, augmentent encore l'affaiblissement des facultés morales : il semble, dans ce cas, voir le pédagogue de la fable faisant un sermon à l'imprudent qui se noie, au lieu de lui offrir des moyens de salut.

Une remarque qui ne doit pas être omise ici, c'est que l'étude dans laquelle on s'isole avec tant de charme pendant les grandes calamités de la vie, doit être sévèrement défendue; en exaltant l'imagination, et en laissant au corps toutes ses forces, elle semble favoriser d'une manière très-puissante le goût de l'onanisme. Si quelques livres doivent être permis pour occuper l'esprit du malade pendant ses momens de repos, que ce soient des ouvrages de physique et d'histoire naturelle, qui excitent sa curiosité, et l'engagent à se livrer, soit à des expériences faciles, soit à des excursions botaniques qui lui procureront un exercice aussi utile qu'agréable. La règle la plus importante à observer dans ce cas, est de ne jamais laisser le malade dans l'oisiveté; il importe assez peu quelles occupations il choisisse; ce qui est nécessaire, c'est qu'il travaille, et que le sommeil devienne, à la fin de la journée, un besoin qu'il satisfasse sans songer à stimuler ses organes génitaux.

Quant à ces êtres que leur éducation négligée laisse, pour ainsi dire, sans moyens de défense contre les habitudes dépravées qu'ils contractent trop souvent, il est excessivement difficile d'agir sur eux d'une manière efficace, lorsque les causes qui les entraînent vers la masturbation sont très-énergiques. Quels moyens en effet employer alors? Les représentations morales? elles sont presque toujours infructueuses; les menaces ou les châtimens? les coupables bravent les uns, et se dérobent aux autres en cachant leur action à tous les yeux. Le régime, les exercices violens, les travaux pénibles; tout ce qui peut détourner

l'imagination des objets qui la fixent habituellement, tels sont les moyens les plus convenables. Mais trop souvent ils sont infructueux, et, malgré tous les soins, le mal fait des progrès rapides.

Dans les cas où la force du tempérament, où celle, souvent plus puissante, de l'habitude, sont trop impérieuses, et que tous les moyens employés sont inefficaces, il en reste un dernier, que l'on pourra mettre en usage avec succès chez plusieurs sujets : c'est l'amour. Combien d'êtres, de l'un et l'autre sexe, le mariage n'a-t-il pas corrigés de l'habitude funeste de la masturbation? Il sera donc convenable, si des considérations puissantes ne s'y opposent pas, de chercher à établir entre l'infortuné que l'onanisme entraîne à sa perte, et une femme aimable, une liaison dont l'effet certain sera de le corriger. Nous avons connu le père d'un jeune homme, qui, voyant son fils résister à tous les motifs qui pouvaient l'engager à s'abstenir de la masturbation, et ne sachant plus quel moyen mettre en usage pour le sauver, lui donna enfin une femme, dont l'influence le corrigea bientôt. Il semble qu'alors le doux ascendant que l'objet de nos affections les plus tendres exerce sur nous, soit plus puissant que toutes les considérations morales, que les exercices les plus violens de la gymnastique.

Chez les jeunes filles, les mêmes principes devront guider le médecin dans le choix des moyens propres à les corriger de l'habitude de l'onanisme. C'est la mère qui sera spécialement chargée du traitement de la malade ; elle seule possède son entière confiance, et son empire sur elle est plus puissant et mieux établi que celui du médecin. Elle devra donc lui faire vivement sentir que le bonheur de la femme étant fondé sur les sentimens qu'elle inspire à ceux qui l'entourent, elle n'a pour plaire, et par conséquent pour être heureuse, que les qualités aimables que la nature et l'éducation développent dans son esprit, que les attraits qui orneront son corps. Alors elle lui montrera combien les jouissances clandestines de la masturbation s'opposent au développement des unes et des autres, et seront, par la suite, nuisibles au bonheur de sa vie. Ces considérations devront être, en quelque sorte, soutenues par un régime convenable, par des bains, par des applications locales, si l'irritation des parties est considérable. Ce n'est pas tout encore, le titre de mère impose des devoirs rigoureux, et doux à la fois; celle dont la fille s'est livrée à l'indigne habitude qui nous occupe, ne la quittera pas un seul instant; elle veillera nuit et jour sur elle; elle partagera son lit, afin de s'opposer aux attentats que, dans le sommeil même, son imagination exciterait en elle.

La réunion de tous les moyens dont il vient d'être question semble être, en général, plus efficace chez les jeunes filles que

chez les sujets de l'autre sexe : cela dépendrait-il de ce que la coquetterie est chez les femmes, même dans un âge encore peu avancé, un lévier plus puissant pour diriger leur conduite, que ceux que l'on peut mettre en usage chez les jeunes garçons ?

Lorsque la masturbation a produit des désordres considérables dans l'économie, lorsque des maladies plus ou moins graves en sont les résultats funestes, la première condition à remplir, celle sans laquelle il est absolument impossible d'obtenir la guérison du sujet, est qu'il cessera de se livrer aux actions qui ont entraîné la perte de sa santé. Ce premier avantage obtenu, soit par la persuasion, soit par la contrainte, la maladie secondaire sera traitée comme si elle dépendait de toute autre cause. Dans les cas d'affaiblissement considérable du physique et du moral, les véritables praticiens ont senti qu'il était souvent très-difficile de réparer les forces du sujet. Boerhaave, Gotter, Tissot, et d'autres médecins distingués, en ont fait la triste expérience; ils ont souvent trouvé, disent-ils, à la suite de la masturbation, l'estomac *si faible*, qu'il ne pouvait supporter la présence des substances toniques qu'ils faisaient parvenir dans sa cavité. Ce sont ces irritations plus ou moins vives des organes intérieurs, coïncidant avec l'*adynamie* générale, qui rendent difficile le traitement des maladies produites par les excès de l'onanisme. Toutefois, si le système nerveux semble seul débilité, les bons alimens l'exercice du corps, les bains froids, seront convenables; si les organes thoraciques sont le siége d'une inflammation latente, les substances adoucissantes et mucilagineuses devront être mises en usage. Mais l'irritation du système gastrique exigera surtout la plus grande circonspection dans la manière de vivre, et spécialement dans l'emploi des excitans que la faiblesse extérieure fait trop souvent prodiguer alors. Il est même des cas, où, malgré l'état général de débilité, les viscères thoraciques ou abdominaux étant violemment irrités, il sera convenable de recourir à une ou deux légères applications de sangsues sur les régions correspondantes, avant de songer à donner au malade des substances alimentaires. Mais des détails plus étendus sur les soins particuliers que réclament les diverses affections qui peuvent être la suite de la masturbation seraient déplacés ici, et nous entraîneraient bien au delà des bornes que nous ne devons pas franchir; ils appartiennent nécessairement aux articles dans lesquels il est spécialement traité de chacune de ces maladies. (FOURNIER et BÉGIN)

INSTRUCTION courte mais intéressante sur les suites fâcheuses auxquelles on expose la santé par la pollution volontaire; in-8°. Paris, 1775.

BOERNER (christian-Friedrich), *Praktisches Werk von der Onanie*; c'est-à-dire, Traité pratique sur l'onanisme; in-8°. Leipzig, 1780.

GRUNER (christianus-godofredus), *Dissertatio de masturbatione*; in-4°. *Ienæ*, 1784.

VOGEL (S. G.), *Unterricht fuer Aeltern, Erzieher und Kinderaufseher, wie das Laster der Selbstbeflekung am sichersten zu entdecken, zu verhueten und zu heilen*; in-8°. *Stendal*, 1786.

HUSCHKE, *Dissertatio de masturbatione*; in-4°. *Ienæ*, 1788.

BOETTICHER (J. G.), *Winke fuer Aeltern, Erzieher und Juenglinge, die Selbstbeflekung betreffend*; c'est-à-dire, Conseils aux parens, aux instituteurs et aux jeunes gens concernant la masturbation; in-8°. Koenigsberg, 1791.

WEISE, *Dissertatio de signis manustuprationis certioribus*; in-4°. *Erfordiæ*, 1792.

KURZE *Geschichte eines Onaniten, der sich selbst kurirt hat*; c'est-à-dire, Histoire abrégée d'un masturbateur, qui s'est guéri lui-même; in-8°. Gera, 1795.

BOTHE (J. V.), *Von der wahren Ursache der Selbstbeflekung und Ausschweifung in der Liebe, nebst der einzigen Heilmitteln*; c'est-à-dire, De la véritable cause de la masturbation et du libertinage dans l'amour, avec les seuls moyens pour y remédier; in-8°. Leipzig, 1798.

LAUBE, *Dissertatio de singulari super onanismi vitio sententiâ*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1798.

GOLDSTEIN, *Dissertatio de manustuprationis noxâ, tenerè in dubium vocatâ*; in-8°. *Francofurti ad Viadrum*, 1798.

SALZMANN (christian-gotthilf), *Ueber die heimlichen Suenden der Jugend*; c'est-à-dire, Sur les péchés secrets de la jeunesse; in-8°. Leipzig, 1799.

CANESTRINI (Antonius), *Onanismus medicè, politicè et moraliter consideratus*; in-8°. *Oenopontis*, 1801.

BECKER (G. W.), *Verhuetung und Heilung der Onanie*; c'est-à-dire, Moyens de prévenir et de guérir l'onanisme; in-8°. Leipzig, 1802.

CURDTSC (August-heinrich), *Das wahre Gemœlde der Selbstbeflekung, die Ursachen und Folgen*; c'est-à-dire, Le véritable tableau de la masturbation, ses causes et ses suites; in-8°. Brême, 1802.

INZE (A. L.), *Ueber das zerstoerende Laster der Selbstbeflekung*; c'est-à-dire, Sur le vice destructeur de la masturbation; in-8°. Rostock, 1802.

KUEGELGEN (K. J.), *Die Leiden des jungen Huberts, oder die Folgen der Onanie*; c'est-à-dire, Les souffrances du jeune Hubert, ou les suites de la masturbation; in-8°. Andernach, 1805.

BAEHNE (C. F. A.), *Ueber den Nachtheil welchen das tiefe Stillschweigen unserer Erzicher in Ruecksicht des Geschlechtstriebs nach sich zieht*; c'est-à-dire, Des inconvéniens qu'entraîne le silence de nos instituteurs, relativement à l'instinct de l'amour; in-8°. Leipzig, 1807.

TISSOT (pierre), *De morbis ex manustupratione*. V. *Appendix ad dissertationem de febribus biliosis*.

Cet ouvrage a été traduit, ou plutôt refait en français, par l'auteur, sous ce titre : *L'onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*.

La dernière édition fait partie des Œuvres complettes de Tissot, publiées à Paris, par M. Hallé, en 1809.

MAT, adj. : se dit du son des cavités qui n'est point aussi marqué qu'il devrait l'être. Dans l'anévrysme du cœur ou des gros vaisseaux, la phthisie, la vomique, l'hydropisie de poitrine, etc., le son de la cavité thoracique est mat. *Voyez* PERCUSSION DE LA POITRINE. (F. V. M.)

MATELAS, s. m. : espèce de sac ou coussin rempli d'une

substance flexible, élastique, propre à reposer le corps de l'homme pendant son sommeil.

La forme ordinaire d'un matelas est celle d'un parallélipipède; son épaisseur varie suivant la quantité de matière qui le forme, et son élasticité. On en met depuis un jusqu'à quatre et cinq sur un lit.

La composition des matelas n'est point indifférente pour le repos de l'homme et son sommeil. Si le villageois robuste et endurci à la fatigue se contente d'un coucher dur, il en faut un plus ou moins doux au citadin, à l'homme de lettres, au malade.

L'enveloppe du matelas est de toile peinte, ou en étoffe blanche de coton, plus épaisse : elle varie suivant les pays et les goûts. L'essentiel, c'est qu'elle soit d'un tissu qui puisse se laver, et même aller à la lessive; ce que les étoffes de laine ou de soie ne permettraient pas.

La substance contenue dans l'enveloppe, et qui forme, à proprement parler, le matelas, varie beaucoup suivant les moyens, le goût et les habitudes. Depuis la paille des pauvres, jusqu'à l'édredon de l'homme opulent, la latitude est grande.

Dans bien des petits ménages, le premier matelas est en paille, d'où est venu le nom de *paillasse*. Ce coucher est sain, propre, peu dispendieux; mais il attire les souris et les rats, et est d'un volume considérable. La paillasse n'est convenable que lorsque le lit n'a pas de fond sanglé; dans ce cas, elle empèche de sentir les barres en bois, qui traversent en long et en large, et qui sont fort incommodes; heureusement qu'on abandonne cette méthode, car la sangle vaut un matelas. On pourrait substituer à la grande paille de blé ou de seigle dont on se sert habituellement, une paille plus douce. Dans le Midi, on se sert de celle de blé de Turquie. Nous avons le chaume fin et doux de plusieurs graminées, qui y conviendrait merveilleusement. Le *festuca ovina*, L., le *festuca glauca*, Lam., le *poa cristata*, L., et d'autres, sous un bien moindre volume que la paille, produiraient un effet aussi bon, et la profusion de ces plantes, dans les endroits sablonneux, les belles touffes glauques qu'elles forment, semblent avoir été prodiguées par la nature pour cet usage.

Le crin des animaux, surtout celui des chevaux, sert à former des matelas, connus sous le nom de *sommiers*, et qui remplacent, chez le riche, la paillasse du pauvre. C'est un coucher très-sain, léger, incorruptible, et n'absorbant point les miasmes délétères. On le mêle quelquefois avec la bourre, ou poil de bœuf ou de vache; mais celle-ci, sans élasticité, se tasse et ne forme qu'un mauvais matelas.

La laine du mouton forme la matière ordinaire des matelas. Suivant la fortune des personnes, on prend la *mère-laine*, ou

des laines inférieures. Il faut de vingt à vingt-quatre livres de laine pour un matelas de trois pieds de large; il en faut trente à trente-six pour un de quatre pieds : elle dure long-temps; car on voit des matelas avoir plus de soixante ans et être encore d'usage; il est vrai qu'alors la mollesse n'est pas leur défaut. Cette substance est assez chère pour former l'une des plus fortes dépenses du ménage. En outre, la laine s'imprègne très-facilement, à cause de sa nature spongieuse, des miasmes, des liquides, etc., qui s'échappent du corps de l'homme, soit en santé, soit en état de maladie. Ces circonstances font désirer de trouver une autre substance capable de remplacer la laine pour la confection des matelas; mais jusqu'ici on ne l'a fait que très-imparfaitement.

La plume et surtout le duvet des poules, des oies, des canards, etc., forme le matelas de beaucoup de villageois; cette substance, qui ne coûte rien ou peu de chose à la campagne, fait des lits doux, chauds, et beaucoup moins altérables par les émanations animales que la laine; mais ils sont trop chauds pour l'été, ne supportent pas assez le corps de l'homme, et lui font prendre des positions pénibles. Pour rendre ces lits plus convenables, il faudrait y mettre de la grosse plume, dont on battrait la tige, et, entremêlée avec la fine, elle la soutiendrait, de manière à présenter plus de résistance. Si on entremêle un lit de plume entre deux matelas, comme on le fait ordinairement, alors il n'a plus que des avantages. Nos sybarites ont des lits de plume avec le duvet le plus fin de l'oie, du cygne et de l'eider (édredon); mais, le plus souvent, les espèces de matelas qu'on en fabrique se mettent pardessus les couvertures, ce qui, pour le dire en passant, forme des lits trop chauds, qui provoquent une sueur continuelle; cette espèce de couvrepieds ne doit pas passer le genou, et ne convient, étant plus grand, qu'à quelques femmes faibles ou nerveuses.

Nous avons des duvets végétaux qui pourraient peut-être remplacer ceux des animaux. Beaucoup de plantes présentent des filamens soyeux en assez grande abondance pour qu'on en puisse faire des matelas. Nous citerons en première ligne le duvet qu'on trouve autour de la graine dans l'apocin à la ouate (*apocynum syriacum*, L.), grande plante qui se cultive très-bien en pleine terre chez nous, et qui produit une quantité considérable de duvet : des essais faits avec ce duvet ont donné un résultat très-encourageant. Les longues soies des fleurs de la *linaigrette* (*eriophorum polystachion*, L.) peuvent également offrir un résultat analogue, et cette plante est si commune dans les endroits aquatiques, qu'on peut en ramasser facilement des quantités suffisantes. Les belles barbes soyeuses du *stipa pennata*, L., qui croît dans

les endroits chauds et montueux, produisent le même effet; enfin les élégantes aigrettes des fleurs composées pourraient être employées à faire des matelas. Ces tissus végétaux auraient l'inappréciable avantage de ne pas s'imprégner des miasmes putrides comme les matières animales, et ne coûteraient que la peine de les recueillir, puisque la nature en fait les frais. Le coton pourrait être employé pour les matelas; mais la plante qui le fournit n'étant pas indigène, il serait trop dispendieux, outre quelques inconvéniens qu'il présenterait et que nous pourrions signaler.

Enfin, on a été jusqu'à composer des matelas avec de l'air. On a soufflé des sacs imperméables de gaz atmosphérique, et on a fermé hermétiquement l'ouverture de manière à pouvoir se coucher dessus. Il faut avouer que ce moyen serait le plus économique de tous; mais je doute que l'air puisse rester longtemps dans son enveloppe.

Les matelas doivent avoir parfois une forme appropriée au besoin des individus; il y a des personnes qui veulent avoir la tête très-haute, étant couchées, et qui font faire des matelas en coin; d'autres les font bomber du milieu; je connais un individu, qui, ne pouvant souffrir de chaleur à la colonne dorsale, fait fendre son matelas en deux au milieu dans toute sa longueur; d'autres font pratiquer un rond au centre, etc. Le plus ordinairement, c'est en poussant la plume du lit vers tel ou tel endroit, qu'on donne au coucher la forme qu'on désire. Nous ne saurions pourtant approuver l'usage de quelques femmes qui couchent la tête plus basse que les pieds, et qui prétendent s'en bien trouver.

Les matelas demandent pour la santé un entretien presque continuel, réclamé aussi par l'économie. On devrait, chaque matin, avant de faire le lit, les exposer quelques heures à l'air, surtout ceux des individus qui suent beaucoup ou émanent des odeurs fortes. Cette simple précaution éviterait bien des inconvéniens qui résultent de son oubli, et dont le moindre est l'odeur désagréable que le lit et la chambre conservent. Tous les ans, il faut faire rebattre les matelas et lessiver la toile; mais cette opération mériterait d'être faite avec plus soin qu'on n'y en apporte ordinairement. On devrait, après avoir cardé la laine, la laisser exposée plusieurs jours au grand air, pour laisser échapper les miasmes et les odeurs qu'elle contient, au lieu de la replacer de suite dans la toile, de manière à resservir dès le même jour. Toutes les laines devraient être battues à la baguette avant le cardage, ce qu'on ne fait qu'à la très-vieille laine, qui en a, à la vérité, plus besoin que la neuve. Enfin, les matelas de trop vieille laine, brisée, pelotonnée, devraient être mis au rebut, parce qu'ils ne font que des galettes informes et dures.

Une précaution indispensable à prendre après les maladies un peu longues, ou de nature grave et contagieuse, c'est de faire rebattre les matelas qui ont servi. On a vu cette omission être suivie de reproduction de la même maladie dans quelques cas. Lorsque les malades *gâtent*, il faut, outre les alaises, placer sous le premier drap une toile ou taffetas ciré, qui retient les liquides et les empêche de s'imbiber dans la laine des matelas, ce qui les altère, et les perd même, sans que le malade s'en trouve mieux. C'est surtout dans les hôpitaux que ces précautions sont nécessaires, et malheureusement elles sont loin d'y être mises en pratique avec le soin convenable. Le malade sort ou meurt, et son lit est refait pour servir dès le même jour à l'arrivant, qui, s'y plaçant de suite, se trouve dans l'atmosphère morbifique de son prédécesseur. Il n'y a que dans le cas de *grands malades* qui *gâtent*, qu'on place d'autres matelas, parce que ceux-ci pourriraient si on ne les faisait pas sécher. Le service des hôpitaux exigerait presque le double de matelas dont a besoin chaque lit pour faire le service avec la salubrité convenable.

Les enfans qu'on ne fait coucher que sur des paillassons de balle d'avoine ont besoin qu'on leur renouvelle souvent la balle et la toile, parce qu'ils les mouillent de leur urine et de leurs excrémens, ce qui les imprègne d'une odeur désagréable et nuisible.

On jugera, d'après ces considérations, combien l'habitude de coucher plusieurs dans un seul lit doit être nuisible. Les émanations diverses qui s'exhalent des corps, la gêne des positions, le contact des parties, etc., sont autant de circonstances qui proscrivent cet usage, qui tombe tous les jours. Je n'en excepte pas même l'habitude du lit conjugal, louable sous le rapport des mœurs, mais qui me paraît nuisible sous celui de la santé. *Voyez* LIT. (MÉRAT)

MATELASSIERS (SANTÉ DES). Les matelas s'imprègnent non-seulement des émanations des corps, des déjections de diverses natures qui en sortent, des miasmes résultant des maladies, mais encore de la poussière des appartemens, et de celle des substances assez fines pour y pénétrer.

Il en résulte que les ouvriers chargés de faire, mais surtout de carder les matelas, sont susceptibles d'être incommodés de diverses manières par ces différentes causes.

Ainsi, la poussière des matelas, qui s'échappe pendant le cardage de la laine, entrant par la bouche et le nez, leur donne des picotemens de gosier, provoque la toux et fatigue la poitrine. On en a vu devenir phthisiques par l'irritation continuelle des poumons, causée par l'intromission de cette poussière dans les premières voies. Effectivement, elle est quelquefois si abondante, dans le cas des matelas vieux et

non cardés depuis longtemps, qu'elle forme, autour des ouvriers, une atmosphère qui ne peut être que grandement délétère. Fourcroy, dans la traduction du Traité de Ramazzini sur les maladies des artisans, cite le cas d'un matelassier qui eut des vomissemens, etc., pour avoir cardé le matelas d'un fondeur, dont la laine était tout imprégnée de particules cuivreuses.

En outre, dans le cardage de matelas, surtout s'ils sont très-vieux et que la laine en soit brisée, il s'élève des filamens qui se mêlent à la poussière qui sort; cela augmente encore l'irritation des voies de la respiration, la forme racheuse de la laine la faisant adhérer aux parois muqueuses, ce qui redouble la toux et les autres accidens.

Les odeurs dont s'imprègnent les matelas ne peuvent également être que fort insalubres. Les urines, les excrémens et la sueur, qui s'infiltrent dans la laine, s'en détachent dans le cardage, sous forme de poussière, et sont respirées par les ouvriers; ce qui devient une autre source d'accidens pour leur santé. Ces causes expliquent pourquoi ces ouvriers sont en général pâles, maigres, et souvent asthmatiques.

Mais ces odeurs sont d'autant plus dangereuses qu'elles résultent de maladies plus graves; elles le sont à l'extrême, si les affections qui les ont produites sont de nature contagieuse. On a vu des cardeurs pris de la petite vérole, de la gale, de fièvres putride et maligne, etc., pour avoir travaillé à des matelas provenant de gens qui avaient eu ces maladies. Comment, en effet, des suppurations putrides, l'ichor d'un cancer, la sérosité âcre de certains ulcères, etc., n'altéreraient-elles pas la santé de ceux qui touchent à plusieurs reprises ces déjections délétères? Dans les pays où la peste existe, on comprend combien plus grand encore serait le danger de la contagion de cette horrible maladie pour ces artisans!

Les moyens de s'opposer aux accidens qui attaquent les matelassiers doivent varier suivant les dangers qu'ils ont à craindre. Il est indispensable de brûler sans rémission les matelas qui ont servi aux malades atteints de maladies contagieuses, comme la peste, le typhus, la fièvre jaune, et on devrait étendre cette mesure à la fièvre maligne, et peut-être à la phthisie pulmonaire, comme on le fait en Italie et en Espagne. L'autorité devrait prescrire ces mesures, que l'avarice ou l'ignorance combattent. Le peuple brûle les pail asses des décédés, mais tout le monde conserve les matelas qui ont servi à des maladies contagieuses. Il faut au moins, dans ce cas, laver la laine, et la faire sécher avant de la carder, et lessiver les toiles avant d'en reformer des matelas.

Dans le cas même où on n'a pas de contagion à craindre, il faut battre la laine à la baguette, avant de la carder; de

cette manière, la poussière et les filamens laineux ne sont pas avalés par l'ouvrier, et ne provoquent pas autant de toux et d'irritation. Après avoir laissé la laine exposée à l'air, on peut la carder, puis la laisser encore au grand air avant d'en former les matelas. La laine trop courte, trop vieille et hachée, doit être rejetée comme n'étant plus capable de servir et provoquant trop la toux. Le mieux serait de travailler avec un masque de verre, dont le tuyau respiratoire s'ouvrirait derrière l'ouvrier.

Enfin, les matelassiers ne doivent carder les matelas que dans un lieu très-aéré, et le dos au vent, pour respirer le moins possible de poussière et d'odeurs. Le soin de se laver les mains en quittant le travail, et quelquefois le corps, est indispensable. En un mot, la plus exacte propreté est nécessaire pour éloigner autant que possible les inconvéniens attachés à cette utile profession.

L'usage des pectoraux, des adoucissans, des mucilagineux, etc., au cas de toux, d'irritation de poitrine, et surtout de menace de phthisie, est nécessaire à ces ouvriers. S'ils sont atteints d'une maladie caractérisée, elle exige alors les soins connus. Toutefois, on ne doit pas oublier qu'en général les matelassiers, hommes et femmes, sont très-indigens, et qu'ils ont plus besoin de fortifians et de toniques que dans d'autres professions, outre que l'atmosphère pulvérulente animale dans laquelle ils vivent, les débilite notablement.

Morgagni, *epist.* XIII, art. 23 et 24 *De sed. et caus. morbor.*, cite l'ouverture du cadavre d'un matelassier qui périt d'une maladie organique du cœur. (MÉRAT)

MATELOT, s. m., *nauta*. On a cru pouvoir faire dériver ce nom du grec μασσαλιωτης (*massaliotés*), Marseillais; mais il paraît plutôt venir du mot mat, qui sans doute était déjà en usage avant que les Marseillais ne fussent devenus célèbres dans l'art de naviguer. Les matelots sont des marins de la classe inférieure qui composent le gros des équipages. Ils remplissent sur les vaisseaux différentes fonctions et se distinguent par une dénomination propre au genre de service auquel ils sont affectés. Ainsi les matelots les moins expérimentés ne sont employés que sur le pont; on appelle gabiers ceux qui, dans les hunes, sont spécialement chargés des mouvemens des voiles; les matelots canonniers, caliers, chaloupiers, canotiers, etc., sont ceux qui sont destinés à servir dans les batteries, dans la cale, dans les embarcations, etc. *Voyez* MARIN. (KERAUDREN)

MATIÈRE (1) s. f., *materia*. En physique, on désigne sous

(1) Nous prévenons le lecteur, pour lui faciliter les recherches des mots composés *matière*, que nous les avons placé dans l'ordre suivant:

Matière animale. Matière caséeuse.

ce nom toute substance pondérable, visible ou invisible, qui entre dans la composition des corps, et dont la valeur, pour une substance donnée, est égale au produit de sa densité par son volume, ce qui constitue le poids que l'on estime au moyen de la balance. Dans le langage des autres sciences, cette expression est souvent employée d'une manière figurée, et ordinairement prise pour *sujet*. *Voyez* ÉLÉMENS et PRINCIPES. (F. V. M.)

MATIÈRE ANIMALE, VÉGÉTALE. *Voyez* ÉLÉMENS et PRINCIPES. (F. V. M.)

MATIÈRE CASEUSE OU CASÉEUSE, matière butyreuse; produits du lait. *Voyez* LAIT, tom. XXVII. (F. V. M.)

MATIÈRE DE LA CHALEUR. *Voyez* CALORIQUE, tom. III page 484. (F. V. M.)

MATIÈRE COLORANTE. On donne ce nom à des parties composantes des animaux, des végétaux ou des minéraux qui ont la propriété de teindre les substances qui les contiennent, ou avec les substances avec lesquelles on les met en contact, par suite du travail de la nature ou par celui de l'art. Le sang a une matière *colorante* particulière (*Voyez* SANG). La bile et les calculs biliaires ont également une matière *colorante* (*Voyez* BILE). Beaucoup de substances végétales contiennent des principes *colorans*. *Voyez* PRINCIPES. (F. V. M.)

MATIÈRE EXTRACTIVE. On donne ce nom à un principe qu'on extrait des végétaux, et qu'on désigne plus particulièrement par le mot d'extractif (*Voyez* EXTRACTIF), tome XIV, page 322. On est presque généralement d'accord aujourd'hui que l'extractif est une substance composée et non un principe particulier *sui generis*.

Par matière extractive on entend très-souvent toutes les substances que l'eau dissout au moyen de la macération, de l'infusion et de la décoction des corps végétaux et animaux. (F. V. M.)

MATIÈRE FÉCALE. C'est le nom qu'on donne aux excrémens humains, de *fex*, marc, ou de *fecatus* qui appartient au marc. C'est effectivement le résidu de la masse alimentaire et des sucs gastriques et intestinaux après l'opération de la digestion. *Voyez* EXCRÉMENS, tome XIII, page 579. (F. V. M.)

MATIÈRE DE L'HYGIÈNE. La *matière de l'hygiène* est pour l'homme dans l'état de santé ce que la *matière médicale* est pour l'homme dans l'état de maladie : c'est l'ensemble des choses dont l'influence bien ménagée, ou l'usage convenable, sont propres à concourir à la conservation de la santé.

Matière de la chaleur.
— Colorante.
— Extractive.
— Fécale.
— De l'hygiène.
Matière médicale.
— Morbifique.
— Peccante.
— Perlée de Kerkringius.

L'article général que nous consacrons ici à faire connaître ce qui doit être compris sous cette dénomination, ne doit offrir qu'une division méthodique et motivée de cette partie de l'hygiène; les détails appartiennent à des articles particuliers.

Les anciens, désignant la matière de l'hygiène par le nom de *choses non naturelles* (*Voyez* HYGIÈNE), la divisaient en six classes, sous les titres suivans : 1°. *Aër*; 2°. *cibus et potus;* 3°. *excreta et retenta;* 4°. *somnus et vigilia*; 5°. *motus et quies;* 6°. *animi pathemata.* Sanctorius y ajouta un chapitre sur les *jouissances attachées au rapprochement des deux sexes* (*De venere*). Nécessairement les anciens, sous le titre *aër*, air, atmosphère, comprenaient alors les considérations sur les vêtemens, qui sont une de nos garanties contre les influences atmosphériques ; sous celui d'*excreta et retenta*, ils renfermaient aussi tout ce qui tient à la propreté et à l'entretien des parties extérieures du corps. Sous le titre *animi pathemata*, ils comprenaient aussi les impressions reçues par les sens, qui donnent naissance aux émotions et aux affections de l'ame; enfin, sous le titre *motus et quies*, ils devaient comprendre, outre les exercices du corps, les occupations intellectuelles elles-mêmes, et, en général, l'exercice de toutes les facultés.

De nos jours, M. John Sinclair a donné une autre division, dans laquelle il partage les choses dont il traite dans son ouvrage intitulé : *Code of heath and longevity*, en deux grandes sections. La première est celle des choses essentielles à l'homme, dans toutes les situations dans lesquelles il peut être, et même dans l'état de nature : ce sont l'*air*, les *boissons*, les *alimens solides*, la *digestion*, l'*exercice*, le *sommeil*, et l'*empire sur les passions.* La deuxième est celle des choses moins essentielles, quoique fort importantes, et qui concernent l'homme dans l'état de civilisation plus ou moins perfectionné. Dans ce nombre, il place les *vêtemens*, les *habitations*, les *voyages* et les *changemens de séjour*, les *coutumes* et les *habitudes qui intéressent la santé*, les *bains*, les *remèdes à porter aux accidens subits et imprévus ;* enfin, dans un dernier article, il rassemble tout ce qui a rapport aux *conditions de la vie sociale*, à l'*éducation*, aux *professions*, les *unions du mariage*, les *occupations agréables* et les *plaisirs.*

Dans tous ces plans divers, la considération des choses, celle des hommes qui en usent, et les règles du régime et de la conduite sont réunies et confondues, c'est-à-dire, que les prémisses du raisonnement et ses conséquences y sont présentées ensemble et sans l'enchaînement qui donne au raisonnement sa force et son évidence. Nous avons pensé, en conséquence, que nous devions distinguer dans l'hygiène : 1°. son *sujet* ou l'homme considéré dans toutes les conditions

qui appartiennent à l'état de santé; 2°. les choses qui font la *matière* de l'hygiène, avec tout ce qui détermine leur influence sur nos organes; 3°. enfin, les moyens ou les *règles* de l'hygiène déduites de la comparaison de l'homme et des choses, et de la convenance mutuelle des conditions de l'un et des influences des autres : ce qui constitue la conséquence d'un raisonnement complet, dont les deux premières parties sont comme les élémens positifs ou les prémisses.

Ici il ne s'agit que d'un des élémens du problème, c'est-à-dire, des choses qui font la *matière* de l'hygiène : le *sujet* ou l'homme considéré dans l'état de santé, et les *règles* ou le régime, appartiendront à des articles qui auront leur place autre part.

Les choses qui constituent la matière de l'hygiène sont placées hors de nous, ou prennent naissance au dedans de nous-mêmes.

Hors de nous, les unes agissent à la surface de nos corps. De ce nombre, il en est qui sont naturellement et nécessairement en rapport avec cette surface qu'elles environnent, et elles pénètrent aussi dans les voies de la respiration; il en est qui, par notre choix et selon nos besoins, mais individuellement, sont mises contact avec notre corps ou quelques parties de notre corps; enfin un autre ordre est celui des choses extérieures qui sont reçues dans les voies digestives.

Les choses qui prennent naissance *au dedans de nous* et qui sont les résultats de notre organisation sont : 1°. les matières excrémentitielles; 2°. nos actions propres et volontaires, qui nous mettent en rapport avec tous les êtres de la nature; 3°. les impressions que les êtres qui existent autour de nous font sur nos sens, et tout ce qui est le résultat et la conséquence de ces impressions.

Il est un autre ordre de choses qui provient aussi de nous, mais qui appartient également et à nos actions et aux impressions reçues par nos sens, c'est le repos succédant à l'activité, et le sommeil succédant à la veille : c'est proprement le développement ou la cessation des dispositions qui nous mettent en mesure ou d'agir, ou de recevoir des impressions.

Cette division devient nécessairement le fondement de toutes les considérations relatives aux choses qui constituent la matière de l'hygiène. On peut ranger ces choses dans six classes, sous les dénominations suivantes : *circumfusa*, ou choses environnantes; *applicata*, choses adaptées et appliquées à la surface des corps; *ingesta*, choses introduites au dedans de nous par les voies alimentaires; *excreta*, choses portées hors de nous par nos organes excrétoires; *gesta*, les exercices ou les actions exercées par des mouvemens volontaires; *percepta*, ou les impressions reçues par nos sens et tout ce qui en est la

conséquence. Quatre de ces divisions nous sont données par Boerhaave, dans ses Instituts de médecine, en parlant des causes des maladies : les deux autres, auxquelles nous avons donné les titres *circumfusa* et *percepta*, nous ont paru nécessaires à ajouter à la division de l'illustre professeur de Leyde, pour compléter l'objet dont nous nous occupons.

Dans chacune de ces divisions nous examinerons, 1°. la nature, le caractère, et le nombre des choses qui y sont comprises; 2°. jusqu'à quel point et de quelle manière ces choses sont disponibles pour nous; 3°. leurs rapports avec nos organes et nos fonctions, et leurs effets dans l'ordre de la santé; 4°. les effets qui résultent des excès et des abus de leur usage, dans le rapport de l'hygiène avec la pathologie; 5°. les mêmes choses considérées relativement à l'ordre général de la société et à l'hygiène publique.

I. *Choses environnantes* (CIRCUMFUSA). Parmi les choses qui sont hors de nous, nous plaçons d'abord celles qui agissent d'une manière commune sur tous les hommes, et qui les environnent de toutes parts : nous les appelons choses environnantes (*circumfusa*). Cette classe est naturellement remplie par l'atmosphère et tout ce qui en fait partie. Sous ce nom, on doit comprendre d'abord l'*air* qui la constitue essentiellement; ensuite tous les mélanges qui en font varier les qualités et les proportions, comme l'humidité, les émanations, les gaz qui s'y associent, la température dont il est pénétré; enfin le poids variable de la colonne totale qui repose sur le globe et sur nos corps.

Il faut y joindre le calorique et la lumière solaire, considérés indépendamment de la température atmosphérique qui leur est due, et comme offrant les élémens d'une action particulière qui s'exerce immédiatement sur nos corps; et de plus le principe de l'électricité qui pénètre la terre, l'air, les nuages, les êtres vivans, et qui émane de toutes parts autour de nous et de nous-mêmes; source puissante de rapports continuels entre nous et ce qui nous environne.

On ne peut séparer de l'étude de l'atmosphère et de son action sur nous, l'observation de ses révolutions naturelles régulières et irrégulières : telles sont les alternatives journalières du jour et de la nuit; la succession des heures croissantes et décroissantes de la journée, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; l'ordre dans lequel se succèdent annuellement toutes leurs proportions; et la puissante influence de cette périodicité nycthémère et de cette succession des saisons sur l'air, sur le globe, sur ses régions différentes, sur ses productions, sur nos actions, nos besoins et toutes les fonctions de nos organes; tels sont encore les météores, phénomènes sensibles des révolutions

atmosphériques qui nous paraissent moins régulières ; les vents, les nuées, les pluies, les orages et les grandes révolutions qui marquent les changemens de saison dans les différentes latitudes.

A ces grands mouvemens, soit réguliers, soit irréguliers ou imprévus, se rattachent nécessairement les rapports fixes des latitudes avec le lieu et la hauteur du soleil dans les différens temps du jour et des années, rapports qui constituent essentiellement les climats. On doit ensuite considérer l'influence des régions, de la structure des lieux, de la proportion en étendue et en élévation entre les surfaces respectives des eaux et des terres ; celle de la nature du sol, de la végétation, de la population, de la culture ; les effets généraux sur l'air, de la génération, de la vie et de la destruction des corps organisés ; ceux qui dérivent des altérations que subissent au milieu de l'air tous les corps composés susceptibles de tant de combinaisons diverses, soit qu'elles proviennent de l'atmosphère elle-même, soit qu'elles en changent les élémens, en y versant aussi des émanations étrangères.

Ce n'est pas tout de considérer l'atmosphère en elle-même, nous devons la voir dans sa comparaison avec l'homme qu'elle entoure et sur lequel elle pèse ; la voir et suivre tous ses mouvemens en rapport avec les organes de la transpiration, de la respiration, avec la sensibilité des parties qui en sont frappées immédiatement, et dont les émotions se communiquent à l'organisation entière, et spécialement aux organes qu'une sympathie ou de fonctions, ou de sensibilité, lie avec les organes extérieurs, ou qu'une irritabilité plus grande rend plus sensibles que les autres à l'ébranlement général. Ces rapports, considérés relativement à la chaleur, à l'humidité, à leurs combinaisons et leurs proportions diverses, aux variations subites et successives de leurs conditions ordinaires, aux combinaisons animales dans lesquelles entre l'atmosphère, aux élémens ou naturels ou étrangers qu'elle y porte, aux excrétions et aux sécrétions de toute nature qui sont liées avec les vicissitudes de la transpiration et avec les émotions de la sensibilité : toutes ces considérations nous font voir l'atmosphère d'une manière toute différente de celle qui intéresse le physicien ordinaire et le météorologiste.

Les grands changemens opérés par la nature elle-même, et qui constituent les causes et les phénomènes dans la physique des météores, conduisent à l'étude de ceux par lesquels l'art et l'industrie des hommes parviennent à changer aussi les rapports dans lesquels nous sommes placés naturellement, pour leur en substituer de plus convenables à notre existence et à nos besoins. Indépendamment du choix des lieux, des expositions, des élévations dans lesquelles nous plaçons nos habitations ; la construction même de ces demeures a une influence

sur l'air dans lequel nous vivons, par les matériaux qui les composent, par leurs distributions, par leur étendue, et ses rapports avec l'air que nous consommons dans l'activité, dans le repos, dans le sommeil, par la disposition de leurs ouvertures et de leurs issues, le mouvement de l'air dans leur intérieur, la position des foyers relativement à la ventilation, à la température, à la distribution de la chaleur ; enfin, par la nature des feux et des lumières, les émanations des combustibles, les produits et les résidus de la combustion elle-même.

La science de toutes ces choses ne nous a-t-elle pas appris même à écarter de nos demeures les météores foudroyans qui les incendient ou les renversent ? Mais surtout, l'homme ne s'est-il pas instruit par l'expérience à assainir, au moyen de la culture, l'air qui entoure ses asiles; à lui faire recevoir de la végétatoin, des animaux eux-mêmes et de différens genres d'émanations des qualités utiles et salubres; enfin à employer l'art des combinaisons pour détruire jusque dans l'atmosphère les miasmes nuisibles qui y sont dissous ou suspendus ?

Toutes ces considérations appartiennent à ce que nous avons appelé *choses environnantes*, dont nous avons formé la première classe de celles qui constituent la matière de l'hygiène. Mais il faut remarquer que, de ces choses, les unes sont hors de notre pouvoir ; les autres, au contraire, sont en notre disposition, et que l'usage que nous faisons de celles-ci peut être opposé à l'influence des premières, de manière à nous préserver des effets dangereux qu'elles pourraient souvent produire sur nous sans cette garantie.

Il est également essentiel de remarquer que l'hygiène publique est, pour le moins, autant intéressée que l'hygiène privée dans cette grande étude; d'autant plus qu'il n'est point de choses dont la communauté entre tous soit plus nécessairement établie, et qui soient plus évidemment inhérentes aux liens qui forment la société entre les hommes, soit par un commun intérêt, soit par des jouissances ou des souffrances communes : en sorte qu'ici les considérations individuelles et les considérations générales et universelles se partagent également l'intérêt du médecin, et comme homme privé, et comme homme public; car la société, surtout dans les villes, est aussi un corps qui respire, qui a besoin que les canaux qui lui amènent l'air, c'est-à-dire les places, les rues, leur disposition, la proportion des édifices qui les bordent, etc., soient purs et libres, et que toutes les conditions de l'atmosphère qui l'environne et qui le pénètre, en raison de sa position, de sa structure et de ses entours, soient les plus favorables à son existence.

II. *Choses appliquées à la surface des corps* (APPLICATA). L'avantage de fournir des moyens de garantie contre les influences du dehors appartient, d'une manière particulière, à la plupart des choses qui agissent isolément et spécialement sur chaque individu, en étant appliquées extérieurement aux différentes parties du corps. Ce sont celles que nous désignons par le mot *applicata*, choses appliquées extérieurement et agissant particulièrement, et d'une manière isolée, sur chaque individu.

Dans cette classe nous plaçons d'abord les *vêtemens*, dans lesquels il faut considérer leur matière, leur texture, leur couleur, leur forme, leur poids, leur mode d'application, les liens qui les attachent et les retiennent, leur correspondance avec les différentes parties qu'ils recouvrent, les changemens que nous admettons dans leur usage selon les lieux, les temps, les saisons, les convenances; à ces considérations on ajoute celles de leurs rapports avec nous, de leurs proportions avec nos forces, nos mouvemens, nos exercices; celles du poids dont ils nous chargent, de la liberté qu'ils nous laissent d'agir, ou de l'aisance que conservent sous eux les développemens des cavités et des organes. On y joint encore leurs relations avec les influences extérieures et les garanties que nous y cherchons contre les intempéries. A cet égard, ils ont des qualités qui méritent une grande attention, selon qu'ils conservent mieux la chaleur propre de nos corps, ou qu'ils la laissent plus émaner au dehors, et selon qu'ils nous transmettent facilement les températures extérieures, ou qu'ils nous en garantissent davantage; et encore selon que, plus ou moins perméables à l'humidité, ils retiennent ou laissent évaporer celle des transpirations, ils interceptent plus exactement, ou transmettent plus facilement celle de l'atmosphère. Les conditions qui les rendent favorables à la propreté, et celles qui, dans quelques circonstances, leur permettent plus ou moins de se pénétrer de miasmes nuisibles, ou d'en favoriser le développement, méritent encore une attention spéciale.

La mobilité des étoffes qui nous vêtissent, l'exactitude de leur application, leur souplesse, l'accès qu'ils laissent à l'air qui nous touche et nous environne, et le jeu que celui-ci conserve dans les intervalles qui séparent nos vêtemens des parties qu'ils recouvrent; l'espèce de ventilation qu'ils permettent; leurs propriétés et les effets même de leurs couleurs relativement à l'action du soleil et de la lumière; les dispositions qui en font un moyen de résistance au choc et à la rencontre des corps extérieurs, sont encore autant d'objets d'un examen qui doit trouver place dans l'étude de l'hygiène.

Enfin, le moment où nous quittons nos vêtemens, celui où nous les reprenons, les rapports de ces mutations avec nos

habitudes et les états de l'atmosphère sont aussi des vicissitudes.

La considération des *machines* auxquelles on a quelquefois, et trop souvent recours pour prévenir, corriger, ou cacher les difformités du corps, sont un objet intermédiaire entre l'hygiène et la thérapeutique; mais l'hygiène doit d'autant plus s'en occuper, qu'elles ont eu, et qu'elles ont encore, sans nécessité, surtout pour les femmes, une trop grande part dans l'éducation physique des enfans, dont l'âge et les organes reçoivent si facilement des impressions dont les traces persistent et ne s'effacent plus dans le reste de la vie.

Les *lits* sur lesquels nos corps reposent dans la lassitude ou pendant le sommeil, seront considérés sous les mêmes rapports que les vêtemens, et outre cela dans leurs proportions avec les avantages du calme et du repos, et avec le renouvellement des forces que nous y cherchons; ils doivent être étudiés dans le genre d'appuis qu'ils nous offrent, dans la manière dont ils se prêtent aux positions du corps et des membres, ou les nécessitent; dans leurs couvertures qui nous protègent, dans les lieux où ils sont placés.

On doit spécialement considérer, relativement au lit, les conditions des choses environnantes, la liberté du renouvellement de l'air, et la manière dont il s'opère, la température du lieu, l'accès de la lumière, celui de toutes les influences extérieures dans leur proportion avec l'état des fonctions et la mesure d'activité qui reste à l'homme fatigué et endormi; on doit se représenter quelle est, pendant le sommeil, l'influence que reçoivent des lits toutes les fonctions, la conservation de la chaleur propre, et la mesure dans laquelle elle doit être ménagée pour être favorable au sommeil; les fonctions digestives et réparatrices; les évacuations, et particulièrement la transpiration; les sécrétions et les sollicitations des organes génitaux; enfin on doit considérer, dans la disposition des lits, les conditions propres à préparer le réveil et le retour de l'activité qui doit succéder au repos et au renouvellement des forces, et les dangers, pour la santé même, de les préparer de manière à porter à la mollesse et à l'indolence.

Plusieurs des réflexions relatives aux lits sont également, sous plus d'un rapport, applicables aux *siéges*, qui, selon leurs formes et leurs garnitures, favorisent différentes mesures de repos, et qui doivent être considérés d'abord relativement à ces mesures, mais d'une manière spéciale dans le rapport de la position du corps qu'ils nécessitent, et des fonctions auxquelles ces positions sont favorables ou nuisibles.

C'est encore à cette classe de choses extérieures que se rapporte tout ce qui a trait aux *soins extérieurs du corps*, c'est-

à-dire à la propreté ou générale ou spéciale de quelques parties, à l'ornement et à l'agrément, en général à la *cosmétique*.

Les *bains* et les *lotions* tiennent ici le premier rang. Le bain général est-il destiné à soulager la lassitude? Doit-il calmer les dispositions irritables, assouplir la peau, la débarrasser des impuretés qui la salissent et qui l'obstruent, en augmenter la perspirabilité? ou doit-on au contraire le préparer pour des constitutions molles, d'une faible activité, auxquelles il faut des excitations qui soutiennent le ton des organes? ou le bain doit-il être une simple mesure de propreté plus ou moins nécessaire ou avantageuse pour le complément de la santé? Ces questions sur la destination des bains, en déterminent la nature, la température et la conduite; elles touchent d'une part à la thérapeutique, de l'autre à l'hygiène. Quelle qu'en soit la solution, on a toujours à tenir compte de la matière du bain, du degré de chaleur qu'on lui donne, du vaisseau qui le reçoit, de l'étendue du corps qui y est plongé, de la position qu'on y tient. Il faut également faire attention à l'état de mouvement ou de repos, soit que le liquide soit versé et mu, ou par un courant ou par un flot, ou stagne autour du corps, soit que le corps lui-même, plonge, agisse, nage, ou entre paisiblement, et se maintienne tranquille au sein du liquide qui le baigne. L'immersion, le séjour, l'émersion, l'état de l'homme au moment où il entre dans le bain, et au moment où il en sort; les rapports entre le milieu qui constitue le bain, et l'état de l'air intérieur et extérieur; la sensibilité de la peau à l'impression que portent sur elle successivement l'un et l'autre milieu; les évacuations qui y sont intéressées, les mesures dans lesquelles elles s'établissent en suite du bain, sont les principaux objets dont se compose la physique et l'hygiène des bains généraux.

Quant aux bains partiels et aux lotions, outre ce qu'ils ont de commun avec les bains généraux, la nature de la partie à laquelle ils sont adaptés, les fonctions et les excrétions spéciales de la peau dans ces parties, celles des organes intérieurs auxquels elles correspondent, le rapport d'étendue en surface et d'influence spéciale entre ces parties et le reste du corps, ainsi que la nature des liquides qui servent spécialement à ces usages, sont autant d'objets dignes de l'attention du médecin.

Les pratiques qui succèdent aux bains, les moyens de *déterger*, les *onctions*, les *frictions*, les *pressions*, l'état de repos ou d'activité qui suivent la sortie du bain, la mesure d'habillement qu'on revêt alors, n'ont pas une médiocre influence sur ses effets ultérieurs et sur le profit que l'on en retire pour la santé.

La *cosmétique*, non-seulement dans les soins que la propreté ou l'usage prescrivent relativement à la peau, la barbe, la chevelure, la bouche, aux parties dont les transsudations sont les

plus odorantes, souvent colorées et même corrosives; mais, même dans les pratiques que leur frivolité semble condamner au mépris, la cosmétique, disons-nous, a des conséquences qu'il ne faut pas négliger, quand ce ne serait que pour prévenir les dangers d'une recherche imprudente dans l'usage des parfums, des fards, des applications étudiées, ou pour créer des grâces imaginaires, ou pour faire disparaître des désagrémens dont la beauté s'afflige, en s'exposant à payer de frêles avantages au prix de la santé et de la vie.

Toutes les choses de cette classe sont au rang des choses disponibles, car leur usage et les mesures de cet usage sont entièrement soumis au gré de l'homme; mais leurs effets propres, ainsi que leurs proportions avec toutes les autres choses de l'hygiène; avec les choses environnantes dont elles rompent, écartent ou modifient l'influence; avec les fonctions de la peau, considérée, soit comme organe excréteur et absorbant, soit comme organe sensible, sont dans un rapport qui leur donne une véritable importance pour la santé, non-seulement d'une manière immédiate, mais encore dans leur accord avec toutes les autres parties du régime avec lesquelles elles doivent être coordonnées.

Ces choses, étant essentiellement individuelles, sembleraient n'appartenir qu'à l'hygiène privée; mais elles présentent un intérêt réel à l'hygiène publique, quand elles sont généralisées par des circonstances communes, par des coutumes, par l'imitation, par la mode même, dont l'impulsion sur les hommes en société est si puissante et presque irrésistible. Ainsi, relativement aux manières de se vêtir et de se coucher, à l'habitude et à la nature des bains, aux établissemens qui y sont consacrés, au genre de coiffures et de chaussures, aux soins des cheveux et de la barbe, l'histoire comparée des usages chez les anciens et les modernes, chez les hommes du Nord et du Midi, chez les nations de l'Orient et de l'Occident, présente les choses de cette classe sous un point de vue plus important, sous lequel les effets acquièrent de l'évidence par leur généralité même, que l'observateur ne saurait par conséquent négliger, et qui doit être apprécié également par l'homme public.

III. *Choses introduites par les voies alimentaires* (INGESTA). Les choses dont nous composons la troisième classe de l'hygiène, sont hors de nous, mais elles sont destinées à être introduites au dedans de nous, à y changer de nature, et à faire ensuite partie de nous-mêmes. On les désigne par le mot *ingesta*, choses reçues au dedans de nous par les voies alimentaires. Ce sont les *alimens*, leurs *préparations*, les *assaisonnemens* et les *boissons*.

Alimens proprement dits. Les alimens qui doivent répa-

rer nos pertes, doivent être considérés en eux-mêmes comme corps composés, décomposables, et contenant des élémens susceptibles d'entrer dans les combinaisons de l'organisation, pour reproduire nos parties fluides ou solides, altérées et entraînées au dehors par l'effet des actions organiques elles-mêmes. La nature propre des alimens et leurs diversités, donnent lieu à des divisions qui peuvent être établies, ou d'après les élémens mêmes qui y prédominent, et leurs rapports avec ceux qui entrent dans la composition de nos organes; ou sur la différence des êtres qui les fournissent, presque tous appartenant à l'une des deux grandes divisions des êtres organisés; ou suivant les parties des végétaux ou des animaux qui sont plus ou moins alimentaires; ou sur les différences qu'ils présentent aux divers âges de leur vie, selon qu'ils approchent plus ou moins de leur perfection et de leur maturation, ou qu'ils les dépassent. Les climats, le sol, les saisons, la culture, les expositions, ont aussi une influence sur la qualité et la perfection des alimens; et on peut encore les distinguer selon leur abondance relative aux pays dans lesquels ils se trouvent, et à la facilité de se les y procurer, ou par le travail de l'homme et par la fécondité du sol, ou par les communications du commerce; ce qui établit leur prédominance dans les habitudes du régime alimentaire.

Si l'on considère ensuite les alimens dans leurs rapports avec les divers organes sur lesquels ils doivent agir et dont ils doivent aussi éprouver l'action, il faudra les comparer et les distinguer par les qualités qui déterminent leurs relations avec l'organe du goût et de l'odorat, avec les forces qui les broyent, et le mélange des sucs qui les pénètrent pour les disposer à être transmis aux organes digestifs, avec l'attrait et les répugnances de l'estomac, avec les facultés digestives elles-mêmes et les phénomènes sensibles de la digestion. Il faudra considérer encore la différence de leurs effets sur les systèmes vasculaire, lymphatique, sanguin et capillaire, et leur action spéciale sur certains organes en particulier, effets qui ne sont pas aussi inaccessibles à l'observation qu'on pourrait le croire, quand on fait une attention judicieuse aux phénomènes qui suivent l'accomplissement des digestions.

On distingue encore les alimens par les proportions diverses de la partie vraiment alimentaire qu'ils renferment, relativement à la portion de leur substance, qui ne paraît pas destinée à nourrir, mais dont les qualités produisent des effets variés, soit agréables, soit utiles, sur nos organes, comme les aromatiques, les amers, les acides, les sucrés, les âcres, etc. Ces associations sont comme des assaisonnemens naturels combinés de manière à offrir divers avantages à la substance nourricière qu'ils accompagnent. Outre cela, on peut encore con-

sidérer, dans nos alimens, la proportion de matière qui, résistant à la puissance de nos organes, est séparée de la partie soluble et absorbable, et fait partie de la masse excrémentitielle, qui, après avoir échappé à la digestion et à l'absorption intestinale, est portée hors du canal alimentaire; et certains alimens, sous ce rapport, fournissent plus ou moins de matière aux excrétions fécales.

C'est dans la nature même, et dans la composition élémentaire de nos alimens, que sont placés tous ces caractères qui les différencient entre eux, et dont nous venons de parler. Mais, si on les considère encore dans leur rapport avec le sentiment qui nous les fait désirer, et leurs proportions avec nos besoins, avec celui des forces et des pertes qu'il faut réparer, avec le sentiment presque aussi impérieux de la vacuité de l'estomac et du canal alimentaire, avec l'appétit, l'appétence, l'attrait du plaisir et la sensualité; enfin, avec tout ce que les dispositions individuelles, les constitutions, l'imitation et l'habitude ont d'empire et d'influence sur toutes ces sensations, et sur le choix que l'on fait des substances alimentaires, on les verra, sous de nouveaux rapports, qui ne sont pas tout à fait étrangers à cet article, mais qui lui appartiennent moins qu'aux lois du régime, dont nous ne nous occuperons pas ici.

Préparation des alimens. Les alimens ou sont reçus et pris par l'homme, tels que les lui offre la nature, ou reçoivent de lui des préparations qui les disposent à mieux recevoir l'action de nos organes. La division, la trituration, l'humectation, la macération, la digestion, la décoction, l'ébullition, le choix des liquides qui sont les intermèdes de ces opérations, l'action immédiate des différens degrés de la chaleur libre ou concentrée, sèche ou vaporeuse, seule ou réunie avec l'action de la lumière pour en opérer la torréfaction, la fermentation, les mélanges qui les attendrissent, changent la nature de nos alimens, et les présentent à nos organes avec des qualités qui en favorisent, en abrègent ou même en retardent la digestion et l'assimilation.

Assaisonnemens. Instruits par la nature même, qui, dans un si grand nombre de substances alimentaires, nous présente la matière nutritive accompagnée de saveurs et d'odeurs qui tantôt lui donnent des agrémens et flattent le goût, tantôt éveillent, sollicitent et rendent plus puissante l'action de nos organes, nous avons aussi trouvé l'art des assaisonnemens, art utile, s'il n'avait pas pour conseillers, plutôt la sensualité que le véritable plaisir, et s'il ne servait pas plus souvent à élever nos désirs au delà de nos besoins, qu'à nous en faire remplir utilement et agréablement la mesure. Le sel, les acides, les assaisonnemens sucrés, les âcres alliacés, les âcres des crucifères, les âcres aromatiques, les substances odorantes indigènes

et exotiques, ordinairement mêlées d'une légère amertume; remplissent toutes les indications auxquelles nous pouvons utilement satisfaire; les excipiens, au moyen desquels nous les lions et les unissons entre eux et à nos alimens, forment nos sauces et nos ragoûts, rarement dignes de l'approbation du médecin, mais méritant toute son attention à cause des effets qui en résultent.

Enfin, la conservation des alimens et les moyens de les préserver de la corruption qui les menace et qui nous les enlève, est encore un résultat de l'industrie de l'homme. Le sel, le sucre, les acides, les aromates, les styptiques, la fumée, les graisses, l'huile, les saumures, l'alcool, la dessiccation, l'exclusion de l'air et des causes de destruction, la réclusion dans des vases dont on a exclu l'air atmosphérique, jointe à un premier degré de coction, conservent ou la totalité ou seulement une partie de la matière alimentaire; mais la plupart de ces moyens l'altèrent en partie. Il faut alors connaître la nature et la mesure de cette altération. Elle dépend du mode d'action de la substance conservatrice, de sa quantité en proportion de la masse à conserver, de la profondeur à laquelle elle pénètre et agit, et du temps pendant lequel l'action est prolongée. L'appréciation de l'état des alimens qui ont subi ces opérations, est une partie de la connaissance qu'on doit acquérir sur cette classe des matières de l'hygiène, et par conséquent une portion essentielle de son étude; elle est surtout applicable aux voyages et aux voyages maritimes.

Les *boissons* ont pour but de réparer les pertes des liquides, de rendre les alimens auxquels on les mêle plus facilement attaquables par les forces digestives, de délayer les sucs qui sont versés dans les voies alimentaires, de rendre les excrétions et les sécrétions plus libres et leurs matières plus fluides, de pénétrer spécialement dans les voies urinaires, d'étancher la soif, et, sous tous ces rapports, l'eau en est nécessairement la base principale.

Les boissons, indépendamment de leurs propriétés comme liquides, peuvent être aussi plus ou moins chargées de matières alimentaires et de parties qui remplissent les mêmes fonctions que les assaisonnemens, celles de flatter le goût et l'odorat, de porter des excitations, soit sur les organes digestifs, soit sur l'organisation entière; d'agir spécialement sur certains organes, d'éveiller, de développer certaines facultés et d'éloigner le sommeil, ou, selon la mesure qu'on met dans leur usage, d'égayer, d'étourdir, d'enivrer.

L'eau, les sucs aqueux exprimés des végétaux, ceux que les animaux mêmes nous fournissent, les dissolutions acidules, les infusions aromatiques, les boissons alimentaires, les liqueurs

fermentées, les liquides alcooliques, renferment la plupart des divisions dans lesquelles se rangent les boissons.

La température des boissons est, beaucoup plus que pour les alimens solides, un article important dans leur usage et dans les effets qu'elles produisent, soit dans les extrêmes du froid et du chaud, qui permettent de les prendre, soit dans les degrés intermédiaires et dans les rapports de ces degrés avec la faculté calorifique de l'individu, avec l'état de l'asmosphère et avec celui des organes digestifs.

On doit aussi tenir compte, comme pour les alimens solides, des moyens de constater et d'assurer la pureté des boissons et de l'eau même, de la dépouiller des qualités qu'elle peut aisément contracter par son action dissolvante, de la préserver de la corruption des matières qu'elle tient en suspension, ou d'en opérer la dépuration quand ces matières sont altérées; article bien important et bien perfectionné de nos jours. L'utilité de quelques mélanges propres à corriger les effets qu'on attribue à des qualités difficilement appréciables que prend l'eau, surtout dans les changemens de lieux, de saisons, dans les révolutions atmosphériques, qui influent dans quelques pays sur la salubrité des eaux potables, est aussi une des matières dignes d'observation et de l'étude du médecin.

Enfin, un dernier objet que nous ne devons pas ignorer, et qui appartient à cette partie de la matière de l'hygiène, est la connaissance des caractères qui font distinguer les alimens utiles des substances nuisibles qui peuvent leur être substituées, ou par ignorance, ou par méprise, et par suite d'une ressemblance malheureuse. Ajoutez-y l'emploi des moyens propres à faire découvrir les falsifications frauduleuses qui donnent une douceur perfide aux liqueurs fermentées, et cachent un poison dangereux sous des apparences agréables et flatteuses; et on ne doit pas non plus négliger de s'occuper des accidens que peuvent causer les vaisseaux dans lesquels on prépare, et où surtout on laisse refroidir les graisses, les acides, les matières sucrées et les alimens qui les contiennent, lorsque ces vaisseaux sont fabriqués avec du cuivre, en contiennent dans leurs soudures, ou que l'étamage qui les recouvre est insuffisant pour empêcher ce métal dangereux d'être attaqué et dissous par ces substances : le zinc lui-même n'est pas exempt de quelques reproches, même quand l'eau simple y a séjourné.

Les choses renfermées dans la classe dont nous venons d'esquisser l'ensemble, sont essentiellement disponibles, non quant au besoin impérieux qui en commande l'usage, mais pour le choix sur lequel le plaisir, guide infidèle, conseille trop souvent ce que l'expérience condamne.

Ces choses sont également, dans leur emploi, absolument individuelles; mais comme les circonstances, les lieux, les sai-

sons, les climats, le sol circonscrivent le nombre et la nature des substances alimentaires, et qu'elles sont aussi déterminées d'une manière commune par les positions physiques, la nature des associations et le genre de vie qui les caractérise, etc., il résulte de l'uniformité des choses qui servent à la nourriture d'un peuple ou d'une société une influence commune ; et la communauté des alimens, ainsi que des boissons, a toujours été regardée comme influant sur la santé publique autant que la communauté de l'air et des influences atmosphériques.

Outre cela, la réunion des hommes en société et la construction des villes exigent des approvisionnemens alimentaires, la conduite des eaux salubres, la surveillance des marchés et des magasins ; elles rendent nécessaires des mesures de préservation contre l'altération des boissons, des alimens, et contre leurs mauvaises préparations, mesures qui appartiennent à l'ordre public et qui réclament l'œil éclairé du médecin chargé de la conservation physique des sociétés et de l'éloignement des fléaux que la mauvaise qualité des nourritures et des boissons peut appeler sur une population entière.

IV. *Matières à rejeter au dehors* (EXCERNENDA). Formées au dedans de nous par l'action même de nos organes, les combinaisons qui caractérisent nos diverses excrétions finissent par constituer des composés, à l'aide desquels notre corps se débarrasse des élémens dont la présence ou l'excès lui deviendraient préjudiciables. Mais, tout en constituant ainsi des matières qui ne peuvent plus appartenir à nos corps, nos organes leur donnent une nature qui atteste leur origine. Ils portent le sceau de l'animalisation, et le caractère propre de l'organe spécial dans lequel ils ont été formés. Ce sont ces matières, préparées au dedans pour être rejetées au dehors, que l'on a désignées par l'expression d'*excreta* ou plutôt *excernenda*.

Les matières excrémentitielles intestinales, les urines, la transpiration cutanée, les sécrétions particulières des différentes régions de la peau, l'exhalation pulmonaire, la simple évaporation qui se fait aux surfaces, les excrétions des surfaces muqueuses, constituent nos évacuations habituelles et journalières.

Les évacuations périodiques, les transpirations portées à l'état de sueur, les évacuations éventuelles et dépendantes de certaines situations de la vie, comme l'évacuation séminale, les lochies, l'allaitement, les évacuations dépuratrices qui appartiennent par leur origine à l'état pathologique, mais qui deviennent, dans beaucoup de cas et de circonstances, les garanties et les indices de la santé ; les évacuations artificielles soit nécessaires comme supplémentaires des évacuations dépuratrices, soit devenues indispensables par l'habitude : toutes appartiennent à la classe des choses dont nous parlons.

Les voies par lesquelles ces évacuations ont lieu, la nature des matières évacuées, leurs mesures, leurs temps propres, leurs périodes, leurs rapports avec les influences atmosphériques, avec les vêtemens, avec les bains; leurs proportions avec l'alimentation et la diversité des alimens, avec les boissons et leurs variétés; leur correspondance et leurs compensations mutuelles; les changemens de nature et d'abondance qu'y apportent les exercices, les émotions de la sensibilité et les affections de l'ame; leurs différences dans les alternatives du sommeil et de la veille, du repos et du mouvement, du jour et de la nuit, et suivant l'ordre établi dans la disposition de la journée; leurs variations déterminées par l'état des fonctions intérieures, par les progrès que suit dans ses changemens la matière alimentaire depuis son admission dans l'estomac jusqu'aux dernières combinaisons auxquelles l'amènent les actions organiques; enfin ce que les âges, les sexes, les époques remarquables et les révolutions de la vie, l'accroissement, la perfection et la décadence des forces apportent de changement dans les évacuations les plus naturelles, en altérant les unes, diminuant ou augmentant les autres, en en faisant naître qui n'existaient pas, et dont l'importance n'en est pas moins reconnue et constatée par l'expérience : toutes ces considérations multiplient l'intérêt de cette étude singulièrement utile, si elle pouvait être portée à sa perfection. Il serait bien important, à cet égard et à beaucoup d'autres, qu'on voulût répéter avec soin, et continuer la belle série d'expériences qu'avait faites Sanctorius, et depuis lui Dodart, Keil, etc.

Et quand on songe que ce n'est pas seulement dans la quantité des excrétions, mais dans leur nature et leur composition élémentaires que s'opèrent ces changemens, et qu'on observe à quel point l'homme, soumis à tant d'influences, est un être variable, et que pour peu que l'action organique soit changée, tous ses résultats, le mouvement, la chaleur et la nature des produits de l'organisation, par conséquent l'état des sécrétions et des excrétions changent à la fois; on conçoit combien l'étude et l'observation des excrétions présentent d'intérêt à celui qui étudie l'homme dans l'état de santé, et à quel point cet état, considéré sous ce point de vue, devient une introduction importante à l'étude de l'homme malade.

Les choses dont nous venons de présenter le tableau, si l'on considère leur formation et leur sécrétion, ne sont point immédiatement disponibles; mais quant à l'action qui les porte au dehors, il faut en distinguer de deux ordres : il en est dont l'expulsion ne peut être réglée qu'en disposant des influences mêmes qui en favorisent, en restreignent ou en arrêtent l'excrétion : ce sont les évacuations qui se font immédiatement à l'issue des canaux qui les préparent ou en opèrent la sécrétion,

comme la transpiration, l'exhalation pulmonaire, les exsudations cutanées, l'excrétion du mucus nasal quand il est abondant; il en est d'autres dont la sécrétion se fait dans des cavités qui les retiennent, où elles sont accumulées et réservées sous l'empire de la volonté, qui les y arrête quelque temps, et les en chasse par des actions qu'elle règle; mais la matière ainsi réservée sollicite plus ou moins vivement et impérieusement selon l'abondance, l'âcreté stimulante des humeurs, ou l'irritabilité des réservoirs, la puissance des forces cohibitives ou expulsives qui en ouvrent ou en ferment les canaux excréteurs. Toutes les excrétions, soit du premier, soit du second ordre, rendent nécessaires les moyens de propreté et les soins extérieurs qui sont compris dans la deuxième classe, pour que la matière qui les compose soit entièrement expulsée, qu'elle n'altère pas les organes sur lesquels elle s'arrête, et qu'elle n'y laisse pas des résidus dont l'accumulation deviendrait nuisible et aux parties sur lesquelles ils s'amasseraient, et à l'évacuation qui doit suivre et se faire par les mêmes voies. Ce sont toutes ces considérations que l'ancienne école avait voulu exprimer sous la double dénomination *excreta et retenta*. On peut donc diviser les choses de cette classe en choses non disponibles, et en choses disponibles jusqu'à un certain point; et l'abus, l'excès, la retenue imprudente de ces évacuations peuvent, ainsi que les inconvéniens qui en résultent, naître de notre volonté. Nous ne parlons pas ici des excrétions qui peuvent être dirigées par un plaisir ou une jouissance : sous ce rapport leur abus et leur excès rentrent dans des considérations relatives aux sensations, et appartiennent à une autre classe de choses de l'hygiène.

L'ordre public n'est pas non plus étranger à cette classe de choses, et si la société des hommes et leur réunion dans les grandes villes peut être considérée comme un grand corps qui respire, qui est plongé dans une atmosphère commune, qui s'habille et se soigne suivant des usages et des habitudes qui s'étendent à tous les membres de la société; qui partage les mêmes alimens, les mêmes boissons, et les reçoit par les mêmes voies et les mêmes moyens: ce corps a également besoin d'ouvrir une voie commune aux immondices qui s'y forment, de rendre cette voie commode, facile et prompte, d'en écarter les inconvéniens, et de porter au dehors, loin du centre de la vie sociale, ces rebuts de son organisation et ces débris dont l'accumulation répandrait sur elle des causes funestes de destruction.

Ainsi les égoûts, les voiries, les cimetières, les courans propres à entraîner ce qui peut obéir au mouvement des eaux vives, la position des points où ces eaux doivent recevoir les excrétions des grandes villes; les dispositions, à des distances

nécessaires et sous des vents convenables, des réceptacles où les matières que les eaux n'emportent pas doivent être confiées à la terre, ou s'épuiser à l'air libre de leurs miasmes dangereux, présentent un ordre d'excrétions et d'organes excrétoires aussi utiles et nécessaires au corps social que l'est au corps de chaque individu celui que la nature a elle-même organisé dans la structure de nos corps.

Du sommeil et de la veille. Il est possible de faire un article à part de la veille et du sommeil; mais il est difficile cependant de les séparer des considérations relatives aux exercices et aux actions volontaires, non plus que de celles qui concernent les impressions reçues par les sens, et qui ont rapport aux fonctions intellectuelles que ces impressions développent, et aux affections de l'ame. Nous regarderons donc ce qui concerne le sommeil et la veille comme une introduction à l'énumération des choses comprises dans les deux classes que nous avons désignées par les mots *gesta* et *percepta*.

Il faut d'abord se représenter l'homme dans son état de santé et de *sommeil;* il faut considérer cet état dans ses rapports avec les mouvemens et les actions des muscles qui obéissent à la volonté, actions que le sommeil suspend, et qui sont ce que nous comprenons sous le titre de *gesta*. Il faut aussi considérer le sommeil relativement aux impressions auxquelles il ferme nos sens, aux fonctions intellectuelles que développent ces impressions, aux affections qui en dérivent, et aux directions qu'en reçoivent les actions volontaires.

Partant de cet état de sommeil, il faut considérer ensuite l'*évigilation*; elle est déterminée, 1°. par le retour des forces et le renouvellement des facultés suspendues pendant le sommeil; 2°. par les excitans extérieurs, le jour, la chaleur, le bruit, etc.; 3°. par la période nycthémère naturelle; 4°. par l'habitude contractée, et aux heures fixées par elle, ce qui est une sorte de période artificielle.

L'évigilation ou le réveil amènent l'état de *veille*, où l'on peut observer, dans le développement des forces et des facultés pour les actions et les perceptions, une période d'accroissement qui amène le *summum* de ce développement et toute la puissance et l'efficacité à laquelle il peut s'élever, et une période de décroissement, quand les facultés et les forces employées, après avoir été plus ou moins longtemps dans leur plénitude, perdent peu à peu de leur étendue et de leur intensité.

Enfin le retour au sommeil est amené, 1°. par la force ou la mobilité épuisée et la susceptibilité émoussée; 2°. par la cessation des stimulans, les impressions interceptées, le froid et l'obscurité de la nuit; 3°. par les périodes établies, ou naturel-

lement dans la succession des époques du jour, ou artificiellement par l'habitude.

Le temps pendant lequel le sommeil est établi complétement a aussi ses périodes remarquables : la première, caractérisée par la force et la profondeur de l'assoupissement, surtout quand il est amené par la fatigue; la seconde remarquable par le sommeil doux et tranquille, et la disposition que prennent les membres pendant ce calme, dont l'influence est si puissante pour le rétablissement de l'ordre et de la régularité dans les fonctions internes; la troisième se distinguant par un sommeil plus léger, où les fictions douces et légères de l'imagination répondent au renouvellement des facultés, où se préparent les évacuations qui vont s'établir avec tous leurs caractères, et où toute l'organisation se dispose pour un réveil complet.

Le *repos* a quelque chose du sommeil et dans ses causes et dans ses effets; mais il ne s'étend pas aux impressions que reçoivent les sens, car alors il deviendrait un véritable sommeil. Le repos n'est que la cessation ou la suspension d'une ou de plusieurs, ou de toutes les actions volontaires. Le passage du repos à la disposition active et à l'activité effectuée, les nuances qui ramènent la nécessité du repos, représentent partiellement à cet égard tout ce qui constitue les caractères du sommeil, auquel même le repos conduit bien souvent.

Le sommeil diffère selon les causes qui le déterminent, et on doit distinguer celui qui est amené par la durée de la veille, et qui est pris pendant la nuit, de celui auquel on se livre dans le milieu du jour, surtout dans les pays chauds, qui est provoqué par l'excès de la chaleur, et qu'on nomme *méridienne;* il faut considérer à part celui auquel porte la surcharge des alimens, ou l'usage de ceux qui distendent beaucoup la région épigastrique; celui que nécessite la fatigue; enfin celui qu'amènent l'ennui, l'uniformité d'impressions, le défaut d'intérêt ou de variété dans les occupations.

Dans la manière dont le sommeil s'exécute, il faut faire une distinction entre le sommeil paisible, le sommeil agité, le sommeil profond et qui paraît être sans rêves, et le sommeil léger avec rêves. Le caractère des rêves aussi mérite de l'attention à plus d'un égard; enfin on doit joindre à cette dernière considération la distinction du sommeil avec inaction, et de celui qui est accompagné d'actions, qui n'ont aucun rapport avec les relations extérieures de nos sens, mais seulement avec les fictions, les fantômes et les affections de nos rêves, et qui cependant conservent quelquefois encore les proportions et les rapports apparens de l'état de veille, comme dans le somnambulisme naturel.

L'*évigilation* présente les différences d'une évigilation pro-

gressive, calme et naturelle, entière ou incomplette, lente ou prompte, et d'une évigilation provoquée, brusque et en sursaut, que la cause en soit hors de nous ou au dedans de nous.

La veille doit être distinguée en veille avec repos ou simple disposition active, et veille exercée; on doit aussi distinguer celle qui conserve les mesures déterminées par la période nycthémère, et celle qui est prolongée au-delà des limites qui constituent ses proportions naturelles avec le sommeil; et celle-ci diffère encore selon qu'elle est ainsi entretenue par des impressions extérieures vives, ou qu'elle est prolongée par des intérêts, des affections ou de fortes occupations; ou enfin, qu'elle est soutenue par la seule volonté contre le besoin du sommeil avec une sorte d'effort, quel que soit le motif de cette volonté.

Après avoir considéré les caractères du sommeil et de la veille en eux-mêmes, on doit faire attention aux rapports de la veille, de l'évigilation et du sommeil avec les différentes fonctions intérieures; leur influence sur elles est encore un élément essentiel de la connaissance de ces choses : la digestion, la préparation des matières excrémentitielles formées dans les voies intestinales, urinaires, cutanées, etc.; la respiration, la circulation, la répartition des liquides dans les canaux capillaires; la nutrition, la sécrétion séminale et les sollicitations des organes génitaux sont dans un rapport remarquable avec le sommeil, avec l'évigilation, avec le temps qui suit le réveil, avec les heures différentes qui s'écoulent depuis le moment où l'on s'endort jusqu'à celui où le sommeil est à sa fin.

Il n'est pas moins intéressant d'étudier les rapports du sommeil et de la veille avec les autres choses de l'hygiène; ainsi le plus naturel de ces rapports est l'accord des heures de la veille et du sommeil avec celles du jour et de la nuit. La température de l'air extérieur et son action sur nos organes sont très-différentes dans l'un et l'autre état, et dans les différens temps de ces états; le mouvement et le renouvellement de l'air autour de l'homme endormi, ses vêtemens, ses couvertures, les lits, la mesure de liberté que le corps conserve, selon le poids, la souplesse de ces enveloppes et de ces appuis, les positions et les mouvemens qu'ils permettent pendant le sommeil, la mesure de chaleur qu'ils conservent et qu'ils concentrent sur nous : toutes ces choses sont d'un grand intérêt pour l'hygiène. Les rapports des heures du sommeil avec la distribution des repas, avec la nature des alimens, leur volume et leur quantité, avec les premiers temps de la digestion, avec l'intervalle qui s'écoule entre la digestion gastrique terminée et l'époque où les sécrétions et les excrétions doivent se re-

nouveler avec leurs caractères essentiels; l'influence du réveil sur ces produits et sur leur perfection, sont autant de questions dont la solution, d'après l'observation, est d'une importance majeure pour l'hygiène. Les excès du sommeil ou de la veille ont une influence sur l'activité et les facultés de l'homme pendant le jour, ils en ont sur le lendemain et sur une suite de jours dont le nombre est proportionné à la durée de ces excès; mais surtout l'habitude qu'on en contracte affecte définitivement et d'une manière durable la constitution organique, ainsi que toutes les puissances et les facultés de l'homme. Ces observations non-seulement intéressent l'hygiène; mais leur utilité s'étend aussi à la pathologie. On sait d'ailleurs que, dans l'état de sommeil ou dans l'état de veille, tourmenté de somnolence ou complétement éveillé, excité ou affaibli, abattu par la fatigue, épuisé par quelque cause que ce soit, ou jouissant de l'intégrité de sa force et de son activité, un même homme, suivant la différence de ces situations, tantôt se trouve en mesure de résister aux influences nuisibles de l'atmosphère, tantôt en est fortement affecté; un jour repousse efficacement les miasmes contagieux et épidémiques, une autre fois en est atteint et profondément frappé. Ce sont encore là des observations qui appartiennent à l'hygiène, mais dans lesquelles elle touche à la pathologie, et où l'une et l'autre s'éclairent mutuellement.

Les rapports entre le temps consacré au sommeil et à la veille, et les diverses occupations de la journée, quelqu'individuels qu'en paraissent les causes et les effets, sont subordonnés à l'influence des climats, communs à tous, et sont aussi déterminés par l'ordre des affaires : ils deviennent ainsi un objet important dans le partage du temps, et dans les relations sociales. Ces rapports ont donc des points de contact évidens avec l'ordre de la société et nos devoirs envers elle.

Dans les climats chauds, le milieu du jour fait partie du temps consacré nécessairement au sommeil. L'histoire des Romains et des Grecs, celle de quelques nations modernes nous montrent à cet égard entre les affaires publiques, les usages de la société et les dispositions de la vie privée, une connexion qui se trouve d'autant plus marquée, que les diverses classes de l'état prennent une part plus grande à la direction des affaires.

Ainsi, les considérations sur le sommeil ne sont pas non plus indifférentes à l'hygiène publique.

V. *Exercices ou actions exécutées par les mouvemens volontaires* (GESTA). Nous n'envisagerons pas ici les actions exécutées par les mouvemens volontaires comme accomplissant les déterminations de la volonté, ni dans leur rapport avec les intérêts, les jugemens et les passions de l'homme; nous les

considérerons comme des exercices qui ont pour effet d'imprimer au corps un mouvement, dont l'usage modéré lui est avantageux, et est même nécessaire à sa conservation et à sa santé. C'est ce système salutaire d'exercices que nous comprenons sous la dénomination de *gesta*, ou actions exercées par les organes des mouvemens volontaires, quels qu'en soient les motifs et les causes.

Nous comprenons sous ce titre non-seulement tous les mouvemens qu'imprime au corps entier ou à ses parties l'action musculaire, mais aussi les situations même qui dépendent de cette action et qui sont maintenues par elle. Nous y joignons aussi les mouvemens extérieurs auxquels le corps obéit, et qui ont sur sa manière d'être une influence utile ou préjudiciable, selon la mesure dans laquelle elle s'effectue.

On distinguera les mouvemens en *généraux*, c'est-à-dire à l'exécution desquels participe immédiatement la totalité du corps, et en *partiels*, ou qui ne s'exécutent que par quelques appareils musculaires et dans l'étendue de quelques parties seulement. On considère aussi parmi les exercices les *efforts*, qui se mesurent souvent moins par le mouvement effectué que par l'obstacle contre lequel l'action musculaire est employée; les *dispositions actives* dans lesquelles l'action musculaire est, pour ainsi dire, dressée et prête à exécuter le mouvement; enfin la *station* dans laquelle la position du corps est maintenue dans un état qui ne peut persévérer sans une action constante et soutenue des forces musculaires: ce qui doit s'entendre non-seulement de la station proprement dite, mais encore de toutes les positions qu'il est impossible de conserver sans le secours continu de ces mêmes forces; et la puissance des muscles devient d'autant plus agissante, que la situation du corps doit être maintenue sur des bases moins étendues, qui rendent les déviations du centre de gravité et ses chutes plus faciles, et que l'équilibre à conserver exige plus de précision et de constance dans l'action musculaire.

En parlant des mouvemens généraux, et même dans plusieurs cas des mouvemens partiels, on doit les distinguer en mouvemens *imprimés*, *spontanés* et *mixtes*.

Dans les mouvemens *imprimés* il faut considérer le moteur, le véhicule, tous les intermédiaires par lesquels le mouvement se transmet; le sol sur lequel porte le véhicule; ses moyens et ses centres de suspension. Ajoutez à cela le milieu dans lequel le mouvement a lieu, les hauteurs qui rendent autour de l'homme l'air environnant plus mobile, la colonne atmosphérique plus ou moins pressante, et l'air plus ou moins rare; ajoutez le mouvement de l'air lui-même, et la direction dans laquelle il se fait relativement au sens dans lequel le corps est

mu; joignez-y la vitesse uniforme ou inégale du mouvement imprimé, les impulsions douces ou brusques qui communiquent cette vitesse, les secousses qui l'interrompent, soit par la nature du terrain, soit par l'action des animaux de trait, soit par les parties respectivement mobiles du véhicule et ses moyens de rotation; considérez encore les rapports changeans des choses environnantes et leur effet sur les sens, la direction du mouvement, et les rapports de cette direction avec la position du corps; leurs effets, surtout sur l'estomac et sur le sens de la vue, les changemens, les balancemens et les oscillations qui la font varier régulièrement ou irrégulièrement.

Toutes ces observations influent sur les conséquences du mouvement imprimé, dans ses effets sur l'homme qui le reçoit; elles s'appliquent aux diverses variétés de véhicules qui le transmettent, soit sur l'eau, soit dans l'air, soit sur la terre; et les observations faites dans ces machines, dont la légèreté spécifique porte l'homme aux régions les plus élevées de l'atmosphère, en nous offrant dans toute leur simplicité les effets de la raréfaction du milieu dans lequel nous vivons, méritent aussi de trouver place dans l'analyse des influences du mouvement imprimé.

Ce mouvement n'est absolument passif que dans un petit nombre de circonstances. Le bateau qui obéit au courant d'une eau qui n'est point soulevée par les vents ni contrariée par les obstacles, et l'élévation d'un ballon aérostatique sont peut-être les seuls exemples d'un pareil mouvement. Il en est peu, d'ailleurs, qui ne provoquent une action musculaire, nécessaire pour maintenir le corps dans une situation à peu près constante, ou pour l'y ramener dans les impulsions diverses qui lui sont communiquées par les véhicules qui l'entraînent, et dès-lors le mouvement devient *mixte*. L'exemple de ce genre de mouvement n'est nulle part plus caractérisé que dans l'équitation, où les positions que prend le cavalier sont aussi variées que celles du cheval, se diversifient selon ses allures et la nature de ses mouvemens, et sont modifiées aussi selon l'absence ou l'usage de la selle et sa structure, et le genre d'appui que donnent les étriers; il est peu d'exercices que la médecine puisse employer plus utilement, et dont l'analyse mérite plus de l'occuper.

Les mouvemens *spontanés* ou propres sont ceux dans lesquels l'homme n'a de mouvement que celui qu'il se donne lui-même, et dans lequel il est à la fois puissance, moteur et mobile. Ce sont ceux-là principalement qui doivent être divisés en mouvemens généraux et en mouvemens partiels.

Parmi les mouvemens *généraux*, la marche tranquille, la marche accélérée et affairée, la course, tous les mouvemens de progression ont des effets différens selon qu'ils s'exécutent

sur des terrains plans, unis, glissans ou raboteux, selon que l'on marche sur des terrains inclinés, montans ou descendans, de manière que l'effort s'opère sur les uns en sens contraire à la tendance des corps graves, et sur les autres en retenant le corps porté dans le sens de sa gravitation et entraîné par elle, pour ménager et régler la propension qu'il éprouve à la suivre; ces effets diffèrent encore selon que le corps est libre, ou qu'à son propre poids se joint le poids des fardeaux qu'il porte; enfin selon la manière de les porter: ce qui ajoute beaucoup au genre de travail qu'exigent ces exercices.

Joignez à cela le saut, la danse plus ou moins animée, les jeux ou les travaux dans lesquels les mouvemens du corps sont joints à des actions déterminées, à des efforts, à des projections, à des développemens de force et d'adresse, à des conditions qui demandent de la mesure et de la précision, et l'exercice simultané des sens, surtout de celui de la vue, au maintien plus ou moins difficile de l'équilibre, à la lutte contre les obstacles ou contre la résistance des milieux, comme dans la natation; et l'on aura à peu près toutes les combinaisons dans lesquelles les actions variées des membres sont diversement associées aux mouvemens généraux de tout le corps; et quand l'on joint à ces exercices le secours de la musique animée et mesurée, l'action semble en recevoir un accroissement de force avec plus de régularité, en sorte qu'il n'est presque aucun genre d'exercice auquel son concours puisse être regardé comme indifférent.

Dans les mouvemens et les exercices *partiels*, il faut considérer les parties essentiellement en action, et les parties fixes et affermies dans leur fixité pour servir d'appui aux parties agissantes. Les unes et les autres font servir, à l'accomplissement de leur action, des léviers sur lesquels les muscles agissent, des cordes tendineuses qui transmettent l'action musculaire, des articulations sur lesquelles se fait la révolution des léviers. Souvent des muscles antagonistes balancent un effort par leur résistance, et bientôt y cèdent tout à coup, pour donner au mouvement un élan plus rapide: toutes ces actions concourent à des effets communs, à des résultats uniformes et justes, soit pour la force, soit pour la direction. Pour évaluer les forces qu'emploient ces exercices, il faut encore en apprécier l'étendue, la durée, la continuité ou le renouvellement périodique; il faut joindre à l'observation des parties qui contribuent à leur exécution celle des parties qui obéissent seulement au mouvement imprimé, le système des mobiles comparé au système des moteurs, les parties étrangères à l'action, et n'en ressentant l'effet que comme faisant partie de l'organisation entière; et l'on aura ainsi tous les élémens d'une analyse dans laquelle, quelque limité qu'on suppose le genre d'exercice ou de travail,

il n'y a rien d'indifférent, rien de superflu, rien de complétement étranger à l'action exercée.

Une autre considération, importante relativement aux effets des mouvemens partiels, est celle de leur juste répartition entre les parties symétriques : elle influe sur la régularité de l'ossification, sur la rectitude de la stature, sur la perfection des formes, sur la solidité des attitudes et des démarches. On doit également observer les disproportions de force, de volume, de prépondérance et d'habileté qu'acquièrent les parties exercées, comparées avec celles qui le sont moins, et la part que prennent à ces effets les assemblages sur lesquels les muscles moteurs prennent leurs attaches, les cavités que comprennent ces assemblages, et les organes mêmes que ces cavités contiennent. C'est à ces observations que se rapportent les remarques que nous fournit la constitution acquise des hommes qui exercent certaines professions et certains métiers ; tels que ceux qui exigent spécialement l'action des bras, des jambes, des mains, des doigts, etc. Ici, se placent aussi les exercices dans lesquels sont intéressés les organes de la voix et de la parole, la conversation, la lecture à haute voix, le discours, la déclamation, le chant, l'action dramatique et lyrique, les cris et les vociférations; ceux où les mouvemens de la respiration sont principalement employés, comme dans le jeu des instrumens à vent, depuis ceux qui exigent un souffle ménagé, retenu, prolongé ou contraint, jusqu'à ceux qui demandent un souffle fort et des contractions puissantes du diaphragme et des muscles thoraciques et abdominaux.

On doit également considérer les situations dans lesquelles ces mouvemens s'exécutent, le corps droit ou courbé, debout ou assis; et c'est ici que s'offrent à nous des rapports importans dans l'examen des professions même qu'on nomme sédentaires, et où la situation du corps, maintenue dans des positions déterminées, présente l'apparence du repos, et la réalité d'une posture influente par sa continuité même; à quoi il faut ajouter, ce qu'on oublie communément, l'état de la respiration contenue, presque suspendue, ou du moins rendue imperceptible, tandis que les sens sont attentifs, afin que les perceptions soient pures et entières, que les organes soient tout entiers à une exécution délicate et précise, et pour que l'attention de l'esprit ne soit pas distraite, ni les opérations intellectuelles interrompues. Mais ceci appartient en plus grande partie à un autre article, où la considération des actions musculaires ne sera plus qu'un objet secondaire ou même accessoire, lié à des choses d'un autre genre d'intérêt, et d'une nature tout à fait différente.

Après avoir ainsi classé les exercices d'après les conditions qui les diversifient, il faut les considérer dans leur rapport

avec les autres fonctions du corps, et là, d'abord, se présente leur influence sur l'organisation entière et sur les trois ordres de phénomènes qui la caractérisent, par l'augmentation générale des mouvemens organiques, par le développement proportionnel de la chaleur propre, enfin, par le perfectionnement des produits de l'animalisation. Conséquemment, il en résulte une nutrition plus puissante, et l'augmentation matérielle de la force dans le système musculaire spécialement, dans l'organisation en général, et plus particulièrement dans les parties exercées; une consistance plus ferme, plus serrée, plus solide des chairs, des muscles, des os, des articulations, des viscères mêmes; et une moindre susceptibilité, c'est-à-dire une proportion plus juste entre l'influence nerveuse et la force matérielle des organes.

Outre ces considérations relatives à l'état général de l'organisation, les exercices ont une influence spéciale sur le succès des digestions et sur la transpiration; sur ses rapports avec les autres évacuations, spécialement avec celles des voies urinaires et intestinales; sur son exagération et sa conversion en sueurs; en général, l'effet des exercices se porte sur toutes les fonctions caractérisées par des mouvemens sensibles, et qui sont dus à des actions dont l'efficacité dépend de la force matérielle autant que de la sensibilité des organes; enfin, les exercices dépensant une somme de force qui a besoin d'être réparée, ont comme cause immédiate un rapport direct avec le repos et le complément du repos ou le sommeil, dont ils déterminent la profondeur, la mesure, la durée, et dans lequel ils retrouvent aussi le renouvellement de cette force qui leur est nécessaire.

Il n'est pas moins important de comparer entre eux les exercices eux-mêmes, d'observer les effets du passage d'un exercice à un autre, et la sorte de repos qui s'effectue par cet échange; l'avantage de passer des exercices partiels aux exercices généraux, ou de l'exercice d'une partie à l'exercice d'une autre; enfin, en considérant les travaux de l'esprit eux-mêmes comme un genre d'exercice partiel, qui emploie aussi une mesure de force, on conçoit la nécessité de les interrompre par les exercices du corps.

Mais dans toutes ces comparaisons, ou des exercices entre eux, ou des exercices avec les fonctions sur lesquelles ils ont de l'influence, il est essentiel de tenir compte des différens temps de leur progression; lorsqu'ils commencent, et que la force qu'ils emploient est encore toute entière, lorsque cette force est toute développée et dans la plénitude de l'action qui la met en œuvre, et lorsque la même force, touchant à son terme, va nécessiter le repos et le sommeil; car il n'est pas indifférent, pour tout ce que nous venons de dire, de savoir en quelle période de cette progression cette comparaison se fait;

les effets qui en résultent sont très-différens, et la même observation n'est pas moins essentielle si l'on veut juger des rapports des exercices avec toutes les autres parties de la matière de l'hygiène.

Ce n'est pas seulement en observant les différens genres d'exercices qu'on peut apprécier leurs effets, il faut aussi en examiner la combinaison avec les autres choses qui font partie de la matière de l'hygiène. Ainsi l'on doit observer en même temps : les conditions de l'air environnant dans lequel l'homme prend ses exercices, soit nu, en tout ou en partie, soit couvert de vêtemens ; l'heure du jour ; la température, la saison ; l'action du soleil et de la lumière, l'influence de l'ombre ; le mouvement dont l'air est agité. On doit tenir compte des vêtemens que l'on quitte ou que l'on conserve pendant les exercices ; de leur poids, de leur mode d'application ; de leur rapport avec les parties agissantes, avec les parties fixes ; de l'action des ceintures sur la région abdominale et sur les viscères qui flottent dans cette région ; des attaches et des liens qui retiennent les habits, de l'action de ces attaches sur les articulations ; des vêtemens qu'on conserve ou qu'on reprend à la suite du travail. Les bains, les onctions, les frictions avant ou après le bain, spécialement quand les exercices ont excité des sueurs ou produit de la fatigue, et les soins de propreté que ces exercices nécessitent, méritent une égale attention. Les effets des exercices diffèrent encore selon qu'ils sont pris avant ou après les repas, selon la mesure des repas, selon celle de l'exercice lui-même, selon l'avantage ou l'inconvénient que la digestion des alimens en doit éprouver ; lorsque l'exercice concourt avec le sentiment du besoin, lorsque le repas est pris dans l'excès de la fatigue ; selon la nature des alimens solides, liquides, froids, chauds, selon que les boissons sont froides, glacées, chaudes, aromatiques, vineuses, alcooliques. On doit encore observer le concours des exercices avec tout ce qui intéresse les forces ou les emploie ; avec des évacuations ou retenues, ou naturelles, ou excessives. Les effets changent quand les exercices du corps sont réunis aux travaux et aux fortes contentions de l'esprit, aux grandes émotions de l'ame ; et l'on ne doit pas moins faire attention au passage subit ou progressif du travail ou des grands exercices au repos ; alors une considération essentielle est celle de l'état de la transpiration dans cet instant, de l'état des vêtemens qui en sont imbibés, et celle de l'air qui entoure l'homme qui se repose après un violent exercice. Toutes ces conditions observées environnent l'étude des exercices d'un nouvel intérêt, et aident à diversifier et à motiver à cet égard les règles de l'hygiène.

Si maintenant on veut considérer les effets des exercices d'après la mesure dans laquelle ils sont pris, l'appréciation

de cette mesure aura son fondement dans l'appréciation des forces de l'individu. Nous n'entendons pas par force, ici, la puissance des organes musculaires et les efforts dont ils sont capables, mais celle de l'organisation entière dans son ensemble, ou dans ses parties, prises chacune en particulier; dans ce sens, la force est la puissance de tous et de chacun des organes, pour maintenir l'intégrité de leurs fonctions dans le but essentiel de la conservation de la santé. Il faut alors considérer l'exercice : 1°. dans les mesures inférieures aux forces, et les tenant dans un état de médiocrité et d'enfance; 2°. dans les mesures qui leur sont proportionnées, et qui n'en prennent que la part qui peut servir aux actions musculaires, sans soustraire celle que réclament les autres fonctions : c'est cette mesure qui entretient et développe le mieux la force totale; 3°. dans les mesures exagérées qui consomment les forces du reste de l'organisation, en épuisent la source, et amènent la faiblesse consécutive et la vieillesse anticipée; dès-lors, le genre des exercices, qui emploient plus ou moins de forces; l'habitude, qui rend l'usage de ces exercices ou plus nécessaire ou plus facile; les âges; les constitutions; l'époque de l'accroissement, qui réclame aussi une portion de force pour se faire avec avantage; les puissances décroissantes de la vieillesse, qui ont besoin d'être ménagées pour la conservation de l'individu; les fonctions étrangères aux exercices musculaires, qui, selon les circonstances, ont besoin d'un partage plus ou moins considérable dans la somme des forces communes; les évacuations exagérées, qui enlèvent une portion de l'élément de ces forces; les convalescences, après les maladies, dans lesquelles elles ont été consommées, établissent des conditions dans lesquelles les mesures d'exercice et de force disponible pour y suffire, doivent varier considérablement; et, ici, se présentent de nouveaux points de contact entre l'hygiène et la pathologie, soit sous le rapport des causes, soit sous celui de l'efficacité et de la détermination du régime pour la conservation ou le rétablissement de la santé.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que tout ce qui appartient à cette classe est rangé dans l'ordre des choses naturellement disponibles; mais il nous reste une réflexion à faire, c'est qu'il est un point de vue sous lequel il serait à désirer que cette classe de choses, qui n'est, la plupart du temps, considérée que sous des rapports individuels, pût aussi être envisagée sous celui de l'hygiène publique. Les anciens nous en avaient donné de beaux exemples dans leurs établissemens de gymnastique et dans les combinaisons de ces institutions avec les établissemens des bains publics, le partage de la journée et les heures des repas. Pourquoi donc parmi nous, dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse jusqu'à l'âge où l'homme est accompli; dans les ateliers de

travail, où la réunion des hommes et l'importance de leur conservation est un objet d'intérêt commun; dans les maisons de convalescens ou d'infirmes, dans lesquelles on doit, pour répondre au motif qui les rassemble, réunir la plénitude des moyens propres à les rétablir; dans les prisons et les lieux de détention, où les mœurs et la salubrité commandent également des réglemens semblables; enfin dans les casernes, les camps, les réunions militaires, où il est si aisé d'allier, avec la discipline du soldat, les avantages d'une gymnastique capable de conserver sa santé et d'augmenter ses forces; pourquoi, dis-je, les gouvernemens ne commanderaient-ils pas, dans tous ces établissemens qu'ils surveillent, des dispositions d'un si grand intérêt pour l'ordre public, et dont nous avons déjà vu chez nous quelques heureux exemples?

VI. *Perceptions, impressions reçues par les sens, et en général tout ce qui dépend de la sensibilité* (PERCEPTA). Tout ce qui résulte des impressions reçues par les sens est compris dans la classe des choses que nous désignons par le mot *percepta*. Ces impressions elles-mêmes, c'est-à-dire nos sensations, les idées qui en naissent; les jugemens, les raisonnemens et les opérations de l'intelligence sur ces idées; les affections, les passions et les volontés auxquelles ces idées et ces jugemens donnent naissance, les déterminations auxquelles elles nous portent: tout cela se trouve renfermé dans la classe des choses dont nous parlons ici; tout cela se forme en nous, est développé dans le plus mystérieux de nos organes, agit sur nous et intéresse notre santé et notre existence en mille manières; et nous y ajouterions les actions faites en vertu de nos déterminations, si nous ne considérions les actions volontaires que dans leur rapport avec nos volontés et nos affections; mais nous les avons considérées sous le rapport du développement des forces musculaires, en les comprenant sous la dénomination de *gesta*.

Ce que les actions sont à la force active, les impressions reçues par les sens, et toutes leurs conséquences le sont pour la sensibilité: comme l'une s'épuise, au bout d'un certain temps, par la continuité de l'action, l'autre s'émousse par la continuité des impressions; l'une et l'autre nécessitent le repos, et sont réparées par le sommeil et l'alimentation: l'exercice de l'une et de l'autre peut être prolongé par les excitans, mais avec une fatigue proportionnée à l'excès auquel on en a porté l'usage; et la durée du repos ou du sommeil nécessaires pour leur rendre toute leur valeur est en raison de l'emploi qu'on en a fait; l'une et l'autre donc se dépensent et se reproduisent.

Les choses contenues dans cette classe se divisent en trois: les sensations, les fonctions intellectuelles, les affections de l'ame.

1°. *Sensations*. Les sensations se divisent selon les *sens* ou

les organes au moyen desquels nous sentons, et ces sens se divisent en *sens externes* et en *sens internes*.

Les *sens externes* sont des appareils d'organes disposés à la surface du corps pour recevoir les impressions des êtres placés hors de nous, de manière à nous en donner le sentiment et à nous en faciliter la connaissance.

On en compte cinq. Trois reçoivent immédiatement les impressions des corps : ce sont le toucher, qu'on peut diviser en toucher spécial, et tact ou toucher universel, qui nous fait connaître la résistance, la consistance et la forme des corps; le goût qui nous en fait connaître les saveurs, et l'odorat qui nous fait sentir les parties odorantes qui en émanent. Les deux autres nous font connaître les corps placés à de grandes distances de nous par l'intermède du son et par l'intermède de la lumière. L'organe sensible aux sons est l'ouïe, l'organe sensible à la lumière est la vue. La portée de celle-ci est bien plus grande que celle de l'ouïe; elle est immense relativement à celle des autres sens. La susceptibilité des organes est proportionnée à leur portée et à la ténuité des corps qui sont la cause ou l'intermède des impressions qu'ils reçoivent. On doit aussi reconnaître, entre les divers sens, une grande différence d'influence sur les facultés intellectuelles, sur les affections de l'ame et sur les effets du système nerveux en général.

Les *sens internes* ne sont pas aussi aisés à définir, et leur siége n'est pas susceptible d'être déterminé avec précision. On peut dire que ce sont des dispositions de l'organisation, connues seulement par leurs effets, par lesquelles, quels qu'en soient les organes, nous éprouvons des sensations correspondantes à nos besoins et aux différens états de notre corps, sans le concours actuel et immédiat des organes extérieurs de nos sens, et d'une manière très-distincte des impressions qu'ils ont reçues.

Nous sentons nos *besoins*, et ce sentiment nous porte vers les objets extérieurs propres à les satisfaire, nous déterminent aux actions et aux opérations qui répondent à ces besoins. La faim, la soif constituent un sentiment qui nous donne l'appétence des alimens et des boissons. Le sentiment que fait naître la présence des matières réservées et qui doivent être évacuées par les voies intestinales et urinaires, et, en général, toutes celles qui doivent être rejetées par des opérations volontaires; le sentiment de la lassitude qui nous porte au repos ou qui sollicite le sommeil; celui qui nous avertit de la perte de l'équilibre et qui nous guide dans l'exécution des mouvemens propres à le maintenir; l'impatience du repos et ce sentiment né des facultés développées, qui nous porte à les mettre en œuvre, soit quand leurs organes propres ont pris leur développement et jouissent de toute l'activité qui en est la suite,

soit quand le repos et le sommeil ont rendu à ces facultés toute leur énergie, ou après que la période accoutumée est révolue, ou quand l'heure marquée par l'habitude est arrivée; enfin, la plus puissante des impulsions pour l'homme arrivé au complément de son être, celle de l'amour, que l'ordre de la nature a consacrée à la reproduction pour la conservation des espèces; ne sont-ce pas là autant de sensations, dont les causes et les organes sont au dedans de nous, qui nous indiquent nos besoins, qui réveillent en nous nos facultés, qui nous donnent des désirs ou des volontés, qui nous portent vers ce qui nous est nécessaire, et décident en nous des déterminations?

Est-ce ici que l'on doit placer les *instincts*, c'est-à-dire, ces penchans sans sensations distinctes, sans connaissance de cause, sans jugement; produisant des déterminations sans instruction, sans apprentissage, sans connaissance préliminaire de l'objet vers lequel elles sont dirigées? Tel on voit le poulet nouvellement éclos becqueter le grain, et l'enfant nouveau-né qui se porte sur le sein de sa mère, et accomplit l'action de teter, si précise et d'un mécanisme si compliqué.

Est-ce encore dans le même ordre de choses qu'on doit placer les *sympathies* et les *antipathies*, sentimens inexplicables, qui font naître des affections et des aversions irrésistibles, non raisonnées, dépendantes souvent de rapports inconnus entre les objets et les personnes?

Certainement quand l'homme éprouve du *plaisir*, soit qu'il en pressente la cause, soit qu'il en jouisse, de même que quand il éprouve de la peine, quelle qu'en soit la source, quel que soit l'organe sur lequel a été faite l'impression, l'effet de cette impression appartient à un sens interne; car un souvenir, une fiction, un rêve, une forte préoccupation imaginaire, autant qu'une chose extérieure et réelle, font également tressaillir de bonheur ou d'effroi, font couler des larmes d'attendrissement ou de douleur, et ces impressions ont pour cause une impression profondément sentie; et ne voit-on pas aussi des désordres intérieurs, qui n'ont aucun rapport avec les causes ordinaires de nos affections, produire les mêmes impressions et se manifester par les mêmes effets, comme on l'observe dans les divers genres de mélancolie par cause interne; ce qui porterait à présumer que le siége inconnu de ces impressions se rapprocherait du centre épigastrique et des viscères hypocondriaques?

Le sentiment de la *douleur* peut exister partout et dans presque tous les points du corps; il est diversifié par la nature et le genre de sensibilité des organes affectés. Il peut être produit par l'excès d'une sensation portée au-delà de sa mesure naturelle, par la souffrance d'un besoin non satisfait, par la présence d'une cause externe ou interne, nuisible ou destructive; il peut également être amené par les désordres ou de fonc-

tions, ou d'organes, dont l'action, dans l'état de santé, n'est accompagnée d'aucune sensation dont nous ayons la conscience; le sentiment même du malaise d'une santé troublée et chancelante, et celui du bien-être, lorsque les fonctions sont rétablies et s'exécutent librement, quoique commun à toute l'organisation, doit être encore compté au nombre des sentimens intérieurs.

N'avons-nous pas aussi le sentiment d'un état spécial des organes intéressés dans certaines fonctions de l'esprit, dans les *opérations intellectuelles*, par exemple? L'attention forte, la réflexion, la méditation ne produisent-elles pas au dedans de nous des sensations, qui même, par une contention forte et prolongée, se changent en douleur, et que nous rapportons au cerveau et particulièrement à la région frontale de cet organe? Non-seulement les *idées* conçues d'après la perception des objets extérieurs, mais les choses mêmes qui n'ont qu'une existence intellectuelle et abstraite, et qui ne peuvent être saisies que par notre intelligence, ne deviennent-elles pas la cause de sentimens intérieurs; et l'aptitude plus ou moins grande à éprouver ces sentimens n'est-elle pas elle-même la preuve d'un sens interne plus ou moins bien organisé ou développé par la nature ou l'éducation dans différens individus? Le sentiment du vrai, sa recherche, l'amour que nous lui portons, et le *tact* qui nous aide à le discerner; le sentiment du beau, des proportions et des convenances, et le *goût* qui nous fait préférer les choses qui en portent les caractères; la *conscience* morale ou le sentiment de ce qui est bon et juste, ne sont-ils pas des propriétés dont l'homme intelligent est doué, et les expressions métaphoriques de goût, de tact, de coup d'œil, de sentiment, par lesquelles tous les hommes sont convenus de les désigner, ne les placent-elles pas au rang de nos sensations les plus précieuses?

Enfin, quand de vives émotions troublent notre ame; quand de fortes passions s'allument dans notre cœur, ne les sentons-nous pas naître? ne savons-nous pas quelles impressions les ont produites? et quand le sommeil vient les suspendre, quand les distractions des sens externes appellent autre part notre attention, ou, ce qui revient au même, quand une affection plus puissante vient effacer l'impression des premières et les couvrir d'un heureux oubli, ne voyons-nous pas dans ces effets une image sensible de ce qui se passe par les mêmes moyens dans les impressions faites sur les sens externes, dont nous connaissons les organes? et n'est-ce pas avec raison qu'on a désigné spécialement par l'expression de *sensibilité* la disposition d'une ame plus ouverte que les autres à ces émotions qui font le charme ou le tourment de la vie?

2°. *Facultés intellectuelles.* Des impressions faites sur nos

sens, tant par les choses qui sont hors de nous que par ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, et de la perception ou de la conscience de ces impressions naissent les *idées* qui sont l'objet sur lequel s'exercent nos facultés intellectuelles. Le mot *idée* interprété d'après son étymologie (εἴδειν, *voir*) signifie vision intérieure, et ici on conçoit que les mots *voir*, *vision*, s'appliquent par extension à tous les genres de perceptions qui peuvent occuper notre esprit.

La formation des idées d'après les perceptions, la conservation des idées par la mémoire, la raison ou le jugement et les raisonnemens établis sur les idées comparées, enfin l'imagination ou la création de nouvelles idées, sont les titres principaux auxquels on peut rapporter toutes les opérations de notre esprit sur nos perceptions. De là dépendent un ordre de volontés et un ordre de déterminations qui sont en rapport avec notre intelligence.

Toute faculté ou toute puissance mise en œuvre produit une action, toute action est susceptible d'un degré plus ou moins grand de force développée, tout développement de force porté à un certain degré ou de durée ou d'intensité, entraîne une fatigue, nécessite le repos, et pour que la même faculté puisse être exercée de nouveau, il faut que la force épuisée se répare. Cela est vrai des travaux de l'esprit comme de tous les autres, ainsi l'on voit que beaucoup des principes applicables à l'action musculaire, considérée comme partie de la force organique générale, le sont également à l'exercice des facultés intellectuelles.

Faculté de formation des idées. C'est en conséquence des impressions faites sur nos sens ou sur notre esprit par les objets sensibles ou les objets intellectuels que se forment nos *idées*.

Ces idées deviennent chacune en particulier l'objet de plusieurs opérations de l'esprit : 1°. il *les rapporte à leur objet*, c'est-à-dire en premier lieu au sens sur lequel a été faite l'impression qui les a fait naître, puis à la cause de cette impression, soit que cette cause soit hors de nous, soit qu'elle soit au dedans de nous; 2°. une autre opération de l'esprit sur les idées est de les *fixer* et de les arrêter par l'*attention*. Différens degrés de cette attention, la réflexion, la méditation, la contemplation lui donnent plus ou moins de force, jusqu'au degré qui rend l'idée dominante, et dont le dernier terme est l'*extase*, c'est-à-dire cet excès qui rend l'idée tellement exclusive, qu'elle absorbe toutes nos facultés et nous rend insensibles à toute autre impression; 3°. un degré d'attention juste et modéré, suffisant pour nous rendre maîtres de l'idée et pour la bien faire apprécier, doit se concilier encore avec la faculté de faire que les idées *se succèdent* à volonté, avec plus ou moins de facilité et de promptitude, sans s'effacer, et sans se

confondre ni s'obscurcir mutuellement; 4°. par une quatrième opération les idées *s'associent* de manière que l'esprit les réunit dans un même tableau, les considère simultanément, en forme des ensembles et saisit aussi dans tous leurs détails les idées les plus composées et les plus complexes; 5°. enfin, l'esprit peut encore *analyser* ces idées complexes et composées, en considérer les élémens, en les isolant par la pensée; et toutes ces opérations ont pour résultat la *conception* parfaite des objets qui doivent occuper nos esprits.

L'idée ainsi conçue devient un être abstrait qui appartient à l'esprit, et existe réellement au dedans de nous par la pensée.

Faculté de la mémoire. Alors elle est confiée à la *mémoire*, qui est la faculté de se rappeler les idées conçues, en l'absence des objets et des occasions qui leur ont donné naissance. Plus l'attention qui a formé et fixé l'idée a été forte et la conception de cette idée parfaite, plus la mémoire est fidèle et durable. L'âge où la mémoire a reçu les idées contribue aussi à sa perfection. Les vieillards oublient ce qu'ils ont su la veille, et se rappellent avec exactitude les idees, les événemens et les leçons de leur enfance.

La mémoire est volontaire ou involontaire. Volontaire, elle est facile et prompte, ou tardive et difficile; elle s'aide des idées associées, des lieux, des temps, des circonstances environnantes; toutes choses accessoires qui concourent à rappeler l'idée principale. Plus ces idées secondaires sont familières, plus on a de moyens de renouveler ses souvenirs; et de là est né l'art de se faire une mémoire artificielle, en attachant à l'idée que l'on veut de nouveau soumettre à la pensée, le cortege d'un certain nombre d'autres objets, dont la présence sert à la renouveler.

La mémoire involontaire dépend de la préoccupation, qui ramène une idée qui nous a fortement intéressés ou frappés, de l'absence d'occupations suffisantes pour en écarter les souvenirs, de la présence ou de la mémoire d'autres objets qui se sont associés à une idée et qui la reproduisent sans le concours de notre volonté; enfin, de mouvemens intérieurs dont nous n'avons pas le secret : ainsi les rêves, l'activité du somnambulisme, les émotions du délire dans les maladies, rappellent souvent, sans occasion sensible, des choses qui semblaient complétement oubliées, et quelquefois avec une précision et une exactitude qui ont lieu de surprendre.

La mémoire des choses, des faits, des temps, et celle des pensées doit se distinguer de la mémoire des mots par lesquels nous exprimons nos idées et nos jugemens. Celle-ci est secondée par l'enchaînement grammatical des expressions, par l'ordre, la mesure et l'harmonie du discours; un air rappelle des paroles, et des paroles un air.

Enfin, toutes les opérations et les productions de notre esprit, la série des pensées, leur liaison, leur génération, leurs principes et leurs conséquences, c'est-à-dire tout ce qui tient aux opérations de notre intelligence et à l'ordre de ses procédés ; toutes les affections qui ont intéressé notre âme, ému notre cœur, frappé notre imagination ; et généralement tout ce qui s'est passé au dedans de nous, prend une place dans notre mémoire, et s'y établit d'autant plus profondément, que l'affection ou le travail qui l'y ont fixé, ont eu plus de puissance sur nous, ou ont exigé de notre esprit de plus grands efforts.

Faculté de juger et de raisonner, ou *raison*. C'est en comparant entre elles les idées, que se forment nos jugemens sur leurs rapports et leurs convenances ; de ces jugemens ou de ces propositions comparées et combinées, résultent des conséquences qui sont elles-mêmes de nouvelles propositions comparables encore entre elles et susceptibles d'en amener de nouvelles, qui, si elles sont déduites les unes des autres avec justesse et exactitude, trouvent leur démonstration dans la certitude des premiers jugemens, dont tous les autres découlent. Cette faculté de *juger et de raisonner* prend ses élémens, ou dans les idées nées des impressions reçues par nos sens, ou dans celles que nous a conservées notre mémoire ; le plus souvent dans la réunion des unes et des autres. Ses jugemens et les propositions qui les expriment constituent un nouvel ordre d'abstractions, qui deviennent pour notre esprit des *vérités* qu'il conçoit, auxquelles notre raison a donné au dedans de nous une existence réelle, et qui satisfont au besoin que nous avons de connaître et de savoir, et à la propension irrésistible qui nous entraîne à la recherche du *vrai*. Ces vérités sont puisées dans l'observation de tout ce qui nous entoure, dans le sentiment et l'étude de nous-mêmes, et dans la réflexion sur les opérations de notre propre esprit. Elles embrassent le monde physique, ses phénomènes et leurs causes, les lois qui les régissent, la puissance à laquelle ce monde doit son organisation et son existence ; l'homme physique, l'homme intellectuel, ses intérêts et ceux de ses semblables, la distinction du juste et de l'injuste, qui nous fait reconnaître les lois de la morale et nous oblige à nous y soumettre ; les fondemens, les origines, les liens et l'histoire des sociétés ; enfin, tout ce qui existe et même ce qui peut exister, font naître pour l'homme un monde intellectuel créé par l'abstraction, assemblé par l'intelligence, analysé par le calcul, et dont les limites paraissent atteindre celles de l'univers. Le premier ordre de nos jugemens est l'accord établi entre nos idées et les objets qui les font naître, puis la considération des qualités sensibles qui caractérisent ces objets, d'où naît la *définition*, qui est la représentation intellectuelle de la chose, que l'on peut mettre à la place de la chose même, et

qui nous sert à la reconnaître : de ces simples élémens dérivent les arts et les sciences. L'esprit marche d'abord dans les arts, guidé par l'imitation; dans les sciences, par l'observation et par l'expérience. L'art de comparer, d'analyser, de combiner et d'assembler lui fait trouver les méthodes et établir les classifications; celui de juger des causes par les effets lui fait inventer les théories; le calcul les lui fait vérifier, et lui fait reconnaître les proportions exactes entre les principes et les conséquences; et c'est ainsi que l'homme est entré, pour ainsi dire, en possession de l'univers.

Ces abstractions, presque sans limites, sont un effort de l'esprit; elles lui coûtent un travail plus pénible et plus fatigant dans le début, plus facile et plus prompt quand sa marche est plus assurée, plus grand et plus fécond à mesure que s'agrandit l'étendue des objets qu'il embrasse, et sous ce rapport elles consomment une mesure de force qui entre dans les calculs de l'hygiène.

Faculté de l'imagination. Lorsque l'on mesure chacun des degrés qui conduisent des principes aux conséquences, depuis les idées les plus simples et les plus sensibles, jusqu'aux plus composées et aux plus abstraites, la marche de l'esprit est nécessairement lente.

L'*imagination* saisit et juge avec plus de promptitude, elle donne des ailes à la pensée; et soit qu'elle se place dans le monde réel pour marcher dans la route des sciences et des arts, soit qu'elle s'établisse dans un monde imaginaire, au milieu des fictions qu'elle colore à son gré, l'esprit échauffé et animé par elle ne se renferme plus dans les limites de ce qu'il voit et de ce qu'il sent, il se transporte au-delà; au lieu d'imiter, il invente; au lieu de marcher, il s'élance; il ne cherche plus, il crée; au lieu de sonder les passages, il s'ouvre des routes par des méthodes nouvelles; il rapproche les distances, il réunit les êtres, et démêle entre eux des rapports que le premier coup d'œil ne nous fait point apercevoir; il arrive au but sans mesurer les intervalles. Dans cette marche rapide, si l'imagination n'est pas le seul guide de l'esprit, si elle s'associe au jugement, si, tout en quittant les routes battues, elle ne s'affranchit pas des règles de la raison; si elle conserve dans ses inventions, et même dans ses fictions les mesures du vrai, les proportions du beau, que le grand ne soit pas démesuré; si ses découvertes sont vraies, utiles et fécondes, elle peut étonner le vulgaire, et même échapper à ses yeux; mais elle est toujours à portée des regards du sage, et la hardiesse de ses conceptions porte l'empreinte du *génie*, et ne dégénère point en extravagance.

Quoi qu'il en soit, il y a cette différence entre ces deux fa-

cultés, l'imagination et la raison, que les efforts que demande celle ci doivent tous être employés à l'avancer et à l'étendre, et que ceux qui sont nécessaires à celle-là doivent, au contraire, avoir pour fin de la modérer ou de la contenir; l'un et l'autre travail exige de la force, et même on peut dire que celui qui règle l'imagination est souvent le plus difficile et le plus pénible.

En général, l'imagination touche de près aux affections de l'ame et aux passions; les hommes dont l'imagination est la plus vive sont aussi, la plupart, les plus passionnés. L'âge des passions ardentes est aussi l'âge de l'imagination.

C'est ici le lieu de passer à l'examen des *affections de l'ame et des passions*, d'en développer la nature, les différences, les caractères, les origines, sous des rapports qui concernent plus spécialement la santé. Plusieurs circonstances ne nous ont pas permis de terminer encore cette partie importante et très-étendue de la matière de l'hygiène; nous la placerons, ainsi que ce qui doit la suivre, dans un supplément qui completterа l'article que nous interrompons ici; supplément que nous mettrons en tête de l'article intitulé : RÈGLES DE L'HYGIÈNE.

(HALLÉ et THYLLAYE)

MATIÈRE MÉDICALE, s. f., partie de la médecine qui a pour but la connaissance, la désignation des vertus et l'emploi des différentes substances médicamenteuses. *Voyez* PHARMACOLOGIE.

Au pluriel, l'acception n'est plus la plus la même. *Matières médicales* signifient les substances que le médecin emploie pour le traitement des maladies, ou les différens points de cette science dont il fait l'objet de ses études et de ses méditations. (F. V. M.)

MATIÈRE MORBIFIQUE. C'est le nom qu'on donne aux matières liquides ou solides qu'on suppose produire les maladies. C'est dans les principes de l'humorisme qu'on puise la doctrine relative à la matière morbifique. On dit cette matière *crue* dans le commencement des maladies, *cuite* ou à l'état de *coction* vers leur terminaison; il serait peut-être plus rationnel de donner le nom de matières morbifiques à celles qui sont le résultat des maladies; de désigner ainsi, par exemple, le pus qui provient de l'inflammation, la sérosité résultant de l'hydropisie, etc. *Voyez* COCTION, tome V, page 407. (F. V. M.)

MATIÈRE PECCANTE. C'est ainsi qu'on désigne, dans le langage des vieux auteurs, les liquides ou les solides du corps humain qui sont altérés et qui produisent les maladies. Matière peccante et matière morbifique sont, sous cette acception, presque synonymes. Actuellement, cette expression est bannie des livres et des discours du médecin : Molière, en s'en servant, l'a rendue ridicule, et l'a fait tomber en désuétude.

(F. V. M.)

MATIÈRE PERLÉE DE KERKRINGIUS, auteur qui le premier l'a connue et décrite dans ses Commentaires sur le Traité ou *Char de triomphe de l'antimoine*, de Basile Valentin, nommée aussi autrefois *céruse d'antimoine*, aujourd'hui peroxide pur d'antimoine par le nitre. On obtient cet oxide, en versant dans la liqueur qui a servi à précipiter l'antimoine diaphorétique, et que l'on a séparé par la filtration, un acide qui puisse former avec la potasse un sel soluble, jusqu'à ce qu'il cesse de s'y former un précipité; on le laisse déposer, on filtre, ou on le lave jusqu'à ce que l'eau en sorte insipide; on le trochisque et fait sécher. L'acide ajouté à la liqueur décompose l'espèce de combinaison saline nommée par quelques-uns *antimonite de potasse*, en s'emparant de la potasse et précipitant l'oxide. Celui-ci est blanc, à l'état de peroxide, insoluble à l'eau et dans les acides, ne pouvant se réduire que quand on le chauffe avec une portion d'antimoine. M. Berzélius le considère comme un véritable acide, qu'il appelle *acide antimonique*. Il contient autant d'oxigène que l'antimoine diaphorétique, qui ne diffère de lui qu'en ce qu'il contient un cinquième de son poids de potasse en combinaison, que le lavage ne peut en séparer.

Cet oxide, en raison de son insolubilité dans les premières voies, n'est plus employé en médecine. (NACHET)

MATIN. *Voyez* à la suite de l'article JOUR, dans lequel on traite de cette époque et de l'état qu'elle produit sur la plupart des malades, tome XXVI, page 453. (VIREY)

MATLAZAHUATL; nom mexicain d'une maladie épidémique extrêmement meurtrière, qui attaque spécialement les Indiens de la Nouvelle-Espagne, et qui est la plus grande cause de dépopulation de ce pays. Le peu de renseignemens que nous allons donner sur ce fléau, nous les puisons dans l'ouvrage de M. de Humboldt, intitulé : *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*; 5 vol. in-8°., avec une carte, Paris, 1811.

Le *matlazahuatl*, ainsi nommé par les naturels de la Nouvelle-Espagne, et que quelques auteurs ont mal à propos confondu avec la fièvre jaune, a régné au Mexique, presque périodiquement et d'une manière épidémique, longtemps même avant l'arrivée de Cortez. C'est une sorte de peste, qui est probablement la même, dit M. de Humboldt, que celle qui força les Toltèques, dans le seizième siècle, à continuer leur migration vers le sud. Ce fléau fit surtout de grands ravages parmi les Mexicains en 1545, 1576, 1736, 1737, 1761 et 1762. L'épidémie la plus récente ayant eu lieu à une époque où, dans la capitale même du Mexique, la médecine n'était pas considérée comme une science, nous manquons de renseignemens exacts sur le *matlazahuatl*. Il a sans doute quelque analogie avec la

fièvre jaune; mais il s'en distingue essentiellement par deux caractères bien tranchés : 1°. il n'attaque que les indigènes ou la race cuivrée, et respecte les hommes blancs, soit Européens, soit descendans des indigènes ; 2°. il porte l'épouvante et la mort dans l'intérieur du pays, sur le plateau central, aux régions les plus froides et les plus arides du royaume, qui sont à douze ou treize cents toises de hauteur audessus du niveau de la mer : d'un autre côté, il est très-rare que les Mexicains soient atteints de la fièvre jaune, et l'on sait d'ailleurs que cette dernière a pour site principal la région maritime, dont le climat est excessivement chaud et humide. Il est vrai que les Indiens de la vallée de Mexico qui, en 1761, périrent par milliers, victimes du *matlazahuatl*, vomissaient du sang par le nez et par la bouche; mais on voit fréquemment sous les tropiques ces sortes d'hémorragies accompagner les fièvres gastro-adynamiques. On a également observé le vomissement sanguin dans la maladie épidémique qui, en 1759, a parcouru toute l'Amérique méridionale, depuis Potosi et Oruro jusqu'à Quito et Popayan, et qui, d'après la description incomplette d'Ulloa (*Noticias americanas*, page 200), était un typhus propre aux régions élevées des Cordillères.

Le P. Franciscain Torribio, plus connu sous son nom mexicain de Motolinia, assure que la variole, introduite en 1520 par un nègre, enleva la moitié des habitans du Mexique. Si l'on en croit Torquemada, le *matlazahuatl* y aurait fait un peu plus tard des ravages non moins meurtriers; car il rapporte que, en 1545, ce fléau tua huit cent mille Indiens, et que, dans l'épidémie de 1576, il fit deux millions de victimes. Mais si l'on réfléchit sur la difficulté avec laquelle on évalue aujourd'hui même, dans la partie orientale de l'Europe, le nombre de ceux qui meurent de la peste, on doute avec raison qu'au seizième siècle, les deux vice-rois Mendoza et Almanza, qui gouvernèrent un pays récemment conquis, aient pu se procurer le dénombrement exact des Indiens moissonnés par le *matlazahuatl*: d'où il résulte que l'on ne peut s'empêcher de regarder comme exagérée l'évaluation de Torquemada.

Les médecins des Etats-Unis, qui adoptent l'opinion que la fièvre jaune a pris son origne dans le pays même, ont cru reconnaître cette maladie dans les pestes qui régnèrent, en 1535 et en 1612, parmi les hommes rouges du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. D'après le peu de documens que nous avons sur le *matlazahuatl* des Mexicains, on pourraît être porté à croire que, dans les deux Amériques, depuis les temps les plus reculés, la race cuivrée est sujette à une affection morbide qui offre plusieurs rapports avec la fièvre jaune de la Vera-Cruz et de Philadelphie, mais qui en diffère essentiellement par la facilité avec laquelle elle se propage dans une zone froide, où,

pendant le jour, le thermomètre se soutient à dix ou douze degrés centigrades.

Du reste, pour établir une distinction exacte entre les deux maladies, il nous faudrait au moins une description du *matlazahuatl*, et nous n'en avons aucune. On peut espérer cependant que, si ce fléau vient malheureusement à reparaître au Mexique, il y sera observé et soigneusement étudié par les médecins, et cet espoir est d'autant mieux fondé, que déjà ce pays a reçu le bienfait de la vaccine, que les lumières et la civilisation commencent à s'y répandre, et qu'il n'est peut-être pas éloigné d'un accroissement de prospérité toujours favorable à la population. (RENAULDIN)

MATRAS, s. m., *matracium*, vase de verre à long col, dont le corps rond ou ovoïde contient depuis une demi-livre jusqu'à plusieurs livres de liquide, et est parfois surmonté de tubulures. Les matras servent à plusieurs opérations de chimie et de pharmacie, comme aux infusions, aux macérations, etc. Ceux qui sont tubulés servent de récipient dans quelques distillations délicates. (F. V. M.)

MATRICAIRE, s. f., *matricaria*, Lin.; genre de plantes à fleurs composées, de la famille des radiées, et de la syngénésie polygamie superflue de Linné. C'est l'action de l'espèce qui a servi de type à ce genre sur la matrice, qui lui a fait donner le nom de *matricaria*.

Un calice commun, hémisphérique, imbriqué d'écailles aiguës; des fleurons nombreux, hermaphrodites dans le disque de la fleur, des demi-fleurons femelles à la circonférence, un réceptacle nu et convexe, des graines dépourvues d'aigrette; tels sont les caractères communs à toutes les espèces de ce genre, dont la principale est la suivante.

MATRICAIRE OFFICINALE, *matricaria parthenium*, Lin., *matricaria seu parthenium*, Offic. Ses tiges sont droites, rameuses dans leur partie supérieure, hautes d'un à deux pieds, garnies de feuilles ailées, légèrement pubescentes, à folioles ovales-oblongues profondément pinnatifides. Ses fleurs, d'une grandeur médiocre, ont leurs demi-fleurons de la circonférence blancs, et les fleurons de leur disque jaunes. Cette plante est assez commune dans les champs et dans les lieux cultivés.

La matricaire officinale, que la beauté de ses fleurs, qui doublent facilement, l'élégance de son port, font souvent admettre dans les jardins, figurait déjà dans la matière médicale du temps d'Hippocrate, sous le nom de παρθένιον, qui signifie vierge, et qu'elle devait à la propriété emménagogue qui la rendait souvent utile aux jeunes filles arrivées à l'âge de l'adolescence.

La matricaire exhale une odeur forte et pénétrante, sa sa-

veur est très-amère et nauséeuse; mais la dessiccation lui fait perdre beaucoup de ces qualités. L'herbe et les fleurs donnent par la distillation une huile volatile bleuâtre.

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, on s'accorde pour attribuer à la matricaire une action marquée sur le système utérin, et la faculté de provoquer le cours des règles et des lochies; mais M. Alibert observe avec raison que cette opinion ne repose que sur un petit nombre d'observations positives. On en fait cependant, suivant Lange, un usage fréquent et même populaire dans le duché de Brunswick. On dit avoir aussi employé cette plante avec succès pour soulager des femmes hystériques. On peut en faire usage utilement comme anthelmentique, qualité qu'elle partage avec celles des composées, qui sont, comme elle, douées d'une odeur très-forte et d'une grande amertume, telles que la tanaisie, la santoline, l'absinthe.

On a donné avec avantage en Angleterre dans des fièvres intermittentes son suc à dose assez forte. C'est son emploi dans les maladies qui paraît lui avoir valu le nom de *feverfew* qu'elle porte en anglais. Appliquée en cataplasme, elle a, dit-on, apaisé la migraine et même les douleurs de la goutte, si l'on doit en croire Chomel.

Rarement aujourd'hui la matricaire paraît dans les formules des médecins; elle ne mérite pas cet oubli, suivant Murray. Comme tonique, comme antispasmodique, elle ne paraît en effet pas inférieure à quelques autres plantes plus usitées.

C'est en infusion qu'on a surtout employé les sommités fleuries de cette plante : un à deux gros sont la quantité qui convient pour une pinte d'eau; en poudre, c'est depuis un scrupule jusqu'à un gros qu'on peut la donner; la dose du suc clarifié peut être portée jusqu'à deux onces, celle de l'eau distillée jusqu'à trois ou quatre.

Les fleurs et les feuilles mêmes de la matricaire peuvent également être employées sous les formes de lavement, de fomentations, de cataplasmes.

Une autre espèce de ce genre, la MATRICAIRE CAMOMILLE, *matricaria chamomilla*, est souvent employée de même comme tonique, fébrifuge, antispasmodique; c'est même à cette dernière plante, qui paraît être le *χαμαιμηλον* des Grecs, l'*ευανθεμον* d'Hippocrate, qu'on doit rapporter tout ce qu'on trouve dans les anciens sur la camomille.

Mais les mêmes propriétés se retrouvent dans un degré plus éminent dans la camomille romaine, *anthemis nobilis*. On préfère généralement aujourd'hui cette dernière pour l'usage médical.

M. le docteur Chaumeton ayant, à l'article *camomille* parlé des trois plantes très-faciles à confondre, et en effe

souvent confondues, qu'on désigne dans les officines sous le nom commun de camomille, nous ne croyons pas devoir rien ajouter à ce qu'a dit ce savant du *matricaria chamomilla*.

La MATRICAIRE ODORANTE, *matricaria suaveolens*, dont les fleurs plus petites exhalent, surtout quand on les froisse, une odeur plus forte et plus suave, peut remplacer dans tous les cas les diverses camomilles. L'infusion de ses fleurs, animée avec un peu de suc de citron, est très agréable.

(LOISELEUR DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MATRICE, s. f., *matrix*, *uterus*; viscère creux destiné à servir d'asile ordinaire au fœtus, et à lui fournir les fluides nécessaires à sa nutrition jusqu'au terme de l'accouchement. Cet organe important, où l'homme reçoit la vie, a fait l'admiration des médecins de tous les siècles. Galien, en voyant pour la première fois la texture de l'utérus, dit qu'il devait chanter des hymnes aux dieux pour les remercier d'avoir vu une disposition aussi merveilleuse. Swammerdam, qui longtemps après Galien eut la même idée, donna la description de cet organe, sous le titre de *Miraculum naturæ*. En effet, si nous considérons cet organe dans ses divers états, quels changemens étonnans dans sa situation, sa forme, son volume, sa texture, ses propriétés!

Nous diviserons cet article en trois sections principales: dans la première, nous étudierons la matrice dans l'état de vacuité; dans la deuxième, nous examinerons les changemens qu'elle éprouve durant la gestation; la troisième comprendra la description, ou plutôt l'énumération des maladies de l'utérus.

PREMIÈRE SECTION. *De la matrice dans l'état de vacuité.* La matrice est située dans le petit bassin, derrière la vessie, devant le rectum, audessous des circonvolutions de l'iléon, audessus du vagin. Sa situation est oblique, de sorte que son fond est en haut, et son col en bas et un peu en avant. Elle est fixée aux deux côtés du bassin, par deux replis du péritoine nommés *ligamens larges* (*Voyez* LIGAMENS). D'autres liens concourent à maintenir ce viscère dans sa situation; ce sont les ligamens ronds, les ligamens antérieur et postérieur dont nous parlerons plus bas. La laxité de ces replis, jointe à la disposition du vagin, qui est libre dans sa partie supérieure, fait que la matrice jouit dans le bassin d'une certaine mobilité, et peut changer de position quand elle y est sollicitée par la dilatation de la vessie, une forte impulsion communiquée aux intestins. Une chute sur les pieds, un effort violent pour soutenir un fardeau, toute grande inspiration longtemps soutenue, tend à précipiter la matrice dans le vagin, et à produire ainsi la maladie qu'on appelle chute ou descente de matrice (*Voyez* HYSTÉROPTOSE). Sur le cadavre, on trouve cet organe fortement

incliné à droite ou à gauche par la largeur moindre de l'un des replis latéraux du péritoine, ou par quelque adhérence contre nature. Dans le fœtus de quatre mois, la matrice est presque entièrement audessus du pubis; après la naissance, elle est plus enfoncée dans le bassin, et, chez la fille nubile, son fond est audessous du niveau du pubis.

La matrice présente à peu près la forme d'un triangle aplati de devant en arrière, dont la base est en haut et le sommet en bas. M. le professeur Chaussier la considère comme un conoïde creux, déprimé sur deux faces opposées, arrondi à sa base et tronqué à son sommet. On l'a comparée aussi à une petite calebasse aplatie, dont la longueur serait de deux pouces et demi à trois pouces, la largeur de dix-huit à vingt-quatre lignes, l'épaisseur de dix à douze seulement. La matrice est fort petite à la naissance et dans les premières années de la vie; elle se développe presque tout à coup à l'époque de la puberté, et continue de croître jusqu'à l'âge adulte. Elle diminue un peu de volume après la cessation des règles; elle prend de l'accroissement pendant la grossesse et dans certains cas de squirre. Quoique après l'accouchement, elle revienne sur elle-même, elle ne reprend jamais complétement ses dimensions primitives.

L'utérus, considéré extérieurement, présente deux faces tant soit peu arrondies, dont l'une, antérieure ou pubienne, appuie sur la vessie, et l'autre, postérieure ou sacrée, correspond à l'intestin rectum et à l'os sacrum; trois bords, un supérieur, qui en forme le fond, et deux latéraux; trois angles, savoir, deux supérieurs et latéraux, à l'endroit de l'insertion des trompes utérines (*angles tubaires*), et un inférieur, qui forme ce qu'on appelle le *col*. Les anatomistes donnent le nom de *fond* à la portion la plus large, située audessus de l'insertion des trompes de Fallope, et celui de *col* à la portion la plus resserrée de cet organe; le corps est la partie comprise entre les trompes et l'endroit où commence le col. Celui-ci ressemble assez bien à un cylindre un peu aplati de devant en arrière; son extrémité supérieure est confondue avec la partie inférieure du corps; l'extrémité inférieure est embrassée obliquement par le vagin dans lequel elle forme une saillie, qui est plus considérable en arrière qu'en avant. Cette extrémité est percée d'une ouverture ovale dont le grand diamètre est en travers, et qu'on nomme l'*orifice de la matrice*. Les anatomistes et les accoucheurs ont désigné cette ouverture par l'expression bizarre de museau de tanche, *os tincæ*. M. Chaussier l'appelle *orifice vaginal* de l'utérus. Quoi qu'il en soit, cette portion de la matrice est très-essentielle à connaître des accoucheurs. Dans un enfant nouveau-né, la longueur de l'orifice de la matrice est de deux lignes; dans une fille de vingt ans, de trois;

dans les femmes qui ont fait des enfans, elle est de cinq à huit lignes. Cet orifice est toujours naturellement béant; mais il l'est plus ou moins, suivant que les femmes n'ont point eu d'enfans ou qu'elles en ont eu plusieurs; il n'est pas exactement au milieu de l'extrémité inférieure du col, mais un peu en arrière, ce qui fait paraître la lèvre antérieure du museau de tanche plus épaisse que l'autre; remarque bien importante à se rappeler lorsqu'on exerce le toucher. M. le professeur Dubois, dans ses cours d'accouchemens, voulant donner une idée de l'orifice de la matrice chez les jeunes filles, se servait de la comparaison suivante : il fait ressentir, disait-il, au doigt qui le touche, la même impression que celle que l'on éprouve en agitant l'extrémité du doigt sur le bout du nez; en effet, l'intervalle qui se trouve entre les cartilages latéraux du nez fait croire à l'existence d'une ouverture qui n'existe pas, il est vrai, mais qui paraît, au toucher, semblable à celle du museau de tanche.

La portion du col de la matrice, qui est saillante dans le vagin, paraît de la longueur de quatre à cinq lignes en devant, et un peu plus en arrière, son épaisseur est à peu près de huit à dix lignes transversalement, et de six à huit de sa partie antérieure à sa postérieure, étant comme légèrement aplatie dans ce dernier sens. Chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans, le col de la matrice est en général plus gros, plus arrondi, et son orifice plus béant; son bord est plus ou moins inégal et comme festonné; tantôt on n'y remarque qu'une seule échancrure, qui se trouve pour l'ordinaire du côté gauche, et tantôt il en existe plusieurs, parce qu'il y a eu plusieurs déchirures au moment du passage de la tête du fœtus. Cependant, Beaudelocque (*Art des accouchemens*, tom. 1, pag. 98) fait observer que ces échancrures du bord de l'orifice de la matrice n'ont pas toujours lieu chez des femmes qui ont eu des enfans, et qu'elles ne proviennent pas exclusivement de l'accouchement; de sorte que le museau de tanche peut avoir une forme aussi régulière chez les femmes qui ont donné des preuves de fécondité que chez celles qui sont encore dans l'état de virginité, et présenter, chez ces dernières, les inégalités qui naissent le plus souvent de l'accouchement. D'après ces observations, combien les inductions qu'on tire de l'état du col de la matrice ne paraîtront-elles pas hasardées, surtout quand il s'agit de la réputation, de la vie même d'une femme accusée, longtemps après le crime présumé, de suppression de part ou d'infanticide? *Voyez* ces mots.

Le col utérin est sujet à un alongement plus ou moins considérable, qu'il faut prendre garde de confondre, pendant la vie, avec une chute de matrice; dans l'état naturel, sa longueur est d'un pouce; il peut offrir jusqu'à huit à neuf pouces

d'étendue sans aucune altération dans son tissu. Bichat a parlé un des premiers de cette disposition; M. le professeur Lallement l'avait précédé en quelque sorte; mais ce que Bichat attribue à l'alongement du col, M. Lallement le fait dépendre de l'alongement de la totalité de l'utérus. Voici la manière dont il s'exprime dans la quatrième proposition chirurgicale de sa thèse : « Souvent, dans les descentes de matrice, le fond n'éprouve aucun déplacement; l'abaissement du museau de tanche tient à un alongement de la totalité de l'utérus, quoique rien n'y soit contenu. » M. Roux (*Anatomie descriptive* de Bichat, tom. v, pag. 282) dit avoir observé l'alongement du col utérin sur une personne à laquelle un praticien célèbre, croyant à un commencement de descente de matrice, avait conseillé l'application d'un pessaire, qui est alors complétement inutile. M. Gardien a observé la même disposition sur une femme qui n'était pas enceinte. M. Ségard, dans sa Dissertation sur les polypes utérins, rapporte aussi avoir observé ce prolongement chez deux femmes qui n'étaient pas grosses. Cet état particulier du col utérin paraît avoir été connu de Van Swiéten, de Litre, de Levret, de Chambon, etc, d'après des recherches que nous avons sous les yeux, et qui nous ont été communiquées par notre excellent ami M. le docteur Champion.

On pourrait confondre ce prolongement accidentel du col ou de l'une de ses lèvres avec un polype de l'uterus, si, dans l'examen qu'on en fait, on n'avait pas l'attention de porter le doigt circulairement autour de la proéminence, et de s'assurer qu'elle n'est pas embrassée par un bourrelet circulaire formé par l'orifice utérin, comme cela a toujours lieu lorsqu'un polype s'engage à travers le col. Plusieurs praticiens pensent que le col est plus bas chez les femmes qui ont leurs règles ou qui usent trop souvent des plaisirs de l'amour. Suivant Alphonse Leroy, quand on a l'habitude du toucher, on peut quelquefois reconnaître, par l'augmentation de chaleur qui a lieu vers le col, que les règles sont prochaines ou que la femme a conçu: ce signe est infidèle. M. Gardien (*Cours d'accouchemens*) fait remarquer, à ce sujet, que diverses circonstances peuvent faire varier la chaleur que l'on ressent en palpant le col. L'orifice de la matrice, qui est très-étroit chez les vierges, se dilate un peu pendant l'écoulement des règles, et reste comme béant dans les premiers jours qui suivent cette évacuation; ce qui fait que bien des femmes, et surtout celles qui n'ont point encore eu d'enfans, conçoivent plus aisément dans ce temps que dans tout autre, et que quelques-unes même ne peuvent concevoir que dans ce moment.

Si l'on ouvre la matrice chez une femme qui n'est pas enceinte, on découvre une cavité triangulaire que l'on appelle

cavité du corps, pour la distinguer d'une autre, qui n'est que l'extension de la première, et que l'on désigne sous le nom de *cavité du col de la matrice*. La cavité du corps contiendrait à peine une grosse feve de marais; elle se termine, en haut et sur les côtés, par deux orifices très-petits, qui forment le commencement des trompes de Fallope, et, en bas, par un autre plus large, qu'on appelle *orifice interne* de la matrice. La cavité du col est une espèce de canal aplati de devant en arrière, et un peu plus large dans son milieu qu'à ses deux extrémités; ses parois se touchent ainsi que celles de la cavité du corps, et présentent quelques rides transversales peu saillantes, à peine sensibles chez quelques femmes; mais, dans tous les cas, formés par la membrane muqueuse. On voit aussi, à la face interne de l'utérus, une ligne saillante qui en partage la longueur en deux parties égales, l'une à droite, l'autre à gauche. Sur cette ligne médiane, plus remarquable à la face postérieure qu'à l'antérieure, aboutissent plusieurs ramifications obliques qui lui donnent une forme palmée. On observe encore, dans l'étendue du col de l'utérus, et surtout à son orifice vaginal, plusieurs follicules qui fournissent un mucus plus ou moins abondant; quelquefois le fluide s'arrête dans leurs cavités, et y prend, en s'épaississant, une forme globuleuse; ce qui avait fait désigner ces petites concrétions folliculeuses, sous le nom d'*œufs de Naboth*.

Organisation de la matrice. Les parties qui entrent dans la composition de la matrice, sont : une membrane séreuse qui lui sert d'enveloppe, audessous un tissu propre à cet organe; sa cavité est tapissée par une membrane muqueuse; elle reçoit beaucoup de vaisseaux sanguins, et des nerfs.

Le péritoine, après avoir recouvert en arrière la vessie, se réfléchit sur la partie antérieure du vagin, passe au devant de la matrice, en embrasse le fond, se porte ensuite de haut en bas sur la face postérieure, et la quitte pour aller au devant de l'intestin rectum. Cette membrane, qui fournit une enveloppe à la matrice, adhère d'une manière intime au bord supérieur, partie que les accoucheurs désignent sous le nom de fond. Remarquons, ici, que le péritoine ne recouvre point toute la surface postérieure de la vessie. La partie la plus inférieure de cet organe touche immédiatement la partie antérieure et supérieure du vagin; aussi, à la suite de quelques accouchemens trop longs, il se forme à la partie inférieure de la vessie, et à la partie correspondante du vagin, une escarre qui, lorsqu'elle se détache, laisse passer l'urine par le vagin, d'où résulte une fistule urinaire.

Audessous de la membrane séreuse, on trouve le tissu propre de la matrice qui est d'une texture dense, serrée, résistante, de couleur grisâtre, parsemée de beaucoup de vais-

seaux sanguins, et offrant une épaisseur considérable. Son élasticité, sa résistance semblent le rapprocher du cartilage; il ne paraît formé que par une substance homogène, parsemée d'un grand nombre de petits vaisseaux, et dans laquelle on ne distingue aucune apparence de fibre musculaire. Vers le col, ce tissu devient plus dense, plus blanchâtre, et paraît admettre moins de vaisseaux sanguins; une de ses faces répond à la membrane séreuse, l'autre à la muqueuse, avec laquelle elle est intimement unie, et dont on ne peut l'isoler que par une longue macération. Tel est l'aspect que présente l'utérus lorsqu'on l'étudie hors l'état de grossesse; son organisation change d'une manière sensible lors de la gestation, comme nous l'indiquerons dans un instant.

On a douté, pendant un temps, que la matrice fût revêtue à l'intérieur d'une membrane différente de son tissu propre; aujourd'hui même, MM. Chaussier et Ribes paraissent avoir adopté cette opinion. Cependant, on reconnaît l'existence d'une membrane muqueuse par la plus simple dissection; on peut, en suivant l'épiderme du vagin, s'assurer que la même membrane est commune au vagin et à la matrice; en outre, la macération, la putréfaction, la détachent par lambeaux; enfin il se développe quelquefois dans la cavité de l'utérus, plus rarement à la vérité que sur plusieurs des autres parties où se déploie le système muqueux, des excroissances fongueuses de la nature de celles qui sont reconnues pour une affection propre à ce système. Tout porte donc à croire que l'intérieur de l'utérus est tapissé par une membrane muqueuse qu'il ne faut point confondre avec la membrane caduque, *membrana decidua;* celle-ci, suivant nous, est le produit de la conception, une fausse membrane qui abandonne la matrice lors de l'expulsion du placenta : la muqueuse utérine ne pourrait se séparer sans inconvéniens; elle présente une couleur variable aux différentes époques de la vie, et dans différentes circonstances. Chez les filles impubères, elle est blanche; à l'époque de la puberté, elle devient rougeâtre, et reprend sa couleur blanche chez les femmes avancées en âge. Nous avons étudié quelquefois l'utérus sur des sujets morts d'une maladie aiguë, et pendant la menstruation; outre le développement plus considérable de l'organe, nous avons remarqué que la membrane muqueuse avait une couleur rouge, plus intense que dans les autres époques de la vie. L'observation microscopique fait voir que cette membrane est parsemée d'une infinité de pores que l'on regarde comme les orifices de vaisseaux : y en a-t-il de plusieurs ordres? C'est probable, car d'abord il est assez naturel de penser que le mucus qui lubrifie l'intérieur de la matrice, a une source différente de celle du sang menstruel, et qu'il est fourni par des exhalans particuliers, ou peut-être par

les excréteurs des cryptes muqueux dont on ne peut pas nier absolument l'existence, malgré qu'ils ne paraissent pas. On a cru, et l'on admet presque généralement, qu'il existe dans le tissu de la matrice de petites cavités particulières dans lesquelles le sang stagnerait pendant le cours de la révolution menstruelle, pour être ensuite exprimé dans l'intérieur de l'utérus, à l'époque des règles. Ces prétendues cavités ont été nommées *sinus utérins*. Haller ayant remarqué que ces sinus, à peine sensibles dans l'état de vacuité de la matrice, prenaient du développement pendant la grossesse, a pensé qu'ils étaient formés par la dilatation des veines qui serpentent dans l'épaisseur du tissu de la matrice, aussi les a-t-il désignés sous le nom de sinus veineux (*sinus venosi*). Le même physiologiste signale l'erreur des anatomistes, et surtout d'Astruc, qui avait regardé ces sinus comme les aboutissans des artères de la matrice.

L'opinion de Haller, qui a été reproduite de nos jours par Bichat, acquiert un nouveau degré de probabilité par une observation due à M. Roux; la voici : Sur un cadavre de femme enceinte de quatre à cinq mois, préparé pour des travaux angéiologiques, sans qu'on soupçonnât l'état de grossesse, les artères utérines se trouvèrent parfaitement bien injectées, puisqu'il y avait de la matière épanchée sur la surface utérine du placenta, mais il ne s'en trouva pas la plus petite quantité dans les sinus; et audessous de la membrane qui les tapisse, ou plutôt audessous des parois veineuses, se voyaient des artères injectées. Il est évident que, d'après la manière ordinaire de les considérer, ils eussent dû en être remplis : ce n'est pas cependant qu'il faille regarder la présence de la matière injectée dans ces sinus, après l'injection des artères de l'utérus sur une femme grosse, comme une preuve convaincante de leur communication immédiate avec ces dernières. En effet, on se persuade aisément qu'une injection un peu fine et poussée avec force pourrait y refluer par les embouchures des veines utérines au placenta, et en vertu des communications anastomotiques, qui, d'après Hunter, ont lieu dans cet endroit, entre ces veines et les artères, à la surface interne de la matrice (*Anatomie descriptive* de Bichat, tom. v, pag. 350). Les sinus utérins ne sont donc que les veines très-dilatées qui serpentent dans l'épaisseur de l'utérus. Ces cavités sont comme les artères, plus volumineuses dans l'état de grossesse, à l'endroit où le placenta adhère. Puisque les sinus utérins ne sont autre chose que les veines des parois de la matrice, on ne peut plus les considérer comme un moyen intermédiaire de communication des artères de l'utérus avec les parties adhérentes à la surface interne de cet organe pendant la gestation; ils sont

au contraire traversés par le sang qui revient de ces parties, après y avoir été immédiatement distribué par les artères.

Les artères de la matrice ont deux sources différentes; les unes viennent des spermatiques et les autres des hypogastriques. Les artères spermatiques ont, dans la femme, la même origine que dans l'homme, et descendent de même, en fournissant des rameaux aux reins, au péritoine et à l'urètre; mais elles sont plus tortueuses. Ces artères, au lieu de sortir de la cavité du bas-ventre comme dans l'homme, s'enfoncent dans l'excavation du bassin et se portent à l'ovaire. De leurs rameaux, les uns traversent la membrane fibreuse de ce corps, dans lequel ils se perdent, les autres vont se répandre à la trompe, au ligament rond et aux parties latérales de la matrice, en s'anastomosant avec les artères utérines. *Voyez* SPERMATIQUE.

Celles-ci naissent des hypogastriques; il y en a une de chaque côté. Elles donnent d'abord quelques rameaux à la vessie et à l'extrémité de l'uretère; ensuite elles pénètrent dans l'épaisseur du ligament large, et vont gagner les parties latérales et inférieures de la matrice, où elles se divisent en plusieurs branches, dont les unes descendent et les autres montent sur les côtés de ce viscère, en formant des inflexions considérables. Ces branches fournissent un grand nombre de rameaux, qui pénètrent dans le tissu de la matrice. Ces rameaux sont transverses, flexueux, et s'anastomosent fréquemment ensemble et avec ceux du côté opposé (*Voyez* UTÉRIN). On pense que les artères utérines se terminent à la surface interne de la matrice par des exhalans très-fins, très-déliés, qui donnent passage à du sang à des époques régulières (*Voyez* MENSTRUATION, RÈGLES). Dans les filles, les artères du tissu de l'utérus sont peu apparentes; dans les femmes qui ont fait des enfans, elles sont un peu plus grosses et plus faciles à apercevoir; mais c'est surtout pendant la grossesse qu'elles acquièrent un développement considérable.

Les veines de la matrice sont fournies, comme les artères, par les spermatiques et les hypogastriques. Les premières, après avoir formé le corps pampiniforme, s'enfoncent dans le bassin, en passant sur l'artère iliaque externe, dont elles croisent obliquement la direction, s'engagent entre les deux feuillets du ligament large au niveau de leur duplicature, et se portent ainsi jusqu'à l'ovaire. Les veines spermatiques se divisent alors en une infinité de rameaux, qui forment à la partie inférieure de ce corps, en y pénétrant, un plexus très-serré. Ce plexus se prolonge jusque sur les côtés de la matrice, où les spermatiques s'anastomosent sensiblement avec les veines utérines.

Celles-ci, formées par la réunion de quelques rameaux qui

sortent du plexus veineux hypogastrique, sont quelquefois au nombre d'une de chaque côté; d'autres fois, il y en a plusieurs. Quoi qu'il en soit, elles montent, de même que les artères, le long des côtés de la matrice, et fournissent une quantité prodigieuse de rameaux qui pénètrent le tissu utérin; ces veines communiquent toutes ensemble, de manière que, quand on en souffle une, elles se gonflent toutes.

Les vaisseaux lymphatiques de la matrice sont très-nombreux. Cruiskhanck (*Anatomie des vaisseaux absorbans*, traduite de l'anglais par Petit-Radel) les divise en deux plans, dont l'un accompagne les vaisseaux hypogastriques, et l'autre les vaisseaux spermatiques.

Les nerfs de la matrice tirent leur origine des plexus rénaux et mésentérique inférieur, des grands nerfs intercostaux et des sacrés. C'est à ces conducteurs du principe du mouvement et du sentiment, c'est au grand nombre de relations qu'ils ont avec ceux qui se distribuent ailleurs, que doivent être attribuées les sympathies de l'utérus avec les autres organes, au moyen desquelles nous pouvons expliquer une foule de phénomènes pathologiques, et tirer souvent des inductions de traitement dans les diverses affections qu'éprouvent les femmes pour lesquelles nous sommes consultés.

Etat de la matrice dans les différens âges. Dans les premiers mois de l'existence du fœtus, la matrice est si petite, qu'il est difficile de bien l'apercevoir. Chez l'enfant nouveau-né, ce viscère n'occupe pas le petit bassin; on le trouve, ainsi que les ovaires et les trompes, audessus du détroit supérieur. D'un volume très-petit, la matrice a en outre une figure différente de celle que nous lui avons reconnue à l'époque où elle est complétement développée; le col est en effet plus gros, plus épais que le corps, qui, étroit et alongé, n'a vraiment pas une forme triangulaire; mais aussi comme ce dernier a des parois de peu d'épaisseur, sa cavité, quoique très-étroite, se voit mieux que celle du col, qui semble, au premier coup d'œil, ne pas exister. Vers la puberté, la matrice s'élève moins audessus du pubis, parce qu'alors le bassin change de forme, et que l'inclinaison du détroit supérieur diminue; l'accroissement qu'elle éprouve a surtout lieu suivant sa largeur et son épaisseur; ses vaisseaux se dilatent, se remplissent de sang, et ce viscère, comme l'a dit l'immortel Harvée (*Exercitationes de generatione animalium*), se gonfle, rougit, s'échauffe, se vivifie, et devient un centre d'où partent des irradiations qui influent sur toute l'économie (*Voyez* PUBERTÉ). C'est à l'époque de treize à quatorze ans, dans nos pays, que l'utérus commence à verser le sang qui annonce la faculté fécondante de la femme : ce terme, si variable à raison des climats, des mœurs, des tempéramens, est quel-

quefois retardé jusqu'à la vingtième année; mais la femme qui est menstruée si tard ne mène qu'une vie languissante, jusqu'à ce que le flux s'établisse régulièrement : la beauté, la fraîcheur en dépendent (*Voyez* MENSTRUATION). Dans plusieurs femmes qui ont été mal réglées ou point du tout, et qui ont été stériles, la matrice a été trouvée extraordinairement petite; c'est ce dont je me suis convaincu, dit M. Portal (*Anatomie médicale*), par l'ouverture des corps de deux jeunes femmes, mortes l'une vers l'âge de vingt ans, et l'autre vers celui de trente. La première avait à peine été réglée et très-irrégulièrement, et la seconde ne l'avait été point du tout; dans l'une et l'autre, les parties extérieures de la génération n'avaient pas acquis leur développement et ne s'étaient pas même couvertes de poils. Dans les femmes avancées en âge, l'utérus devient plus dense, plus compacte, diminue souvent de volume et de poids; ses parois perdent une partie de leur épaisseur; sa cavité conserve son étendue.

Variétés et irrégularités de la matrice. Il n'est pas très-rare de voir la cavité de la matrice partagée en deux parties égales par une cloison qui les sépare; c'est ce que les anatomistes appellent utérus *bilobé*. Dans le grand nombre d'enfans morts qui ont été ouverts à l'hospice de la Maternité, on a rencontré plusieurs fois cette disposition; dans quelques cas, la cavité de l'utérus était partagée en deux portions par une cloison longitudinale intermédiaire, qui paraissait formée par le prolongement de la ligne médiane; dans d'autres, le fond de l'utérus était divisé par un sillon profond qui s'étendait même à sa surface : ainsi l'organe paraissait véritablement double. M. Chaussier a fait voir, à la Société de la Faculté de médecine, l'utérus d'une femme morte récemment à l'hospice de la Maternité, où elle est venue accoucher peut-être de son dixième enfant vivant, de sexes différens. Cependant, cet utérus était incomplet; il ne consistait, pour ainsi dire, que dans la moitié du côté droit, avec une seule trompe et un seul ovaire (*Bulletin de la Faculté de médecine de Paris*, 1817). Littre, disséquant une petite fille morte à l'âge de douze ans, trouva le vagin partagé par une cloison charnue perpendiculaire en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, de sorte cependant que la cloison n'était entière et ne formait ces deux cavités que depuis le milieu du vagin jusqu'à la matrice. Chacune de ces deux cavités aboutissait à une matrice particulière, qui avait son fond, son col et son orifice. Ces matrices, qui étaient très-distinctes et séparées à l'intérieur, ne montraient au dehors qu'un corps simple et continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds, qui étaient séparés l'un de l'autre. Chaque fond avait une trompe, un ovaire, un ligament large et un ligament rond. Littre pensait

que si cette fille eût été mariée, elle aurait pu concevoir en différentes approches, selon que la semence aurait été portée à l'une ou à l'autre de ces deux parties. Cette disposition peut servir à expliquer les superfétations (*Voyez* ce mot). On ne voit, dans l'observation de Littre, qu'une seule matrice partagée au moyen d'une cloison; mais il y a des auteurs qui rapportent des exemples de matrices doubles. Vallisnieri cite l'observation d'une femme qui présentait deux matrices, dont l'une s'ouvrait, comme de coutume, dans le vagin, tandis que l'autre communiquait avec le rectum. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie des sciences (an. 1705, p. 47, 86 et 87), plusieurs exemples qui apprennent que la matrice est quelquefois bilobée. Riolan (*Anthrop.*, lib. II) observe que Sylvius a rencontré, chez une fille, l'utérus comme divisé en deux cornes. Madame de la Marche (*Instruction utile aux sages-femmes*) rapporte aussi l'exemple d'une matrice bilobée. Enfin, M. Dupuytren a donné une description détaillée d'une conformation semblable. Une femme, âgée de trente-huit ans, mourut à l'hospice Beaujon, et fut apportée dans son amphithéâtre. Une substance rouge, alongée et saillante à la partie postérieure de la commissure des grandes lèvres, excita la curiosité, et donna lieu aux observations suivantes : 1°. Les parties extérieures de la génération étaient simples et exactement conformées; 2°. la saillie dont on vient de parler tenait à la partie postérieure de la paroi du vagin, et s'étendait, en grossissant de volume, depuis la partie supérieure jusqu'à l'orifice inférieur du vagin, qu'elle débordait à peu près d'un pouce; 3°. le museau de tanche, au lieu d'être divisé en deux lèvres et fendu transversalement, était formé de quatre tubercules sensibles au toucher et séparés par deux fentes, l'une transversale et l'autre perpendiculaire à celle-ci. Le doigt, insinué dans leur intervalle, les écartait facilement, mais rencontrait bientôt sur la ligne médiane un obstacle qui le forçait à se porter sur les côtés, où il rencontrait une ouverture à droite comme à gauche; 4°. le col de la matrice, simple inférieurement, se séparait supérieurement en deux parties divergentes; 5°. deux corps arrondis et du volume d'une matrice ordinaire surmontaient chacun de ces cols, et tenaient lieu d'une matrice bien conformée; 6°. à chacun d'eux étaient liés un ovaire, une trompe, un ligament large et un ligament rond; chacun d'eux recevait la moitié des vaisseaux et des nerfs que reçoit ordinairement la matrice. On soupçonna la femme accouchée depuis peu, d'après la souplesse et la dilatation de l'un des orifices; les renseignemens que l'on a pris n'ont point confirmé ce soupçon. On conserve cette pièce dans les cabinets des collections anatomiques de la Faculté de médecine de Paris.

On trouve encore des exemples de matrice double ou bilobée dans différens auteurs; savoir, Dionis (*Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*, à la suite du Journal de médecine de Laroque, Paris, 1583; Haller (*Elem. physiol.*, t. VII, lib. XXVIII, p. 50); Acrell (*Mélanges de chirurg.*, t. II, p. 96); Ludwig (*Thèse de la Chausse*, t. V, p. 108); Bœscfleich (*Mémoires de l'Académie d'Erfurt*, année 1761, p. 451); Callisen (*Actes de Copenhague*); dans les Mémoires d'Edimbourg, vol. I, p. 432; Canestrin (*Historia de utero duplici*, Vienne, 1779); Leveling (*Dissertatio de utero bicorni*, Ingolstadt, 1781); Walther, dans la description de de son cabinet; Morand (*Acad. des sciences*, 1743); Eisenmann (*Quatre tables anatomiques représentant une observation très-rare d'une double matrice*, etc., Strasbourg, 1752). Les dessins qui représentent ce cas sont faits avec beaucoup de soin.

Quelquefois la matrice manque entièrement. Columbus (*De re anatomicâ*, lib. XV) assure avoir eu occasion de disséquer le cadavre d'une femme, dans lequel l'utérus manquait absolument. Morgagni dit que l'utérus manque chez quelques femmes; mais il paraît qu'il n'a jamais constaté ce fait par la dissection. Haller (*Disputationes anatomicæ*) trouva, lors de l'ouverture du cadavre d'une femme, qui, durant sa vie, n'avait point été sujette aux évacuations périodiques, que l'utérus ne manquait pas entièrement, mais qu'il était d'un volume extrêmement petit. M. Caillot a consigné, dans le second volume des Mémoires de la Société médicale, une observation où l'absence de la matrice a été fortement soupçonnée. Une femme naît, croît, s'élève avec toutes les apparences extérieures de son sexe : arrivée à l'âge de vingt-un ans, elle veut obéir au penchant qui l'entraîne : vains désirs ! efforts superflus ! elle n'avait rien au-delà de la vulve, d'ailleurs bien conformée. Un petit canal, dont l'orifice n'offrait que deux lignes ou deux lignes et demie de diamètre, tenait la place du vagin et se terminait à un cul-de-sac à un pouce de profondeur. Les perquisitions les plus exactes, faites en introduisant une algalie dans la vessie urinaire et le doigt indicateur dans le rectum, ne purent faire reconnaître l'utérus. Le doigt, introduit dans l'intestin, sentait distinctement la convexité de la sonde placée dans la vessie, de manière qu'il était évident qu'aucun organe analogue à l'utérus ne séparait le bas-fond de ce viscère de la paroi antérieure du rectum. La jeune personne n'avait jamais été sujette à l'évacuation périodique qui accompagne ou précède l'époque de la puberté. Aucune hémorragie ne suppléait à cette excrétion; elle n'éprouvait aucune des indispositions qu'occasione la non apparition des règles; elle jouissait au contraire d'une

santé florissante : rien ne lui manquait des autres caractères de son sexe, seulement son sein était peu développé. Parvenue à l'âge de vingt-six à vingt-sept ans, elle est devenue sujette à des pissemens de sang assez fréquens. Cette hématurie, dont les attaques sont irrégulières, ajoute M. Richerand, après avoir rapporté ce fait dans sa Physiologie, ne peut-elle point être regardée comme un moyen par lequel la nature supplée à l'évacuation menstruelle? La vessie remplirait dans ce cas les fonctions de la matrice, et ses vaisseaux capillaires devraient être extrêmement développés. On trouve, dans les OEuvres de La Métrie (*Système d'Epicure*), une observation analogue et non moins intéressante; la voici : « J'ai vu cette femme sans sexe, animal indéfinissable, tout à fait châtré dans le sein maternel. Elle n'avait ni motte, ni clitoris, ni tetons, ni vulve, ni grandes lèvres, ni vagin, ni matrice, ni règles; et en voici la preuve : on touchait par l'anus la sonde introduite par l'urètre; le bistouri, profondément introduit à l'endroit où est toujours la grande fente chez les femmes, ne perçait que des chairs et des graisses peu vasculeuses, qui donnaient peu de sang. Il fallut renoncer au projet de lui faire une vulve, et la démarier après dix ans de mariage avec un paysan aussi imbécille qu'elle, qui, n'étant point au fait, n'avait eu garde d'instruire sa femme de ce qui lui manquait. Il croyait bonnement que la voie des selles était celle de la génération, et il agissait en conséquence, aimant fort sa femme, qui l'aimait aussi beaucoup, et était très-fâchée que son secret eût été découvert. M. le comte d'Erouville, tous les médecins et chirurgiens de Gand, ont vu cette femme manquée, et en ont dressé un procès-verbal. Elle était absolument dépourvue de tout sentiment de plaisir vénérien; on avait beau chatouiller le siege du clitoris absent, il n'en résultait aucune sensation agréable. Sa gorge ne s'enflait en aucun temps. » Baudelocque (*Art des accouchemens*, t. 1, p. 183) dit avoir vu, en 1785, une femme âgée de vingt-huit ans, grande et bien constituée, chez qui on ne découvrait aucun indice de la matrice, quelque profondément qu'on introduisît le doigt dans le rectum, et qu'on déprimât de l'autre main la region hypogastrique. Une membrane très-épaisse, que les efforts répétés de l'acte du mariage avaient alongée, semblait voiler l'entrée du vagin, et former, en cet endroit, quand on l'enfonçait avec le doigt, une espèce de cul-de-sac de la profondeur d'un pouce. Cette femme avait la plupart des inclinations de notre sexe; elle aimait la chasse, cultivait les belles-lettres, etc., et n'avait jamais rien ressenti qui annonçât la rétention du sang menstruel, ni même le besoin d'éprouver cette évacuation. Elle était mariée, et ne rem-

plissait les devoirs de femme que très-imparfaitement et sans en goûter les douceurs. Lieutaud cite un cas dans lequel on n'a rencontré aucun vestige d'utérus; la femme qui présentait ce phénomène ne pouvait se livrer au coït sans douleur. On lit, dans le Journal des Savans, an 1697, l'histoire d'une femme sur laquelle on trouva, au lieu de la matrice, une poche membraneuse. M. Bousquet a communiqué, en 1757, l'histoire d'un fœtus mal conformé, dans lequel il s'est assuré, d'après une recherche anatomique exacte, qu'il n'existait point de vessie urinaire, ni de matrice. Théden cite aussi une observation dans laquelle l'utérus manquait. Enfin, M. Rault, candidat en médecine, a lu, le 5 février 1818, à la Société de la Faculté de médecine de Paris, une observation concernant une fille qui n'avait pas d'utérus; il a montré la pièce anatomique.

L'orifice de l'utérus, qui doit être ouvert dans la femme pour qu'elle soit féconde, bien réglée, et pour qu'elle puisse accoucher heureusement, est quelquefois oblitéré par une membrane, un tubercule, une excroissance, un abcès, un squirre du col utérin. (*Voyez* IMPERFORATION, OBLITÉRATION). M. Chaussier pense que l'occlusion qui survient quelquefois à l'orifice de l'utérus pendant la grossesse, dépend d'une concrétion couenneuse, membraniforme, plus ou moins épaisse, qui, par la suite d'un mode particulier d'irritation, s'est formée à l'orifice de l'utérus, et en a, en quelque sorte, agglutiné les bords. Le même auteur n'est pas éloigné de croire que la stérilité dépend souvent de la même cause. *Voyez* STÉRILITÉ.

La matrice, à la suite de certaines maladies, peut acquérir un volume considérable. Une femme de Luçon, âgée de trente-six ans, avait porté, pendant treize ans, une tumeur squirreuse à l'utérus, d'un volume si considérable, qu'elle pesait près d'un demi-quintal, et que l'abdomen avait neuf pieds de circonférence. Ce fait nous paraît un peu étonnant.

Ligamens de la matrice. Ces ligamens sont les ligamens larges, les ligamens antérieurs et postérieurs, et le ligament rond.

Les ligamens larges s'étendent depuis les bords latéraux de la matrice jusqu'aux côtés de l'excavation du petit bassin; leur situation est telle qu'ils partagent la cavité du petit bassin en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure (*Voyez* LARGES). Ils sont formés par le rapprochement, l'adossement de deux feuillets du péritoine; c'est dans leur intervalle que se trouvent placés, de chaque côté, l'ovaire, le ligament rond et la trompe. Ces replis du péritoine doivent être considérés moins comme des ligamens que comme des moyens propres à affermir la situation de l'utérus; ils sont, comme le dit M. Chaussier, des moyens préparés par la nature pour permettre l'ampliation, le développement de l'organe durant la gestation. Ils nous paraissent remplir, à l'égard de la matrice,

les mêmes usages que le mésentère par rapport aux intestins. Entre leurs deux lames, on voit les vaisseaux qui vont se distribuer à la matrice; on y trouve aussi du tissu cellulaire, dans lequel se forment souvent des engorgemens et des dépôts dits *laiteux*. Ces ligamens peuvent se déchirer, et leur rupture occasione une hémorragie promptement mortelle. M. Piet, membre de l'Académie de chirurgie et accoucheur distingué de la capitale, a été témoin d'un pareil fait. Une dame âgée de vingt-cinq ans sentit, étant à dîner, une violente douleur dans l'abdomen; bientôt l'augmentation de la douleur lui fit perdre connaissance. Comme elle se plaignait de l'estomac et comme elle avait vomi, on lui donna un grain d'émétique. Vers les six heures du soir, elle se sentit très-faible et éprouva quelques légers mouvemens convulsifs. Mise au lit, elle eut un peu de calme; mais à huit heures elle se plaignit d'une douleur plus vive que la première, perdit connaissance et bientôt cessa de vivre. A l'examen du cadavre, on trouva l'extérieur du corps très-pâle, semblable à celui d'une personne morte exsangue: capacité abdominale remplie de sang, crevasse au ligament large du côté droit, nulle autre lésion des viscères et des vaisseaux de cette cavité. Alphonse Leroy cite, dans son ouvrage sur les pertes de sang, page 10, deux observations sur une semblable crevasse faite aux ligamens larges de l'utérus. Cet accident est heureusement rare, car on ne peut y remédier en aucune manière.

Les ligamens antérieurs sont deux petits replis que le péritoine forme en se refléchissant de la partie postérieure de la vessie sur la face antérieure de la matrice. Ils ne sont visibles que lorsqu'on écarte ces deux viscères l'un de l'autre, et ils paraissent sous la forme de croissant, dont le bord concave regarde en haut.

Les ligamens postérieurs sont deux autres replis formés par le péritoine, qui se porte de la face postérieure de la matrice sur le rectum; ils ressemblent en tout aux derniers et ne méritent pas plus qu'eux le nom de ligamens.

Les ligamens ronds sont deux cordons blanchâtres qui s'étendent depuis les angles supérieurs de la matrice, au devant et un peu audessous des trompes de Fallope jusqu'aux aines. Ils se portent d'abord en dehors et un peu en haut, dans l'épaisseur des ligamens larges, sur la face antérieure desquels ils forment une saillie assez remarquable; ensuite ils se replient en haut ou en bas, suivant la situation dans laquelle est la matrice, passent sur les vaisseaux iliaques et se dirigent jusqu'à l'anneau inguinal, qu'ils traversent obliquement. Après avoir franchi cette ouverture, ils se divisent en plusieurs branches qui vont se perdre dans le tissu cellulaire graisseux du mont de Vénus et des grandes lèvres. Ces ligamens sont un

peu aplatis dans toute leur étendue et plus larges à leurs extrémités qu'à leur partie moyenne. Les ligamens ronds sont formés par un tissu cellulaire très-dense, peu extensible, qui reçoit beaucoup de vaisseaux sanguins. Cette disposition avait fait penser à Haller que ces vaisseaux pouvaient servir à transmettre dans les vaisseaux fémoraux une partie du sang qui surcharge la matrice pendant la gestation; les ligamens ronds paraissent destinés à borner les mouvemenis de l'utérus; ils prennent du développement pendant la grossesse et s'élèvent avec l'utérus dans l'abdomen. C'est, dit-on, au tiraillement, à la distension qu'éprouvent ces ligamens que l'on doit attribuer les douleurs, les lassitudes des cuisses dont se plaignent les femmes enceintes. Baudelocque pense que c'est plutôt de leur engorgement que dépendent ces accidens.

Il se développe dans l'épaisseur des ligamens ronds, des tumeurs aqueuses, semblables à celles que l'on voit se former chez l'homme dans le cordon des vaisseaux spermatiques. On lit, dans le Journal de chirurgie de Desault, une observation relative à ce genre de maladie : la tumeur était transparente, irréductible; quand on la tirait en bas, elle s'écartait assez de l'anneau pour que l'on pût y interposer le bout du doigt et reconnaître qu'elle n'était formée par aucun des viscères abdominaux. M. le professeur Lallement a jeté un nouveau jour sur cette espèce de lésion encore très-peu connue; il a indiqué les signes propres à la faire distinguer d'une tumeur herniaire. Une femme de la Salpêtrière se croyait atteinte de deux hernies inguinales. Depuis quinze ans, elle portait dans les aines deux tumeurs d'un égal volume, d'une figure ovale et sans transparence. Ces deux tumeurs, qui descendaient jusque dans les grandes lèvres, étaient molles et complétement réductibles, mais une sorte de fluctuation se remarquait à celle du côté droit. Lorsqu'après la réduction on portait le doigt sur les deux anneaux, on les sentait très-dilatés; lorsqu'on cessait la compression, les deux tumeurs reparaissaient, la droite avec plus de vitesse que la gauche. Malgré cette tendance des tumeurs à ressortir de la cavité abdominale, on les y retenait facilement, surtout du côté gauche; mais, du côté droit, à peine le doigt était-il retiré, que la tumeur s'échappait avec la rapidité d'un fluide. D'après ces signes, d'après la fluctuation sourde, M. Lallement jugea que la grosseur du côté droit, malgré le défaut de transparence, était une hydatide; tout annonçait que la tumeur gauche était une hernie. La malade étant morte d'une affection scorbutique, M. Lallement fit l'ouverture du cadavre; du côté gauche on trouva une hernie; la tumeur du côté droit ayant été fendue, laissa écouler à peu près une once et demie d'un liquide citrin, et, par un exament attentif, on découvrit que le kyste se prolongeait dans la cavité abdominale. On trouve dans le Journal de mé-

decine de MM. Corvisart, Boyer, Leroux (avril 1812), une observation sur une inflammation du ligament rond de la matrice suivie de dépôts considérables.

Nous ne décrirons pas ici les trompes de Fallope ni les ovaires. *Voyez* TROMPE DE FALLOPE, OVAIRE.

SECONDE SECTION. *Etat de la matrice pendant la grossesse.* Nous n'avons étudié jusqu'à présent la matrice que dans l'état de vacuité, nous allons maintenant la considérer pendant la gestation. C'est à cette époque que ce viscère éprouve un grand nombre de changemens qu'il est utile de connaître et dont il est difficile de se rendre raison. On sait qu'à l'instant du coït, la semence de l'homme, lancée dans les parties génitales de la femme, est saisie par l'utérus qui la transmet à l'ovaire; que de cet organe s'échappe un petit corps qui, porté dans la matrice par les trompes de Fallope, va y développer une nouvelle vie; l'utérus entre alors dans un état de turgescence qui a la plus grande analogie avec l'état inflammatoire. La ressemblance est si frappante que G. Harvée (*De generat. animalium*), d'après ses expériences sur les daims, compare l'utérus dans ce moment à la lèvre d'un enfant piqué par une abeille. Depuis cet instant jusqu'au temps de l'accouchement, il s'opère des phénomènes très-remarquables que nous allons esquisser. On croit avoir observé que, dans les premiers temps de la conception, le col de la matrice s'alonge, proémine davantage dans le vagin; mais ce fait est établi, moins d'après la sévère observation, que présumé d'après l'état dans lequel on se représente alors le corps de l'organe contracté, revenu sur lui-même pour protéger le germe fécondé et en assurer la conservation. D'ailleurs, comme l'observe judicieusement Baudelocque, les expériences que l'on cite en faveur de cette application immédiate de la matrice sur le produit de la conception, ne sont pas concluantes: elles ont été faites sur des femelles que l'on a ouvertes vivantes après avoir été fécondées. Or, n'est-il pas probable que la contraction que l'on a remarquée dans la matrice était plutôt l'effet des souffrances que l'on avait fait endurer à l'animal que celui de l'imprégnation? L'augmentation de la matrice est peu sensible dans le commencement de la grossesse jusqu'au troisième mois; la matrice, malgré son développement, reste assez petite chez la plupart des femmes, pour être contenue librement dans la cavité du petit bassin, et ce n'est généralement qu'à l'époque du quatrième mois que son fond dépasse le détroit supérieur, au point de se faire sentir manifestement à la main qui palpe la région hypogastrique. Dans le cinquième mois, il monte jusqu'à deux doigts audessus de l'ombilic, qu'il surpasse d'autant à la fin du sixième; au septième, la matrice entre dans la région épigastrique, dont elle occupe la plus grande partie au huitième; mais souvent

elle se trouve audessous à la fin du neuvième. Les rapports que nous venons d'exposer ne peuvent être regardés comme constans et invariables, vu qu'il existe, chez plusieurs femmes ou chez la même, à diverses grossesses, des différences dans le volume de la matrice. Une autre circonstance les modifie singulièrement, ce sont les inclinaisons de la matrice que les accoucheurs nomment *obliquités*. L'utérus chargé du produit de la conception est toujours immédiatement contigu à la paroi antérieure de l'abdomen ; l'épiploon et les intestins sont partagés sur ses régions latérales ; il soulève en se développant les parties de l'intestin grêle qui le séparaient de la vessie et du rectum. La matrice en se développant s'accroît en tous sens, mais ses axes n'ont pas les mêmes proportions à toutes les époques de la grossesse. Du troisième au sixième mois, elle augmente beaucoup plus selon son axe longitudinal, que d'avant en arrière et d'un côté à l'autre ; vers le neuvième mois, la cavité de la matrice s'arrondit, et son accroissement se fait uniquement dans ses diamètres d'avant en arrière et d'un côté à l'autre ; au terme de l'accouchement, son axe longitudinal est d'un pied environ, et ses axes transverses ou latéraux de huit à neuf pouces. La circonférence de l'utérus, prise à la hauteur des trompes, est de vingt-six pouces, et de treize pouces, si on la mesure à la hauteur du col. Pendant les six premiers mois de la grossesse, le développement de la matrice ne se fait qu'aux dépens de son corps ; ce n'est qu'au commencement du septième mois que le col commence à se développer : alors toutes les parties de la matrice prennent part à son accroissement ; mais sur la fin de la grossesse la dilatation de ce viscère se fait presque entièrement aux dépens de son col, de sorte qu'en deux mois cette partie se développe et s'efface entièrement. Les physiologistes et les accoucheurs ont cherché à expliquer ce phénomène. Ayant remarqué que le tissu du col utérin était plus épais et plus dense que celui du corps, la plupart des auteurs en ont conclu qu'il s'établissait pendant la gestation, entre les fibres utérines, une espèce de lutte dans laquelle celles du col plus serrées et plus fermes, résistaient pendant les six premiers mois et cédaient ensuite à la réaction du corps et du fond, ainsi qu'au poids du fœtus plus volumineux. On a conclu de cette hypothèse que l'accouchement n'avait lieu que lorsque les fibres du fond de la matrice avaient acquis la prépondérance ou la supériorité sur celles du col. D'après le même principe, toutes les fois que les fibres du fond et du corps de l'utérus résistent trop au développement dans les premiers temps de la grossesse, l'accouchement se fait avant terme, l'avortement survient ; l'accouchement au contraire se fait plus tard, ou bien le travail en devient très-long quand le col de la matrice ne se développe pas complétement dans le temps as-

signé par la nature. « Cette double assertion n'est pas, dit Baudelocque (*ouvr. cité*, p. 113) le fruit d'une spéculation qu'on a voulu faire cadrer avec la théorie établie, c'est une vérité que l'expérience et l'observation ont démontrée plus d'une fois. Nous avons rencontré nombre de ces cas où l'accouchement prématuré a été uniquement la suite de la faiblesse organique, soit naturelle, soit accidentelle, du col de la matrice. En suivant le développement de cette partie, nous avions annoncé, sans crainte de nous tromper, que l'accouchement se ferait tantôt aux termes de cinq mois, tantôt à celui de six ou sept, selon que ce développement était plus ou moins avancé à l'instant où nous examinions la femme, et dans un temps où le col utérin devait avoir encore toute sa longueur, son épaisseur et sa fermeté naturelles : l'événement a constamment justifié notre jugement. » Cette manière d'envisager l'action des fibres de la matrice est si spécieuse, qu'on serait tenté de l'admettre dans tous les cas, si elle n'était en contradiction avec quelques faits. Ainsi, dit M. Gardien (*Traité d'accouchemens*, tome I, page 159, deuxième édit.), la dilatation du col précède souvent d'une quinzaine et quelquefois de plus d'un mois les douleurs de l'enfantement; dans le cas des jumeaux, quoique la rupture d'équilibre entre les fibres ait eu lieu, on voit assez souvent les douleurs tarder longtemps à se renouveler après la sortie du premier enfant, tandis que la femme devrait toujours accoucher en un seul temps, si cette rupture d'équilibre était la cause déterminante du travail de l'enfantement. On peut donc conclure de ces observations que les contractions utérines se manifestent souvent avant la rupture d'équilibre des fibres ou longtemps après qu'elle a eu lieu.

Examinons maintenant les changemens que l'utérus éprouve dans son organisation : Nous avons déjà signalé l'augmentation de volume de la matrice, qui, peu sensible dans le moment de la gestation, prend ensuite un accroissement tel, que l'on ne conçoit pas comment son tissu dense et serré peut se prêter à une aussi grande distension. La cavité de l'utérus, de triangulaire qu'elle était, devient ronde et ovalaire ; la membrane séreuse ou péritonéale qui revêt l'extérieur de l'utérus, s'étend à mesure que ce viscère se développe. Remarquons toutefois que les ligamens larges disparaissent en grande partie et servent à recouvrir une portion de la matrice, de sorte que le péritoine ne subit pas autant d'extension qu'on le croirait d'abord. Il paraît qu'en général cette membrane adhère plus intimement au tissu de la matrice pendant la grossesse.

La nature du tissu utérin a longtemps occupé les physiologistes et les anatomistes. Les premiers, observant les phénomènes de l'accouchement, les contractions puissantes et énergiques de l'utérus, prononcent avec assurance que ce viscère agit

comme un muscle, se contracte comme lui, et qu'en un mot sa texture est musculaire. L'anatomiste, le scalpel à la main, ne rencontre dans aucun endroit de la matrice des fibres qui aient l'aspect et la conformation extérieurs de celles des muscles, et examinant l'utérus dans son état de vacuité, ou à une époque peu avancée de la grossesse, loin de distinguer des fibres musculaires, il lui est même difficile de distinguer une structure fibreuse. Nous allons exposer l'opinion des auteurs les plus célèbres qui ont décrit la structure de la matrice, et l'on pourra se convaincre combien il est souvent difficile à des hommes instruits, animés par le même désir de découvrir la vérité, de s'accorder sur des choses même de fait. Carpi a dit un des premiers, que la matrice était un muscle; Vésale confirma cette découverte, mais son opinion ne prévalut point. Ruysch prétendit qu'il existait dans le fond de l'utérus un muscle particulier, formé de fibres orbiculaires et concentriques, dont la fonction consistait, selon lui, à décoller et à expulser le placenta. Cet anatomiste ayant ensuite remarqué que l'insertion de cette masse spongieuse n'avait pas toujours lieu au fond de l'utérus, conséquemment à l'endroit où il plaçait un muscle, abandonna son opinion. Hunter dit avoir observé dans beaucoup d'endroits de la matrice des faisceaux de fibres musculaires qui n'étaient distinctes et régulières qu'à la face interne de ce viscère. Loder conseille de faire macérer une matrice pendant vingt-quatre heures dans de l'eau nitrée, pour rendre les fibres plus apparentes. De cette manière, dit-il, on peut distinguer des fibres longitudinales qui du fond de l'utérus se portent vers le col, et qui s'observent particulièrement sur les parties latérales de ce viscère, et des fibres transversales qui se trouvent surtout au col. La plupart de ces auteurs, pour fortifier leur opinion, ont eu recours à l'anatomie des animaux; ils ont vu que, chez les quadrupèdes, l'utérus est formé de fibres musculaires qui ont la même direction et la même apparence que celles de l'œsophage; dans un animal vivant, on aperçoit un mouvement péristaltique semblable à celui des intestins; séparé du reste du corps et abandonné quelque temps au repos, ses contractions peuvent être renouvelées par un stimulus convenable (Haller, *Elementa physiologiæ*, tome VIII). Les écrivains qui ont admis la structure musculaire de la matrice, ne sont pas d'accord sur la direction de ses fibres. Delamotte admet des fibres charnues disposées différemment; celles du fond, selon lui, sont circulaires, tandis que les autres affectent diverses directions. Suivant Levret, les fibres de l'utérus sont arrangées autour des orifices des trompes par divers faisceaux, et l'on voit une bande qui paraît même hors le temps de la grossesse et qui embrasse verticalement le corps de ce viscère jusque sur son col. La matrice, dit Rœderer, est composée de trois plans de

fibres dont l'un est formé de fibres transverses, l'autre de fibres longitudinales, et un troisième de fibres qui ont l'une et l'autre direction. Antoine Petit pense que les fibres de la matrice sont disposées par trousseaux à sa surface interne et qu'elles ressemblent à celles de la vessie, tandis qu'à l'extérieur elles sont si serrées, qu'on ne saurait en suivre la disposition et l'arrangement; il ajoute que leur direction n'est point régulière, que la plus grande partie se porte en ligne droite du fond de la matrice vers son col. Dans ces derniers temps, M. Alphonse Leroy (*Traité des pertes de sang*) a regardé l'utérus comme composé de deux plans de fibres musculaires, entre lesquels est placé un tissu qu'il appelle spongieux; le plan externe est formé par des fibres longitudinales, l'interne par des fibres orbiculaires. Quoique la nature musculaire du tissu utérin ait été reconnue par un grand nombre d'anatomistes, comme nous venons de le voir, il s'en faut beaucoup qu'elle ait été généralement adoptée. Boerhaave n'admet dans la matrice qu'un tissu celluleux, fibreux, plus ou moins garni de vaisseaux. La même opinion a été soutenue par Malpighi, Albinus, Gorter et par MM. Walter et Blumenbach. Ces deux derniers affirment positivement n'avoir jamais pu apercevoir de fibre musculaire, soit qu'ils aient examiné la matrice en état de vacuité, soit qu'ils aient disséqué cet organe dans l'état de grossesse. Smellie ne reconnaissait point de fibres musculaires dans la matrice; il la croyait formée de membranes, de vaisseaux sanguins, de lymphatiques et de nerfs; il la comparait au tissu des mamelles quoique d'une organisation moins compacte. Degraaf considérait le tissu de la matrice comme semblable à celui de la rate, ou mieux encore à celui du corps caverneux de la verge. Les auteurs que nous venons de citer, expliquent de différentes manières les contractions de l'utérus. Walter croit qu'elles dépendent des vaisseaux, c'est-à-dire de l'action simultanée des fibres musculaires qui composent une des tuniques des artères utérines; mais comment les artères, qui, comme l'on sait, sont peu contractiles, pourraient-elles acquérir une force assez considérable pour expulser le fœtus? Une telle opinion est inadmissible. Quelle est donc la nature du tissu de la matrice? « Rien de plus évident, dit M. Lobstein (*Fragmens d'anatomie physiol. sur l'organis. de la matr.*), que la structure fibreuse d'une matrice en état de grossesse ou de celle qui vient d'expulser l'enfant. Dans cette dernière, on n'a pas même besoin d'enlever la membrane péritonéale pour distinguer les fibres et observer leur direction. Elles sont manifestement longitudinales à la surface externe du fond et du corps de l'utérus; vers son col au contraire, on trouve des bandes transversales, et d'autres, dont les fibres se croisent dans différentes directions. A la

surface interne, il est facile de découvrir des fibres orbiculaires telles que Ruysch et Hunter les ont décrites; mais il faut observer que c'est particulièrement dans une matrice examinée dans l'état de grossesse, que ces fibres sont visibles; dans celle d'une femme accouchée au contraire, elles commencent déjà à perdre leur direction et à prendre l'irrégularité du tissu cellulaire. Mais, parce qu'on n'est pas à même de distinguer alors des fibres, en conclura-t-on qu'elles n'existent pas? Non sans doute; il doit être certain au contraire qu'elles sont véritablement présentes, mais qu'elles sont dans un état d'intrication tel, qu'il est impossible de bien les apercevoir. Ce n'est que dans la grossesse qu'elles se développent et qu'elles deviennent apparentes; après l'accouchement, elles retournent à leur premier état. » M. Lobstein croit que la fibre de la matrice ne peut être assimilée ni à la fibre musculaire, ni à la fibre celluleuse; il pense qu'elle est d'une nature particulière, et qu'en vertu de cette nature, elle doit être placée entre la musculaire et la cellulaire, et faire, pour ainsi dire, le passage de l'une à l'autre. Il n'est pas éloigné de croire qu'elle a de l'analogie avec celle des artères et avec les fibres longitudinales qu'on aperçoit dans l'intérieur de la trachée-artère. Nous sommes loin de partager cette opinion de M. Lobstein; si on peut comparer le tissu de la matrice pendant l'accouchement à un système connu de l'organisation, il n'en est certainement aucun avec lequel il ait plus de ressemblance qu'avec le système musculaire. En effet, l'utérus jouit de la faculté contractile qui n'est départie qu'aux muscles; il est, comme le cœur, composé de fibres dont la contexture est difficile à démêler.

Nous avons vu plus haut que la matrice se distendait d'une manière étonnante pendant la grossesse; on demande si ses parois en s'étendant diminuent d'épaisseur dans la même proportion, comme on l'observe dans la vessie urinaire, lorsqu'elle est distendue. Les auteurs ne sont point d'accord sur ce point. Aëtius, Vésale, Mauriceau prétendent que la matrice va toujours en diminuant d'épaisseur depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement. Deventer croit qu'elle conserve dans tous les temps la même épaisseur. Dulaurens, Riolan, Bartholin assurent au contraire qu'à mesure que la matrice acquiert plus de capacité, l'épaisseur de ses parois, loin de diminuer, augmente encore dans les mêmes proportions. Suivant Levret (*Art des accouchemens*, 3e. édit., p. 309), le solide de la masse de la matrice dans l'état naturel ou de vacuité est d'environ quatre pouces et demi cubes, et dans les derniers temps de la grossesse de cinquante et un : de sorte, dit-il, que le rapport de la plus petite matrice à la plus grande est à peu près comme neuf est à cent deux, ou comme un est à onze

et demi. Bichat (*Anatomie générale*, t. III, p. 350) pense qu'il se fait une véritable addition de substance, un véritable accroissement momentané des fibres de l'utérus, à la faveur desquels les parois de la matrice conservent leur épaisseur, peuvent même en acquérir une plus grande que dans l'état naturel. On ne peut admettre aucune de ces opinions, parce qu'elles sont trop générales. En effet, ceux qui prétendent que les parois de la matrice s'amincissent, jugent de l'épaisseur de son corps, par celle de son orifice qui est très-mince dans les derniers temps de la gestation; ceux qui accordent un surcroît d'épaisseur au tissu utérin l'examinent lorsque, après l'accouchement, les parois de la matrice sont contractées et revenues sur elles-mêmes. Pour éviter toute erreur et connaître la vérité, il suffit d'ouvrir une femme enceinte, lorsque la matrice a acquis sa plus grande dilatation; on voit alors que le tissu utérin conserve à peu près l'épaisseur qu'il nous a présentée en l'étudiant hors la grossesse, et qu'il est seulement un peu plus épais à l'endroit où s'attache le placenta. Observons toutefois que cette permanence dans l'épaisseur des parois de l'utérus pendant la gestation, n'est pas tellement rigoureuse, qu'on ne puisse trouver celles-ci légèrement amincies sur quelques femmes et un peu augmentées sur d'autres. Hunter rapporte, à ce sujet, l'histoire d'une femme morte à une époque assez avancée de sa grossesse, et chez laquelle toute la moitié postérieure des parois de l'utérus était extrêmement mince, l'autre ayant conservé au contraire une épaisseur considérable.

Puisque la cavité de la matrice peut devenir assez spacieuse pour contenir un enfant à terme et ses dépendances, sans perdre pour ainsi dire de son épaisseur, quels sont les moyens que la nature emploie pour opérer un phénomène aussi admirable? Ce développement suppose-t-il une génération de fibres? La réduction de la matrice presque à son état naturel en peu de jours, son épaisseur moindre que dans l'état de vacuité lorsque la femme est morte d'une hémorragie utérine, sont incompatibles avec cette procréation de fibres nouvelles pendant la grossesse, admise par quelques auteurs pour expliquer ce développement. Tout semble indiquer que c'est à la dilatation des vaisseaux utérins que la matrice doit le privilége d'augmenter de capacité, sans que ses parois perdent de leur épaisseur. Aussitôt que le germe fécondé est parvenu dans la cavité utérine, il s'y fait un nouveau mode de vitalité, un plus grand afflux de liquide pénètre le tissu de la matrice, le relâche; ses vaisseaux s'alongent, deviennent moins tortueux, augmentent de volume, et acquièrent quelquefois un diamètre tel, qu'ils peuvent admettre l'extrémité du doigt. *Vasa uteri aliquandò in tantam amplitudinem dilatata vidimus ut facilè di-*

gitum in eorum cavitatem immiteremus (Degraaf, chap. VIII, pag. 130).

La membrane muqueuse de la matrice éprouve, pendant la grossesse, des changemens beaucoup moins remarquables que ceux que nous venons d'exposer. Elle est le moyen intermédiaire de communication du tissu de l'utérus avec les dépendances du fœtus; c'est sur elle que se passent tous les principaux phénomènes de cette connexion nécessaire; sa surface est parsemée d'un grand nombre de vaisseaux qui, assez volumineux vers le lieu d'insertion du placenta, sont moins développés ailleurs. Nous ne discuterons pas ici s'il y a, ou non, communication directe, immédiate, des vaisseaux utérins avec ceux du placenta. *Voyez* PLACENTA, NUTRITION DU FOETUS.

Les vaisseaux de la matrice ne sont point exempts des effets de la grossesse. Les artères utérines se dilatent insensiblement, et deviennent moins flexueuses. C'est un des beaux phénomènes de l'économie, dit M. Roux (ouvr. cit.), que cette disposition des vaisseaux à s'étendre quand une nouvelle partie se forme, ou à se développer quand un organe croît, ou qu'une douleur vive y est opiniâtrément établie. Dans le cas qui nous occupe, les artères ne doivent pas seulement apporter plus de sang pour la nutrition et l'accroissement de l'utérus, elles doivent encore en déposer pour le fœtus et ses dépendances; aussi observe-t-on qu'elles sont plus dilatées du côté où adhère le placenta, puisqu'elles versent immédiatement du sang dans ce corps spongieux.

Les veines se dilatent beaucoup plus que les artères. On les voit, non-seulement à la surface externe de la matrice, mais dans toute son épaisseur. C'est cependant principalement près de la surface interne de ce viscère, à l'endroit où s'attache le placenta, qu'on les trouve; mais ce n'est point dans ce seul endroit qu'il y a plusieurs couches de troncs veineux d'une grosseur prodigieuse, merveilleusement entrelacés, entassés et sans rameaux capillaires. Ils ne sont recouverts que çà et là de la membrane intérieure, et ont leurs ouvertures béantes obliquement. De ces ouvertures, les unes sont plus apparentes, et les autres moins; il y en a qui ont une ligne, et même plus d'un travers de doigt de diamètre. Elles versent du sang; elles transmettent l'air et la cire qu'on y injecte, et même on peut les gonfler en soufflant la matrice.

Ce ne sont pas seulement les vaisseaux sanguins qui se développent et s'élargissent pendant la grossesse, les vaisseaux lymphatiques le font bien davantage; si l'on n'a égard qu'à leur diamètre primitif, puisque, d'après Cruikshanck, ils deviennent aussi volumineux qu'une plume d'oie, et paraissent

d'ailleurs si nombreux, que la matrice ne semble qu'un amas de ces vaisseaux. Les nerfs se développent et s'accroissent comme les autres parties.

On voit, d'après ce qui précède, que c'est de la dilatation des vaisseaux utérins que dépend, en grande partie, l'accroissement de la matrice; lorsqu'au moment de l'accouchement, et après, ce viscère se contracte, les vaisseaux dont il s'agit se replient et deviennent tortueux comme ils l'étaient avant la grossesse; ils éprouvent une compression d'autant plus forte que l'action de la matrice sur le corps qu'elle renferme est plus puissante. Ce phénomène est extrêmement important à connaître, surtout dans les cas d'hémorragie utérine; c'est en l'observant attentivement que le célèbre Puzos a fondé sa méthode si simple et si rationnelle d'arrêter les pertes de sang avant et après l'accouchement. *Voyez* HÉMORRAGIE UTÉRINE.

Propriétés de l'utérus. Les nombreuses et étroites sympathies qui unissent la matrice avec la plupart de nos organes, les différentes affections dont elle est le siége, prouvent que ce viscère jouit d'une vitalité peut-être plus active que la plupart des autres organes. Après la conception, l'utérus semble acquérir un nouveau degré d'activité; il ne possède dans l'état de vacuité que les propriétés vitales nécessaires à sa nutrition, savoir : la sensibilité organique et la contractilité organique insensible; l'état de grossesse développe deux autres propriétés qui sont indispensables à l'accomplissement des fonctions dont la matrice est chargée; ces nouvelles propriétés sont : la sensibilité animale et la contractilité organique sensible. Nous y ajouterons la *dilatation active*, propriété qu'il ne faut point confondre avec l'extensibilité. Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'on donne le nom de dilatation active à l'expansion qui survient à l'iris, au mamelon, au tissu spongieux des corps caverneux, au cœur, lorsqu'ils sont irrités et sollicités à se contracter. On demande si la dilatation qu'éprouve la matrice pendant la grossesse peut être comparée à celle de ces organes, ou bien si elle dépend uniquement de la présence du liquide, qui, exhalé continuellement dans la cavité de l'amnios, fait effort pour écarter ses parois. Une preuve presque démonstrative que la matrice n'est pas entièrement passive, c'est que ce viscère, aussitôt après la conception, s'agrandit, se dilate, s'épaissit avant que le fœtus y paraisse d'une manière sensible, et même lorsqu'il se développe ailleurs dans les cas de grossesse extra-utérine. Bertrandi a ouvert la matrice de plusieurs femmes qui avaient péri dans les premières semaines de la grossesse, et il en a toujours trouvé la cavité plus ample qu'à l'ordinaire, quoique l'œuf n'adhérât encore nulle part. Le même auteur a observé que, dans un cas où le produit de la

conception était contenu dans la trompe gauche, l'utérus qui était vide avait cependant un volume triple de l'état naturel. Sanctorius rapporte aussi (*Observ. anat.*, cap. XI, pag. 232) avoir vu que dans une conception tubaire, l'utérus avait acquis un volume beaucoup plus considérable que dans l'état naturel, quoique sa cavité fût entièrement vide ; il remarque expressément qu'il a disséqué lui-même les parties, et qu'il a vu, de ses propres yeux, le fœtus renfermé dans la trompe, et la cavité de l'utérus beaucoup plus ample, quoique vide. Hartmann s'est assuré que chez les animaux dont l'utérus est divisé en plusieurs cornes, les deux se tuméfient, quoiqu'il n'y ait de fœtus que dans une seule des cornes. Weinknecht rapporte une observation de grossesse tubaire où la matrice était non-seulement plus ample et plus épaisse, mais encore revêtue d'une membrane lâche, pulpeuse et semblable à la caduque de Hunter. M. le professeur Chaussier a inséré dans un des Bulletins de la Faculté (juin 1814), une observation de grossesse dans les trompes : quoique la matrice fût vide, ses parois étaient épaissies, et sa cavité plus ample ; sa surface interne et celle de la trompe dilatée étaient revêtues d'une couche couenneuse qui présentait toutes les apparences de la membrane caduque. Enfin, le docteur Lallemand, dans ses Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie (Paris, Thèse, août 1818), rapporte l'histoire d'une conception extra-utérine dans laquelle la matrice, qui était vide, faisait saillie audessus du pubis, et avait à peu près deux fois son volume ordinaire. Tous ces faits qu'il serait facile de multiplier, nous paraissent prouver d'une manière évidente que la matrice jouit d'une dilatation active. Quelques accoucheurs, entre autres Stein, pensent que l'expansion utérine devient passive dans les derniers temps de la grossesse, c'est-à-dire que le fœtus et les eaux qui l'entourent servent à écarter les parois de la matrice. Nous ne sommes pas éloignés de croire que cette cause mécanique agit concurremment avec la dilatation active : en effet, dans les distensions qui surviennent dans les cas d'hydropisie utérine hors de la grossesse, de tympanite de la matrice, on ne peut soupçonner une extension active ; dans ce cas l'extensibilité est mise en jeu.

De l'extensibilité. Cette propriété de tissu qui consiste dans la faculté de s'alonger, de se distendre au-delà de l'état ordinaire par une impulsion étrangère, est difficile à mettre en évidence lorsque la matrice n'a point été animée par la conception. Une colonne de mercure du poids de huit cents livres, employée dans cette vue, en a déchiré le tissu près des trompes, plutôt que de l'étendre. Mais ce qu'on n'a pu obtenir artificiellement, la nature le procure très-souvent ; ainsi des po-

lypes, des collections de sang, de sérosité, d'air, distendent les parois de la matrice, les amincissent, et peuvent même les rompre. Dehaën cite l'exemple d'une rupture des trompes par du sang amassé dans l'utérus. M. Belme rapporte deux faits dans lesquels du sang s'accumula en assez grande quantité dans la matrice, pendant le cours du travail de l'enfantement, pour faire périr la femme; l'utérus avait acquis un volume énorme; dans un des cas, les eaux étaient écoulées. M. Noel Dumarsais a vu une femme qui, en accouchant, rendit trente-six à quarante livres de liquide séreux. On en avait déjà retiré une quantité considérable par la ponction de la matrice, vingt jours auparavant. Nous avons cité à l'article *imperforation* (*Voyez* ce mot) plusieurs exemples d'amas de sang menstruel par suite de l'occlusion de l'ouverture antérieure de la matrice ou du vagin. On trouve dans les auteurs plusieurs observations relatives à des distensions considérables par des fluides gazeux. Lorsqu'après l'accouchement l'utérus revenu sur lui-même a acquis une assez grande épaisseur, sa cavité peut s'aggrandir par l'accumulation du sang. On lit dans Delamotte l'histoire d'une dame qui succomba à un pareil épanchement sanguin lors de son troisième accouchement : la sage-femme avait bouché la vulve avec une serviette pour arrêter l'hémorragie. Le même accident peut survenir plusieurs jours après les couches. Baudelocque en citait un exemple dans ses leçons; l'accoucheur de la malade avait tamponné le vagin; au moment de la mort, le fond de la matrice s'élevait beaucoup audessus de l'ombilic. *Voyez* HÉMORRAGIE UTÉRINE.

M. Deneux, dans un mémoire intéressant sur les propriétés de l'utérus (*Recueil périodique de la Société de médecine*, cahier d'avril, 1818) observe que l'extensibilité de la matrice varie suivant les individus, suivant l'irritabilité de l'organe: elle est, dit-il, plus grande chez les blondes, chez les femmes d'une constitution molle, lymphatique; elle est en raison inverse de l'irritabilité : aussi remarque-t-on qu'elle n'est jamais plus grande que quand il y a inertie de la matrice. Dans la pratique des accouchemens, il est très-important de se rappeler ces considérations; ainsi, les hémorragies internes sont très-dangereuses après la sortie de l'enfant et de l'arrière-faix, et si, dans l'intention d'arrêter le sang, on tamponne le vagin, on force le sang à s'accumuler dans l'utérus, et on expose la femme à une mort certaine. *Voyez* HÉMORRAGIE UTÉRINE, TAMPON.

Contractilité du tissu. A l'extensibilité de tissu, dit Bichat (*Recherches sur la vie et la mort*), répond un mode particulier de contraction dont on peut désigner le caractère par le même mot, ou par cette expression : *contractilité par défaut*

d'extension. En effet, pour qu'elle entre en exercice dans un organe, il suffit que l'extensibilité cesse d'y être en action; cette propriété de tissu agit d'une manière évidente sur la matrice, lorsque ce viscère cesse d'être distendu par un polype, du sang, de l'air, etc.; mais faut-il admettre l'opinion de M. Deneux (*Mémoire cité*, pag. 59), qui attribue le retour de la matrice pendant l'accouchement à la contractilité de tissu? Voici ses expressions : « Une femme parvenue au terme de sa grossesse est prise de douleurs pour accoucher; la matrice se durcit, se resserre, pousse les membranes contre le col, qui se dilate graduellement; ces effets sont évidemment dus aux contractions utérines, à la contractilité organique sensible. La poche des eaux se forme, s'engage dans l'ouverture du col, et disparaît avec la douleur; il n'y a encore ici que de la contractilité organique sensible. Les membranes se déchirent dans une forte douleur; les eaux s'écoulent. On voit alors la matrice diminuer de volume, ses parois devenir plus épaisses, plus dures. Cette diminution de volume, cet épaississement des parois sont manifestement opérés par la contractilité de tissu. C'est elle qui ramene les parois utérines sur l'enfant, les y maintient appliquées de toutes parts. A mesure que de nouvelles contractions font avancer l'enfant, que celui-ci occupe moins de place dans la matrice, la contractilité de tissu en diminue la capacité; il en est de même après la sortie de l'arrière-faix, soit que cette sortie dépende des contractions utérines, soit qu'elle ait lieu artificiellement. » Le même auteur assigne ensuite les caractères à chaque espèce de contractilité. « La contractilité de tissu, dit-il, ne donne lieu à aucune douleur; elle s'opère graduellement, et elle ne cesse que quand une puissance active la surmonte; elle existe durant le sommeil, comme pendant la veille, se conserve assez longtemps après l'expulsion du fœtus, et même après la mort. La contractilité organique sensible est ordinairement douloureuse; elle se manifeste tout-à-coup, et cesse de même spontanément au bout d'un temps variable; elle disparaît immédiatement ou peu d'heures après la sortie du produit de la conception. La mort la détruit sans retour. » Nous sommes loin d'adopter ces caractères assignés par M. Deneux, car ils tendent à renverser les lois de la contractilité organique sensible reconnues dans les autres viscères creux. Ainsi, dans les intestins et la vessie, qui jouissent au plus haut degré de cette propriété, la contraction n'est pas douloureuse, elle existe durant le sommeil comme pendant la veille, la mort ne la détruit pas de suite, puisque les intestins et la vessie peuvent, quelques instans après le dernier soupir, expulser les matières excrémentitielles qu'ils renferment. Si l'on admet que la matrice jouit pendant l'accouchement des propriétés du système musculaire de la vie

organique, pourquoi ne lui accorderait-on pas son mode de contractilité? Pourquoi ne l'assimilerait-on pas à l'estomac, aux intestins, à la vessie? Le mécanisme de l'accouchement ne diffère peut être pas autant qu'on pourrait le croire, du vomissement, de l'expulsion des matières fécales et de l'urine; dans tous ces cas, en effet, on voit les fibres de l'organe qui agit se contracter, on voit le diaphragme et les muscles abdominaux venir à leur secours, se contracter également et seconder leur action. M. Deneux attribue le décollement du placenta à la contractilité de tissu; il prétend que cette propriété peut être diminuée, ou même suspendue par des affections morales; mais comment concevoir que les passions influent sur une propriété qui ne dépend que du tissu, de l'arrangement organique des fibres de nos parties? Il nous semble évident que M. Deneux a confondu la contractilité organique sensible avec la contractilité de tissu. On nous objectera peut-être que, puisque nous avons admis l'extensibilité de la matrice pendant et après l'accouchement, nous devons conséquemment y reconnaître la contractilité de tissu, puisque ces deux propriétés se succèdent et sont dans une dépendance mutuelle; sans doute, comme nous l'avons dit plus haut, c'est au moyen de la contractilité de tissu que la matrice qui cesse d'être dilatée par un polype, de l'air, etc., revient sur elle-même; mais nous ne pensons pas qu'on puisse assimiler ce retour graduel à la contraction forte, vigoureuse que déploie l'utérus lors de l'expulsion du fœtus et du placenta. En un mot, pour terminer cette discussion, nous dirons avec la plupart des accoucheurs que c'est de la contractilité organique sensible, et non de la contractilité de tissu que dépendent l'accouchement et le retour de la matrice à son volume ordinaire.

Sensibilité animale. L'impression tantôt pénible, tantôt agréable qu'ocasione le choc du pénis contre le col de la matrice, paraît démontrer l'existence de la sensibilité animale dans cet organe hors le temps de la grossesse; elle devient bien plus prononcée pendant la gestation, puisque les femmes enceintes ont la connaissance des mouvemens du fœtus, et qu'elles éprouvent même un sentiment assez pénible quand il heurte violemment les parois de l'utérus. L'un de nous, M. Murat, a assisté dans ses couches une femme nerveuse qui lui a assuré que lorsqu'elle était enceinte, toutes ses sensations se portaient à la matrice : « Je ne pense alors, disait-elle, que par la matrice ». Les accoucheurs qui ont eu occasion de pratiquer l'opération césarienne sur des femmes vivantes, n'ont pas mentionné, à notre connaissance, si la section de l'utérus était douloureuse. Les souffrances de l'enfantement semblent

attester la sensibilité animale de l'utérus; car si, à l'instant même de l'expulsion du fœtus, les douleurs sont déterminées par la compression des parties qui se trouvent au passage, il est néanmoins hors de doute que, pendant toute la durée du travail, elles ont leur siége dans l'utérus.

Contractilité organique sensible. Cette propriété vitale est la faculté dominante que l'utérus acquiert pendant la gestation, c'est elle dont dépend l'accouchement, c'est-à-dire l'expulsion du fœtus et de ses dépendances; elle ne manifeste pas son existence pendant la durée de la gestation, à moins que des causes particulières ne la mettent en jeu. C'est ainsi qu'elle se développe à la suite des vives affections de l'ame, des substances irritantes portées dans les voies alimentaires, de l'évacuation des eaux de l'amnios, des contusions violentes de l'abdomen, des plaies avec lésions de la matrice, circonstances qui toutes déterminent l'avortement, c'est-à-dire la sortie prématurée du fœtus (*Voyez* AVORTEMENT). Plusieurs faits prouvent que la contractilité organique sensible peut se conserver pendant l'ivresse et l'apoplexie, dont un des effets est de produire une mort apparente : ainsi l'on a vu la comtesse de Saint-Géran accoucher naturellement, et sans le savoir, d'un garçon, pendant un sommeil profond occasioné par un breuvage. Une femme du peuple, dit M. Deneux (Mém. cité) est apportée à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, dans un état comateux, produit par des liqueurs spiritueuses prises dès le début du travail de l'enfantement; elle accoucha naturellement dans cet état; le sommeil se prolongea même encore quelque temps après l'accouchement. La femme, à son réveil, toute surprise d'être accouchée, se félicita d'avoir fait une si belle découverte, et se promit bien de s'en servir à l'occasion. La contractilité organique sensible peut même survivre après que la vie générale a cessé. Nombre d'auteurs assurent que quelques femmes sont accouchées spontanément après leur mort; Levret ajoute à leur témoignage en disant qu'il en est convaincu, d'après sa propre expérience. Leroux de Dijon rapporte qu'étant appelé auprès d'une femme en couches, il ne put s'y rendre de suite : elle était morte lorsqu'il arriva. Se disposant à faire l'opération césarienne pour extraire l'enfant, il toucha machinalement la femme; trouvant le col de la matrice dilaté et les membranes tendues, il les perça, alla chercher les pieds de l'enfant, et termina l'accouchement par la voie naturelle. Il fut très-surpris, lorsque voulant aller chercher le placenta, il trouva que le col lui-même était très-resserré, de manière à opposer de la résistance au passage de la main (*Voyez* Traité des pertes, obs. XIII, p. 25). A l'ouverture d'une femme que nous avions accouchée de même, dit Baudelocque (ouv. cité, p. 123), immédiatement après sa mort nous trouvâmes la ma-

trice étroitement contractée sur le placenta, que nous n'avions pas jugé à propos d'extraire après l'enfant. M. Roux (*Anat. descript.* de Bichat, tom. v, p. 361) dit avoir vu une femme qui, touchant au terme de sa grossesse, succomba à une maladie aiguë : on avait résolu de pratiquer l'opération césarienne aussitôt après la mort, et on allait y procéder, lorsque l'enfant fut trouvé mort entre les cuisses de la femme qui, par l'état où elle était dans les derniers instans, n'avait bien pu certainement se livrer aux efforts qui accompagnent d'ordinaire l'enfantement, et dont on se serait aperçu s'ils avaient eu lieu dans cette circonstance. On lit dans le Journal universel des sciences médicales (août 1817) l'histoire de la naissance d'un enfant trente-six heures après la mort de sa mère. Madame Hannals-Homer, dans le huitième mois de sa grossesse, jouissait d'une santé parfaite, lorsqu'un dimanche, entre six et sept heures du matin, elle fut réveillée par des crampes dans les jambes : après les avoir frottées légèrement, elle n'y pensa plus; faisant bientôt après des efforts pour se lever, elle s'écria : oh! mon estomac! retomba sur son lit et mourut aussitôt. Un chirurgien vint, la saigna, lui prodigua tous les secours qu'il crut nécessaires; mais sans succès. Le lundi, vers les huit heures du soir, Anne Terri, assise auprès du cadavre, s'aperçut que son ventre s'élevait : elle en eut une telle frayeur qu'elle s'évanouit. Revenue à elle, cette femme crut que ce n'était qu'une vision occasionée par la peur. La morte resta seule jusqu'au lendemain matin, que l'on vint pour l'ensevelir. Après l'avoir découverte, on trouva qu'elle avait mis au jour un enfant mort, on remarqua qu'il était tourné du côté droit. Dans la soirée du mardi, déjà les cadavres étaient tout noirs et tellement changés, que les traits de la mère étaient méconnaissables. Cette observation est extraite d'un rapport signé par plusieurs témoins, et fait à l'officier chargé des sépultures (*London medical repository*). Il eût été bien intéressant, nécessaire même, ajoute le traducteur, d'ouvrir et d'examiner avec attention ces cadavres; en France les magistrats l'auraient ordonné. Toutes ces observations nous prouvent, 1°. que la contraction des muscles de l'abdomen n'est pas indispensablement nécessaire pour l'accouchement; 2°. que la contractilité organique sensible de l'utérus, autrement l'irritabilité, peut survivre à l'extinction des autres propriétés vitales.

La matrice peut-elle répondre aux excitations galvaniques après que la vie générale a cessé? Des hommes également recommandables ont obtenu des résultats différens dans leurs expériences : MM. de Humboldt, Moreau de la Sarthe, Roux, etc., ont toujours observé que la contractilité organique sensible était mise en jeu par la galvanisme; d'une autre part, les tentatives de MM. Nysten, Dupuytren et Delaroche sur cet objet

paraissent avoir été sans succès. Avant de prononcer, nous attendons des expériences plus concluantes.

La contractilité organique sensible s'exerce quelquefois avec tant de violence, qu'elle expulse en masse le produit de la conception; dans d'autres circonstances la matrice se déchire (*Voyez* RUPTURE DE LA MATRICE). La faiblesse de la contractilité organique sensible dispose à l'inertie de l'utérus et aux accidens qui en sont la suite (*Voyez* INERTIE). Cette propriété a peu d'énergie chez les femmes d'une constitution molle, lymphatique, chez celles qui ont fait beaucoup d'enfans, ou dont la matrice est fortement distendue par plusieurs fœtus, par une quantité considérable d'eau ou par toute autre cause.

La matrice jouit-elle de la contractilité animale, ou, en d'autres termes, l'accouchement peut-il être volontaire? Si en général les femmes ne peuvent retarder leur délivrance, on en voit quelques-unes dont la volonté a une influence singulière sur la contraction de la matrice. Des femmes, après avoir caché soigneusement leur grossesse aux yeux les plus clairvoyans, sont encore parvenues, lorsque le travail se déclarait inopinément, à le retarder assez longtemps pour accoucher d'une manière clandestine. Qui ignore aussi, dit M. Capuron (*Principes d'accouchemens*, p. 269), que, dans nos amphithéâtres, les indigentes, par une sorte de pudeur mal entendue, mangent quelquefois leurs douleurs, comme on le dit vulgairement, et accouchent à l'insu des élèves? Baudelocque a vu à ce sujet, dans l'amphithéâtre de Solayrés, un fait extrêmement curieux, le voici : On admit une femme pour accoucher devant au moins soixante élèves; la bonne position de la tête, la dilatation du col, la succession et la nature des douleurs firent prononcer que cette femme accoucherait dans très-peu d'heures. Elle fut touchée successivement par tous les élèves. A mesure qu'elle s'était soumise à cet examen, les douleurs diminuaient et se ralentissaient; bientôt elles cessèrent entièrement. Elle passa la nuit, le lendemain et le surlendemain sans éprouver la plus petite douleur. A la troisième ou quatrième nuit, la plupart des élèves se retirèrent, et il n'en resta que neuf à dix : alors les douleurs reprirent; mais elles s'arrêtèrent bientôt par l'arrivée inopinée des autres élèves, qu'on avait été prévenir. Enfin la connaissance du caractère de cette femme, que la vue de tant d'élèves contrariait, engagea le professeur à user d'un stratagème : il pria les élèves de se retirer dans les environs de la maison, et plaça une sentinelle qui devait les avertir quand il serait temps. Dès qu'ils furent sortis, la femme s'abandonna à ses douleurs, et la tête du fœtus avança rapidement : lorsqu'elle fut au passage, on fit rentrer les élèves. Leur arrivée inopinée suspendit encore les douleurs pendant quelque temps; enfin cette femme, fati-

guée de cette longue contrainte, n'arrêta plus ses douleurs, et l'accouchement se termina de suite. Il est bon de remarquer qu'en voyant rentrer les élèves, elle dit que si elle les avait cru si près, elle n'aurait pas accouché de huit jours encore.

Sympathies de la matrice. Hippocrate avait si bien reconnu l'influence puissante de la matrice sur les autres organes, qu'il disait que la femme était toute entière dans l'utérus. En effet, ce viscère réagit sur tout le système féminin d'une manière bien évidente, et semble soumettre à son empire la somme presque entière des actions et des affections de la femme. Quelques auteurs ont regardé la matrice comme un animal vivant dans un autre animal, auquel, ils ont accordé des besoins, des désirs, des goûts, des caprices, des habitudes et une manière particulière de vivre; aussi Van Helmont prétend que c'est par la matrice seule que la femme est ce qu'elle est : *Propter solum uterum mulier est*, *id quod est.* Les observations que nous avons citées précedemment sur l'absence de la matrice, prouvent que cet organe n'imprime pas au sexe autant de modifications que Van Helmont a bien voulu dire, et que l'ont répété quelques modernes. On ne peut néanmoins douter que les sympathies de l'utérus avec les autres parties du corps ne soient manifestes dans un grand nombre de cas; ainsi le mamelon du sein lui transmet ses impressions, la sensation d'un baiser sur les lèvres s'étend jusqu'à lui et l'excite à la volupté; la migraine a souvent sa source dans la matrice; la couleur du visage, du contour des yeux, change suivant l'état de celle-ci; lorsque les règles sont suspendues et que la matrice tombe dans l'atonie, la chlorose se déclare, l'estomac perd ses forces, le goût se déprave. On observe une singulière correspondance entre la matrice et les mamelles, toutes leurs affections se partagent, la souffrance et le plaisir leur sont communs. On peut quelquefois juger de l'état de la matrice par celui des mamelles, l'expérience prouve que le cancer au sein coïncide avec celui de l'utérus; on voit parfois le sang couler par les seins lorsque les règles ou lochies sont supprimées. Les femmes qui ne nourrissent pas, ou dont on supprime le lait, ont beaucoup d'évacuations muqueuses par les parties sexuelles, tandis que celles qui nourrissent et dont le lait coule abondamment par les mamelles, ont peu de lochies; il est rare aussi que le flux menstruel survienne aux nourrices pendant l'allaitement. *Voyez* MAMELLE.

La sympathie de l'utérus avec le cerveau n'est pas moins évidente. On voit fréquemment les lochies, les règles arrêtées par un mouvement de colère, une frayeur subite, des chagrins violens. Ne voit-on pas le commencement de la grossesse donner lieu au délire, à des accès de folie momentanée? La correspondance de la matrice avec la poitrine est démontrée par

plusieurs faits; les oppressions, les défaillances, les palpitations sont un résultat ordinaire de la grossesse et de l'hystérie. La tuméfaction du ventre à l'époque de la menstruation, les coliques, le trouble des digestions annoncent la sympathie avec les viscères de l'abdomen. A la puberté, les forces vitales se concentrent sur la matrice, qui s'accroît rapidement et acquiert presque tout à coup un ascendant sur les autres parties du corps; elle augmente le ton de la fibre, développe le tissu cellulaire sous-cutané, et réveille le système nerveux. Pendant la plus grande vigueur de la femme, depuis quatorze jusqu'à trente ans, la matrice jouit d'une surabondance de vie qui influence tous les autres organes. *Voyez* FEMME, FILLE.

TROISIÈME SECTION. *Maladies de la matrice.* L'utérus peut être affecté d'un grand nombre de maladies qui se manifestent surtout pendant la durée même de l'aptitude de la femme à remplir la noble fonction de perpétuer l'espèce humaine. Hippocrate place dans cet organe la source de toutes les affections particulières qui attaquent le sexe : *Uterus sexcentarum ærumnarum causa*, dit le père de la médecine. Ces maladies sont nombreuses; plusieurs d'entre elles ayant déjà été décrites dans ce Dictionaire, nous ne ferons que les indiquer, en engageant toutefois le lecteur à consulter nos renvois; nous en agirons de même à l'égard de certaines maladies qui exigent des détails un peu étendus, et que l'on exposera dans la suite de cet ouvrage; nous nous étendrons seulement sur les lésions qui ne peuvent trouver leur place que dans cet article.

Nous divisons les maladies de l'utérus en sept classes, savoir : 1°. Lésions de continuité; 2°. déplacemens; 3°. corps étrangers renfermés dans la cavité utérine; 4°. inflammations; 5°. hémorragies, 6°. névroses; 7°. lésions organiques. Quant aux vices de conformation, dont on pourrait former une huitième classe, nous les avons indiqués à l'article *variétés et irrégularités* de la matrice. Nous allons exposer successivement les maladies qui composent chacune de ces classes.

PREMIÈRE CLASSE. *Lésions de continuité.* Nous y rangeons les plaies, les contusions, la perforation, la rupture de la matrice, et son extirpation.

Plaies et contusions de la matrice. Quoique situé profondément dans la cavité pelvienne, l'utérus, dans son état de vacuité, peut être atteint par un coup d'épée, une balle, etc. Il est assez difficile de reconnaître cette blessure, vu que ses signes, tels que douleurs et gonflemens du bas-ventre, sont communs à la plupart des autres viscères de cette cavité; cependant la situation de la plaie, la direction de l'instrument vulnérant, et quelquefois l'hémorragie par le vagin peuvent faire soupçonner la lésion de l'utérus. Il est rare que celle-ci ne soit pas accompagnée de la perforation des intestins qui,

comme l'on sait, recouvrent l'extrémité supérieure de la matrice. Dans le traitement de cette espèce de plaie, il faut tâcher de prévenir l'inflammation au moyen de la saignée, des boissons adoucissantes et calmantes et des lavemens émolliens lorsque les intestins ne sont pas intéressés. On peut aussi avoir recours aux injections adoucissantes dans le vagin, aux fomentations émollientes sur l'abdomen et aux bains tièdes.

Les contusions et les plaies de la matrice sont assez fréquentes pendant la gestation; on a lieu même de s'étonner qu'elles ne soient pas plus communes, lorsque l'on réfléchit que l'utérus, qui s'élève jusques audessus de l'ombilic, n'est garanti des corps extérieurs que par les parois amincies de l'abdomen. Les plaies de l'utérus sont alors d'autant plus dangereuses, que sa sensibilité est plus grande et que ses vaisseaux sont plus dilatés. Il résulte de ces lésions le décollement du placenta, des hémorragies tant internes qu'externes, par suite l'avortement et la mort. Les auteurs rapportent à ce sujet plusieurs observations. Une femme se plaignait avant et après son accouchement d'un gonflement et d'un poids incommode dans le bas-ventre; à cela près elle paraissait se bien porter, ses menstrues et ses urines étaient comme dans l'état de santé; elle fit une légère chute qui fut suivie de douleurs atroces, de suffocation, et au bout de trois jours elle mourut. A l'ouverture du bas-ventre, on vit s'écouler une sérosité sanguinolente : on apercevait dans la région de la matrice qui avait souffert de la chute, une meurtrissure avec rupture de la membrane péritonéale (Miscel. *Natur. cur.*). Une femme grosse, âgée de quarante sept ans, ressentit, après une chute très-grave, des douleurs vives dans le côté droit de l'abdomen, et les mouvemens du fœtus cessèrent. Huit jours après la malade fut prise des douleurs de l'enfantement, dans lesquelles elle mourut au bout de trois jours, malgré tous les secours de l'art. A l'ouverture du cadavre, l'abdomen présenta dans sa cavité une sérosité fétide et sanguinolente; on voyait dans la matrice une crevasse par laquelle la tête et le bras de l'enfant étaient sortis couverts de leurs enveloppes (Behling). Les trompes utérines dans lesquelles se développe quelquefois le fœtus, ne sont pas moins exposées aux blessures que la matrice; on en trouve un fait dans les actes de Pétersbourg. Une femme dont les menstrues étaient supprimées, fit une chute sur les genoux : deux jours après cet accident, elle éprouva des douleurs déchirantes dans l'abdomen, qui se gonfla peu à peu, et elle se plaignit d'une difficulté de respirer. Au bout de vingt-quatre heures, les douleurs diminuèrent d'intensité, il survint une hémorragie utérine, que la malade prit pour des menstrues, mais les forces étant venues à lui manquer sur ces entrefaites, elle mourut. La cavité abdominale contenait huit livres d'un

sang fluide, noirâtre; la trompe gauche était déchirée, elle contenait encore un fœtus d'un pouce et demi renfermé dans ses enveloppes. La matrice était remplie d'un sang semblable à celui qui avait coulé par le vagin.

Lorsqu'une femme enceinte a fait une chute, il faut lui recommander le repos, de garder le lit, et employer le traitement antiphlogistique que nous avons indiqué plus haut : s'il survient une hémorragie considérable qui fasse craindre pour la vie de la femme, il faut provoquer l'accouchement, s'il est possible, les contractions utérines pouvant seules, en diminuant le calibre des vaisseaux, arrêter l'écoulement du sang. *Voyez* HÉMORRAGIE UTÉRINE.

Durant l'accouchement, la matrice peut être lésée par la pression que la tête de l'enfant exerce sur ses parois, par l'application du forceps ou autres instrumens mis en usage pour terminer l'accouchement et la délivrance. Enfin, dans quelques cas de vice du bassin, ou de maladie de l'utérus, on est obligé d'inciser le col de l'utérus pour en opérer le débridement; ou même de porter un instrument tranchant sur le corps de cet organe, et d'y faire une plaie d'une étendue suffisante pour en extraire l'enfant, opération connue sous le nom de *gastro-hystérotomie*. *Voyez* ce mot.

L'utérus peut être perforé à la suite d'un carcinome : cette perforation se continue ordinairement jusqu'au rectum ou jusqu'à la vessie, ce qui donne lieu à une communication fistuleuse entre la matrice et ces viscères. Cette communication est quelquefois congéniale et dépend de l'imperforation de l'utérus et du vagin. *Voyez* IMPERFORATION.

Rupture de la matrice. Ce viscère se contracte quelquefois avec tant de force pendant le travail de l'accouchement, que ses fibres se rompent et donnent issue au fœtus dans le bas-ventre. La rupture peut être plus ou moins grande; elle arrive plus spécialement du côté gauche, comme semblent le prouver plusieurs observations recueillies à ce sujet. Lorsque le déchirement est peu considérable, on ne s'en aperçoit guère qu'à la lenteur du travail, aux douleurs fréquentes et peu intenses que la malade éprouve, souvent même on ne reconnaît cet accident qu'après la mort de la femme. La rupture de l'utérus est un accident très-dangereux; la mort de la malade en est presque toujours la suite; on cite cependant quelques personnes qui ont survécu lorsqu'on a pu leur porter secours à temps. *Voyez* RUPTURE DE LA MATRICE.

De l'extirpation ou de l'amputation de la matrice. L'utérus peut-il être extirpé? Cette opération a été proposée dans le cas de renversement de la matrice, comme le meilleur moyen de prévenir la gangrène qui succède à l'engorgement inflammatoire de cet organe. Quelques exemples de succes peuvent-ils

justifier une telle opération? « A peine l'Académie de chirurgie était-elle dans sa première aurore, qu'elle reçut de toutes parts des observations de matrices amputées avec succès : un examen approfondi démentit bientôt ces faits, et dissipa l'illusion en faisant connaître que les auteurs n'avaient extirpé que des masses polypeuses » (*Encyclopédie chirurg.*, tom. II, pag. 106). Quoiqu'on n'ait souvent excisé que des polypes, au lieu de l'utérus, il n'est pas moins certain que cet organe a été amputé sans que les femmes en soient mortes, puisque l'on a vérifié par l'ouverture du cadavre, à la mort des femmes, qui n'a eu lieu que plusieurs années après, que la matrice avait été réellement enlevée. Vieussens (*Traité des liqueurs*) rapporte qu'une femme âgée de trente ans, exposée à des travaux rudes, eut un relâchement de la matrice; ce viscère sortit hors des parties génitales, sous la forme d'une tumeur ronde, de couleur rouge et grosse comme les deux poings; Vieussens et plusieurs autres jugèrent que c'était un renversement de la matrice; d'autres consultans dirent que la tumeur était produite par le renversement du vagin. Cette différence d'avis n'empêcha pas qu'ils ne convinssent qu'il fallait lier la tumeur le plus haut possible, et couper audessous de la ligature, parce que sa grosseur extraordinaire et son excessive sensibilité ne permettaient pas d'en faire la réduction. Lorsque cette opération eut été faite, l'examen de la partie ne permit plus de douter que ce ne fût la matrice renversée en dehors, extrêmement gonflée et sortie du corps par son trop grand relâchement. Les règles se supprimèrent pendant neuf à dix ans; mais elles se rétablirent pendant quatre à cinq autres. La santé de la malade étant fort affaiblie, elle mourut d'une inflammation d'entrailles. Son corps fut ouvert le lendemain en présence d'un grand nombre de médecins et de chirurgiens qui avaient été consultés lors de son opération. On vit alors que la plaie faite à la matrice était parfaitement cicatrisée, et qu'il n'était resté de cet organe qu'une portion de son col, qui était dure et calleuse. La matrice peut se gangréner par excès d'inflammation, et se détacher, comme le prouve l'exemple que nous a conservé Rousset. Une femme, aussi livrée à des travaux pénibles, eut un renversement de la matrice, dont les progrès furent assez lents, et tels qu'on pouvait la réduire; le mal augmenta avec le temps, et il devint si considérable, que la réduction de la tumeur fut impossible. Cette tumeur, d'où il suintait continuellement une sanie abondante, et que les frottemens et les alluvions d'urine auxquelles elle était continuellement exposée, excoriaient, causait beaucoup d'incommodités à la malade. On ne put douter qu'elle ne fût formée par la matrice renversée, parce qu'on lui voyait fournir, au temps des règles, des gouttes de sang qui suintaient de divers endroits de sa

surface. Six ans après, elle augmenta beaucoup de volume, prit une couleur livide et se couvrit d'escarres qui déterminèrent Rousset à proposer d'en faire l'extirpation. La malade s'y opposa; mais un jour qu'elle rendait ses urines, elle sentit cette masse, dont le pédicule alongé était devenu fort mince, se détacher en entier. Des gens de l'art, qui étaient à portée de l'examiner, reconnurent qu'elle était véritablement formée par la matrice. La malade se rétablit et reprit ses occupations ordinaires. Trois ans après, elle mourut. Rousset, curieux de voir quel était l'état de ces viscères, se procura la facilité d'en faire l'ouverture, quoiqu'elle fût inhumée depuis trois jours. Il trouva que la matrice manquait entièrement, et que le lieu qu'elle a coutume d'occuper était rempli par des portions d'intestins grêles. Le manche du scalpel dont Rousset faisait usage, introduit dans la partie la plus profonde du bassin, sortit par les parties sexuelles, sans éprouver d'obstacles, ce qui lui donna la plus entière conviction, non-seulement que c'était la matrice même qui s'était détachée, mais encore que son col était demeuré ouvert à la partie supérieure du vagin; aussi la malade se plaignait-elle, depuis son accident, d'un froid extraordinaire dans le ventre, lorsque l'air était moins chaud qu'à l'ordinaire, et lorsqu'elle n'avait pas eu le soin de se garnir. Ambroise Paré (*Liv.* XXIV, pag. 970, 7e. édit.) dit qu'une femme à laquelle on avait amputé la matrice, qui pendait entre les cuisses, se rétablit parfaitement, et mourut trois mois après d'une pleurésie; on ne trouva, en place de l'utérus, qu'une callosité dure. Wrisberg (*Gazette salutaire*, numéro XXIX, juillet 1788) rapporte qu'une sage-femme voulant extraire l'arrière-faix d'une jeune paysane accouchée pour la première fois, s'y prit avec tant de violence, et si maladroitement, qu'elle causa un renversement et une chute de la matrice, qu'elle eut même la témérité de couper avec un couteau. Il s'écoula aussitôt des torrens de sang de la plaie; cependant la nouvelle accouchée étant tombée en faiblesse, l'hémorragie s'arrêta spontanément. La femme resta sans secours pendant deux jours, au bout desquels on fit appeler un chirurgien du voisinage, qui fit sur-le-champ déterrer la matrice et l'arrière-faix que la sage-femme avait cachés en terre, et les apporta à M. Wrisberg, en lui demandant en même temps conseil sur la conduite qu'il avait à tenir. A la visite du chirurgien, la malade, très-pâle, avait les mains et les pieds froids, la respiration et le pouls étaient presque imperceptibles; le troisième jour, Wrisberg vint la voir et la trouva un peu mieux qu'elle n'avait été; son pouls était fébrile; elle rendait les urines et les matières fécales sans s'en apercevoir; l'abdomen était singulièrement affaissé. Au moyen d'un examen très-ménagé des parties génitales, M. Wrisberg reconnut une ouverture de deux

pouces qui conduisait dans la cavité de l'abdomen, mais cette ouverture était presque fermée par la vessie remplie d'urine; en arrière, il sentait le rectum et une partie d'intestins qui pénètraient dans l'ouverture. Les mamelles étaient flasques. Wrisberg ordonna le repos, l'usage des acides minéraux, des injections détersives, et l'introduction d'une éponge fine mouillée dans le vagin, afin de s'opposer à la sortie des intestins. L'état de la malade s'améliora de jour en jour, et au bout de trois mois elle put aller voir M. Wrisberg. Quatre ans après, il lui restait peu d'incommodités; seulement toutes les fois qu'elle faisait effort pour aller à la selle ou pour soulever un fardeau, il lui tombait quelque chose dans le vagin, et lorsqu'elle était couchée horizontalement, elle sentait un certain vide dans le bas-ventre. Les seins se desséchèrent et les règles ne reparurent pas; l'acte du coït ne faisait plus goûter le même plaisir qu'auparavant. Vers la cinquième année, l'ouverture de communication du vagin avec l'abdomen était presque entièrement cicatrisée. A la suite de cette observation, Wrisberg donne la description de la matrice extirpée qu'il conserve dans de l'esprit de vin. M. Faivre (*Journal de médecine*, août 1786) cite l'observation d'une femme de dix-neuf ans, à laquelle une matrone ignorante, trouvant de la résistance dans l'extraction du placenta, tira avec la plus grande violence pour le séparer de la matrice. Ce viscère se renversa et vint former vers la vulve une tumeur grosse comme le poing. M. Faivre, appelé, fit en vain quelques tentatives de réduction; la tumeur menaçant de tomber en gangrène, il en fit la ligature en présence de plusieurs médecins. La malade éprouva des vomissemens, des convulsions, la diarrhée, etc., jusques au vingt-septième jour, époque à laquelle s'opéra la séparation et la chute de la matrice. La malade recouvra la santé; il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné une description de la partie extirpée. Marc-Antoine Petit, de Lyon, dit avoir vu un chirurgien du plus grand mérite, qui lia pour un polype la matrice renversée depuis trois années, et qui arracha, par cette heureuse erreur, la femme à la mort lente qui la menaçait. Wepfer et Dietrichs, Deleurye, Marchal de Strasbourg, etc., rapportent des exemples de matrice amputée avec succès. Dans la dernière section de l'ouvrage de M. Lagrésie, intitulé : *Mémoire et observations de médecine pratique sur les maladies causées par les aberrations du lait et les flueurs blanches*, on lit une observation très-intéressante d'extirpation de matrice cancéreuse chez une femme qui jouit maintenant de la meilleure santé. M. Burdol a communiqué à la Société de médecine, une observation de renversement et d'amputation de la matrice, que l'on trouve dans le tome IV de son Recueil périodique. Osiander, professeur à Gœttingue,

rapporte qu'une sage-femme ayant tiré la matrice avec le placenta hors du vagin, la coupa au niveau de celui-ci, sans que cette résection ait été funeste à l'accouchée. M. Osiander fait venir cette femme à son cours, chaque année, pour être touchée par les élèves. Ce fait, et autres analogues, lui ont fait naître l'idée de faire l'extirpation des parties de la matrice affectées de cancer, et il assure l'avoir exécuté plusieurs fois avec succès (Gardien). Un auteur anglais, W. Newnham, rapporte (*Journal universel des sciences médicales*, septembre 1818) l'histoire d'une femme à laquelle il pratiqua, avec succès, la ligature de la matrice renversée. L'étendue de cette observation ne nous permettant pas de la relater ici, nous remarquerons seulement que la description de la tumeur extirpée n'a pas été faite avec assez de soin, avec assez de détails, pour ne laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur.

Nous avons dit plus haut que beaucoup de chirurgiens qui croyaient avoir enlevé la matrice, n'avaient extirpé qu'un polype et avaient faiblement intéressé l'utérus. M. Laumonier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, lia une tumeur pendante hors de la vulve, et qu'il regardait comme une matrice renversée, puis en fit la section audessous de la ligature. Dans le même moment, la portion restante remonta brusquement dans le vagin : l'Académie de chirurgie, à laquelle la portion excisée fut envoyée, n'y vit qu'une excroissance polypeuse, avec laquelle on avait emporté un peu de la substance de l'utérus. La femme guérit de cette opération, mais une tumeur nouvelle se manifesta; on en fit l'excision après avoir placé une ligature. Cette fois-ci, les douleurs furent vives, l'abdomen se tuméfia, et la malade mourut d'une inflammation aiguë du péritoine. A l'ouverture du cadavre, on reconnut que l'on avait emporté une portion du corps de la matrice. Desault et Baudelocque pratiquèrent la ligature d'un polype volumineux, qui, en se portant au dehors, avait entraîné à sa suite la matrice renversée. Au moment de la chute de la tumeur, l'organe remonta précipitamment dans le vagin. Comme la malade était obligée de marcher et de se tenir habituellement debout, le moignon descendit de nouveau, et nécessita une seconde ligature. La malade mourut de l'inflammation des viscères abdominaux. A l'ouverture du cadavre, on vit que le fond de la matrice avait été enlevé avec le polype, lors de la première opération. On lit, dans les Mémoires de l'Académie, que M. Thomas, célèbre chirurgien à Villers-Cotterets, crut avoir extirpé la matrice renversée et précipitée, jusqu'à ce que MM. Sorbier et Morand, chargés par leur collègue d'examiner la tumeur, conclurent qu'on n'avait pas extirpé la matrice, mais un polype utérin. Il en arriva autant à plusieurs chirurgiens de ce temps, tels que Millis, chirurgien à Revel, dont

Hévin reconnut la méprise; Midan et Hoin, avec plusieurs autres consultans, ont pris un polype énorme pour la matrice renversée.

Que conclure de tous les faits que nous venons de relater? Peut-on pratiquer l'amputation de l'utérus, lorsqu'il est renversé? Nous pensons que, dans tout renversement de matrice, il faut tâcher d'obtenir la réduction par tous les moyens possibles, et les observations de M. Delabarre et de Baudelocque prouvent que cette réduction peut s'opérer après un espace de temps assez long. *Voyez* HYSTÉROPTOSE.

Tant que la matrice est saine, il est d'une témérité impardonnable de porter l'instrument tranchant sur un viscère dont le volume est augmenté, dont les vaisseaux ont un très-gros calibre, et qui est encore le centre d'une grande activité. Mais lorsque la matrice est devenue noire, gangrénée, et que sa chute est inévitable, ne pourrait-on pas abréger les souffrances de la malade et assurer sa guérison, en coupant l'utérus sur le cercle inflammatoire qui sépare les parties mortes d'avec les parties vivantes?

On ne s'est pas contenté de proposer l'extirpation de la matrice lorsqu'elle est entièrement renversée, douloureuse: beaucoup d'auteurs ont cru que cette opération serait utile dans le cas de chute complette de ce viscère, lorsqu'il y a grande tuméfaction et que la tumeur paraît menacer de gangrène. Ils citent même des exemples de succès de cette opération; mais n'est-il pas probable, pour ne pas dire certain, que ces chirurgiens ont confondu des déplacemens de l'utérus avec des polypes considérables qui sortaient hors de la vulve, et qu'ils ont liés avec avantage? S'il en était autrement, les femmes auraient péri; on doit effectivement penser, dit Sabatier (*Méd. opér.*), que la matrice ne peut tomber ou être chassée au dehors, sans entraîner le vagin auquel tient la vessie en devant, et le rectum en arrière, et que ce canal renversé doit former un cul-de-sac, dans lequel il est possible qu'il s'engage quelque portion d'intestins, sans parler des trompes et des ovaires qui doivent suivre la matrice, et qui reçoivent des vaisseaux sanguins d'un fort gros calibre.

Enfin, lorsque le col de la matrice est squirreux, on a conseillé d'en faire l'excision; Osiander et M. le professeur Dupuytren ont pratiqué plusieurs fois cette opération; nous l'avons vu faire une fois par M. Dupuytren: l'extirpation fut facile et ne fut point suivie d'hémorragies; mais la malade succomba par la suite à un cancer du corps de l'utérus. On trouvera des détails étendus sur ce genre d'opération à l'article *hystérotomie*.

Une femme à qui l'on a extirpé la matrice, a-t-elle à redouter les dangers d'une conception extra-utérine? Tout porte à

croire, dit Newnham, qu'après l'ablation de l'utérus, le vagin se termine en cul-de-sac, et, dans ce cas, les femmes continuent à être réglées, mais le sang menstruel est très-pâle et ne s'écoule qu'en petite quantité. Il provient, soit des follicules glanduleux situés autour du col de l'utérus, soit des vaisseaux de ce col dont quelque portion n'aurait pas été supprimée. La privation de l'utérus ne fait pas taire les désirs amoureux, et n'empêche pas l'accomplissement de l'acte vénérien.

DEUXIÈME CLASSE. *Déplacemens de la matrice.* Nous rangeons dans cette classe la descente de matrice, son renversement, son antéversion, sa rétroversion, son obliquité, sa hernie et le renversement de sa tunique interne.

Descente de la matrice. Cette maladie peut survenir dans l'état de vacuité, pendant le cours de la grossesse ou à la suite des couches. On lui distingue trois degrés différens, auxquels on donne le nom de relâchement, de descente proprement dite, et de chute ou de précipitation. Lorsqu'elle n'est qu'à son premier ou à son second degré, la matrice s'engage dans le vagin où l'on rencontre une tumeur pyriforme autour de laquelle il est facile de promener l'extremité du doigt, et qui est percée, à sa partie inférieure, d'une ouverture placée en travers. Cette tumeur est située plus haut lorsque la matrice n'est que relâchée, et plus bas lorsqu'elle est descendue. Si le mal est parvenu à son troisième et dernier degré, la matrice se précipite entièrement au dehors. Les signes varient un peu suivant les degrés. *Voyez* HYSTÉROPTOSE.

Renversement de la matrice. Ce déplacement ne survient ordinairement qu'à la suite de l'accouchement; il est complet ou incomplet: lorsqu'il est incomplet, le fond seul de ce viscère passe à travers l'ouverture de son col, et se fait sentir dans le vagin. Lorsqu'il est complet, il se retourne totalement sur lui-même, passe à travers son orifice, entraîne une partie du vagin avec lui, et descend plus ou moins bas et quelquefois jusque entre les cuisses de la malade. Ce renversement de la matrice survient toutes les fois qu'on veut faire l'extraction du placenta avant que les contractions utérines ne l'aient décollé, ou bien que la femme fait de violens efforts pour se délivrer. Les polypes implantés vers le fond de la matrice entraînent cet organe et peuvent occasioner son renversement. *Voyez* l'article HYSTÉROPTOSE, tom. XXIII, pag. 287.

De l'antéversion et de la rétroversion de la matrice. Ces deux espèces de déplacemens ne sont bien connues que depuis le milieu du siècle dernier. Dans l'antéversion, le fond de la matrice est tourné vers le pubis, tandis que son orifice se dirige du côté du sacrum; dans la rétroversion, un effet opposé a lieu, le fond de l'utérus s'engage entre le sacrum et la paroi postérieure du vagin, pendant que son col se porte du côté

de la symphyse des pubis. C'est Grégoire, membre du Collége de chirurgie de Paris, qui a le premier parlé de ces déplacemens dans les leçons particulières qu'il donnait sur les accouchemens. Hunter crut ensuite devoir appeler l'attention des gens de l'art, et il lut à ce sujet un mémoire à la Société royale de Londres. Depuis cette époque, un grand nombre d'auteurs ont écrit sur le même sujet. Quoi qu'il en soit, ces déplacemens peuvent avoir lieu dans l'état de vacuité ou pendant les premiers mois de la grossesse; ils ne peuvent s'effectuer après le quatrième mois, parce qu'à cette époque la longueur de l'utérus surpasse l'étendue du bassin, mesurée du pubis au sacrum; il faut, pour qu'ils puissent s'opérer, que l'excavation du bassin soit plus large que la matrice n'est haute. C'est à la pression que les viscères abdominaux exercent sur l'utérus et aux diverses impulsions qui peuvent lui être communiquées, que son antéversion et sa rétroversion doivent être attribuées. La rétroversion est beaucoup plus fréquente que l'antéversion, car elle se trouve favorisée par l'inclinaison naturelle de la matrice. Nous ne parlerons ici que de l'antéversion; on peut consulter, quant à la rétroversion, l'article HYSTÉROLOXIE. *Voyez* ce mot.

L'antéversion peut s'opérer lentement ou d'une manière subite. Dans le premier cas, les accidens qui l'accompagnent sont d'abord légers, et ne parviennent que progressivement à un degré considérable; tandis que, dans le second cas, ils s'annoncent tout à coup avec assez d'intensité pour alarmer la femme. Un sentiment de pesanteur dans l'abdomen, des envies fréquentes d'uriner, l'impossibilité de satisfaire à ce besoin, de même que de rendre ses excrémens; une tumeur volumineuse, formée du côté du pubis par le corps de l'utérus, que l'on peut sentir au moyen du toucher: tels sont les signes de l'antéversion; cependant ils ne sont pas tellement caractéristiques qu'ils ne puissent induire en erreur. Levret avoue qu'il s'y est trompé lui-même, et qu'il a pris une antéversion de l'utérus pour un calcul enchatonné dans la vessie. L'erreur ne fut reconnue qu'après la mort de la femme, qui mourut des suites de la lithotomie (*Journal de médecine*, tom. IV, pag. 269). Nous avons vu, à l'Hotel-Dieu, un carcinome du corps de l'utérus, qui avait déterminé l'antéversion de cet organe et la rétention d'urine; dans ce cas la maladie est incurable. Il n'en est pas de même lorsqu'elle a lieu dans les premiers mois de la grossesse; il faut alors, après avoir vidé le rectum et la vessie, tâcher, par des pressions méthodiques et alternatives, au moyen des doigts indicateurs placés l'un dans le vagin et l'autre dans le rectum, de réduire l'utérus et de le remettre dans sa position naturelle. On prescrit en même temps

le repos, des boissons adoucissantes et calmantes, et l'on attend que l'accroissement de l'utérus ne permette plus aucun déplacement. *Voyez* RÉTROVERSION.

De l'obliquité de la matrice. Lorsque l'utérus chargé du produit de la conception est parvenu dans la cavité abdominale, on voit constamment, à cette époque, que son fond s'incline de l'un ou l'autre côté, ou en avant. Deventer a donné le nom d'*obliquité* à cette déviation de la matrice. Les auteurs distinguent quatre sortes d'obliquité, savoir : 1°. l'obliquité en avant; 2°. celle en arrière; 3°. celle du côté droit; 4°. celle du côté gauche. L'obliquité postérieure nous semble peu admissible; car la saillie du sacrum et des dernières vertèbres lombaires s'oppose à ce que la matrice puisse se porter en arrière. En général, l'obliquité de la matrice n'est pas un accident très-fâcheux; ce déplacement est si fréquent, qu'il n'existe peut-être pas, dit Baudelocque (*ouvr. cit.*), une seule femme sur cent où elle ne soit très-remarquable. Il ne faut donc pas croire, avec Deventer, que l'obliquité de la matrice soit la cause la plus ordinaire des accouchemens difficiles. Cette espèce de déplacement paraît une suite nécessaire de la mobilité de l'utérus, de la rondeur qu'il acquiert en se développant, et en partie de la forme du bassin, de la colonne rachidienne, ainsi que de celle des parties qui les environnent. *Voyez* DÉVIATION, OBLIQUITÉ.

De la hernie de la matrice. Cette espèce de déplacement n'ayant pas encore été décrite dans ce Dictionaire, nous allons tâcher de remplir cette lacune.

L'utérus se déplace rarement, durant son état de vacuité, de manière à former extérieurement une hernie. Deux exemples publiés par M. le professeur Lallement ne permettent pas, cependant, de douter de la possibilité d'un semblable déplacement.

La première observation insérée dans le troisième volume des Mémoires de la Société médicale d'émulation, concerne une vieille blanchisseuse qui avait eu plusieurs enfans sans que ses couches eussent rien offert d'extraordinaire. Vers l'âge de cinquante ans, lorsque les règles avaient cessé, une tumeur se manifesta dans l'aine droite, à l'occasion d'un effort. Cette tumeur pyriforme, longue de cinq travers de doigt, était remarquable par sa dureté. D'abord douloureuse, elle devint bientôt presque insensible. Cette femme se réfugia dans l'hospice de la Salpêtrière, où elle mourut âgée de soixante-onze ans. M. Lallement l'ayant disséquée, trouva dans un sac herniaire très-épais la totalité de la matrice, avec la trompe et l'ovaire du côté droit; l'autre ovaire et sa trompe étaient appliqués contre la partie extérieure de l'anneau; le vagin entraîné par la matrice, comprimait la vessie urinaire contre le

pubis; la partie supérieure de ce conduit avait même franchi l'anneau avec le museau de tanche qu'il embrasse. M. Lallement pense avec raison qu'on doit regarder cette direction changée du vagin comme le signe le plus certain de l'existence d'une hernie inguinale de la matrice. On trouve la seconde observation dans un des Bulletins de la Faculté de médecine de Paris (an 1816, n°. 1). Marie-Michel Dubourg, d'une constitution éminemment lymphatique, avait eu huit accouchemens faciles, lorsqu'à quarante ans, huit jours après son dernier accouchement, et après s'être livrée à ses occupations pénibles de blanchisseuse, elle s'aperçoit de la formation d'une petite tumeur à l'aine droite. Elle parvient à la faire rentrer, et ne prend aucune précaution; à quarante et un ans des coliques et des nausées qu'elle éprouve de temps en temps la forcent à porter un bandage qu'elle néglige bientôt; la tumeur s'accroît, devient irréductible. A soixante-quatorze ans, symptômes d'étranglement, tels que coliques, hoquets, nausées, vomissemens et inflammation de la tumeur. Celle-ci s'abcède et donne issue à un fluide séreux un peu sanguinolent et extrêmement abondant; disparition des symptômes d'étranglement, diminution de la tumeur. Depuis l'âge de soixante-quatorze ans jusqu'à quatre-vingt-deux, la malade continue à être sujette à des nausées, des douleurs de ventre, et quelquefois à des vomissemens. Enfin, le 19 décembre 1815, nouveaux symptômes d'étranglement qui engagent la malade à entrer aux infirmeries de la Salpêtrière. La tumeur offre les particularités suivantes : elle existe dans l'aine droite; son volume étonne; elle a environ cinq pouces de longueur sur quatre de large; sa forme est celle d'une pyramide à trois faces; l'une de ces faces est antérieure; l'autre, postérieure, appuie sur la cuisse droite; une, interne, dépasse de quelques pouces la vulve. La base est en haut, le sommet en bas, et la tumeur est plus large dans son milieu qu'à sa base; sa direction est oblique de droite à gauche, et de haut en bas. La peau a tellement cédé qu'elle forme une vraie bourse pendante entre les cuisses. Le doigt porté audessus de la tumeur reconnaît l'anneau inguinal dans l'etat naturel; immédiatement audessous on sent l'arcade crurale. Le volume de la hernie, le peu d'intensité des symptômes qu'offrait l'étranglement firent juger qu'elle était surtout épiploïque, et que si elle contenait une portion d'intestin, l'épiploon la mettait à couvert d'un changement plus marqué. Le volume de la tumeur, le peu de violence des accidens, l'âge de la malade, et surtout le mauvais état du pouls s'opposaient à toute tentative d'opération. On se contenta d'employer des tisanes laxatives et des lavemens émolliens; ces moyens suffirent pour apaiser les symptômes d'étranglement. La malade

succomba à une fièvre adynamique. A l'examen du cadavre, on trouva la peau saine; audessous, une quantité considérable de graisse; le sac herniaire fut à peine reconnu. Plus profondément on découvrit un tissu lardacé graisseux, en masse considérable; on fendit cette partie, l'on en fit deux lambeaux, l'un interne, et l'autre externe; et l'on ne vit point d'intestin, mais les objets suivans qui adhéraient de toutes parts aux graisses environnantes, la matrice, les ovaires, les trompes de Fallope, une partie du vagin, deux cordons distincts d'épiploon, enfin deux kystes, ou peut-être deux hydatides. La hernie était crurale, le vagin très-alongé faisait hernie par sa partie supérieure. La vessie et le rectum étaient dans leur situation naturelle.

On voit, d'après ces deux observations, que la hernie de l'utérus, dans son état de vacuité, est le plus souvent confondue avec celle des autres parties de l'abdomen, et qu'il n'est point de signes caractéristiques à l'aide desquels on puisse la reconnaître; cependant on peut s'éclairer des signes suivans: Elle peut avoir lieu par l'anneau inguinal ou par l'arcade crurale; elle forme une tumeur rénitente, élastique, ordinairement indolente, laquelle augmente de volume et de dureté à la suite d'accès de toux ou de grands mouvemens. Le col de l'utérus est situé profondément dans le vagin plus ou moins dévié; son orifice est tourné du côté opposé à la hernie. En le pressant avec le doigt, on imprime une certaine mobilité à la tumeur herniaire. Souvent les malades éprouvent des douleurs dans les régions lombaire et hypogastrique (M. Nauche, *Maladies de l'utérus*).

Le traitement de cette hernie consiste à la réduire et à la contenir par un bandage élastique, inguinal quand la maladie est à l'aîne, ou crural lorsqu'elle est à l'arcade crurale. S'il survenait un étranglement, on ne devrait pas hésiter de pratiquer l'opération avec les précautions convenables.

La hernie de l'utérus peut-elle avoir lieu pendant la grossesse? Lassus ne le croit pas; suivant lui, les observations citées à ce sujet par les auteurs doivent être rapportées à l'obliquité de l'utérus. Sabatier, MM. Richerand, Nauche, etc., admettent cette espèce de hernie; et nous pensons avec eux qu'elle peut survenir chez les personnes précédemment atteintes d'une hernie inguinale ou crurale, chez celles dont le péritoine, les muscles de l'abdomen ou les ligamens de la matrice ont éprouvé un grand relâchement. Sennert raconte qu'une pauvre femme de Nisse étant devenue enceinte pour la neuvième fois, remarqua qu'elle avait, auprès de l'aine gauche, une tumeur dont la grosseur lui donna de l'inquiétude. Cette tumeur ayant beaucoup augmenté dans la suite, elle devint si monstrueuse, qu'elle lui tombait sur les genoux; on

reconnut qu'elle était formée par la matrice pleine d'un enfant. Comme le terme de la grossesse approchait, le sénat de Nisse, instruit de la pauvreté de cette femme, fit faire une assemblée de médecins, de chirurgiens et de matrones, pour savoir ce qu'il y avait à faire pour son soulagement : ils décidèrent que lorsque la femme serait en travail, on ne pourrait se dispenser de pratiquer une incision sur la tumeur pour en tirer ce qui y était contenu. Cette opération fut pratiquée le 9 décembre 1531. L'enfant, quoique robuste, mourut quelques mois après; la mère ne survécut que trois jours, et souffrit pendant ce temps des douleurs inouïes. Sennert a donné ses soins à une femme qui était dans un cas semblable. Elle s'était blessée en aidant son mari, qui était tonnelier, à courber une perche qui devait servir à faire des cerceaux. Il lui survint à l'aine gauche une hernie dont le volume augmentait de jour en jour, et dans laquelle on sentait les mouvemens d'un enfant; la malade était obligée de la soutenir avec un suspensoir, qui avait son point d'appui sur ses épaules. On lui fit l'opération, et le succès en parut d'abord assez heureux; néanmoins elle mourut vingt jours après. L'enfant vécut neuf ans (Sabatier). On conçoit que cette espèce de hernie est assez facile à reconnaître, puisque la tumeur acquiert ordinairement un volume énorme, et que l'on y sent les mouvemens du fœtus. Mais quel traitement adoptera-t-on? Dans les deux observations que l'on doit à Sennert, on a pratiqué l'opération césarienne sans succès; ne serait-il pas possible de réduire la hernie dans les commencemens en faisant une pression modérée, et en mettant la malade dans une situation propre à favoriser l'effet de cette compression? Si le taxis méthodiquement fait était inutile, on pourrait soutenir le ventre de la femme avec un bandage qui prendrait son point d'appui sur l'épaule, et au moment de l'accouchement, on tâcherait de donner à la femme et à la matrice une position favorable à l'expulsion du fœtus; on n'aurait recours à l'opération césarienne que comme dernière ressource et à défaut de tout autre moyen. D'ailleurs, il s'est rencontré des cas où les malades ne sont pas accouchées moins heureusement avec cette maladie que si elles n'avaient eu aucun dérangement dans les parties du ventre. Ruysch rapporte l'histoire d'une femme qui avait eu un abcès à la partie inférieure du ventre auprès de l'aine, lequel avait donné lieu à une hernie de la matrice. La tumeur descendait jusque sur les genoux dans les derniers mois de la grossesse; néanmoins la sage-femme en fit la réduction au moment de l'accouchement, qui se termina par les voies ordinaires. On lit dans Rousset un exemple à peu près semblable : une femme fut atteinte dans une première grossesse d'une hernie de matrice; on lui fit l'opération césarienne. Elle devint grosse de

nouveau et refusa l'opération; malgré cela elle accoucha sans peine.

De la hernie ou du renversement de la tunique interne de la matrice. Cette maladie est encore peu connue. Au rapport de Riolan (*Antrop.*, lib. II, cap. XXXIV) Arétée et Soranus en ont parlé; M. Collomb, dans ses OEuvres médico-chirurgicales publiées à Lyon en 1798, rapporte trois faits qui ne semblent laisser aucun doute sur ce genre de lésion. M. le professeur Chaussier, dans une lettre sur la structure de l'utérus, imprimée récemment à la suite d'un nouveau Traité sur les hémorragies utérines, traduit de l'anglais par madame Boivin, en rapporte un exemple remarquable.

Nous ne pouvons mieux faire connaître cette maladie qu'en donnant un extrait des observations sur lesquelles son existence est fondée.

Observations de M. Collomb. Une dame d'un tempérament mélancolique, âgée de trente-deux ans, et mariée depuis dix-huit sans avoir eu d'enfans, avait depuis dix-huit mois, au lieu du *sphincter* de la matrice, une tumeur oblongue flottant dans le vagin, dont le corps était de la grosseur d'un œuf de pigeon, compacte et uni à sa base. Le col de cette tumeur était alongé et souple, et on distinguait dans l'épaisseur de ses parois un grand nombre de fibres tendineuses et ligamenteuses. Cette tumeur sortait en partie de la vulve, lorsque la malade se tenait quelque temps sur ses pieds; elle ressentait alors un poids inquiétant, des douleurs vives dans le bas-ventre, des maux de cœur et un abattement général de ses forces; elle n'éprouvait aucun mal lorsqu'elle était étendue ou dans le lit; enfin elle avait une perte blanche abondante, souvent sanguinolente, et ses règles tous les mois. M. Collomb pensa que cette tumeur était formée par le renversement de la membrane interne de la matrice. MM. Pouteau fils et Flurant, qui furent aussi consultés, n'adoptèrent point cette opinion, et ils regardèrent la tumeur comme une excroissance polypeuse qu'il fallait extirper. L'opération fut faite par la ligature avec un fil d'argent, suivant le procédé de Levret. La malade ressentit alors une petite douleur qui se renouvelait toutes les fois qu'on resserrait la ligature, et cette douleur s'étendait dans le bas-ventre et sur la partie latérale externe des cuisses avec des maux de cœur, et des mouvemens spasmodiques dans les membres pendant deux ou trois heures. La tumeur étant entièrement tombée le dix-neuvième jour après l'opération, on en fit l'ouverture en présence de MM. Pouteau fils et Flurant, et ils furent convaincus, dit l'auteur, que la partie extirpée n'était point un polype, mais une tumeur formée par le renversement de la membrane interne de la matrice. La malade rétablie par-

faitement n'eut plus de pertes blanches, ni ses règles, et elle a joui d'une bonne santé.

Seconde observation. Une jeune dame, d'un tempérament vif, mariée depuis cinq ans sans avoir fait d'enfans, alla à Aix en Savoie, où on lui administra des douches, non-seulement sur la région lombaire, mais encore dans l'utérus, par le moyen d'une espèce d'entonnoir. Après la douzième douche, cette dame s'aperçut de la chute d'une tumeur sur le bord de la vulve; elle y ressentit un poids incommode, des douleurs dans le bas-ventre, et un malaise général lorsqu'elle agissait; il lui survint aussi une perte blanche abondante, souvent sanguinolente, et des accès de vapeur dont elle était vivement affectée; MM. Collomb, Pouteau père et Garnier, consultés, reconnurent le renversement de la membrane interne de la matrice et de son orifice, et l'impossibilité d'en faire la réduction; enfin la nécessité de l'extirpation étant bien constatée, M. Collomb fit la ligature de la tumeur: la malade éprouva, comme dans le cas précédent, quelques accidens qui cessèrent le dix-neuvième jour par la chute de la tumeur; et depuis ce temps, elle n'eut plus de vapeurs, ni perte blanche; et quoiqu'elle n'eût plus ses règles, sa santé n'a point été altérée.

Troisième observation. Une jeune dame, après un accouchement long et laborieux, éprouvait un poids incommode à l'entrée de la vulve, lorsqu'elle était quelque temps sur ses pieds; elle avait en même temps des douleurs dans le bas-ventre, de petits maux de cœur et une perte blanche abondante, souvent sanguinolente, et cet état durait depuis environ deux ans. En l'examinant avec M. Boucher, M. Collomb trouva dans le vagin, à la place du *sphincter* de la matrice, une tumeur oblongue, de la grosseur d'une moyenne noix, compacte et unie à sa base; le col épais, alongé et souple, tenant au corps de la matrice. On fit la ligature de la tumeur comme dans les cas précédens; l'opération eut les mêmes succès: la malade n'eut plus de pertes blanches, ni ses règles, et elle a joui d'une bonne santé.

Observation de M. Chaussier. « Une jeune femme d'un tempérament ardent, après quelques abus érotiques, se crut enceinte parce que ses menstrues étaient supprimées depuis deux mois. Parvenue au troisième mois, elle éprouva les symptômes qui lui annonçaient ordinairement le retour des menstrues; cependant il n'y eut aucune excrétion; et comme elle se plaignait beaucoup de douleurs, de spasmes, et surtout d'un sentiment de pesanteur inaccoutumé, je fus appelé avec un de mes collègues. En examinant l'état des parties, nous trouvâmes l'utérus abaissé dans l'excavation pelvienne; son orifice ouvert, élargi, donnait passage à une sorte de tumeur molle, lisse, indolente, qui avait la forme, la grosseur d'une

figue ordinaire, dont le sommet, alongé, rétréci, paraissait adhérent, implanté au pourtour intérieur du col et de l'orifice de l'utérus: mais en tirant légèrement cette tumeur, que l'on pouvait facilement saisir avec deux doigts, elle s'alongea peu à peu, et se détacha tout à coup entièrement et sans causer aucune douleur. Nous reconnûmes alors, de la manière la plus évidente, que ce corps n'était qu'un sac couenneux, épais d'un millimètre, dont la cavité était remplie d'un sang brunâtre, à demi fluide; sa forme était exactement celle de l'utérus, mais renversé; sa base, ou la portion saillante dans le vagin, était large, arrondie; son pédicule ou la portion adhérente au col et à l'orifice de l'utérus, était alongée, tubulée et garnie à son extrémité de franges ou de petits lambeaux de forme inégale; enfin son tissu dense, compacte, blanchâtre, uniforme dans toute son étendue, ne présentait aucune apparence fibreuse, aréolaire, aucune trace de ramifications vasculaires, et se dissolvait entièrement dans une liqueur alcaline. Il nous parut donc que cette concrétion couenneuse, après s'être d'abord formée, modelée dans la cavité de l'utérus, en avait été peu à peu décollée ou détachée : 1°. par l'humeur perspiratoire qui se forme et s'exhale sans cesse à la surface interne de l'utérus; 2°. par l'impulsion et l'accumulation successive du sang qui devait s'écouler à chaque époque menstruelle; et comme lors de notre visite la tumeur ne tenait plus qu'au col et à l'orifice de l'utérus, les tractions légères que nous fîmes dans cet examen en ont achevé la séparation; opération que la nature seule aurait peut-être fait par la suite. Aussitôt après l'extraction ou décollement de ce sac membraneux, il s'écoula quelques cuillerées de sang brunâtre; les douleurs, les spasmes ont entièrement cessé, les menstrues ont repris leur cours habituel, et la jeune femme n'a éprouvé aucun accident. »

En réfléchissant aux observations que nous venons de retracer, on voit qu'il existe entre elles des différences assez marquées. En effet, dans les trois cas rapportés par M. Collomb, la ligature des tumeurs a toujours été accompagnée de douleurs assez vives, leurs parois offraient des filets tendineux et ligamenteux; ce qui indique un tissu organisé et sensible. Au contraire, dans le cas particulier relaté par M. Chaussier, la tumeur s'est détachée avec facilité, sans douleur, et il n'a trouvé aucune apparence de fibres ou de ramifications vasculaires. Quelle idée peut-on se former de ce genre d'affection? Faut-il la considérer, avec M. Collomb, comme un renversement de la membrane muqueuse de la matrice? L'organisation des tumeurs, leur vive sensibilité, semblent motiver cette opinion; mais quelle cause peut séparer la membrane muqueuse de la matrice de son tissu propre auquel elle est assez adhé-

rente? M. Collomb conclut de ses observations que, dans l'accouchement, la membrane interne de l'utérus peut être renversée, lorsqu'on fait trop promptement l'extraction d'un placenta adhérant encore au fond de cet organe; que, dans l'état de vacuité, les contractions même du corps de l'utérus peuvent détacher, expulser sa membrane interne, produire sa chute. Doit-on adopter l'opinion de M. Chaussier, qui regarde ces espèces de tumeurs comme de fausses membranes? Le fait qu'il cite justifie son sentiment; ce célèbre professeur ajoute que si l'on ne voit pas plus fréquemment ces sacs membraneux, c'est que quelquefois ils sont formés par une concrétion molle, mince, qui se fond, se liquéfie peu à peu, se mêle et est entraînée avec l'excrétion menstruelle sans qu'on en puisse retrouver les vestiges. On les observe principalement chez les femmes dont la menstruation est habituellement précédée et accompagnée de pesanteur dans le bassin, de tiraillemens aux lombes et aux aines, de douleurs aiguës à la région de l'utérus.

Remarquons ici que ces fausses membranes sont une preuve de plus de l'existence d'une membrane muqueuse à la surface interne de la matrice, car aucun tissu, à part le séreux, ne présente autant de concrétions couenneuses que le système muqueux. La muqueuse trachéale, bronchique, celle de la vessie ne nous en fournissent-elles pas chaque jour des exemples? Quoi qu'il en soit, avant que de prononcer sur la nature de l'affection dont nous venons de traiter, nous attendons que de nouvelles observations viennent éclairer nos doutes.

TROISIÈME CLASSE. *Corps étrangers renfermés dans l'utérus.* A cette classe se rapportent la tympanite utérine, l'hydropisie, les hydatides, les epanchemens de sang, les moles, la rétention du fœtus mort, les concrétions pierreuses, les kystes contenus dans la cavité utérine.

Tympanite de la matrice. Il s'accumule quelquefois une si grande quantité de gaz dans l'utérus, son orifice vaginal étant bouché par des mucosités, qu'il en résulte une véritable tympanite qui quelquefois en a imposé pour la grossesse. Dans cette maladie, le ventre résonne comme un tambour quand on le frappe. Quelquefois les gaz s'échappent de temps à autre, en occasionant une sorte de détonnation, un bruit désagréable qui constitue le *rot vaginal*, d'après les auteurs. Cet amas de fluide gazeux vient il du dehors, ou bien les gaz se dégagent-ils dans la cavité de l'utérus? *Voyez* GAZ, TYMPANITE.

De l'hydropisie de la matrice. La collection d'un fluide séreux dans l'utérus peut avoir lieu dans l'état de vacuité de cet organe et pendant la grossesse. Dans le premier cas, on a observé cette maladie à l'époque de la cessation des règles. La quantité de liquide qui s'accumule dans la matrice est quelquefois énorme; dans un cas on a trouvé jusqu'à soixante me-

sures de liquide, chacune de trois livres. On ignore quelle est la source de cet épanchement. *Voyez* HYDROMÈTRE, HYDROPISIE DE LA MATRICE.

Des hydatides de la matrice. On rencontre parfois ces vers, suivant M. Percy, chez les femmes qui ne sont pas enceintes, dans les rugosités qui sillonnent l'entrée de l'utérus; mais le plus souvent ils se manifestent dans les grossesses avortées ou même dans les vraies grossesses, et c'est alors la cavité de l'utérus elle-même qui en est le siége : ils y sont flottans ou renfermés dans une sorte de kyste ou sac membraneux. Les symptômes de ces hydatides sont difficiles à distinguer; ils sont les mêmes que ceux d'une grossesse commençante. *Voyez* GROSSESSE et HYDATIDE.

Epanchement de sang dans la cavité de la matrice. Diverses causes peuvent donner lieu à l'accumulation du sang dans l'utérus. Chez les jeunes filles, la rétention du sang menstruel peut dépendre de l'imperforation du vagin ou de l'orifice de l'utérus (*Voyez* IMPERFORATION). L'obturation du col de la matrice par une concrétion couenneuse, peut produire le même accident chez une femme qui a déjà fait des enfans. A l'époque de la cessation des règles, il se forme assez souvent dans la matrice des collections de sang dont on s'est assuré par l'ouverture des cadavres. Dans ces cas, la matrice se distend, s'élève dans la région hypogastrique, et simule la plupart des phénomènes de la grossesse; cependant elle paraît dans cette circonstance se développer avec plus de rapidité que dans la grossesse ordinaire; la fluctuation ne peut éclairer le médecin, puisque le sang ne tarde pas à se coaguler (*Voyez* GROSSESSE). Lorsqu'à la suite d'un accouchement laborieux, le col utérin contracte des adhérences avec les parois du vagin, le sang peut s'accumuler dans la matrice, comme M. Gautier, chirurgien de Paris, en a fourni un exemple. Une femme dont parle Plater, après un accouchement malheureux pendant lequel elle éprouva de très-vives douleurs dans le col de la matrice, ne fut plus réglée et ne put cohabiter avec son mari; elle éprouvait des douleurs intolérables dans le bas-ventre, et surtout dans la région des lombes; on reconnaissait au tact que l'utérus était dur et gonflé; la fièvre lente survint, et les douleurs continuèrent jusqu'à la mort. On trouva la cavité abdominale pleine d'une sérosité sanguinolente et fétide; le col de la matrice était gonflé et comme cartilagineux; sa cavité était oblitérée par la réunion de ses parois, et la cavité du corps était pleine d'un sang putride et de mauvaise odeur.

Des môles. Les auteurs ne s'entendent pas sur l'idée qu'on doit attacher au mot *môle.* Les uns donnent ce nom à des corps de diverse nature qu'on a trouvés dans la cavité utérine, ou que des femmes ont rendus par les voies extérieures de la

génération; les autres n'accordent cette dénomination qu'à un faux germe. Il n'est point de fables qu'on n'ait inventées sur ce genre d'altération. *Voyez* MOLE.

De la rétention du fœtus, après sa mort, dans l'utérus. On a vu des fœtus morts rester plusieurs années dans le sein de la mère, s'y altérer et tomber dans un état de pétrification. Morand lut à l'Académie royale des sciences, 1748, un Mémoire sur ce sujet. Albosius parle d'une femme de soixante-dix ans, qui paraissait grosse depuis vingt-huit ans, et dans la matrice de laquelle on trouva un fœtus recourbé sur lui-même en orbe et transversalement placé dans son enveloppe calleuse. Tous les viscères de ce petit cadavre étaient secs, très-durs et néanmoins distincts; les mains et les pieds surtout étaient pétrifiés et semblaient de marbre. Louis, Lieutaud, Bartholin, M. Portal et M. Mojon rapportent des exemples semblables. Que faire dans de pareils cas? Peut-on proposer l'extraction du fœtus? *Voyez* FOETUS, GESTATION, MOLE, PÉTRIFICATION.

Concrétions pierreuses dans la matrice. On trouve dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, tom. II, p. 130, un excellent mémoire de Louis sur les pierres ou calculs de la matrice. De ces concrétions, les unes sont adhérentes aux parois de la matrice, les autres sont contenues dans sa cavité sans aucune adhésion; leur volume est très-variable, puisqu'on en a trouvé du poids de quatre onces et de quatre livres. On ignore jusqu'à présent comment elles se forment. Ces pierres ne sont pas rares; Hippocrate nous en a laissé un exemple qui a excité de grandes contestations entre un médecin et un chirurgien. Michel Morus assure qu'on trouva dans la matrice d'une femme qui, longtemps avant de mourir, avait éprouvé des douleurs horribles dans la région hypogastrique, trente-deux pierres, dont les plus grosses avaient le volume d'une fève. Gaubius (*Journal de médecine*, tom. I.) cite un exemple d'une fille qui avait rendu cinq pierres spontanément; on fut obligé d'agrandir l'orifice du vagin pour donner passage à l'une d'elles. M. Portal (*Anat. médic.*) en a trouvé une du volume d'un œuf de poule, très-adhérente au fond de la cavité de la matrice; il en a vu une autre près de l'orifice de la trompe chez une femme âgée de soixante-cinq ans, qui n'avait jamais éprouvé de douleur du côté de l'utérus. Quelquefois elles sont chatonnées; ainsi Petit retira de la matrice d'une comtesse douze pierres, dont les plus grosses étaient chatonnées. Dans la Bibliothèque médicale (*janvier* 1817, p. 108) on rapporte que Jong de Leipsick a trouvé dans la substance de la matrice une concrétion pierreuse grosse comme un œuf de pigeon. La chimie n'a pas encore analysé ces pierres; on sait seulement que les unes sont légères, friables, et que d'autres ont plus de dureté; leur couleur est blanchâtre ou brune. On connaît l'i-

dée singulière de Michel Morus, qui regarde ces concrétions comme étant de la nature des bézoards, et les employa comme médicamens; il dit que la dose nécessaire pour provoquer la sueur est d'un demi-gros; il assure avoir sauvé la vie à plusieurs personnes par l'usage de ce remède, et se plaint de ne pouvoir se le procurer plus facilement, et *voilà comme on écrit la matière médicale!*

Les concrétions de la matrice ne donnent souvent aucun signe de leur présence; quelquefois elles produisent des douleurs plus ou moins vives dans la région hypogastrique, dans les lombes, dans les aines, dans les cuisses, la suppression des règles, des pertes en rouge ou en blanc, la constipation, des nausées, des vomissemens, des spasmes, de la fièvre, et enfin l'ulcération de la matrice; mais tous ces accidens, qui dépendent du lieu où sont situées les pierres, de leur forme, ne peuvent nous assurer leur existence. La sortie spontanée de ces pierres, leur présence constatée par le toucher, voilà les seuls signes univoques. On a proposé, pour déterminer la sortie de ces pierres, les vomitifs, les fondans, les apéritifs et les emménagogues; mais ces moyens, outre leur inutilité, peuvent être très-dangereux. L'extraction est l'unique moyen de guérison; il ne faut pas dans cette intention chercher à dilater le col utérin; mais il vaut mieux suivre le conseil de Louis, c'est-à-dire introduire un stylet dans l'orifice de la matrice, le faire glisser entre la pierre et les parois utérines, et se servir de ce conducteur pour porter dans le col des ciseaux droits, à lames longues d'un pouce et tranchantes extérieurement, à l'aide desquels on peut agrandir l'orifice utérin, par deux sections latérales. Il nous semble qu'on pourrait se servir avec plus d'avantage, pour cette opération, d'un bistouri garni de linge jusqu'à un pouce de sa pointe, qui serait boutonnée : l'hystérotomie (*Voyez* ce mot) serait peut-être encore plus convenable. L'incision étant faite, on extrait les pierres avec une curette, un crochet, des pinces ou même de petites tenettes. L'hémorragie qui peut suivre cette opération n'effraie pas Louis, cet illustre chirurgien cite à ce sujet plusieurs exemples qui peuvent rassurer l'opérateur; nous ajouterons même que nous avons vu pratiquer plusieurs fois des incisions sur le col de la matrice dans l'état de vacuité, sans qu'il en soit résulté aucune hémorragie inquiétante. Les exemples d'hystérotomie pratiquée lorsque la dureté du col s'oppose à sa dilatation, apprennent que l'incision de cette espèce d'anneau calleux, faite en plusieurs sens, ne fournit presque pas de sang.

Kyste poilu de l'utérus. Fabrice de Hilden trouva chez une veuve honnête, âgée de cinquante ans, l'utérus rempli d'ichor jaune, en partie d'une matière adipeuse et oléagineuse, et au milieu de celle-ci des cheveux ou bien une espèce de laine

jaunâtre. Nous avons vu une femme qui rendait par la vulve, de temps en temps une petite poignée de poils lanugineux et de couleur jaune; cette femme était honnête, et nous ne pensons pas qu'elle ait cherché à nous abuser : au reste, cet exemple n'est pas unique. *Voyez* KYSTE, POIL.

QUATRIÈME CLASSE. *Inflammation.* Nous comprenons dans cette classe la métrite et la leucorrhée.

Métrite. On donne ce nom à l'inflammation du tissu propre de l'utérus; cependant quelques auteurs comprennent sous ce nom la phlegmasie de la membrane muqueuse de la matrice. Cette maladie a été encore peu observée; on l'a presque toujours confondue avec l'inflammation des autres viscères du bas-ventre. *Voyez* MÉTRITE.

Leucorrhée. Cette maladie consiste dans l'inflammation de la membrane muqueuse de l'utérus; on lui donne aussi le nom de *catarrhe utérin*. Elle peut être aiguë ou chronique. *Voyez* CATARRHE UTÉRIN, LEUCORRHÉE.

CINQUIÈME CLASSE. *Hémorragies utérines.* On désigne sous cette dénomination les évacuations sanguines qui ont lieu hors le temps des règles, et les règles elles-mêmes, lorsqu'elles sont trop abondantes : elles sont actives ou passives. *Voyez* HÉMORRAGIE UTÉRINE, MÉNORRHAGIE, RÈGLES.

SIXIÈME CLASSE. *Névroses de l'utérus.* Nous rangeons dans cette classe l'hystérie, la nymphomanie, la stérilité, la chlorose.

Hystérie. Cette névrose, qui paraît avoir son siége primitif dans la matrice, comme son nom l'indique, dépend en général d'une grande sensibilité physique et morale. Les symptômes qui peuvent la faire reconnaître varient beaucoup pour le nombre et l'intensité. Il faut dans le traitement insister principalement sur les principes de l'hygiène, et seconder l'effet des médicamens par la régularité dans la manière de vivre, les promenades, les voyages, etc. *Voyez* HYSTÉRIE.

Nymphomanie ou fureur utérine. Cette affection nerveuse qui consiste dans un désir effréné des plaisirs de l'amour, se remarque surtout à l'époque de la puberté : un tempérament sanguin et nerveux, une sensibilité extrême de l'utérus, des lectures lascives, etc., en sont les causes les plus ordinaires. Dans le traitement il faut d'abord éloigner tout ce qui peut exciter les organes génitaux, et recommander les bains, le nénuphar, etc. *Voyez* NYMPHOMANIE.

Stérilité. Il est rare que cette affection soit purement nerveuse; elle est due presque toujours à un vice de conformation ou à une lésion organique des organes génitaux. Quelquefois cependant un état de faiblesse générale, des flueurs blanches abondantes peuvent la produire. On conçoit dès-lors

que son traitement doit varier suivant les causes. *Voyez* STÉRILITÉ.

Chlorose. On connaît aussi sous le nom de *pâles couleurs* cette maladie qui dépend de l'atonie de l'utérus, de la suppression des règles, de la privation des plaisirs de l'amour, etc. Il faut tâcher dans le traitement de rendre du ton à toute l'économie, et spécialement aux organes sexuels. *Voyez* CHLOROSE.

SEPTIÈME CLASSE. *Lésions organiques.* Nous rangeons dans cette classe l'ossification de la matrice, les corps fibreux, les polypes, les végétations et le cancer.

Ossification de la matrice. La plupart des auteurs ont confondu les pierres de la matrice avec son ossification; ce qui forme cependant deux maladies bien distinctes.

L'orifice de la matrice peut être très-dur et cartilagineux; Stoll (*Médec. prat.*) en cite un exemple. Il peut résulter de cette disposition des accidens très-graves au moment de l'accouchement, à raison des difficultés que l'orifice éprouve à se dilater. *Voyez* HYSTÉROTOMIE.

Riolan a vu une matrice solide, presque cartilagineuse; Paré en a trouvé une qui était épaisse, volumineuse, et qu'on ne pouvait couper avec un couteau. Lieutaud (*Hist. anat. med*, obs. 1430) a vu les parois de l'utérus durcies comme un cartilage. M. Portal dit avoir trouvé les parois de la matrice cartilagineuses. Si les auteurs contiennent peu d'exemples de la transformation cartilagineuse de l'utérus, c'est sans doute parce qu'on n'avait pas autrefois d'idées fixes sur l'acception du mot *squirre*. En lisant attentivement plusieurs observations de squirres de l'utérus, on voit que ces prétendus squirres ne sont autre chose que des cartilages. On peut consulter à ce sujet la dissertation de Rœderer *De uteri scirrho*.

On possède plusieurs exemples d'ossification du tissu de l'utérus. On lit, à ce sujet, dans les Commmentaires de Nuremberg (juillet 1731), une observation de Mayr. Une femme de quarante ans était sujette à de violens accès hystériques; ils finirent en même temps qu'elle sentit une tumeur dure et indolente dans l'abdomen, audessus des os pubis; les règles cessèrent; des hémorroïdes, dont quelques-unes fluaient, y suppléèrent; cette femme en fut tourmentée pendant vingt ans; elle mourut de consomption. On trouva, à l'ouverture de son corps, la matrice d'un volume prodigieux et pétrifiée; ses parois avaient environ quatre lignes d'épaisseur; ce ne fut qu'à coups de marteau qu'on put la casser: il y avait dans la cavité de la matrice une matière blanche comme du lait et sans mauvaise odeur. Verdier conservait, dans son cabinet anatomique, une matrice ossifiée dont les parois avaient six lignes d'épaisseur; elle pesait quarante-trois onces; sa ca-

vité, très-ample, était remplie d'incrustations pierreuses qui ressemblaient à des stalactites. Lafitte ouvrit, en 1750, le cadavre d'une femme âgée de soixante ans, dont l'utérus avait trois fois plus de volume que dans l'état naturel; la surface était raboteuse et la substance ossifiée. On trouve, dans le Journal de médecine, tom. 11, pag. 336, l'histoire d'une religieuse âgée de soixante-cinq ans; la matrice ossifiée avait vingt-quatre pouces de circonférence, quatre pouces d'épaisseur; elle pesait huit livres et demie; sa cavité était entièrement oblitérée : sa surface externe, lisse, polie, ressemblait à celle des os du crâne; percutée, elle rendait le même son. M. le professeur Lallement a trouvé une matrice ossifiée, que l'on pouvait avec peine briser à l'aide d'un marteau. Que peut l'art contre de semblables maladies?

Corps fibreux. Ces tumeurs particulières, dont la connaissance exacte est due aux modernes, présentent plusieurs variétés relativement à leur position et à leur volume. Quelquefois elles se prononcent intérieurement dans la cavité de l'utérus, attachées par un pédicule au lieu de leur insertion; elles sont recouvertes, dans toute leur étendue, par la membrane muqueuse, qui est parfaitement intacte, et audessous de laquelle elles paraissent avoir pris naissance; d'autres fois, elles se montrent à l'extérieur de l'utérus, et font saillie dans l'abdomen; dans d'autres cas, elles occupent même l'épaisseur du tissu charnu de la matrice. Elles ont alors un volume considérable. Leur tissu, dense et serré, paraît composé de fibres qui s'entrelacent en tout sens; il ne cède qu'avec peine sous l'instrument. Existe-t-il des signes propres à faire reconnaître une telle lésion? L'art possède-t-il des moyens de faire disparaître ces tumeurs? Cette maladie est malheureusement du nombre de celles contre lesquelles l'art est impuissant. *Voyez* CORPS FIBREUX.

Polypes de la matrice. Il s'élève quelquefois au dedans de la matrice des tumeurs dont le volume et la consistance varient; on les connaît sous le nom de *polypes*. Elles causent peu d'incommodités dans les commencemens, de sorte que les femmes qui en sont attaquées s'en aperçoivent à peine; elles ne donnent des indices de leur présence que lorsqu'elles ont acquis un certain volume. Les polypes sont plus ou moins dangereux à raison de leur grosseur, du lieu qu'ils occupent, ou du caractère qui leur est propre; on les distingue ordinairement suivant qu'ils naissent au dedans de la matrice, ou qu'ils sont implantés sur le col de ce viscère. *Voyez* POLYPES DE LA MATRICE.

Végétations du col utérin. On a remarqué quelquefois, à la suite du vice syphilitique, des végétations sur le col de la matrice. En 1815, nous accouchâmes une femme du peuple

qui portait sur le museau de tanche six végétations cartilagineuses, de la grosseur d'une aveline; la dilatation du col s'opéra comme à l'ordinaire. Cette femme nous avoua qu'elle avait eu plusieurs fois la syphilis, dont elle avait été traitée incomplétement. Ces végétations peuvent donner lieu à des hémorragies. M. Pelletan (*Clinique chirurgicale*, t. 1, p. 238) rapporte l'exemple d'une femme âgée d'environ quarante ans, qui, depuis deux ans, était retenue au lit par des pertes de sang continuelles, entretenues par sept à huit végétations, de grosseur différente, qui pendaient au col de l'utérus. M. Pelletan en fit la ligature, qui fut sans douleur; les pertes cessèrent, et la malade revint à la santé avec la plus grande promptitude. *Voyez* VÉGÉTATION, EXCROISSANCE.

Cancer utérin. Nous ne tracerons pas ici les causes, les symptômes de cette maladie, qui a été parfaitement décrite à l'article *cancer* dans ce Dictionaire; nous rappellerons seulement que lorsque le cancer affecte le corps de la matrice, il est incurable. Lorsque le col seulement est squirreux, on peut pratiquer son extirpation, comme l'ont déjà fait, avec succès, Osiander et M. le professeur Dupuytren. On ne s'est pas borné à ces tentatives. M. Bayle, ayant constaté, par un grand nombre d'ouvertures de cadavres, que, dans l'ulcère commençant de la matrice, le tissu de cet organe était sain à deux ou trois lignes de l'altération, a proposé l'emploi de la pâte arsenicale, dont on se sert avec avantage dans les *noli me tangere* de la face. Déjà, et avant que M. Bayle eût publié dans ce Dictionaire ses idées sur ce point, M. Récamier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, était parvenu à porter différentes substances médicamenteuses immédiatement sur l'ulcère; mais cet habile praticien n'avait pas encore osé y porter des caustiques : l'invention récente d'un instrument particulier, qu'il nomme *speculum uteri*, lui a permis d'avoir recours, sans danger pour la malade, à l'emploi d'un remède aussi énergique. Nous ne pouvons mieux faire connaître les avantages de ce nouveau mode de traitement, qu'en rapportant l'histoire de la malade pour laquelle on en a fait usage. M. Récamier, qui se plaît à publier tout ce qui peut être utile aux progrès de l'art et au soulagement des malades, a bien voulu nous communiquer cette observation, rédigée par M. Leperrey, interne à l'Hôtel-Dieu, qui ne relate que les principaux faits; la voici : Madame S***, âgée de quarante-trois ans, d'un tempérament sanguin, d'un embonpoint assez considérable, bien réglée, mère de quatorze enfans, dont sept sont encore existans, accoucha du dernier, il y a près de quatre ans; elle avait toujours joui d'une assez bonne santé; ses couches avaient été très-heureuses. Dans l'année 1816, deux ans environ après son dernier accouchement, apparition d'un écoulement fétide, conti-

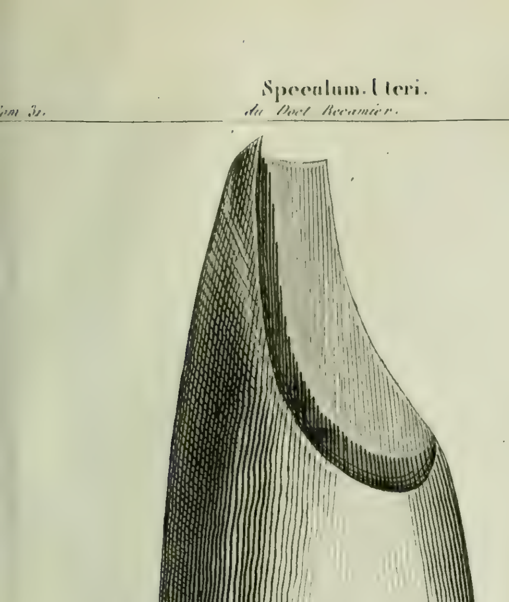
nuation des règles; mais, en cohabitant avec son mari, léger écoulement de sang, qui cessait après l'acte du coït, sans aucun malaise, sans altération dans les jouissances conjugales. Dans le commencement du mois de décembre 1816, M. Récamier fut consulté: cette femme alors n'avait encore ressenti aucune douleur. Le toucher fit reconnaître une tumeur du volume d'un œuf, à surface inégale, mollasse, pédiculée, située sur la lèvre antérieure du col de l'utérus. M. Récamier pensa que c'était un fongus cancéreux; trois jours après, M. Dupuytren toucha la malade et fut du même avis. MM. Dubois, Boyer et Pelletan, consultés chacun en particulier, partagèrent la même opinion sur la nature carcinomateuse de la tumeur. D'après la rapidité avec laquelle cette maladie s'était développée, il était probable qu'elle ferait incessamment périr la malade; mais comme elle était circonscrite et bornée à la lèvre antérieure du col, et que le reste de l'utérus paraissait sain, MM. Récamier et Dupuytren pensèrent qu'on pourrait faire l'extirpation de cette tumeur, sinon dans l'espoir de guérir la malade, de prolonger au moins son existence. Cette opération fut pratiquée, le 15 décembre 1816, par M. Dupuytren. La malade fut couchée sur le travers de son lit; deux aides soutenaient les membres inférieurs fléchis et écartés, un troisième aide pressait avec la main l'hypogastre de haut en bas. M. Dupuytren, avec une pince de Museux portée dans le vagin, saisit le col de l'utérus, l'attira à la vulve, puis, avec des ciseaux courbés sur le plat, il fit l'ablation de la tumeur. Celle-ci était formée par une substance molle, fongueuse et comme cérébriforme; la section avait été faite sur un tissu qui paraissait sain, quoique un peu plus homogène que n'est ordinairement le col de l'utérus. (M. Recamier, qui conserve cette tumeur dans de l'esprit-de-vin, a bien voulu nous la montrer; elle a encore le volume d'un œuf de poule; son sommet, composé d'une substance cérébriforme, se réduit en bouillie.) Après l'opération, il s'écoula une petite quantité de sang, que l'on arrêta avec une injection d'eau et de vinaigre. Il ne survint aucun autre accident; vers le onzième jour, la malade était convalescente. Quelque temps après, à la suite de l'application d'un cautère à la jambe droite, il se manifesta un assez vaste dépôt à la cuisse, et une fièvre bilieuse qui retinrent la malade au lit; au bout d'un mois, ses règles reparurent, elle prit de l'embonpoint et se livra de nouveau à ses habitudes. Dans le mois d'avril 1817, un tubercule cancéreux, du volume d'une noix, s'était développé sur la lèvre postérieure du col utérin; M. Dupuytren en fit l'extirpation, et, douze jours après, cette femme vaquait à ses occupations. Dans le mois de mai 1818, on reconnut que de nou-

velles végétations s'étaient élevées sur la lèvre postérieure du col, et formaient un fongus inégal, lobulé, au pédicule duquel la cicatrice demi-circulaire de la base de la lèvre antérieure formait un demi-anneau. M. Récamier conçut alors l'idée de l'attaquer avec le caustique; il inventa un instrument avec lequel il put voir les parties affectées, porter dessus les caustiques, et garantir les parties environnantes de son action. Cet instrument, qu'il appelle *speculum uteri*, est très-simple et remplit parfaitement ces trois indications. C'est une sorte de tube métallique (en étain), dont le calibre variable doit être proportionné à l'ampleur du vagin; une extrémité, qu'on peut nommer *utérine*, est coupée perpendiculairement et présente un bord arrondi pour embrasser le col de l'utérus; l'autre extrémité est coupée obliquement de haut en bas, de manière à offrir inférieurement une sorte de gouttière, par laquelle on saisit l'instrument pour l'introduire dans le vagin et le tenir fixe et invariable pendant la cautérisation. La forme de cet instrument est à peu près celle d'un cône tronqué; avant son introduction, on a soin d'enduire sa surface externe d'huile ou de cérat. Voyez la planche en regard où cet instrument est gravé. M. Récamier vient de faire subir à son instrument une modification, qui consiste en une gouttière en forme de gorgeret, qui permet de toucher le col de l'utérus, le *speculum* étant situé dans le vagin.

Vers la fin du mois de mai, M. Récamier fit la première cautérisation; l'application du *speculum uteri* ayant mis en évidence les parties affectées, on dirigea dessus un pinceau trempé dans du nitrate de mercure. Avant que de retirer le *speculum*, on eut soin de placer, sur la surface cautérisée, des tampons de charpie destinés à empêcher que le caustique ne touchât les parties saines. Les douleurs furent modérées pendant la cautérisation; on prescrivit des injections émollientes pendant la journée; le soir, point de douleur, point de fièvre. Le deuxième jour, la malade reprit ses occupations. Pour favoriser la chute des escarres, on pansa, soir et matin, avec des pinceaux enduits de miel rosat et d'extrait de jusquiame. Au bout de huit jours, les escarres étaient détachées; nouvelle cautérisation, douleurs assez vives, qui durèrent trois heures. Quinze cautérisations furent ainsi successivement faites à huit ou dix jours d'intervalle, et détruisirent les végétations qui existaient sur la lèvre postérieure du col. Il est à remarquer que, pendant ces cautérisations, il n'est survenu aucun dérangement dans le flux menstruel, et que la santé de la malade n'a point été sensiblement altérée. Il restait encore à détruire un bourrelet rénitent, saillant de près d'un pouce, lequel occupait la base de la lèvre antérieure, cicatrisée depuis l'excision; mais ayant remarqué, après avoir introduit le *speculum*,

Speculum. Uteri.

du Doct. Recamier.



qu'il résultait, de la saillie formée par le bourrelet, une sorte de cul-de-sac en bas et en arrière, où l'on apercevait les rides de la membrane muqueuse du vagin, on craignit que le caustique, en s'épanchant, n'intéressât cette membrane. Pour prévenir cet accident, on tailla l'extrémité utérine de l'instrument en bec de flûte, de sorte que cette extrémité, s'enfonçant plus en arrière qu'en avant, préservait la muqueuse vaginale. Douze cautérisations ont suffi pour détruire ce bourrelet; la malade les a supportées comme les précédentes : il n'en est résulté aucun accident fâcheux. Quelques cautérisations sont encore nécessaires pour faire disparaître un reste de dureté isolée. Maintenant le col de l'utérus est entièrement enlevé, et le caustique est porté sur la partie antérieure du corps même de l'utérus. Depuis quatre mois qu'on a commencé le traitement, il n'est point survenu de repullulation à l'endroit de la lèvre postérieure du col, qui est recouverte par une cicatrice aussi simple et aussi nette que la membrane muqueuse. L'état général de la malade est sensiblement amélioré, et tout semble promettre une guérison durable.

Nous ne ferons aucune réflexion sur cette nouvelle méthode de traiter les cancers du col de l'utérus par les caustiques; l'expérience seule peut la justifier. Nous donnerons, à l'article *speculum* (*Voyez* ce mot) le résultat du traitement employé sur la femme qui fait le sujet de l'observation précédente. Nous dirons un mot de l'instrument : MM. Dupuytren, Chaussier, Désormeaux, Husson, Cayol, Fizeau, Galot, Droguet, etc., en ont vu faire l'application, et tous ont été frappés de sa simplicité et de la facilité qu'il offre pour découvrir le col de l'utérus. Nous avons pu nous-mêmes apprécier ces avantages, et nous assurons avoir vu l'état du col aussi distinctement que s'il avait été placé à l'extérieur.

Il nous semble que cet instrument sera très-avantageux toutes les fois qu'on voudra constater l'état du col utérin; on pourra également s'en servir lorsqu'on voudra pratiquer l'hystérotomie, c'est-à-dire, la section du col de l'utérus (*Voyez* HYSTÉROTOMIE). Ainsi, lorsque l'orifice de la matrice s'oblitère par des adhérences qu'il contracte avec la paroi postérieure du vagin; quand la dureté du col s'oppose à sa dilatation, nous pensons qu'à l'aide du *speculum* de M. Récamier, on se procurera aisément la faculté de voir l'état du col et de porter l'hystérotome. *Voyez* ce mot.

M. Récamier va plus loin; il traite actuellement, au moyen des caustiques et de son instrument, un malade atteint de trois petites tumeurs carcinomateuses dans le rectum, dont la plus grosse, ulcérée, a le volume d'une noix. On ne peut trop applaudir au zèle de ce médecin célèbre, qui s'efforce

de guérir des maladies jusqu'alors réputées incurables. Quel bonheur pour l'humanité souffrante si ses tentatives sont couronnées de succès ! (MURAT et PATISSIER)

MONTANUS, *De uteri affectibus*; in-12. *Parisiis*, 1556.
VISCHER (J.), *De affectibus uteri humani*; in-4°. *Tubingæ*, 1584.
COLUTIUS (Philander), *De uteri querimoniis*; in-8°. *Romæ*, 1599.
ULMUS (Marcus-Antonius), *Uterus muliebris*; in-4°. *Bononiæ*, 1603.
HAGENDORN, *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Basileæ*, 1624.
CAMPOLONGUS (Aemilius), *De affectibus uteri*; in-4°. *Parisiis*, 1634.
GNOEFFEL (Andreas), *De utero cartilagineo*. V. *Miscell. Acad. Nat. Curios.* Dec. 1, A. 4 et 5, 1673 et 1674, p. 48.
KLINGE, *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Basileæ*, 1675.
ONEIDES, *Dissertatio de herniá uteri*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1680.
DIONIS (Petrus), *Historica relatio uteri duplicis in fœminá observati*. V. *Miscell. Acad. Nat. Curios.* Dec. 2, A. 2, 1683, Append., p. 475.
MALPIGHI (Marcellus), *Letter concerning the structure of the womb*; c'est-à-dire, Lettre concernant la structure de l'utérus. V. *Transactions philosophiques, pour l'année* 1684, p. 623.
WEDEL (Georgius-Wolfgang), *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Ienæ*, 1684.
— *Programma. Uterus morborum auctor*; in-4°. *Ienæ*, 1686.
HOFFMANN (Mauritius), *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Altdorfii*, 1695.
SLEVOGT (Johannes-Adrianus), *Dissertatio de utero per sarcoma ex corpore extracto, postmodum resecto*; in-4°. *Ienæ*, 1700.
JAHN, *Dissertatio de situ uteri obliquo*; in-4°. *Helmstadii*, 1705. Voy. *Schlegel. sylloge oper. minor.*, tom. 1, n. 8.
LITTRE (Alexis), Observation anatomique sur la matrice d'une fille de deux mois. V. *Académie des Sciences de Paris*, année 1705, Hist., p. 47; Mém., p. 382.
VATER (Abraham), *Dissertatio de morbis uteri*; in-4°. *Vitembergæ*, 1709.
GOELICKE, *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1710.
SCHACHER (Polycarpus-Theophilus), *Dissertatio de uteri atheromate piloso*; in-4°. *Lipsiæ*, 1715.
TERENZANUS (Joannes-Antonius), *De morbis uteri*; in-4°. *Luccæ*, 1715.
VON SANDEN, *Dissertatio. Observatio de prolapsu uteri inversi ab excrescentiá carneo-fungosá, in fundo ejus interno ex potu infusi crepitûs lupi enatá*; in-4°. *Regiomontis*, 1722.
HILSCHER (Simon-Paulus), *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Ienæ*, 1730.
— *Dissertatio de læsione uteri ab improvidá secundinarum extractione*; in-4°. *Ienæ*, 1741.
A BERGEN (Carolus-Augustus), *Dissertatio de inversione uteri*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1732.
BEHLING, *Dissertatio super casum uteri in partu rupti*; in-4°. *Altdorfii*, 1736. V. Haller, *Collect. dissertat. chirurgicar.*, tom. III, n. 82.
WACHTER, *Dissertatio de prolapsu et inversione uteri*; in-4°. *Halæ*, 1743.
CRUEGER, Observation anatomique sur une double matrice. V. *Académie des Sciences de Paris*, année 1743, Hist., p. 86.
BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de procidentiá uteri*; in-4°. *Halæ*, 1744.
— *Dissertatio de uteri connexione cum mammis*; in-4°. *Halæ*, 1753.
— *Dissertatio de mutuá uteri cum ventriculo consensione*; in-4°. *Halæ*, 1753.
— *Dissertatio de contusione uteri, ejusque effectibus in gravidá*; in-4°. *Ienæ*, 1753.

MUELLER, *Dissertatio sistens casum rarissimum uteri in partu rupti*; in-4°. *Argentorati*, 1745. V. Haller, *Collect. dissertat. chirurgicar.*, t. III, n. 83.

BOEHMER (Johan.-Samuel-Frider.), *Dissertatio de prolapsu et inversione uteri, ejusque vaginæ relaxatione*; in-4°. *Halæ*, 1745. Voy. Haller, *Collect. dissertat. chirurgicar.*, tom. III, n. 86.

DIETERICH (Ludwig-Michael), *Rede von einem Vorfall und gluecklich unternommenem Absezung der Mutter*; c'est-à-dire, Discours sur la chute de l'utérus, et sur l'extirpation de cet organe, pratiquée avec succès; in-4°. Ratisbonne, 1745.

WINCKLER, *Dissertatio de situ uteri obliquo*; in-4°. *Goettingæ*, 1745.

BARON, Observation sur une matrice monstrueuse pour sa grosseur, et qui pesait quarante-quatre livres. V. *Académie des Sciences de Paris*, année 1748, Hist., p. 59.

HALLER (Albertus), *Programma de rupto in partu utero observationes*; in-4°. *Goettingæ*, 1749.

— *Programma de uteri variis morbis*; in-4°. *Goettingæ*, 1750.

— *Programma de renibus monstrosis et utero duplici observationes*; in-4°. *Goettingæ*, 1753.

BOEHMER (Johannes-Benjamin), *Dissertatio de consensu uteri cum mammis, lactis causâ dubiâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1750.

HEISTER (Laurentius), *Dissertatio de prolapsu uteri cum inversione, extra partûs tempus, ex terrore orto*; in-4°. *Helmstadii*, 1750.

COMTE DE TRESSAN (Louis-Elisabeth de Lavergne), Observation anatomique sur une matrice double. V. *Académie des Sciences de Paris*, année 1752, Hist., p. 75.

ROEDERER (Joannes-Georgius), *Dissertatio de scirrho uteri*; in-4°. *Goettingæ*, 1754. V. Haller, *Collect. dissertat. medic. pract.*, t. IV, n. 141.

— *Commentatio de uteri scirrho*; in-4°. *Goettingæ*, 1756. V. *Commentar. Lipsiens.*, t. VII, p. 42.

— *Programma de ulceribus utero molestis*; in-4°. *Goettingæ*, 1758.

CRANZ, *De rupto in partûs doloribus à fœtu utero*; in-8°. *Viennæ*, 1756. V. *Commentar. Lipsiens. supplem.*, Dec. I, p. 372.

QUELMALZ (Samuel-Theodorus), *Programma de rupturâ uteri*; in-4°. *Lipsiæ*, 1756.

ACREL (Olof), *Roen om en dubbel lif-moder, nyligen funnen i en doed quinnas kropp*; c'est-à-dire, Sur une double matrice, trouvée dernièrement dans le corps d'une femme morte. V. *Mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm*, année 1761, p. 303.

TAILFORD, *Dissertatio de ulcere uteri*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1765.

HUGUENIN, *Dissertatio de atoniâ uteri post partum ejusque sequelâ hæmorrhagiâ*; in-4°. *Argentorati*, 1770.

LEVRET, Observations sur la cure de plusieurs polypes de la matrice; in-8°. Paris, 1771.

TANNER, *Dissertatio de polypo feliciter ex utero exstirpato*; in-4°. *Argentorati*, 1771.

LIND, *Dissertatio de rupturâ uteri ejusque sequelis, ac methodo medendi*; in-4°. *Erfordiæ*, 1772.

PURCELL (John), *Description of a double uterus and vagina*; c'est-à-dire, Description d'un utérus et d'un vagin doubles. V. *Transactions philosophiques*, année 1774, p. 474.

AZZOGUIDI, *Observationes ad uteri constrictionem pertinentes*; in-4°. *Bononiæ*, 1774.

STEIDELE (Johan), *Sammlung merkwuerdiger Beobachtungen von der in der Geburt zerrissenen Gebaermutter*; c'est-à-dire, Recueil d'observations sur la rupture de l'utérus pendant l'accouchement; in-8°. Vienne, 1774. V. *Commentar. Lipsiens.*, t. XXI, p. 518.

ARMBRUSTER, *Dissertatio sistens felicem uteri post partum inversi repositionem*; in-4°. *Argentorati*, 1776.

FLEMMING, *Dissertatio de atoniâ uteri*; in-4°. *Lipsiæ*, 1776.

WLZCZECK, *Dissertatio. De utero retroflexo, morbo gravidis perniciosissimo*; in-4°. *Pragæ*, 1777.

KLINKOSCH, *Dissertatio de utero deficiente*; in-4°. *Pragæ*, 1777.

MATHIEU, Observation sur une imperforation de matrice et sur les accidens auxquels elle a donné lieu. V. *Société royale de médecine*, années 1777 et 1778, Hist., p. 229.

BOSE (Ernestus-Gottlob), *Programma. Uteri per morbum bifidi exemplum*; in-4°. *Lipsiæ*, 1779.

ENGEL, *Dissertatio de utero deficiente*; in-4°. *Regiomontis*, 1781. Voy. *Schlegel. sylloge oper. minor.*, t. 1, n. 6.

LEVELING, *Dissertatio de utero bicorni et vaginâ prope uterum non infractâ*; in-4°. *Ingolstadii*, 1781.

VAN ROSSUM, *Dissertatio de rupturâ uteri*; in-4°. *Lovanii*, 1782.

GEHLER, *Programma de utero in partu rupto*; in-4°. *Lipsiæ*, 1783.

— *Programma de uteri in partu rupti therapiâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1784.

ANEMAET, *Dissertatio de mirabili, quæ mammam et uterum intercedit sympathiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1784.

COCKWELL (William), *An essay on the retroversion of the uterus*; c'est-à-dire, Essai sur la rétroversion de l'utérus; in-8°. Londres, 1785.

DOUGLAS, *Observations on an extraordinary case of ruptured uterus*; c'est-à-dire, Observations sur une rupture extraordinaire de l'utérus; in-8°. Londres, 1785. V. *Journal de médecine* (de Bacher), t. LXVI, p. 348.

MAI (Franciscus), *Dissertatio. Aphorismi circa sequelas ex prolapsu uteri oriundas*; in-4°. *Heidelbergæ*, 1786.

JAHN (Fridericus), *Dissertatio inauguralis de utero retroverso*; in-8°. *Ienæ*, 1787.

WRISBERG (Henricus-Augustus), *Commentatio de uteri mox post partum naturalem resectione non letali*; in-4°. *Goettingæ*, 1787.

MURRAY (Adolphus), *Dissertatio. In uteri retroversionem animadversiones*; in-4°. *Upsalæ*, 1787.

KLINGE (Henricus-Gulielmus), *Commentatio de uteri procidentiâ et usu pessariorum*; in-4°. *Goettingæ*, 1789.

MELITSCH, *Abhandlung von der sogenannten Umbergung der Gebaermutter*; c'est-à-dire, Traité sur la rétroversion de l'utérus; in-8°. Prague, 1790. V. *Journal de médecine* (de Bacher), t. LXXXVI, p. 293.

ZEITMANN, *Dissertatio. De signis et curatione polyporum uteri*; in-4°. *Ienæ*, 1790.

DUISBURG, *Dissertatio. Physiologia et pathologia uteri*; in-4°. *Ienæ*, 1792.

PLOUCQUET (Guilielmus-Godofredus), *Dissertatio de metroloxiâ*; in-4°. *Tubingæ*, 1792.

KRAUEL, *Dissertatio de signis cancri uteri observationibus illustrati*; in-4°. *Ienæ*, 1796.

GEORGIADES, *Dissertatio de morbis uteri secundum librum Hippocratis περι γυναικειης φυσεως*; in-4°. *Ienæ*, 1797.

THAMM, *Dissertatio de genitalium sexûs sequioris varietatibus, imprimis de utero bicorni, bifido et duplici*; in-4°. *Halæ*, 1799.

SCHWARZ, *Dissertatio de uteri degeneratione*; in-4°. *Goettingæ*, 1799.

DOERRY, *Dissertatio. De polyporum uteri pathologiâ*; in-4°. *Erfordiæ*, 1800.

HEBENSTREIT, *Programma de uteri concretione morbosâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1801.

CAVALIER, Dissertation sur les obliquités de la matrice; in-4°. Paris, 1802.

CORTAMBERT, Sur les déplacemens de l'utérus et de ses dépendances; in-8°. Paris, 1803.

FRIES (G. F.), *Abhandlung von der Umkehrung der Gebaermutter*; c'est-à-dire, Traité de l'inversion de l'utérus; in-8°. Munster, 1804.

DENEUX (L.), Dissertation sur la rupture de la matrice pendant la grossesse et l'accouchement; in-4°. Paris, 1804.

Cette thèse a été analysée dans les Annonces littéraires de Goettingue, année 1806, p. 1552, et dans la Nouvelle gazette littéraire de Leipzig, année 1806, p. 1495.

KOEPPEN, *Dissertatio de inversione uteri*; in-4°. *Rostochii*, 1806.

ROEDERER, *Programma de ulceribus utero modestis*; in-4°. *Goettingæ*, 1808.

KAISER, *Dissertatio de sphacelo uteri gravidi, observationibus illustrato*; in-4°. *Ienæ*, 1810.

BASSELANCE, Dissertation sur le renversement de l'utérus; in-4°. Paris, 1811.

BUCZYNSKI, *Dissertatio de retroversione uteri*; in-4°. *Vilnæ*, 1811.

AUTENRIETH (Johan.-Henric.-Ferdin.), *Dissertatio. Observationes in morbos quosdam ligamenti uteri rotundi acutos*; in-4°. *Tubingæ*, 1811.

DIEHL (Johannes-Laurentius), *De cancro uteri*; 28 pages in-8°. *Marburgi*, 1812.

ZIMMERMANN (Joannes-Erasmus), *Dissertatio de uteri putrescentiâ, adjunctâ morbi hujus observati historiâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1815.

NAUCHE, Des maladies de l'utérus ou de la matrice; 482 pages in-8°. Paris, 1816.

WENZEL (carl), *Ueber die Krankheiten des Uterus*; c'est-à-dire, Sur les maladies de l'utérus; 196 pages in-fol. fig. Mayence, 1816.

PLOEDERL (Franciscus-Xaverius-Georgius), *Dissertatio de uteri exstirpatione*; in-8°. *Landishuti*, 1817.

KLINGBERG, *Dissertatio de exstirpatione uteri*; in-4°. *Hafniæ*, 1817.

NEWNHAM (William), *An essay on the symptoms, causes and treatment of inversio of uterus; with a history of the successful extirpation of that organ during the chronic stage of the disease*; c'est-à-dire, Essai sur les symptômes, les causes et le traitement du renversement de l'utérus; avec l'histoire d'une extirpation de cet organe, faite avec succès, durant la période chronique de la maladie; 152 pages in-8°. fig. Londres, 1818.

MATRONE, s. f., *matrona*, *obstetrix*; femme qui pratique les accouchemens. Aujourd'hui il n'est plus guère usité qu'en terme de pratique. On nomme ainsi au barreau une sage-femme que les juges désignent pour visiter une autre femme, dans certains procès où son rapport ou celui d'un accoucheur devient nécessaire, pour qu'ils puissent prononcer leur jugement. Chez les Romains, une sorte de vénération était attachée à ce titre, qui désignait de la gravité et de la maturité. Aussi, en parlant des anciennes dames romaines, on dit souvent une *matrone romaine*, pour dire une dame romaine. Les expressions de sage-femme, d'accoucheuse, ne font plus naître chez nous l'idée d'une considération aussi distinguée. (GARDIEN)

MATURATIF, adj., qui est quelquefois pris substantivement pour désigner tout médicament qui a la propriété de hâter la formation du pus, tant dans les tumeurs que dans les plaies.

Personne ne doute assurément aujourd'hui que la formation du pus ne soit uniquement l'ouvrage de la nature et ne dépende de ses forces; mais, dans bien des cas, l'art peut beaucoup

aider cette opération de la nature, en appliquant sur les parties affectées des substances propres à faire naître et entretenir les conditions les plus favorables au travail qu'elle établit.

Comme deux conditions opposées peuvent retarder la formation du pus; savoir, une excitation trop vive de la partie malade ou le défaut plus ou moins complet de cette excitation, il s'ensuit nécessairement que les maturatifs doivent être de deux espèces; savoir, les calmans, relâchans, adoucissans, et les stimulans. Les premiers agissent en calmant la douleur, en ramollissant et donnant de la souplesse aux nerfs trop tendus et aux vaisseaux trop engorgés, ou, en d'autres termes, ils agissent en diminuant l'exaltation des propriétés vitales, et les ramènent à ce juste degré nécessaire à l'établissement d'une prompte suppuration. Les seconds, ou les stimulans, agissent en excitant les propriétés vitales, en ranimant l'action des parties qui manquent de force: c'est particulièrement à cette dernière espèce de médicamens qu'on a consacré le nom de *maturatifs*; ceux de la première espèce sont plus ordinairement désignés sous le nom d'*émolliens*: ils conviennent lorsque la partie est douloureuse, enflammée, tendue, rénitente, tandis que les maturatifs proprement dits agissent efficacement sur les tumeurs indolentes dont la suppuration se fait trop attendre, et qu'on nomme, pour cela, tumeurs froides, et sur les plaies ou les ulcères dont la surface pâle et boursoufflée indique une vitalité languissante.

Les maturatifs émolliens s'appliquent sous forme de fomentation, de cataplasme et d'onguent. Les fomentations se préparent ordinairement avec une forte décoction de plantes émollientes. Le mucilage et surtout l'eau en sont les élémens essentiels.

Les maturatifs excitans ou maturatifs proprement dits ne s'appliquent, en général, que sous forme de cataplasme, d'onguent et d'emplâtre; nous allons indiquer ici quelques-unes des substances simples dont les unes agissent comme émolliens et les autres comme excitans; nous indiquerons ensuite les médicamens officinaux qui jouissent de l'une ou de l'autre de ces propriétés, et nous terminerons par l'indication de divers cataplasmes, onguens et emplâtres composés, soit de plusieurs substances simples, soit de plusieurs médicamens officinaux, soit enfin des uns et des autres réunis.

Substances simples ayant les propriétés émollientes. Les *racines* de guimauve, de patience, de navet, d'oignon; les *feuilles* de guimauve, d'ortie, de mauve, de seneçon, de pariétaire, de violette, de poirée, de bouillon blanc; les *fleurs* de mauve, de guimauve, de violette, de bouillon blanc.

Les semences de lin, de fenugrec, de lupin, d'erson, d'orobe, de froment, d'orge, d'avoine, de seigle; les raisins secs, les

figues grasses, les huiles douces de noix, d'olives, d'amandes, la mie de pain.

Le jaune d'œuf, le lait, le beurre, les graisses fraîches, la laine grasse.

Substances simples ayant des propriétés plus ou moins excitantes. Les racines de scille, de lis, de bryone, de concombre sauvage, de l'ail; les feuilles d'oseille, d'achante, de chou, de sauge; les fleurs de camomille, de sureau, de mélilot; les semences de moutarde, de cresson de jardin, de staphisaigre; le levain vieux, la levure de bière; la térébenthine, le *styrax* liquide, la poix de Bourgogne; la gomme ammoniaque, la gomme *élémi*, le *galbanum*, le *bdelium*, l'*opoponax*, l'euphorbe, le *sagapenum*, le *labdanum*, le savon noir.

Le miel; les excrémens de divers animaux, comme de la vache, des chèvres, des pigeons.

Médicamens officinaux ayant des propriétés émollientes. L'huile de lin, de lis, de vers de terre; le cérat de Galien, l'onguent d'*althæa*, le *populeum*, l'emplâtre de mucilage, le diapalme, le diachylon simple.

Médicamens officinaux ayant des propriétés excitantes. L'huile de rose, de camomille; le baume d'*Arcæus*, la thériaque; l'onguent basilicum, l'onguent de styrax, l'onguent de la mère, l'emplâtre de diachylon composé.

Cataplasmes émolliens, faits d'une bouillie épaisse de farine de graines de lin, cuite dans une décoction de racines de guimauve; — de feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de bouillon blanc, cuites en bouillie ou réduites en pulpe après la cuisson; — de mie de pain que l'on fait cuire dans suffisante quantité de lait, pour avoir une bouillie épaisse, à laquelle on ajoute plusieurs jaunes d'œuf.

Ces trois espèces de cataplasmes sont le plus généralement usités. On en fait aussi communément dans quelques pays avec la fécule de pomme de terre, les farines de riz et de maïs, légèrement cuites en bouillie épaisse.

Les cataplasmes suivans sont moins usités; ils conviennent plus particulièrement aux personnes favorisées de la fortune et devraient être plus souvent prescrits par les médecins, parce que les gens du monde, qui aiment toujours à se distinguer du commun des hommes, les préféreront nécessairement aux cataplasmes plus simples que nous venons d'indiquer; les pharmaciens d'ailleurs y trouveraient leur compte et se plaindraient moins de la simplicité de notre médecine.

Prenez *figues grasses*, une demi-livre; pilez et mêlez avec trois onces d'onguent basilicum.

Prenez *racines d'althæa*, six onces; faites-les cuire dans l'eau pour les piler et les passer; ajoutez une once d'huile d'aman-

des douces et de la farine de graine de lin, une quantité suffisante pour donner de la consistance au cataplasme.

Prenez de la bouillie faite avec la *mie de pain* et le *lait de vache*, une demi-livre; de galbanum dissous dans un jaune d'œuf, une once; de la poudre de safran, un scrupule; mêlez pour un cataplasme.

Prenez *figues grasses* pilées et cuites dans du *lait*, une demi-livre; farine de *graines de lin*, une quantité suffisante pour lier le cataplasme, auquel vous ajouterez un scrupule de *safran*.

Cataplasmes maturatifs. Plusieurs des cataplasmes que nous allons indiquer, contiennent encore des substances émollientes et sont à la fois émolliens et maturatifs.

Prenez *oignons de lis blanc*, cuits sous la cendre, quatre onces; pilez, passez; ajoutez à la pulpe deux onces d'*onguent basilicum*.

Prenez quatre onces de pulpe de *figues grasses et cuites*; ajoutez ce qu'il faut de farine de *fenugrec* pour un cataplasme.

Prenez racines d'*oignon* commun et de *lis blanc*, cuits sous la cendre, de chaque deux onces; feuilles d'*oseille*, deux poignées; faites-les cuire dans quantité suffisante d'hydromel; pilez-les et ajoutez de l'onguent basilicum et du vieux levain, de chaque deux onces.

Prenez de pulpe de figues grasses cuites dans l'hydromel, deux onces; onguent basilicum, beurre frais et levain, de chaque une once; deux jaunes d'œuf; safran en poudre, un demi-gros; mêlez pour un cataplasme.

Prenez du *miel cuit* jusqu'à consistance d'électuaire, quatre onces; d'*oignons cuits* sous la cendre, trois onces; de *figues grasses*, quatre onces; farine de graine de lin, une once; faites bouillir dans un peu d'eau jusqu'à consistance de cataplasme.

Prenez *oignons cuits* sous la cendre, deux onces; *savon noir*, onguent *basilicum* et emplâtre *diachylon composé*, de chaque une once; mêlez dans un mortier.

Prenez *oignons de lis*, racine de *bryone* et de *concombre sauvage*, de chaque deux onces; de *figues grasses*, une once; feuilles de *guimauve* et fleurs de *camomille*, de chaque une poignée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'*hydromel*; passez par un tamis; ajoutez à cette pulpe des *oignons cuits* sous la cendre et écrasés, de l'*onguent de la mère* et du *vieux levain*, de chaque une once; mêlez.

Prenez feuilles de scordium et de rue, de chaque quatre poignées; fleurs de camomille et de sureau, de chaque une poignée; faites bouillir dans une suffisante quantité de vin rouge : ajoutez oignons ordinaires et oignons de scille cuits sous la cendre, de chaque quatre onces; pilez et mêlez avec du vieux levain et du miel de romarin, de chaque quatre onces;

de thériaque, une once. Ce cataplasme, comme on peut en juger d'après sa composition, est très-maturatif; il convient dans les cas de tumeurs froides et pour ramener la suppuration à une bonne qualité dans les ulcères blafards, où les forces languissent.

Onguens maturatifs. 1°. *Emolliens.* Prenez cire vierge, une once; huile d'olive, demi-once; faites fondre à un feu doux.

Prenez cire vierge, quatre onces; *jaunes d'œuf*, au nombre de deux; *huile de lin*, quantité suffisante; mêlez pour un digestif.

2°. *Excitans.* Prenez de la *térébenthine,* deux onces; faites dissoudre dans un jaune d'œuf; ajoutez huile d'hypéricum, la quantité suffisante pour faire un onguent.

Prenez de *térébenthine* trois onces; de baume d'*Arcæus*, deux onces; de *jaunes d'œuf*, deux; huile de *millepertuis* et *eau-de-vie*, de chaque une once; mêlez.

Prenez huile d'œufs, huile d'hypéricum et térébenthine, de chaque deux onces; de gomme élemi, une once; d'onguent basilicum, quatre onces; faites liquéfier le tout, et mêlez exactement.

Prenez du *styrax*, du *baume* d'*Arcæus*, de chaque deux onces; d'*onguent basilicum*, une once; d'*huile de lin*, quantité suffisante; faites fondre, et mêlez exactement.

Emplâtres maturatifs. On n'emploie guère que des emplâtres excitans.

Prenez emplâtre diachylon composé et blanc de baleine, de chaque deux onces; faites liquéfier, retirez du feu, ajoutez du mercure éteint avec la térébenthine, six gros; agitez en versant de l'huile de lin, jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'emplâtre.

Prenez *emplâtre de diapalme* et de *diachylon composé*, de chaque deux onces; onguent *basilicum*, une once; *semences de moutarde* pulvérisées, une demi-once; mêlez devant un feu doux, et étendez sur un linge ou sur une peau blanche. (PETIT)

MATURATION, s. f., *maturatio* des Latins. On désigne par ce nom le travail au moyen duquel la nature parvient à un produit particulier et nécessaire. La maturation est un véritable acte de la vie; elle suppose un certain concours d'actions, tantôt naturel, comme la maturation des fruits pour les plantes et des germes pour les animaux, et tantôt provoqué accidentellement, comme la maturation des tumeurs froides ou inflammatoires. Dans ce dernier cas, c'est la formation du pus qui constitue la maturation, et c'est particulièrement pour désigner ce travail de la nature, que l'on emploie en médecine le mot maturation. *Voyez* MATURATIF et MATURITÉ.

(PETIT)

MAUVE, s. f., *malva*, L. Les mauves forment un genre de

plantes, type de la famille naturelle des malvacées, et placé par Linné dans sa monadelphie-polyandrie.

La mauve s'appelait en grec μαλαχη, de μαλασσω, j'amollis. Les noms latin *malva*, français *mauve*, anglais *mallow*, ne sont que le même mot diversement modifié.

Un calice double, dont l'intérieur est à cinq divisions et l'extérieur formé de deux ou trois folioles distinctes; cinq pétales en cœur, réunis par leur base; des étamines nombreuses, dont les filets forment par leur réunion une sorte de colonne ou de tube traversé par un style surmonté de plusieurs stigmates filiformes; un fruit composé de huit capsules ou plus, ordinairement monospermes, indéhiscentes, disposées en anneau ou verticille autour de la base du style; tels sont les caractères du genre mauve.

Deux espèces de mauves très-communes sont fréquemment et indifféremment employées en médecine; la mauve sauvage ou grande mauve, et la mauve à feuilles rondes ou petite mauve.

Les racines de la mauve sauvage, *malva sylvestris*, Lin., *malva vulgaris*, Offic., ordinairement simples, épaisses, blanchâtres, s'enfoncent profondément dans la terre. Ses tiges, droites et hautes d'environ deux pieds, sont un peu pubescentes et rameuses. Ses feuilles, portées sur de longs pétioles velus, et légèrement velues elles-mêmes, sont arrondies et à cinq ou sept lobes obtus et crénelés; munies, à leur base, de stipules ovales et ciliées. Les pédoncules, qui naissent plusieurs ensemble de l'aisselle des feuilles, portent de grandes et belles fleurs purpurines dont les pétales sont échancrés. Les folioles ovales lancéolées du calice externe égalent à peu près en longueur le calice interne. La mauve sauvage croît partout, le long des chemins, au pied des haies, dans les lieux incultes.

Ses tiges moins longues et couchées sur la terre, ses feuilles plus petites, plus arrondies et à peine lobées, ses fleurs également plus petites et presque blanches, les folioles très-étroites du calice extérieur distinguent la petite mauve, *malva rotundifolia*, Lin., qui croît dans les mêmes lieux, et qui, par ses propriétés, ne diffère en rien de la mauve sauvage.

Les mauves, qui ne sont plus pour nous que des plantes médicales, étaient comme aliment d'un usage commun parmi les anciens. On en cultivait avec soin plusieurs espèces dans les jardins, et elles paraissaient sur les tables, diversement préparées. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains, en faisaient également cas. Pythagore et ses disciples regardaient la mauve comme propre à modérer les passions et à tenir l'esprit en liberté. On conseillait surtout à ceux chez qui les fonctions intestinales languissaient, de s'en nourrir. Martial en offre la preuve dans ces vers :

Exoneraturas ventrem mihi villica malvas
Attulit et varias quos habet hortus opes.

Et dans ceux-ci :

Vescere lactucis et mollibus utere malvis
Nam faciem durum, phœbe, cacantis habes.

Aujourd'hui encore, les Chinois mangent les feuilles de mauve apprêtées à peu près comme nous mangeons la laitue et les épinards. Les jeunes pousses, en salade ou cuites, se mangeaient souvent du temps de Mathiole, et l'usage s'en est conservé dans quelques contrées. C'est l'abondance de plantes potagères, plus nourrissantes et plus savoureuses, qui a fini par faire bannir celles-ci de nos jardins et de nos cuisines.

C'est au mucilage abondant contenu dans toutes leurs parties, que les mauves, ainsi que la plupart des plantes de la même famille, doivent les propriétés adoucissante et émolliente qui les rendent souvent utiles.

Les feuilles et les fleurs des mauves, donnant plus de mucilage que leurs racines, sont les parties de ces plantes ordinairement employées, le contraire de ce qui a lieu pour la guimauve (*althœa officinalis*). Les racines mêmes contiennent cependant ce principe en grande proportion, puisque Spielmann en a retiré le quart environ de leur poids. Ce mucilage des mauves, et des malvacées en général, paraît plus relâchant, plus atonique que celui de la gomme arabique et autres substances analogues.

L'utilité médicale des mauves était connue dès le temps d'Hippocrate; mais, à leurs propriétés réelles, les anciens se plurent à en ajouter de chimériques, et quelquefois même tout à fait opposées à leur véritable nature. Ainsi, suivant Pline (*Lib.* xx, *c.* 21), il suffit d'attacher des semences de mauve broyées, sur le bras, pour guérir la gonorrhée. Il ajoute, d'après Xénocrate, que ces plantes jouissent d'une vertu aphrodisiaque si prononcée, qu'il ne faut qu'en répandre la semence, ou en attacher, au nombre de trois, sur les parties sexuelles des femmes, pour les enflammer d'une ardeur presque inextinguible. L'accouchement devenait plus facile sur un lit jonché de feuilles de mauves. On les regardait comme capables de causer l'avortement. Non-seulement on les croyait, avec plus de raison, utiles contre l'inflammation qui résulte de la piqûre des scorpions, des abeilles, etc.; mais on pensait que ces insectes n'attaquaient jamais ceux qui avaient eu la précaution de se frotter d'huile où l'on avait broyé des feuilles de mauve. Quelques enthousiastes allaient jusqu'à prétendre qu'une demi-coupe de suc de mauve, bue chaque jour, préservait de toutes les maladies. Rien ne prouve mieux, au reste,

la haute opinion que les anciens s'étaient faite des vertus de la mauve, que le nom d'*omnimorbia* qu'ils lui ont quelquefois donné, comme si aucune maladie ne résistait à son efficacité.

Plus exactement appréciées, les mauves peuvent réellement être employées avec avantage dans un grand nombre de maladies, et surtout dans les fièvres inflammatoires, dans les phlegmasies, dans tous les cas où une vive irritation, une inflammation quelconque, interne ou externe, réclame une médication adoucissante et atonique. Mis en contact avec un organe enflammé, leur mucilage en relâche le tissu, calme la douleur en faisant cesser la tension, et diminue le sentiment importun de la chaleur en ralentissant les mouvemens vitaux exagérés. Dans combien de circonstances différentes ne peut-on pas avoir recours à des plantes qui jouissent dans un degré marqué de ces propriétés bienfaisantes! Vouloir en signaler seulement les principales, ne serait-ce pas nous engager à parcourir une partie considérable du tableau nosographique? L'infusion de mauve fait une des boissons les plus convenables dans la plupart des maladies aiguës.

Une nouvelle manière de voir doit la faire ranger parmi les moyens qu'emploieront dorénavant beaucoup de médecins, dans celles même de ces affections où l'usage de remèdes de nature opposée était en quelque sorte consacré. Jusqu'a quel point des médications aussi différentes influent-elles sur la terminaison heureuse ou funeste de ces terribles affections?.... C'est ce que l'expérience comparée peut seule apprendre; c'est ce qu'elle n'apprendra même qu'à ceux qui l'interrogeront avec une parfaite impartialité, avec un esprit aussi libre qu'il se peut de toutes les préventions qui naissent de l'intérêt, de l'habitude ou de l'autorité. En attendant, ce conflit de doctrines que de part et d'autre on s'efforce également d'appuyer sur des faits, sur des succès, et qui semble prouver qu'à moins qu'une aveugle témérité n'en dirige l'application, l'art, quelques moyens qu'il emploie, est loin de modifier ces maladies aussi puissamment qu'on le croit vulgairement, ne servira qu'à rendre le médecin observateur plus prudent, plus réservé à rien hasarder d'important sur de simples théories.

Dans l'empoisonnement par les substances âcres, corrosives, l'eau chargée du mucilage des mauves, n'est pas moins utile pour calmer l'irritation, l'inflammation des organes digestifs, que dans la gastrite produite par toute autre cause. Dans ces empoisonnemens, ainsi que dans tous les cas qui peuvent exiger de prompts secours du même genre, ces plantes sont d'autant plus précieuses que, croissant spontanément presque en tous lieux, elles offrent une ressource qu'il est toujours facile de se procurer à l'instant même, et sans aucun frais.

Dans la constipation, le ténesme, les coliques, les douleurs hémorroïdales, etc., des lavemens avec la décoction des mauves procurent un soulagement marqué. Leur usage, sous les formes de lotions, de fomentations, de bains, n'est pas moins avantageux contre toutes les inflammations externes; c'est même ainsi, à l'extérieur, qu'on se sert le plus communément de ces plantes. Les feuilles cuites, appliquées en cataplasme sur les tumeurs inflammatoires, les ramollissent, les rendent moins douloureuses et en facilitent la terminaison.

L'infusion de mauve, comme boisson, se prépare avec une poignée des fleurs ou des feuilles dans une pinte d'eau. Pour tout autre usage, on ne se sert ordinairement que des feuilles seules. La mauve est du nombre des cinq plantes désignées sous le nom d'espèces émollientes. Une conserve de fleurs de mauve, un onguent de mauve, à peu près inutiles, font partie de quelques pharmacopées.

La racine de la mauve, contenant moins de mucilage que les feuilles, est inusitée. Elle se rapproche un peu de la réglisse par sa saveur douce, et pourrait sans doute la remplacer sans inconvénient dans quelques tisanes. Cette racine préparée servait autrefois pour nettoyer les dents.

Les semences qui participent aux qualités du reste de la plante, ne sont d'usage que comme ingrédiens accessoires de quelques anciennes préparations.

Les autres espèces assez nombreuses de mauves indigènes ou exotiques, sont toutes plus ou moins conformes, par leurs qualités, à celles dont nous venons de parler, et plusieurs sont susceptibles d'être employées avec la même utilité.

Une espèce, qui n'est pas rare chez nous, la mauve alcée, *malva alcea*, L., est remarquable par l'élégance de son port, et par la beauté de ses fleurs roses. La mauve musquée, *malva moschata*, qui doit ce nom à l'odeur agréable de musc qu'exhalent ses fleurs, s'en distingue par ses capsules velues. Ces plantes sont moins mucilagineuses que les mauves communes. A la saveur douce de la racine de l'alcée, se mêle quelque chose d'astringent, suivant J. Bauhin. On l'a autrefois employée contre les inflammations. Lobel la regarde comme plus résolutive que les autres espèces du même genre. Les charlatans en ont fait quelquefois porter la racine, suspendue au cou, comme un moyen sûr d'éclaircir et de conserver la vue.

Les fleurs de la mauve sauvage donnent une assez belle teinture bleue, qui peut, dit-on, comme celle de tournesol, servir aux chimistes à reconnaître la présence des acides. Cavanilles, en Espagne, a fabriqué de bonnes cordes avec une filasse extraite de l'écorce de la mauve crépue, *malva crispa*, belle espèce qu'on cultive dans les jardins, comme plante d'agré-

ment. Diverses autres mauves fourniraient sans doute des filamens propres au même usage.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MAXILLAIRE, adj., *maxillaris*, de *maxilla*, mâchoire, qui a rapport à la mâchoire.

I. *Os maxillaires.* On les distingue en supérieur et en inférieur; ils forment les mâchoires. *Voyez* MACHOIRE.

II. *Artère maxillaire externe.* On l'appelle encore *faciale*, *labiale*, *palato-labiale* (Ch.). Elle naît de la carotide externe audessous du muscle digastrique. Dirigée presque transversalement en avant et en dehors, elle gagne la base de la mâchoire inférieure près de son angle, recouverte dans ce trajet par le nerf hypoglosse, les muscles digastrique et stylo-hyoïdien, et par la glande sous-maxillaire; puis elle remonte obliquement, en formant des flexuosités vers la commissure des lèvres, sur les côtés du nez, et se termine, soit en s'anastomosant avec le rameau nasal de l'artère ophthalmique, soit en se réunissant plus profondément avec la sous-orbitaire, soit en répandant ses rameaux sur le nez. Dans son trajet, la maxillaire externe fournit plusieurs branches : audessous de la mâchoire, elle donne la palatine inférieure et la sous-mentale. La *palatine inférieure* est la plus petite. Aussitôt après son origine, elle se porte entre le stylo-pharyngien et le stylo-glosse sur la partie latérale du pharynx correspondant à l'intervalle des piliers du voile du palais. Elle se distribue au pharynx et à la glande tonsillaire. La *sous-mentale* côtoie l'os maxillaire au niveau de l'attache du mylo-hyoïdien; elle envoie des rameaux nombreux au peaucier, au digastrique; elle se divise enfin en deux rameaux, dont l'un s'anastomose avec la sublinguale, et l'autre avec la mentonnière, portion de la dentaire inférieure. Outre ces deux branches, la maxillaire externe en fournit plusieurs à la glande sous-maxillaire. Parvenue à la face, cette artère donne des rameaux internes et externes qui vont se perdre dans les muscles masséter, buccinateur, le grand et le petit zygomatique. Parmi les branches internes, on remarque les labiales ou coronaires et les dorsales du nez : la *coronaire labiale inférieure* s'avance en serpentant sur le bord libre de la lèvre inférieure, sur lequel elle s'anastomose bientôt avec la coronaire opposée. Ses rameaux nombreux se distribuent à la membrane de la bouche, au muscle triangulaire et au releveur du menton. La *coronaire labiale supérieure* naît audessus de la commissure, se porte transversalement sur le bord libre jusque vers son milieu. Là elle communique par un rameau avec la coronaire opposée, et se recourbe aussitôt pour remonter verticalement vers la cloison du nez, sur laquelle elle se termine. Les *dorsales du nez* varient beaucoup pour le

nombre et la disposition. Lorsque le tronc même de la maxillaire externe s'anastomose avec la branche nasale de l'ophthalmique, les dorsales naissent de cette réunion vasculaire, et se portent transversalement sur l'aile du nez pour se réunir à celle du côté opposé. Dans tous les cas, ces branches se distribuent aux muscles propres du nez, à ses cartilages, à ses tégumens et à la pituitaire. Lorsqu'un rameau de la maxillaire externe est ouvert, il suffit, pour arrêter l'hémorragie, de comprimer l'artère à son passage sur l'os maxillaire, au devant du masséter. Dans l'opération du bec-de-lièvre, il survient quelquefois une hémorragie des artères labiales, que l'on arrête en réunissant les bords de la plaie.

III. *Artère maxillaire interne.* M. Chaussier l'appelle *gutturo-maxillaire.* Elle naît de la carotide externe au niveau du col du condyle de la mâchoire inférieure, s'enfonce transversalement derrière ce col, placée entre le ptérygoïdien et le temporal. Au delà du col, elle se recourbe pour se porter directement en dedans, et s'enfoncer entre les deux ptérygoïdiens en passant entre le nerf dentaire inférieur et le lingual. Elle s'approche de la tubérosité maxillaire, devient verticale, traverse l'épaisseur du ptérygoïdien externe, pénètre dans l'arrière-fond de la fosse zygomatique, où elle redevient transversale, et se termine en donnant plusieurs branches. Dans son trajet, la maxillaire interne fournit l'artère méningée, la dentaire inférieure, la temporale profonde postérieure, la massétérine, les ptérygoïdiennes, la buccale, la temporale profonde antérieure, l'alvéolaire, la sous-orbitaire, la ptérygo-palatine et la palatine supérieure.

1°. *Branche méningée.* Assez volumineuse, et cachée à son origine par le muscle ptérygoïdien externe, elle remonte verticalement jusqu'au trou sphéno-épineux, par lequel elle s'introduit dans le crâne. Dans ce court trajet, elle donne tantôt quelques rameaux aux parties voisines, tantôt elle n'en fournit aucun. Parvenue dans le crâne, elle répand quelques ramifications sur la portion de dure-mère qui tapisse la fosse temporale interne; un rameau pénètre dans l'aqueduc de Fallope, un autre, inférieur, s'introduit dans le conduit du muscle interne du marteau, et se distribue dans ce muscle. Ensuite la méningée se divise en deux branches inégales; l'antérieure, plus volumineuse, gagne l'angle inférieur du pariétal, et se place dans la gouttière ou le canal qui s'y observe. La branche postérieure, plus petite, remonte sur la portion écailleuse du temporal et sur le pariétal, et se subdivise en rameaux logés dans les sillons qu'on remarque sur ces os, en sorte que l'inspection seule de ces sillons indique exactement la distribution artérielle. Dans l'application du trépan, il faut bien se garder

d'opérer sur l'angle inférieur du pariétal, de peur de léser le rameau méningé. *Voyez* TRÉPAN.

2°. *Branche dentaire inférieure.* Quelques anatomistes l'appellent *maxillaire inférieure.* Née en bas de la maxillaire interne, elle descend obliquement sur la surface interne de la branche de la mâchoire, pénètre avec le nerf dentaire inférieur dans le conduit dentaire. Avant d'entrer dans ce conduit, elle donne un petit rameau, qui descend dans un sillon étroit de l'os maxillaire le long de l'attache du mylo-hyoïdien. Dans le canal dentaire, l'artère que nous décrivons fournit supérieurement des rameaux qui pénètrent dans les alvéoles, et s'introduisent dans la cavité intérieure de chaque dent par le trou de la racine; audessous de la première petite molaire, elle se divise en deux branches: l'une, très-petite, sort par le trou mentonnier, et se distribue aux muscles voisins; l'autre continue son trajet jusqu'à la symphyse, et envoie des ramuscules aux dents canines et incisives. Dans les fractures de la mâchoire inférieure, l'artère dentaire est quelquefois déchirée; il suffit, le plus souvent, de réduire la fracture pour arrêter l'hémorragie.

3°. *Branche temporale profonde postérieure.* Elle naît peu après la dentaire. Cachée à son origine par le ptérygoïdien externe, elle remonte et gagne obliquement la surface interne du muscle temporal, où elle se distribue, en s'anastomosant avec la temporale profonde antérieure et la temporale superficielle.

4°. *Branche massétérine.* Nous l'avons déjà décrite. *Voyez* MASSÉTÉRIQUE.

5°. *Branches ptérygoïdiennes.* Leur nombre est incertain, leur volume très-petit; elles se distribuent principalement au ptérygoïdien externe.

6°. *Branche buccale.* Variable dans son existence, cette artère naît, tantôt de la maxillaire interne, tantôt de l'alvéolaire ou de la sous-orbitaire. Elle se dirige obliquement en bas et en avant, gagne la partie externe du buccinateur, se distribue à ce muscle et à la membrane interne de la bouche. (Le nerf buccal accompagne cette artère.)

7°. *Branche temporale profonde antérieure.* Elle est assez volumineuse: dirigée verticalement en haut sur la partie interne et antérieure du muscle temporal, elle remonte entre lui et la réunion des os malaire et sphénoïde en se distribuant aux fibres musculaires. Un de ses rameaux s'anastomose avec celui que la lacrymale envoie au travers de l'os malaire dans la fosse temporale.

8°. *Branche alvéolaire.* Après sa naissance, elle se porte horizontalement en avant, contourne l'os maxillaire en formant

plusieurs flexuosités, et parvient ainsi jusqu'à la fosse canine, où elle se perd dans les muscles labiaux. Elle fournit de petits rameaux qui se distribuent aux dents incisives et à la membrane du sinus maxillaire. Elle donne aussi la *dentaire supérieure*, qui s'introduit dans un canal particulier pour se distribuer aux dents molaires et incisives.

9°. *Branche sous-orbitaire.* Elle naît de la maxillaire au niveau de la paroi inférieure de l'orbite; elle s'engage dans la gouttière sous-orbitaire, et ensuite dans le canal entier, qu'elle parcourt sans former de flexuosité sensible. Dans son trajet, elle donne quelques petits rameaux à des muscles de l'œil; d'autres traversent de petits conduits particuliers de l'os maxillaire, et se distribuent à la membrane du sinus; enfin elle sort du canal par le trou orbitaire inférieur, et se divise en un grand nombre de rameaux, dont les uns vont aux muscles labiaux; les autres communiquent avec la branche nasale de l'ophthalmique, avec la faciale et l'alvéolaire.

10°. *Branche ptérygoïdienne.* Elle est fort petite; engagée aussitôt après son origine dans le conduit ptérygoidien avec le rameau nerveux du même nom, elle le parcourt en entier en donnant des rameaux au tissu spongieux du sphénoïde, et en sort en arrière pour se distribuer à la membrane muqueuse du pharynx et du conduit d'Eustache.

11°. *Branche ptérygo-palatine.* On la nomme aussi *pharyngienne supérieure.* Elle est encore plus petite que la précédente, traverse le conduit ptérygo-palatin, sort en arrière, et se termine au pharynx.

12°. *Branche palatine supérieure.* Elle a un volume assez considérable. Née de la maxillaire interne, elle descend verticalement entre l'os maxillaire et l'apophyse ptérygoïde, et s'engage dans le conduit palatin postérieur, fournit plusieurs rameaux qui se distribuent au voile du palais, sort du conduit palatin, se recourbe et se porte horizontalement en devant dans le sillon que l'os présente. Dans ce trajet, elle est très-flexueuse, et donne un grand nombre de rameaux à la membrane muqueuse.

Après avoir fourni ces différentes branches, la maxillaire interne se porte dans l'arrière-fond de la fosse zygomatique, prend le nom de *sphéno-palatine*, et pénètre transversalement par le trou sphéno-palatin dans la partie postérieure, supérieure et externe des fosses nasales. Elle se divise en plusieurs rameaux, dont les uns se portent sur la cloison; les autres se distribuent au cornet ethmoïdal, aux méats supérieur et moyen, aux cellules ethmoïdales postérieures, au sinus maxillaire. C'est à ces ramifications très-nombreuses qu'il faut attribuer la rougeur de la pituitaire en cet endroit.

La position profonde de la maxillaire interne rend presque toujours mortelles ses blessures. Un étudiant en médecine s'étant tiré un coup de pistolet dans la bouche, il survint, le onzième jour, une hémorragie qu'on ne put arrêter. A l'examen du cadavre, on trouva la balle dans la fosse zygomatique et la lésion de plusieurs branches artérielles. On pourrait, dans ce cas, faire la ligature de la carotide externe, ou mieux encore de la carotide primitive. Un officier reçut en 1814, au siége de Paris, une balle qui pénétra dans la fosse zygomatique : le sixième jour, une hémorragie considérable se manifesta ; le chirurgien de l'hôpital n'hésita pas à lier la carotide primitive. Cette opération fut suivie d'un léger trouble dans les fonctions intellectuelles. Le malade succomba au typhus, quatre jours après l'opération. A l'ouverture du cadavre, on vit que la maxillaire interne avait été ouverte dans la fosse zygomatique.

IV. *Nerfs maxillaire supérieur et inférieur.* Ce sont deux branches du trijumeau ou trifacial; nous les avons déjà décrites. *Voyez* JUMEAU, TRIJUMEAU.

V. *Sinus maxillaire.* Il est creusé dans l'épaisseur de l'os maxillaire supérieur. *Voyez* MACHOIRE, SINUS.

VI. *Glande sous-maxillaire.* Cette glande est une de celles qui sont destinées à la sécrétion de la salive. Elle est placée sous la mâchoire inférieure ; son volume est moindre que celui de la parotide, sa forme est oblongue : protégée en devant par la mâchoire, elle appuie en arrière sur les muscles stylo-glosse, hyo-glosse, le nerf lingual et l'artère maxillaire externe ; en dedans, le faisceau antérieur du digastrique et le génio-hyoïdien la séparent de celle du côté opposé ; en dehors elle se continue avec la parotide. *Voyez* ce mot. Le peaucier et les tégumens la recouvrent en bas, en haut ses limites sont très-variables ; elle se prolonge plus ou moins entre le ptérygoïdien interne et le mylo-hyoïdien, auxquels elle correspond.

La glande sous-maxillaire a une couleur grisâtre ; son tissu ferme et résistant est composé d'un certain nombre de lobes très-apparens, réunis par du tissu cellulaire. Ces lobes dépendent eux-mêmes de l'agglomération de lobes plus petits, dans lesquels on peut encore apercevoir une multitude de petits corps dont il est très-difficile de suivre les divisions. Chaque lobe est enveloppé d'une couche mince de tissu cellulaire ; une membrane de même nature recouvre toute la glande, et lui forme une espèce de petite poche assez distincte.

L'organisation de la sous-maxillaire se compose de vaisseaux, de nerfs et d'un conduit excréteur; les rameaux artériels, qui sont assez nombreux, viennent de la linguale et de la maxillaire externe ; les radicules veineux se rendent aux branches vei-

neuses correspondantes; les nerfs lingual et dentaire inférieur fournissent à la glande des rameaux, dont les uns traversent seulement la glande, tandis que le plus grand nombre s'y arrêtent et s'y distribuent. Quelle est l'action de ces nerfs cérébraux sur la sécrétion de la salive? On sait que Bordeu a beaucoup accordé à l'influence de ces nerfs.

Le conduit excréteur est appelé communément *conduit de Wharton*, du nom de l'anatomiste qui, le premier, en a donné une description exacte. En injectant ce conduit, on ne peut découvrir ses premières racines; mais on voit très-distinctement les branches qui, placées dans les interstices lobuleuses, se réunissent pour le former. Il sort de la partie la plus profonde de la glande, au voisinage du mylo-hyoïdien, de là se porte presque horizontalement de dehors en dedans, et un peu d'arrière en avant, jusque sur les côtés du frein de la langue, endroit où il se termine par un orifice rétréci et tuberculeux; il est côtoyé dans son trajet par le nerf lingual. M. Roux (*Anatomie de Bichat*, t. v, p. 36) dit que le peu d'épaisseur des parois de ce conduit et leur transparence ne permettent guère de penser qu'il soit autrement formé que par un simple prolongement de la membrane muqueuse de la bouche. Cette structure explique comment le conduit de Wharton, jouissant d'une très-grande extensibilité, peut, à l'occasion de quelque obstacle mécanique, se dilater au point que la tumeur qui en résulte, et qu'on nomme *grenouillette*, acquiert le volume d'un œuf.

L'usage de la glande sous-maxillaire est de sécréter la salive, qui est continuellement versée dans la bouche par défaut d'un réservoir propre à la contenir. Les pressions réitérées que cette glande éprouve dans les mouvemens de la mâchoire inférieure, l'excitement continuel qu'elle reçoit des artères qui se trouvent dans son voisinage, sollicitent la sécrétion de la salive; la présence d'un aliment désiré provoque son émission. *Voyez* SALIVAIRE, SALIVE.

Maladies de la glande sous-maxillaire. La situation de cette glande à la face interne de la mâchoire, la met presque toujours à l'abri des corps vulnérans; mais il est difficile qu'elle ne soit pas plus ou moins entamée dans l'extirpation des tumeurs squirreuses qui se développent dans les glandes lymphatiques dont elle est environnée. On ne s'aperçoit ordinairement de cette lésion que lorsque la plaie est sur le point de se fermer : on voit alors s'écouler un liquide séreux, qui augmente pendant l'acte de la mastication. Pour faire cesser cet écoulement, il suffit d'exercer une compression sur les conduits excréteurs ouverts, de donner peu d'alimens au malade, et de lui recommander le silence. M. Boyer (*Traité de*

chirurgie, t. VI, p. 238) dit avoir fait cesser une pareille transsudation par une longue compression.

Dans les salivations mercurielles très-abondantes, il n'est pas rare d'observer un engorgement de la glande maxillaire, qui devient douloureuse et soulève la membrane interne de la bouche en dedans et les tégumens en dehors. On applique alors sous la mâchoire des cataplasmes émolliens. Quelquefois on confond cet engorgement avec celui des glandes lymphatiques sous-maxillaires; mais la méprise est peu dangereuse, puisque le traitement est le même.

Quelques auteurs parlent du squirre de la glande sous-maxillaire, et disent même en avoir fait l'extirpation. Il est fort probable que ces auteurs ont pris pour une tumeur squirreuse de la glande maxillaire, un engorgement de même nature qui avait son siége dans les ganglions lymphatiques. Au reste, cette extirpation nous paraît très-praticable; on serait seulement obligé de couper l'artère maxillaire externe, dont il serait d'ailleurs facile de faire la ligature.

La glande maxillaire peut se tuméfier par la rétention de la salive dans les petits conduits qui parcourent sa substance, et qui se réunissent pour former son conduit excréteur. Cette rétention est produite par le rétrécissement ou l'oblitération incomplette du conduit; la salive ne pouvant couler librement dans la bouche reflue vers la glande. Celle-ci forme alors une tumeur audessous et devant l'angle de la mâchoire; cette tumeur, circonscrite, douloureuse au toucher, sans changement de couleur à la peau, diminue lorsque par la pression on fait tomber la salive dans la bouche; elle augmente pendant l'acte de la mastication. Dans le traitement de cette maladie, qui est toujours plus ou moins longue à guérir, on recommande les cataplasmes émolliens et anodins sous la mâchoire et des gargarismes adoucissans. Sabatier, dans sa Médecine opératoire, rapporte l'exemple d'une tuméfaction de la glande maxillaire par une concrétion pierreuse arrêtée dans le conduit de Warthon. M. le professeur Boyer dit avoir vu un exemple analogue.

Grenouillette. On donne ce nom à une tumeur formée par la rétention de la salive, et placée sous la langue. Nous n'insisterons pas sur cette maladie, qui a déjà été décrite par M. Murat dans ce Dictionaire (*Voyez* GRENOUILLETTE); nous ajouterons ici quelques détails sur son traitement. Les indications curatives que présente la grenouillette, et qui se réduisent à pratiquer une issue à la salive, à s'opposer à l'occlusion de cette ouverture pour empêcher le retour de la maladie, ont été connues de la plupart des chirurgiens qui ont écrit sur cette maladie. Ainsi on a proposé la ponction, l'incision, l'excision,

la cautérisation de la tumeur ; Sabatier conseillait l'introduction d'un fil de plomb ou d'une canule qu'il plaçait dans l'ouverture, avec perte de substance faite aux parois de la tumeur; mais tous ces moyens ne produisent, le plus souvent, qu'une cure momentanée, et la maladie reparait après un certain laps de temps. Pénétré de ces inconvéniens, et persuadé qu'on ne saurait guérir la grenouillette ou ranule, qu'autant qu'on établirait une ouverture permanente pour l'écoulement de la salive, dont la sécrétion est continuelle, M. Dupuytren a imaginé un instrument qui, placé à demeure dans l'ouverture, la maintient continuellement. Le docteur Breschet, dans un Mémoire intéressant sur la grenouillette (*Journal universel des sciences médicales*, décembre, 1817), donne une description de cet instrument. « M. Dupuytren, dit-il, fit faire un petit instrument en argent, composé d'un cylindre creux, par lequel devait s'écouler la salive. Ce cylindre avait quatre lignes dans sa longueur et deux environ dans son diamètre. Il était terminé à chacune de ses extrémités par une petite plaque ovoïde, légèrement concave sur la face libre, et convexe sur la face adhérente au cylindre, et regardant celle de l'autre extrémité : l'une de ces petites plaques devant se trouver dans l'intérieur de la poche, et l'autre correspondant au dehors, c'est-à-dire dans la cavité de la bouche. Pour donner une idée de ce petit instrument, nous le comparerons à ces boutons à deux têtes retenues ensemble par une tige intermédiaire, dont les gens de la campagne se servent encore pour attacher quelques parties de leurs vêtemens.

M. Dupuytren se servit pour la première fois de cet instrument sur le nommé Duchateau Brunaud, ex-tambour, âgé de vingt-quatre ans, d'une petite stature, d'un tempérament bilieux. Cet individu portait sous la langue, depuis plusieurs mois, une petite tumeur qui s'était accrue lentement, sans douleur, mais qui gênait beaucoup les mouvemens de cet organe et la déglutition. Désirant être débarrassé de cette maladie, il entra à l'Hôtel-Dieu. On voyait sur un côté du frein de la langue une tumeur oblongue, demi-opaque, affectant la direction du canal de Warthon, et qu'on reconnut dépendre de la dilatation du conduit excréteur de la glande sous-maxillaire. M. Dupuytren pratiqua l'opération de la manière suivante : une ouverture fut faite à la petite poche avec des ciseaux courbés sur le plat ; il s'en écoula une liqueur limpide, inodore, visqueuse et filante; avec des pinces à disséquer, l'opérateur saisit l'instrument, et l'introduisit dans la cavité de la tumeur par l'ouverture qui y était pratiquée, de manière à ce qu'une des plaques fût libre dans la bouche. Dès ce moment, la tumeur diminua de volume, s'affaissa de plus en plus, et quinze

jours après l'opération, le malade, parfaitement guéri, sortit de l'hôpital. Il pouvait parler, manger, et en un mot faire exécuter à la langue tous les mouvemens possibles, sans éprouver aucune gêne.

« Cependant M. Dupuytren ayant reconnu que cet instrument offrait de légères imperfections, il y porta quelques changemens. Il vit que le canal du cylindre était inutile, parce que la salive peut passer tout aussi bien entre les lèvres de l'ouverture pratiquée et la circonférence du cylindre; de plus les alimens s'amassant dans le canal du cylindre l'obstruent, et finissent par l'oblitérer. La petite plaque située à l'extérieur était trop large, son bord relevé excitait la face inférieure de la langue qui portait continuellement dessus. Ces raisons firent subir à l'instrument les modifications suivantes : le bord des plaques fut recourbé en sens contraire, de manière à ce que leur concavité se regardât; on diminua leur largeur, et de rondes qu'elles étaient, on les rendit elliptiques; enfin on diminua également la grosseur, ainsi que l'étendue du cylindre, ce qui porta ses dimensions à trois lignes de longueur, sur une ou une et demie de grosseur. Cet instrument peut être fait en argent, en or, ou en platine, et ce dernier métal paraît être le plus convenable, parce qu'il se laisse moins facilement attaquer et altérer par les fluides animaux. »

Nous convenons que cet instrument est simple, très-ingénieux, et qu'il remplit parfaitement les indications, mais n'est-il pas sujet à se déranger dans les différens mouvemens de la mâchoire inférieure? Ne peut-il pas, à la longue, s'altérer, produire de l'irritation et une inflammation assez vive de la bouche? L'expérience seule peut résoudre ces questions; M. Dupuytren ne possède pas, je crois, encore assez de faits sur ce point, pour pouvoir assurer que la guérison ne se démentira pas, et que la maladie sera sans retour.

(M. P.)

MAXILLO-LABIAL, s. m., *maxillo-labialis* : c'est ainsi qu'on nomme le muscle triangulaire des lèvres, parce qu'il s'étend de la lèvre externe de la partie latérale du menton à l'angle des lèvres. Bichat appelle ce muscle abaisseur de l'angle des lèvres. Il naît inférieurement à la ligne maxillaire externe par de courtes aponévroses; les fibres charnues parvenues à la commissure, se perdent dans le labial; mais le plus grand nombre se continuent avec celles du canin. Ce muscle, subjacent à la peau, recouvre le carré et un peu le buccinateur. Il abaisse l'angle des lèvres. (M. P.)

MAXILLO-SCLÉROTICIEN, s. m., *maxillo-sclerotitianus* : nom du muscle petit oblique ou petit rotateur de l'œil. Il est ainsi appelé, parce qu'il s'étend de l'os maxillaire, qui

concourt à former l'orbite, jusqu'à la partie supérieure, postérieure et latérale externe du globe oculaire. Ce muscle, situé sur le devant de la paroi inférieure de l'orbite, naît de la gouttière lacrymale pratiquée sur l'os maxillaire, se porte obliquement en dehors et en arrière, audessous de l'œil, puis se contourne entre ce dernier et l'adducteur, et dégénère en une aponévrose qui se confond avec la sclérotique. *Voyez* OEIL.

(M. P.)

MÉAT, s. m., *meatus* : conduit ou orifice qui livre passage à un liquide. En anatomie, on donne ce nom à différentes parties.

Méats des fosses nasales. On désigne ainsi les intervalles qui se trouvent entre chaque cornet. On distingue le méat supérieur, le moyen et l'inférieur. Dans le supérieur, on remarque en arrière le trou sphéno-palatin, en avant l'ouverture des cellules ethmoïdales postérieures; il est borné en bas par le cornet moyen (*Voyez* ETHMOÏDE). Audessous de celui-ci, se voit le méat moyen, qui est plus étendu que le précédent, et où deux ouvertures se rencontrent, dont l'une aboutit au sinus maxillaire et l'autre aux cellules ethmoïdales antérieures. Le méat inférieur se trouve audessous du cornet inférieur; en devant de ce méat, on aperçoit l'orifice inférieur du canal nasal. Tous ces méats sont tapissés par la pituitaire. *Voyez* NARINE, NASAL.

Méat auditif. On connaît sous ce nom le trou auditif externe. Celui-ci, placé entre l'apophyse mastoïde et la cavité glénoïdale, s'étend depuis la convexité de la conque jusqu'à la membrane du tympan. Sa forme est ovale dans sa coupe perpendiculaire. Sa longueur, différente suivant l'âge et les individus, est à peu près de dix à douze lignes chez l'adulte. Chez les vieillards, l'orifice externe est le plus souvent garni de poils qui empêchent l'introduction des corpuscules voltigeant dans l'air. L'organisation du méat auditif nous présente une portion solide ou osseuse, une portion fibro-cartilagineuse, une portion fibreuse, qui complette celle-ci, et de plus une membrane commune de nature dermoïde. *Voyez* AUDITIF, OREILLE.

Méat urinaire. On désigne par cette expression l'ouverture antérieure de l'urètre chez la femme. Cette ouverture existe audessous du clitoris et sur la même ligne, dont elle est séparée par le vestibule. Tantôt un peu plus petit, tantôt de même diamètre que l'intérieur du conduit, le méat urinaire ou l'orifice externe de l'urètre est entouré d'une espèce de bourrelet formé par la membrane muqueuse, et toujours plus saillant en bas, c'est-à-dire du côté de l'orifice du vagin. Lorsqu'on veut sonder une femme, on peut porter le doigt index vers l'orifice du vagin, chercher ce bourrelet, que l'on trouve facile-

ment, et introduire ensuite l'algalie. Cette méthode, qui nous a constamment réussi, nous paraît préférable, sous tous les rapports, à celle de découvrir la femme et de chercher des yeux le méat urinaire. Dans la blennorrhagie, cet orifice est souvent rouge, tuméfié au point que l'émission des urines ne peut s'effectuer librement; cette excrétion est alors très-douloureuse. *Voyez* BLENNORRHAGIE, CATHÉTÉRISME, URÈTRE.

Méat cystique. On donne ce nom au canal cystique qui porte la bile de la vésicule du fiel dans le canal cholédoque, *et vice versâ* (*Voyez* CYSTIQUE). Ce méat peut être bouché par l'épaississement de ses parois ou par un calcul biliaire.

(M. P)

MÉCANIQUE ANIMALE. Il suffit d'examiner, même superficiellement, la structure du corps de l'homme et des animaux, pour y reconnaître bientôt que le jeu d'une foule d'organes différens les uns des autres, se rattache évidemment à celui des machines exécutées par nos ouvriers et mises en action par des moteurs qu'on leur applique, les léviers, les poulies, les engrenures, les rouages, etc.; que les lois de la statique et de la dynamique jouent un grand rôle dans l'économie animale vivante, puisqu'il existe, pour notre corps et pour celui des animaux, un centre de gravité, une base de sustentation, des points d'équilibre, comme pour les corps inertes; que la circulation des humeurs dans les vaisseaux, la progression des alimens dans les voies digestives, certains phénomènes de l'absorption, sont soumis en partie aux règles de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique, comme la marche de l'eau dans les machines hydrauliques, comme l'ascension des liquides dans les tubes capillaires.

Et cependant, lorsqu'on veut appliquer le calcul à l'appréciation des forces qui sont ici mises en usage et des effets produits, on n'obtient absolument que des résultats fautifs, et tout au plus vaguement approximatifs. Aussi, les théories brillantes de Boerhaave et de son école se sont dissipées comme des vapeurs quand on les a examinées froidement et avec soin; aujourd'hui peu de personnes même les connaissent. Pourquoi donc est-il si difficile d'évaluer avec justesse les phénomènes purement physiques qu'offrent les animaux dans l'exercice de leurs fonctions? On l'a dit avant moi; c'est que leur corps n'est ni une machine hydraulique, ni un assemblage de rouages et de léviers inertes, ni un laboratoire de chimie; c'est tout cela et quelque chose de plus; et ce quelque chose de plus, quel est-il? C'est la vie, cette espèce d'agent impondérable de la philosophie allemande, inconnu dans son essence, mais si manifeste par ses effets. C'est elle qui fait que la force des moteurs varie à chaque instant sous l'influence des passions, des

désirs; c'est aussi de son exercice plus ou moins régulier, que dépend l'état plus ou moins parfait des organes à mettre en action, état qui reste rarement quelques instans le même.

Il faut donc, dans l'application de nos connaissances en mécanique aux mouvemens qui se passent dans le corps des êtres animés, se contenter seulement d'aperçus généraux, de rapprochemens curieux et propres à expliquer, et tenir compte sans cesse de l'action de la vie, qui dérange tous nos calculs.

Cependant on doit se garder de tomber dans un excès contraire, et de vouloir soustraire entièrement nos fluides et nos solides à l'empire des lois générales de la physique. Si nous ne pouvons apprécier la force motrice de l'homme qui court, qui marche ou qui saute, parce que chaque circonstance de la vie en fait varier l'énergie, parce que cette force s'accroît en raison des obstacles qu'on lui oppose, nous devons calculer, comme en mécanique, la manière dont le mouvement se propage dans ce corps à la suite de la déversion faite sur lui d'un effort extérieur : les élemens sont ici les mêmes par rapport à la vitesse et à la direction; les modifications dépendent simplement de la force de cohésion des parties, de la manière dont elles sont posées, réunies, soutenues. On ne saurait disconvenir que c'est là la seule manière d'avoir une théorie exacte des luxations, des fractures et des bandages qu'on doit mettre en usage dans leur traitement. Conçoit-on les fractures par contre-coup autrement que par un effet physique appréciable du choc des corps?

C'est surtout à l'exercice de cette fonction, qu'on appelle locomotion, que la connaissance des léviers, des cordes, des poulies, etc., est applicable jusqu'à un certain point. Mais on ne peut nier non plus l'action de la pesanteur sur les fluides encore renfermés dans les vaisseaux, quand on voit les jambes devenir œdémateuses chez les convalescens qui restent debout, et reprendre leur volume ordinaire par l'effet de la position horizontale; quand on voit un malade affaibli tomber en syncope par cela seul qu'il est levé et que le sang arrive avec peine jusqu'au cerveau.

La théorie des chutes est fondée sur celle du centre de gravité, et le chirurgien sait que c'est en faisant varier la position de celui-ci, qu'on les évite. Ce point cesse d'être le même pour le vieillard, l'enfant, l'hydropique, la femme enceinte, et l'homme sain et bien conformé; mais, sauf certaines modifications, toujours des effets constans se rattachent à son existence.

Les attractions à petites distances ont lieu dans certains organes; comment sans cela expliquerait-on les réfractions des rayons lumineux en passant par les divers milieux de l'œil ?

Il est aussi des phénomènes des corps vivans qui tiennent à

l'élasticité; on voit agir cette propriété dans les mouvemens des côtes qui ont cédé à une pression extérieure, dans ceux de leurs cartilages pendant la respiration; les fibro-cartilages des ailes du nez, du larynx, de la trachée-artère, remplissent leurs fonctions en vertu de leur élasticité. La voûte du crâne résiste à beaucoup d'impulsions extérieures, en raison aussi de l'élasticité qui résulte de l'assemblage des os qui composent les parois de cette cavité.

Nous pourrions citer encore un bien grand nombre de faits analogues; mais la plupart ont déjà été exposés dans ce Dictionaire, ou le seront naturellement aux mots ÉLASTICITÉ, HÉMASTATIQUE, LOCOMOTION, LOCOMOTEUR, LÉVIER, MOUVEMENT, MUSCLE, PESANTEUR, POULIE, RESPIRATION, SQUELETTE, STATION, etc. (CLOQUET)

MÉCANISME (DE L'ACCOUCHEMENT), s. m., de μηχανη, machine. Ce mot s'emploie de deux manières, ou pour désiguer la structure d'un corps suivant les lois de la mécanique, ou pour indiquer la manière dont une ou plusieurs forces produisent leur effet. C'est dans ce dernier sens qu'il est pris dans les traités d'accouchemens, quand on parle du mécanisme de l'accouchement. Il consiste à faire connaître les mouvemens différens que la tête et les autres parties de l'enfant exécutent pour franchir les détroits du bassin, et à indiquer comment agissent, dans les différens temps du travail opéré spontanément, les puissances qui, par leur conspiration mutuelle, contribuent à en effectuer l'expulsion. Ce mécanisme sera décrit à l'article *parturition*. Si on consulte les vues générales que j'ai présentées au mot *accouchement*, on verra que le terme de parturition a été consacré pour désigner l'acte par lequel s'exécute la naissance du fœtus. (GARDIEN)

MÈCHE, s. f. On donne ce nom à une petite bande de toile, ou à un assemblage de brins de charpie, de fils de coton, de soie.

Mèche pour le séton. La mèche qu'on emploie pour le séton se fait ordinairement avec une petite bande de toile effilée sur ses bords, que l'on introduit dans la plaie au moyen d'une aiguille particulière. On doit préférer cette mèche à celle de coton, lorsque l'on veut produire une irritation très-vive et une suppuration abondante. Il ne faut pas agir de même chez les enfans, chez les femmes délicates et les individus d'un tempérament nerveux, irritable; on doit alors, lorsqu'on est obligé d'avoir recours au séton, se servir préférablement de la mèche de coton, qui, formant un cylindre arrondi, sans aspérités, occasione des douleurs bien moins cuisantes que la mèche de linge. Il peut résulter de la négligence de cette précaution des symptômes nerveux très-graves, et même des convulsions,

comme nous l'avons vu plusieurs fois. Au reste, il est toujours utile d'enduire la mèche de cérat de Galien, avant de l'introduire dans la plaie. *Voyez* SÉTON.

Mèche pour la fistule à l'anus. Lorsqu'on a pratiqué l'opération de la fistule à l'anus par la méthode de l'incision, tous les bons praticiens recommandent d'introduire dans le trajet de la plaie récente, une mèche que l'on fait avec plusieurs longs brins de charpie rapprochés les uns des autres. On plie en deux cette mèche, de sorte qu'elle ait environ deux à trois pouces de longueur, on l'enduit de cérat, on fixe sa partie moyenne sur le porte-mèche (*Voyez* ce mot); puis portant le droit indicateur de la main gauche jusque dans le fond de la plaie, et par conséquent dans le rectum, on introduit sur le droigt la mèche de charpie, et l'on a soin de la placer à l'angle le plus élevé de la plaie. On la renouvelle tous les jours, et chaque fois qu'elle se dérange; on la diminue peu à peu de volume, et on la continue jusqu'à parfaite guérison. Pouteau pense que cette mèche n'est utile que pendant les trois premiers jours qui suivent l'opération. Sans doute, de cette manière, la plaie extérieure se cicatrise rapidement, mais aussi la portion de plaie qui correspond au rectum ne se cicatrise pas, parce qu'elle est sans cesse en contact avec les matières fécales. Il nous semble que ce mode de pansement expose à la récidive de la fistule. *Voyez* FISTULE A L'ANUS.

Après l'ouverture des dépôts, il est utile, pour prévenir leur occlusion et faciliter l'écoulement du pus, d'y mettre une petite mèche de linge couverte de cérat, pendant un jour ou deux seulement. Cette précaution est également nécessaire dans les contre-ouvertures et dans les plaies fistuleuses. *Voyez* ABCÈS et DÉPÔT. (M. P.)

MÉCHOACAN, s. m., racine purgative qui croît au Mexique, dans la province de *Méchoacan*, dont elle a retenu le nom; elle est désignée par les Brasiliens sous le nom de *jiticucu*, par les Portugais sous celui de *batata de purga*, patate purgative, et en Europe par les épithèthes de *rhubarbe blanche*, de *scammonée* d'Amérique, de *bryone* d'Amérique.

C'est une racine que les naturels du pays firent connaître à des moines espagnols, et que ceux-ci envoyèrent en Europe.

Le nom linnéen de la plante qui fournit le méchoacan n'est point encore connu, quoique dans tous les livres on la nomme *convolvulus mechoacana*, L.: c'est une erreur que l'ouvrage de Peyrilhe a fait naître, et que les auteurs qui ont écrit depuis ont propagée en la copiant. Dans aucun de ses ouvrages, Linné n'a désigné ainsi cette plante; il ne la rapporte point à son genre *convolvulus* dans son *Species* ni dans son *Systema*: le seul de ses écrits où il en fasse mention est sa *Materia me-*

dica, page 56, où il cite cette plante par la phrase suivante : *convolvulus americanus, mechoacana dictus*, qui est tirée de Ray (*Hist. plant.*, t. 1, p. 723). Ce qui a porté Ray, et par suite Linné, à regarder cette plante comme un *convolvulus*, c'est la description de Pison, d'après laquelle on peut conjecturer effectivement qu'elle est de ce genre ; cependant ce médecin dit que c'est un liseron ou une salsepareille ; *species est convolvuli, seu smilacis*. D'ailleurs le genre liseron est si voisin des genres *ipomea* et *evolvulus*, qu'il faudrait absolument avoir vu et analysé la plante avec les yeux des botanistes modernes, pour décider la question. Aucun auteur récent n'a parlé de cette plante en botaniste ; elle ne se retrouve ni dans Wildenow, ni dans l'Encyclopédie botanique, ni dans Persoon, ni dans les *Nova species et genera plantarum* de MM. Humboldt et Bonpland, qui viennent de résider plusieurs années dans l'Amérique méridionale. Il faut espérer que les nouveaux voyages entrepris par des naturalistes dans cette dernière partie du monde, nous mettront à même de savoir à quelle plante appartient le méchoacan ; en attendant nous ne dirons plus avec Peyrilhe que c'est le *convolvulus mechoacana*, L. (*Tableau méthod. d'un cours d'hist. nat. med.*, tom. 1., p. 73).

Voici au surplus la description de la plante telle qu'elle est dans Pison, médecin voyageur qui, dans son ouvrage intitulé *De medicinâ brasiliensi* (p. 93, édit. de Laet) nous a fourni sur cette plante les meilleurs renseignemens que nous possédions. La tige, dit-il, est laiteuse, longue, sarmenteuse, anguleuse, flexible, rousse, mêlée de vert ; ses feuilles sont portées sur un pétiole long d'un doigt, cordiformes, un peu auriculées sur les côtés, douces au toucher, ayant un ou plusieurs doigts d'étendue, verdâtres, veinées en dessous et d'une odeur herbacée. Les fleurs, qui paraissent au plus tôt en juin, sont de la grandeur et de la figure de celle du liseron (*convolvulus sepium*, L.), très-belles, blanches et un peu incarnates en dehors, quelquefois légèrement purpurines en dedans : au mois de septembre, lorsqu'elles tombent, il leur succède un fruit arrondi, de la grosseur d'un pois, brun, et presque divisé en deux, de manière à former des portions triangulaires. (Ce dernier caractère n'existe pas dans les liserons, et s'il est exact, il éloignerait cette plante de ce genre.)

La racine fraîche est très-grosse, pleine d'un suc blanc, gommeux et insipide ; elle est cendrée ou rousse à l'extérieur et blanche en dedans. Pour qu'elle ait acquis toute sa perfection, il ne faut la recueillir qu'au mois d'octobre : on la coupe alors par tranches circulaires qu'on traverse d'un fil pour les faire sécher, en les abritant des injures du temps.

Cette plante croît abondamment dans les lieux incultes, les bois, au Mexique, au Brésil et autres parties de l'Amérique.

On la cultive à Nicaragua et à Quito, ce qui procure à cette racine quelques différences dans les caractères physiques, qui l'ont fait prendre pour une autre espèce de méchoacan. Cette variété cultivée est préférée en Europe.

Au Brésil on se sert de la poudre de méchoacan infusée dans du vin, à la dose d'un à deux drachmes et plus, ou de sa fécule, pour purger les humeurs visqueuses et épaisses; elle agit doucement et sans causer d'accident.

La figure de cette plante, donnée par Pison en regard de sa description, est sans fleur ni fruit; parmi les feuilles représentées, les unes sont ovales-cordiformes, et les autres cordiformes-auriculées à la base. La racine est fort grosse et bifurquée vers le bas.

Dans le commerce, cette racine nous arrive en tranches sèches, blanchâtres, un peu mollasses, fibreuses, se cariant facilement, d'un goût douceâtre, puis un peu âcre; elle se distingue de la racine de bryone, avec laquelle on la confond quelquefois, en ce qu'elle est compacte et point amère, tandis que celle-ci est fongueuse, amère et puante. Linnée (*Amœnit. acad. de medicament. purgant.*, art. XXII) dit de prendre garde de lui substituer celle de mandragore.

Monard, médecin espagnol, qui s'est beaucoup occupé des médicamens indiens, est le premier qui ait employé en Europe la racine de méchoacan. Il dit, dans un article étendu qu'il a consacré à cette racine dans son Histoire des médicamens apportés de l'Amérique (qui parut à Séville en 1595, en espagnol), qu'il connaissait cette racine depuis trente-quatre ans, lorsqu'un Génevois nommé Pascal Catanie, revenant d'Amérique, tomba malade à Séville, et désira d'être purgé avec du méchoacan, dont il avait vu un bon effet sur les lieux. Monard n'obtempéra pas d'abord à sa prière, ne voulant point employer un médicament dont l'effet lui était inconnu; cependant le malade ayant déclaré à la seconde purgation qu'il ne prendrait pas d'autre médicament, le médecin espagnol céda à la nécessité, et vit avec plaisir que cette racine purgeait bien sans avoir de saveur désagréable; dès-lors il s'en servit habituellement, et, ajoute le médecin de la Péninsule, il s'en fit bientôt un emploi prodigieux sous le nom de *rhubarbe des Indes*.

Monard, dans son ouvrage, a fait figurer une racine de méchoacan qui ressemble à celle connue, et une fleur qui est fort différente de celle décrite par Pison, puisqu'elle est polypétale, et qu'il la dit semblable à celle de l'oranger. Il est vrai qu'il parle encore d'une autre espèce de méchoacan, et son au-

notateur, Colin, apothicaire de Lyon, traducteur français de son ouvrage, fait mention d'une troisième; ce qui a dû apporter de la confusion. Il est probable qu'on appelait alors méchoacan toutes les racines purgatives; car le jalap, qui ne fut connu qu'après, fut d'abord désigné sous le nom de *bryonia mechoacana nigricans* par les Bauhin, et Cartheuser appelle notre plante méchoacan blanc, pour la distinguer du jalap, qu'il nomme méchoacan noir. (*Voyez*, dans l'ouvrage de Pison, ce que dit Marcgrave, page 41).

Ce que Dodonée (*Pemptades*, p. 393) dit du méchoacan est extrait entièrement de Monardès. Je ne sais où il a pris la figure qu'il donne de cette plante, dont il représente toutes les feuilles cordiformes, et qui a été copiée par Colin, dans sa traduction de l'ouvrage de Monardès, cité plus haut (Lyon, 1599). Pison, qui avait connaissance des travaux de Monardès et de Dodonée, puisqu'il y renvoie le lecteur, pour de plus grands détails, à la fin de son article *méchoacan*, a dû faire toutes les recherches convenables pour se procurer la plante, et on doit estimer que la figure qu'il a fait graver est la seule vraie. Je ne sais pourtant s'il n'a pas gardé le souvenir de celle de Dodonée, car la sienne lui ressemble un peu, à l'exception des feuilles auriculées qu'on y trouve avec les cordiformes; ce qui est assez disparate, quoique la nature fournisse d'assez nombreux exemples de végétaux hétérophylles. Je soupçonne que la figure de Dodonée est d'invention et faite d'après la description que donne Monardès de la plante.

Pomet, dans son Histoire des drogues, donne une figure du méchoacan et une description fort différente de celle fournie par Pison; mais on sait combien il faut faire peu de cas de ses connaissances botaniques. Ce droguiste ne faisait pas difficulté d'inventer les dessins des plantes qu'il ne connaissait pas. Il dit, d'après un sieur Rousseau, que cette plante est si commune à Saint-Domingue, qu'on en pourrait charger un vaisseau. Il parle aussi d'un lait de *méchoacan*. Au surplus, il avoue que déjà (en 1594) on faisait peu d'usage de cette racine, parce que, dit-il, elle ne purge pas aussi bien que le jalap.

Nous ne possédons pas d'analyse chimique moderne de la racine de méchoacan. Cartheuser dit qu'elle contient, sur une once, environ trois gros de principe gommeux-salin, duquel, suivant lui, dépend sa vertu purgative, et un demi-scrupule de résine; celle qui est altérée perd beaucoup de son principe actif. Boulduc (*Académie des sciences*, 1711, p. 81) rapporte qu'on envoie quelquefois des Indes le suc épaissi de cette plante; mais qu'il n'est nullement purgatif, comme il s'en est assuré par l'expérience. Il est bon de remarquer que la racine de méchoacan contient beaucoup de fécule qui n'est nul-

ment purgative, propriété qui est commune à toutes les fécules amilacées, et probablement le prétendu extrait qu'on envoie est formé de fécule seulement. La décoction de la racine est purgative; mais le dépôt qu'elle fournit dans l'eau, qui n'est que l'amidon, est inerte : il en résulte que la décoction de méchoacan n'est point sans vertu, comme on l'a dit, mais seulement son dépôt. Cependant la racine en poudre est plus purgative que la décoction, parce qu'il est probable, quoi qu'en ait dit Cartheuser, que la résine est un des principes purgatifs de cette racine : c'est pourquoi les infusions vineuses qui dissolvent la résine purgent mieux que les décoctions aqueuses, qui n'ont pas cette propriété; c'est ainsi que le jalap purge infiniment mieux en substance qu'en décoction, et par la même raison.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que cette racine est un bon purgatif doux, qui n'a besoin d'aucun correctif; on l'ordonne aux enfans, à cause de sa douceur, depuis quatre grains jusqu'à un demi-scrupule, et aux adultes depuis un scrupule jusqu'à deux en poudre, et depuis un demi-gros jusqu'à un gros, entière, en infusion. Son infusion aqueuse est jaune brun, trouble, d'une odeur et d'une saveur nauséabonde et un peu âcre. L'infusion vineuse (dans du vin blanc) est d'un beau jaune d'or. L'extrait a un peu la saveur de la racine de pyrèthre. M. Petit-Radel (*Encyclopédie médicale*, tom. IX, p. 2) croit qu'on peut employer cette racine depuis deux gros jusqu'à une demi-once. C'est encore aller plus loin que Spielmann, qui en portait la dose à trois gros au plus.

On prépare avec cette racine une teinture alcoolique, et par le moyen du même liquide une résine qui était employée autrefois, et qui doit être fort analogue à celle de jalap ou de scammonée. Le méchoacan entre comme ingrédient dans la *poudre hydragogue* de l'ancien Codex.

On emploie ce médicament lorsqu'il s'agit d'évacuer doucement; on l'a proposé surtout dans la goutte et le rhumatisme; Cartheuser dit qu'il convient dans le cas de carreau des enfans; Vogel le recommande dans l'asthme humoral et l'hydropisie; enfin, si je rapportais toutes les vertus que lui attribue Monardès, j'aurais à en recommander l'emploi dans la moitié des maladies connues.

Au demeurant, la racine de méchoacan est maintenant presque entièrement bannie de la matière médicale; on a beaucoup de peine à s'en procurer chez les pharmaciens, et la plupart de ceux de Paris en manquent. Je présume que c'est l'infidélité de son action qui est cause de cet abandon, et surtout la facilité que cette racine a à s'altérer; ce qui est la cause que nous l'avons rarement en assez bon état pour nous en servir et

y retrouver toute sa vertu. Cette rareté fait que le peu qu'on en rencontre est sujet à être falsifié par des morceaux de racine de bryone, dont on la distinguera aux caractères que nous avons énoncés plus haut.

Le jalap a remplacé dans tous les usages le méchoacan et avec avantage : effectivement son action est plus sûre; il n'est pas sujet à s'altérer comme lui, et il a une saveur moins désagréable que cette racine.

MARCELLUS DONATUS, *De mechaocanna liber*; in-4°. Mant. 1568.

(MÉRAT)

MÉCONATES, s. m. pl., sels qui résultent de la combinaison de l'acide méconique avec les bases salifiables. *Voyez* MÉCONIQUE (acide). (DE LENS)

MÉCONIQUE (acide), dérivé de μήκων, pavot. Entrevue par M. Derosne, lors de ses intéressantes recherches sur l'opium, l'existence de cet acide n'a été pleinement dévoilée que par M. Sertuerner dans un mémoire plus récent, ou du moins plus nouvellement connu en France. L'opium du commerce est la seule substance où on l'ait trouvé jusqu'ici; on ignore même s'il existe dans l'extrait de nos pavots indigènes. Comme on n'a pu l'obtenir encore qu'en très-petite quantité, son histoire n'est que peu avancée, malgré les travaux auxquels viennent de se livrer MM. Robiquet et Vogel.

Le procédé par lequel le premier de ces chimistes prépare l'acide méconique consiste à précipiter, par un peu de magnésie calcinée, la quantité d'acide et de morphine que contient la dissolution aqueuse d'extrait thebaïque; à enlever la morphine au moyen de l'alcool bouillant, et à décomposer ensuite, par de l'acide sulfurique étendu d'eau, le méconate de magnésie qui reste. On sépare la magnésie, en ajoutant du muriate de baryte, qui donne naissance à du sulfate et à du méconate de baryte, tous deux insolubles, qu'on traite de nouveau et longuement par de l'acide sulfurique affaibli. L'acide méconique étant ainsi mis à nu, il ne s'agit plus que de le faire cristalliser, de le laver à l'eau froide et de le sublimer à une chaleur douce et longtemps continuée, pour l'obtenir parfaitement pur.

Dans cet état, il est solide, incolore, volatil, très-soluble dans l'eau et dans l'alcool, cristallisable en longues aiguilles, en lames ou même en octaèdres, fusible enfin dans son eau de cristallisation. Il rougit la teinture de tournesol, et produit le même effet dans les dissolutions de fer fortement oxidé. Par cette dernière propriété, il diffère de tous les acides, l'acide prussique sulfuré excepté, dont le distinguent d'ailleurs ses autres caractères, et il semble l'emporter sur les prussiates

comme réactif propre à déceler les moindres atomes de fer oxidé.

Avec la potasse, la soude et la chaux, l'acide méconique forme des sels plus ou moins solubles. Ce dernier cristallise en prismes et paraît être indécomposable par l'acide sulfurique. Pris par M. Sertuerner lui-même, à la dose de cinq grains, il n'a rien produit de particulier. D'après les expériences toutes nouvelles de M. le docteur Sœmmerring, le méconate de soude et l'acide méconique lui-même, donnés, à la dose de dix grains, à des chiens jeunes et faibles, n'ont pas eu d'action plus marquée (*Bulletin de pharm. et des scienc. accessoires*, t. IV).

Il paraît en être autrement du méconate et du sous-méconate de morphine; mais c'est à la morphine qu'ils contiennent et non à l'acide méconique, que doivent être attribuées sans doute leurs propriétés délétères (*Voyez* MORPHINE). Suivant M. Sertuerner, le sous-méconate est cristallisable et très-peu soluble; le méconate de morphine, au contraire, d'après les expériences de M. Robiquet, est très-soluble, incristallisable, et peut être décomposé par les alcalis. C'est à ce méconate qu'on attribue aujourd'hui les propriétés actives de l'opium; cependant rien n'a encore démontré dans quel état se trouve l'acide méconique dans cet extrait : ne sait-on pas d'ailleurs que la substance improprement nommée *sel de Derosne* et qui existe conjointement avec lui dans l'opium, jouit de vertus presque semblables aux siennes, quoiqu'elle en soit entièrement distincte d'après les recherches de M. Robiquet?

De nouvelles expériences sont donc nécessaires pour dissiper les incertitudes; et c'est ici que doivent se prêter un mutuel secours la médecine et la chimie, dont l'alliance forcée n'a que trop souvent été nuisible à notre art, mais dont l'isolement absolu ne lui serait pas moins préjudiciable. (DE LENS)

MÉCONIUM, s. m. C'est le nom que l'on donne aux excrémens que l'enfant rend peu de temps après sa naissance, et qui s'étaient accumulés dans les intestins pendant tout le cours de la gestation. Il a été adopté par les anciens, qui avaient cru trouver une sorte de ressemblance entre la couleur et la consistance de cette matière excrémentitielle et celle du suc de pavot. Il est passé des Grecs dans la langue française sans aucun changement dans sa terminaison. Le mot *μηκωνιον* des Grecs dérive de *μηκων*, pavot.

Cette matière, dont la couleur est verdâtre, ou d'un noir foncé, est le produit de l'accumulation du mucus qui se sécrète à la surface des intestins pendant tout le cours de la grossesse. C'est une loi de l'économie, que les fluides muqueux qui lubrifient les canaux revêtus d'une membrane de cette espèce, ne soient rejetés au dehors qu'après la naissance du fœtus. Ca

voit de même la bile séjourner pendant le même temps dans la vésicule du fiel, l'urine dans la vessie. L'analyse chimique que M. Vauquelin a faite de cette matière excrémentitielle, prouve qu'elle contient de la bile comme les excrémens des adultes. C'est probablement au mélange d'un peu de bile avec cette sécrétion intestinale, que l'on doit attribuer sa couleur verdâtre ou noirâtre. Sa consistance, sa viscosité dépendent de ce que, pendant son séjour, la partie la plus fluide a été en partie résorbée. M. Bouillon-Lagrange a trouvé des poils dans le méconium des enfans nouveau-nés. On peut les rendre apparens de deux manières : si on fait sécher le méconium à une chaleur douce, le résidu présente l'apparence d'une étoffe feutrée, qui est parsemée d'un lacis de poils très-serrés; si on delaye le méconium dans une grande quantité d'eau, et qu'on le passe à travers un filtre, les poils restent dessus.

Quelques physiologistes ont pensé que le séjour du mucus intestinal pendant tout le cours de la gestation était destiné par la nature à prévenir l'oblitération du conduit dont il lubrifie la surface. Pour l'ordinaire, ce n'est qu'après la naissance, et lorsque la respiration est bien établie, que l'irritation exercée sur l'organe cutané de l'enfant, de la part du nouveau milieu où il se trouve, détermine dans les intestins un mouvement intérieur qui expulse cette matière. L'impression vive qu'éprouve la peau lors de l'action de l'air sur elle, se fait ressentir sympathiquement au canal intestinal et en augmentte l'activité. Cette excitation se communique aux muscles involontaires compris dans son épaisseur, et leur réaction le débarrasse d'un excrément dont le séjour plus long lui deviendrait nuisible. Le méconium n'est rendu, avant que l'enfant ait éprouvé l'action de l'air sur son organe cutané, qu'autant qu'il est soumis pendant le travail à de fortes contractions de l'utérus, ou qu'il se présente par les fesses. Mais dans ce cas, l'éjection prématurée de cette matière dépend d'une pression mécanique et non d'une action propre au canal intestinal.

Si le méconium n'est pas rendu dix ou douze heures au plus tard après la naissance de l'enfant, sa rétention peut donner lieu à des accidens : si les enfans passent vingt-quatre heures sans se salir, ils éprouvent pour l'ordinaire de l'agitation, de l'insomnie, de l'assoupissement; des coliques, des spasmes, des vomissemens sympathiques sont des suites assez ordinaires de ce séjour prolongé. On doit se hâter d'en solliciter l'excrétion ; mais les moyens que l'on emploiera, doivent varier suivant les causes qui s'opposent à sa sortie.

Le spasme du sphincter de l'anus est une des principales causes qui empêchent le méconium de sortir après la naissance. Dans ce cas, l'anus est si serré, qu'on ne peut pas y introduire

une canule ou un suppositoire. Tissot prétend que cette constriction sympathique de l'anus n'est pas rare. Le resserrement de ce muscle constricteur dépend bien moins souvent, suivant lui, de l'irritation immédiate de cet organe, que de celle dont il est atteint sympathiquement lorsque l'organe cutané est frappé par un air trop vif ou trop froid. Le ventre est tendu et l'enfant est tourmenté de coliques. Il s'établit un état spasmodique général, qui devient sensible par les cris et les efforts auxquels il se livre. On doit solliciter l'évacuation du méconium par les bains tièdes, les lavemens, les fomentations émollientes. On doit associer aux lavemens des antispasmodiques, tels que le camphre, l'assa-fœtida. Les purgatifs seraient nuisibles, si on les administrait avant d'avoir produit un relâchement.

On observe que les enfans d'une constitution faible, qui ont souffert au passage, qui ont été exposés à l'action d'un air froid, ont plus souvent besoin des secours de l'art pour expulser leur méconium, que les autres. Il est rare que chez eux le premier lait, connu sous le nom de *colostrum*, suffise pour en solliciter l'évacuation. Pour l'ordinaire, il n'a pas assez d'énergie, ou il agirait trop lentement, à raison de l'atonie dont est atteint le canal intestinal. On a même vu, dans ce cas, l'insensibilité de ce canal être assez considérable pour qu'il ne ressentît que faiblement l'action des sirops purgatifs, usités ordinairement pour procurer cette excrétion, tels que celui de chicorée composé, dans lequel entrent la rhubarbe, des fleurs de pêcher. On les étend dans quelques onces d'un véhicule adoucissant, que l'on fait prendre à l'enfant par cuillerées à café, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des évacuations. Si le visage est pâle, si les extrémités sont froides, les yeux comme éteints, la faiblesse qui existe chez lui indique qu'il serait utile de délayer le sirop purgatif, qui doit être un peu plus énergique, dans un véhicule fortifiant, comme dans quelques onces d'eau de canelle orgée, de mélisse ou de fleurs d'oranger.

Si le méconium n'est pas délayé par le colostrum ou premier lait de la mère, sa viscosité peut faire qu'il adhère à la tunique interne des intestins. Dans quelques cas, il est si tenace, qu'il s'écoule un espace de temps assez considérable avant qu'il soit chassé en totalité hors du corps. Toutes les fois qu'un enfant éprouve des accidens quelques jours après sa naissance, on doit donc rechercher s'ils ne seraient pas dus à la rétention d'une partie du méconium. Si la couleur de la peau est jaune, ou si elle présente une teinte d'un brun rougeâtre, on peut soupçonner qu'une portion de cette matière excrémentitielle est encore retenue dans le canal intestinal, où, par son absorption, elle donne lieu à ces désordres. Si l'enfant est assoupi, des

moyens plus actifs deviennent nécessaires pour aider la nature dans cette expulsion. Dans un cas où il était semi-apoplectique, Doublet dit avoir employé deux gros de sirop de nerprun, délayé dans un véhicule convenable, pour procurer l'issue de cette matière. Chez ces enfans, comme chez les adultes, dans le cas d'apoplexie, les intestins ne peuvent être excités que par des doses de purgatifs bien plus fortes, à raison de la stupeur que cet état fait naître vers ces organes.

Le médecin qui mérite le nom de praticien, sait que les moyens que l'on doit employer pour procurer l'excrétion du méconium, doivent varier suivant les circonstances qui ont donné lieu à sa rétention. Chez l'enfant qui est dans un état de spasme, il administre les calmans et les antispasmodiques. Dans les cas mêmes où il juge les purgatifs convenables, il sait en augmenter l'action suivant les circonstances. Si les enfans sont robustes, si on observe de la chaleur, il sait les combiner avec des adoucissans, tels que l'eau d'orge, le petit-lait; s'ils sont faibles, s'ils se refroidissent facilement, et que les yeux aient peu de vivacité, il a l'attention de délayer le sirop purgatif dans un véhicule fortifiant, comme l'eau de cannelle orgée, de fleurs d'oranger.

Toutes les fois que l'évacuation du méconium se fait dans le temps convenable et en suffisante quantité, on ne doit administrer aucun médicament purgatif. Si l'enfant est allaité par sa mère, le premier lait, connu sous le nom de colostrum, suffit communément pour favoriser l'évacuation du méconium; il possède une qualité purgative, qui fait que le plus souvent on n'a besoin d'aucun autre secours; mais s'il est confié à une nourrice étrangère, il est pour l'ordinaire nécessaire de recourir à quelque léger purgatif. Plus son lait est ancien, plus il y a lieu de croire que les secours de l'art seront nécessaires pour faciliter l'issue du méconium. On tâche d'abord de donner au lait de la nourrice des qualités analogues à celui de la mère. Pour diminuer la consistance du lait on peut prescrire, quelque temps auparavant, à la nourrice une boisson délayante, telle que de l'eau d'orge édulcorée avec du sucre, ou un sirop adoucissant. Dans les premiers jours de l'allaitement, on pourrait, jusqu'à un certain point, remplacer le lait séreux et laxatif de la mère, en faisant prendre à la nourrice une boisson délayante, dans laquelle on dissoudrait du miel, ou dans laquelle on ferait infuser des fleurs de pêcher ou de roses pâles.

Les auteurs qui croient que le colostrum produit son effet évacuant par une manière d'agir analogue à celle des corps gras et sucrés, ont conseillé, lorsque ce premier lait manque, de le remplacer par la manne et les huileux. En effet, si on le déguste, on le trouve fade et un peu sucré. L'huile d'amandes dou-

ces, la manne peuvent se donner seuls à la dose d'une once, que l'on délaye dans de l'eau, dans du petit-lait récent; le plus souvent on les associe. Si on mêle ces deux substances avec la casse, et qu'on les aromatise avec l'eau de fleurs d'oranger, on obtient cette prépararation connue sous le nom de *marmelade* de Tronchin. On fait prendre cet électuaire par cuillerées à café aux enfans nouveau-nés, et par cuillerées à soupe à ceux qui sont un peu plus âgés. Il est plus généralement usité pour ces derniers. Mais comme les substances grasses relâchent les intestins, elles ne paraissent guère convenir aux enfans, dont la plupart des maladies dépendent d'un défaut d'action ; d'ailleurs, elles ne purgent qu'en donnant une sorte d'indigestion.

Pour obvier à ces inconvéniens, qui paraissent peu fondés à d'autres praticiens, on emploie ordinairement des purgatifs amers pour procurer l'expulsion du méconium. Le sirop de chicorée composé, dans lequel entre la rhubarbe, est celui qu'on administre dans les cas ordinaires, et il mérite la réputation dont il jouit à cet égard. Son effet est sûr, et il n'expose à aucun inconvénient. On le délaye, à la dose de demi-once ou d'une once, dans quelques onces d'eau sucrée, et on le donne à l'enfant par cuillerées à café, jusqu'à ce qu'il se soit bien vidé.

(GARDIEN)

MÉDECIN, s. m.; en latin *medicus*, du verbe *medicari*, guérir, de *μεδω*, je soigne; en grec *ιατρος*, d'*ιαομαι*, je guéris : celui qui exerce l'art de guérir.

Il ne sera point question, dans cet article, des études nécessaires pour former le médecin ; deux de nos collaborateurs sont chargés de ce travail (*Voyez* INSTRUCTION MÉDICALE et MÉTHODOLOGIE). Apprendre à l'élève qui vient d'obtenir le titre de docteur en médecine, l'art de triompher des obstacles qu'il rencontre à chaque pas dans le monde, lui faire connaître la dignité de son ministère, et les devoirs qu'il a à remplir envers la société en général, et ses malades en particulier ; justifier les médecins des calomnies dont ils sont poursuivis, et les montrer enfin tels qu'ils sont; voilà la tâche difficile qui m'a été imposée.

De toutes les sciences, la plus utile, la plus belle est celle qui enseigne à guérir les nombreuses maladies qui affligent l'espèce humaine; il n'est pas de plus noble ministère que celui de médecin; ses fonctions sont véritablement sublimes, et lui méritent l'application de ce beau passage de Cicéron : *Homines ad deos nullà se propiùs accedunt quam salutem hominibus dando.* Un médecin de génie est le plus magnifique present que la nature puisse faire au monde.

C'est au médecin que les hommes doivent la conservation du plus précieux de tous leurs biens, la santé ; le père lui confie

celle de son enfant, l'époux celle de son épouse; il veille sur celle du monarque comme sur celle de l'habitant des chaumières; sa main délicate et sacrée préserve l'enfant qui va naître des dangers qui menacent sa débile existence, même avant qu'il ait vu le jour; ses soins défendent l'enfance de l'homme contre les maux qui assiègent le premier âge, protègent son adolescence, et lui ménagent une vieillesse heureuse. A toutes les époques de son existence l'homme appelle les secours de la médecine, et il les implore rarement en vain.

Le médecin est élevé par la dignité de sa profession au premier rang de la société : celui qui possède beaucoup d'habileté dans l'art de connaître et de guérir les maladies, et qui doit à son génie une vaste renommée, marche de pair avec les hommes revêtus des titres les plus brillans. Un médecin ne connaît aucune profession plus noble que la sienne, aucun rang au-dessus du sien ; les plus puissans souverains confient leurs jours à son savoir, et se soumettent aveuglément à ses ordonnances. Telle était la considération dont jouissaient, chez les anciens, les ministres de santé, que Dexippus, l'un des élèves d'Hippocrate, refusa de se rendre aux vœux d'Hécatomnus, roi de Carie, qui l'appelait auprès de lui, si ce prince ne cessait de faire la guerre à sa patrie. Hécatomnus fit la paix. Un grand médecin est le premier des hommes. Par les progrès qu'il fait faire à l'art de guérir, il devient le bienfaiteur de l'humanité, et par l'empire qu'il exerce sur la mort, il est en quelque sorte l'image de la divinité sur la terre.

Toutes les vertus sont renfermées dans l'exercice des fonctions du médecin; son ministère commande le respect des hommes et l'admiration des sages. Cesser d'être à soi, et se dévouer pour jamais à l'humanité souffrante, ne se permettre aucun délassement, aucune occupation étrangère à l'art de guérir, supporter les injustices, les caprices et l'ingratitude des hommes, mépriser le soin de sa vie dans les circonstances funestes où un air empoisonné couvre de morts la surface de la terre; dans tous les temps, dans tous les lieux, posséder un courage de tous les momens, une patience inépuisable, et faire enfin une entière abnégation de soi-même ; tels sont les devoirs du médecin.

Qui, plus souvent que les médecins, donne des exemples de grandeur d'ame et de bienfaisance? Qui peut leur refuser cette raison supérieure, cette inaltérable égalité d'ame, cette philosophie de caractère qui préside à toutes leurs actions? *Il n'y a pas d'état qui exige plus d'études que le leur*, écrivait J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre : *par tous les pays, ce sont les hommes les plus véritablement utiles et savans.* La science qui distingue les hommes, le génie qui s'élève au-

dessus de la science, la vertu, si supérieure à tous les yeux: voilà les titres des médecins aux éloges et à l'estime de leurs concitoyens.

Est-il rien de plus estimable au monde, demande Voltaire, qu'un médecin, qui, ayant dans sa jeunesse étudié la nature, connu les ressorts du corps humain, les maux qui le tourmentent, les remèdes qui peuvent le soulager, exerce son art en s'en défiant, soigne également les pauvres et les riches, ne reçoit d'honoraires qu'à regret, et emploie ces honoraires à secourir l'indigent? Des hommes, dit-il autre part, qui s'occuperaient de rendre la santé à d'autres hommes par les seuls principes de bienfaisance, seraient fort audessus de tous les grands de la terre, ils tiendraient de la divinité.

Montaigne ne pensait pas aussi avantageusement des médecins et de la médecine; ses critiques étant toutes dirigées contre la certitude de l'art, ne doivent point être discutées dans cet article; elles sont d'ailleurs appréciées depuis fort longtemps. Rousseau, qui a beaucoup emprunté à ce profond et aimable philosophe, l'imita dans sa haine contre la médecine, mais professa depuis des idées plus justes, comme le prouve le passage cité plus haut de sa lettre à Bernardin de Saint-Pierre. Molière accabla les médecins de son temps des plus plaisans sarcasmes; peintre des mœurs et ennemi né du ridicule, il traduisit sur la scène leur pédanterie, leur ignorance, leur sotte vanité; il les poursuivit sans relâche; il étendit jusque sur la médecine elle-même l'espèce de mépris qu'il avait conçu pour eux. Loin que nous devions faire un crime à ce rare génie de tant d'invectives violentes, de tant de portraits piquans, remercions-le d'avoir corrigé les médecins de leurs défauts; avouons qu'il a beaucoup contribué à les faire ce qu'ils sont aujourd'hui, les hommes les plus lettrés et les plus aimables de la société.

Aujourd'hui, les médecins sont jugés comme ils doivent l'être; poètes, littérateurs, philosophes, tous savent les apprécier, et leur accordent le tribut d'éloges qu'ils méritent à tant de titres.

I. *Entrée d'un jeune médecin dans le monde.* Un jeune médecin a passé un grand nombre d'années dans les écoles; il a suivi les hôpitaux avec zèle, et fréquenté les bibliothèques avec assiduité; nulle partie de la théorie ne lui est étrangère; après avoir consumé la plus belle partie de sa vie dans l'étude si longue, si laborieuse de l'art de guérir, il vient demander au public une confiance dont il se croit digne par son savoir. La carrière nouvelle qui s'ouvre devant lui n'est pas moins laborieuse que celle qu'il vient de parcourir.

Des écueils l'environnent de toutes parts: la théorie si belle,

si attrayante dans les livres, n'est qu'un guide insuffisant ou infidèle auprès des malades; tout est généralisé dans les auteurs, tout est particularité dans la pratique. Il cherche souvent en vain ces signes qu'on lui a dit caractériser les affections morbides; ces maladies organiques qu'il croyait si faciles à reconnaître lui imposent par des symptômes trompeurs; ces fièvres essentielles décrites si longuement dans les livres, et qui lui paraissaient devoir être si fréquentes, ne se présentent jamais à ses yeux; il voit avec étonnement l'expérience démentir les magnifiques promesses de la thérapeutique; rien ne lui a semblé plus facile que la manœuvre des procédés opératoires sur le cadavre, sur le vivant mille obstacles l'embarrassent, partout de l'incertitude et des dangers.

On n'apprend rien de positif dans les écoles, a-t-on dit quelque part, et dans les hôpitaux, le grand nombre des malades, la brièveté des leçons cliniques, l'ignorance des vrais motifs qui déterminent le traitement, ne présentent ordinairement à l'élève studieux qu'une longue suite d'énigmes à deviner.

Quelque instruit que soit un jeune médecin, observe Vicq-d'Azyr, il redoute toujours l'instant où il doit agir pour la première fois, où après avoir écouté et lu il faut juger et choisir. Scrupuleux observateur des règles de l'art, et craignant de se tromper dans leur application, il examine avec le plus grand soin, et ne prononce qu'avec effroi : il a sans cesse devant les yeux les obstacles qui naissent de la complication des accidens, et les obligations que son devoir lui impose. Il conseille peu de remèdes par timidité, comme le praticien expérimenté en conseille peu par choix. L'un épie la nature et agit rarement, parce qu'il ne se croit pas assez éclairé sur ses besoins; l'autre connaît ses efforts et se borne à seconder ses mouvemens : il agit rarement, aussi parce qu'il craint de les troubler. Tous les deux ont une grande réserve, parce qu'ils ont les mêmes principes et qu'ils tendent au même but; l'ignorant, au contraire, commence avec hardiesse et finit avec audace.

En général, les jeunes médecins les plus instruits sont les moins hardis dans leur pratique. Ils se défient toujours d'eux-mêmes, et ce n'est qu'après beaucoup d'hésitations qu'ils acquièrent enfin cette assurance qui sied si bien au vrai savoir. Lors même que de longues études, toujours continuées, les ont rendus praticiens consommés, ils craignent encore n'en avoir pas fait assez. Quel contraste font ces hommes laborieux avec le vulgaire des médecins? Un jeune homme, au sortir d'un lycée, et quelquefois sans éducation première, veut devenir médecin : le sort en est jeté; il arrive dans une Faculté de médecine.

Mais des parens peu fortunés ne peuvent suffire aux dépenses considérables que nécessite l'état dont il a fait choix, qu'en s'imposant les privations les plus gênantes, comment faire? Le temps presse, il se hâte, il ne travaille que pour s'affranchir d'examens toujours peu rigoureux; en savoir assez pour les subir est tout ce qu'il ambitionne, et quatre ans sont à peine écoulés qu'il est parvenu à s'en délivrer. Alors, plus de cours, plus de cliniques, point de livres. Ignore-t-il quelque chose, et n'est-il pas médecin? La cupidité s'éveille; non moins grande que l'ignorance du nouvel Esculape, elle met tout en usage pour imposer au public, et y réussit souvent, tandis que le savoir modeste et sans prôneurs végète dans l'oubli. La Bruyère a fort bien observé que les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres : de là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie, l'on peut être longtemps ignoré. Il n'y a point au monde de si pénible métier que de se faire un grand nom. La vie s'achève que l'on a à peine ébauché cet ouvrage.

Un jeune médecin qui entre dans le monde, désire avec impatience l'époque où il jouira d'une considération générale. Incertain de la destinée qui l'attend, il s'inquiète, s'agite, se plaint de sa situation; lorsqu'il fréquentait les écoles, il regardait comme le moment de son bonheur celui où il n'aurait plus besoin des leçons de ses maîtres; maintenant qu'il est délivré de ce fardeau, et que le titre de docteur lui permet d'en exercer les fonctions, il voudrait que les années eussent mûri ses traits; sa jeunesse lui paraît un obstacle invincible à ses succès; il soupire après le moment où la confiance de ses concitoyens le récompensera de tant d'années qu'il a consacrées à l'étude de son art. Un praticien, qu'une clientelle nombreuse prive de tous les plaisirs, regrette le temps où, plus heureux, il pouvait se livrer à ses penchans, et surtout jouir de sa liberté; il se rappelle avec une douce satisfaction l'époque de ses études; il compare avec amertume l'indépendance et le bonheur de sa jeunesse, au dur esclavage dans lequel son ministère le réduit, et s'il sourit quelquefois au spectacle du bien-être que de longs et pénibles travaux lui ont acquis, la vue de ses cheveux blancs empoisonne bientôt sa joie. Ainsi l'homme n'est jamais content de son sort.

Des premiers succès ou des premiers revers du médecin dans sa pratique, dépend en grande partie l'opinion des hommes sur son mérite. Quelle est délicate, quelle est difficile la position du médecin qui débute dans le monde! Combien il s'intéresse aux premiers malades qui réclament ses soins! avec quelle attention il analyse tous les symptômes morbides! que de réserve dans l'emploi des moyens thérapeutiques! Si le malade en gué-

rit, le cas fût-il simple, et du nombre de ceux qui ne réclament que le régime, mille voix célébreront le profond savoir du jeune docteur, la renommée répandra de toutes parts, en le grossissant, le bruit de ses succès, la confiance naîtra aux cris répétés de la reconnaissance, et le tranquille spectateur des efforts de la nature sera, aux yeux de tous, un génie qui commande à la mort. Mais qu'une phlegmasie grave et rapide dans sa marche, lui enlève en peu de jours un malade dans la fleur de l'âge, que des symptômes consécutifs conduisent au tombeau cet infortuné auquel il a retranché un membre, ou ce calculeux qu'il a délivré de la pierre, l'injustice et la mauvaise foi se liguent contre lui; on accuse ses soins, sa jeunesse; on lui conteste ses connaissances, et il rencontre partout la prévention la plus aveugle et les imputations les plus calomnieuses, et quelquefois il est contraint d'aller demander à d'autres lieux des cas moins malheureux et plus d'équité.

Plaindre le jeune médecin qui, débutant dans la pratique, ne rencontre que ces maladies contre lesquelles la nature et l'art unissent en vain leur puissance, ce n'est pas l'engager à ne donner ses soins qu'aux affections morbides dont la guérison est probable. La religion et l'humanité lui font une loi de voir avec le même zèle, la même assiduité, l'infortuné qu'une affection organique va conduire au tombeau, et le malade que les secours de l'art rappelleront infailliblement à la vie. Homme public, il appartient à tous ceux qui réclament son ministère; il ne peut se refuser à personne. Ni l'incertitude du succès, ni le danger d'ébranler une réputation encore mal affermie, ne sont des motifs suffisans pour qu'un médecin soit sourd aux vœux des malheureux qui ont mis en lui leur dernier espoir. De même, un chirurgien ne doit jamais se refuser à une opération douteuse dans son issue, mais positivement indiquée. Est-il rien de plus condamnable que la politique prétendue de certains gens de l'art qui, craignant de se compromettre, ont un soin extrême d'éviter les cures dangereuses? L'injustice fréquente des jugemens du public peut-elle les absoudre d'une faute dont les conséquences sont si graves? Que de malades victimes de cette fausse prudence! Combien la confiance peut être corrompue par les vains intérêts de l'amour-propre!

Les qualités essentielles au médecin, pour réussir dans le monde, sont moins un mérite transcendant, beaucoup d'amour pour l'étude et un jugement profond, qu'un grand fonds de charlatanisme, un babil intarissable, et une audace que rien ne peut déconcerter. Pourquoi le tairai-je? Les hommes ont un penchant naturel pour les charlatans. Bien les connaître, voilà le point principal pour celui qui aspire à de grands succès dans la pratique de la médecine. Un vernis de savoir suffit.

Il est vrai que le grand art d'amasser de l'or n'est pas tout pour le médecin qui connaît la dignité de sa profession; il est vrai que les hommes illustres, qui se sont créé des droits à la vénération de la postérité par leurs rares talens, n'ont pas cru que pour y parvenir il suffisait de faire une étude approfondie et de mettre en œuvre toutes les petites ruses dont l'ensemble compose le savoir faire; mais qu'importe? Ceux qui ne voient dans l'exercice de la médecine qu'un excellent moyen de fortune, n'attachent aucun sens à ces mots : amour de la gloire, amour de l'humanité, et ils raisonnent conséquemment en jugeant la science inutile, puisqu'elle n'est pas indispensable pour acquérir une grande opulence.

Les médecins ont souvent à se plaindre de l'injustice des hommes : de quelle force d'ame n'ont-ils pas besoin pour surmonter les dégoûts dont ils sont abreuvés? S'ils réussissent, on attribue leurs succès aux efforts de la nature; s'ils n'ont pu sauver un malade, on en accuse leur incapacité. Les hommes voudraient qu'ils fussent des dieux, et que, nouveaux Esculapes, ils eussent la puissance de rappeler les morts à la vie. Vous ne savez pas, disait quelquefois Lorry aux gens du monde, combien il nous en coûte pour vous être utiles. Un médecin amoureux de l'étude a langui quinze ans dans les écoles et les amphithéâtres; il a passé les plus belles années de sa vie dans l'air infect des hôpitaux; la pâleur de son teint et la maigreur de son visage attestent la multiplicité de ses veilles : de quel prix sont payés tant de travaux? Ici, l'homme du monde déclame contre la certitude de la plus belle des sciences humaines, et confond, sans pudeur, la médecine et le charlatanisme; là, ceux mêmes auxquels ses soins ont rendu la vie, nient le bienfait pour se dispenser de la reconnaissance; d'autres fois, quelles que soient l'étendue et la profondeur de ses connaissances, et ses fatigues incroyables pour les accroître, il peut à peine se former une clientelle médiocre, tandis qu'à ses yeux un ignorant n'a eu qu'à se présenter pour occuper toutes les voix de la renommée.

Si les hommes ne reçoivent pas de la médecine tous les bienfaits qu'ils en peuvent espérer, qu'ils n'en accusent qu'eux-mêmes; eux qui accordent si facilement à l'intrigue et au charlatanisme une confiance qui n'est due qu'au vrai savoir; eux qui, sans discernement, favorisent si souvent l'ignorance et méconnaissent le vrai mérite; eux enfin qui, n'ouvrant jamais les yeux sur les moyens que l'on emploie pour les séduire, ne savent pas que rien ne peut suppléer à l'application et à l'étude; que l'expérience n'instruira jamais celui qui n'est pas en état d'en profiter, et que la routine est presque toujours la source des méprises les plus funestes.

En général, les jeunes médecins sont bons, humains, compatissans, prompts à croire aux promesses dont on les flatte; ils aiment leurs malades; nul obstacle ne se présente à leurs yeux; la carrière qui s'ouvre devant eux leur paraît semée de fleurs, et leur imagination séduite les persuade que, pour réussir dans le monde, il suffit de servir les hommes et de les aimer. Illusions aimables, ils vous perdront bientôt! Le spectacle des triomphes de l'ignorance ne tardera pas à fatiguer leur amour-propre; l'oubli, l'injustice, déchireront leur cœur trop sensible, et l'ingratitude achevera de les révolter.

II. *De la réputation d'un médecin* Quand le désir de la réputation est inspiré par l'amour de la gloire, quand il n'est qu'un sentiment, il est louable dans le médecin qui l'éprouve, et presque toujours alors il devient utile à la société; mais n'est-il que la soif de l'or, il est bientôt injuste, artificieux et avilissant par les manœuvres qu'il emploie. L'intérêt est la cause des bassesses les plus honteuses, et le principe de beaucoup de réputations usurpées.

Duclos observe que le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes a donné naissance à la réputation, la célébrité et la renommée; ressorts puissans de la société, qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas les mêmes. La réputation et la renommée peuvent être fort différentes et subsister ensemble, poursuit Duclos; il arrive souvent que le public est étonné de certaines réputations qu'il a faites; il en cherche la cause, et, ne pouvant la découvrir, parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il s'est créé. Comme le public fait des réputations par caprice, des charlatans en usurpent par manége, ou par une sorte d'impudence, qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre. Ils annoncent qu'ils ont beaucoup de mérite, on plaisante d'abord de leurs prétentions; ils répètent les mêmes propos, si souvent et avec tant de confiance, qu'ils viennent à bout d'en imposer. On ne se souvient plus par qui on les a entendu tenir, et on finit par les croire. On entreprend, de dessein formé, de faire une réputation, et l'on en vient à bout.

Quel travail, que de peines à souffrir, que d'obstacles à surmonter avant que cet homme modeste, qui ne tient à aucune cotterie, dont le nom n'est pas accompagné de trente titres académiques, qui est sans prôneurs et sans cabale, et qui n'a que beaucoup de savoir pour toute recommandation, se fasse jour à travers l'obscurité qui le couvre, se fraye un passage à la célébrité parmi la multitude empressée de courir au même but, et arrive au niveau d'un charlatan, qui n'a eu

qu'à paraître pour être en crédit. Il est moins difficile de mériter une réputation que de se la faire.

Il est, en médecine, différens genres de réputation qui conduisent à la gloire et à la fortune. Tel, livré par goût aux connaissances théoriques, est destiné à écrire ou à professer; tel autre est renommé comme excellent médecin, opérateur habile ou grand accoucheur. Un seul homme réunit rarement ces différens titres à la célébrité : l'art est si long, que le plus vaste génie ne saurait en approfondir les différentes parties. On peut posséder de grandes connaissances en médecine et en chirurgie; mais on ne saurait être supérieur dans l'une et l'autre de ces divisions de l'art de guérir.

Quand un médecin s'est créé une réputation par son mérite, c'est une grande maladresse à lui que de chercher à l'augmenter, en y joignant les artifices du charlatanisme; celui-ci nuit plus à la réputation acquise, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne.

Si le charlatanisme employé pour se faire une réputation est un moyen honteux pour le médecin qui y a recours, il est un art et même un art honnête qui se concilie parfaitement avec la prudence et la sagesse, et qui n'est pas à dédaigner. Les gens d'esprit ont beaucoup plus de moyens que les autres pour acquérir une réputation : un discernement sûr et prompt à faire saisir le vrai rapport des choses et des moyens, une intelligence fine, aussi contraire à la fausseté qu'à l'imprudence, font qu'ils savent parler, se taire, agir à propos, et tirer le meilleur parti possible de toutes les circonstances qui se présentent. Le mérite se produit difficilement de lui-même, il faut l'aider un peu. Une fois l'attention publique éveillée, la réputation du médecin qui a su l'exciter ne tarde pas à s'accroître : *vires acquirit eundo*. Parvenue à un haut période, des échecs qui anéantiraient celle d'un jeune médecin, n'ont sur elle qu'une influence extrêmement légère. Il est permis alors au médecin de tout oser; il peut renoncer à certains ménagemens, à certaines mesures de politique ou de prudence qu'il s'imposait autrefois; un grand nom couvre tout; des succès presque toujours faciles sont attribués à l'art, tandis que les fautes de ce dernier sont aisément rejetées sur la nature.

Les grandes réputations perdent à être examinées de trop près : il en est de beaucoup d'hommes célèbres comme de ces statues, qui, vues à une petite distance, font très-peu d'effet, et qui ne permettent d'admirer leurs belles proportions que lorsqu'elles sont placées dans un certain éloignement.

L'art de savoir mettre en œuvre de médiocres qualités, dit La Rochefoucauld, dérobe l'estime, et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite. Le monde récompense

plus souvent les apparences du mérite que le mérite lui-même.

Tel physiologiste s'est acquis une juste célébrité par d'utiles travaux, qui perd, en un instant, une grande partie de sa réputation, en publiant un traité complet de physiologie. Une ambition semblable enlève à un chirurgien estimé une grande partie de sa renommée; il veut lutter contre l'auteur du Traité des maladies chirurgicales, et cette entreprise périlleuse est un écueil contre lequel il échoue. Le désir d'une plus grande réputation fait perdre souvent celle qu'on a.

Aucun médecin, depuis Hippocrate, n'a joui de son vivant d'une réputation aussi étendue que Boerhaave. On lui écrivit de la Chine une lettre avec cette suscription : *Au grand Boerhaave, en Europe.* La lettre lui parvint.

Une grande célébrité est souvent moins l'éloge d'un médecin que la satire du public.

III. *De la pratique.* Boerhaave ne voyait jamais un malade, au commencement de sa pratique, sans écrire toutes les circonstances et tous les signes de la maladie dans l'ordre qu'ils se présentaient, et il dit que cette méthode lui fut d'une utilité extrême. Tout médecin doit, à l'exemple de ce grand homme, se tracer un plan invariable, pour combiner, avec la pratique, les études du cabinet. S'il ne se rend un compte exact de ce qu'il voit, ses fautes et ses succès seront perdus pour lui, et ce n'est pas l'expérience, mais la routine, que les années lui feront acquérir. Dès la première visite faite au malade, le médecin écrira ce qu'il vient d'observer, ce qu'il a recueilli des révélations du malade et des assistans, enfin toutes les circonstances qu'il a remarquées. Les objets doivent être considérés séparément et avec reflexion, les symptômes étudiés isolément. Sur ces remarques, il essaiera de caractériser la maladie, mais en se gardant d'un jugement précipité. Il faut peser longtemps toutes les circonstances, les isoler, les réunir, les comparer, avant de prononcer. L'historique de la maladie tracé, il marquera sur son journal les indications curatives qu'il a aperçues et les médicamens qu'il vient d'ordonner. La première visite est d'une importance extrême, elle décide ordinairement du traitement : si le malade est examiné d'une manière superficielle, le médecin juge mal son état, se trompe, et revient rarement de son erreur; mais, s'il n'a rien négligé pour asseoir le diagnostic, l'événement confirmera, dans la plupart des cas, ses premières idées. A la seconde visite, il recherchera quels changemens ont produits les moyens employés, quelles modifications ont éprouvées les symptômes de la maladie, l'état de toutes les fonctions, du pouls, de la respiration, des organes digestifs, des organes sécré-

teurs, de la coloration, de la chaleur, des facultés intellectuelles et des organes de la locomotion; les différentes positions du corps et l'aspect de la face fournissent quelquefois des inductions utiles. Van Swiéten conseillait de visiter les malades, dans certains temps, dix et quinze fois par jour et à toute heure, tant le jour que la nuit; on pourrait difficilement mettre ce précepte en usage dans la pratique particulière. Souvent, pour bien connaître une maladie aiguë, il faut la décomposer; souvent, pour parvenir à posséder l'histoire complette d'une affection morbide, le médecin doit tenir compte de l'influence que peuvent exercer sur elle la nature du climat, celle de la saison, les passions et le régime. Il importe beaucoup de noter avec exactitude l'heure des exacerbations ou paroxysmes, et la nature des épiphénomènes qui peuvent exister. Sans cette méthode, il est impossible de suivre la maladie dans ses degrés divers de développement, de bien connaître ses périodes et sa marche, et de juger enfin de son état de simplicité primitive ou de complication. Tous les symptômes caractéristiques doivent être tracés jour par jour, ainsi que les divers changemens qu'ils peuvent éprouver pendant la durée de la maladie que l'on étudie. Les impressions faites sur les sens réclament seules une attention spéciale; car c'est d'après un ensemble de signes extérieurs non équivoques, et leur analogie avec les résultats de l'expérience, que le médecin doit porter son jugement. Il continuera régulièrement ce travail jusqu'à la guérison ou la mort du malade, sans oublier d'indiquer le mode et l'époque de terminaison de la maladie. Des réflexions sur les causes du succès qu'il a obtenu, ou du revers qu'il a éprouvé, contribueront beaucoup à former son expérience, et lui apprendront s'il a bien ou mal agi. Qu'il ne confie point à sa mémoire les détails qu'il observe, mais qu'il les dépose sur le papier, et qu'après la mort du malade ou son retour à la santé, il rédige l'histoire de sa maladie, en élaguant toutes les circonstances indifférentes.

Ceux qui ignorent l'art d'observer dédaignent les écrits d'Hippocrate. Les hommes de génie seuls peuvent en apprécier le mérite, et saisir mille détails qui échappent à des yeux peu exercés. Nicomaque disait à un spectateur qui ne voyait rien de beau dans un tableau d'Apelle : *Prends donc mes yeux et vois.*

Le médecin a considéré attentivement tous les phénomènes qui peuvent l'aider à caractériser la maladie (sans cette détermination précise, nulle certitude dans le traitement); mais il n'a pas tout fait encore : pour mieux asseoir son diagnostic, qu'il demande des lumières aux auteurs originaux; qu'il compare ce qu'il vient de voir avec les faits analogues consignés

dans les écrits des bons observateurs, et qu'il note soigneusement la différence qui peut exister entre la pratique des autres et la sienne. Il doit s'attacher aux livres des grands maîtres qui ont suivi la nature sur la voie de l'observation : le premier et le troisième livre des Epidémies d'Hippocrate, ses Aphorismes, ses Pronostics, son Traité de l'air, des eaux et des lieux; Sydenham; de bonnes séméiotiques : voilà les ouvrages principaux sur lesquels il doit méditer sans cesse, et qui, bien lus, le dispenseront de cette multitude prodigieuse de volumes qui surchargent inutilement nos bibliothèques.

Quelque instruit que soit un médecin qui débute, quelle que soit sa prudence, il ne peut se promettre de ne pas faire des fautes; il en commettra plusieurs, et l'érudition la plus saine, le jugement le plus profond, ne sauraient le dispenser de ce tribut que paye l'inexpérience. Avant de posséder ce tact qui caractérise l'habile praticien, il sera contraint longtemps de tâtonner; mais peu à peu son œil apprendra à voir, peu à peu il se familiarisera avec les différens aspects des maladies. Une année de pratique forme davantage un médecin que dix ans de lecture et de leçons.

Quoique les principes de la médecine soient constans, il est souvent difficile d'en faire l'application aux cas particuliers. La vérité ne se présente pas sur-le-champ : pour saisir le génie d'une maladie, il faut chercher à le découvrir par le raisonnement, faire tantôt une chose, tantôt une autre, ne rien négliger, ne rien précipiter, se régler sur les circonstances, et ne pas nuire du moins au malade, si on ne peut le soulager. Il est quelquefois utile de s'écarter des routes connues, et de donner quelque chose au hasard. Les méthodes rigoureuses présentent peu d'avantages, et entraînent beaucoup d'inconvéniens. Jamais une routine aveugle ne conduira à des résultats aussi satisfaisans, qu'un empirisme dirigé par la raison et réuni au talent d'observer. Quel que soit le caractère d'une maladie, les fonctions du médecin se réduisent toujours à diriger ou exciter les efforts de la nature et à la laisser agir.

Voir beaucoup de malades n'est pas le meilleur moyen d'apprendre à bien observer : une pratique peu étendue instruit davantage le médecin studieux. Celui qui exerce la médecine dans les hôpitaux voit beaucoup et ne voit pas assez; la rapidité avec laquelle ses yeux passent devant des objets trop multipliés ne lui permet pas de les fixer. Comment, dans l'espace d'une heure ou deux, examiner toutes les circonstances relatives à l'histoire de la maladie de cent ou cent cinquante individus? Comment changer ses méthodes suivant les indications? Comment, dans un temps si court, l'esprit peut-il réfléchir sur ce qu'il a vu, remonter des phénomènes à leurs

causes et tout approfondir? Il faut beaucoup de talent, je dirai presque il faut du génie, pour se garder de la routine, en pratiquant la médecine dans un grand hôpital? Un médecin ne peut hasarder un médicament, sans être engagé à l'administrer par les lois de la plus exacte analogie; pour bien observer, il faut interroger la nature avec patience, et considérer tout le cours d'une maladie avec une attention profonde. La réunion de ces conditions donne seule la véritable expérience, que l'on a définie, l'habileté à garantir le corps humain des maladies auxquelles il est exposé, et à guérir ces maladies lorsqu'elles se sont développées. Un médecin qui n'est pas doué de l'organisation heureuse et de l'esprit réfléchi que demande l'art d'observer, peut voir beaucoup de malades et manquer entièrement d'expérience.

Ces remarques générales sur la pratique de l'art de guérir dans les hôpitaux s'appliquent aux médecins des grandes villes, qui sont extrêmement occupés. Des absences continuelles, le nombre trop grand des malades, des embarras sans cesse renaissans, leur permettent peu de recueillir de bonnes observations; ils n'en ont ni le temps ni le courage.

Les grandes villes sont le point de ralliement des médecins et des médicastres de tout genre; ils ne refluent dans les campagnes qu'autant que des circonstances impérieuses leur en font une loi. Pour réussir dans une ville du premier ordre, il faut du temps, beaucoup de patience et surtout de savoir-faire. Fixer l'attention publique est une tâche difficile; on ne peut y parvenir qu'en trouvant des routes inconnues à la foule qui s'empresse de courir au même but. Dans les petites villes, au contraire, si le médecin ne peut espérer autant d'opulence qu'il lui serait possible d'en acquérir ailleurs, au moins a-t-il l'avantage de posséder beaucoup plus tôt la confiance publique; il peut y prendre autant d'expérience que dans les cités les plus populeuses. Hippocrate n'a exercé que dans de petites villes.

Un ancien réglement prescrivait aux médecins qui se destinaient à pratiquer dans les grandes villes, d'exercer plusieurs années dans les campagnes voisines; il semble, observe très-judicieusement Vicq d'Azir, qu'ils avaient la permission tacite de s'y exercer aux dépens de la partie la plus saine et la plus précieuse de l'état, et que la médecine a besoin, pour être pratiquée avec intelligence, de pareils expédiens, qui sont aussi flétrissans pour elle, qu'ils sont insultans pour l'humanité.

Un médecin se tromperait beaucoup, s'il croyait arriver plus tôt à la fortune en donnant ses soins aux hommes titrés, et en consacrant exclusivement son temps aux classes supé-

rieures de la société; la classe aisée du peuple lui présente une voie bien plus sûre pour y parvenir; chez elle, moins gêné dans l'exercice de son art, parfaitement libre d'employer les moyens thérapeutiques qu'il juge convenables, rarement responsable de l'événement, il trouve encore une reconnaissance aussi libérale et moins négligente que celle des grands.

Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paraître établi. Cette maxime de la Rochefoucauld est spécialement applicable aux médecins : celui qui sait faire croire qu'il est très-occupé, tarde peu à l'être beaucoup réellement. Le vulgaire juge ordinairement un médecin par la vogue qu'il a, et par sa fortune; il ne peut croire habile un docteur dont le nom lui est peu connu et qu'on sait être pauvre, il ne peut croire ignorant un praticien qui a tous les matins soixante malades dans son antichambre.

Dans les grandes villes, et partout ailleurs, la chirurgie offre des moyens d'existence infiniment moins multipliés que ceux de la médecine; quelques hommes ont une réputation exclusive pour la pratique des opérations, et ce sont toujours ceux que le hasard a placés à la tête des hôpitaux; aussi les chirurgiens et officiers de santé, partout beaucoup plus nombreux que les médecins, ne peuvent-ils faire subsister leurs familles qu'en exerçant indifféremment, et de la manière qu'il plaît à Dieu, les deux parties de l'art de guérir.

Sans vrai savoir médical, mais avec assez de jugement pour laisser agir la nature, un médecin peut usurper très-facilement une grande réputation : il n'en est pas ainsi d'un chirurgien; ses fautes paraissent au grand jour, si sa main est malhabile, et tout le savoir-faire possible ne peut le sauver d'être bientôt désigné comme un mauvais opérateur.

Des liens indissolubles unissent maintenant la médecine et la chirurgie, leurs priviléges sont égaux, elles ne se disputent plus une vaine suprématie. On doit sans doute applaudir à ce changement heureux; mais il faut avouer que les connaissances de tout genre sont infiniment plus familières aux médecins qu'aux chirurgiens. Quelques-uns de ceux ci ont un savoir vraiment supérieur, et leur nom n'est pas éclipsé par les plus illustres noms; mais ces savans sont fort rares; mais on voit des chirurgiens chargés du service d'hôpitaux immenses hors de la capitale, et justement estimés comme opérateurs, manquer de l'instruction la plus vulgaire; mais le plus grand nombre des chirurgiens, *en général*, sont peu versés dans les sciences médicales, tandis que les médecins les plus recommandables par un vrai mérite sont assez communs. La médecine, comme une science essentiellement de raisonnement, a une prééminence incontestable sur un art essentiellement mé-

canique, et toutes les déclamations possibles ne sauraient détruire cette vérité.

Indépendamment des médecins et des chirurgiens, il existe dans les grandes villes une classe d'hommes qui exercent la médecine, sinon avec beaucoup de succès, du moins avec beaucoup de profit : ce sont les pharmaciens. Il n'est aucun d'entre eux qui n'ait composé un sirop pectoral, des pastilles ou des loochs dont les vertus sont admirables ; le peuple lit l'annonce pompeuse que ces charlatans offrent à sa crédulité, et résiste rarement à la séduction. Ces hommes se chargent surtout du traitement des maladies des enfans, et de celui des affections syphilitiques ; la soif de l'or les aveugle, et bientôt on les voit étaler la fortune insolente qu'ils doivent au plus honteux trafic, tandis que des médecins estimables obtiennent à peine de leur pratique des tributs suffisans pour soutenir leur existence. En vain les lois ont voulu les frapper, leurs manœuvres, protégées par le mystère, défient la vigilance du gouvernement. On remarquera que les pharmaciens médicastres sont toujours des hommes qui ne jouissent d'aucune réputation parmi leurs confrères.

Il est bon que le médecin connaisse le prix des médicamens, la manière dont ils sont préparés dans les lieux où il exerce, ceux que les pharmaciens mettent à sa disposition. Rien de plus honteux que ces transactions qui ont lieu entre certains pharmaciens et des médecins peu scrupuleux ; tout médecin qui sent la dignité de son ministère rejettera ces gains illicites et ces associations avilissantes.

IV. *Du médecin dans la société ; peut-il cultiver les arts ?* La médecine n'est point une science incompatible avec l'usage du monde ; elle ne dispense pas celui qui l'exerce de cette politesse, de cette aménité, de ces grâces qui font le charme de la société : on peut être médecin et cependant homme de compagnie, et si quelques docteurs chagrins déclament contre l'étude de l'art de plaire, ils ont moins égard en cela à la dignité de leur profession qu'à l'impossibilité de corriger la pédanterie de leur caractère et le ridicule de leurs manières. Cette gravité imperturbable qu'ils portent dans la société comme au lit de leurs malades, n'est qu'un voile sous lequel ils cachent souvent une ignorance profonde, et ces sarcasmes ineptes qu'ils lancent contre ceux de leurs confrères qui unissent au savoir un esprit fin et des formes aimables, ne sont que l'aveu de leur jalousie secrette. L'art de plaire et l'art de guérir ont entre eux des connexions étroites.

Si un médecin, répandu trop tard dans le monde, ou d'un caractère trop sérieux ne peut acquérir cet enjouement et ces grâces naturelles qui constituent l'homme aimable, il doit se

montrer tel qu'il est, et ne point jouer un rôle dans lequel il serait deplacé :

Chacun pris dans son art est agréable en soi.

Celui à qui la nature n'a pas donné la gaîté veut envain la feindre ; celui qu'elle n'a pas doué d'une humeur facile affecte en vain l'aménité : ses traits, ses manières, ses discours, tout est contraint ; il devient ridicule par le soin qu'il se donne de plaire.

Peu de médecins ont joui d'aussi grands succès de société que le fameux docteur Procope ; Piron a dit de lui, dans son épître aux mânes du comte de Livry :

D'Esculape, d'amour, des sœurs de Calliope,
Je vois l'aimable sectateur,
Le nouveau débarqué Procope,
Galant couru, poète et docteur.

Procope était très-lié avec plusieurs des hommes célèbres du dix-huitième siècle, et son nom se trouve fréquemment dans leurs écrits. Petit, laid et bossu, il n'en fut pas moins très-recherché dans le monde : on a de lui quelques pièces de vers assez agréables, une comédie oubliée et de mauvais ouvrages de médecine.

Pour réussir dans le monde, il faut nécessairement se former une manière d'être factice, en parvenant à posséder cette réserve habituelle qui réprime tous les premiers mouvemens, cette complaisance souple qui se plie à tout, et une attention soutenue à ne chercher dans chaque objet qu'une occasion de plaire. Le médecin a plus besoin que personne d'un caractère flexible et d'un esprit insinuant : qui sait mieux que lui que les passions sont les léviers qui meuvent les hommes ?

Quelques jeunes médecins, trop passionnés pour l'étude, ne vivent qu'avec des livres et se dérobent à la société pour se livrer à leurs savantes recherches. Cette occupation constante leur donne un air embarrassé et un maintien timide dont ils ne peuvent jamais se corriger, et qui nuisent quelquefois aux succès auxquels les appellent la multiplicité et la profondeur de leurs connaissances. Tout homme public ne doit rien négliger de ce qui peut assurer sa réputation ; tout médecin doit apporter autant de soin à acquérir ce qui peut lui manquer sous le rapport des qualités extérieures, qu'à perfectionner celles de son esprit.

Les médecins sont dispensés de s'asservir entièrement aux lois de l'étiquette, c'est une de leurs prérogatives.

Recommander au médecin l'usage du monde, ce n'est pas vouloir faire de lui un petit-maître, un plaisant de société : lui

défendre le pédantisme, ou une gravité outrée, ce n'est pas lui prescrire de se livrer sans mesure à des amusemens très-innocens et très-agréables en eux-mêmes, mais peu compatibles avec la dignité de son caractère. Un docteur ne déroge point sans doute en cultivant des arts agréables, ou en se prêtant quelquefois aux jeux de Terpsichore dans une réunion d'amis; mais le ridicule est près de l'abus, et sa profession est trop sérieuse pour qu'il ne mette pas beaucoup de réserve dans ces délassemens futiles. La véritable politesse assortit et conforme les dehors aux conditions. Telle est la sévérité du public, qu'il pense mal d'un médecin trop habile dans les arts ou les sciences qui n'ont pas un rapport direct avec sa profession; celui qu'il voit sans cesse au milieu des fêtes lui paraît ou peu occupé ou très-indifférent pour son art. Renoncer à ses goûts les plus chers, faire une abnégation de soi-même, tel est le sacrifice imposé aux médecins; ils appartiennent à la société, elle leur demande compte de tous leurs instans, elle surveille leurs plaisirs : un médecin ne peut goûter en repos aucun délassement; le jour il ne peut se promettre quelques heures de tranquillité; la nuit son sommeil ne dure qu'autant que les autres n'ont pas besoin de le troubler (Vicq d'Azyr).

Sous Louis XIV, les médecins affectaient une gravité excessive; Molière se moqua d'eux, les pédans disparurent; mais les petits-maîtres sont venus, et ce ridicule est peut-être plus insupportable que le premier. Champfort raconte l'anecdote suivante sur un docteur à la mode. « D'Alembert se trouvait chez madame du Deffant, où étaient M. le président Hénault et M. de Pont-de-Vesle : arrive un médecin nommé Fournier, qui, en entrant, dit à madame du Deffant : madame, je vous présente mon très-humble respect; à M. le président Hénault : monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer; à M. de Pont-de-Vesle : monsieur, je suis votre très-humble serviteur; et à d'Alembert : bonjour, monsieur. » Quoi de plus ridicule que cette prétention minutieuse à observer les convenances de la société! Ce même Fournier est l'original du médecin du Cercle, comédie de Poinsinet calquée sur celle de Palissot, qui porte le même titre.

A quel point un médecin peut-il cultiver les arts agréables? La décision de cette question est déjà pressentie. Quel que soit son goût pour eux, il doit en faire le sacrifice au préjugé du public, ou ne s'y livrer qu'avec une réserve extrême. Sans doute la flûte de Boerhaave n'ôtait rien à ses rares talens, mais ceux qui jouiront de sa célébrité étonnante, pourront alors, à son exemple, montrer sans danger leur amour pour la musique, et tant qu'ils auront une réputation à se faire, ils feront bien, du moins tel est mon sentiment, de ne pas le faire con-

naître. Indépendamment de l'opinion connue du public sur l'incompatibilité de la culture de la médecine et des arts, il faut encore observer que ces derniers ont des charmes si séduisans, qu'ils peuvent aisément détourner de l'étude si aride et si pénible des sciences médicales.

Celui qui unit au savoir la politesse, un caractère liant et enjoué, le ton de la bonne compagnie, est plus propre que tout autre à bien exercer la médecine; il honore sa profession, il la fait aimer, et mérite qu'on dise de lui ce que Voltaire a dit de Sylva :

Il sait l'art de guérir autant que l'art de plaire.

Quelques médecins ont une sensibilité si vive, ou pour parler juste, ont si peu d'esprit, qu'ils s'emportent contre les gens du monde qui déclament contre leur art et contre les philosophes qui, tels que Montaigne, Molière, J.-J. Rousseau, ne croyaient pas à sa certitude. Quel travers!

V. *Des Voyages*. Odier, de Genève, a prouvé, dans un mémoire lu à l'Institut, les avantages que retirerait la médecine française d'une fondation à perpétuité destinée à l'entretien de quelques médecins dans les universités étrangères. Rien de plus utile, ce me semble, qu'une semblable institution. Ce projet a déjà été conçu et exécuté en Angleterre par le docteur Radcliffe, qui a affecté ses biens à un si noble usage. Ce médecin voulut que deux étudians en l'université d'Oxford jouissent pendant six ans d'une rente annuelle de six cents livres sterling, à charge de passer au moins cinq années hors de la Grande-Bretagne. Le peu de soins mis dans le choix des sujets, dont la nomination appartient à des seigneurs; le défaut absolu des réglemens pour exiger d'eux un compte de l'emploi de leur temps, ont paralysé une institution qui semblait promettre, dit M. Odier, de si grands avantages. Suivant M. Valentin, les candidats obtiennent ces missions au concours dans la grande salle de l'université, en présence de son chancelier et des officiers de la couronne.

Lorsqu'un homme d'un mérite supérieur s'annonce dans une partie du monde, bientôt la renommée proclame son nom de toutes parts, son génie exerce un grand pouvoir sur les nations étrangères, et les contrées les plus éloignées lui envoient des disciples et des admirateurs. Qui ignore l'inconcevable affluence des élèves de tous les pays aux leçons de Boerhaave, de Morgagni, de Hunter, de J. P. Franck, de Scarpa? La science doit beaucoup à ces hommages rendus à la célébrité. Combien notre Desault n'a-t-il pas formé d'habiles chirurgiens, même parmi les étrangers? Plusieurs des opérateurs qui marquent aujourd'hui en Europe s'honorent d'avoir

été ses élèves; ses leçons et ses exemples faisaient plus que les meilleurs livres n'auraient pu faire, et ceux qui, pour en jouir, franchissaient d'immenses distances, en trouvaient la récompense dans l'enthousiasme dont il les enflammait pour la chirurgie, et dans l'accroissement rapide de leur savoir.

Il serait superflu de prouver longuement l'utilité des voyages; ils étendent la sphère des connaissances du médecin; ils lui apprennent à comparer les opinions, à apprécier les systèmes; mais l'un des plus grands avantages qu'ils lui procurent, c'est de le mettre en relation avec les hommes les plus célèbres de chaque pays, et de lui faire obtenir de leur bienveillance des révélations, des remarques du plus haut intérêt. Quelle différence entre lire la description d'un procédé opératoire dans un ouvrage périodique, et le voir pratiquer par son inventeur sur le vivant! Combien sont précieuses les observations pratiques faites au lit des malades, ou dans l'intimité de la conversation par les savans qui tiennent le sceptre de l'art de guérir! Un médecin éclairé qui visite les étrangers étudie avec soin leurs méthodes d'enseignement et de thérapeutique, observe les grands médecins dans leur pratique particulière, saisit sur les lieux le caractère des endémies, remarque les nuances que présentent, suivant les régions, les maladies épidémiques et sporadiques, note avec exactitude tout ce qui est relatif à la police des hôpitaux, visite les collections d'histoire naturelle et d'anatomie pathologique, et surtout porte son attention sur les innovations introduites dans le domaine de la matière médicale. Un chirurgien qui perfectionne son savoir et augmente son expérience par les voyages ne doit rien négliger pour s'identifier avec la pratique des chirurgiens qui jouissent d'une grande renommée, soit par leurs ouvrages, soit par leur habileté à manier l'instrument tranchant, soit par des procédés opératoires perfectionnés ou créés.

Mais un médecin ne peut tirer quelque avantage de son séjour dans les Facultés étrangères, qu'autant qu'il remplit les conditions suivantes : 1°. Il est indispensable qu'il possède la langue du pays; comment, s'il l'ignore, pourra-t-il suivre les leçons des professeurs, lire les ouvrages nouveaux, et assister aux conférences médicales? Un interprète est une ressource incommode et insuffisante. 2°. Si ses connaissances ne sont pas déjà très-étendues, il lui sera impossible d'apprécier les théories et les faits nouveaux qui lui seront communiqués, et de comparer ce qu'il apprend avec ce qu'il sait déjà. C'est par cette raison que les voyages n'instruisent que les hommes déjà très-instruits; eux seuls savent se défendre de la séduction qu'inspire naturellement tout ce qui est nouveau, eux seuls savent observer, discuter et juger. 3°. De toutes les qualités

morales, la plus précieuse au médecin voyageur est un jugement sain, par lequel il apprend à distinguer ce qui est essentiellement bon de ce qui est vicieux ou indifférent, à ne pas prendre pour des découvertes précieuses des innovations bizarres, à s'attacher enfin plutôt aux faits pratiques, aux objets d'une utilité démontrée, qu'à de vaines théories, ou à des spéculations brillantes.

Animés d'un zèle ardent pour les progrès de l'art de guérir, des médecins, des chirurgiens de grande réputation ont entrepris à diverses époques des voyages chez les peuples les plus éclairés de l'Europe, pour connaître par eux-mêmes quel degré de perfection avait éprouvé la science. Le bruit se répand en France que Cheselden pratique avec le plus grand succès un nouveau procédé opératoire pour extraire les calculs de la vessie, Morand propose à l'Académie des sciences d'aller l'examiner sur les lieux. Il part, et obtient du célèbre opérateur de Londres les instructions qu'il désirait avec tant d'ardeur. Des motifs aussi nobles ont conduit Chopart, MM. Valentin et Roux en Angleterre, et J. Frank à Paris; mérite d'autant plus louable dans ces savans, qu'ils n'avaient rien à envier aux étrangers.

Le plus illustre des médecins voyageurs est le divin vieillard de Cos. Hippocrate, à l'exemple des philosophes de son temps, alla chercher des lumières dans les contrées éloignées; il parcourut la Grèce d'Asie et d'Europe, les îles de l'Archipel et des côtes du Nord, les pays qui avoisinent les Scythes nomades. C'est en Thrace et en Thessalie qu'il s'arrêta le plus longtemps.

En reconnaissant aux voyages faits dans les conditions que j'ai indiquées des avantages certains, je suis fort éloigné, cependant, de les croire d'une extrême utilité. Quel est leur but? Faire connaître les progrès de l'art de guérir chez les étrangers; mais toutes les découvertes intéressantes, tous les faits dignes de remarque, les procédés opératoires nouveaux sont publiés par leurs auteurs, ou ceux qui les entourent, et bientôt connus de tous les peuples savans de l'Europe. Morand n'était pas encore à Londres, que Garengeot et Percher avaient trouvé ce qu'il y allait chercher. Avoir beaucoup couru le monde n'est rien moins qu'un titre de recommandation. Combien de ces médecins, qui, longtemps cosmopolites, viennent enfin s'établir parmi nous, n'ont gagné dans leurs excursions multipliées que quelques erreurs de plus! Ajoutons à ces remarques qu'un médecin arrivé dans une capitale étrangère peut difficilement bien juger les hommes avec lesquels il est en rapport, et qu'il lui arrive plus d'une fois de prendre et de nous donner de la meilleure foi du monde, pour de grands méde-

cins ou d'habiles opérateurs, des individus très-médiocres, tandis qu'il se taît sur des savans distingués dont il n'a pu apprécier le mérite.

VI. *Patience du médecin.* De toutes les vertus que le médecin doit posséder, il n'en est point qui lui soit plus nécessaire que la patience; il n'en est point qui soit soumise à des épreuves aussi fréquentes et aussi rudes.

Lorsqu'une maladie s'annonce avec des signes vagues, fugaces, qu'aucun symptôme ne la caractérise, quelle patience doit apporter le médecin à l'examen de ses causes, de son invasion et de sa marche? Les moindres circonstances peuvent être importantes; il faut qu'il s'appesantisse sur les détails les plus indifférens. C'est de l'attention soutenue donnée à ce pénible travail que se compose en grande partie l'art d'observer; une imagination ardente en est incapable, aussi les hommes à imagination brillante sont-ils, en général, très-mauvais observateurs. Sans la patience, il est impossible de faire quelques progrès dans l'étude de la nature; sans elle un praticien ne parviendra jamais à posséder la véritable expérience.

Vous parvenez à soustraire un malade aux dangers qui menaçaient sa vie, vous êtes sur le point de recueillir le fruit des soins que vous lui avez prodigués, tous les obstacles sont surmontés; mais tout à coup une complication imprévue se déclare et détruit en un instant toutes vos espérances. Il est peu de circonstances où la patience d'un ministre de santé soit mise à une aussi cruelle épreuve.

Les gens du monde mettent souvent la patience d'un médecin à l'épreuve en s'étayant, pour prouver l'incertitude de son art, de l'exemple des peuples qui ne souffraient point parmi eux l'exercice de la médecine. Voltaire leur a très-bien répondu : Le peuple romain, dit-il, se passa plus de cinq cents ans de médecins; ce peuple, alors, n'était occupé qu'à tuer, et ne faisait nul cas de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride, une fistule, un cancer, un bubonocèle, une fluxion de poitrine? On mourait (*Dictionaire philosophique*).

Un chirurgien en chef d'un hôpital prescrit à l'un de ses subordonnés une mesure qui importe au salut d'un malade, il compte sur son exécution, le temps d'agir est passé, et ses ordres n'ont point été remplis. Cent fois la négligence de ses aides fatigue sa patience, cent fois leurs fautes excitent son indignation, d'autant plus juste qu'ils s'acquittent mal des fonctions qui leur sont confiées, souvent moins par impéritie que par une insouciance excessive. S'il pratique une opération importante, tantôt une foule d'élèves se précipite sur lui, et le met dans l'impossibilité de manœuvrer; tantôt un aide chargé d'une

partie essentielle du procédé opératoire l'exécute avec une maladresse qui le révolte; tantôt encore, au moment d'employer tel ou tel instrument, il s'aperçoit, ou qu'il a été oublié, ou qu'il est hors d'état de servir. L'exercice de la chirurgie dans un grand hôpital est une véritable école de patience : que de dégoûts à supporter, que d'obstacles à vaincre! Combien d'inquiétudes sans cesse renaissantes! Il faut beaucoup de philosophie pour y conserver un caractère toujours égal, et le naturel le plus heureux tarde rarement à s'y altérer.

Les assistans, les amis, les parens du malade mettent souvent la patience du médecin à l'épreuve : ceux-là critiquent toutes ses actions et veulent qu'il se règle par leurs avis; ceux-ci retardent ou empêchent l'exécution de ses ordonnances. D'autres ont la sottise dangereuse de répéter aux malades les jugemens qu'ils ont entendu porter de leur état; un grand nombre aggravent leurs maux en les fatiguant de leurs lamentations, et en portant le désespoir dans leur ame par l'excès des craintes qu'ils leur témoignent. Souvent l'influence des personnes qui entourent le malade détruit entièrement le fruit des soins du médecin.

Ce malade ne semble appeler un médecin que pour le désespérer par le récit obscur et diffus des maux qu'il prétend éprouver; sa loquacité le soulage; il ne répond d'une manière précise à aucune question, divague continuellement et confond dans ses plaintes les objets les plus disparates. Cet autre, méticuleux, défiant, voit partout les plus grands périls menacer ses jours; tout alarme son imagination, il s'effraie de tout, exagère tout; on ne peut dissiper les craintes ridicules auxquelles il est en proie qu'en employant les armes les plus puissantes du raisonnement : mais à peine y est-on parvenu après les plus grands efforts, qu'on a de nouvelles chimères à combattre. Celui-ci a lu quelques ouvrages de médecine, c'en est assez pour se croire parfaitement capable de diriger son médecin; il le contredit, le fatigue de cent observations extravagantes, et veut être traité à sa mode; celui-là ne peut rien souffrir, s'irrite de tout; si son traitement se prolonge, il retarde sa convalescence par l'impatience à laquelle il se livre; s'il survient quelque complication, si quelque chose alarme son esprit irascible, il s'abandonne aux mouvemens de fureur les plus violens. A-t-il subi une opération importante, et faut-il panser sa plaie? à la moindre douleur il s'emporte, et accuse de maladresse le chirurgien dont la main attentive et légère change les pièces de l'appareil. Il ne faut pas confondre avec les individus de ce fâcheux caractère les infortunés auxquels la douleur, portée à un horrible degré, arrache des imprécations contre celui qui les soumet à des manœuvres cruelles;

l'excès de leurs souffrances excuse leurs outrages. Tel malade ne veut prendre que des remèdes agréables, refuse tous ceux dont l'odeur, la forme ou la saveur lui déplaisent, persiste avec opiniâtreté dans ses résolutions, et par cette conduite déraisonnable met entièrement son médecin dans l'impossibilité d'agir. Tel autre n'a pas cette manie; mais, curieux à l'excès, il veut tout savoir; il faut qu'on lui rende raison de l'action des remèdes, qu'on l'instruise des phénomènes des fonctions vitales, et qu'on lui explique les moindres circonstances des maux qu'il éprouve. On voit souvent des individus qui désespèrent leur médecin par leur indocilité. Après leur avoir prodigué tous les soins imaginables, après avoir ressenti de vives inquiétudes sur leur sort, il est parvenu à les conduire à une convalescence inespérée : heureux du succès de ses efforts, il leur promet une guérison assurée s'ils se soumettent quelque temps encore à une diète indispensable; mais précautions inutiles, avis superflus! Au mépris de ses sages conseils, ils commettent un écart de régime, et retombent dans l'abîme de maux dont ils avaient été si péniblement retirés.

Je pourrais rappeler un grand nombre de circonstances différentes où les passions et dispositions d'esprit des malades exercent la patience du médecin : ainsi, signaler l'inconséquence, la légèreté de ces malades, qui, après avoir montré une confiance entière à leur médecin, tout à coup, et sans la plus légère cause, se refroidissent à son égard, et lui témoignent une défiance injurieuse; citer encore ces esprits exigeans, toujours mécontens, qui veulent que tout ce qui les entoure soit victime de leurs caprices, et qui, s'ils étaient écoutés, exigeraient que leur médecin ne les quittât pas un instant, et abandonnât pour eux tous ses malades; parler de ces êtres profondément ingrats, qui, devant l'existence, dont ils sont indignes, aux soins d'un homme habile, fatiguent sa délicatesse par des prétextes vains, par des délais affectés, et ne trouvent quelquefois d'autre moyen de s'acquitter de la dette de la reconnaissance qu'en dirigeant contre lui les traits les plus acérés de la calomnie; mais je ne prétends pas épuiser la matière, et je borne à ce court exposé l'énumération des principales causes qui peuvent exercer la patience d'un homme de l'art.

Un jeune médecin qui entre dans le monde doit opposer un fonds inépuisable de patience à l'indifférence quelquefois dédaigneuse du public. Négligé longtemps, s'il pratique dans une grande ville, il sera souvent témoin des triomphes de méprisables médicastres; mais l'or et la boue ne seront pas toujours confondus, et le moment viendra où ils seront séparés. Dans toutes les positions, à chaque pas de leur carrière, les

médecins ont un besoin extrême de patience, et c'est pour eux surtout que l'on peut dire : *la patience, c'est le génie.*

VII. *De la prudence.* Le secours de la prudence est nécessaire à chaque instant au médecin dans l'exercice de ses fonctions ; je ne parlerai point ici de cette prudence qu'il faut apporter dans le choix et l'administration des médicamens, mais de celle qui doit diriger la conduite morale de l'homme de l'art.

Conserver l'intégrité de sa réputation est un soin qui exige de lui une attention continuelle. Tel est le penchant des hommes à l'accuser de l'impuissance de la nature, que, dans toutes les maladies graves, la prudence veut qu'il réclame les lumières de ses confrères, autant pour se mettre à couvert des atteintes de la malveillance, que pour donner au malade, s'il se peut, des secours plus efficaces. Elle veut en même temps qu'il dénonce le danger aux parens aussitôt qu'il se déclare, et souvent même avant qu'on puisse le soupçonner.

Appelé à traiter des maladies dont l'existence avérée pourrait porter le trouble dans une famille, le médecin prendra les précautions les plus grandes pour ne point compromettre sa réputation et les secrets qui lui sont confiés. Il lui importe surtout de ne pas se méprendre, et de ne point accuser une femme, un mari sans reproches, ou une jeune fille de mœurs pures, d'une de ses maladies que l'opinion publique a déclarées honteuses. Ses fonctions l'initient quelquefois dans des mystères remarquables, soit par leur importance, soit par leur singularité.

Mais quelle décence scrupuleuse, quelle réserve attentive ne doit-il pas apporter aux soins qu'il donne aux filles et aux femmes ! Il exigera la présence de la mère ou d'une proche parente dans ces circonstances délicates et assez fréquentes, où, contrainte de soumettre ses charmes les plus secrets à un examen indispensable, une vierge timide vient, en rougissant, déposer à ses pieds le dernier voile de la pudeur. Si c'est une femme qu'il doit soumettre à une semblable inspection, il demandera la présence du mari. Par une loi des Visigoths, il était expressément défendu au médecin de saigner une femme *ingénue* sans la présence de son père ou de sa mère, de son frère, de son fils, ou de son oncle. Dans le traitement des femmes enceintes, il est des règles de décence dont l'accoucheur ne doit s'écarter dans aucun cas.

Certaines affections pathologiques que les malades déguisent avec un soin extrême et qu'ils n'avouent jamais, veulent qu'un médecin les traite suivant les règles de l'art en cachant la nature des médicamens qu'il emploie.

Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence, dit

la Rochefoucauld; cependant, quelque grande qu'elle soit, elle ne saurait nous assurer du moindre événement, parce qu'elle s'exerce sur l'homme, qui est le sujet du monde le plus changeant. Aussi, malgré toute l'attention imaginable et les plus grandes lumières, un médecin manque quelquefois aux lois de la prudence.

Qu'il apporte une prudence extrême dans ses pronostics, qu'il se persuade qu'il n'y parviendra qu'en se défiant de son jugement, et qu'en observant longtemps les faits avant de chercher à les expliquer; ses décisions doivent être portées avec une sage lenteur. Si quelques médecins ont dû leur réputation à des pronostics confirmés par l'événement, combien ont perdu la leur par leur précipitation à juger!

Quelques cas particuliers commandent au médecin beaucoup de prudence dans ses discours; de grands dangers menacent et le malade et lui-même s'il ne sait dissimuler ce qu'il voit. Morgagni soignait un homme robuste d'une fièvre dont la terminaison était si prochaine, que le malade se levait déjà une demi-heure après son souper, qui consistait en une panade très-légère. Cet homme fut pris d'un vomissement très-violent et continuel après un repas de cette nature, on alla chercher Morgagni; mais ce médecin, jugeant le cas peu grave, ne sortit pas, et se borna à prescrire quelques médicamens: cependant l'opium lui-même, devenant inutile, il se décida à aller voir son malade. Chemin faisant, Morgagni méditait sur cet événement singulier, et questionnait le domestique du malade qui l'accompagnait, pour savoir si son maître n'avait pas commis quelque imprudence dans le régime. Aucune, répondit celui-ci, mon maître n'a pris qu'une panade légère, sur laquelle N. N. a mis la poudre que vous aviez prescrite. Morgagni, certain de n'avoir ordonné aucune poudre, et qui connaissait d'ailleurs l'humeur de la personne qui avait saupoudré la panade, comprit sur-le-champ et ce qu'il avait à faire et ce qu'il fallait éviter. Arrivé auprès du malade dont le vomissement avait cessé, mais qui avait le hocquet, et qui était très-faible, respirant difficilement, avec un pouls petit et très-fréquent: Courage, lui dit-il, vous avez beaucoup de mauvaises humeurs, et dans peu vous serez entièrement rétabli: il y avait en effet dans le vase beaucoup de matières visqueuses, au fond desquelles était la panade. Morgagni fit prendre au malade du petit-lait, dont l'effet salutaire fut soudain, prescrivit le petit-lait, les crèmes de riz, et par ce moyen prévint une affreuse catastrophe.

M. Fodéré, à qui j'ai emprunté cette anecdote, a été témoin d'une scène d'horreur analogue; mais il fut appelé trop tard pour sauver la victime, elle expira sous ses yeux.

S'il est une circonstance où une prudence extrême est indispensable au médecin, c'est le cas assez fréquent où de son opinion dépendent et la vie et l'honneur d'un individu. Invité à prononcer sur un fait de procédure criminelle, d'un mot il peut perdre l'innocent et sauver le coupable. L'ignorance, la précipitation du jugement, la prévention, ont causé quelquefois de funestes méprises.

VIII. *De la bienfaisance. Immensum nobis aperit medicina campum ad exercendum in proximos amorem*, a dit Pichler : cet axiôme est d'une grande vérité. Un cœur généreux et sensible fait briller le talent d'un nouvel éclat, et nulle vertu n'honore davantage un médecin que la bienfaisance. Combien de titres l'attachent aux malheureux ! Ils n'espèrent qu'en lui ; c'est de lui seul qu'ils attendent du soulagement à leurs maux; leur premier besoin est d'épancher leur ame dans la sienne ; son premier devoir est de prêter une oreille attentive à leurs souffrances, et de ranimer leur courage flétri par l'indigence et la douleur. Mais ce n'est pas assez de les consoler, il faut encore les secourir. L'humanité, l'importance de ses fonctions, tout lui prescrit d'écouter la voix suppliante du pauvre. Est-il une satisfaction plus pure que celle que l'on goûte à sécher les larmes des malheureux ? Est il un bonheur plus grand que celui de ne recueillir autour de soi que des témoignages de vénération et d'amour ? La bienfaisance porte sa récompense avec elle. Un médecin doué de cette vertu répand de toutes parts les consolations et le bonheur; ses talens, son temps, sa fortune, il prodigue tout pour apaiser les cris déchirans de la misère; celui qu'il vient de rappeler à la vie est pour lui l'objet d'une amitié délicate et attentive ; c'est peu de lui avoir prodigué tous les secours de l'art, il veille encore à ses autres besoins.

Vicq-d'Azyr recommande la bienfaisance aux médecins avec son éloquence accoutumée. Si les fonctions de médecin sont belles, dit-il, c'est moins dans les palais et parmi les grandeurs, où les motifs soit apparens, soit réels de l'intérêt ne laissent aucune place à ceux de l'humanité, que dans la demeure étroite et malsaine du pauvre. Là, point de protecteur, point de cupidité; la renommée n'approche point de ces asiles; tout s'y taît hormis la douleur, qui les fait si souvent retentir de ses sanglots. Les victimes de la misère, celles de la maladie et de la mort, entassées, confondues, y offrent un tableau déchirant et terrible. C'est là qu'il est possible de faire le bien, où l'homme peut secourir l'homme sans concours et même sans témoins; c'est là que se plaisent la générosité, la véritable bienfaisance, la tendre pitié; c'est là qu'on est sûr de trouver des larmes à essuyer, des infortunés à plaindre. Disons-le à la louange des

médecins, quel autre ordre de citoyens remplit ces devoirs avec autant de zèle et de courage? Ces travaux, ces plaisirs sont ceux de presque tous les ministres de santé; ils ne peuvent trouver les premières leçons de l'expérience que dans la classe la plus indigente du peuple, qui leur en donne en même temps de bienfaisance et de vertu.

Les soins désintéressés donnés aux malheureux restent rarement sans récompense, et presque toujours le médecin trouve dans sa bienfaisance le principe de sa célébrité. Lorsqu'il est parvenu à une grande réputation, qu'il n'oublie pas ceux auxquels il doit son instruction et la source de sa fortune. Cette ingratitude, ordinaire aux hommes qui ont simulé la bienfaisance pour s'attirer l'attention publique, ne trouvera jamais place dans le cœur de l'homme vraiment vertueux: être riche n'est pour lui que la facilité d'exercer plus librement son penchant favori; il ne rebute pas l'indigent qui implore son secours, il le prévient; il se partage entre la demeure de la fortune, et le réduit occupé par la misère. Lorsqu'il reçoit de l'opulence, il en consacre une partie à soulager les besoins des malheureux, et c'est par cette noble conduite qu'il se rend digne du titre si honorable de médecin.

IX. *Discrétion.* La probité la plus sévère, la tempérance sont des vertus indispensables au médecin; elles font partie de ses devoirs comme de ceux de tout honnête homme. On a vu ailleurs combien son désintéressement honorait ses fonctions, et j'ai eu déjà plusieurs fois occasion de faire pressentir quelle discrétion scrupuleuse la société attendait de lui. Dépositaire des secrets des familles, maître quelquefois de la réputation de ceux qui lui ont accordé leur confiance, à quelle ignominie ne se dévouerait-il pas, si, par faiblesse ou légèreté, il dévoilait des mystères qui doivent être cachés à tous les yeux? Là, c'est une malheureuse victime de la séduction qui implore son secours et son silence; ici, c'est un père, un mari, qui lui avoue les suites funestes d'une jeunesse abandonnée à la fougue des passions. Quelles que puissent être les confidences ou les révélations que son ministère le met dans le cas de recevoir, l'honneur lui fait un devoir sacré de les taire, même au péril de sa liberté et de sa vie: *Quæ vero inter curandum aut etiam medicinam minime faciens, in communi hominum vitâ, vel videro, vel audiero, quæ minime in vulgus efferi opporteat, ea arcana esse ratus, silebo.*

(Hipp. *Jusjur.* Foës.)

X. *Mœurs, grandeur d'ame, dévouement des médecins.* Nulle profession ne commande des mœurs d'une pureté plus irréprochable que celle de médecin. Confident intime d'un sexe dont il est l'appui, tout-puissant sur l'esprit de ses malades, com-

bien ne serait-il pas criminel s'il abusait de tant d'avantages ! Jamais un médecin n'emploiera son ascendant pour séduire l'innocence qui met son destin entre ses mains, ou égarer la volonté d'un mourant, auquel il a inspiré une confiance excessive ; jamais sa voix ne fera entendre des discours corrupteurs aux femmes qui l'auront choisi pour consolateur et pour ami. Celui que ses vices entraînent ne tarde pas à être perdu dans l'esprit des hommes, et les plus grands talens ne sauraient le garantir d'un abandon général. Un médecin est souvent placé entre ses devoirs et le vice, son état l'expose chaque jour à sacrifier l'honneur à l'intérêt ; mais plus les occasions d'écouter sans danger ses passions sont fréquentes, et plus il est glorieux à la vertu de les vaincre. C'est pour le bien de la société qu'il doit employer l'influence puissante dont son ministère l'investit ; les hommes qui lui confient aveuglément ce qu'ils ont de plus cher, l'honneur de leurs femmes et de leurs filles, ont droit d'exiger de lui un cœur pur et des mœurs intactes.

Disons-le à la louange des médecins, ils ont donné et ils donnent tous les jours l'exemple des plus grandes vertus. Dévouement généreux, grandeur d'ame, magnanimité, bienfaisance, telles sont les qualités qui brillent dans une multitude d'actions sublimes que l'histoire conserve dans ses fastes et dont les médecins ont été les héros. Les états d'Artaxerxes, roi de Perse, étaient ravagés par la peste ; ce monarque, fortement occupé du projet de se venger des Grecs, voyait avec douleur cette affreuse maladie porter partout la mort dans son empire, et crut que le seul Hippocrate pouvait mettre un terme à ses ravages : il envoya au fils d'Heraclide une députation chargée de lui offrir les présens les plus riches et les plus brillans honneurs, s'il voulait venir combattre, en Perse, le terrible fléau qui la désolait. *Dites à votre maître*, répondit Hippocrate aux envoyés du grand roi, *que je suis assez riche, et que l'honneur me défend d'accepter ses dons, de passer en Asie, et de secourir les Perses, qui sont les ennemis des Grecs.*

Que de fois les médecins se sont dévoués pour le salut de leurs concitoyens ! Que de fois ils ont bravé ces maladies épidémiques, qui répandent en tous lieux un souffle empoisonné ! Avec quel courage ils se sont ensevelis vivans dans les gouffres de la mort ! Beaucoup de ces hommes vertueux ne pouvaient compter sur les éloges de la postérité, leurs noms obscurs ne devaient pas leur survivre ; mais l'amour de l'humanité était pour eux une passion non moins violente que celle de la gloire. Plus admirables que le guerrier, qui, dans le combat, s'immortalise par le trépas, ils ne cherchaient, en sacrifiant leur vie, qu'à sécher quelques larmes, et qu'à secourir des malheureux. Quel héroïsme dans le dévouement de Bertrand et

de Deidier pendant la fameuse peste de Marseille ! Combien leur conduite fut admirable ! Ces hommes généreux affrontèrent plus souvent la mort dans un petit nombre de mois, que le soldat le plus intrépide ne saurait le faire dans le cours de plusieurs campagnes. Oublierai-je d'associer a leur gloire l'illustre professeur Desgenettes ; il n'opposa point à la peste qui menaçait l'armée française en Orient, des précautions pusillanimes ; il ne montra pas des craintes inquiétantes, mais le courage le plus héroïque. Épouvanté par le nom seul du fléau terrible qui se déclarait, le soldat était entièrement abattu : M. Desgenettes osa, en public, aborder, toucher des pestiférés et s'inoculer la peste. Jamais médecin ne fut plus rempli d'honneur et de savoir que M. Desgenettes, jamais homme n'eut un caractère plus franc, plus loyal, plus noble. Je puis le louer librement, car il n'est pas moins insensible aux éloges qu'à la critique. On dirait que la phrase *vir probus dicendi peritus* a été faite pour lui.

Lorsqu'une maladie épidémique se déclare, loin de fuir les lieux qu'elle dévaste, un médecin doit sacrifier ses jours au salut de ses concitoyens. Le théâtre de la mort, voilà son poste. Dès l'invasion de la contagion, il préviendra les magistrats de son caractère, et signalera les moyens les plus propres à la borner.

Beaucoup de médecins ont été victimes d'expériences tentées sur eux-mêmes ; enflammés d'un violent amour pour l'humanité, et du zèle le plus vif pour les progrès de l'art de guérir, ils ont trouvé la mort en cherchant la gloire.

Les archiatres et les premiers chirurgiens des rois ont montré souvent à la cour des vertus et un courage peu communs chez les grands, et ont consacré la faveur dont le monarque les honorait à lui faire entendre la voix de la vérité. Nos historiens rapportent quelques détails intéressans sur l'estime, dirai-je l'amitié, que des médecins ont inspirée aux souverains qui avaient confié leur santé à leurs talens. A. Paré, par l'aménité de son esprit, non moins que par l'éclat de sa réputation, avait adouci pour lui le caractère féroce de Charles IX. L'anecdote suivante, extraite des Mémoires de Sully, montre de quelle faveur ce grand chirurgien jouissait auprès de son roi : « Le roi Charles, ayant comté le soir du mesme jour, les meurtres qui s'y étaient faits, des vieillards, femmes et enfans, témoigna d'en avoir horreur, et en parla comme si ces cruautés lui eussent fait mal au cœur, voire engendré du trouble en l'esprit : tellement qu'ayant tiré à part maître Ambroise Paré, son premier chirurgien, qu'il aimait infiniment, et avec telle familiarité, quoiqu'il fût de la religion, que comme il eut dit le jour de la Saint-Barthelemi, que c'était maintenant qu'il fallait être catholique, il lui répondit hardiment : Par la lumière de Dieu,

je crois qu'il vous souvient bien, sire, m'avoir promis, afin que je ne vous désobéisse jamais, de ne me commander aussi quatre choses, à savoir : de rentrer dans le ventre de ma mère, de me trouver en une bataille au combat, de quitter votre service, et d'aller à la messe. Ayant donc cette privauté avec lui, il lui dit : Ambroise, je ne sais ce qui m'est advenu depuis deux ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire tout ainsi que si j'avois la fièvre, me semblant à tous momens aussi bien veillant que dormant, que ces corps se présentent à moi les faces hideuses et couvertes de sang; je voudrais qu'on n'y eût pas compris les imbécilles et les enfans, et sur ce qui lui fut répondu, il fit, dès le lendemain, publier des défenses, sous peine de vie, de plus tuer.

Louis XIV avait pour son premier chirurgien, Maréchal, beaucoup d'affection, et se plaisait à l'entretenir. Il en reçut un service que son importance a rendu historique. De terribles accusations s'élevaient contre le duc d'Orléans : Louis, tourmenté par les affreuses pensées qu'on lui présentait sans relâche, allait faire subir à un Bourbon l'opprobre d'un jugement public, si Maréchal ne lui en eût fait sentir le scandale. Cet homme, d'un cœur droit et d'un esprit ferme, ne craignit pas de combattre toute la cour, et n'oublia rien, dans les fréquentes conversations qu'il avait avec le roi, pour détruire les préventions enracinées dans l'esprit du monarque. Sa courageuse persévérance triompha; le jugement du duc d'Orléans n'eut pas lieu.

C'est devant ce même Louis XIV, c'est devant le plus absolu des souverains, que Fagon et Félix, l'un, premier médecin, et l'autre, premier chirurgien du roi, osèrent, seuls de toute la cour, élever la voix en faveur de l'illustre archevêque de Cambrai, disgracié.

La multiplicité des connaissances nécessaires au médecin, ses devoirs, l'exercice de son état, ses rapports avec la société, le soin de sa réputation, tout lui défend de prendre part aux orages qui bouleversent les empires. Il doit se garder, par égard pour lui-même, d'afficher une opinion politique, lorsqu'il vit dans un temps abandonné aux discordes civiles. Ce n'est pas d'un homme sage d'entrer sans y être appelé dans les querelles des souverains. Un médecin ami de la paix, et bienfaisant par sa profession, se doit à tous; qu'il consacre ses veilles à l'étude si longue et si difficile de son art, qu'il prodigue ses soins sans distinction à tous ceux qui les réclament : d'autres que lui veilleront aux destins du monde. Etre étranger à toutes les dissensions qui sont le fléau de la société, avoir un grand éloignement pour tout ce qui peut le distraire des devoirs de son état, voilà le caractère d'un vrai médecin

philosophe. Toujours ce sont des hommes peu considérés qui ont figuré dans les révolutions, et ils l'ont fait rarement sans en être les victimes. Lestocq, chirurgien assez habile, et éminemment doué du funeste génie des conspirateurs, contribua beaucoup à placer Elisabeth sur le trône de Russie : l'impératrice, qui lui devait tout, fit peu pour sa fortune.

Dans les violentes convulsions qui ont déchiré la France, plusieurs médecins ont essuyé des peines cruelles, et retardé ou perdu leur fortune par la témérité de leurs discours, ou de leur conduite ; quelques-uns ont payé de leur liberté ou de leur vie la manie déplorable de vouloir jouer un rôle dans les révolutions qui ont changé tant de fois la face de ce malheureux empire. Abandonner le service des malades pour partager les fureurs des partis, c'est méconnaître l'union intime de l'art de guérir et de la morale. On peut concilier facilement l'amour de son pays avec un respect profond pour tout gouvernement etabli, et ce n'est jamais que par une inconséquence dont le ridicule égale le danger, qu'un médecin ira sacrifier de gaîté de cœur sa fortune, sa tranquillité et le soin de sa réputation pour des intérêts qui lui sont à peu près entièrement etrangers. Sans doute qu'il ne peut se défendre de sentir vivement les malheurs de sa patrie, et de s'indigner contre tout ce qui en compromet l'honneur ; mais qu'il n'aille pas plus loin, qu'il gémisse et se taise : la société attend de lui, non pas une opinion politique déclarée, mais du savoir uni à un grand zèle pour les devoirs de son état. Obéir et se soumettre religieusement aux lois de son pays, est une maxime qu'un ministre de santé doit avoir empreinte dans son ame plus que tout autre citoyen.

XII. *De la religion du médecin.* De toutes les calomnies lancées contre les médecins, il n'en est pas de plus odieuse et de plus répandue que celle d'irréligion. Déjà des hommes d'un grand mérite l'ont repoussée ; déjà d'éloquentes réclamations se sont élevées contre ces méprisables dénominations d'athées et d'esprits forts, dont les gens du monde flétrissent avec tant de légèreté ceux qui cultivent un art uni au christianisme par des rapports aussi nombreux qu'intimes ; mais elles n'ont point été assez entendues, assez répétées, et la médecine n'est pas encore vengée entièrement de la plus cruelle insulte qu'elle ait reçue de ses ennemis.

M. Balme, médecin très-distingué de Lyon, a combattu avec force le préjugé qui accuse les médecins d'athéisme, dans un ouvrage fort estimable et trop peu connu ; il a dit ce que pensent tous les hommes judicieux, et soutenu la cause de ses confrères avec un zèle digne des plus grands éloges.

Les médecins, disent ceux-ci, contractent dès leurs pre-

mières études une immoralité profonde. C'est dans les tissus inanimés des cadavres qu'ils puisent les élémens de leur matérialisme; c'est en se livrant à des recherches particulières, à certaines sciences occultes, qu'ils se forment des opinions secrettes sur les causes premières et l'origine des idées religieuses. Abandonnés à tous les excès d'une imagination déréglée, ils croient, le scalpel à la main, trouver dans nos organes le siége de nos idées, de nos diverses facultés, et la cause de tous nos penchans. Plusieurs de leurs auteurs ont fait profession, dans leurs ouvrages, de l'athéisme le plus déclaré; plusieurs d'entre eux figurent dans l'histoire des superstitions qui ont déshonoré la raison humaine; enfin la médecine, considérée en elle-même, fournit des principes qui égarent l'esprit, et peuvent pervertir le cœur; et c'est la conséquence directe que l'on doit tirer des doctrines consignées dans les écrits les plus estimés des médecins philosophes.

Ces imputations sont graves, voyons si elles sont fondées.

Un médecin ne peut être anatomiste et athée, car il n'y a pas de plus forte preuve de l'existence de Dieu que les merveilles de notre organisation. Le rapport admirable entre la structure et les fonctions de toutes les parties du corps humain, la merveilleuse disposition des os et des muscles, la distribution des artères et des veines, leurs anastomoses: tout, dans l'étude de l'anthropologie, atteste une intelligence supérieure. Il suffirait de l'anatomie d'un cheveu pour confondre tous les raisonnemens des matérialistes.

Demandez à Sylva par quel secret mystère
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment, toujours filtré dans des routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant donne un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur et penser mon cerveau;
Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie:
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

VOLTAIRE.

Harvée, Vésale, Ruysch, tous les plus illustres anatomistes ont fait profession d'un profond respect pour la religion, et l'un d'eux termine un de ses ouvrages, en disant qu'il vient de composer la plus belle hymne en l'honneur de la Divinité. Winslow fut ramené des erreurs du protestantisme aux sublimes vérités de la religion catholique; le grand Haller consacre dans cent endroits de ses écrits l'idée d'un Etre suprême; enfin nul anatomiste n'a encouru, pour son opinion sur l'organisation du corps de l'homme, l'odieuse qualification d'athée. L'anatomie est par elle-même une démonstration de l'existence de Dieu.

Quelles sont donc ces connexions de la médecine avec certaines sciences occultes, connexions qui conduisent à des opinions particulières et secrettes sur les causes premières et l'origine matérielle des idées religieuses? Sans doute qu'autrefois l'astrologie médicale et la chiromancie pouvaient faire naître des principes erronés sur divers points importans de la morale; mais ces sciences absurdes, condamnées de tout temps par les médecins éclairés, sont tombées aujourd'hui dans un mépris dont elles ne se releveront jamais. Il n'y a rien dans les rapports de la médecine avec les sciences naturelles qui ne se concilie avec l'idée d'un Dieu, premier mobile et premier motif de toutes choses. Quelques erreurs de physiologistes célèbres sur le siége des facultés intellectuelles, les idées innées, et les causes de nos passions, ne doivent pas être attribuées à la généralité des médecins: ce sont des opinions particulières à leurs auteurs.

Trois médecins ont marqué dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain: Arnaud de Villeneuve, écrivain très-médiocre, nullement estimé, et auquel ses travers théologiques méritèrent le surnom d'hérésiarque; l'infortuné Servet, physiologiste qui entrevit l'admirable mécanisme de la circulation, et qui eût évité l'affreux supplice que Calvin lui fit subir, s'il se fût toujours occupé de recherches anatomiques; enfin Lamettrie, athée d'office du roi de Prusse, énergumène également incapable de persuader et de séduire, et dont le philosophisme a été méprisé des sophistes les plus méprisables. Nul médecin n'a adopté les doctrines détestables de ces écrivains; eux-mêmes n'ont pas eu le dessein de subjuguer des esprits simples et crédules, et de créer une école; leurs erreurs n'ont point été érigées en préceptes, et les médecins comme les vrais philosophes les ont rejetées avec horreur. Jamais les Académies, les Sociétés et les Ecoles de médecine n'ont adopté des principes qui puissent conduire au mépris ou à l'ignorance de la Divinité; jamais nos maîtres n'ont consacré dans leurs leçons ou leurs ouvrages l'affreux système de l'athéisme. *Medicus sit christianus*, tel est le premier devoir qu'Hoffmann impose au médecin. Celse même, dit Balme, qu'on a soupçonné d'être l'antagoniste d'Origène, en traitant en historien élégant de toutes les parties de l'art de guérir, n'a fait naître, n'a même donné aucun soupçon de son incrédulité. Aux noms obscurs des médecins athées que j'ai cités, combien j'en puis opposer d'illustres portés par des hommes qui ont professé toute leur vie la morale la plus pure et un amour sincère pour la religion! Lancisi, Gaubius, Sydenham, Boerhaave, Van Swiéten, Bordeu avaient un profond mépris pour l'athéisme.

Non, les médecins ne sont pas irréligieux par principes. Si

quelques-uns d'entre eux ont le malheur de l'être, qu'on n'en accuse que cette perversité dont les hommes de toutes les classes sont susceptibles : il me suffit de prouver qu'il est impossible à tout homme de l'art, d'un jugement sain, de connaître la structure du plus simple de nos organes sans être convaincu de l'existence d'un Etre suprême ; que les sciences médicales, loin de tendre à déprécier la religion, conduisent directement à en reconnaître la vérité ; qu'enfin rien dans les écrits des médecins célèbres, les ouvrages publiés par les Sociétés de médecine, et les leçons professées dans les Facultés ne peut conduire à l'athéisme, et mériter aux médecins l'accusation d'irréligion dont on veut les flétrir. Avec quelle injustice ne sont-ils pas traités ? En butte aux sarcasmes des philosophes et des poètes ; condamnés à la privation de tous les délassemens, de tous les plaisirs ; appartenant à tous, excepté à eux-mêmes ; toujours esclaves et quelquefois victimes de l'opinion publique ; souvent exposés, dans la pratique de leur art, à des dangers qui menacent leur existence, ils ont encore à repousser chaque jour les imputations les plus calomnieuses. Nulle profession n'est asservie à des désagrémens plus multipliés et plus sensibles ; il n'en est point sur laquelle la malignité s'exerce avec plus d'opiniâtreté et de violence. Combien de médecins puisent dans cette religion dont on les croit ennemis, la force d'ame nécessaire pour surmonter les dégoûts qu'ils rencontrent à chaque pas dans le monde !

La médecine divine et la médecine humaine ont entre elles les rapports les plus intimes, et les règles de la dernière ne peuvent avoir de vrais fondemens, si elles ne sont en harmonie avec celles de la première. Les préceptes diététiques de la médecine sont analogues à ceux de la religion, et l'observation de ces préceptes réunis peut seule faire jouir l'homme d'une vie douce et paisible, l'habituer à vaincre ses désirs, et le défendre des orages terribles des passions. De tous les préservatifs des maladies, aucun n'est plus puissant que la paix de l'ame ; cette paix de l'ame est l'heureux fruit de l'union d'une conscience tranquille et de l'observation des règles de l'hygiène. Dans les derniers momens de la vie de l'homme, la médecine peut emprunter de grands secours à la religion : alors, si l'art de guérir ne peut lui offrir que d'impuissantes ressources, les sublimes consolations du christianisme le rassurent, l'élèvent audessus de la douleur, et lui font regarder sans effroi le coup terrible qui va le frapper. Bacon recommandait aux médecins l'art de rendre la mort douce ; ils ne peuvent en puiser les principes que dans la religion. Par elle ils deviendront plus bienfaisans, plus attachés à leurs devoirs, je dirai davantage, plus dignes d'exercer leur profession.

Pratiquer dans leur conduite la morale la plus sévère, telle est l'arme la plus puissante que les médecins doivent employer pour repousser l'accusation d'immoralité que la calomnie fait peser sur eux; qu'ils aient sans cesse présente à l'esprit l'attention avec laquelle le monde épie les principes des hommes publics; que les leurs soient avoués par la religion et la saine philosophie; plus on met de sévérité à les juger, et plus il leur est indispensable d'opposer aux attaques de la malveillance des mœurs d'une pureté irréprochable. De grands talens ne dispensent pas des devoirs de l'honnête homme, et ces devoirs sont pour tous l'amour d'une religion par laquelle nous devons commencer, continuer et finir : cette religion a été celle de tous les grands hommes du grand siècle, sans exception. Qui pourrait rougir de croire ce que croyaient les Racine, les Pascal, les Catinat, les Boileau? Elle n'ôte point la raison, mais elle l'épure; enfin elle est la seule, dit Fontenelle, qui ait des preuves.

Tanta est inter deum, religionem, et medicum connexio, ut sine Deo et religione nullus exactus medicus esse queat. Cette réflexion de Broësiche est d'une grande vérité morale. Un médecin religieux ne s'arroge point un empire absolu sur la vie et la santé des hommes; il ne prétend pas gouverner à son gré la marche des maladies; il ne se croit pas le dieu de la nature, mais il rapporte toutes choses au souverain Etre. C'est de lui qu'il tient ses lumières, c'est lui qu'il appelle à son secours.

En vain les physiologistes ont interrogé les cadavres pour expliquer les phénomènes les plus importans de la vie, leur imagination seule a répondu; en vain les anatomistes ont mutilé le cerveau de cent manières différentes pour découvrir le siége des facultés intellectuelles : de vaines hypothèses, voilà le résultat de leurs recherches multipliées. Médecins, savez-vous ce que c'est que la vie, pouvez-vous expliquer et ces étonnans phénomènes que vous appelez sympathies, et l'impénétrable mystère de la génération? Connaissez-vous le mode d'action des médicamens que vous administrez? Ces secrets, Dieu se les est réservés. A chaque instant, dans la pratique de l'art, se rencontrent des faits que la science ne peut expliquer, et c'est ce qui faisait dire au père de la médecine, qu'il y avait dans les maladies quelque chose de divin, c'est-à-dire, d'incompréhensible aux hommes.

Ainsi que les livres de philosophie, l'exercice de la médecine commande l'exercice de toutes les vertus. Quiconque remplit tous les devoirs que lui impose la pratique de guérir, obéit aux lois de la morale la plus sévère. Respecter la religion, aimer son pays, être parfait honnête homme, voilà les vertus qu'inspirent directement les études médicales.

Un vrai médecin philosophe, a dit Hippocrate, est un demi-dieu. La sagesse et la médecine ont des connexions étroites : tout ce qu'enseigne la première, la seconde le met en usage. Désintéressement, modération, douceur, modestie, bonté, honneur, aménité, décence, gravité, juste appréciation des choses, courage, conviction intime de l'existence d'un Être suprême, tels sont les devoirs et les vertus du médecin. Cette sagesse qui l'inspire, poursuit le vieillard de Cos, est marquée spécialement dans la connaissance de la Divinité, vers laquelle il est ramené sans cesse. En observant les divers phénomènes de la vie, les médecins sont continuellement obligés de reconnaître sa toute-puissance ; ils ne sauraient attribuer à leur art un pouvoir souverain, puisqu'ils éprouvent si souvent son impuissance. C'est à la Divinité qu'ils doivent en attribuer les succès. Voilà comment la médecine conduit à la sagesse. Ceux même qui ne croient pas à la Providence, ne peuvent la méconnaître en examinant les changemens opérés dans le corps humain malade, par l'influence salutaire des médicamens, de la main ou des moyens hygiéniques.

Eh qui, mieux que le médecin, connaît les misères de l'homme, ses infirmités, les dangers qui menacent à chaque instant sa vie ? Qui sait mieux que lui combien la santé la plus robuste est peu de chose ? Combien de germes de mort se développent dans la constitution la plus vigoureuse ? Tout, dans l'histoire de l'espèce humaine, lui rappelle le sentiment d'un Être suprême. Un médecin, vrai philosophe, trouve dans la religion des forces contre les peines qui sont inséparables de son ministère, et des consolations inépuisables contre l'ingratitude des hommes.

XIII. *De quelques qualités particulières au chirurgien.* Celse veut que le chirurgien soit jeune, ou du moins peu avancé en âge ; il exige qu'il ait la main ferme, adroite et jamais tremblante ; qu'il se serve avec une égale habileté, et de la main droite, et de la main gauche ; que sa vue soit claire et perçante, son ame intrépide, et qu'impitoyable lorsqu'il veut guérir celui qui s'est confié à ses soins, il ne se hâte pas, ni ne coupe moins que le cas ne l'exige, mais qu'il termine son opération comme si les cris du malade ne faisaient aucune impression sur lui.

Ce n'est, dit Vicq-d'Azyr, que dans les asiles où une administration sage prodigue des secours à l'humanité pauvre et souffrante, que les jeunes médecins et chirurgiens trouvent des leçons utiles. C'est là que, parmi des moribonds, des malades et des convalescens, ils apprennent à connaître les différentes nuances de la vie, et les horreurs même de la mort ; c'est là que la nature se présente avec tous les dérangemens que

notre frêle existence peut permettre; c'est là qu'on recherche sans obstacle, dans les différens organes, les causes de la maladie, et que la main incertaine de l'élève peut s'essayer sur des corps inanimés; c'est là que le chirurgien s'accoutume à sacrifier une partie de cette sensibilité, qui, si elle existe toute entière, le rend tremblant et timide, et qui, si elle est tout à fait détruite, le change en un homme dur et même cruel; c'est là enfin que l'on s'exerce à lire dans les yeux, dans les traits du visage, dans les gestes, dans le maintien des malades, et à y distinguer ces signes que l'observateur aperçoit sans pouvoir les décrire, que l'on cherche en vain dans les livres, et sur lesquels il est si important de ne pas se tromper.

Un sang-froid imperturbable est, de toutes les qualités, celle qu'il importe le plus au chirurgien de posséder; un long exercice peut dresser une main d'abord malhabile, mais rien ne donne la fermeté de l'ame à celui qui ne l'a pas reçue de la nature. Haller en était privé; jamais ce grand homme, si profond en théorie, n'osa pratiquer une opération sur le vivant. La pratique seule donne au chirurgien cette confiance qui lui fait entreprendre les opérations les plus laborieuses, et ce calme intrépide qui l'élève audessus des obstacles et des dangers. Peut-être faut-il juger plus favorablement l'homme qui, opérant pour la première fois, est profondément ému par la vue de ce spectacle terrible, l'odeur du sang et les cris de la douleur, que celui qui, étranger aux impressions de la pitié, promène lentement l'instrument tranchant dans les chairs palpitantes, avec le même calme que s'il incisait les organes froids et inanimés d'un cadavre. Les plus habiles chirurgiens ont eu longtemps à se défendre de ce trouble et de ce saisissement intérieur, aux approches d'une opération majeure.

Don de la nature, l'adresse de la main est quelquefois le fruit de l'habitude; sans elle point d'opérateur. Quoi de plus pénible pour les assistans, et de plus déshonorant pour le chirurgien, qu'une main malhabile, qui pousse au hasard un instrument tranchant dans les chairs, exécute gauchement les procédés les plus simples, erre à chaque instant autour d'artères volumineuses, et tourmente le malade par des manœuvres non moins douloureuses que multipliées? Combien de femmes ont été les victimes d'accoucheurs ignorans et maladroits? Combien de fois le couteau de lithotomistes peu exercés s'est-il égaré autour de la vessie? Ceux que les circonstances ont placés à la tête de la chirurgie des hôpitaux, doivent familiariser leur main, de bonne heure, avec la pratique des grandes opérations.

Des opérateurs qui ont paru prendre pour précepte : *Sat bene, sit sat citò*, se distinguent par l'extrême habileté avec

laquelle ils opèrent : comme Sharp, Cheselden et Shankius, certains lithotomistes se piquent de tailler un calculeux en moins d'une minute; Lecat les délivrait avec une célérité admirable, malgré la complication des procédés qu'il employait. Cette petite gloire a coûté la vie à bien des malades : ceux qu'on opère bien le sont toujours assez tôt.

XIV. *De quelques défauts à éviter dans la pratique.* §. 1. *De la routine.* Le médecin routinier exerce un art dont il ignore tous les principes : sans tact, sans génie médical, il n'embrasse dans ses combinaisons que les seules perceptions des sens; vieilli dans ses idées, indifférent pour les progrès de la science, il se renferme obstinément dans le cercle étroit de certaines actions; et tout son savoir, toute son habileté consistent à saisir les premiers aperçus des choses, et à prescrire quelques formules. C'est un pilote qui vogue au hasard sur une mer couverte d'écueils, et qui ne soupçonne pas l'existence de la boussole qui le guiderait dans sa navigation. Très-ignorant, et en conséquence très-opiniâtre, il est incapable de se livrer aux pénibles efforts, aux méditations profondes qu'exige des praticiens l'art difficile de connaître et de guérir les maladies. Semblable à une machine dont les rouages déterminent toujours les mêmes effets, le médecin routinier répète toujours les mêmes actes. Son esprit paresseux et borné ne peut se prêter à la réflexion, et hait tout ce qui offre l'apparence du travail; l'observation est muette pour lui, et sa lumière ne peut percer la croûte épaisse qui couvre ses yeux. On peut distinguer plusieurs espèces de médecins routiniers : ceux-là, serviles imitateurs des anciens, sont fort éloignés de croire que vingt siècles d'expérience aient fait faire quelques progrès à la médecine. Hippocrate était un grand médecin, il ne connaissait ni l'émétique, ni le quinquina, donc le quinquina et l'émétique sont des remèdes inutiles : ce sont les médecins de cette espèce qui déclament contre la vaccine, et en général contre toutes les découvertes du génie; ceux-ci unissent à l'ignorance la plus profonde, à l'incapacité absolue d'apprécier le mérite des anciens, un orgueil stupide qui ne leur permet pas de reconnaître quelque mérite dans leurs contemporains. Nuls principes ne les guident, et ce sont eux que l'on a peints arrivant les yeux bandés au lit d'un malade, auprès duquel la mort se tient debout, élevant une massue que le hasard fait tomber sur l'un ou sur l'autre.

La routine plaît aux petits esprits, aux individus qui végètent dans une invincible indolence; rien de plus commode que cette méthode; elle dispense de toute étude, elle aplanit tous les obstacles, et c'est elle que le vulgaire prend pour l'expérience. Cette expérience est nécessairement fausse; com-

ment bien exercer un art dont on viole toutes les règles? Consiste-t-il donc dans la prescription aveugle de quelques recettes? Il y a la même différence entre la véritable expérience et la routine, que entre voir et regarder, écouter et entendre. L'esprit d'observation est le maître qui guide les pas du médecin, et l'aide à sortir du labyrinthe où le médecin routinier ne trouve jamais le fil d'Ariane. Sans lui, point de certitude dans la médecine.

Il est difficile de voir beaucoup de malades, et de se défendre contre ce penchant à la routine qu'inspire à l'homme la paresse naturelle de son esprit. Aussi, est-ce dans les hôpitaux que se trouvent spécialement les médecins routiniers :

> Là, le long de ces lits où gémit le malheur,
> Victime des secours plus que de la douleur,
> L'ignorance en courant fait sa ronde homicide,
> L'indifférence observe, et le hasard décide.

D'un seul coup-d'œil ces médecins reconnaissent une maladie; plus son diagnostic est obscur, plus tôt ils l'ont caractérisée; rien ne les embarrasse. Après une courte interrogation faite au patient, pour la forme, ils prescrivent machinalement une ordonnance que l'élève qui tient le cahier de visite écrit toute entière, après avoir entendu le premier mot. Tel est tout leur art, telle est leur conduite constamment la même. Ces praticiens, dont le nombre est heureusement peu considérable, ne connaissent que les visages de leurs malades.

Quelques médecins deviennent routiniers en vieillissant; l'âge ne leur permet pas de suivre les progrès de la science et de s'asservir à de nouvelles études; obstinément attachés à leurs vieilles doctrines, ils n'y veulent rien changer; tout ce qui est nouveau leur déplaît, et ils ne lisent plus. Ce n'est pas après cinquante ans de pratique qu'ils peuvent adopter d'autres principes que ceux qu'ils ont suivis si longtemps.

§. II. *De la présomption.* Ne demandez pas à ce docteur ce qu'il sait, mais plutôt ce qu'il ne sait pas; il a tout lu, tout vu; les cas les plus difficiles ne l'étonnent point, les opérations les plus délicates ne sont pour lui qu'un jeu; rien ne l'embarrasse, son génie prévoit tout, entreprend tout. Il parle de lui-même en termes magnifiques, il tiendrait à déshonneur de paraître ignorer quelque chose; quelles maladies n'a-t-il point guéries? Entre ses mains, le cancer et l'hydrophobie confirmée ont cessé d'être incurables; non sans quelque savoir, il croit posséder tout celui qu'on peut avoir et qu'il n'aura jamais; le premier aphorisme d'Hippocrate n'a aucun sens pour lui; il croit enfin posséder le génie et le pouvoir d'Esculape.

Peu de médecins ont poussé le ridicule de la vanité aussi

loin que Ménécrate; mais on sait quelles leçons il reçut de Philippe.

§. III. *De la timidité.* Tel médecin a de grands talens et un savoir profond, qui n'est rien, et ne sera jamais rien : avec les connaissances les plus étendues, il a le maintien de l'ignorance; interrogez-le, rien de plus confus, de plus embarrassé que ses réponses. Les cas les plus simples l'épouvantent, il redoute toujours d'agir, et ne prononce qu'avec effroi. C'est en vain que la nature annonce une crise salutaire, toujours tremblant, il n'ose la favoriser. Jamais il n'a senti ces inspirations soudaines, qui révèlent à un homme de génie le caractère d'une maladie compliquée dans sa marche et ses signes, et lui apprennent à trouver, hors des routes communes, les moyens de triompher de sa violence et de son opiniâtreté. Il perd à délibérer l'occasion favorable et le moment de hasarder avec avantage; un tel médecin ne tue pas ses malades, il les laisse mourir.

Il est des médecins qui s'enorgueillissent, dans le monde, de ne pas croire à leur science. Affranchis de tous les préjugés, ils traitent de vain verbiage les préceptes de l'oracle de Cos; inébranlables dans leurs opinions, ils regardent comme des fables, les faits les plus authentiques, et l'art de connaître et de traiter les maladies n'est, à leurs yeux, qu'un charlatanisme fondé sur l'ignorance et la crédulité du vulgaire. Comment ne pas écouter des hommes qui sont initiés dans tous les secrets de la médecine? Comment les soupçonner de mauvaise foi, lorsqu'ils font à la vérité le sacrifice de tant d'années d'études et de travaux si pénibles? Ainsi raisonnent quelques gens du monde; mais l'homme impartial découvre bientôt, dans ces pyrrhonistes, des médicastres, qui, rebutés par une pratique malheureuse, accusent, sans pudeur, la médecine des fautes de leur ignorance; de prétendus docteurs sans instruction, sans talent, et non moins dépourvus de science que de principes; enfin, des hommes dont le jugement est essentiellement faux, qui, pour paraître des esprits forts, dénigrent ce qu'ils ignorent, condamnent ce qu'ils sont incapables d'entendre, et se rendent dignes du mépris public, en osant exercer un ministère qu'ils jugent inutile à la société.

D'autres médecins ne voient rien d'obscur dans la science de l'homme: la nature n'a point de secret qu'ils ne découvrent; aucun voile ne cache à leurs regards pénétrans les mystères de notre organisation; il n'est point de maladies qu'ils ne puissent parfaitement expliquer et guérir. Ces praticiens croient aveuglément à toutes les observations que les livres contiennent, et tous les axiômes d'Hippocrate leur paraissent des vérités immuables. En vain l'expérience accuserait leur doctrine:

le maître l'a dit, il n'a pu se tromper; en vain de nouvelles découvertes changeraient la face de la science, ils n'y croient point. Tous les phénomènes, toutes les mutations que présente une maladie pendant son cours, dépendent, à leurs yeux, non des efforts de la nature, mais des médicamens qu'ils ont prescrits, quelque inactifs qu'ils soient d'ailleurs. Dans la haute idée qu'ils ont de la puissance de la médecine, ils s'imaginent que nul des maux qui affligent l'espèce humaine ne peut lui résister, et prodigues, sans discernement, de toniques, d'émétique, de saignées, et des médicamens les plus actifs, ils pensent qu'il est toujours indiqué d'agir et d'agir avec énergie.

Il est des fanatiques en médecine; j'appelle de ce nom les partisans exaltés de telle ou telle doctrine. Gardez vous d'oser censurer leur idole. Si vous avez cette témérité, les injures sortiront de leur bouche, aussi pressées que l'étaient jadis les paroles qu'Homère fait prononcer, dans une harangue publique, au vieux Nestor, et qu'il compare aux flots de neige qui tombe avec abondance et impétuosité. Ces médecins n'ont qu'une admiration exclusive; s'ils sont les disciples de M. Broussais, M. Pinel leur paraît un médecin sans génie; l'illustre auteur du Traité de l'aliénation mentale et de tant d'autres excellens ouvrages, n'a, à leurs yeux, qu'une gloire usurpée. Si je ne craignais l'animadversion des hommes de ce caractère, j'oserais demander si tous ces systèmes ne sont pas en quelque sorte une affaire de mode, s'il faut voir en eux la médecine toute entière, s'il est d'un homme sage de professer exclusivement telle manière de voir, qui, après un règne plus ou moins long, sera remplacée, peut-être, par de nouvelles chimères. Combien de doctrines nous avons eues, en médecine, combien nos neveux en auront encore!

J'ai vu, dans l'un des plus vastes hôpitaux de l'Europe, plusieurs médecins traiter leurs malades d'après des principes diamétralement opposés; cependant (j'ignore par quelle cause) ils sauvaient, à très-peu de chose près, le même nombre de malades. Il ne faudrait pas faire de cette observation, que d'autres ont faites comme moi, une preuve de l'égalité d'avantages des méthodes thérapeutiques; l'expérience prouve la supériorité de la méthode antiphlogistique et du régime, sur le traitement stimulant, dans les phlegmasies appelées fièvres adynamiques. Mais, enfin, les toniques réussissent aussi, et je les ai vus réussir dans des cas désespérés.

XV. *Points de contact de la médecine avec la philosophie et la morale, et des médecins philosophes.* Telle est la structure de nos organes, que celui qui l'observe, frappé du ridicule des dogmes du matérialisme, reconnaît et admire l'Etre suprême qui a créé tant de merveilles: ainsi le scalpel de l'a-

natomiste fournit l'une des principales preuves de l'existence d'un Etre suprême. Toutes les vertus sont renfermées dans l'exercice de la médecine, elle s'élève aux plus hautes combinaisons, et nécessairement un grand médecin est ami de la philosophie. Je n'entends pas, par ce mot, cette manie qui fait mettre au rang des préjugés tout ce que les hommes, d'un commun accord, regardent et révèrent comme la base de la morale, manie funeste, qui flétrit l'ame et corrompt le jugement, mais dont les médecins sont moins susceptibles que les autres hommes; je veux parler de cette philosophie qui montre à l'homme tous les maux que l'athéisme a causés au monde, qui lui fait voir le bonheur dans la vertu, la vertu dans la religion, qui le rend maître de ses passions, éclaire son esprit, mûrit son jugement, et qui, enfin, a pour objet principal de lui faire connaître, aimer et pratiquer ses devoirs.

Voilà quelle était la philosophie d'Hippocrate. Ses écrits respirent partout la plus saine morale, et peignent la belle ame de leur auteur. Beaucoup de philosophes, Montesquieu surtout, ont emprunté de grandes vérités au vieillard de Cos. Ce qu'il a dit de l'influence puissante qu'exercent les climats sur le corps de l'homme, et des modifications que cette influence fait éprouver aux institutions sociales, a été adopté et développé par l'auteur de l'Esprit des lois. Hippocrate transporta, comme il le dit lui-même, la philosophie dans la médecine, et la médecine dans la philosophie.

On voit, dans les ouvrages des anciens, qu'ils avaient remarqué une correspondance entre certains états physiques, certains caractères des facultés intellectuelles et certaines passions; c'est-à-dire qu'à telle habitude du corps, telle proportion des membres, telle couleur de la peau, telle disposition des vaisseaux sanguins et des parties molles correspondaient tel penchant, telle tournure d'idées. Plusieurs de leurs sages trouvaient dans l'organisation de l'homme comparée avec les phénomènes de la vie, la solution des phénomènes moraux les plus importans; la superstition leur défendait de chercher la vérité dans le corps humain, ils la demandaient aux cadavres des animaux.

Plusieurs médecins ont écrit des ouvrages estimés sur des sujets de philosophie. Antoine Vandœlo, médecin de l'hôpital de Harlem, grand érudit, est l'auteur d'une dissertation sur les oracles, qui parut très-hardie à l'époque où elle fut publiée, et dont Fontenelle a composé son Histoire des oracles. On lit encore et on cite avec estime le livre des Caractères des passions de Marin Cureau de la Chambre, membre de l'Académie française et médecin ordinaire du roi.

Mais peu de livres sont d'une philosophie aussi relevée que

le beau Traité des rapports du physique et du moral de l'homme; Cabanis a fait faire de grands progrès à la médecine philosophique : éloquence entraînante, pompe du style, force du jugement, élévation des idées, sage hardiesse, telles sont les qualités brillantes qui ont fait le succès impérissable de ses ouvrages. Cabanis a développé avec une rare sagacité les rapports de l'étude de l'homme physique avec celle des procédés de son intelligence, et ceux du développement systématique de ses organes avec le développement ou le siége de ses sensations et de ses passions. Il a éclairé des points obscurs de la physiologie des nerfs; il a consacré cette distinction importante entre les mouvemens qui dépendent des nerfs, organes de la sensibilité, et les mouvemens involontaires qui résultent d'impressions reçues par les diverses parties dont les organes sont composés, et il a prouvé que toutes les idées et déterminations de la volonté ne viennent pas uniquement des sens, comme on le pensait d'après Locke et Condillac, mais que les impressions résultantes des fonctions de plusieurs organes internes y contribuent plus ou moins, et, dans certains cas, paraissent les produire exclusivement. C'est à ces impressions intérieures que se rapportent les diverses déterminations, dont l'ensemble est désigné sous le nom d'instinct. Quoi de plus imposant que cette idée de Cabanis : *Il faut considérer le cerveau comme un organe particulier, destiné spécialement à produire la pensée, de même que l'estomac et les intestins à faire la digestion, le foie à filtrer la bile, les parotides et les glandes maxillaires et sublinguales à préparer les sucs salivaires.* Le rapport du physique et du moral de l'homme est rempli de ces vues approfondies, de ces idées lumineuses qui en font naître d'autres, et qui caractérisent l'écrivain penseur.

La morale, la philosophie et la médecine ont des points de contact nombreux. La philosophie médicale fait connaître la formation des idées, les règles qui doivent diriger la vie, les routes qui conduisent au bonheur, l'influence qu'exercent les divers climats sur le physique de l'homme et sur les institutions sociales, celle du régime sur les facultés intellectuelles et les passions, et celle des maladies sur les opérations de l'entendement. Elle remonte jusqu'aux opérations qui constituent les fonctions de l'intelligence et déterminent la volonté, apprend à saisir les divers caractères des passions, et fournit enfin toutes les bases de la morale. De l'organisation de l'homme dépendent immédiatement ses besoins et les facultés de l'ame, et rien ne peut séparer l'étude de l'homme physique de l'étude de l'homme moral.

XVI. *Des médecins poètes.* Quelques médecins ont cultivé

la poésie avec succès : le Dieu de la médecine est aussi celui des vers ; Apollon dit dans Ovide :

Inventum medicina meum est : opiferque per orbem
Dicor; et herbarum subjecta potentia nobis.

Très-estimé comme médecin et comme poète, Jérôme Fracastor s'est immortalisé par son beau poème latin sur la Syphilis ; ses vers sont dignes de l'ancienne Rome et de la cour d'Auguste. Telle fut sa réputation, que Vérone, sa patrie, lui érigea une statue six années après sa mort. Si beaucoup de talent poétique eût suffi pour obtenir cet honneur suprême, Claude Quillet pouvait y prétendre ; sa Callipédie contient un grand nombre de vers admirables. Ces deux hommes ont possédé, à un degré éminent, l'art si difficile aux modernes de bien parler la langue de Lucrèce. Q. Serenus Sammonicus ne les égale pas, et n'est pas cependant sans mérite.

Les Anglais se glorifient de Samuel Garth, poète et médecin ordinaire du roi Georges I. Sous le nom de *Dispensary*, Garth a fondé un établissement destiné à donner aux pauvres des consultations gratuites et des médicamens à bas prix, et il a publié, sous le même nom, un poème burlesque, dont une bataille entre les médecins et les apothicaires est le sujet ; ce poème est en six chants. Voltaire, qui en a traduit l'exorde en très-beaux vers, le place fort audessus du Lutrin. On ne peut expliquer ce jugement étrange d'un si grand maître en poésie, qu'en se rappelant le temps où il l'a porté et l'extrême irascibilité de son caractère : de prétendus admirateurs de Boileau se servaient du nom du législateur du Parnasse pour déprécier le grand homme de Ferney ; l'abbé Le Batteux venait de faire paraître son Parallele du Lutrin et de la Henriade : Voltaire, profondément blessé, étendit son ressentiment jusque sur Boileau lui-même. Il n'y a rien dans le poème du médecin anglais qui approche de la perfection de la poésie et de la vérité des caractères des cinq premiers chants du Lutrin. Toutes les réputations des médecins poètes s'abaissent devant celle de l'illustre Haller : ce grand homme, honneur éternel de la Suisse, fut l'un des poètes les plus distingués de son siècle ; érudit, magistrat, physiologiste et toujours supérieur, Haller a réuni tous les genres de gloire. Les vers que l'aspect sublime des Alpes a inspirés à sa muse sont admirables dans toutes les langues.

Peu de médecins ont cultivé la poésie française avec gloire. M. Percy a presque fait une réputation poétique à Scipion Abeille, auteur du Parfait chirurgien d'armée, et frère de Gaspard Abeille, membre de l'Académie française, et grand faiseur de tragédies oubliées ; mais les vers du poète chirurgien sont

détestables de tout point, même pour son temps. Jacques Grévin, contemporain de Ronsard, était à vingt-un ans célèbre poète et fameux médecin. Ses tragédies sont supérieures à celles de Jodelle, ses comédies ont de la grâce et de la gaîté; on a de lui divers ouvrages de médecine oubliés, et les OEuvres de Nicandre, médecin et poète grec.

Beaucoup de médecins français, anciens et modernes, ont annoncé des prétentions au laurier poétique; mais il me serait plus facile de citer leurs noms que de prouver leurs droits aux faveurs des Muses. M. A. Petit, lui seul, les a trouvées moins dédaigneuses; quoiqu'on puisse lui reprocher parfois de mettre trop de prose dans sa poésie, et trop de poésie dans sa prose, il n'en est pas moins un écrivain fort agréable; ses ouvrages honorent le cœur et l'esprit de leur auteur.

Peut-être mon sentiment paraîtra-t-il trop sévère, mais je ne puis approuver un médecin qui ambitionne un genre de gloire peu fait pour lui. Qu'il fasse des vers destinés à être lus par des amis, rien de mieux; un tel délassement n'a rien de répréhensible en lui-même; mais les publier, mais affronter, en écoutant un amour-propre très-mal entendu, les ridicules qui flétrissent les mauvais poètes, et compromettre ainsi la dignité de la médecine, c'est, selon moi, une véritable inconséquence. Quel vain mérite pour un médecin qu'une renommée poétique! d'autres soins plus importans réclament ses veilles; s'il a la manie de rimer, qu'il se garde au moins de celle d'imprimer. Quel est son but en publiant de mauvais vers? que prétend-il? Un peu de fumée, quelques éloges. Il s'expose, en sortant de sa profession, à toute la rigueur de la critique, et sans un talent supérieur, il ne peut recevoir d'autre prix de son entreprise inconsidérée qu'un ridicule ineffaçable.

XVII. *Nécessité pour le médecin d'être lettré.* La culture des lettres ne fait point partie essentielle des études du médecin; il peut être très-habile et médiocrement versé dans la littérature; cependant, occupant un rang dans la société et y paraissant même comme savant, quelle idée donnerait-il de lui, s'il était contraint de garder un silence honteux sur tous les objets qui n'ont point un rapport direct avec la médecine; ou, ce qui est pis encore, si son ignorance lui arrachait, à chaque instant, des inepties sur des matières familières à tout homme qui a quelque instruction?

Certains docteurs déclament contre le soin que mettent quelques-un de leurs confrères à orner leur esprit de connaissances variées: sans goût, comme sans jugement, ils dénigrent ce qu'ils ne sauraient acquérir. Il n'est pas de délassement plus digne d'un médecin que la culture des lettres; elle ne peut

que lui être infiniment utile s'il la renferme dans les bornes convenables. L'histoire, la critique, l'art dramatique charmeront ses instans de repos; il apprendra à penser dans les ouvrages des philosophes; à connaître le cœur humain dans ceux des moralistes; à bien écrire dans ceux de nos plus éloquens écrivains. Bientôt ses progrès l'étonneront lui-même; sa mémoire, enrichie des plus beaux traits des poètes et des orateurs, rendra son commerce infiniment agréable; son esprit, nourri des beautés des anciens et des modernes, prendra une force et une activité nouvelles. La sottise peut seule s'étonner de voir un médecin parler judicieusement de littérature, et l'ignorance jalouse peut seule lui défendre de s'en occuper quelques instans.

Passionnés pour les belles-lettres, combien de médecins célèbres et de praticiens du premier ordre ont acquis une renommée méritée par la variété de leurs connaissances littéraires! Ce n'est pas, il est vrai, le genre de gloire qu'un médecin doit ambitionner; mais n'eût-il que le but de s'instruire et de former son goût, il n'aurait pas besoin d'autres motifs pour se livrer à des travaux agréables, qui n'ont rien d'incompatible avec l'exercice de sa profession. Qu'il ne sacrifie pas à des études accessoires un temps précieux dont la société lui demande compte: qu'il fasse des belles lettres un délassement, et non son occupation exclusive, et on ne pourra que le louer de chercher à orner son esprit par leur culture.

Celui qui donne tout son temps aux études médicales fait bien, celui qui, en s'y livrant avec la même ardeur, sait consacrer quelques momens à la littérature, fait mieux. Une éducation excellente et de bonnes lectures mûrissent singulièrement le jugement; elles donnent à l'esprit plus de force, elles règlent l'imagination en perfectionnant le goût; les belles-lettres font à l'esprit ce que fait au corps une excellente nourriture, et quiconque est insensible à leurs charmes a nécessairement une organisation malheureuse. Tous ceux qui, par leur profession, sont admis dans toutes les classes de la société, doivent s'aider de leur secours; un médecin qui ne connaît pas les chefs-d'œuvre des grands écrivains de son pays déshonore le titre qu'il porte; nulle excuse pour sa honteuse ignorance; heureusement peu méritent ce reproche, et il n'est pas de profession où les connaissances de tout genre soient plus communes que dans celle de médecin.

Quelques médecins ont paru avec éclat dans la république des lettres: tel Gui Patin, l'un des hommes les plus savans de son temps, et qui nous a laissé un recueil de lettres, souvent réimprimé, sur divers sujets de médecine, de biographie et d'histoire. L'esprit caustique de ce médecin, et le charme de

sa conversation lui avaient acquis une réputation si grande, que des seigneurs, des princes, plaçaient une pièce d'or sous son assiette chaque fois qu'il voulait bien manger chez eux. Mais qui fut plus savant, qui est plus célèbre que notre Rabelais? Cordelier d'abord, ensuite bénédictin, puis médecin, puis curé de Meudon, etc., cet homme étonnant possédait une érudition prodigieuse, et parlait presque toutes les langues anciennes et modernes. Ce n'est pas ici le lieu de parler de son bizarre ouvrage, livre non moins remarquable par son excessive folie et son originalité piquante que par la raison qui perce à travers un tissu d'extravagances; mais je ne dois pas oublier que le même homme qui a raconté les étranges aventures de Gargantua et de Pantagruel nous a donné une édition assez correcte des Aphorismes d'Hippocrate, dont cependant le nom de l'éditeur fait le principal mérite.

Maintenant le goût des sciences naturelles est répandu si généralement, qu'il n'est plus permis aux médecins de les ignorer. On leur suppose dans le monde de grandes connaissances en botanique et en zoologie, et on leur adresse souvent des questions sur ces sciences. Un homme du monde aurait fort mauvaise idée d'un médecin qui ignorerait entièrement l'histoire des végétaux et des animaux; et peut être aurait-il raison. Il n'est pas possible qu'un médecin sache la botanique comme de Jussieu ou Richard, la chimie comme Vauquelin, Thénard et Bouillon-Lagrange, la physique comme Biot et Gay-Lussac, la minéralogie comme Haüy, l'histoire naturelle comme Cuvier et Duméril; mais la connaissance des élémens de ces sciences lui est absolument indispensable, et quelque immense que soit le seul domaine de la médecine, il peut fort bien, s'il le veut, trouver le temps de faire quelques excursions sur des terres étrangères.

On exige encore dans un médecin des connaissances exactes en histoire générale et particulière, sur la géographie physique et politique, sur le système du monde; surtout une excellente logique, une étude approfondie de l'idéologie, une philosophie pratique fondée sur l'accord de la morale et de la religion. Ces connaissances, un nombre considérable de médecins les possèdent; aussi sont-ils, sans contredit, la classe la plus lettrée de la société. La chirurgie s'enorgueillit de son Percy, de Richerand, de Roux; la médecine est fière de Halle, de Pinel, de Chaussier, d'Alibert; beaucoup d'autres médecins moins célèbres sont des savans distingués, et tous ces médecins ne sont pas moins recommandables par leur politesse et leurs vertus que par les grâces de leur esprit et l'immensité de leur savoir.

XVIII. *Des Sociétés de médecine*. Les Sociétés de médecine

ont pour but le perfectionnement de l'art de guérir; elles examinent les connaissances acquises, répètent les expériences, les essais qui intéressent la santé des hommes, cultivent toutes les sciences médicales, et même les sciences physiques dans leurs rapports avec la médecine, appellent dans leur sein tous ceux qui se livrent avec ardeur et succès à son étude, s'aident des lumières de tous les savans de l'Europe, en entretenant avec eux une correspondance active, rassemblent les faits épars, recueillent et publient les nouvelles découvertes; proposent des questions dont la solution est propre à favoriser le développement des vérités médicales, soit théoriques, soit pratiques, et enfin ne négligent aucun des moyens qui peuvent délivrer l'art de guérir de vains systèmes, et établir des principes généraux fondés sur l'observation de la nature.

Plusieurs d'entre elles ont institué des commissions pour faire jouir l'indigence de consultations gratuites: ces cliniques sont avantageuses, et par l'honneur que leur existence fait rejaillir sur la médecine, et par les services importans que les malheureux en retirent. Elles arrachent de nombreuses victimes au charlatanisme.

Dans les séances publiques de ces compagnies savantes, l'un des membres rend compte au public des travaux de la société. D'autres membres font hommage à leurs concitoyens des résultats de leurs recherches et de leurs méditations sur les points divers des sciences médicales qui ont appelé leur attention. Je ne ferai point l'énumération superflue et trop longue des bienfaits que la société doit à l'institution des Sociétés de médecine; je n'insisterai pas sur les progrès immenses qu'elles ont fait faire à l'art de guérir, je me bornerai à indiquer celles d'entre elles qui ont spécialement illustré la médecine et la chirurgie françaises.

Honneurs éternels soient rendus à l'illustre Faculté de Montpellier, la plus ancienne, et longtemps la plus célèbre des Sociétés médicales de la France! Elle ne tire pas moins de lustre de l'excellente doctrine professée dans son sein que du grand nombre d'hommes marquans qu'elle a comptés parmi ses membres. Quels médecins que Lamure, Cusson, Bordeu et surtout Barthez! Les services qu'ils ont rendus à l'humanité leur méritèrent pendant leur vie la confiance de l'Europe, les excellens ouvrages qu'ils nous ont laissés leur ont acquis une gloire impérissable.

Digne rivale de la Faculté de Montpellier, celle de Paris contribua beaucoup aux progrès de l'art de guérir, à l'époque du renouvellement des lettres grecques. Autrefois elle se glorifiait de Fernel, de Duret, de Hollier, de Baillou; plus tard elle a été illustrée par Winslow, Vicq-d'Azyr, Jussieu, Le-

roy, Lorry; maintenant elle est la première Faculté de l'Univers. Aucune compagnie médicale ne possède autant de savans du premier ordre.

Ce fut un peu avant le milieu du dix-huitième siècle que Lapeyronie et Maréchal créèrent l'Académie royale de chirurgie; La Martinière, protégé par Louis xv, acheva de l'organiser, et la soutint de son crédit. Toutes les formules d'éloges ont été prodiguées à cette illustre société; son influence sur les progrès de la chirurgie fait époque dans l'art de guérir: elle débuta à pas de géant dans la carrière, et on ne vit jamais de si grands résultats dans un espace de temps si court. Nos plus grands chirurgiens, ceux que nous opposons avec orgueil aux hommes célèbres des nations étrangères, ont tous contribué à sa gloire et pris part à ses travaux.

Avant la fondation de l'Académie de chirurgie, Chirac avait voulu créer une Académie de médecine; une foule d'obstacles ne permirent pas l'accomplissement de son dessein; mais un demi-siècle après, Lassone, de concert avec Malesherbes et Turgot, organisa la Société royale de médecine. C'est dans cette société que Vicq-d'Azyr fit entendre si souvent sa voix éloquente; elle eût fait pour la médecine ce que l'Académie établie par Lapeyronie et La Martinière a fait pour la chirurgie, si le vandalisme revolutionnaire n'eût appesanti trop tôt sur elle son sceptre destructeur.

Toutes les compagnies savantes étaient anéanties, le fléau de la révolution n'avait rien respecté, l'art de guérir languissait dans l'abandon le plus déplorable, lorsque plusieurs médecins de la capitale conçurent le noble projet de lui rendre son ancienne splendeur. Convaincus que l'isolement des ministres de santé nuit aux progrès de l'art, et ne peut qu'être préjudiciable aux intérêts de l'humanité, ils concertèrent le mode d'organisation d'une Société de médecine de Paris, que l'on peut regarder comme le berceau de toutes celles qui se sont formées depuis.

L'éloquent et savant Fourcroy conçut, à une époque voisine, le beau projet de réunir les deux branches de l'art de guérir, et l'École de médecine actuelle fut organisée. Elle succéda à la Société royale de médecine et à l'Académie de chirurgie, et fut chargée de les remplacer. L'enseignement lui fut confié. L'ancienne Faculté de Montpellier ne réunissait pas aux leçons de médecine qui la rendaient si célèbre des leçons d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, ou du moins ne considérait ces sciences que comme des études accessoires; la Faculté de médecine de Paris faisait peu pour ses élèves, elle abandonnait l'enseignement aux docteurs nouvellement initiés: la nouvelle École rassembla dans un même foyer toutes les lu-

mières éparses, elle présenta pour la première fois l'ensemble d'une instruction médicale complette, et le nom des hommes qui la composèrent fut un garant assuré de l'excellence de leurs leçons. Une société academique créée dans son sein fut chargée de recherches relatives à la topographie de la France, de la publication des mémoires de la Société royale de médecine, enfin du perfectionnement de toutes les sciences médicales.

Puis-je oublier dans cette énumération des diverses Sociétés de médecine qui ont illustré l'art de guérir, la Société médicale d'émulation ? Ses premiers pas dans la carrière ont été des triomphes, et quelques années lui ont suffi pour s'élever à un haut degré de célébrité ; mais la mort de l'un de ses fondateurs, Bichat, et la retraite de l'un de ses plus illustres membres, M. Alibert, l'ont fait déchoir de sa splendeur première. Ce flambeau si brillant ne jette plus que de pâles lueurs, mais il reprendra son ancien éclat ; plusieurs médecins justement renommés enrichissent du produit de leurs veilles l'intéressant recueil de ses mémoires.

En publiant leurs mémoires et le recueil des prix qu'elles avaient couronnés, les Sociétés médicales contribuaient beaucoup au perfectionnement de l'art de guérir. Qui peut dire tout le bien qu'a produit l'excellente collection des mémoires et des prix de l'Académie de chirurgie ? Ce monument de la gloire de la chirurgie française, élevé par les mains de Quesnay, d'Hévin, de Sabatier, de Louis, de Lecat, de Ledran, etc., parviendra, avec toute sa gloire, à la postérité la plus reculée. Les Mémoires de la Société de médecine n'ont pas, à beaucoup près, autant de perfection que ceux de son illustre rivale; ils présentent, a dit un savant, les matériaux d'un édifice plus vaste; le plan en est savamment tracé, chaque pièce a sa place marquée; mais il eût fallu un plus long temps pour en compléter l'assemblage; la main de l'artiste ne les a pas encore appareillées. Sous un rapport, l'Académie de chirurgie peut envier beaucoup à la Société royale de médecine; son sécrétaire, Louis, ne possédait pas l'élégance continue, la diction fleurie et souvent éloquente de Vicq-d'Azyr, et le style du premier est à celui du second ce que le cri aigu d'une scie est au son mélodieux d'une flûte.

Peu de collections scientifiques offrent autant d'intérêt que les premiers volumes des Mémoires de la Société médicale d'émulation; on y trouve d'excellens articles : M. Portal y a inséré plusieurs dissertations d'un grand intérêt; M. Boyer, un fort bon mémoire sur les aiguilles; M. Hallé, sa doctrine des tempéramens; Barthez, deux mémoires sur les fluxions, qui sont deux chefs-d'œuvre; M. Richerand, une monographie complette des fractures de la rotule; M. Pinel, plusieurs mé-

moires sur l'aliénation mentale ; M. Alibert a égalé dans ses éloges historiques la pompe et la pureté de style de Vicq-d'Azyr. Les Mémoires de la Société médicale d'émulation peuvent être considérés comme le chaînon qui unit ceux de l'ancienne Société de médecine aux Sociétés de medecine actuelles.

On peut considérer les journaux publiés par les Sociétés de médecine comme le dépôt de leurs travaux, et généralement comme celui de toutes les connaissances médicales : ils sont composés d'observations, de mémoires et d'analyses d'ouvrages nouveaux, et sous ce double rapport présentent un grand intérêt; leur but est de faire connaître toutes les découvertes, de les répandre de toutes parts, de les apprécier; le domaine entier de la médecine leur appartient, ils doivent présenter un tableau de l'état actuel de la médecine, et suivre pas à pas les progrès des diverses sciences qui s'y rattachent ; rapprocher la doctrine des anciens de celle des modernes, et donner une idée suffisante de la littérature médicale étrangère. Un praticien très-occupé n'a pas le temps de lire beaucoup de livres, un bon journal lui offre la substance des nouveautés médicales; mais il est spécialement utile aux médecins de province qui reçoivent difficilement les nouveautés et les ignorent pour la plupart. Les journaux de médecine fournissent d'utiles matériaux à l'historien de l'art de guérir ; eux seuls peuvent faire connaître l'etat de la science aux étrangers ; ils présentent enfin un intérêt du moment, qui leur donne un grand prix et qui peut se concilier parfaitement avec le mérite plus solide de l'instruction.

Un journaliste doit apporter dans l'exercice de ses fonctions un esprit dégagé de tout système, de tout préjugé; montrer l'erreur avec ménagement, mais poursuivre le charlatanisme avec constance et courage. Les analyses des nouveautés médicales ne peuvent être utiles qu'autant qu'elles ont une étendue proportionnée à l'importance de l'ouvrage, et que le critique s'est bien pénétré des idées de l'auteur.

Il serait à desirer qu'on ne vît point dans nos journaux ces attaques indécentes qui ternissent la réputation d'hommes faits pour s'estimer et surtout pour se respecter. Ce n'est pas là le langage que des savans doivent parler ; les journaux de médecine sont faits pour s'enrichir de leurs lumières et non pour leur servir d'arène. Il est vrai que tout le tort appartient à l'agresseur ; mais un esprit supérieur montre plus de grandeur à dédaigner une injure qu'à s'en venger.

Gens d'esprit, quelquefois si bêtes,
Loin de prolonger vos débats,
Songez que vos jours de combats
Sont pour les sots des jours de fêtes.

En rendant compte d'un ouvrage, un journaliste impartial signale les erreurs, les inexactitudes, mais respecte toujours l'auteur; il ne se permet aucune épigramme. D'amers sarcasmes révoltent et ne persuadent point; il doit se défendre avec autant de soin de la prévention de la haine, que de celle de l'amitié ou de l'estime : cette dernière aveugle quelquefois nos aristarques; on désirerait du moins qu'ils ne prodiguassent pas autant leurs éloges à des hommes qui ont sans doute du mérite, mais qui ne sont pas à beaucoup près ce qu'on veut qu'ils soient. Les louanges exagérées, a dit Voltaire, nuisent à celui qui les donne sans relever celui qui les reçoit. Tel de nos médecins est qualifié d'écrivain excellent, qui paraît ignorer dans ses ouvrages les premières règles de l'art d'écrire. Ces adulations perpétuelles et outrées que reçoivent dans nos journaux quelques hommes titrés, n'en imposeront pas à la postérité : il faut de la mesure même dans les éloges que l'on donne aux grands talens.

On ne reprochera pas trop de bénignité à un de nos plus judicieux critiques, le docteur C........; mais peut-être n'a-t-il évité cet inconvénient que pour tomber dans le défaut contraire. Dussé-je attirer sur moi toutes les foudres de sa critique, j'observerai que ses réflexions sur les ouvrages dont il rendait compte, toujours très-justes, étaient presque toujours trop dures. On peut appliquer au docteur C........ ce qu'on a dit de La Harpe :

> Gille a cela de bon, quand il frappe il assomme.

et il frappait souvent.

Chénier a parfaitement exposé les qualités qu'un bon critique doit posséder. L'ignorant, dit-il, ne voit point les beautés, le détracteur ne veut point les voir, le critique les voit et les met en évidence : parle-t-il des grands écrivains qui ne sont plus, c'est avec respect, ce n'est point avec idolâtrie; juste envers les morts, le critique est juste avec bienveillance envers les vivans; il ne se borne pas à l'admiration des chefs-d'œuvre, il paye un tribut d'estime aux travaux utiles. La critique est la science du goût éclairée par la justice.

Apercevoir et montrer des erreurs dans une nouveauté médicale, relever des inexactitudes, signaler les vices du plan, extraire et tourner en ridicule des morceaux vicieux n'est pas une tâche très-difficile; un journaliste fait mieux de faire connaître les beautés d'un ouvrage que de s'appésantir sur ses fautes. Les sarcasmes coûtent moins qu'une réflexion judicieuse, et, comme l'a très-bien dit l'un de nos plus mauvais poètes modernes :

> Critiquer est aisé, juger est difficile.

Les fautes d'un ouvrage n'attirent pas autant de critiques à l'auteur que ses beautés.

Instruire est le but de la critique : pour l'atteindre un journaliste doit posséder des connaissances assez variées et assez profondes pour bien juger les productions relatives aux sciences médicales; une grande érudition ne le dispense pas de l'art d'écrire, et surtout du goût sans lequel ses critiques rebuteraient le lecteur. En rendant compte d'un livre nouveau, il évitera toute espèce de digression, suivra la marche de l'auteur et produira ses principales idées, soit pour les approuver, soit pour les combattre, soit encore pour les rapprocher d'idées analogues émises par les anciens ou des contemporains; il doit même chercher quelquefois à soutenir l'attention qu'on lui accorde, en variant son style suivant les sujets. La nature des matières soumises à sa critique ne le dispense pas d'écrire avec agrément et élégance. Fontenelle a reconcilié les sciences avec les grâces, et Vicq-d'Azyr a réconcilié la médecine avec l'éloquence.

Qu'on me pardonne ces réflexions générales sur les sociétés de médecine, je suis le médecin dans toutes les situations où sa profession peut le placer : il peut être journaliste, académicien; il est ordinairement auteur : elles ne sont donc pas déplacées.

XIX. *De l'âge du médecin.* Le médecin le plus habile est celui qui réunit à la vieillesse un savoir véritable, les années n'ont rien ôté à ses connaissances, l'âge a mûri son jugement : non moins instruit que le jeune homme, plus habile dans l'art d'observer, il a encore par dessus lui le précieux avantage d'une grande expérience.

Il est vieux médecin celui qui est judicieux dans les conseils, intrépide dans les périls, habile à prévoir l'avenir, fécond en ressources et doué d'une grande sagacité. Le savoir vieillit un jeune homme, l'ignorance fait d'un vieillard un élève. Ce qui manque à l'âge, le talent le compense :

Quid numeras annos? vixi maturior annis;
Acta senem faciunt, hæc numeranda tibi.

Ce n'est pas en découvrant une tête garnie de cheveux blancs qu'un praticien peut prouver du mérite; c'est dans une conférence médicale, mais surtout au lit du malade. Les anciens statuaires ne dépouillaient pas de cheveux la tête d'Esculape; en effet la calvitie ne fut jamais une preuve de génie.

Un jeune homme peut être grand médecin, il est difficile qu'un vieillard soit grand chirurgien. Celse veut que le chirurgien soit jeune ou du moins peu avancé en âge; alors, et seulement alors, il unit le feu de l'imagination à la dextérité

et à la fermeté de la main. Jamais un vieil opérateur n'osera autant qu'un jeune homme; l'âge lui communique une timidité invincible que l'on honore trop souvent du nom de circonspection.

Le talent et non les années fait l'âge du médecin. Un jeune homme doué du génie médical peut être de bonne heure un grand médecin, et un praticien de soixante ans, eût il vu cent mille malades, ne sera jamais médecin, s'il est privé de ce don précieux de la nature.

C'est donc un préjugé que regarder comme le meilleur médecin celui qui a vu le plus grand nombre possible de malades. Telle est l'erreur du peuple : il ne demande pas, dit Zimmermann, si tel médecin est instruit, pénétrant, homme de génie, mais s'il a les cheveux blancs : pour lui un homme agé est nécessairement plus habile qu'un jeune homme, et il conclut de ce qu'il a plus vu, qu'il a dû penser davantage; aussi rien de plus commun que de lui voir refuser sa confiance à des médecins du plus grand mérite, mais auxquels il ne peut pardonner leur jeunesse, tandis qu'il la prodigue inconsidérement à des vieillards indignes de toute estime : expérience et vieillesse sont deux mots qu'il croit inséparables. La raison en est simple, il ne distingue pas l'expérience de la routine.

Les vieillards, même les plus instruits, partagent entièrement l'opinion du vulgaire : à leurs yeux un jeune homme du plus grand talent n'est qu'un jeune homme, et jamais ils ne soupçonneront dans les possibles la moindre parité entre eux et lui. Intimement convaincus de leur supériorité, ils ne laissent échapper aucune occasion de la faire sentir, soit dans leurs consultations, soit dans leurs écrits; ils l'ont vu naître, ils ont dirigé ses premiers pas dans la carrière médicale, comment pourrait-il jamais les égaler ? En vain aurait-il employé tout entier à l'étude de la médecine dans les hôpitaux et sous les meilleurs maîtres, cet âge heureux où l'imagination est si vive et la mémoire si étendue; en vain il devrait à la constance de ses travaux, favorisée par d'excellentes dispositions naturelles, des succès brillans et variés : il ne sera jamais, pour les vieillards, qu'un jeune homme sans expérience, mais qui promet quelque chose. Soixante ans de pratique est une prérogative à laquelle ils attachent toutes les qualités dont la réunion forme le grand médecin; ils se targueraient moins de leur expérience, s'ils se rappelaient ce passage de Galien : *medicos qui solam experientiam sequuntur non admittimus quoniam ipsi sicut idiotæ faciunt, quæ vident inspicientes, et rerum quidem eventum contuentes, causam autem ignorantes.*

Il y a peut-être un peu d'envie dans les jugemens que les

vieux praticiens portent de leurs jeunes confrères; tous échangeraient de grand cœur cette expérience dont ils se prévalent, contre cette jeunesse qui leur paraît un si grand défaut dans un médecin.

Il est superflu, ce me semble, d'observer que j'applique ces remarques, non pas aux vieux médecins en général, mais aux praticiens routiniers exclusivement.

Lorsqu'un médecin arrive à un âge avancé, après une longue et heureuse pratique; lorsqu'un savoir reconnu lui a acquis une considération méritée, honoré dans le monde, vénéré et chéri des jeunes gens dont il est le Mentor, il achève glorieusement une carrière qu'il a parcourue avec distinction. Qui n'a pas éprouvé un vif sentiment d'admiration et de respect en abordant ces illustres vieillards dont la tête outragée par la vieillesse, et conservant encore tout le feu de la jeunesse, rappelle l'image des grands hommes de l'antiquité? Qui n'a pas senti une émotion religieuse en écoutant leur voix tremblante et cassée dans ces amphithéâtres qui ont retenti si longtemps de leurs savantes leçons? Il n'est pas de spectacle aussi imposant, il n'est rien d'aussi respectable que la vieillesse d'un médecin qui a passé sa vie dans l'exercice des devoirs de son état, et de plus légitime que l'estime profondément sentie qu'il inspire.

Mais accorder une considération insensée à un praticien, uniquement parce que le temps a ridé son front et blanchi ses cheveux; mais refuser l'art d'observer, je dis plus, l'expérience aux jeunes gens parce qu'ils sont des jeunes gens, n'est-ce pas un préjugé contre lequel la raison et l'intérêt de l'humanité ne sauraient trop réclamer? Tandis que la vieillesse affaiblit les facultés intellectuelles de tous les hommes, un médecin ignorant jouit-il du privilége exclusif de recevoir d'elle l'expérience et le jugement dont il a manqué toute sa vie?

Virtutem non prima negant, non ultima donant
Tempora.

Quelles sont les prérogatives qu'invoquent en leur faveur les vieux médecins? Les jeunes gens, disent-ils, ont peu de patience, nulle assiduité, nulle circonspection, leur impétuosité les entraîne, nous seuls savons interroger la nature, juger mûrement, persévérer avec constance dans nos résolutions, bien observer enfin la marche dss maladies; un long exercice nous a éclairés sur leurs complications et leurs variétés; familiarisés avec elles, au premier coup-d'œil nous savons discerner leur vrai caractère malgré l'obscurité du diagnostic; instruits par la pratique, nous seuls connaissons bien l'action des médicamens; et le choix qu'il convient de faire parmi eux,

enfin à la connaissance exquise du génie des maladies nous joignons encore un autre avantage, non moins précieux, celui d'une méthode sûre, invariable, et qu'une longue expérience a consacrée.

L'âge, répliquent les jeunes gens, diminue inévitablement l'énergie des facultés intellectuelles. Horace a dit :

Multa senem circumveniunt incommoda.

Et Virgile :

Tarda senectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem.

On ne peut nous disputer l'avantage de la mémoire ; la mémoire donne la science, et, suivant Galien, la science est l'expérience ; il n'est pas moins reconnu qu'elle manque de bonne heure aux vieillards.

Prima languescit senum
Memoria longo lassa sublabens sinu.

Les objets exercent sur nous une impression plus vive ; nous sommes plus aptes à observer et à agir, plus féconds en ressources, plus indépendans de tout système, plus intrépides dans les dangers. Baglivi, mort à trente-neuf ans, fut le restaurateur de la médecine ; Prosper Alpin avait rassemblé avant trente ans les matériaux de son grand ouvrage sur l'Egypte ; Bichat, mort à trente-un ans, et Schwilgué, enlevé à la fleur de l'âge, sont au rang des hommes qui ont le plus illustré l'art de guérir. Quiconque n'est pas grand médecin à trente ans, ne le sera jamais ; ce n'est pas par les années, mais par le savoir, qu'un médecin doit être estimé.

Rien ne serait plus utile aux jeunes médecins que leur union avec les praticiens qui ont acquis une grande expérience par un long exercice de leur profession ; il serait même à désirer qu'ils fissent sous eux le premier essai de leurs forces : guidés par de sages conseils, ils éviteraient des fautes que les plus vastes connaissances théoriques ne sauraient leur faire prévoir. Cette sorte de patronage était plus commune autrefois qu'aujourd'hui ; on voit rarement, ailleurs que dans la capitale, de jeunes docteurs suivre encore la pratique des hôpitaux, et s'attacher aux hommes qui les ont précédés dans la carrière. Cependant, combien sont précieux les avis d'un vieillard expérimenté ! Quel intérêt dans sa conversation ! Que de trésors il a recueillis dans sa longue et glorieuse pratique ! Les leçons qu'il donne au lit des malades sont inappréciables.

Suivre plusieurs années la pratique d'un médecin occupé offre encore aux jeunes gens un autre avantage ; ils apprennent à gagner la confiance des malades, ils commencent à se faire connaître ; souvent l'homme respectable qui les dirige leur

cède des cas intéressans, et toujours il se plaît à leur ménager des triomphes. En participant aux fruits de son expérience, ils se forment une clientelle bien plus rapidement que s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes; non-seulement leur Mentor les conduit dans la véritable route de l'instruction, il les guide encore dans celle de la fortune.

Celui qui est assez heureux pour trouver, en débutant, un praticien habile qui veut bien le lancer dans le monde et le former dans l'art d'observer, doit payer de si grands bienfaits par la plus vive reconnaissance. Qu'il écoute avec respect les leçons de l'âge mûr, qu'il se garde de cette présomption si familière aux jeunes gens, et si contraire aux progrès de la science, et qu'il apprenne de bonne heure à préférer les leçons de l'expérience aux brillantes théories des écoles.

De quels termes me servirai-je pour louer dignement cet homme illustre de qui tant de jeunes médecins ont reçu des bienfaits, et qui s'est toujours plu, soit à aider le mérite naissant, soit à soutenir par sa protection et ses secours toutes les entreprises dirigées vers le perfectionnement de la science? D'autres vanteront le vaste savoir et les ouvrages immortels de ce grand praticien, je ne veux célébrer que le bel usage qu'il faisait de la fortune, et que la bonté bienveillante avec laquelle il accueillait les jeunes gens qui s'adressaient à lui. En désignant M. Corvisart par ce nouveau titre à la reconnaissance de la postérité, je lui rends le seul hommage qui soit digne de son génie et de son cœur.

Que les jeunes médecins conservent toujours une vive reconnaissance pour celui qui les a initiés dans les secrets de l'art de guérir, qu'ils aient pour lui un profond respect, un attachement invariable; le chérir est un de leurs premiers devoirs. Honorer ses maîtres, c'est s'honorer soi même : si le disciple chérit le professeur, celui-ci s'enorgueillit des progrès de son élève, ses succès font sa joie, il identifie sa réputation à la sienne, et un même lien d'estime et d'amitié les unit.

XX. *De l'extérieur du médecin.* Molière a fait justice de la gravité affectée et du pédantisme des médecins du siècle de Louis XIV : les Diafoirus et les Purgons sont rares aujourd'hui; on trouve cependant quelquefois encore dans le monde quelques-uns des originaux dont il a si bien peint les ridicules, de ces docteurs nourris d'antiques théories, qui ne voient rien d'obscur, rien de difficile dans la médecine, qui croient à leurs systèmes comme à des démonstrations mathématiques, et regardent comme un crime qu'on ose les soumettre à la discussion; à les entendre, l'élégance, le ton de la bonne société, des manières polies sont incompatibles avec la profession de médecin : ils fuient les grâces et les grâces les fuient; étrangers

aux progrès de l'art et aux découvertes du génie, ils distribuent sans discernement les purgations et les remèdes, tuent leurs malades le plus consciencieusement du monde, et ne font en cela, comme le Purgon de Molière, que ce qu'au besoin ils feraient à leurs enfans, à leurs amis et à eux-mêmes.

Le docteur Malouin, médecin de la reine, était un médecin de ce caractère : il ordonna beaucoup de remèdes à un homme de lettres célèbre qui les prit avec exactitude et guérit. Charmé de sa docilité, Malouin lui dit, en l'embrassant, *vous êtes digne d'être malade.* Encore une anecdote sur le même personnage. Marmontel éprouvait depuis sept ans une névralgie faciale qui le faisait souffrir cruellement; elle durait douze à quinze jours, non pas continuellement, mais par accès pendant six heures, et survenait tous les jours à la même heure, avec peu de variations. « Un médecin de la reine appelé Malouin, homme assez habile, dit-il, mais plus Purgon que Purgon lui-même, avait imaginé de me faire prendre en lavemens des infusions de vulnéraire : cela ne me fit rien; mais au bout de son période accoutumé, le mal avait cessé, et voilà Malouin, tout glorieux d'une aussi belle cure. Je ne troublai point son triomphe; mais lui, saisissant l'occasion de me faire une mercuriale : « *Eh bien! mon ami*, me dit-il, *croirez-vous désormais à la médecine et au savoir des médecins?* Je l'assurai que j'y croyais très-fort. *Non*, reprit-il, *vous vous permettez quelquefois d'en parler un peu légèrement; cela vous fait tort dans le monde. Voyez parmi les gens de lettres et les savans, les plus illustres ont toujours respecté notre art*, et il me cita des grands hommes. *Voltaire lui-même*, ajouta-t-il, *lui qui respecte si peu de choses, a toujours parlé avec respect de la médecine et des médecins. — Oui*, lui dis-je, *docteur; mais un certain Molière? — Aussi*, me dit-il, en me regardant fixément et en me serrant le poignet, *aussi comment est-il mort?* »

Un médecin doit se garder avec autant de soin dans son langage de la précipitation à parler que d'une gravité outrée; le bredouillement du docteur Bahis n'est pas moins ridicule que la lenteur pédantesque du docteur Macroton; ses manières, son langage, tout son extérieur doit être en harmonie avec la dignité de son ministère.

Un médecin grand parleur est un surcroît de maux pour le malade.

Si son extérieur est naturellement imposant, il lui sera plus facile d'obtenir la confiance et les respects du vulgaire. Cependant un grand talent est un moyen plus sûr d'obtenir l'estime des hommes. Lieutaud, d'une constitution débile, d'un caractère indifférent et froid, privé de tout avantage extérieur

et même très-maltraité par la nature, n'en parvint pas moins à la première place de son état.

Quelques moralistes, et Hippocrate lui-même veulent que l'extérieur d'un médecin annonce la santé; ils pensent qu'il est ridicule de songer à voir des malades avec une constitution grèle et un visage pâle; mais de pareilles considérations sont futiles. Quelques individus jouissent d'une santé excellente malgré tous les signes extérieurs d'un dérangement des fonctions vitales : ce n'est pas par l'embonpoint, la hauteur de la stature, la barbe ou la coloration du visage, qu'il faut juger du savoir d'un médecin.

Faire quelques observations sur les vêtemens du médecin, n'est pas s'occuper d'objets audessous du sujet de cet ouvrage; Hippocrate est descendu plusieurs fois aux détails de ce genre. En traitant des rapports du médecin avec la société, puis-je oublier l'une des considérations qui influent le plus directement sur les jugemens des hommes? Ne sait-on pas que l'extérieur est tout ou presque tout pour eux?

Un médecin fat et ridicule (cette espèce de docteurs ne se trouve guère que dans la capitale) se pare d'une cravate nouée avec la dernière élégance, et d'un habit de la couleur et de la forme à la mode : tout dans ses vêtemens, et jusqu'à sa canne, est du goût du jour; il rêve la veille par où et comment il pourra se faire remarquer le jour qui suit. Un médecin philosophe se laisse habiller par son tailleur. Il y a, dit un moraliste, autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter.

A l'époque où la rareté de la soie rendait ce tissu aussi précieux que l'or, les médecins et les chirurgiens se distinguaient par ce genre de luxe; les vêtemens de soie leur étaient demeurés en partage. Montaigne semble leur reprocher cette magnificence. Du temps de Gui-Patin, les chirurgiens étaient vêtus de noir, et portaient des bas rouges; les médecins prenaient la robe dans les cérémonies publiques, et l'ornaient d'une chape d'écarlate. Ces derniers jouissaient dès la plus haute antiquité de prérogatives particulières relatives à leur costume, et ils en étaient très-jaloux : de nos jours ils ont perdu ces distinctions.

Ce serait un bien beau sujet de recherches pour un érudit que l'histoire de la robe et du bonnet des médecins; il pourrait suivre à travers les âges les variations que leur forme a éprouvées, et faire surtout des remarques philosophiques excellentes sur les grandes qualités que le vulgaire attachait à cet extérieur imposant. Tel docteur devait à sa robe la moitié de sa renommée, aussi les médecins s'élevèrent avec fureur contre des chirurgiens téméraires qui osèrent prétendre à l'honneur de porter la robe longue. On sait que des flots d'encre furent ver-

sés par les deux partis dans cet opiniâtre et important combat. Les médecins parvinrent plusieurs fois à écourter les robes et les bonnets de leurs adversaires; mais enfin ceux-ci triomphèrent et obtinrent de partager tous les priviléges de leurs rivaux.

Un médecin qui jouit d'une grande renommée peut se livrer impunément à son goût pour la simplicité, la négligence de son extérieur sert même à accroître sa réputation; mais un jeune praticien fera bien de suivre une méthode opposée; le vulgaire pourrait attribuer la modestie de son extérieur au petit nombre de ses cliens.

Certains hommes bizarres se plaisent à s'affubler des vêtemens les plus grossiers, quoique l'état de leur fortune ne leur en fasse point une loi : selon eux, un savant dédaigne souverainement son extérieur, s'en occuper est un soin trop futile pour lui ; ils appellent ce ridicule philosophie. Les convenances sociales prescrivent au médecin d'éviter dans ses vêtemens toute prétention à la singularité.

C'est surtout au chirurgien, dit M. Percy, qu'il convient, qu'il importe d'être vêtu commodément; Hippocrate lui en fait un devoir, et l'intérêt des malades confiés à ses soins autant que celui de sa réputation et de sa propre santé, le lui commande impérieusement.

La négligence et le luxe des vêtemens sont deux extrêmes à éviter : il faut que l'extérieur d'un ministre de santé annonce qu'il est au-dessus de l'indigence : propreté, décence, commodité, élégance sans prétention, telles sont les qualités qui doivent présider à son costume.

Le docteur G.-N. Stock, après avoir donné de sages préceptes sur les vêtemens des médecins, passe à d'autres objets relatifs à leur extérieur : il ne veut point que leur chevelure soit ornée, et leur interdit le tabac, dont l'usage, selon lui, les prive de grâces et d'amabilité, et peut d'ailleurs blesser la délicatesse de certaines personnes. Triller a fait une longue dissertation intitulée *De odore medico*, dans laquelle il rappelle et commente les préceptes du père de la médecine sur l'usage des odeurs. Hippocrate avertit le médecin de ne point se parfumer d'odeurs désagréables ou nuisibles au malade ; il est constant que certains principes odorans très-actifs pourraient exciter des spasmes très-violens sur des femmes hystériques ou éminemment nerveuses. Plus sévère que le vieillard de Cos, qui du moins permet au médecin les odeurs agréables, en avertissant même qu'elles plaisent aux malades, Dieterich énonce ainsi son opinion sur leur usage : *Vitare omninò medicus vestimenta odorifera : optimè olet medicus quum nihil*

olet. Septal et Roderic à Castro invitent le médecin à n'user des odeurs qu'avec une réserve extrême.

XXI. *Du savoir faire.* De grands talens ne sont pas la voie la plus sûre, et surtout la plus prompte, pour acquérir beaucoup de réputation. Un homme d'un petit génie, dit Labruyère, peut vouloir s'avancer; il néglige tout; il ne pense du matin au soir, il ne rêve qu'une chose, qui est de s'avancer. Il a commencé de bonne heure, et dès son adolescence, à se mettre dans les voies de la fortune; s'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droite et à gauche, selon qu'il y trouve de jour et d'apparence; et si de nouveaux obstacles l'arrêtent, il rentre dans le sentier qu'il avait quitté. Il est déterminé par la nature des difficultés, tantôt à les surmonter, tantôt à les éviter, ou à prendre d'autres mesures: son intérêt, l'usage, les conjonctures le dirigent.

Rien n'est plus difficile à un jeune médecin que de se faire connaître dans une grande ville. Là, s'accumulent une quantité prodigieuse de docteurs de tout genre; officiers de santé, matrones, chirurgiens d'armée, chirurgiens jurés, accoucheurs, médecins titrés, sans titres, etc., etc., etc. Là, pullulent les charlatans de toutes les espèces, depuis l'herboriste et le chirurgien pédicure, jusqu'au chirurgien herniaire, et au guérisseur des maladies vénériennes; les pharmaciens eux-mêmes, la seringue ou le pilon à la main, estropient des formules et donnent des consultations. Que de peines, que de travaux et quelle adresse pour se tirer de la foule! Comment le médecin modeste pourra-t-il, seul, élever l'édifice de sa réputation? Combien de temps lui faudra-t-il pour y parvenir?

Essayons d'indiquer quelques-uns des moyens propres à obtenir au médecin une clientelle suffisante, et n'oublions pas qu'il est toujours infiniment honorable de n'en employer aucun. Le public serait trompé moins souvent s'il ne fermait les yeux sur les artifices que l'on emploie pour le séduire; s'il était persuadé que rien ne supplée à l'étude et à l'expérience, et s'il était plus difficile sur le choix des personnes auxquelles il accorde sa confiance: mais naturellement disposé à accueillir ceux qui l'éblouissent par des brillantes promesses, indifférent pour le mérite qui dédaigne la brigue et l'artifice, il contraint quelquefois le savoir à se cacher sous les dehors du charlatanisme.

Des hommes d'un nom distingué, de grands personnages daignent quelquefois introduire un jeune médecin dans le monde; il en est, parmi eux, dont le but est vraiment l'intérêt de la science et celui du mérite caché qui cherche à se produire, mais beaucoup protégent par vanité. Peu délicats ou peu éclairés dans leurs choix, ils accueillent l'intrigue, lais-

sent languir le savoir modeste, et prodiguent à l'ignorance et au manége ce qu'ils ne devraient accorder qu'à l'instruction et au talent. C'est de ces hommes titrés et des êtres méprisables qui rampent à leurs pieds que Gresset a si bien dit :

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

Il est fort ordinaire de voir le génie persécuté, tandis que l'ignorance trouve de puissans protecteurs. Oh! combien est à plaindre le médecin qui sent la dignité de sa profession, et cependant croit indispensable la faveur d'un homme en place ou opulent! Que de dégoûts à souffrir! Quelle contrainte à supporter! A quel prix il achète cette protection humiliante dont on lui fait sentir le poids si durement!

Les protecteurs naturels d'un jeune médecin sont ses maîtres ou ces praticiens qui, par un long et heureux exercice de l'art de guérir, ont acquis une grande célébrité. L'estime générale dont ils jouissent leur permet facilement de commencer sa réputation, et les leçons et les exemples qu'ils lui donnent guident ses premiers pas dans la pratique.

Tout médecin qui veut que le public s'occupe de lui doit agir sans cesse et chercher continuellement à se produire; beaucoup d'activité, une délicatesse qui compose facilement avec les circonstances, et un certain fonds de charlatanisme : voilà le principe des grandes réputations et des grandes fortunes. Rarement le talent, ennemi de l'artifice, conduit à la célébrité.

Le savoir faire d'un médecin peut avoir pour objet la gloire ou la fortune : peu d'hommes se dirigent vers le premier but, la foule se précipite vers le second. Il est assez difficile, même avec beaucoup de manége, de se créer une réputation littéraire; des moyens sûrs et prompts de devenir opulent s'offrent en abondance à un homme habile et audacieux, qui a préparé ses succès par le sacrifice de tout sentiment de honte et de délicatesse.

Appeler et fixer sur soi l'attention publique est un point capital, beaucoup de chemins peuvent conduire à ce but; tous ne sont pas honorables, et il en est dans lesquels un médecin qui se respecte n'entrera jamais.

L'un des premiers accoucheurs de la capitale doit une partie et l'origine de sa renommée à un manége singulier. Dans les premiers temps de sa pratique, il se tourmentait extraordinairement pour paraître occupé. Son forceps sous le bras, et l'air extrêmement affairé, il ne cessait de se montrer dans les différens quartiers de Paris, où il feignait d'être appelé, pour imposer à la multitude.

Quelques médecins arrivés auprès d'un malade, auquel ils

veulent donner une haute idée de leur savoir, l'écoutent avec beaucoup de gravité, affectent un profond recueillement, prononcent quelques mots du ton le plus magistral, et se hâtent de se retirer. Celui-ci accable d'interrogations le malade et ceux qui l'entourent, non pas pour s'éclairer sur des points obscurs du diagnostic, mais pour donner une haute idée de son exactitude et de son habileté dans l'art d'observer; celui-là, instruit d'avance de la nature des symptômes morbides par un parent, un ami, et quelquefois le médecin ordinaire du malade, trace à celui-ci, avant de l'interroger, l'histoire fidèle de ses souffrances, et tous les assistans et le malade ébahis se récrient sur son admirable sagacité.

Si le médecin parvient à faire une cure éclatante ou à s'ouvrir l'entrée d'une grande maison, et à fixer sur lui l'attention publique, la renommée ne tardera pas à proclamer son nom de toutes parts; presque tous les hommes ressemblent aux moutons de Panurge: dès qu'un charlatan a fait un enthousiaste, il est certain qu'en peu de temps l'exemple lui en gagnera mille autres.

Il est certains moyens thérapeutiques et certains procédés relatifs à l'examen et à l'interrogation des malades, dont le médecin ne doit user qu'avec beaucoup de réserve. La pratique particulière exige beaucoup de ménagemens qu'on ne connaît pas dans les hôpitaux, et un jeune médecin se perdrait de réputation s'il employait, sans une extrême circonspection, telle méthode excellente en elle-même, mais contre laquelle le public est prévenu, ou qu'il ne connaît pas encore.

Languebam; sed tu comitatus, protinus ad me
Venisti, centum, Simmache, discipulis,
Centum me tetigêre manus aquilone gelatæ;
Non habui febrem, Simmache, nunc habeo.

MARTIAL.

Je crois qu'il serait dangereux de faire autant d'usage dans la pratique de la percussion explorative de la poitrine, des évacuations sanguines, du moxa, etc., qu'on le fait dans les hôpitaux.

Grâces éternelles soient rendues aux médecins judicieux qui ont enfin délivré la matière médicale de cette multitude prodigieuse de substances inertes qui l'appauvrissaient; des expériences rigoureuses ont constaté les propriétés des remèdes; l'intérêt des malades, la vraie philosophie médicale, tout a ramené les praticiens vers les médications simples, et leur a fait sentir le vide de ces formules composées, que la plupart des médecins anciens se délectaient à prescrire. On ne croit plus qu'une formule n'est bien faite qu'autant qu'elle contient la base, l'adjuvant, l'excipient et le correctif. En vain un mé-

dicament se défend par un nom bizarre, ou l'éloignement des lieux qui l'ont vu naître; en vain les anciennes formules étalent l'immense quantité des substances qui les composent : l'observation qui a interrogé sans succès leurs propriétés médicinales, les rejette pour jamais du temple du dieu d'Epidaure. Mais la lumière qui a éclairé les médecins n'a pas encore frappé les yeux du public, et pour lui le plus savant est encore celui dont les prescriptions sont le plus compliquées. Un médecin qui débute dans le monde compromettrait gravement ses intérêts, s'il se bornait à ordonner des remèdes simples; le préjugé général lui commande de sacrifier à la polypharmacie. Qu'il le fasse, il le peut sans se dévier beaucoup de ses principes; rien de plus facile, en effet, que d'unir au médicament qui suffirait, un nombre plus ou moins grand de substances incapables d'en modifier les propriétés. Il est bon encore de changer souvent les médicamens; le public doute aisément du savoir d'un médecin qui ordonne toujours les mêmes remèdes.

Les hommes qui appartiennent aux premières classes de la société ont, sur les propriétés des médicamens, des préjugés qu'il serait dangereux de heurter; ils aiment la multiplicité des remèdes, ils prennent pour de grandes vertus la singularité de leurs noms, leur rareté, et surtout leur prix élevé. Médecins, n'allez pas leur prescrire ces végétaux précieux, mais d'un emploi trop vulgaire, que la nature fait croître abondamment dans vos campagnes, réservez-les pour le peuple. Voulez-vous donner une haute idée de votre génie? n'ordonnez jamais que des remèdes extraordinaires, ou des substances amenées à grands frais des contrées les plus éloignées.

Celui qui veut se créer promptement une grande réputation doit étouffer avec soin le bruit des revers qu'il peut éprouver dans sa pratique, mais, surtout, tirer le plus grand parti possible de ses succès: c'est en cela que consiste l'une des parties essentielles du savoir faire. Qu'il exagère toujours les dangers des affections morbides, qu'il peigne l'avenir des plus sombres couleurs: s'il échoue, il sera disculpé d'avance de toute faute; s'il réussit, son savoir brillera d'un plus grand éclat; heureux celui qui peut ramener à la vie des malades que des médecins célèbres ont abandonnés; heureux celui qui entreprend avec succès, sur un homme opulent ou puissant, une opération que d'habiles chirurgiens n'ont osé tenter! Son nom est répété de toutes parts, et sa fortune est assurée s'il sait donner beaucoup de célébrité à la cure inespérée qu'il vient d'obtenir. Combien de chirurgiens ont dû leur réputation à des opérations extraordinaires qu'ils ont pratiquées, quelquefois

malgré toutes les règles de l'art, et dont le succès n'excusera jamais la témérité!

Admirer leur bonheur, ce n'est pas conseiller de les imiter. Que d'infortunés ont péri sous le couteau de ces hommes entreprenans! Mais leurs nombreuses victimes n'élèvent point du sein des tombeaux une voix accusatrice, et tous les livres, toutes les feuilles périodiques portent leur génie aux nues lorsque le hasard se déclare en leur faveur. Le vulgaire des médecins se récrie d'admiration, et les hommes sensés gémissent. Si certaines opérations nouvelles, l'extirpation de la mâchoire inférieure, la ligature des artères carotide et iliaque externe, par exemple, sont de véritables conquêtes dont la chirurgie moderne peut se glorifier, que penser du projet bizarre de lier l'hypogastrique, l'aorte, et de la plupart des procédés proposés et pratiqués pour réséquer les grandes articulations? Quel chirurgien osera faire l'histoire de la symphyséotomie, et calculer le nombre des malheureuses qu'elle a tuées? Les Ledran, les J. L. Petit, les Sabatier, s'ils vivaient encore, ne souriraient-ils pas de pitié et d'indignation en lisant le récit des opérations extravagantes que plusieurs chirurgiens célèbres ont tentées de nos jours? Mais on sait que les anciens membres de l'Académie de chirurgie, non sans quelque talent, n'avaient pas le génie de leur art, et nos opérateurs modernes sont des grands hommes qui ont reculé les bornes de la chirurgie.

Parmi les exemples multipliés que je pourrais choisir d'événemens heureux préparés par la nature, ou amenés par des circonstances fortuites, et cependant attribués au profond savoir du médecin, je citerai celui que rapporte un chirurgien distingué du Nord, Wolstein: Un vieillard portait une ancienne hernie scrotale qui s'étrangla après une chute; les accidens furent si graves, qu'on le regarda comme perdu le deuxième jour de l'étranglement; la troisième nuit, je fus placé, dit Wolstein, comme chirurgien de garde auprès du malade: ses médecins ne croyaient pas qu'il vécût jusqu'au lendemain. Vers minuit, il parut s'assoupir; je le laissai, je m'endormis, et, à mon réveil, n'entendant rien du côté du malade, je crus qu'il était mort; j'allai à son lit, il n'y était pas; je le cherchai vainement dans sa chambre, et parvins enfin à le trouver au fond d'un jardin, les pieds nus dans la neige, et éprouvant un froid si extraordinaire, que la hernie était rentrée. Le lendemain j'assurai à ses médecins et à tout le monde que je l'avais guéri, ce qui me fit beaucoup d'honneur et m'acquit une grande renommée.

Des succès dans la pratique servent puissamment à faire la réputation d'un médecin; le principal moyen d'en obtenir est

de se renfermer dans une expectation raisonnée, et de n'ordonner, dans les cas où la médecine agissante n'est pas évidemment indiquée, que des substances peu capables d'introduire de grands changemens dans l'économie animale. Il est constant que dans le traitement de la majeure partie des maladies internes, le régime et les moyens hygiéniques suffisent pour rétablir la santé : il est démontré que dans ces cas, les médications conseillées par les auteurs exaspèrent les accidens, et souvent appellent des complications ; un médecin judicieux doit donc regarder comme une règle fondamentale de pratique, qu'il faut presque toujours laisser agir la nature. Qui doute qu'un praticien borné par routine ou système à une médecine peu agissante ne sauve infiniment plus de malades que celui qui croit ne pouvoir rien guérir sans médicamens violens ? Je certifie, dit l'auteur des Oracles de Cos, avec toute la candeur d'une ame honnête, que de tous les malades qui m'ont été confiés depuis que je suis médecin, j'en ai tout au plus guéri le quart par les secours compliqués de l'art. Il a toujours vu que ces malades étaient moins promptement et moins solidement guéris que les autres.

On voit souvent certains médecins qui débutent par prodiguer aux indigens des secours désintéressés : visites, consultations, opérations, accouchemens, médicamens à vil prix ou gratuits, voilà les moyens qu'ils emploient pour éveiller l'attention publique. Leur plus pressant besoin est d'être connus, rien ne leur coûte pour y parvenir. Dès qu'ils commencent à recueillir les fruits de leur bienfaisance intéressée, le masque tombe, et l'homme cupide paraît.

Bien juger du rapport des choses et des moyens, telle est la base du savoir faire ; l'opinion publique est un fonds mobile, sur lequel il est cependant facile de bâtir : mettre à profit les circonstances locales, les faire naître si elles tardent à se présenter ; éluder les difficultés, ou les vaincre à force de persévérance ; savoir attendre, surtout : voilà les conditions que doit remplir le médecin qui aspire à une réputation brillante. Tel réussit en affichant une opinion politique, tel autre en affectant beaucoup de zele pour la religion. La dévotion, je veux dire l'hypocrisie, est un genre de savoir faire aussi bon, pour certains docteurs, que beaucoup d'autres.

Il est des individus privilégiés pour qui, réussir dans tout ce qu'ils entreprennent est un don de la nature : essentiellement médiocres, ils sont portés, par un concours singulier de circonstances, à des places importantes qu'ils n'osaient espérer eux-mêmes ; ils voguent à pleines voiles là où échouent tous les jours des hommes d'un mérite supérieur. Leurs prétentions, ou modestes, ou déguisées, n'alarmant aucun amour-propre,

ils ne rencontrent aucun obstacle devant eux, et sont arrivés au but que leurs rivaux les ignorent encore pour concurrens. Par un phénomène vraiment remarquable, c'est quelquefois sans manége que ces mortels heureux s'élèvent à un rang auquel leur savoir ne les appelait pas; l'envie ne pouvait les craindre, elle ne les a point inquiétés, ils ont réussi. D'autres médecins d'un talent distingué n'ont pu se faire connaître qu'après une longue attente et de pénibles efforts. Confondus dans la masse immense de médicastres qui peuplent les grandes villes, ils ont employé, pour se faire une réputation, plus de ruses, plus de soins et plus de vigilance qu'il n'en faut pour gouverner un grand empire; chaque pas vers la fortune a été pour eux une conquête difficile à faire, et s'ils ont enfin obtenu la célébrité due à leurs talens, ce n'est qu'après avoir livré une guerre opiniâtre à l'indifférence du public, et supporté des travaux auprès desquels ceux d'Hercule paraissent légers.

Certains docteurs ont toujours, par principe, l'air extraordinairement préoccupé; leur maintien est celui d'un homme plongé dans une méditation profonde; leur extérieur est négligé comme celui d'un philosophe tout entier à l'étude des principes les plus importans des sciences. Graves dans leurs discours, ils ne s'expriment que par aphorismes; sur les quais, sur les places publiques, dans les lieux les plus fréquentés, partout enfin où la multitude peut les voir, ils jouent la distraction et le recueillement. Leur but secret, en feignant de méconnaître les usages de la société, ou même en affichant certains ridicules, est de paraître exclusivement occupés de livres et de maladies; ils ambitionnent d'être cités comme preuve de cet axiôme vulgaire, que toujours un peu de caprice ou de folie est uni au mérite supérieur. Auprès d'un malade, ils écoutent d'un air extrêmement attentif l'histoire de ses maux, prononcent quelques mots avec gravité, prennent leur canne et disparaissent. Le charlatanisme de ces médecins perce à travers leur gravité, comme l'orgueil d'Anthistène perçait à travers les trous de son manteau.

Des Prôneurs. Rien de mieux pour éveiller l'attention du public qu'un certain nombre de ces amis officieux et ardens, appelés *prôneurs* dans le style relevé, et *comperes* dans le style vulgaire : à l'aide de cet appui, la médiocrité peut s'élever en peu de temps au faîte de la célébrité. Ce serait un examen vraiment curieux, dit Vicq d'Azyr, que l'examen des grandes réputations et de leurs causes; tel fleuve roule avec fracas ses eaux impures, tel autre s'enorgueillit de celles qui lui sont étrangères : voilà quel est l'emblème des réputations usurpées.

Si le médecin que ses prôneurs portent aux nues, n'a qu'un

savoir audessous du médiocre, le manége le plus astucieux ne peut lui faire qu'une de ces réputations éphémères, bientôt anéanties dès que l'expérience et quelques catastrophes ont prouvé l'incapacité des médicastres qui les usurpent. Les ruses que le charlatanisme emploie pour se faire une renommée, sa marche insidieuse, le bruit qu'il fait et celui qu'il fait faire sont propres à récréer le médecin savant et modeste qui en est le témoin ; mais si le spectacle de ses artifices l'amuse un moment, trop souvent celui de ses succès le décourage et l'afflige.

Par ce penchant qu'ont la plupart des hommes à estimer tout ce qui vient de loin, le public accueille souvent avec la plus grande faveur des charlatans étrangers, tandis qu'il dédaigne des médecins du plus grand mérite, qui ont le tort considérable de s'être formés sous ses yeux. Nul n'est prophète dans son pays; beaucoup de médecins ont pu reconnaître toute la vérité de cet axiôme. Des manières extraordinaires, un jargon bizarre, voilà ce que beaucoup de gens confondent avec le savoir. C'est surtout en France qu'avec de l'originalité on réussit dans tous les genres; c'est là surtout qu'avec beaucoup d'audace et un grand fonds de patience, on peut prétendre aux plus brillans succès. Que de fatigues, que de temps, que de dégoûts éprouve un médecin né dans son sein, avant d'obtenir l'estime qui lui est due! Bien plus heureux, un médicastre allemand, italien ou anglais n'a qu'à se présenter pour être reçu, fêté dans les meilleures sociétés, et acquérir en peu de temps des richesses immenses? Ne dirait-on pas que nous manquons de charlatans nationaux, à voir avec quel transport nous accueillons les étrangers? L'Anatomie générale n'a pas valu à notre Bichat l'immense et insolente fortune que le jongleur Mesmer a dû à son ridicule magnétisme.

Les femmes possèdent à un haut degré le talent de faire valoir le mérite inconnu et même la médiocrité; elles servent avec la plus grande chaleur le médecin adroit qui a su captiver leur confiance en flattant leur amour-propre, et ce ne sera jamais en vain qu'elles se chargeront de placer dans son jour le talent qui languit dans l'oubli. Voilà les juges qu'il faut se rendre favorables, et les prôneurs qu'il importe de mettre en action.

Beaucoup de femmes, parmi celles qui appartiennent aux classes opulentes,

> Se font, des mois entiers, sur un lit effronté,
> Traiter d'une visible et parfaite santé.

Elles simulent un grand nombre de maladies nerveuses, pour

triompher de l'humeur trop chagrine d'un mari, l'amener à reconnaître pour lois leurs caprices les plus déraisonnables, et s'affranchir de la monotonie d'une vie trop retirée. Quelques-unes s'astreignent aux habitudes les plus gênantes, sans autre but que d'exciter beaucoup d'intérêt ou de curiosité. Leur persévérance infatigable les élève audessus des privations les plus dures; leur dissimulation naturelle se joue des difficultés du rôle pénible qu'elles se sont imposé, et défie quelquefois avec succès les soupçons d'un médecin éclairé. C'est surtout dans le traitement des maladies des femmes, que l'homme de l'art doit examiner longtemps avant de juger. Ces malades imaginaires sont un fléau pour tout ce qui les entoure, et rien n'est plus insupportable que leurs ridicules simagrées, même au médecin pour qui leur manie est une source abondante de richesses.

Il existe une réciprocité de services entre les femmes et certains médecins, qui n'a pas échappé au plus éloquent de nos moralistes, J.-J. Rousseau. Les femmes, dont la vanité est caressée avec art par un docteur petit-maître, qui, n'ignorant pas combien est grande leur influence dans le monde, rampe à leurs pieds, et se dévoue à tous leurs caprices, le prônent avec ardeur, l'annoncent en tous lieux comme un homme charmant et un savant médecin, et ne tardent pas à le mettre à la mode comme leur modiste ou leur coiffeur. Le cher docteur, par reconnaissance pour ses protectrices, n'agit plus que dans leurs intérêts, jette les hauts cris contre un père inhumain qui désirerait voir son enfant allaité par sa mère; leur prescrit le plaisir et beaucoup de dissipation; leur défend toute occupation sérieuse, comme incompatible avec la mobilité de leurs nerfs et l'extrême délicatesse de leur constitution; les gorge de sirops, de pastilles et des substances les plus agréables; et enfin, en donnant une grande importance à leurs maux imaginaires, arrive au but convenu, qui est de rendre monsieur le très-humble esclave des volontés de madame.

Galien se plaint amèrement d'un grand nombre de médecins de son temps, qui allaient faire dès le matin leur cour aux femmes romaines, assistaient le soir aux festins les plus somptueux, et cherchaient, en s'asservissant aux caprices de la mode, à se faire une réputation bien ou mal établie. Combien la morale rigide du médecin de Pergame paraîtrait ridicule aujourd'hui!

Les médecins du jour sont anacréontiques, a dit M. Lemercier dans une comédie estimable, dédiée à M. Dupuytren. Ils ne le sont pas tous; mais à Paris, plusieurs s'efforcent de l'être, et étudient beaucoup moins Hippocrate, Arétée et Sy-

donham, que Tibulle, Ovide et Parny. Toujours prodigues de madrigaux, ils diront à une belle souffrante, comme le Thérapeumane de l'auteur d'Agamemnon :

, ... On ne peut sans douleur,
Voir pâlir une rose ou languir une fleur.

En général, les femmes aiment beaucoup ces médecins, qui peuvent être d'ailleurs fort galans sans être ridicules. Un chirurgien très-distingué, Marc-Antoine Petit, de Lyon, excellait dans l'art de dire aux femmes les petits riens les plus aimables, les louanges les plus délicates, et il dut sa grande réputation autant aux grâces de son esprit qu'à l'étendue de son savoir. De graves docteurs dédaignent souverainement cette amabilité, ce soin de plaire, que tout médecin qui aspire à une certaine célébrité doit chercher à posséder. Ils dénigrent ce qu'ils se sentent incapables d'acquérir.

Jeunes médecins qui débutez dans la carrière et qui voulez la parcourir avec rapidité, adressez-vous aux femmes; sans elles on ne parvient à rien : soyez auprès d'elles assidus, complaisans, galans, mais rien de plus; étudiez-les bien, et ne négligez aucun des moyens de leur plaire. Le premier est une perpétuelle adulation, le second est un dévouement absolu. Si cette entière abnégation de vous-mêmes est incompatible avec votre humeur sérieuse et fière; si votre caractère, naturellement porté à la réflexion et à l'étude, ne vous permet pas les aimables simagrées de nos docteurs à la mode; si vous ne pouvez parvenir à posséder ce clinquant de société sans lequel point de salut dans la bonne compagnie; si enfin vos reins n'ont pas la flexibilité de ceux du bateleur habitué dès l'enfance à les assouplir et à les tordre en tous sens, retirez-vous, courez à vos livres, ne les quittez plus, vous n'êtes pas appelés aux grands succès : laissez à des mains plus habiles le soin de moissonner dans un champ où il vous est tout au plus permis de glaner, et bornez-vous à vous créer une petite clientelle dans la classe inférieure du peuple, ou à poursuivre une place médiocre dans un hôpital, qui vous sera peut-être enlevée, après dix ans d'attente, par un ignorant intrigant ou protégé.

Le savoir faire n'est pas précisément le charlatanisme, mais plusieurs des procédés du charlatanisme font partie du savoir faire. Ce serait un travail d'une exécution piquante, qu'une classification des charlatans calquée sur celle des insectes. Ces deux familles ont entre elles des rapports nombreux : ainsi que les insectes, les charlatans sont répandus avec une abondance vraiment prodigieuse, changent plusieurs fois d'extérieur, et revêtent mille formes diverses. Les uns semblent avoir des ailes comme les *phalènes;* ce sont les charlatans titrés, qui s'élèvent

aux plus hautes dignités; les autres se traînent comme les *cimex*, et se décèlent par leur manége vil et odieux, comme ces êtres repoussans que je viens de citer, par l'odeur infecte qu'ils exhalent. Ceux-ci traînent obscurément leur existence, et, de même que les *acarus*, sont presque imperceptibles; ceux-là brillent au grand jour, habitent les salons, et appellent l'attention de l'observateur, par le bruit qu'ils font et celui qu'ils font faire, comme les grands *scarabées* par leur grosseur et leur forme singulière; enfin, le charlatanisme se défend par son impudence, comme les *coléoptères* par les étuis cornés qui les enveloppent. Si plus de loisir me le permettait, j'entreprendrais une monographie complette des charlatans en médecine, et je parviendrais peut-être à les classer en ordres, genres et espèces.

Médecins modestes, sacrifiez votre santé et votre fortune pour devenir savans et habiles; séchez sur vos livres, pâlissez dans les hôpitaux; méditez jour et nuit les points les plus difficiles de votre art; étudiez-le, comme Boerhaave, quatorze heures par jour pendant soixante ans; renoncez à tous les agrémens de la vie, aux charmes de la société; faites une entière abnégation de vous-mêmes; si vous dédaignez le savoir-faire; vous serez souvent oubliés, rarement appréciés, et vous n'arriverez jamais au niveau des jongleurs qui distribuent leurs poisons en dépit de toutes les règles d'Hippocrate et du bon sens; contre lesquels vous tonnerez sans cesse, et par qui vous serez toujours éclipsés :

Infelix lolium steriles dominentur avenæ.

Le charlatanisme médical ne saurait manquer de succès, puisqu'il domine sur les hommes par le premier de tous leurs intérêts, l'amour de la vie et la crainte de la mort. Son origine se confond avec celle de la médecine : partout où il y a des médecins, se trouvent des charlatans; c'est ainsi que, dans une même contrée, naissent auprès les uns des autres les végétaux les plus salutaires et les poisons les plus dangereux :

Fingunt se medicos quivis idiota sacerdos
Judæus, monachus, histrio, rasor, anus,
Miles, mercator, cerdo, nutrix et arator,
Vult medicus hodiè quivis habere manus.

LOUVAERUS.

Les médecins qui écrivent ont, comme ceux qui pratiquent, grand besoin du savoir-faire, et on peut compter parmi les auteurs autant de charlatans que parmi ceux qui se bornent à exercer l'art de guérir.

N'appellera-t-on pas charlatan le médecin même instruit, qui, pour assurer le succès de son livre, emprunte la plume

d'un ami officieux, ou fait lui-meme, dans une feuille périodique, un éloge pompeux de son ouvrage et de son savoir? celui qui, sans génie, sans talent, et souvent même entièrement étranger à l'art d'écrire, veut absolument faire un livre, compile, compile, compile, et nous donne in-octavo ce que nous avons déjà in-quarto? et celui qui, avide de bruit, comme le médicastre d'argent, écrit exprès pour attaquer toutes les idées reçues, ou répandre les paradoxes les plus étranges; s'enfle, s'agite, se tourmente pour être aperçu, se critique lui-même si personne n'y songe, et semble avoir pris pour devise ces vers :

O renommée, ô puissante déesse,
Par charité, parlez un peu de nous.

Vous avez fait un livre; fort bien, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez: voulez-vous qu'il ait un grand débit? Emparez-vous des papiers publics, faites agir les prôneurs, provoquez même la critique; les mauvais livres sont ceux dont on ne dit rien. Vous désirez les honneurs d'une réimpression: eh bien! ne faites tirer la première qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et ne manquez pas, dans la préface, dont vous enrichirez la seconde, de remercier le public de l'accueil distingué qu'il a fait à vos opuscules; adressez-vous à votre libraire; personne ne connaît mieux que lui toutes les ruses que le charlatanisme peut employer pour débiter un mauvais livre. Votre ouvrage est mort depuis plusieurs années, ne vous désespérez pas; il le ressuscitera en le faisant paraître sous un nouveau titre; fécond en expédiens pour éveiller la curiosité, il variera les procédés suivant les circonstances, et toujours quelques chalands se laisseront prendre à l'appât qu'il leur présentera.

Il est aujourd'hui d'usage de juger du mérite des ouvrages par leur débit; le meilleur livre est, aux yeux de bien des gens, celui qui a eu le plus grand nombre d'éditions; aussi les auteurs veulent-ils toujours avoir l'air d'en faire de nouvelles. Mais une foule de circonstances peuvent faire vendre un livre médiocre; l'époque à laquelle il a paru, le défaut d'écrivains sur le même sujet, le nom de l'auteur, sont autant de considérations qui peuvent causer son succès.

Un charlatanisme assez souvent employé par les auteurs qui veulent faire un volume et non pas une brochure, consiste à noyer un texte trop peu considérable, dans un océan de notes, de préfaces, d'introductions, de discours préliminaires, de tables, etc. etc. etc. Combien de gros livres seraient réduits à un petit nombre de pages, si on les dépouillait de ces accessoires? Que d'épais in-octavos nous avons vu commencer par un mince opuscule qui a doublé, triplé de grosseur à chaque nou-

velle édition! Chose vraiment fort simple; car la gloire d'un auteur est en raison directe du nombre de tomes qui portent son nom, et on sait depuis longtemps, que

A moins d'un fort volume, on compose sans gloire.

C'est aujourd'hui une chose convenue, que, pour être quelque chose, il faut avoir fait un livre, n'importe comment. Il est également de règle, pour que ce livre paraisse avoir du mérite, d'y traiter de toutes les sciences, et particulièrement de celles qui n'ont aucun rapport avec le titre de l'ouvrage. D'ailleurs, on n'exige nullement quelque teinture des lettres, quelque connaissance de l'art d'écrire, encore moins du savoir et des choses nouvelles à dire.

Employer pour réussir un manége quelconque n'est pas sans doute chose bien difficile; cependant quelques médecins instruits, mais privés de la confiance générale, et qui voudraient la conquérir par un peu d'artifice, ne peuvent parvenir à mettre en pratique les premiers élémens du savoir-faire. Soit une timidité qu'ils ne peuvent vaincre, soit une répugnance invincible pour le mensonge, soit enfin une maladresse qui les met à chaque instant en contradiction avec l'esprit de leur rôle, ils sont incapables de soutenir ce ton d'assurance et cette audace imperturbable, avec lesquels il est si facile de subjuguer le public; ils ne savent qu'être savans et modestes: aussi vivent-ils négligés et quelquefois méprisés; dans le monde on prend chacun pour ce qu'il se donne.

Le savoir-faire est assez grossier en province; mais dans la capitale il a atteint le dernier degré de perfection: c'est là qu'il revêt toutes les formes, qu'il prend tous les tons, qu'il se modifie de mille manières différentes; c'est là qu'il se présente dans tout son éclat, et qu'il a acquis tout le raffinement possible. Les grands talens en tout genre se perfectionnent à Paris.

La timidité ne sert à rien et elle nuit souvent: il faut, dit Hoffmann, que le médecin soit hardi et non timide. Dumoulin voyait avec un de ses confrères un grand seigneur dangereusement malade; tous deux arrivèrent un jour dans son appartement au moment où il venait d'expirer: plusieurs valets postés dans l'antichambre accablaient les deux docteurs de reproches, et les menaçaient de mauvais traitemens assez haut pour être entendus. Le cas était embarrassant: le confrère de Dumoulin, effrayé, lui dit en tremblant: hélas! par quelle porte sortirons-nous? Par la porte où l'on paye, répond Dumoulin: et aussitôt, suivi de son collégue, il traverse fièrement l'antichambre et va réclamer son salaire.

Il est des médecins qui ont un rare talent pour recueillir de

riches récompenses de leurs travaux : Alcon le possédait à un degré éminent. Ruiné par une amende de deux millions, à laquelle le condamna l'empereur Claude, il sut en peu d'années rétablir entièrement sa fortune. Cet art est étudié avec grand soin par les hommes qui préfèrent l'or à la gloire, et consiste à faire valoir de légers-soins, à stimuler une reconnaissance trop modeste, ou à se parer d'un désintéressement affecté pour obtenir de l'embarras d'un convalescent, qui craint de paraître ingrat, de plus forts honoraires que ceux qu'on eût osé lui demander soi-même. Ma plume se refuse à ces vils détails : sans doute

> Un noble esprit peut sans honte et sans crime
> Tirer de son travail un tribut légitime.

Mais ne voir dans l'art de guérir qu'un moyen de fortune; mais sacrifier la dignité de la plus honorable des professions à la soif des richesses, est un opprobre dont ne se couvrira jamais le médecin qui connaît la noblesse de son ministère (*Voyez* II, III, IV, XVII, XX, XXII, XXIII).

Il nous serait facile de multiplier ces remarques générales sur le savoir-faire en médecine, mais nous ne pouvons ni ne devons dire tout; d'ailleurs ceux qu'un instinct naturel appelle à exceller dans cet art, n'ont pas besoin d'en faire une longue étude, et ceux qui joignent beaucoup de délicatesse à beaucoup de modestie, auront beau en méditer les principes, jamais ils ne sauront en faire l'application.

XXII. *Art d'obtenir la confiance des malades.* Ce serait en vain que le médecin devrait à la nature un extérieur grave, et à l'étude de profondes connaissances théoriques, il n'obtiendrait jamais une pratique étendue s'il ignorait l'art d'obtenir la confiance de ses malades : sans elle le plus grand talent perd la plus grande partie de son pouvoir; avec elle tout est possible à la médiocrité. Que le médecin connaisse donc de bonne heure combien il lui importe de l'inspirer; tantôt prompte à naître, elle est aveugle, irréfléchie; c'est un sentiment involontaire dont les malades ne peuvent se rendre compte, et qui les subjugue : tantôt faible dans son origine, elle s'accroît avec lenteur et ne devient entière qu'après des épreuves multipliées; elle est alors commandée par le succès. Juge infidèle des talens. elle est souvent prodiguée à l'ignorance et refusée à l'instruction ; mais les injustices de la multitude sont aussi passagères que sont irréfléchis les motifs qui les inspirent, et le savoir, d'abord méconnu, ne tarde pas à obtenir la confiance dont il est digne.

Un jeune médecin ne doit pas confondre la confiance, fruit d'une estime bien sentie, avec les épanchemens de celui qui

varie tous les jours avec indifférence son goût et ses idées, et ne consulte que le caprice, le hasard ou l'amour de la nouveauté, dans le choix de celui à qui il remet le soin de sa santé.

Une petite maîtresse vous fait appeler, vous accourez : cette languissante beauté, négligemment couchée sur un canapé, ouvre un œil mourant, et d'une voix plaintive commence le récit épouvantable d'une insomnie qui l'a tourmentée toute la nuit, ou fait la peinture effrayante de l'agitation de ses nerfs, qu'elle a, dit-elle d'une extrême irritabilité; cependant jamais plus d'embonpoint et de fraîcheur n'ont annoncé une santé meilleure. D'après un examen attentif et les réponses mêmes de votre prétendue malade, vous concluez que ses maux sont imaginaires. Oh! le docteur maladroit! Comment! vous ne voyez pas qu'on veut être absolument alitée? Gardez-vous de cette imprudence, elle vous perdrait; mais plutôt écoutez avec le plus vif intérêt l'histoire diffuse des douleurs cruelles qu'elle éprouve; prodiguez-lui les conseils les plus affectueux et les remèdes les plus agréables; plaignez-la de cette excessive susceptibilité, qui assujéttit tant d'attraits à de continuelles souffrances, et déclamez contre la nature qui, en accordant aux femmes tous les charmes, toutes les grâces et l'art de plaire, a diminué le prix de tant d'avantages, en leur donnant une constitution trop délicate, et les a punies d'être belles en les faisant trop sensibles.

Que ne peut la confiance d'un malade dans son médecin! Voyez ce malheureux, l'œil éteint, les forces anéanties, le corps bientôt glacé: un homme habile et insinuant s'empare de sa confiance, aussitôt l'espoir renaît dans son ame, le sang circule avec plus de rapidité, le courage se réveille, et la nature et l'art ramènent la santé. Qu'il est étendu l'empire de la confiance! Combien son influence est puissante! Que l'estime qu'elle inspire est profonde! En vain une lettre spécieuse accuse Philippe d'un projet horrible, Alexandre la lui présente d'une main, et de l'autre porte la coupe suspecte à sa bouche.

L'art de persuader est le principal moyen d'obtenir la confiance des malades, c'est un don qui manque quelquefois au génie : ne heurtez jamais de front les opinions et les préjugés de celui qui réclame vos soins, mais flattez ses idées et n'oubliez jamais que le moyen le plus sûr de l'amener aux vôtres est de vous prêter aux siennes; soyez complaisant sans faiblesse et ferme sans dureté; que les mots les plus consolans sortent de votre bouche, et qu'un tendre intérêt anime votre visage; interrogez avec adresse, répondez avec réserve; expliquez quelquefois à votre malade la cause des maux qu'il éprouve,

et apprenez-lui sur quels motifs repose votre espoir. Ces confidences inspirent la confiance et raniment le courage. Gardez-vous d'annoncer toujours un rétablissement prochain, mais obscurcissez quelquefois l'avenir d'épais nuages; les secours de l'art sont souvent si incertains et si faibles, qu'il serait dangereux de trop compter sur leur puissance, et le médecin, soigneux de sa réputation, doit annoncer plus souvent une terminaison funeste de la maladie ou de grands dangers, qu'une crise favorable et une prompte convalescence.

Quels que soient les talens d'un ministre de santé, il ne peut conserver la confiance que par le succès, et un petit nombre d'événemens malheureux peuvent ébranler la réputation la mieux établie. Le public est porté en général à attribuer aux médecins l'impuissance de la médecine.

Pour obtenir la confiance du public, dit Vicq d'Azyr, il s'agit moins de lui plaire que de fixer son attention, et l'homme qui le traite avec le plus de rigueur n'est pas toujours celui qui en reçoit le moins de caresses. Chaque trempe d'esprit a ses besoins : les uns veulent trouver dans la figure, dans le maintien, dans le caractère de leur médecin de la douceur et de la consolation; les autres aiment à rencontrer dans le leur un homme sévère et menaçant : s'il les gronde pour les fautes qu'ils ont commises dans le régime, ils lui savent gré de ses reproches et même de sa dureté, qui leur paraît un effet de l'intérêt qu'il prend à leur conservation; il en est enfin qui, regardant la médecine comme une espèce de magistrature, desirent que leur juge soit un homme froid, impartial et sévère.

Lorsqu'un malade demande à son médecin quelle est la nature du mal dont il est atteint, que celui-ci se garde bien de répondre qu'il l'ignore, il se perdrait infailliblement par cet aveu déplacé; mais qu'il ait toujours une explication prête, n'importe laquelle. Si son malade est un esprit ordinaire, quelques grands mots, quelques raisonnemens vagues suffiront; mais ce n'est pas ainsi qu'il faudrait satisfaire la curiosité d'un homme de lettres, d'un savant : il faut avec eux beaucoup d'adresse et de ménagement, il faut leur répondre que la médecine est une science d'observation, que leur mal n'est pas assez caractérisé encore, que le temps en fera connaître la nature, etc.

En flattant un malade d'une convalescence assurée et prochaine, le médecin s'empare de son imagination et se sert avec avantage de l'influence puissante qu'elle exerce sur le physique. L'espérance de guérir est un puissant moyen de guérison : heureux celui qui sait la faire naître! Combien de remèdes n'agissent que par l'idée qu'ont les malades de leurs pro-

priétés ? Tel qui, s'il était prescrit sous son nom vulgaire, ne produirait aucun effet, décoré d'une dénomination fastueuse, opère les plus grands effets dans l'économie animale. Le médecin attachera donc une grande importance au soin d'inspirer à ses malades l'espoir d'une prompte convalescence, il ne les entretiendra jamais que d'exemples de guérison, leur taira les dangers de leur état, et les nourrira, jusqu'au dernier instant de leur existence, si l'art ne peut les sauver, d'illusions qu'ils chérissent, qu'ils demandent, et dont les heureux effets sont aussi fréquens que sont funestes ceux d'une vérité cruelle.

J'ai indiqué par quels moyens le médecin pouvait appeler sur lui l'attention publique et se créer une nombreuse clientelle. Qu'on ne m'accuse point d'avoir érigé en préceptes les manœuvres de l'intrigue et consacré l'artifice, le manége et la mauvaise foi. Si quelquefois des hommes d'un vrai mérite ont cru devoir hâter la confiance générale par un adroit charlatanisme, je suis loin de proposer pour modèle une conduite que certaines circonstances locales ont pu seules commander. Le médecin pénétré de la noblesse de sa profession attendra toujours du temps la justice due à son mérite, et il l'attendra rarement en vain; il dédaignera d'affecter la singularité ; le vrai savant comme le vrai sage ne brave pas les usages de la société, il ne méprise pas même les caprices de la mode ; mais il s'y conforme sans en être l'esclave, ses succès seront ses prouesses, on ne le verra pas mendier l'humiliante protection de l'opulence ou du pouvoir ; le médecin doit être indépendant et ne connaître d'autre chaîne que les devoirs de son état. L'homme de ce caractère attendra peut-être longtemps les faveurs de la fortune ; mais lorsque de nombreux malades réclameront ses soins, il pourra, sans rougir, jeter un coup d'œil sur le passé, et se dire, avec un noble amour-propre :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

XXIII. *De l'admission au doctorat, du concours, et des places.* On s'est plaint beaucoup, et avec raison, de la facilité avec laquelle le titre de médecin était accordé; quatre ans d'études, et des examens fort insuffisans, voilà ce que la loi exige. Ce temps est beaucoup trop court, ces examens ne sont nullement probatoires. J'oserai le dire, si l'on n'y prend garde, ce beau titre, docteur en médecine, va bientôt être deshonoré ; déjà même il est sans aucun prix, tant est grand le nombre des individus qui sont indignes de le porter. Il est surtout une Faculté de médecine, en France, à laquelle on doit reprocher une multitude de réceptions scandaleuses, malgré le nombre assez considérable de jeunes médecins très-instruits qu'elle a formés. Je n'accuserai pas, comme on l'a fait, les professeurs

des trois écoles, et d'indifférence, et d'une indulgence condamnable : leur noble caractère, leurs vertus aussi connues que leurs talens, les mettent audessus de tout reproche, de tout soupçon ; mais j'accuserai d'un si grand abus la mauvaise organisation des réceptions, surtout ces transactions honteuses que se permettent publiquement quelques employés des Facultés, et qui rendent tout à fait dérisoires les épreuves que les candidats doivent subir. Je voudrais que les examinateurs des candidats ne pussent avoir aucun intérêt à multiplier les réceptions, non pas, je le répète, qu'on puisse penser qu'une considération de cette nature influe jamais sur leurs jugemens ; mais enfin ils sont hommes, et leur honneur est d'ailleurs intéressé à l'exécution de la mesure que je propose. Si les abus ne sont pas réformés promptement, la médecine est perdue pour jamais ; s'ils le sont enfin, cette belle profession reprendra son ancienne splendeur, et l'on cessera de voir tant de médecins qui ne connaissent pas les premiers élémens de la médecine, et tant de docteurs qui ne savent pas les premiers principes de leur langue et de l'orthographe.

Il est bon en général qu'un jeune homme suive longtemps la carrière académique : lorsqu'il a pris le titre de docteur, et qu'il est obligé de songer à sa fortune, il n'a plus pour l'étude la même constance et la même ardeur. Beaucoup de jeunes candidats, admis après avoir retiré régulièrement leurs seize inscriptions et subi leurs cinq examens, ne pensent pas qu'ils ignorent quelque chose ; n'ont-ils pas tout appris pendant quatre ans d'études, et de quelles études ! Leçons, livres, tout est oublié, ils sont médecins.

Hoffmann pense qu'un jeune médecin ferait fort bien de pratiquer pendant quelques années dans un lieu moins vaste, sur un théâtre moins brillant que celui où il doit se fixer ; il voudrait encore que, pour conserver la réputation qu'il s'est acquise dans les premières années de sa pratique, il suivît avec exactitude celle d'un ancien praticien. Ce dernier conseil est fort judicieux.

Les Facultés de médecine actuelles reçoivent aujourd'hui un nombre de docteurs bien plus considérable qu'elles ne le faisaient jadis ; les thèses qui leur ont été présentées depuis vingt ans forment une masse de volumes prodigieuse. Aussi les jeunes praticiens languissent longtemps dans les grandes villes, avant d'obtenir une clientelle médiocre ; et si les réceptions ne deviennent pas moins faciles, bientôt le nombre des médecins sera égal, à la lettre, à celui des malades. L'abus est urgent, que le remède soit énergique ; que les examens des candidats soient plus multipliés, plus probatoires ; que le conseil des Facultés prenne des mesures certaines contre l'infidélité de quelques-uns de

leurs employés. Mes expressions sont fortes, mais le mal est extrême, et il est senti généralement; mais je ne parle que de faits de notoriété publique; mais je me borne à répéter des plaintes déjà entendues, et qu'il faudra répéter jusqu'à ce que les abus n'existent plus.

Les places qui s'offrent à l'ambition du médecin sont, après celle d'archiatre, le dernier terme où ses vœux puissent se porter, celles de professeur dans les Facultés et les Académies de médecine, de médecins ou chirurgiens en chef des armées et des hôpitaux, etc. etc. Quelques-unes se décernent au concours, d'autres sont données par le gouvernement ou les sociétés administratives; il n'en est aucune que le savoir-faire ne puisse conquérir.

On a remarqué depuis longtemps que les médecins des princes n'étaient pas en général des hommes d'un mérite transcendant; qu'ils devaient leurs places, soit aux circonstances, soit à l'intrigue, et qu'ils ne figuraient sur l'état de la maison du souverain, que parce que telle est l'étiquette. Plusieurs d'entre eux ont présenté, à différentes époques, un contraste plaisant de titres magnifiques, de décorations, de places, avec le nom le plus obscur et la médiocrité la plus décidée. Aussi ne sont-ils guère que des espèces de conseillers honoraires : au premier accident, le médecin ou le chirurgien en réputation est appelé, et ils ne donnent leur avis que pour la forme; ces réflexions sont des réflexions fort générales, car il y a eu des exceptions.

Inspirer une vive émulation, et décerner au mérite supérieur une récompense d'autant plus flatteuse qu'il ne la devra qu'à lui-même, tel est le but des concours : nul moyen ne paraît plus favorable aux progrès de la science; nul n'est plus propre à faire naître la gloire dans le cœur des hommes, toujours si avides de renommée. Quels efforts sont impossibles au jeune médecin qu'excitent l'espoir d'une place avantageuse, et le désir de vaincre des rivaux célèbres par l'étendue et la variété de leurs connaissances?

Dans la plupart des concours, chaque candidat doit traiter un nombre de matières ou questions dont le choix est décidé par le sort, et il n'a pour le faire qu'un espace de temps déterminé. Un juri, composé de médecins éclairés, écoute les concurrens avec attention, et les juge avec impartialité : si les commissions administratives président à ces solennités, elles nomment à la place mise au concours celui qui a réuni le plus grand nombre de suffrages. Les candidats ne pouvant connaître les questions à traiter qu'au moment de l'ouverture des séances, ont dû nécessairement avoir fait une étude également approfondie de toutes les parties des sciences sur lesquelles ils seront examinés. L'équité ne peut présider au combat qu'ils vont se

livrer, qu'autant que les chances sont égales pour tous. Si certaines circonstances favorisent les uns et nuisent aux autres; s'ils sont soumis à des épreuves qui ne sont pas les mêmes, et qui comportent plus ou moins de savoir; si quelque chose enfin est donné au hasard ou aux protections, le mérite, trahi par la fortune, peut être vaincu par la médiocrité, et l'objet du concours n'est pas rempli.

Je ne mettrai point parmi les causes qui peuvent apporter une grande inégalité dans les chances que doivent courir les candidats, l'infidélité coupable d'un membre du juri qui préviendrait longtemps d'avance tel individu auquel il s'intéresse, de la nature des questions qui seront proposées aux concurrens: quel homme serait capable de cet oubli de toute pudeur et de cet excès de partialité? Mais je signalerai ce mode vicieux de concours adopté dans quelques hôpitaux de province, qui consiste à faire traiter à chaque candidat une question différente. Il est incontestable que certains sujets de médecine ou de chirurgie permettent de déployer tous les trésors de l'érudition et de l'expérience, tandis que d'autres, essentiellement arides en eux-mêmes, sont dénués de tout intérêt. A mérite égal, celui qui tombera sur une matière qui permet de brillans détails, éclipsera celui auquel le sort aura donné un sujet ingrat en partage. Mille exemples ont prouvé la vérité de cette observation. Les questions doivent donc être les mêmes pour tous les concurrens: alors nécessairement l'ignorance et la médiocrité qu'un hasard heureux n'aura point servies, laisseront briller le savoir de tout son éclat.

En reconnaissant aux concours l'avantage précieux et incontestable d'exciter l'émulation, je suis fort éloigné de penser que leur institution ait beaucoup servi aux progrès de la science; c'est de cette manière que se donnent maintenant la plupart des places majeures dans les hôpitaux. Eh bien! avons-nous un plus grand nombre de chirurgiens habiles qu'autrefois?

Lyon, ville dont l'immense et magnifique hôpital eut mérité une mention honorable dans l'article *hôpital* de ce Dictionaire, a produit et possède encore des médecins d'un très-grand mérite et quelques chirurgiens estimables. De six années en six années, la place de chirurgien en chef de son hôpital est donnée publiquement au concours, depuis l'époque où Marc-Antoine Petit sollicita et obtint pour lui-même cette périlleuse épreuve. Cependant, cette carrière qu'il a ouverte au mérite, n'a pas toujours été parcourue avec beaucoup de gloire par ceux-mêmes qui ont atteint le but, et on voyait, avant lui, des opérateurs fort habiles qui ne devaient point leur nomination à un concours, faire preuve de beaucoup d'adresse dans la pratique des opérations. Pouteau, le plus connu de ses prédé-

cesseurs, et dont la réputation, quoique usurpée en partie, est très-grande encore à Lyon, ne dut point sa place aux chances d'un concours, mais à l'estime que son habileté avait inspirée.

Les commissions administratives ne se laissent-elles pas quelquefois influencer? Sont-ce toujours les hommes les plus instruits qui se présentent dans la lice; et n'en voit-on pas, d'un mérite reconnu, éviter une lutte qui trop souvent donne à la médiocrité soutenue par l'intrigue un ascendant insurmontable sur le savoir sans protection et sans prôneurs?

M. Richerand attribue judicieusement une grande influence au hasard dans le choix des hommes placés à la tête des hôpitaux : en effet, quelques-uns doivent leur nomination à des circonstances particulières qui n'ont rien de commun avec un mérite transcendant. Des places importantes ne supposent pas un savoir supérieur; combien d'hommes obscurs et faits pour l'être sont parvenus aux rangs les plus élevés, tandis que, dans le même temps, le génie languissait dans l'oubli ou végétait dans des emplois subalternes! Boudou était chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, pendant que J. L. Petit n'avait pour théâtre de ses talens que sa pratique particulière. Qui connaît Boudou? Cependant on ne saurait nier que l'habitude de voir beaucoup de malades et de pratiquer un grand nombre d'opérations, ne concoure puissamment à former d'habiles opérateurs.

Les qualités nécessaires dans beaucoup de concours sont moins beaucoup de savoir, d'expérience et de jugement, qu'une mémoire heureuse, une élocution facile et brillante, une certaine audace, et un flux de paroles intarissable. Heureux celui qui réunit toutes ces qualités! malheureux celui qui ne possède que les premières! Le public et les juges s'en laissent facilement imposer par un ton plein d'assurance et des dehors séduisans. Une condition non moins importante à remplir pour se présenter dans un concours avec le plus d'avantages possible, est d'en connaître parfaitement le mode. Ce qui réussirait auprès de tel juri médical pourrait être fort mal accueilli par tel autre : l'oubli de ce soin, moins futile qu'on ne pense, est un écueil contre lequel de grands talens ont échoué plus d'une fois.

Ce serait se tromper quelquefois, que croire un mérite supérieur à celui des candidats qui remporte la palme dans un concours; un homme timide peut se troubler dans cette solennité imposante à l'aspect de la multitude qui assiége le lieu des séances, et des juges qui vont prononcer sur son sort; il peut tomber sur une matière qu'il n'aura point assez préparée; un incident imprévu peut le déconcerter au milieu de son discours : alors il perd la chaîne de ses idées, son savoir ne se déploie point, et il est contraint de céder la victoire à un

rival moins instruit, mais plus hardi. L'opinion publique ne confirme pas toujours l'opinion du juri.

Si pour concourir avec éclat il ne fallait que beaucoup de jugement et une grande expérience, les médecins formés par un long exercice de leur art auraient sans doute l'avantage sur les jeunes gens qui viendraient leur disputer la victoire; mais comme il s'agit essentiellement de connaissances théoriques, et que ces mêmes connaissances théoriques, très-familières à ceux qui naguère fréquentaient encore les écoles, ne le sont point autant, à beaucoup près, à ceux qu'une pratique étendue éloigne des recherches d'érudition et des principes qui composent la théorie. C'est aux jeunes gens qu'il appartient spécialement de se présenter dans les concours. La mémoire, si heureuse à cet âge, leur retrace sans travail des idées encore récentes; leur esprit, prompt à concevoir, développe avec abondance et clarté les points les plus abstraits de la science; enfin, plus au niveau de ses progrès, ils ont encore cet avantage, qu'on leur tient compte de tous leurs efforts, et que, s'ils tombent, c'est presque toujours avec gloire.

Quelles douces jouissances procurent les palmes remportées dans ces solennités! Avec quelle vive satisfaction on se rappelle, dans un âge avancé, ces triomphes de sa jeunesse! Combien on est sensible au souvenir d'une victoire remportée sur des rivaux jusqu'alors égaux en renommée, et si difficile, si douteuse, qu'on osait à peine l'espérer! La gloire qui l'accompagne est la plus précieuse récompense des peines qu'on s'est imposées pour la mériter.

Pourquoi, lorsqu'une place importante doit être donnée au concours, les candidats ne seraient-ils pas préliminairement soumis à des épreuves épuratoires! Rien de plus scandaleux que le spectacle que donnent ces individus qui, prenant leur présomption impudente pour le sentiment de leurs forces, osent briguer des titres qui ne doivent être disputés que par l'instruction et le talent. Je sais que le ridicule dont ils se couvrent pour jamais les punit cruellement de leur entreprise insensée, mais la liberté qu'on leur abandonne de se présenter dans la carrière, n'en est pas moins un grand inconvénient qu'il serait facile de prévenir. Il n'est glorieux d'affronter des épreuves périlleuses, que lorsqu'on les subit avec honneur.

Blâmer l'ignorance présomptueuse, ce n'est pas défendre aux jeunes gens *instruits* une certaine hardiesse qui sied fort bien à leur âge: qu'ils ne s'effrayent pas de la réputation gigantesque d'un rival redouté, mais qu'ils se mesurent avec lui: la victoire accorde quelquefois ses faveurs à ceux qui osent le moins les espérer.

Rien ne fatigue plus un candidat que l'incertitude du sujet

que le sort va lui prescrire de traiter; il n'en est qu'un parfois qu'il n'a pas suffisamment préparé, et c'est celui que le hasard lui assigne. Les membres du juri chargés du choix des questions, en posent assez souvent qu'ils croient fort belles et qui ne sont que vagues ou bizarres.

Un jeune médecin, en se présentant dans un concours, doit n'oublier jamais que son premier soin est de se posséder lui-même; beaucoup de sang-froid, voilà par quel moyen il peut prévoir et surmonter tous les obstacles. Ses juges vont prononcer, non pas d'après sa réputation, mais d'après le savoir qu'il fera paraître dans l'espace de temps accordé pour traiter chaque question: qu'avant d'entrer en matière, il se recueille quelques instans, et dresse mentalement le plan de son discours. Dans la plupart des concours de la capitale, on donne aux candidats un certain espace de temps pour se préparer; cet avantage est d'un prix inestimable. Deux qualités font surtout briller celui qui parle en public, c'est la méthode et la clarté. S'il y joint les talens de l'orateur, un langage animé, un ton plein d'assurance, des idées d'un grand intérêt exprimées avec élégance et précision, maître de son auditoire, il enlevera tous les suffrages.

Beaucoup d'hommes savans ont peine à se défendre d'un trouble et d'un saisissement intérieur violent au moment où il faut prendre la parole devant une multitude attentive et souvent maligne, et sont, dans certains cas, agités au point qu'ils peuvent à peine proférer quelques mots. L'habitude de parler en public affaiblit beaucoup cette crainte puérile. Une certaine timidité dans les premières périodes du discours dispose favorablement les juges en faveur du candidat; mais elle ne peut que l'entraver dans sa marche, s'il ne la surmonte promptement. Un autre défaut qui a nui souvent à des candidats d'un grand mérite, est l'obligation qu'ils s'imposent fort mal à propos de s'appesantir sur tous les détails; l'heure qui leur est accordée expire, qu'ils ont à peine traité un des points de l'histoire d'une maladie qu'ils devaient décrire complétement. D'autres gâtent les meilleures choses en les exposant dans des phrases sans ordre et sans liaison.

Plusieurs chemins conduisent au temple de la gloire : tel, ingénieux à créer de nouveaux modes opératoires, habile à manier l'instrument tranchant, et doué d'un grand sang-froid, est entraîné par une force irrésistible vers la chirurgie, et devient un opérateur célèbre; tel autre est effrayé à l'aspect du sang; il éprouve les plus violentes agitations intérieures au moment de pratiquer une opération importante, et son effroi est un sentiment qu'il lui est impossible de surmonter; mais, doué d'un génie observateur, d'un tact exquis, d'une sagacité

admirable, il sait démêler les symptômes les plus fugaces d'une maladie interne, prévenir ou vaincre les complications, diriger et seconder les efforts de la nature : c'est un grand médecin. Celui-là possède une mémoire étendue, un esprit méthodique et l'heureux don de s'exprimer avec noblesse et facilité : il est appelé à briller dans les concours; celui-ci se crée une réputation non moins éclatante et plus durable, par des écrits pleins de goût et de savoir, ou d'importantes découvertes, et devient un professeur illustre ou un habile praticien ; le médecin qui a du jugement consulte la nature de ses moyens, et ne recherche que le genre de succès auquel il se connaît propre.

Les places auxquelles le gouvernement ou les sociétés administratives se réservent le droit de nommer, exigent, dans le médecin qui les ambitionne, beaucoup moins de talent que celles qui se donnent au concours; car, si vaincre dans ces luttes publiques, ne suppose pas, à beaucoup près, un mérite supérieur, il serait injuste de taire que très-souvent le savoir y est couronné, et que, toutes considérations pour et contre mûrement pesées, il n'est pas de meilleur moyen de le reconnaître. Au contraire, l'art du solliciteur, celui de s'insinuer auprès des hommes puissans, et d'obtenir, soit de leur faveur, soit des circonstances, un rang et des honneurs distingués, peut se concilier parfaitement avec une absence complette de connaissances médicales, et il ne serait pas impossible aujourd'hui d'en trouver de grands exemples.

XXIV. *Mariage du médecin.* Jean-Jacob Treyling a soutenu, dans l'Université d'Ingolstadt, une thèse où sont discutées ces deux questions : Un médecin doit-il se marier? Quelle est la femme qui lui convient? Peut-être n'a-t-il pas tiré de son sujet tout le parti qu'il présente. Treyling déclame beaucoup contre l'état de mariage, en avouant cependant que le vulgaire accorde moins facilement sa confiance aux médecins célibataires qu'à ceux qui sont liés par les nœuds de l'hyménée; observation très-vraie, et qui est d'un grand poids. Il passe successivement en revue tous les désagrémens que fait éprouver à son époux la femme opulente, celle qui est distinguée par sa naissance, et celle qui appartient à la classe du peuple ; il cite avec complaisance tous les passages des philosophes dirigés contre le mariage; et, enfin, insiste beaucoup sur certain danger que je vais désigner en me servant des expressions de ce docteur :

Accidit et hoc viro præsertim medico, quod si juvenculam sibi junxerit, hancque formosam, habeat, quod metuat illud Epicteti dicentis : Qui formosam duxerit, habebit communem. Cum enim medicus densâ praxi obrutus, nec domûs nec uxoris custos esse valeat, quid? si hæc interim hos-

pitalis sit, et Dianam æmulata cornificâ metamorphosi maritum cervinâ superbum coronâ in Acteonem transformat, hæredesque ipsi afferat, non nisi adamitico cum ipso sanguine conjunctos? Ita ut non semel saltem tacite secum murmurare querelus debeat : haud ego mi uxorem duxi, tulit alter amorem : sic vos non vobis.

Treyling aurait dû faire contre les nœuds du mariage des objections plus sérieuses ; les déclamations sont toujours fausses, elles ne font voir qu'un côté des objets. Aux dangers ridicules que fait craindre le docteur allemand, j'opposerai de très-grands avantages dont l'hyménée fait jouir le médecin ; d'autres signaleront les graves inconvéniens du célibat, et peindront le bonheur d'une union bien assortie ; je me bornerai à indiquer plusieurs motifs puissans qui doivent engager particulièrement les ministres de santé à s'associer une compagne de bonne heure. L'hyménée donne au jeune médecin plus de consistance, plus de maturité ; il lui fait pardonner son âge, et lui gagne la confiance de beaucoup d'époux et de mères de famille, qui, s'il n'était pas marié, refuseraient ses soins.

Hoffmann pense qu'un médecin ne doit pas se hâter de se marier, à moins qu'il ne trouve un établissement fort avantageux ; car, dit-il, une femme et les embarras du ménage prennent la moitié du temps que l'étude réclame. Cette observation est fondée jusqu'à un certain point, mais elle n'affaiblit pas celle qui a été faite plus haut. Un médecin trop adonné aux travaux du cabinet, fuit les charmes du mariage ; aussi voit-on beaucoup de célibataires parmi les savans. Cependant, une femme, des enfans peuvent parfaitement se concilier avec l'amour de l'étude ; Racine était marié, il se plaisait également dans sa famille et avec ses livres, et les soins du ménage n'ont jamais rien pris sur ses travaux et sur sa gloire ; Haller trouva le bonheur avec une épouse chérie, et fut l'un des auteurs les plus féconds de son temps ; notre Sabatier contracta un second hyménée dans un âge déjà avancé. *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.*

XXV. *Des indemnités du médecin.* Si les fonctions du médecin l'exposent chaque jour au dédain de l'ignorance, à l'oubli de l'ingrat, aux outrages du calomniateur, s'il est assez malheureux pour que sa réputation, acquise par tant de peines et de veilles, dépende entièrement des caprices de la multitude, si, pour bien remplir les devoirs pénibles qui lui sont imposés, il faut qu'il renonce à tous les plaisirs et surtout à sa liberté, il trouve, dans l'exercice de son ministère, quelques indemnités qui le dédommagent d'inconvéniens si grands et si multipliés. L'estime d'un petit nombre d'hommes judicieux le

console, et de la jalousie de ses confrères, et de l'indifférence du vulgaire; la conviction intime que ses malades ont reçu tous les soins que leur état exigeait, et qu'il était en lui de leur donner, l'élève audessus des insultes de la douleur en délire, ou des traits empoisonnés de la malignité, lorsqu'un événement funeste n'a pu être prévenu par les secours de l'art et les efforts de la nature. Une conscience calme est déjà la récompense du médecin qui remplit avec honneur ses nobles fonctions. Il est heureux du bien qu'il fait, et il en peut faire beaucoup. C'est lui que le pauvre implore de préférence, c'est lui qui porte l'espérance et les consolations dans l'asile de la misère; les bénédictions des malheureux, voilà le prix de ses bienfaits.

Lorsqu'il parvient à ramener un malade des portes du tombeau à la vie, lorsqu'il conduit enfin à une convalescence assurée un infortuné qu'il a soumis à une opération dangereuse, ce succès le paie de ses soins. Celui qu'il a sauvé devient son ami, son frère; sa vue lui cause la satisfaction la plus pure; et le changement le plus avantageux dans sa fortune ne lui donnerait point autant de joie qu'il en éprouve. Rien n'égale pour lui le bonheur d'arracher une victime au trépas; un malade qu'il a délivré de grands dangers le console d'avoir été moins heureux dans d'autres circonstances.

Le médecin, en général et sauf les exceptions, n'acquiert jamais une très-grande fortune, mais le fruit de ses travaux n'est pas exposé à ces révolutions subites qui précipitent si souvent le commerçant, de l'extrême opulence dans l'extrême misère. Il jouit d'un sort agréable et tranquille; il est placé dans cette heureuse médiocrité, qui, de tous les états de la vie, est celui qui est le plus compatible avec le bonheur; accueilli, fêté dans la société, estimé des gens de lettres, désiré par le riche et par l'indigent, le médecin, jusqu'au dernier terme de la vieillesse, vit recherché, aimé, honoré.

Plusieurs fois, en parlant des médecins, dans cet article, je les ai loués avec une franchise qui m'attirera, sans doute, l'application du fameux axiôme : *Vous êtes orfèvre*, *M. Josse*; cependant j'ai cherché à faire leur éloge sans prévention, je n'ai pas dissimulé leurs défauts, j'ai donné assez souvent gain de cause aux philosophes qui les ont attaqués, j'ai voulu les montrer tels qu'ils sont; n'ai-je donc pu éviter le reproche de partialité?

XXVI. *Relations des médecins entre eux.* Les médecins honorent leur profession en vivant ensemble dans une intelligence parfaite; une indulgence réciproque doit leur faire excuser les erreurs qu'ils peuvent commettre (quels que soient la prudence et le savoir d'un ministre de santé, il est impossible

qu'il ne commette pas quelques fautes, surtout au commencement de sa pratique). Pleins d'égards les uns pour les autres, ils doivent chercher toutes les occasions de faire entre eux un échange de bons procédés. Il serait honteux à un médecin de compromettre un confrère auprès d'un malade; serait-il assez insensé pour se flatter de ne mériter jamais de reproches, et peut-il se croire en droit de prononcer sur des circonstances qu'il n'a point vues? Flétrir la réputation d'un confrère est se déshonorer soi-même.

Tout médecin qui se respecte ne se permet, dans aucun cas et sous quelque prétexte que ce puisse être, d'enlever des cliens à ses confrères; leurs droits sont sacrés à ses yeux. Une délicatesse scrupuleuse lui fait une loi de refuser ses soins à un malade qui a reçu déjà ceux d'un autre homme de l'art.

Il faut l'avouer, beaucoup de médecins indignes de ce titre ne peuvent voir sans une mortelle jalousie les succès de leurs collègues; ces malheureux maigrissent de l'embonpoint d'autrui. Pour élever l'édifice de leur réputation, ils pensent qu'il faut absolument anéantir tous les objets qui blessent leurs yeux; ineptes critiques, menées sourdes, calomnies anonymes, lâches délations; ils prodiguent tout pour nuire à celui dont la célébrité provoque leur haine. Quelques-uns dénigrent un praticien renommé ou un écrivain estimable, moins par intérêt que par malignité; il suffit du contraste de son mérite avec leur médiocrité pour qu'ils lui vouent une inimitié cachée, qui ne s'éteint jamais. Un médecin parvient à jouir d'une certaine aisance, ou à obtenir quelque place, il peut compter que ces faveurs de la fortune feront sécher de douleur plus d'un de ses confrères · *Non est invidia supra medicorum invidiam.* Il n'est question ici que du vulgaire des médecins.

En général, on trouve rarement de vrais amis parmi les hommes de la même profession; l'envie et l'intérêt s'y opposent.

Qu'on ne m'accuse point de juger les médecins incapables d'amitié, trop d'exemples s'éleveraient contre cette assertion téméraire; dire qu'elle règne assez rarement parmi eux, ce n'est pas nier son existence. Le vrai médecin philosophe est audessus des petits calculs de l'intérêt, et surtout ignore l'envie; les ames basses et les petits esprits éprouvent seuls cette maladie honteuse.

Quelle amitié a été plus vive que celle du médecin Dubreuil et d'un littérateur estimé, Pechmeja?

Dubreuil et Pechmeja, d'une amitié fidèle,
Naguères ont été le plus parfait modèle.
Quelqu'un, qui du second admirait la gaîté,
En vantant son esprit, plaignait sa pauvreté:

Mais Pechmeja ? — Qui ? moi ? je vis dans l'opulence ;
Dubreuil est riche. — Il dit, et garde le silence.
Mortellement frappé du mal le plus affreux,
Dubreuil autour de lui voit un cercle nombreux ;
Il s'écrie aussitôt : que chacun se retire,
La mort règne dans l'air qu'en ces lieux on respire ;
Que tous s'éloignent, seul, Pechmeja peut rester.

Dubreuil succomba : Pechmeja, inconsolable, ordonna qu'on laissât la tombe de son ami entr'ouverte, et y descendit vingt jours après.

Un médecin de Lyon, connu avantageusement dans la littérature médicale, par des ouvrages estimables, M. Montain aîné, commit, par l'amour même qu'il portait à son pays, une imprudence contre laquelle le gouvernement sévit avec rigueur. Arrêté, renfermé dans une prison affreuse, et bientôt dangereusement malade, il eût succombé sans doute, malgré le plus grand courage, sans les secours éclairés et la tendre amitié de son frère, M. Montain jeune, chirurgien en chef de la Charité. Après une longue détention, il fut jugé, et condamné à des peines sévères ; il demanda et obtint sa translation à Paris, et son frère eut la permission de l'accompagner dans ce voyage. Cette permission avait été sollicitée avec beaucoup d'ardeur ; M. Montain jeune songeait à sauver le prisonnier. Malgré l'extrême surveillance des gardes, il accomplit sans obstacles son généreux projet : il prit les vêtemens, et imita le maintien et les habitudes de son frère, dont l'évasion, combinée avec adresse, s'exécuta avec un rare bonheur ; arriva dans la capitale sous le nom du condamné, fut incarcéré à sa place, et ne se fit connaître que lorsque M. Montain aîné eut gagné une terre étrangère. Un si beau trait d'amitié fraternelle est digne du burin de l'histoire.

On voit des médecins d'un savoir reconnu qui sont parmi leurs confrères des censeurs, estimés peut-être, mais universellement redoutés et haïs. Parler et blesser est pour eux une même chose, et leur amour-propre est toujours en guerre avec celui des autres. Amers dans leurs critiques, impérieux et tranchans dans leurs décisions, prodigues de sarcasmes, ils ignorent combien ces manières odieuses leur suscitent d'ennemis. Les blessures faites à l'amour-propre ne se cicatrisent jamais ; c'est avoir peu de jugement que perdre un ami pour un bon mot, et exciter la haine est payer bien cher le triste plaisir de décocher une épigramme.

Qu'un médecin soit professeur ou académicien, qu'il écrive, et surtout qu'il écrive avec succès, plusieurs confrères s'en vengeront en répandant de leur mieux le bruit qu'il n'est pas praticien. M. Percy est l'un de nos plus célèbres savans, l'un des plus beaux ornemens de l'Institut : qui craindrait de se

faire amputer un membre par sa main habile? M. Alibert, que l'opinion publique appelle aux honneurs de Vicq-d'Azyr, est un écrivain élégant : en est-il moins un grand praticien? Mais l'ignorance jalouse ne raisonne pas ainsi : Je ne suis, dit cet ignare docteur, ni littérateur, ni professeur, je n'écris pas; mais, en revanche, combien j'ai plus de tact! combien je possède mieux la vraie médecine pratique que tous ces fameux auteurs! on ne peut-être praticien quand on a fait un bon livre; pour mériter cette qualification, il faut être absolument incapable d'écrire. C'est ainsi que l'ignorance se console et se venge.

XXVII. *Sur la médecine de l'esprit.* La médecine de l'esprit, ou la connaissance du moral de l'homme, importe beaucoup au médecin : ce ne sont pas toujours les médicamens qui guérissent un malade; de sages conseils, des discours qui éclairent sa raison, des témoignages d'amitié qui touchent son cœur, sont des moyens bien plus puissans de le rendre à l'espérance et à la vie. Celui qui connaît les caractères des passions modère leurs mouvemens, les dirige à son gré, et, détournant leur influence funeste, arrache à la mort une foule de victimes; celui dont tout le savoir consiste dans quelques formules, voit périr sous ses yeux, et sans pouvoir soulager un mal dont il ignore la nature des infortunés qui meurent en cachant soigneusement la plaie qui les consume, et qu'ils entretiennent.

L'art de lire dans le cœur des hommes est donc indispensable au médecin; c'est souvent le seul qu'il puisse employer. Qu'il fasse une étude approfondie de leurs passions, qu'il s'exerce à saisir leurs pensées les plus secrètes, qu'il sache, malgré des dénégations constantes ou une adroite dissimulation, discerner la vérité dans les réponses d'un malade qui se déguise quelquefois à lui même la nature du poison dont il s'abreuve. Sans une grande habileté dans cet art important, il ne pourra jamais gouverner un hypocondriaque, lui arracher ses secrets, vaincre sa défiance extrême, et rendre le calme à son imagination frappée; sans une connaissance profonde des aberrations de l'esprit humain, il n'opposera que de vains secours à un grand nombre de maladies nerveuses qui affligent la société. Les passions ont une grande influence sur l'homme physique, comment remédier aux dérangemens fréquens qu'elles causent dans son organisation, si le médecin ignore leurs caractères?

Telle est la faiblesse de l'esprit humain, qu'on ne peut lui faire perdre, quelquefois, les idées dans lesquelles il est absorbé, qu'en le préoccupant d'autres idées. Celse conseille aux médecins de corriger une passion par une autre. Pour s'empa-

rer de la confiance d'un malade, il ne faut pas heurter ses penchans, mais les flatter; il se révolte contre la raison, si elle se présente à lui avec un front sévère, et il ferme son cœur à qui ne sait pas compatir à ses faiblesses. On ne peut arracher le nostalgique à ses sombres rêveries qu'en l'entretenant de son pays, et soulager les maux d'un amant malheureux qu'en lui parlant de l'objet aimé :

Antiochus périt du mal qui le consume ;
Tous les secours sont vains : le cœur plein d'amertume ;
Son père lève au ciel ses regards obscurcis :
Auprès d'Antiochus, Erasistrate assis,
Interrogeant le pouls de ce prince immobile,
Ne sent battre qu'à peine une artère débile :
La reine, l'œil humide, et d'un front ingénu,
Paraît : le pouls s'élève, et le mal est connu.

LEMIERRE.

Hippocrate reconnut aux mêmes signes l'amour de Perdiccas pour Phylla, et Galien celui d'une dame romaine pour le danseur Pylade.

L'importance des secours moraux, dans la thérapeutique, est si grande, que les anciens regardaient la morale, la philosophie et l'éloquence, comme des instrumens médicinaux; et, en effet, l'impression qu'elles exercent sur l'ame doit causer souvent des changemens physiques avantageux. De combien est supérieur au médecin qui ne connaît que l'art de formuler, celui qui unit à un vaste savoir une élocution élégante, un fonds inépuisable de principes dictés par la raison, un esprit perfectionné par la culture des lettres, et enfin une éloquence à laquelle rien ne peut résister? C'est par son union intime avec la morale, que la médecine s'est élevée au rang éminent qu'elle occupe parmi les sciences humaines; celui qui la fait consister dans la connaissance des propriétés des médicamens, n'est pas digne de la cultiver.

XXVIII. *Art d'interroger les malades.* Les plaintes du malade, et l'histoire qu'il fait de ses maux, sont les bases sur lesquelles le médecin asseoit son diagnostic; elles lui fournissent les principales indications thérapeutiques; sans ce secours il ne peut que former des conjectures. L'art d'interroger est donc d'une importance extrême; des questions faites sans méthode fatiguent le malade sans éclairer le médecin. Capivaccius a bien senti combien il était nécessaire de les diriger avec ordre, et nous a laissé, sur ce point essentiel de pratique, les conseils les plus judicieux. Le savant M. Mérat a inséré dans ce Dictionaire d'excellentes remarques sur l'art d'interroger les malades; je renvoie mes lecteurs à son intéressant article. *Voyez* INTERROGATION.

Certains malades ne peuvent rendre leurs idées ; ils essaient en vain de peindre ce qu'ils éprouvent, tout est confus dans leurs discours. On leur demande inutilement un récit exact des causes et des phénomènes de leur maladie ; ils se livrent à de longues digressions, s'apesantissent sur des détails indifférens et confondent les objets les plus disparates. C'est avec de tels esprits qu'il importe au médecin de savoir poser ses questions ; la méthode est le flambeau qui le guidera au milieu des ténèbres épaisses qui l'environnent ; par elle, il distinguera les circonstances qui ont précédé la maladie, des phénomènes qui frappent ses yeux, et les détails indifférens, ou étrangers à son histoire, de ceux qui, seuls, peuvent la caractériser.

Un malade a fait à son médecin un récit de ce qu'il éprouve ; celui-ci ne doit point l'interroger sans ordre sur tous les sujets de ses plaintes, ou sur les phénomènes qu'il aperçoit, mais s'informer d'abord des choses passées avant d'examiner l'état actuel des fonctions vitales. Souvent des circonstances en apparence futiles, sur lesquelles le malade est ramené, jettent une vive lumière sur le diagnostic. Dès que les causes sont connues, le traitement est arrêté ; bien instruit de l'histoire des premiers symptômes, et de l'ordre dans lequel ils ont paru, le médecin médite sur les phénomènes qui frappent ses yeux, et cherche à lier ce qu'il vient d'apprendre avec ce qu'il voit lui-même.

Il est certaines expressions, familières aux malades, dont le sens ne doit pas être pour lui celui qu'ils y attachent.

Quelques individus sont naturellement portés à exagérer leurs souffrances ; il se défiera de l'excès de leurs plaintes. En écoutant un malade dans le récit de ses maux, il cherchera à saisir le sujet de ses craintes, réelles ou imaginaires ; il tâchera de lire dans son cœur. Les expressions de la douleur ne sont pas toujours sincères.

Certains malades font à leur médecin des questions insidieuses, moins pour connaître ce qu'il pense de leur état, que pour justifier l'opinion qu'ils en ont eux-mêmes ; ils cherchent dans les discours d'un homme de l'art un aliment aux craintes dont leur imagination est frappée. Tel est le but des hypocondriaques et de certains phthisiques, dans les interrogations nombreuses qu'ils font à celui qu'ils ont chargé du soin de leur santé. Un médecin qui a saisi la cause de leurs sollicitudes doit aussitôt donner le change à leur esprit agité, en feignant un danger tout autre que celui qui les alarme.

Il n'est pas rare de voir une femme chercher à tromper son médecin par le récit de souffrances qu'elle n'éprouve pas, et simuler des maladies nerveuses avec la plus grande perfection. Les symptômes pathologiques qui appartiennent à des fonctions indépendantes de l'empire du cerveau, sont des signes

qui ne peuvent être simulés, et les seuls auxquels l'homme de l'art doive accorder une confiance absolue. Presque toutes les histoires de maladies nerveuses extraordinaires ont des femmes pour héroïnes, et il est arrivé souvent que leur extrême habileté à soutenir leur rôle a trompé la prudence d'un médecin éclairé.

En interrogeant un malade, il est quelquefois utile de lui donner le change sur le but principal des questions qu'on lui fait : alors il se tient moins sur ses gardes, et il est plus facile de saisir la vérité dans ses aveux. Le médecin aura soin d'adoucir les inflexions de sa voix, de choisir des expressions qui respirent la bienveillance la plus affectueuse, de s'emparer enfin du cœur de son malade, en lui peignant le plus vif intérêt. Des interrogations brusques retiennent les épanchemens de la douleur sur les lèvres du malheureux qu'elle déchire; mais des questions faites avec douceur, et exprimant la pitié, provoquent l'abandon de la confiance et cette loquacité, qui déjà soulage les souffrances des malades.

On doit au savant M. Double, à l'auteur de l'un de nos meilleurs traités de séméiotique, un excellent chapitre sur l'art d'interroger et d'examiner les malades. Cet art, dit-il, se divise naturellement en deux parties bien distinctes : la première embrasse la connaissance de ce qui a précédé la maladie, la seconde comprend la connaissance des circonstances qui appartiennent à la maladie elle-même, et le médecin, en outre, doit être informé de quelques circonstances qui tiennent à l'influence des agens environnans, connaître la température, la topographie médicale du lieu où il pratique. Il examinera d'abord l'âge, le sexe, la profession, les passions, les habitudes, le genre de vie du malade, le mode général de ses fonctions dans l'état de santé; il s'informera de l'état de sa santé antérieurement à l'invasion de la maladie, des maladies de ses père et mère et de sa famille, des maladies antécédentes qu'il a éprouvées depuis son enfance, de l'effet général des médicamens sur sa constitution. S'il peut tenir ces détails d'autres personnes que du malade lui-même, il lui épargnera cette fatigue. Il est bon qu'il sache avec précision l'heure fixe de l'invasion de la maladie et son mode, s'il éprouve cette maladie pour la première fois, et, dans le cas contraire, qu'il connaisse la marche de la maladie antécédente. M. Double conseille de se conduire de la manière suivante : en arrivant, le médecin s'assied auprès du lit, et de manière à voir son malade en face; il examine d'abord tout ce qui tient à l'habitude extérieure du corps, attitude, mouvemens, coloration de la peau, etc., puis il compare l'état actuel des fonctions à leur état naturel, en examinant successivement les sens externes,

la respiration, la circulation, dans l'état du pouls et du cœur, la digestion, les sécrétions, les excrétions, la génération, la sensibilité, l'irritabilité, la voix, les mouvemens volontaires, le sommeil, les facultés intellectuelles, la chaleur du corps. Il doit connaître tout ce qui a rapport aux mutations des maladies, à leurs rechutes, aux sympathies; toutes les circonstances qui peuvent influer sur le pronostic ou modifier ces signes. Qu'il obtienne des renseignemens sur la période qui a précédé, sur la durée du temps écoulé depuis l'invasion, sur la nature des symptômes, l'intensité des accidens, le régime suivi par le malade, et les médicamens qu'il a pris déjà. M. Double recommande de visiter les malades, d'abord aux heures paroxystiques, mais surtout de les visiter chaque jour à heures différentes.

Si les maladies des enfans sont tant de fois difficiles à traiter, c'est qu'ils ne peuvent exprimer ce qu'ils ressentent, le médecin ne peut retirer aucune lumière de leurs plaintes, ils répondent mal à ses questions, souffrent, et se taisent.

En général, les individus dont les souffrances sont l'effet du libertinage, ou reconnaissent des causes dont l'aveu les ferait rougir, cherchent à donner le change au médecin sur l'origine de leurs maux, en substituant à la cause véritable des circonstances étrangères. Il faut beaucoup de sagacité pour démêler la vérité à travers l'astuce qui dicte leurs récits. D'autres ont été trompés par des charlatans, ils ont essayé sans succès des remèdes secrets: éclairés par le danger, ils réclament enfin les secours d'un médecin habile; mais ils se gardent bien de lui faire une confidence sincère, et, par amour-propre, ils lui déguisent obstinément le mal que leur ont fait éprouver les vils médicastres dans lesquels ils avaient placé leur confiance.

Dans ses interrogations, un médecin doit toujours faire entrevoir à son malade un avenir heureux; qu'il se garde surtout de l'alarmer sur son état par des discours ou des gestes irréfléchis; prodigue d'espérance, il taira la vérité jusqu'au moment fatal; son visage riant appellera la confiance, tandis que par des interrogations faites avec méthode, il cherchera à saisir le génie de la maladie. L'art d'interroger est tout en médecine : qui l'ignore, commet nécessairement des méprises nombreuses; qui l'approfondit, se prépare de grands succès.

Le malade doit mettre dans ses aveux une franchise scrupuleuse, et ne taire aucune circonstance de l'histoire des maux qu'il éprouve; un grand nombre des erreurs qui se commettent chaque jour dans la pratique de la médecine n'ont d'autre cause que les réticences des malades, ou la négligence que mettent certains médecins à les interroger. De tous les devoirs

d'un malade, le plus important est celui qui lui fait une loi de se confier entièrement à son médecin; celui-ci n'exigera pas des détails qui puissent blesser la pudeur, s'ils ne sont pas absolument indispensables pour la certitude du diagnostic. Quelle que soit la nature des interrogations qu'il est obligé de faire, il se servira constamment d'expressions qui puissent être avouées par la décence la plus sévère; aucune erreur n'est plus à craindre que celle qui, trompant un ministre de santé sur le caractère d'une affection morbide, lui fait croire à l'existence d'une de ces maladies qui portent le trouble et la honte dans les familles. Quel opprobre à un médecin d'accuser, après un examen et des interrogations superficielles, une femme de mœurs intactes, d'infection syphilitique, ou d'annoncer une grossesse, d'après des signes trompeurs, chez une jeune personne dont la conduite est irréprochable! Une méprise de ce genre peut déshonorer à jamais un homme de l'art.

Il est des femmes d'un caractère pusillanime et d'une imagination faible, qui, craignant et les remèdes et les médecins, aiment mieux souffrir que se plaindre, et meurent en cachant soigneusement leurs maux à tous les yeux. Quelques chlorotiques n'osent avouer les souffrances qu'elles éprouvent; en vain on les presse d'interrogations, elles répondent à peine, il semble qu'elles se plaisent dans leurs douleurs. Une pudeur déplacée cause souvent la perte de jeunes filles timides atteintes d'un mal dangereux; elles ne se plaignent que de symptômes accessoires, et ne révèlent leur fatal secret qu'au moment où tous les secours de l'art sont devenus inutiles. Les cancers seraient moins souvent incurables et les étranglemens des hernies moins funestes si les femmes qui sont frappées de ces fléaux en révélaient plus tôt l'existence. Une fausse honte cause leur perte.

En interrogeant certains malades, il faut éviter soigneusement d'influencer leurs réponses, par exemple, ne leur point demander: N'avez-vous pas bien passé la nuit? votre potion ne vous a-t-elle pas soulagé? mais: Comment avez-vous passé la nuit? quel effet a produit votre potion? etc. Sans cette précaution, on ferait dire à quelques personnes timides, ou à des idiots, précisément le contraire de ce qu'ils éprouvent. L'art d'interroger les malades est réellement un art, on ne le possède pas tout d'un coup, il faut le créer; il exige autant d'aplomb que de méthode et de sagacité. Tel malade doit être interrogé avec détail, tel autre n'a pas besoin de l'être ainsi. Quelques praticiens des hôpitaux pensent faire admirablement la médecine en accablant indifféremment de questions chacun de leurs malades, et ils se trompent; quelques mots suffisent pour savoir du plus grand nombre ce qu'ils ont éprouvé de-

puis la dernière visite; mais ces questions fastidieuses ne sont pas le défaut général des médecins des hôpitaux; ils encourent plus souvent le reproche du défaut contraire.

XXIX. *Préceptes généraux sur la conduite du médecin envers les malades.* Le médecin appelé à une pratique étendue doit posséder cette sensibilité, cette douceur, cette facilité d'humeur sans laquelle l'esprit est presque toujours dangereux pour celui qui s'en sert, et incommode pour ceux contre lesquels il est dirigé. Que son aménité, peinte dans ses manières et ses discours, soit le premier de tous les moyens qu'il emploie, et que le malheureux trouve en lui, non un homme dur, farouche, mais un ami non moins ingénieux à lui faire croire à l'espérance et au bonheur, qu'habile à le guérir des maux dont il est affligé. Heureux celui que la nature a fait aimable, humain, compatissant! heureux celui qui, pour paraître sensible, n'a pas besoin d'étudier ses gestes, de modérer les éclats brusques et impérieux de sa voix, de réprimer un caractère violent et hautain, ou de cacher sous des dehors affectueux un cœur froid, indifférent, et mort aux douces impressions de la pitié!

Que le médecin se défende avec soin de cette froideur, de cette taciturnité, ordinaires aux hommes qui n'ont jamais su ou voulu dompter leur humeur austère et chagrine: en vain prétendraient-ils l'excuser par l'attention profonde qu'exige l'investigation des maladies, rien ne peut le dispenser de cette agréable urbanité par laquelle la science s'embellit; rien, dans sa profession, n'exclut l'art important de subjuguer le public avec une force que l'on modifie suivant le besoin et la trempe si diverse des esprits. Quel arrêt d'Esculape défend au médecin de sacrifier aux grâces?

Un médecin qui, arrivant auprès d'un malade, se bornerait à l'examiner, ferait une formule et prendrait congé, n'obtiendrait pas une grande célébrité. Le médecin, dit Hoffmann, ne doit pas venir chez le malade uniquement pour se faire voir, il faut aussi qu'il parle. Beaucoup de gens du monde auraient une très-médiocre idée d'un médecin trop silencieux; beaucoup de docteurs ont dû une grande clientelle à l'agrément de leur conversation. On attend beaucoup de nous dans la société; on nous suppose, avec raison, une éducation excellente et des connaissances variées; si nous nous taisons, notre silence est pris pour l'aveu de notre ignorance. Telle est la société, les médecins n'ont pas le pouvoir de la réformer, ils doivent se conformer au préjugé; mais il est un terme moyen entre le *parlage* et le silence: tout médecin qui a de l'esprit connaît ce terme, et sait entretenir agréablement ses malades sans les fatiguer par une loquacité ridicule.

Il est impossible, dit Vicq-d'Azyr, que le caractère des

hommes publics reste longtemps ignoré; sans cesse observés par des personnes qui sont intéressées à les bien voir, en vain ils voudraient se cacher ou feindre. Un médecin très-employé ne peut surtout se dérober à la pénétration de ses malades; ils découvrent bientôt s'il est doux, généreux, compatissant, ou s'il est sévère, dur, opiniâtre. Ce n'est pas que cette connaissance influe beaucoup sur le choix que l'on a fait: on sait au moins s'il faut pâlir ou se rassurer, parler ou se taire en présence de celui qu'on a fait l'arbitre de ses jours; on apprend à s'égayer avec lui s'il est aimable, ou à prévenir son humeur s'il est de ces hommes sinistres qui, ajoutant la peur, le plus grand de tous les maux, aux infirmités dont l'espèce humaine est assaillie, semblent ignorer qu'effrayer un moribond, est de toutes les actions la plus lâche et la plus barbare.

Lorsque le médecin arrive, l'agitation que cause sa présence accélère le mouvement du pouls sur beaucoup de malades, et c'est un phénomène dont il faut tenir compte dans l'exploration de la circulation. *Cum primum medicus venit*, a dit Celse, *sollicitudo ægri dubitantis quomodo illi se habere videatur arterias movet*, *ob quam causam periti medici est non protinus ut venit, apprehendere manu brachium*, *sed primum residere hilari vultu... tum deinde ejus carpo manum admovere.*

Les femmes, à qui la nature a donné des nerfs d'une singulière mobilité, une organisation molle, faible, et toute en sensations; les femmes naturellement sujettes à des maladies non moins douloureuses que multipliées; en proie aux plus cruelles souffrances, et souvent exposées à de grands dangers pendant le travail de l'enfantement, sont surtout intéressées à trouver dans leur médecin un caractère prévenant et doux, un esprit flexible et liant, un cœur affectueux et sensible. Jamais, s'il est indifférent et froid, il ne parviendra à leur plaire; jamais il n'obtiendra leur bienveillance, s'il est impérieux et dur. Politesse, douceur, patience à toute épreuve, attentions délicates, voilà les qualités qu'elles exigent dans celui qu'elles ont chargé du soin de leur santé. Rassurées par des manières pleines d'égards, entraînées par un langage qui provoque la confiance, elles le mettent bientôt dans la confidence d'une constitution délicate et faible, le font dépositaire de mille petits secrets qu'elles ont besoin d'épancher, mais qu'elles veulent déposer dans le sein de l'amitié, et non divulguer aux yeux de l'indifférence; elles lui confient ce qu'elles ont de plus cher, la vie de leurs enfans: c'est de ses mains qu'elles les reçoivent; enfin lorsqu'elles ont jugé son ame et ses talens en rapport avec leur caractère, il est pour elles un consolateur,

un dieu tutélaire, et devient en quelque sorte nécessaire à leur bonheur.

S'il est des devoirs envers les malades que le médecin ne peut enfreindre sous aucun prétexte, il en est que les malades ont à remplir envers le médecin. Ils doivent être constans dans le choix qu'ils ont fait, et ne pas prodiguer inconsidérément leur confiance; ils doivent accomplir fidèlement tout ce qu'ordonne pour leur santé celui dont ils ont réclamé les lumières, et ne pas transgresser ses ordres dans quelque circonstance que ce puisse être; ils doivent enfin payer ses soins par une confiance entière et une reconnaissance de cœur.

Le choix des garde-malades n'est pas indifférent : une physionomie agréable, une patience à toute épreuve, une douceur inaltérable, un cœur compatissant, telles sont les qualités que doivent posséder les femmes qui se destinent à la noble et pénible profession de servir les malades. Les hommes ne peuvent les égaler dans cet art : elles seules savent donner aux malheureux qu'un mal cruel consume, tous les petits soins que leur état exige; elles seules savent, d'une main douce et attentive, soulever avec légèreté leurs membres endoloris. Les attentions les plus délicates, les plus tendres égards, elles prodiguent tout aux malades confiés à leur surveillance; ni les caprices d'un infortuné que l'excès de ses souffrances rend souvent injuste, ni les fatigues, ni les dégoûts, ni les dangers, ne peuvent affaiblir leur zèle, porté quelquefois jusqu'à l'héroïsme. Rien ne peut les remplacer au lit de la douleur.

N'élevez pas trop la voix auprès d'un malade, écoutez sans impatience l'histoire souvent diffuse de ses maux; ils lui paraîtront plus légers si votre visage est riant, compatissant, si votre langage respire un tendre intérêt. Mais si votre abord est farouche, votre ton brusque et dur, la tristesse s'emparera de son cœur, ses secrets ne sortiront point de son sein. On a vu dans les hôpitaux des individus tressaillir et trembler de tous leurs membres à l'aspect d'un chirurgien de ce caractère. L'homme souffrant n'a pas moins besoin de consolations que de remèdes, et il est des maux qu'on ne soulage qu'en les partageant. En vous informant de l'état de votre malade, ayez soin de ne rien dire qui puisse jeter le trouble et l'épouvante dans son ame, et ne faites aucun mouvement, aucun geste que puisse interpréter d'une manière sinistre un esprit ordinairement ingénieux à tout tourner à son désavantage. Voyez-le cherchant son sort dans le son de votre voix, dans votre maintien, dans votre silence; ses regards avides demandent aux assistans son arrêt; rien n'est indifférent pour lui, il épie tout, il est tout yeux et tout oreilles. Quand il faut rassurer

l'imagination frappée d'un malade, les meilleurs raisonnemens ne valent pas toujours une idée fausse, mais qui, imprévue et brusquement exprimée, se trouve en opposition totale avec le sujet de ses craintes. Petit de Lyon avait opéré de la pierre un calculeux, et depuis deux jours le sang coulait en abondance : *C'en est fait de moi*, lui dit celui-ci, *je perds tout mon sang; vous en perdez si peu*, répliqua tranquillement l'habile chirurgien, *que vous serez saigné dans une heure.* Ce n'était pas assurément son intention, il partageait les inquiétudes du malade; mais l'idée imprévue d'une saignée, entièrement opposée à une hémorragie, en lui prouvant que celle-ci était légère, rassura son esprit alarmé : le sang ne tarda pas à s'arrêter et le danger cessa.

L'homme célèbre que je viens de citer a bien fait sentir l'importance de ce précepte : qu'il ne faut jamais parler des événemens funestes d'une maladie devant celui qui peut avoir à en redouter les suites. Ne parlez jamais de mort devant les vieillards et les mourans. Si vous devez pratiquer une opération grave, évitez d'en prononcer le nom, mais attachez une idée d'espérance et de bonheur à ce moment redouté, en vous servant de cette périphrase heureuse : *L'instant où je vous délivrerai*, *le moment où cesseront vos maux*, etc. Personne ne pensait mieux que Petit et ne s'exprimait avec plus de finesse ou d'éloquence.

Abstenez-vous, auprès d'un malade en péril, d'un air trop empressé, de mouvemens tumultueux. Etes-vous appelé pour une hémorragie dangereuse? N'oubliez pas que votre premier soin est de vous emparer du moral de votre malade; s'il vous voit agité, troublé, incertain, il perd toute confiance et se croit perdu; dérobez-lui adroitement le spectacle des instrumens dont vous vous servez, surtout la vue de son sang. Quelle impression funeste ne ferait pas sur une jeune femme nerveuse, épuisée par une hémorragie utérine, l'aspect d'un accoucheur qui, les manches retroussées jusqu'au coude, les mains, les bras, le visage, les vêtemens ensanglantés, la tourmenterait par les manœuvres les plus cruelles, et, après lui avoir fait éprouver un long et douloureux supplice, paraîtrait hésiter et lui laisserait entrevoir la fatale impuissance de l'art. Eloignez d'un malade que vous allez soumettre à une opération importante tout ce qui peut effrayer son imagination, et porter l'épouvante dans son esprit déjà violemment agité par la crainte de la douleur. L'homme le plus courageux ne peut voir arriver sans frémir le moment redouté. Dans quelles angoisses doit être celui qui, faible et pusillanime, ne s'est décidé à se soumettre aux cruels secours de l'art qu'après de longues hésitations et de pénibles

combats! Gardez-vous de le blesser par les plus légères plaisanteries, elles seraient aussi cruelles que déplacées; ordonnez à vos aides et aux spectateurs le plus profond silence : dans ces momens terribles, tout ce qui vous entoure doit respirer le calme le plus parfait.

Quelques malades près du tombeau, et soupçonnant leur état, supplient le médecin d'oser leur déclarer quelle est leur véritable situation. Instances pressantes, touchantes prières, ils n'oublient rien pour vaincre sa répugnance; ils lui parlent de la nécessité de mettre ordre à d'importantes affaires, ils lui vantent leur courage, ils affectent une résignation parfaite à leur sort. Que le médecin se défie du motif qui paraît les inspirer. Beaucoup de ces malades qui se vantent d'envisager la mort sans effroi, conservent encore un espoir secret d'être rappelés à la santé, et n'apprendraient pas la vérité fatale sans tomber dans un désespoir affreux. On a vu quelques-uns de ces infortunés punir, en se donnant la mort, le médecin de son imprudente condescendance.

XXX. *Devoirs du médecin envers les mourans.* Si le médecin prend un véritable intérêt à la santé de ses malades, sa contenance noble et assurée, son langage doux et affable feront renaître le courage dans le cœur du malheureux dont le dernier souffle de vie va s'exhaler. Peu de médecins savent comment la mort doit être traitée dans leurs semblables; ils ne doivent abandonner les malades que lorsqu'ils ont recueilli tous les signes qui annoncent évidemment l'approche de la mort, et surtout ne pas délaisser les mourans, tant qu'ils conservent assez de connaissance pour sentir l'abandon de celui dans lequel ils ont placé leur dernier espoir. Le respect dû aux mourans et les lois de l'humanité imposent au médecin l'obligation de ranimer leur espoir éteint, et de leur cacher le coup terrible qui va les frapper, en les nourrissant d'illusions flatteuses jusqu'au dernier terme de leur existence. Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, l'homme ne demande qu'à être trompé pour être moins infortuné. D'ailleurs, ce ne serait pas sans de graves inconvéniens que le médecin douterait trop tôt des ressources de la nature; sa précipitation augmenterait la réputation de celui qui lui succéderait, et diminuerait infailliblement la sienne.

N'abordez et ne quittez un malade en danger qu'avec un air calme et serein. N'est-il plus au pouvoir de l'art de le rendre à la vie? ce serait d'une ame féroce que de parler de lui, en sa présence, comme d'un homme abandonné. Le premier devoir du médecin auprès de celui que la mort va saisir, est d'écarter autant que possible les horreurs qui accompagnent ce moment

terrible. N'a-t-on pas vu d'ailleurs des malades dans un état désespéré être rappelés au jour? et qui sait si un mot inconsidéré ne refermerait pas la pierre sépulcrale sur celui qui allait échapper au tombeau?

Lorsque l'heure fatale du malade est prête à sonner, ses parens prévenus, la religion fait une loi au médecin de le préparer à remplir les devoirs qu'elle impose. Moment pénible! Que de prudence, que d'adresse, que de circonspection pour tromper un infortuné qui regarde comme un arrêt de mort la présence du ministre de la divinité! Les consolations sublimes du christianisme et le calme rendu à une conscience agitée ont sans doute allégé plus d'une fois le poids des maux sous lesquels le corps était affaissé, mais plus souvent encore une révolution funeste dans le physique et le moral du malade, et sa mort précipitée, ont été les effets de l'imprudence avec laquelle il a été invité à s'occuper des choses du ciel, et des sollicitations importunes dont l'a tourmenté une piété peu éclairée.

Me pardonnera-t-on la longueur de cet article? Je n'ose l'espérer : je l'aurais fait plus concis et meilleur, si le talent et le temps ne m'eussent manqué également; mais l'intérêt du sujet n'obtiendra-t-il jamais grace pour la négligence et la diffusion du style? *Voyez* CHARLATANS, CONSULTATIONS, ÉRUDITION, EXPÉRIENCE, VISITES.

HIPPOCRATIS *Opera, jusjurandum; lex de arte, de priscâ medicinâ, de medico, de decente habitu aut decoro; præceptiones de officio medici.*

SONNET (Thomas), Satire contre les charlatans et les pseudo-médecins empiriques; 1610.

RODERICUS A CASTRO, *Medicus politicus*; in-4°. *Hamburgi*, 1614.

STROBELBERGER (JOS.-step.), *Galliæ politica medica descriptio*; in-12. *Ienæ*, 1620.

VAN DER LINDEN (JO.-A.), *Manuductio ad medicinam*; in-12. *Lovanii*, 1639.

DOLÆUS (J. D.), *De juvenis medici ideâ errante philosophico-medica.* 1697.

LUSSAULD, Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent de ne point avoir de religion; in-12. Paris, 1663.

RIEDLIN (J. J.), *Manuductio ad studium medicinæ brevis*; in-12. *Aug. Vindelic.*, 1706.

STEBLER (F. A. F.), *Optima seu non annorum sed virtutum numero computata medici ætas deducata*; in-12. Ingolstadt, 1736.

GAGNON (F. A. D.), De la recherche de la vérité dans la médecine. Paris, 1698.

HORSTIUS (J. D.), *Manuductio ad medicinam. Ulmæ*, 1660.

CLAUDIND (J. C.), *De ingressu ad infirmos libri duo*; in-4°. *Hanoviæ*, 1627.

KNIPHOF (J. H.), *Novo medico praxin non esse concedendam. Erfordiæ*, 1 8.

DE BEZANÇON, Les médecins à la censure; in-12. Paris, 1677.

KIPERUS (Alb.), *Medicinam rite discendi et exercendi method. Lugd. Bat.*, 1643.
STHAAL, *Diss. de practicorum veteranorum præstantiâ*; in-4°. Hales, 1712.
COQUELET, Critique de la charlatanerie; in-8°. Paris, 1726.
JUNCKER (D. J.), *Diss. inauguralis medica qua exemplo plethoræ demonstratur quod bonus theoreticus bonus quoque sit practicus*; in-4°. *Hal. Magd.*, 1738.
TREYLING (J. J.), *An et qualem medicus debet uxorem ducere : Orat. inaugur.*; in-4°. Ingolstadt, 1736.
LICEUS (JO. A.), *De optimo medico*; in-12. Harlem, 1748.
AMATUS LUSITANUS, *Opera.... De introitu medici ad ægrotantem.*
BEWERWYK, Éloge de la médecine et de la chirurgie (traduct.); in-12. Paris, 1730.
BARTHOLINUS (TH.), *De medicis poëtis*; in-8°. *Hafniæ*, 1669.
— *De peregratione medica*; in-4°. *Hafn.*, 1674.
BROWN (Thomas), *De religione medici*; in-12. *Lug. Bat.*, 1644; *cum annotat. Argentorati*, 1652. Le même, en anglais, avec les observations de Dygby. 1682; traduit en francais. Paris, 1668.
MONTUUS (Hieron.), *Opuscula juvenilia. De stipendiis medicorum.*
O DWYER (Joa.), *Querela medica*; in-12. *Montib.*, 1686.
MOSERUS (Barth.), *Quadriga medicinæ triumphantis, quatuor tractatus constans*, 1°. *de origine et progressu medicinæ*; 2°. *de honoribus et divitiis medicinæ*; 3°. *de viris illustribus medicinæ*; 4°. *de medicis sanctis eorumque vitis*; in-12. *Coloniæ*, 1645.
LE FRANÇOIS, Réflexions critiques sur la médecine; in-12. Paris, 1714.
DRELINCURTIUS (carolus), *Oratio inauguralis, quâ medicos justi Dei operum consideratione atque contemplatione permotos, cæteris hominibus religionis astrictiores esse demonstratur, atque etiam impietatis crimen in ipsos jactatum diluitur atque propulsatur*; in-12. Monsp., 1663.
BALME, Réclamations en faveur des médecins accusés d'irréligion; in-8°. Lyon.
CAPIVACCIUS (Hyer.), *De modo interrogandi ægros..... Opera omnia.*
CORTE (Hyer.), *Summa medendi methodus, in quâ certa visendi, rogandi solandique ægrotos ratio*; in-4°. *Venetiis*, 1638.
SCHARANDÆUS (JO. JAC.), *Modus et ratio visendi ægros*; in-12. *Solodori*, 1670.
CASTELLUS (Petr.), *De visitatione ægrotantium*; in-12. *Romæ*, 1630.
FREUDENBERG (A. Joh.), *De abusis et impostura medicantium libellus*; in-8°. *Marpurgi*, 1538.
HOFFMANN (Frid.), *Medicus politicus..... Opera omnia.*
— *De necessario sanis medico*; in-4°. *Halæ Magd.*, 1733.
— De la politique du medecin, trad. par J. J. Bruhier; 1 vol. in-12. Paris, 1751.
SCHULZE (J. H.), *De medico vehementer laudari digno*; in-4°. *Hal. Magd.*, 1735.
STENZELIUS (Ch. S.), *Medicum ab iniquis judiciis vindicaturus*; in-4°. *Vittemb.*, 1738.
ALBERTUS (Mich.), *De confessione ægri ergà medicum*; in-4°. *Hal. Magd.*, 1724.
— *De superstitione medicâ.* 1720.
— *De medici officio circa animam in causâ sanitatis.* 1745.
— *De convenientiâ medicinæ cum theologia practica.* 1732.
— *De voto castitatis medico.* 1736.
— *De solitudinis utilitate medicâ.* 1737.
REIS (F. A.), *De officio medici in itinere principis*; in-4°. *Altorfii*, 1740.

HILSCHERIUS (S. P.), *De medicorum ingressu ad infirmos perquam necessario*; in-4°. *Ienæ*, 1731.
LUTHER (C. F.), *De præcipuis cautelis praxin adeunti juxtà clinicos probe attendendis*; in-4°. 1733.
RICHTER (G. G.), *De medico morientis adspectum magis quam mortui fugiente*; in-4°. *Gott.*, 1759.
CUEITSCHIUS (A. P.), *De medico naturæ magistro*; in-4°. *Traj. F.*, 1739.
BOHMERUS (J. H.), *De medicorum animæ et corporis in sanandis ægris conjunctione*; in-4°. *Hal. Magd.*, 1736.
MATHIAS (G.), *De habitu medicinæ ad religionem*; in-4°. *Gott.*, 1739.
LUTHER (L. L.), *De sale medico*; in-4°. *Erfordiæ*, 1732.
GILIBERT (M. J. E.), L'anarchie médicinale, ou la médecine considérée comme nuisible à la société; II vol. in-12. Neuchatel, 1772.
FALCOBURGO NEOMARCHICUS (C. J.), *De prudentiâ medicorum*; in-4°. *Altorf.*, 1724.
STOCK (G. N.), *De temperantiâ medicorum*; in-4°. *Altorfii*, 1725.
HEISTER (L.), *De medico nimis timido*; in-4°. *Helmstadii*, 1733.
STEINMETZIUS (E. C.), *De justâ medici timiditate*; in-4°. *Lipsiæ*, 1785.
PLAZIUS (A. G.), *De medico audace*; in-4°. *Lipsiæ*, 1766.
STOLZENBERG (C. G.), *De voto obedientiæ medico*; in-4°. *Hal. Magd.*, 1752.
FISCHER (J. A.), *De medici circa moralia et physica in curandis morbis prudentiâ*; in-4°. *Erford.*, 1727.
HENNMANIUS (C. A.), *De eloquentiâ medici*; in-4°. *Gott.*, 1731.
TRILLER (D. V.), *De odore medici*; in-4°. *Vittebergæ.*
WOLFFGANG-WEDELIUS, *De officio ægrotantium*; in-4°. *Ienæ*, 1719.
DELAMETTRIE, Caractère des médecins, d'après Pénélope; in-12. Paris, 1760.
PLAZ (A. S.) *De pedantismo medico*; in-4°. 1762.
ETTMULLER (M.), *De medico mendace*; in-4°. *Lipsiæ*, 1709.
HILSCHER, *De stratagematibus medicis*; in-4°. *Ienæ*, 1738.

Je ne cite point toutes les dissertations sur la médecine morale que j'ai consultées, mais seulement celles qui me paraissent offrir quelque intérêt.

ZIMMERMANN, De l'expérience en médecine (trad. de Lefèvre de Villebrune); in-12.
VICQ-D'AZYR, Eloges historiques; in-8°.
PETIT (M. A.), Médecine du cœur; in-8°.
BIENVENU (P.), Des qualités morales du médecin, et de la conduite qu'il doit tenir auprès des malades; in-4°. Paris, 1817. (J. B. MONFALCON)

MÉDECINE (1), s. f., *medicina* des Latins. Ce mot dérive

(1) Les articles *Médecine* sont classés dans l'ordre méthodique qui suit :

Médecine.
— Des Hébreux.
— Hippocratique.
— Des Arabes.
— Galénique.
— Des Chinois.
— Des Sauvages.
— Préservatrice ou prophylactique.
— Agissante.
— Perturbatrice.
— Symptomatique.
— Expectante.

Médecine clinique.
— Dogmatique.
— Empirique.
— Populaire.
— Militaire.
— Des pauvres.
— Politique.
— Légale.
— Comparée.
— Opératoire.
— (Potion purgative).

du verbe latin *medicari*, qu'on doit traduire par remédier, apporter remède, etc., et non par guérir, comme on le fait souvent. La médecine, en général, ne doit point présenter à notre esprit l'idée d'une science qui guérit, puisqu'elle ne nous fournit pas des moyens de curation pour toutes les infirmités humaines; je crois qu'on la définirait d'une manière plus exacte, en disant qu'elle est l'art de connaître et de traiter les maladies, et sous ce rapport il conviendrait mieux de lui donner pour synonyme la dénomination de science médicale, d'art médical, que celle d'art de guérir.

Le mot médecine, considéré dans son acception la plus étendue, exprime donc, disons-nous, l'idée d'une science formée de plusieurs branches : l'une d'elles renferme la connaissance physique ou matérielle des parties du corps humain étudié sous le rapport de ses élémens, ou simplement sous celui de ses organes composés, c'est l'anatomie générale ou descriptive; l'autre nous fait connaître ou doit nous faire connaître la nature et le mécanisme des fonctions dont chaque organe ou chaque appareil d'organes est chargé, c'est la physiologie. Une troisième a pour objet l'étude des maladies en général et en particulier, on la nomme pathologie; on doit y rattacher la nosographie, la séméiotique, etc. La quatrième enfin a rapport au traitement préservatif et curatif des maladies, c'est ce qu'on appelle la thérapeutique. La matière médicale, la diététique, la chirurgie, l'hygiène, les accouchemens, n'en sont qu'une dépendance. La médecine légale ou judiciaire n'est qu'une application des différentes branches de la science médicale à la législation d'un pays. La chimie, la physique, l'histoire naturelle proprement dite, etc., ne font pas partie intégrante de la médecine; néanmoins leur étude, comme science accessoire, est indispensable au médecin qui veut exercer son art avec distinction.

La médecine doit comprendre les divers moyens à employer pour arriver à la connaissance de toutes les maladies du corps humain, et à celle du traitement qui leur convient; néanmoins dans presque toutes les contrées de l'Europe, il s'applique plutôt à l'étude et à la curation des maladies internes, et l'on fait pour ainsi dire une science à part de la connaissance des maladies externes (la chirurgie). Il n'y a guère que la Fance qui offre réunies, dans l'enseignement au moins, ces deux branches d'un même tronc qui, pour leur prospérité respective, ne doivent point être séparées.

La science médicale, cultivée d'abord avec succès dans les beaux siècles de la Grèce et de Rome, se trouva comme ensevelie dans les ténèbres profondes qui suivirent l'invasion de

l'Empire romain par les Barbares du Nord; depuis la renaissance des lettres jusqu'au seizième siècle, malgré les efforts successifs des Arabes et de quelques bons esprits qui paraissaient de loin en loin, cet art ne fut qu'une sorte de routine ou de jargon scientifique qui consistait en grande partie à étudier des élémens obscurs écrits en latin ; à commenter servilement quelques anciens auteurs échappés aux ravages des temps ; et surtout à discuter, d'après les règles prescrites par Aristote, les opinions d'Hippocrate et de Galien, dans une langue morte, moins appropriée aux discussions scientifiques que celle qu'on parlait vulgairement. On dédaignait alors l'anatomie, qui plus tard fut abandonnée aux chirurgiens ; ceux-ci, placés par un préjugé ridicule audessous des médecins, s'élevèrent bientôt jusqu'à eux par leurs connaissances positives de l'organisation humaine. Les formes, la conduite extérieure et jusqu'aux vêtemens des médecins étaient, il faut l'avouer, dans un rapport frappant avec les principes et la gravité doctorale de l'art qu'ils enseignaient, et l'on ne doit point être surpris que, même dans le dix-septième siècle, Molière, qui mettait habilement à contribution tous les ridicules et les travers de l'esprit humain, ait fait une si ample moisson sur les docteurs de son temps. Grâces aux progrès de la raison et des lumières, inséparables d'une noble simplicité! grâces à l'heureuse influence des sciences physiques sur la médecide, elle a repris son rang parmi les sciences positives, et ceux qui l'exercent replacés dans la classe ordinaire des citoyens, ne se distinguent plus par un langage étranger, des formes et des vêtemens relégués désormais dans le sein des écoles.

La médecine considérée comme une science et distincte de la médecine populaire. Une chose importante dans le sujet qui nous occupe, est de distinguer avec soin la véritable médecine de la médecine populaire, mise à la portée de tout le monde dans le commerce de la vie civile. Il ne faut pas croire en effet, qu'un homme soit versé dans la science médicale, parce qu'il traite beaucoup de malades, en guérit plusieurs, et fait artistement des formules où l'on distingue la base, l'excipient et le correctif. Suivant le témoignage d'Hippocrate, de Celse, de Baglivi et de plusieurs autres, la nature se débarrasse quelquefois des maladies sans tenir compte des moyens qu'on emploie pour hâter leur guérison, de sorte qu'on doit regarder comme une chose certaine, qu'en général des succès ne prouvent pas toujours l'habileté et l'instruction d'un médecin, qui d'ailleurs ne peut jamais être jugé par la grande majorité des gens du monde : mais on reconnaîtra un véritable médecin à un savoir profond dans les différentes branches

dont l'art se compose, et à une marche sage et circonspecte dans sa manière d'observer et d'agir; c'est par là qu'il diffère essentiellement de la tourbe des médicastres.

C'est faute d'avoir fait cette distinction, que des écrivains modernes se sont crus fondés à ne pas regarder la médecine comme une science, et qu'ils l'ont ainsi appréciée, en ne considérant que son côté le plus faible (la thérapeutique). Plus justes dans leurs jugemens, les philosophes et les savans de l'antiquité furent plus favorables à la science médicale, dont l'étude, dans leur opinion, devait être inséparable de celle des sciences naturelles : Empédocle, Démocrite, Pythagore et ses nombreux disciples s'honorèrent de cultiver et d'exercer la médecine, mais méprisèrent l'art obscur et mensonger des guérisseurs, des thérapeutes, exercé alors par des jongleurs, connus sous le nom de prêtres d'Esculape. Disons-le avec assurance, et sans crainte d'être démentis, quelques philosophes ont attaqué avec succès la médecine populaire, mais n'ont point atteint la véritable médecine, dont ils se sont fait d'ailleurs une fausse idée. Pline, Montaigne et autres, disait Bordeu, ne nous ont pas plus ébranlés que Pétrarque et Molière : toutes leurs déclamations n'ont servi qu'à faire distinguer les vrais médecins de ceux qui ne le sont pas. La médecine a de profondes racines dans le cœur des hommes, il serait inutile d'essayer de la détruire, etc.

En résumé, la médecine, non celle qu'exercent les empiriques, les charlatans, les apothicaires, les sages-femmes, les herboristes, etc., mais la science médicale fondée sur l'observation et l'expérience, éclairée des lumières de l'anatomie, de la physiologie, de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle, est sans contredit une très-belle science, dont les progrès, chaque jour de plus en plus manifestes, démontrent la perfectibilité; mais si on la sépare des sciences qui lui servent d'appui, si on la restreint à une thérapeutique purement empirique, ce n'est plus qu'un art incertain et conjectural, en un mot cette médecine populaire contre laquelle se sont déchaînés avec raison quelques philosophes satiriques.

On nous objectera peut-être que la médecine ainsi formée des fractions de plusieurs sciences, offre un composé hétérogène, dont le fonds pourrait se réduire à très-peu de chose par une analyse sévère; mais cette objection peut être faite à toutes les sciences, dont, à la rigueur, aucune n'existe indépendamment des autres : ainsi la physiologie et l'anatomie ont des connexions si intimes, que leur étude ne peut être séparée. La physique est une introduction indispensable à l'intelligence de la physiologie et de l'hygiène : on ne peut être pharmacien sans être

chimiste; on n'acquiert de connaissances positives en astronomie qu'en y appliquant les mathématiques, etc.

D'autres ont cru faire une objection plus solide en disant qu'on ne pouvait pas considérer comme science une collection de phénomènes dont la nature intime est inconnue à l'observateur, et dont il lui est le plus souvent impossible de donner une explication satisfaisante. Sans discuter au long la question de savoir si les sciences doivent être composées d'élémens connus dans leur essence, disons seulement qu'on ne connaît pas plus la nature intime de l'électricité du galvanisme, que celle de plusieurs maladies. On ne sait pas davantage, sans doute, pourquoi la vigne ne produit du raisin en maturité que trois mois après la floraison, tandis que les cerises ne mûrissent que six semaines après la même époque, qu'on ne sait pourquoi une fièvre essentielle dure quarante ou cinquante jours, tandis qu'une phlegmasie se termine au bout de dix ou quinze. L'homme ne connaît l'essence de rien, dit Cabanis, ni celle de la matière qu'il a sans cesse sous les yeux, ni celle du principe secret qui la vivifie. Il parle des causes qu'il se flatte d'avoir découvertes, et de celles qu'il se plaint de ne pouvoir découvrir, mais les vraies causes, les causes premières sont aussi cachées pour lui que l'essence même des choses, il n'en connaît aucune; il voit des effets, ou plutôt il reçoit des sensations; il observe des rapports soit entre les objets auxquels il attribue ces sensations, soit entre ces objets et lui-même; il s'efforce d'apercevoir sans cesse de nouveaux rapports, il les met en ordre pour fixer leur souvenir dans son esprit, pour les mieux apprécier, pour en tirer ce qui peut servir à sa conservation, et lui donner de nouvelles jouissances: et voilà tout. En examinant les prétendues causes dont la connaissance l'enorgueillit, on voit qu'au fond elles ne sont toutes que des faits; maintenant il reste à savoir, si cette connaissance, à la poursuite de laquelle tant de profondes méditations et tant de veilles ont été si inutilement employées, est applicable aux besoins de l'homme. Pour observer l'ordre constant dans lequel se font le flux et le reflux, pour s'en servir à régler la marche des vaisseaux qui descendent ou remontent à l'embouchure des fleuves, ou qui longent des bords escarpés, l'homme a-t-il besoin de savoir quelle force balance l'Océan, quelle loi primitive fait agir cette force avec tant de régularité? A-t-il besoin de connaître la cause des affinités des corps, de leur élasticité, de leur cohésion, pour faire, soit en chimie, soit en physique, toutes les opérations fondées sur ces propriétés? Pour inventer, pour perfectionner l'agriculture, faut-il qu'il arrache à la nature le secret de la vie des végétaux?

non, sans doute : l'observation des faits est son seul partage. La science médicale n'aspire pas à l'exactitude rigoureuse des mathématiques, et la plupart de ses propositions ne sont pas susceptibles d'être démontrées par le calcul ; elle ne peut guère non plus être assimilée d'une manière absolue à l'histoire naturelle, qui ne s'occupe que des êtres en état de santé, plus faciles à étudier, plus réguliers dans leurs phénomènes caractéristiques que l'homme en état de maladie ; mais cette différence n'empêche pas qu'il ne soit très-avantageux en médecine de se rapprocher autant que possible de la marche suivie dans les classifications et les descriptions des animaux et des végétaux. De nos jours, on recommande avec raison cette voie d'analogie, et, quoi qu'en aient dit des hommes superficiels et étrangers à la grande impulsion communiquée aux sciences par les méthodes analytiques, cette idée, véritablement philosophique, est une des plus utiles et des plus fécondes qui soient sorties de la plume des médecins modernes, en supposant même qu'on ne puisse jamais atteindre la perfection des méthodes suivies en histoire naturelle. Que fait-on en zoologie, en botanique, etc. ? On établit, d'après des caractères certains et fondamentaux, des classes, des genres, des espèces, des variétés propres à faire ressortir les différences individuelles : peut-on faire mieux en médecine? Les plantes ont une certaine disposition de cotylédons dans la germination de la semence, une direction, une forme, une distribution de racines qui les distinguent, un port particulier, des periodes respectives de développement, de floraison, de fructification et de déclin, qui ne permettent pas de les confondre entre elles; elles sont ensuite susceptibles d'une foule de variétés, suivant la nature du climat, des saisons, du sol qui les porte, ou des attentions de la culture. On doit porter le même jugement sur l'homme malade : il est sujet à tous les symptômes qui tiennent du caractère particulier de sa maladie, et il est en outre modifié par la position des lieux, la nature du climat, les saisons, la manière de vivre, les affections morales, dont il s'est formé une longue habitude : ce n'est pas la faute de la médecine si on confond les propriétés fondamentales des objets avec leurs modifications accidentelles. A-t-on jamais déclamé contre l'histoire naturelle, parce qu'il y a une grande variété dans les singes, les colibris, dans les pommes, les poires ?

De ce qui précède concluons que la médecine doit occuper un rang distingué dans les sciences, puisque le but et la fin de son étude est l'homme, l'être le plus parfait de la nature ; concluons aussi que pour cultiver cette science avec succès, il faut avoir une connaissance assez étendue des sciences phy-

siques et naturelles, qui, comme on le sait, surpassent tout ce qu'il y a de plus attrayant dans le vaste champ des connaissances humaines.

Non contens de refuser à la médecine le rang qu'elle occupe parmi les sciences, quelques écrivains l'ont regardée comme un art purement conjectural, comme une collection de pratiques le plus souvent appliquées au hasard, ou du moins d'après une expérience qui ne repose sur aucun principe fixe et déterminé. Une opinion si absurde est tombée en désuétude, et reléguée dans quelques salons pour servir d'aliment à l'innocente malignité de quelques prétendus beaux-esprits qui, comme le dit Bordeu, crient beaucoup contre nous, et sont toutefois des plus pressés à chercher dans notre art un soulagement qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Il faut convenir, au reste, que calomnier la médecine quand on se porte bien, est une maladie très-ancienne; car il y a plus de deux mille ans qu'Hippocrate s'était cru obligé de réfuter les calomniateurs. Il a traité cette matière, avec la supériorité de talent qu'on lui connaît, dans son livre De l'art (περι τεχνης). Cabanis a en quelque sorte repris en sousœuvre le travail d'Hippocrate, qu'il a tellement enrichi, qu'on peut le regarder comme original. Voyez l'ouvrage intitulé du Degré de certitude de la médecine, dans lequel l'auteur combat avec succès les plus fortes objections faites contre la certitude de notre art.

Utilité de la médecine. L'utilité de la médecine ne doit pas plus être révoquée en doute que sa certitude; et cette utilité devient d'autant plus manifeste, que l'état de civilisation est plus avancé: par conséquent, aujourd'hui que les besoins du luxe et les raffinemens de la vie sociale sont portés au plus haut degré, cet art est devenu indispensable à l'existence et au bonheur de la plupart des peuples, comme il fut, à une certaine époque, un besoin impérieux pour les Romains, civilisés et corrompus par les mœurs et les richesses des nations soumises à leur puissance.

Un des plus grands hommes qu'aient produits les temps modernes, celui qui précéda Newton dans les plus sublimes découvertes, Descartes, disait que l'ame dépendait tellement du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, si l'on pouvait trouver un moyen d'augmenter sa pénétration, ce serait dans la médecine qu'il faudrait le chercher. Cette pensée est d'un observateur profond, qui avait bien saisi les rapports qui existent entre le physique et le moral de l'homme. Il n'est point douteux en effet, que l'état habituel de santé influe puissamment sur la force et l'étendue de l'esprit. L'homme faible peut se livrer à l'éude, mais l'homme qui souffre est inca-

pable d'application suivie et de la tension d'esprit nécessaire pour polir un travail littéraire ou scientifique. Sous ce point de vue, la médecine qui guérit, qui apaise les souffrances, prévient ou éloigne leur retour, rend plus apte au travail intellectuel, et augmente, comme le dit Descartes, la pénétration de l'esprit; et c'est incontestablement un grand service qu'elle rend aux hommes et à la société.

On a opposé peut-être au sentiment de Descartes sur la médecine, les opinions non moins respectables de Montaigne, de J.-J. Rousseau, etc. Jean-Jacques, affecté d'une mélancolie profonde et atteint d'une maladie incurable de la vessie, avait des motifs spécieux pour se déchaîner contre la médecine et les médecins; aussi le fait-il avec toute l'aigreur d'un malade irrité par de longues souffrances. Loin de penser que la médecine peut être de quelque utilité aux hommes, il croit « que cet art leur est plus pernicieux que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais, pour moi, ajoute-t-il, de quelle maladie nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes, la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la terreur de la mort; s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres? ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de leurs mains. » Voilà sans doute une belle tirade, des phrases harmonieuses, mais toutes les pensées en sont fausses. La médecine qui guérit les infirmités humaines ne peut pas être un art pernicieux, et, en les guérissant, elle ne donne pas des maladies morales, comme le prétend notre philosophe; il n'est pas vrai non plus que les malades deviennent lâches et crédules entre les mains des médecins, qui, au contraire, relèvent leur courage, les exhortent à la patience, à la résignation, et raniment leurs espérances. Comment Rousseau a-t-il pu dire, en général, qu'après une maladie un homme n'a plus ni force ni courage? Si la prévention ne l'eût pas dominé, s'il se fût seulement donné la peine d'interroger un homme du peuple, guéri dans un hôpital, d'un érysipèle ou d'une fièvre inflammatoire, cet homme lui eût dit sans doute qu'il était aussi vigoureux qu'auparavant sa maladie, pendant laquelle il n'avait eu sous les yeux que des actions bienfaisantes et courageuses; entendu que des paroles consolantes, propres à calmer son impatience, à relever son courage et à faire renaître ses espérances; qu'en un mot il était sorti des mains de la médecine aussi robuste qu'auparavant au physique, et peut-être meilleur au moral; qu'à l'avenir il serait plus prudent, plus résigné dans ses souffrances, moins effrayé par les maladies. Qui n'a pas fait, dit M. Corvisart (avec un air de supériorité que donne la confiance

d'un argument sans réplique), ce sophisme de J.-J. Rousseau : *qu'il faudrait que la médecine vînt sans médecin?* Il pouvait dire aussi : qu'il faudrait que les maladies vinssent sans malades; et, en suivant cette ridicule idée, que n'a-t-il souhaité la physique sans physiciens, les arts sans artistes, etc.; disons le mot, autant vaudrait demander le monde sans personne. Quelle pitié! Molière et l'auteur de Gil-Blas ont mieux frappé ce but. Mais laissons en paix la cendre du grand Rousseau, dont la plume éloquente fut l'auxiliaire de la médecine en ramenant les mères de famille à leur devoir le plus sacré : rappelons-nous d'ailleurs que, sur la fin de sa carrière, il se repentit d'avoir calomnié un art utile à l'humanité, et qu'il disait à Bernardin de Saint-Pierre, dans l'épanchement de l'amitié : « Si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'ai écrit sur les médecins; il n'y a pas d'état qui demande autant d'études que le leur; par tout pays ce sont les hommes le plus véritablement savans (*Études de la nature*, tom. IV). » Quant à Montaigne, toutes ses invectives contre la médecine n'empêchèrent pas qu'il ne parcourût toutes les eaux minérales de France, d'Allemagne et d'Italie, dans l'espérance de guérir d'une maladie incurable, et que ses voyages ne soient remplis de détails plus convenables dans un mémoire à consulter, que dans les écrits d'un philosophe. Du moment qu'il s'agit de sa maladie, dit M. Richerand, notre sceptique devient le plus crédule des hommes, et la plus ridicule des femmelettes (*Erreurs populaires*).

Voltaire, l'apôtre de la raison et l'un des hommes les plus remarquables par la justesse avec laquelle il appréciait toutes choses, parlait plus franchement et plus sensément de la médecine. Écoutons-le un moment. « Il est vrai que le régime vaut mieux que la médecine. Il est vrai que très-longtemps, sur cent médecins, il y eut quatre-vingt-dix-huit charlatans. Il est vrai que Molière a eu raison de se moquer d'eux. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir le nombre infini de femmelettes et d'hommes non moins femmes qu'elles, quand ils ont trop mangé, trop bu, trop joué, trop veillé, appeler auprès d'eux, pour un mal de tête, un médecin, l'invoquer comme un dieu, lui demander le miracle de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé. Il n'est pas moins vrai qu'un bon médecin nous peut sauver la vie en cent occasions, et nous rendre l'usage de nos membres. Un homme tombe en apoplexie, ce ne sera ni un capitaine d'infanterie ni un conseiller de la cour des aides qui le guérira. Des cataractes se forment dans mes yeux, ma voisine ne les levera pas. Je ne distingue point ici le médecin du chirurgien : les deux professions ont

été longtemps inséparables. Des hommes qui s'occuperaient de rendre la santé à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfaisance, seraient fort audessus de tous les grands de la terre (plusieurs médecins dans ce cas); ils tiendraient de la divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire. Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer, et ne faisait nul cas de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait une fièvre putride, une fistule à l'anus, un bubonocèle, une fluxion de poitrine? On mourait (*Dictionnaire philosophique*). » L'on croirait volontiers que ce morceau est sorti de la plume d'un médecin philosophe.

Pour se convaincre de plus en plus de l'utilité de la médecine, il suffit de faire quelques réflexions sur la nature de l'homme, son existence par rapport aux objets qui l'entourent, et l'état de civilisation plus ou moins avancée des lieux qu'il habite, etc. Souffrir est une suite inévitable de sa condition, quelles que soient les latitudes qui l'aient vu naître. Le sauvage Africain, dans sa hutte ou dans son hamac, est accessible aux infirmités humaines, comme l'Asiatique ou l'Européen dans ses palais dorés, où règnent le luxe et l'abondance, quoiqu'il soit vrai de dire, cependant, que le dernier, ayant multiplié avec ses jouissances les excès qui en dérivent si facilement, a dû augmenter le nombre des maladies auxquelles l'homme était primitivement sujet, et est devenu, par cela même, plus soigneux de sa santé et plus tributaire de la médecine.

Si, d'un côté, l'homme est condamné à souffrir et souvent à mourir avant le terme de la vieillesse, d'un autre il est dans son essence d'éviter la douleur et de fuir la mort. La nature nous apprend elle-même, dit Cabanis, à changer une situation pénible, à porter la main sur les parties douloureuses, à relâcher leur tissu par l'application d'une chaleur douce et moite; elle nous indique le repos, le silence, l'obscurité, l'éloignement du bruit, aussitôt que la fièvre exalte ou trouble le jeu de nos organes. Des appétits singuliers, et dont il est impossible de se rendre raison, nous font souvent découvrir les moyens nécessaires à notre rétablissement. En un mot, tous nos besoins se changent en souffrances lorsqu'ils ne sont pas satisfaits, et la nature s'expliquant à cet égard de la manière la plus claire, on peut, avec un ancien, donner à tout ce qui satisfait un besoin le nom de remède, et à l'instinct ou à la cause des mouvemens automatiques celui de premier des médecins. Ces indications de la nature sont une preuve irrécusable de la nécessité d'un art qui guérit plusieurs de nos maladies, pallie

celles qui sont incurables, et nous conduit au terme fatal dans la douce sécurité d'une espérance illusoire.

Plus l'homme se rapproche de l'état de simplicité primitive et naturelle, plus ses inspirations instinctives peuvent suppléer à l'art, mais elles ne peuvent jamais le remplacer. Si on me demande comment on fait chez les sauvages où il n'y a aucune sorte de médecine, je répondrai avec Voltaire : on meurt. Et cette mort accidentelle, provenant du défaut de médecins, est une des causes les plus actives de l'état languissant de la population dans ces contrées. Une foule de femmes y périssent avec leur fruit, dans les douleurs de l'enfantement, ou d'hémorragie après l'accouchement. Des épidémies varioleuses y exercent les plus grands ravages ; des fractures et autres accidens rendent les hommes infirmes et contrefaits dans la fleur de l'âge, etc. On peut consulter à ce sujet un travail du docteur Pariset, intitulé : *Médecine des peuples sauvages* (*Journal universel des Sciences médicales*, IIIe année, n°. 25).

Remarquons, au reste, que, s'il existe beaucoup de contrées sans médecins, il en est peu qui soient dépourvues d'une médecine quelconque. Les malades, dit Hippocrate, guérissent quelquefois sans médecin, mais ils ne guérissent pas pour cela sans médecine : ils ont fait de certaines choses, ils en ont évité d'autres. S'ils se sont conduits d'après des règles, ces règles sont celles de l'art ; s'ils se sont livrés aveuglément à la fortune, c'est en se rapprochant des procédés d'une bonne médecine, que la fortune les a dérobés au danger. Dans le régime comme dans l'emploi des médicamens, on peut suivre des méthodes utiles, on peut en suivre qui sont pernicieuses : mais les unes et les autres prouvent également la solidité de l'art. Celles-ci nuisent par un emploi mal entendu ; celles-là réussissent par un emploi convenable. Or, ce qui convient et ce qui ne convient pas étant bien distinct, je dis que l'art existe presque partout, car, pour qu'il n'existât pas, il faudrait que le nuisible et l'utile fussent confondus (περι τεχνης).

La médecine de l'instinct, dont parle ici Hippocrate, celle qui est aussi le partage des animaux inférieurs à l'homme, est nécessairement resserrée dans d'étroites limites, et elle semble même plus bornée dans l'espèce humaine, pourvue de facultés intellectuelles, que chez les autres animaux. Un sentiment intérieur semble avertir l'homme qu'il ne doit point s'en rapporter aux impulsions de son instinct, que la nature l'a doué d'une intelligence afin qu'il en fît usage pour sa conservation, la perfection de son être, et pour multiplier les jouissances qui peuvent accroître la somme de son bonheur.

Il paraît bien certain, que l'état de nature qui a été le sujet

de tant de paradoxes, n'est qu'une chimère, considérée dans l'espèce humaine, organisée pour vivre en société avec l'assistance de ses semblables et celle de son industrie; que cet état de nature ne convient véritablement qu'aux animaux placés audessous de lui dans l'échelle des êtres vivans, créés sur un autre plan que l'homme, et destinés à un autre genre de vie par le fait même de leur organisation physique.

Conserver la santé et guérir les maladies ne sont pas les seuls services que la science médicale rende à l'humanité : aucune autre n'a plus puissamment contribué à éclairer les hommes, à faire taire des croyances ridicules, détruire des préjugés scandaleux et nuisibles, la honte de l'esprit humain. Une science de faits, comme la médecine, appuyée sur l'observation, donne beaucoup d'exactitude et de sévérité à l'esprit, l'accoutume à ne pas croire sur parole, à soumettre les opinions d'autrui à l'épreuve du doute philosophique, et à ne jamais mettre les hommes et les opinions à la place des choses; enfin, elle désenchante l'esprit et détruit une foule d'erreurs enfantées par une éducation vicieuse. De même que toutes les autres sciences physiques qui s'appuyent sur l'observation de la nature, dit Cabanis, la médecine tend directement à dissiper tous les symptômes qui fascinent et tourmentent toutes les imaginations. En accoutumant l'esprit à ne voir dans les faits que les faits eux-mêmes et leurs relations évidentes, elle étouffe dans leur germe beaucoup d'erreurs qui ne sont dues qu'à des habitudes contraires. Elle détruit particulièrement toutes celles qui se trouvent liées à des absurdités physiques, c'est-à-dire presque toutes les croyances superstitieuses; et, dans le commerce intime avec la nature, la raison contracte une indépendance, et l'ame une fermeté qu'on a remarquée, dans tous les temps, chez tous les médecins vraiment dignes de ce nom. Nous ne craignons pas de paraître trop favorables à l'art que nous cultivons, en disant que les médecins ont en général plus de lumières que la plupart des autres hommes, ou qu'ils sont les plus véritablement savans, comme le dit J.-J. Rousseau, et comme le témoigne Voltaire, en adjoignant la Faculté de médecine à l'Académie des sciences et à la Société royale de Londres, pour constater l'authenticité des seuls miracles auxquels doivent croire les gens sensés.

J'ai souvent entendu dire à un homme très-célèbre, qu'aucune science ne paraissait plus propre que la médecine à donner des leçons de philosophie, et je suis très convaincu de la vérité de cette assertion. Quel sujet de réflexions utiles et profondes, que le tableau sans cesse renaissant des infirmités hu-

maines, qui confond tous les rangs, toutes les fortunes, qui prouve à chaque instant que les prérogatives du sang, les plus hautes dignités, et les faveurs de Plutus, sont une source féconde de tourmens et de maladies qui remplissent d'amertume le reste la vie. C'est vraiment alors que le médecin peut devenir juste appréciateur de la vanité des choses humaines, et s'écrier avec le roi prophète, victime de ses propres grandeurs : *Vanitas vanitatum, omnia vanitas*. Plus que personne, il est à portée d'apprécier les avantages immenses d'une vie simple, éloignée du tumulte des passions et des soucis rongeurs de l'ambition, qui minent lentement le physique et le moral. Aucune époque fut-elle jamais plus propre aux grandes leçons de l'expérience médicale dont il s'agit, que les temps qui se sont écoulés sous nos yeux? Que de fortunes anéanties! que d'espérances déçues! que d'ambitions cruellement trompées! que de proscriptions inattendues, réagissent d'une manière funeste sur le physique, après avoir profondément affecté le moral! Ceux qui s'occupent d'aliénation mentale et de maladies nerveuses, savent que depuis quelques années ces maladies se sont multipliées d'une manière étrange chez une foule d'individus, qui n'ont dû le dérangement de leur santé qu'à des événemens politiques.

La médecine, à laquelle presque seule est départie la connaissance de l'homme physique et du mécanisme de ses fonctions, a répandu la plus vive lumière sur la métaphysique intellectuelle ou la science idéologique, que le médecin Lock régénéra, ou plutôt créa en renversant le système incompréhensible et superstitieux des idées innées. Quel autre qu'un médecin physiologiste peut rendre un compte exact de la nature intime des sensations? Qui peut mieux que lui analyser l'action des agens extérieurs sur les organes du corps vivant, et commenter cette immortelle sentence d'Aristote : *Nihil est in intellectu, nisi priusquam fuerit in sensu*, sentence qui doit être, en métaphysique intellectuelle, comme le point de ralliement de tout esprit exact et rigoureux, et hors de laquelle il ne semble y avoir qu'hypothèse et conjecture dans la psychologie humaine.

S'il existe, comme cela n'est point douteux, une relation intime entre l'homme physique, sain ou malade, et l'homme moral ou intellectuel, il s'ensuit naturellement que la médecine, qui a pour objet principal l'homme considéré dans ce premier rapport, sera un point de départ avantageux, une sorte d'introduction à l'étude de la morale, des passions, des habitudes, etc.

Enfin, en parlant de l'utilité de notre art, pourrait-on ou-

blier que ceux qui le cultivèrent au renouvellement des sciences en Europe, et postérieurement, hâtèrent singulièrement les progrès de la chimie, de la physique, de la botanique ; que les Stahl, les Boerhaave, les Linné, les Tournefort, les Jussieu, furent des médecins distingués, qui presque tous, enrichirent les sciences physiques de belles découvertes, en scrutant la nature dans la vue de découvrir de nouveaux moyens d'illustration pour la médecine, et de nouveaux remèdes pour le soulagement des infirmités humaines.

De l'exercice de la médecine. La thérapeutique, qu'on doit en quelque sorte regarder comme la fin de l'art et la partie la plus importante pour les malades, est celle qui présente le plus de contradictions apparentes, et qui a le plus excité la verve satirique de quelques philosophes. Comment, en effet, ne pas être scandalisé en voyant, par exemple, des médecins employer avec un égal succès, dans deux maladies semblables, deux moyens diamétralement opposés, etc. Osons pourtant le dire, cette objection, une des plus fortes qu'on puisse faire, ne prouve pas beaucoup contre la thérapeutique des maladies. Un objet de cette importance mérite une explication. Il est certain qu'il existe, dans l'économie animale, une force ou faculté vitale, qu'on appellera, si l'on veut, force médicatrice de la nature, principe vital, archée, ame prévoyante, ou de toute autre manière, qui guérit souvent les maladies sans l'intervention des médicamens, mais à laquelle, néanmoins, on ne doit pas abandonner la solution de plusieurs d'entre elles, à cause du danger qui peut la suivre. Or, cette force vitale, en certaines circonstances, a une telle action sur l'économie, qu'elle annulle l'effet des médicamens les plus rationels et les mieux indiqués, et donne telle ou telle direction à la maladie, quoique la thérapeutique agisse d'une manière active dans un sens contraire. Rendons cela sensible par des exemples. Un homme, dans la vigueur de l'âge, est atteint d'une péripneumonie aiguë; des commères lui font prendre du vin chaud et des alimens, de crainte qu'il s'affaiblisse : la respiration devient de plus en plus difficile, la douleur de côté insupportable, etc.; enfin, notre malade est sur le point de mourir asphyxié, lorsqu'une crise par les urines, les sueurs, etc., survient tout à coup et le délivre de sa maladie. Un autre individu, dans les mêmes circonstances, est pris de la même maladie : un homme de l'art instruit lui donne des soins éclairés et modifiés suivant la marche et les phases de son affection ; néanmoins, malgré les secours d'une thérapeutique attentive, il meurt en peu de jours, avec une hépatisation des poumons. Enfin, supposons un troisième malade comparable aux deux

autres, guéri par les mêmes moyens qui n'ont pu sauver les jours du second : n'est-il pas évident qu'il y a, dans ces trois exemples, d'ailleurs si communs dans l'exercice de l'art, une action vitale, une disposition intérieure indépendante des moyens curatifs, qui agit dans un sens différent; et si le médecin n'a pas obtenu les résultats qu'il avait droit d'attendre, ce n'est pas la faute de l'art, car la péripneumonie et le traitement qui lui convient sont suffisamment connus, d'où il suit nécessairement que quand deux médecins adoptent des vues contradictoires, conseillent des remèdes différens, on conclut très-mal que l'un d'eux est dans l'erreur. Quoique opposés, ils peuvent avoir également raison, et arriver au même but par des voies différentes. Leur unanimité n'est pas une preuve qu'ils agissent sagement, comme leur opposition ne prouve pas qu'ils s'égarent.

Concluons en disant que la thérapeutique a des bornes malheureusement trop circonscrites, mais ne disons pas qu'elle est conjecturale, et s'il arrive très-souvent que des médicamens, sagement administrés, ne produisent pas l'effet qui leur est propre, ne nous en prenons, ni au médecin, ni au remède, mais accusons-en plutôt la nature, dont les procédés sont impénétrables, et qui se joue souvent de nos efforts pour surprendre ses secrets.

N'oublions pas, d'un autre côté, qu'il existe une foule de maladies imparfaitement connues dont la nature équivoque ne peut servir de base à une thérapeutique certaine et invariable; mais cette circonstance démontre l'imperfection de nos connaissances en médecine, et non l'infidélité et l'incertitude des moyens qu'elle emploie. On ne peut pas dire que la chimie soit une science conjecturale, parce que les chimistes s'occupent de quelques substances encore peu connues, sur la nature desquelles on a des opinions différentes, etc.

La difficulté de caractériser certaines affections, l'infidélité des descriptions qu'on en donne, l'imperfection des nomenclatures, sont autant d'obstacles à l'art difficile d'appliquer aux maladies le traitement qui leur convient; mais ces obstacles ne doivent jeter aucune défaveur sur cette partie de la science médicale, susceptible, comme les autres, de perfectionnemens, qui sont le fruit du temps et de l'expérience.

(PINEL et BRICHETEAU)

HIPPOCRATES, περι τεχνης, *De arte.*

TRISSINUS (ALOISIUS), *Problematum medicinalium libri sex.* in-8°. *Basileæ*, 1547.

VALLERIOLA (FRANCISCUS), *Oratio de re medicá;* in-8°. *Venetiis*, 1548.

CORNAVUS (JANUS), *Medicina seu medicus;* in-4°. *Basileæ*, 1556.

NEUSTEIN (JULIUS-ALEXANDRINUS), *Dialogus de medico et medicinâ. Tiguri*, 1557.

INGRASSIAS (Joannes-Philippus), *Jatrapologia, in quâ multa adversus medicos barbaros*; in-8°. *Venetiis*, 1558.
HAVENREUTER, *Oratio de arte medicâ*; in-8°. *Francofurti*, 1586.
CHRISTIANI, *Theses de medicinâ*; in-4°. *Hafniæ*, 1588.
WEINRICHT (Mart.), *Problemata physico-medica*; in-8°. *Vitembergæ*, 1590.
VAIUS, *Dissertatio de naturâ, causis, partitione et methodo medicinæ*; in-4°. *Ienæ*, 1592.
SCACCHIUS (Durantus), *Subsidium medicinæ*; in-8°. *Urbini*, 1596.
SCHROETER, *Exercitationes ad universæ medicinæ partes*; in-8°. *Ienæ*, 1598.
HOFFMANN (Casparus), *Dissertatio de medicinâ*; in-4°. *Norimbergæ*, 1608.
BACMEISTER, *Dissertatio de medicinâ in genere*; in-4°. *Rostochii*, 1614.
SCHUETZ (Johannes), *Tractatus curiosus de medicinâ, medicis*, etc.; in-4°. *Magdeburgi*, 1616.
MUELLER, *Dissertatio de arte medicâ constituendâ*; in-4°. *Gissæ*, 1618.
SLCHTEN (Alexander), *Tractatus de verâ medicinâ*; in-8°. *Hamburgi*, 1621.
SCHILLING, *Dissertatio. Universæ medicina dogmaticæ sciagraphia*; in-4°. *Argentorati*, 1621.
RHODIUS (Johannes), *De naturâ medicinæ*; in-4°. *Patavii*, 1625.
LAURENBERG (Petrus), *Porticus Aesculapii, seu generalis artis medicæ constitutio*; in-4°. *Rostochii*, 1630.
MOEBIUS (Godofredus), *Dissertatio de medicinæ natalitiis, definitione et divisione*; in-4°. *Ienæ*, 1651.
HYGRÆUS, *Van de Medecynen en Chirurgien*; c'est-à-dire, De la médecine et de la chirurgie; in-4°. Amsterdam, 1655.
QUINA, *Dissertatio de medicinâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1660.
LEPNER, *Dissertatio de definitione, divisione et elementis medicinæ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1662.
MARCHIUS, *Dissertatio. Problemata medica ex singulis medicinæ partibus deducta*; in-4°. *Rostochii*, 1664.
BOHN (Joannes), *Dissertatio an medicina rectè distinguatur in theoreticam et practicam*; in-4°. *Lipsiæ*, 1681.
DORSTENIUS, *Dissertatio de naturâ medicinæ*; in-4°. *Marburgi*, 1691.
DEKKERS, *Oratio de medicinâ et medendi methodis*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1695.
LINDELIUS, *Dissertatio de verâ medicinæ cognitione*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1696.
SCHELHAMMER (Christophorus), *Dissertatio de medicinâ in genere*; in-4°. *Kiloniæ*, 1700.
— *Dissertatio de medicinæ fine*; in-4°. *Kiloniæ*, 1700.
STAHL (Georgius-Ernestus), *Programma de logicâ medicâ*; in-4°. *Halæ*, 1701.
— *Cogitationes de medicinâ et de naturâ sensu medico*; in-4°. *Halæ*, 1702.
— *Programma de opinionibus medicis*; in-4° *Halæ*, 1703.
— *Dissertatio de fundamentis theoriæ medicæ*; in-4°. *Halæ*, 1704.
— *Dissertatio de auctoritate et veritate medicâ*; in-4°. *Halæ*, 1705.
— *Parænesis de alienis a doctrinâ medicâ arcendis*; in-4°. *Halæ*, 1706.
— *Programma. Testimonia medica*; in-4°. *Halæ*, 1706.
— *Programma de arte longâ*; in-4°. *Halæ*, 1706.
— *Programma de judicio difficili*; in-4°. *Halæ*, 1707.
— *Programma. Criterium experimentorum medicorum*; in-4°. *Halæ*, 1707.
— *Programma. Constantia medica*; in-4°. *Halæ*, 1707.
— *Dissertatio de paradoxis medicis præcipuis*; in-4°. *Halæ*, 1710.

— *Dissertatio de minore malo medico*; in-4°. *Halæ*, 1710.
— *Dissertatio de attentione medico-practicâ*; in-4°. *Halæ*, 1711.
— *Dissertatio de potestate artis medicæ*; in-4°. *Halæ*, 1712.
VAN DEN DRIES, *Dissertatio de medicinæ simplicitate*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1702.
HOFFMANN (Fridericus), *Dissertatio de ratione sanâ, præside universæ medicinæ*; in-4°. *Halæ*, 1703.
— *Dissertatio de vero universæ medicinæ principio*; in-4°. *Halæ*, 1715.
KOENIG (Emmanuel), *Exercitatio de eo quod summum est in medicinâ*; in-4°. *Basileæ*, 1710.
NOLLET (Joseph), Observations sur des phénomènes extraordinaires qui regardent la médecine, in-8°. Breslau, 1711.
LEHMANN, *Oratio de sororio philosophiæ naturalis et medicæ artis nexu*; in-4°. *Lipsiæ*, 1711.
WOLF, *Dissertatio de medicinâ et medico in genere*; in-4°. *Helmstadii*, 1713.
HECQUET (Philippus), *De purgandâ medicinâ a curarum sordibus*; in-4°. *Parisiis*, 1714.
FISCHER, *Dissertatio. Ilias in nuce. sive medicina synoptica, medicinæ conciliatrici subsecutura*; in-4°. *Erfordiæ*, 1716.
DETHARDING (Georgius), *Programma de connubio ethicæ et medicinæ*; in-4°. *Hafniæ*, 1719.
— *Themata physiologica. Pars prima de medicinâ in genere*; in-4°. *Rostochii*, 1720.
GILG, *Dissertatio. Excessus et defectus in medicinâ*; in-4°. *Argentorati*, 1721.
BURCHARD, *Dissertatio de demonstrandi ratione in arte medicâ*; in-4°. *Rostochii*, 1726.
ALBERTI (Michael), *Dissertatio de medicinæ cum geosophiâ nexu*; in-4°. *Halæ*, 1725.
— *Dissertatio de medico pro nobis, seu medicinâ artificiali*; in-4°. *Halæ*, 1735.
QUELMALTZ (Samuel-Theodorus), *Programma de artis medicæ complemento*; in-4°. *Lipsiæ*, 1727.
BAIER (Johannes-Jacobus), *Oratio de rei militaris ac medicæ convenientiâ*, in-4°. *Altdorfii*, 1727.
JANTKE (Johannes-Jacobus), *Dissertatio. Manuductio ad veram theoriam morborum praxinque clinicam*; in-4°. *Altdorfii*, 1729.
HILSCHER (Simon-Paulus), *Dissertatio de naturâ et principiis medicinæ*; in-4°. *Ienæ*, 1730.
STENZEL (Christianus-Godofredus), *Programma de medicinâ atque medicis*; in-4°. *Vitembergæ*, 1735.
JUNCKER (Johannes), *Dissertatio de nonnullis quæ contemni solent in medicinâ*; in-4°. *Halæ*, 1745.
SCHEFFELIUS (Christianus-Stephanus), *Programma de judicio auctoritatis, novorum eorumque utilium inventorum in medicinâ, obice*; in-4°. *Gryphisvaldæ*, 1748.
TAME, *Dissertatio de medicinæ simplicitate*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1751.
RICHTER (Georgius-Gottlob), *Dissertatio. Medicina firmis certisque fundamentis innixa*; in-4°. *Goettingæ*, 1752.
SIGWART (Georgius-Fridericus), *Oratio. Idea medicinæ organologicæ irenica*; in-4°. *Tubingæ*, 1753.
— *Dissertatio. Medicina dynamica summatim præfinita*; in-4°. *Tubingæ*, 1759.
VATER (Abrahamus), *Programma de præjudiciorum in medicinâ noxis*; in-4°. *Vitembergæ*, 1754.

GRUNER (Christian-Gottfried), *Gedanken von der Arzneywissenschaft und den Aerzten*; c'est-à-dire, Pensées sur la médecine et les medecins; in-8°. Breslau, 1772.

FUCKER, *Dissertatio. Generalia medicinæ*; in-4°. *Tirnaviæ*, 1773.

PLAZ (Antonius-Gulielmus), *Programma de pedantismo medico*; in-4°. *Lipsiæ*, 1767.

— *Dissertatio de medicinâ morbos faciente*; in-4°. *Lipsiæ*, 1776.

— *Programma. Prisca et recentior medicina commendata*; in-4°. *Lipsiæ*, 1783.

OOSTERDYK (Nicolaus-Georgius), *Oratio de arduâ medicinæ exercendæ provinciâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1787.

PASTA (Andrea), *Lo spirito della medicina*; c'est-à-dire, L'esprit de la médecine; in-8°. Bergame, 1790.

REIL (Johannes-Christianus), *Dissertatio de commodis quibusdam ad medicum practicum ex chemiâ redundantibus*; in-4°. *Halæ*, 1790.

— *Dissertatio. Meditationes quædam in medicinam practicam generatim*; in-4°. 1793.

CALÈS, Essai sur les abus qui se sont introduits dans l'art de guérir; in-8°. Toulouse, 1791.

SCHMIDT (J. J.), *Blike in das Gebiet der Heilkunde ueberhaupt, und der Seelenheilkunde insbesondere*; c'est-à-dire, Coup d'œil sur le domaine de la médecine, en général, et de la médecine mentale en particulier; in-8°. Altona, 1799.

FISCHER, *Dissertatio de medicinæ et scientificæ et empiricæ orto inter se connubio*; in-4°. *Halæ*, 1803.

ALIBERT (Jean-Louis), Discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales; in-8°. Paris, an XII.

BUDDEUS, *Dissertatio de medicinæ ac chirurgiæ finibus quoad exercitium, hucusque non satis verè statutis*; in-4°. *Ienæ*, 1805.

GARIEL (N. M. A.), Essai sur la médecine et son utilité sociale; in-4°. Paris, 1804.

PAYEN (P.), Considérations générales sur la médecine; in-4°. Paris, 1807.

LEJUMEAU DE KERGARADEC (A. J.), Dissertation sur la nécessité et la dignité de la médecine; in-4°. Paris, 1809.

MARCHAND (Philippe-René), Propositions sur la science de l'homme en général, et sur la médecine en particulier; in-4°. Paris, 1811.

WEDEKIND (Georg.), *Ueber den Werth der Heilkunde*; c'est-à-dire, De l'importance de la médecine; 381 pages in-8°. Darmstadt, 1811.

Il fait sentir les conséquences fâcheuses de l'avilissement de la médecine, en France, d'après la nouvelle législation (du 19 ventose an XI).

LABBÉ-DUMESNIL (Germain-Philippe), Dissertation sur la médecine en général, et sur le tact médical en particulier; in-4°. Paris, 1814.

MÉDECINE DES HÉBREUX. Quand une nation ne nous est connue que par un petit nombre d'écrits; quand elle n'a pas laissé à la postérité de monumens qui puissent faire connaître, d'une manière précise, le degré de perfection auquel elle a porté les sciences et les arts, ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on parvient à débrouiller les faits certains, les vérités démontrées, de ceux qu'un respect aveugle a pu seul faire admettre. Cela devient plus difficile encore lorsque le petit nombre d'ouvrages qu'on possède, écrits souvent d'une manière énigmatique, présentent quelquefois un style figuré, qui, pris dans un sens littéral, pourrait entraîner dans les er-

reurs les plus grossières. Ces circonstances se trouvent réunies au plus haut point dans l'histoire du peuple d'Israël, et présentent des obstacles difficiles à surmonter pour celui qui veut tracer l'état de la médecine chez les Hébreux.

Nous n'imiterons pas le P. Calmet, *qui orditur ab ovo*, et remonte jusqu'à Adam pour nous dire que l'arbre de vie était un préservatif contre la mort, et que le long âge auquel parvint le premier homme dut lui apprendre un grand nombre de secrets qu'il transmit, sans doute, à ses descendans; nous ne parlerons pas non plus du sommeil dans lequel il fut plongé pendant que le Seigneur lui enleva une côte pour en former la femme; nous laissons Thomas Bartholin discuter gravement sur ce miracle dans le *Thesaurus* de Blasius, et nous ne rechercherons pas au delà du temps où les Hébreux étaient en servitude chez les Egyptiens. Remonter plus haut, ce serait mettre à la place des faits des suppositions hasardées.

Captifs chez les Egyptiens, les descendans de Jacob durent en prendre les mœurs et les usages, et ce que Moïse sut de médecine doit nécessairement avoir été puisé chez eux. On sait que, dès la plus haute antiquité, les peuples qui habitaient les rives du Nil se livraient à l'étude de cet art. Ce n'est point ici le lieu de nous occuper de leurs connaissances en ce genre. Je me bornerai, pour prouver que les Hébreux empruntèrent des Egyptiens leurs idées sur la médecine, à citer ce passage de la Genèse : *Præcepitque Joseph suis medicis, ut aromatibus condirent patrem, quibus jussa explentibus transierunt quadraginta dies, iste quippe mos erat cadaverum conditorum* (*Gen.*, cap. L, v. 2).

On ne peut méconnaître ici les embaumeurs, qui se mêlaient, dit-on, de traiter les malades. Joseph en avait donc à son service, et quoique la Genèse ne dise point qu'ils soignèrent le vieux Jacob, au moins cela paraît-il être probable. L'embaumement fut pratiqué d'une manière analogue à celle des Egyptiens, telle qu'elle a été décrite par Hérodote et Diodore de Sicile. Les Chaldéens et les Phéniciens, avec lesquels les Hébreux eurent ensuite le plus de rapports, durent aussi fournir à ce peuple une partie des connaissances incomplettes qu'il possédait.

Anatomie. On ne trouve dans la Bible absolument rien qui ait rapport à l'anatomie. Si la croyance des anciens Juifs était identique à celle des rabbins du moyen âge cités par Riolan et Calmet, ils avaient de singulières idées sur un os qu'ils appelaient *luz*, placé dans l'*épine du dos*; ne pouvant être altéré physiquement ou chimiquement, il est, suivant eux, la racine de toutes nos parties; les principaux viscères en tirent leur origine, et il est le germe de la résurrection. Deux cent

quarante-huit os se rencontrent dans le corps de l'homme, s'il faut s'en rapporter à eux. On ne sait si les Hébreux poussaient l'ignorance à un tel point; mais ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que l'horreur qu'ils avaient pour les morts devait s'opposer à ce qu'ils se livrassent à l'étude de l'anatomie. *Qui tetigerit cadaver hominis propter hoc erit immundus* (*Num.*, cap. XIX, v. 11). Moïse défend aux prêtres d'approcher des cadavres (*Lev.*, cap. XXI, v. 1, 2).

Physiologie. La physiologie était, chez les Israélites, ce qu'elle peut être chez un peuple plongé dans l'ignorance, et rempli de superstition. Cependant on ne peut se refuser de reconnaître parmi leurs erreurs des passages qui feraient croire qu'ils ont observé avec quelque soin les phénomènes de la vie. Ils pensaient que le corps humain restait pendant dix mois dans le sein de sa mère, et sans doute ils voulaient désigner des mois lunaires; ils croyaient que l'embryon se coagulait à la manière du lait, et que par le pouvoir de la Divinité, la peau et les chairs venaient recouvrir ce coagulum, que des os et des nerfs s'y développaient par la suite (*Job*, cap. X, v. 10); que les os étaient des organes importans et le siége des maladies les plus graves (*Job*, cap. XX, v. 11; *Habacuc*, cap. III, v. 16); qu'une des différences entre la santé et la maladie, c'est que dans la première ils sont gorgés de sucs, tandis qu'ils sont flétris et perdent leur vigueur dans la seconde (*Habacuc*, cap. III, v. 16). Ils avaient déjà remarqué que la région ombilicale et épigastrique est une des parties de l'organisme qui influe le plus sur la santé, et que les signes qu'elle fournit peuvent éclairer le diagnostic des maladies : *Sanitas quippe erit umbilico tuo et irrigatio ossium tuorum* (*Prov.*, cap. III, v. 8). Ils pensaient que l'ame a son siége dans le sang : de là la défense que Moïse fait au peuple de Jehovah de manger le sang des animaux, précepte tout à fait d'accord avec les lois de l'hygiène : *Hoc solum cave, ne sanguinem comedas : sanguis enim eorum pro anima est, et idcircò non debes animam comedere* (*Deut.*, cap. XII, v. 23).

Hygiène. C'est dans l'hygiène où il paraît que les Hébreux ont fait le plus de progrès; presque tout ce que l'on sait sur les mesures sanitaires en usage chez ce peuple se trouve dans les livres de Moïse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. On y rencontre dans plusieurs passages les mesures les plus rigoureuses pour éviter la contagion. Ce serait tomber dans des répétitions que de parler ici des précautions indiquées par Moïse pour éviter celle de la lèpre. On a, à cet égard, tous les renseignemens qu'on peut désirer dans les articles *lazaret*, *lèpre* et *lépreux* de ce Dictionaire; aussi passerai-je sous silence tout ce qui a rapport à l'éléphantiasis. Je ne puis, cepen-

dant, me dispenser d'avouer que Moïse ne mérite pas tous les éloges pompeux qu'on lui donne relativement à cette maladie. Sans doute on ne peut que louer les précautions auxquelles il astreint les enfans d'Israël pour les garantir de ce fléau terrible; mais il est impossible, en même temps, de ne pas être étonné de voir le même législateur tracer les signes d'après lesquels on peut reconnaître que les habillemens et les maisons sont atteints de la lèpre. Il est sans doute fort convenable de brûler les uns et de détruire les autres, quoiqu'il eût encore mieux valu purifier les dernières que de les abattre; mais il est vraiment singulier d'établir dans le Lévitique les différens degrés de lèpre dont une maison ou un habit peuvent être atteints, à moins qu'un prodige ne se soit opéré, et que les murs et les vêtemens n'aient été frappés d'éléphantiasis pour que les Israélites puissent reconnaître, par quelques signes, le danger de la contagion.

Je ne crois donc pas « que tous les détails dans lesquels Moïse a cru nécessaire d'entrer à cet égard puissent faire encore honneur à la perspicacité d'un médecin habile; » mais je rends toute la justice qu'elle mérite à la sagesse de la plupart des mesures ordonnées par le législateur hébreux. Rechercher avec soin le degré auquel la maladie est parvenue; s'assurer par une séquestration provisoire de la réalité de l'affection; renouveler plusieurs fois les visites auxquelles on soumet les malades; les séparer enfin de la société lorsqu'ils deviennent dangereux, tels sont les préceptes qui font le plus d'honneur à l'auteur du Lévitique. On pourrait seulement désirer qu'unissant l'humanité à la prudence, les Juifs n'eussent pas condamné ces malheureux à l'abandon le plus absolu, comme les Israélites en avaient l'usage.

D'autres institutions dues à Moïse ne sont pas moins remarquables: la sobriété dont il fait une loi pour les prêtres, la privation du vin qu'il leur impose, la défense qu'il fait de communiquer avec les femmes pendant l'époque de l'évacuation menstruelle, le temps qu'il juge nécessaire pour que les suites des couches soient terminées, sont autant de preuves des connaissances que Moïse avait acquises; on peut cependant se demander la raison de l'extrême sévérité avec laquelle il veut qu'on punisse ceux qui enfreindraient ses réglemens sur la menstruation. On est non moins étonné de le voir établir une aussi grande différence entre les suites de couches de la femme qui a enfanté un garçon et de celle qui a donné naissance à une fille; il regarde la première comme impure pendant l'espace de trente-trois jours, et la seconde est considérée comme telle pendant deux mois et six jours.

Il est parmi les lois de Moïse quelques-unes d'entre elles qui

concernent les animaux dont il est permis de manger : il semblerait même qu'il ait cherché à les diviser en espèces d'après la forme de leurs pieds et leur manière de prendre de la nourriture. Cela supposerait qu'il avait quelque teinture d'histoire naturelle, quoiqu'il commette quelques erreurs en considérant, par exemple, le lapin et le lièvre comme des animaux ruminans. Toutefois, il ordonne de se nourrir de viandes saines, et que le plus grand nombre des peuples préfèrent.

Soit que la superstition relativement aux morts s'étendit jusque sur les animaux ; soit que Moïse ait été guidé par le dégoût qu'inspire la chair de ceux qui ont succombé naturellement ; soit enfin qu'il ait cru qu'elle pouvait être nuisible pour la santé, il a ordonné aux Hébreux de s'en abstenir. On ne peut qu'applaudir à une telle loi, surtout lorsqu'elle est donnée sous un ciel brûlant, où la corruption est plus prompte, et où les épidémies sont plus à craindre.

On peut encore remarquer que dans la marche qu'il fait faire aux enfans d'Israël, il les divise en plusieurs corps, éloigne leurs campemens les uns des autres, ce qui était très-propre à prévenir les maladies qui pouvaient se manifester dans une course aussi longue, et parmi un si grand nombre d'hommes. Le législateur hébreu attachait la plus grande importance à la bonne conformation du corps, puisqu'il voulait que ceux-là fussent les seuls consacrés au culte divin, qui n'auraient aucune espèce d'infirmités. Les boiteux, les aveugles, les bossus, les galeux, ceux qui ont eu des fractures, qui portent une taie sur l'œil, une hernie, etc., sont tous regardés comme impropres au sacerdoce (*Lev.*, cap. XXI, v. 18, 19, 20).

La circoncision pratiquée dans tout l'Orient ne peut manquer d'avoir, chez les peuples de ces contrées, un certain degré d'utilité, et il est à croire qu'elle a été principalement employée dans l'intention de prévenir les accidens qui pourraient résulter de l'irritation qu'amène à la longue le séjour de l'humeur particulière qui s'amasse entre le gland et son enveloppe. On peut présumer qu'ils employaient ce moyen contre la gonorrhée bâtarde, et peut-être même contre l'affection cancéreuse du pénis. Quoi qu'il en soit, et que cette pratique ait été imaginée dans des intentions hygiéniques, ou qu'on l'ait seulement regardée comme une action de piété, il est à croire que c'est aux Egyptiens que les Hebreux l'avaient empruntée.

Il paraît, d'après plusieurs passages des Livres saints, que les lotions, les frictions avec différentes substances étaient employées chez les Juifs : *umbilicus tuus nunquàm poculis indi-*

gens est-il dit dans le Cantique des cantiques (cap. VII, v. 2).
Il serait d'ailleurs difficile de croire que ces moyens ne fussent pas employés chez les Hébreux, quand ils l'étaient chez les peuples avec lesquels ils avaient le plus de rapports.

On peut encore regarder comme une des mesures sanitaires mises en pratique par Moïse pour prévenir la contagion, l'espèce d'horreur qu'il inspire à son peuple pour les corps privés de vie, et la loi qui regarde comme impur, pendant sept jours, celui qui a touché ou enseveli un cadavre; enfin, comme le fait remarquer madame Boivin (*Traité des hémorragies utérines*, Préface), il est à croire qu'en obligeant les époux à vivre séparés l'un de l'autre pendant l'époque de l'écoulement périodique et des lochies, le législateur a voulu prévenir jusqu'à un certain point les hémorragies utérines.

Chirurgie. On trouve dans la Bible un assez grand nombre de maladies évidemment du domaine de la chirurgie; mais on ne voit pas qu'on ait pratiqué d'opérations chez les Hébreux. La circoncision est la seule dont on puisse faire mention, et la barbarie du procédé doit nous faire voir combien cet art était peu avancé. On ne trouve rien dans les Livres saints qui annonce que la saignée ait été alors connue. Citons quelques exemples de maladies chirurgicales.

Le roi Joram étant blessé dans un combat contre les Syriens, se retira à Jezsraël pour s'y faire panser (*Rois*, liv. IV, chap. VIII, v. 29). Ezéchias est frappé d'une maladie grave. Le prophète Isaïe, par l'ordre du Seigneur, se fait apporter un cataplasme de figues, et le fait appliquer sur un ulcère dont le roi était atteint. La guérison en fut bientôt la suite. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la nature de cette affection : les uns prétendent que c'était une pleurésie, d'autres la peste; Thomas Bartholin n'y voit qu'une angine, le peu de mots qu'en dit l'Ecriture n'est pas assez clair pour qu'on puisse en caractériser l'espèce. Ce passage des livres saints peut servir à nous prouver que les ministres du Très-Haut n'avaient pas exclusivement recours à leurs prières, mais qu'ils employaient aussi des moyens tout à fait physiques (liv. IV *Regum*, cap. XX, v. 7. — *Isaïe*, cap. XXXVIII).

Ezéchiel semble dire quelque chose sur les fractures et nous apprendre la manière dont elles étaient traitées : *fili hominis brachium Pharaonis regis Ægypti confregi : et ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, ut fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium* (*Ezéch.*, cap. XXX, v. 21). Jérémie parle des mêmes affections; *quia hæc dicit Dominus : Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.* (*Jerem.*, cap. XXX, v. 12). Les lotions avec l'huile étaient sans doute employées pour guérir les maladies externes,

et on y joignait un pansement méthodique : *à plantâ pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas : vulnus, et livor, et plaga tumens, non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo* (*Isai.*, cap. I, v. 6). On fait aussi mention de la chute du roi Ochozias ; il fallait qu'il eût assez peu de confiance dans les médecins et les prophètes de sa nation puisqu'il envoya consulter Béelzebub, dieu d'Accaron (lib. IV *Reg.*, cap. I, v. 2). L'Ecclésiaste parle de préparations employées à l'intérieur : *et unguentarius faciet pigmenta suavitatis, et unctiones conficiet sanitatis, et non consummabuntur opera ejus* (*Eccles.*, cap. XXXVIII, v. 7). Jérémie indique quelques moyens qu'on peut opposer aux maladies, et il paraît, d'après lui, qu'ils étaient presque tous chirurgicaux. La résine de Galaad est surtout fréquemment citée dans les écrits des prophètes : *numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi* (*Jerem.*, cap. VIII, v. 22)? *Ascende in Galaad, et tolle resinam, virgo filia Ægypti; frustra multiplicas medicamina, sanitas non erit tibi. — Subitò cecidit Babylon et contrita est : tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur. Curavimus.... et non est sanata* (*Jerem.*, cap. LI, v. 8, 9). Dans d'autres endroits on trouve quelque chose sur les plaies et les ulcères : *Dominus alligaverit vulnus populi sui, et plagam ejus sanaverit* (*Isai.*, cap. XXX, v. 26). *Obducam enim cicatricem tibi et a vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus* (Isaïe, cap. XXX, v. 17). *Ecce ego obducam eis cicatricem et sanitatem, et curabo eos* (Jérém., cap. XXXIII, v. 6).

La cécité dont Tobie fut atteint est sans doute aussi une affection chirurgicale ; mais je ne sais si on doit donner cette épithète au moyen par lequel un ange le guérit, ou s'il faut le regarder comme tout à fait miraculeux. Je sais bien que Bontius (*De med. ind.*, cap. 16) prétend que le foie d'un certain poisson mêlé avec du sel, ainsi que le suc qu'on en exprime, sont d'excellens remèdes contre les maladies des yeux ; mais en attendant qu'une semblable observation soit constatée, je ne puis m'empêcher de regarder la guérison de Tobie comme un miracle des plus étonnans.

L'arche du Seigneur étant prise par les Philistins, et ces peuples, n'ayant pas eu assez de respect pour elle, furent frappés, dit l'Ecriture, aux parties secrètes du corps (lib. *Reg.*, cap. V, v. 6). On ignore entièrement quelle était cette maladie, quoiqu'on ait prétendu que ce fut la fistule à l'anus. Je doute fort qu'on puisse reconnaître cette affection dans le passage qui en traite, ou qu'on puisse y découvrir la description d'hémorroïdes.

Il ne paraît pas que les Hébreux aient rien inventé contre

la morsure des animaux venimeux. Dans ces cas comme dans tant d'autres, c'était plutôt à des prières ou à des enchantemens qu'ils avaient recours, qu'à des médicamens ou à des opérations chirurgicales. Moïse fit construire un serpent d'airain pour remédier aux accidens qui se manifestaient à la suite de la morsure des couleuvres du Désert : ceux qui regardaient ce talisman étaient, dit-on, guéris. Plusieurs passages des Livres saints prouvent que l'on s'en rapportait ordinairement aux enchanteurs dans des cas de cette nature : *quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio : et mordebunt vos, ait Dominus* (*Jerem.*, cap. VIII, v. 17). Cependant les Israélites apprirent à leurs dépens que leurs enchantemens n'était pas un sûr moyen pour la curation de semblables affections : *quis miserebitur incantatori à serpente percusso?* dit l'auteur de l'*Ecclésiastique* (cap. XII, v. 13).

La Bible contient l'histoire d'un assez grand nombre de maladies, mais il en est une foule dont la description est si incomplette, qu'on ne peut prononcer sur leur nature : soit qu'ils considérassent la lèpre comme l'affection la plus grave, soit que l'horreur qu'elle inspirait les ait portés à en parler davantage, c'est sur elle que les auteurs juifs s'étendent de préférence; je renvoie, à cet égard, aux articles *lèpre*, *lépreux*, *éléphantiasis*, et je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit en m'occupant des moyens dont les Hébreux se servaient pour prévenir la contagion.

On trouve dans Flavien Josephe la description détaillée de la peste dont Jehovah frappa son peuple pour punir David d'en avoir fait le dénombrement. « Cette peste, dit l'historien, emporta les hommes de différentes manières : le mal des uns ne paraissait pas, et ils mouraient cependant d'une manière prompte; les autres succombaient au milieu des douleurs les plus violentes; quelques-uns, ne pouvant supporter les remèdes, mouraient dans les mains des médecins, ou perdaient tout-à-coup la vue, puis périssaient suffoqués; d'autres enfin n'enterraient les morts que pour les suivre bientôt. » Cette épouvantable contagion tua, dans une matinée, 72,000 hommes (Flav. Josephe, *Ant. Jud.*, l. VII, cap. X). Je ne sais si un tel fléau peut être rapporté à la peste. Il faut un miracle pour l'expliquer; car, fort heureusement pour l'espèce humaine, dans le siècle où nous vivons, la main de Dieu ne s'appesantit plus sur nous d'une manière aussi terrible.

On ne sait si on doit rapporter à la dysenterie l'affection dont les Philistins furent atteints après s'être emparés de l'arche sainte. Les habitans de toutes les villes étaient frappés d'une maladie terrible : *à parvo usque ad majorem computrescebant prominentes extales eorum* (lib. I. *Reg.*, cap.

v, v. 9). Pour remédier à ces accidens, les habitans de Geth se firent des siéges couverts de peaux. Ce traitement ne fait pas un grand honneur aux médecins philistins, s'il en existait alors, comme cela est probable.

Les uns ont cru voir la dysenterie dans l'affection dont le roi Joram fut atteint, et pendant le cours de laquelle l'Ecriture affirme qu'il rendait jusqu'à ses entrailles. Cependant Thomas Bartholin remarque avec raison (*De morbis biblicis, in Thesauro Blasii*) que la dysenterie, quoique douloureuse, n'aurait pas été aussi longue, puisque la maladie dura deux ans, avant que ce prince ait succombé. Il pense aussi que ce n'est point une hernie, et se fonde sur ce que le monarque éprouvait sans relâche les plus vives douleurs. Quelques auteurs cités dans le même ouvrage croient qu'elle n'était autre chose qu'une fistule à l'anus.

Plusieurs passages de la Bible font mention de ménorrhagies plus ou moins abondantes. C'est ainsi qu'il est dit, dans le Lévitique, que, dans les cas de flux de sang utérin dont la durée était plus longue que dans l'état ordinaire, les époux devaient vivre séparés; de même, dans l'Evangile, on parle d'une femme qui, depuis douze ans, était atteinte d'un écoulement sanguin par les parties de la génération.

Je renvoie au mot *syphilis*, où on agitera, sans doute, la question de savoir si les Livres saints font mention des maladies vénériennes. Je me bornerai à citer le poëme de Job, et les lois que donne Moïse sur ceux qu'il considère comme impurs, parce qu'ils sont atteints d'un flux de semence.

La goutte n'a pas été inconnue aux Hébreux, comme on peut s'en convaincre par la description de la maladie dont le roi Aza fut atteint, et qui, se manifestant par une douleur atroce des pieds, finit par entraîner sa mort. S'il faut en croire Thomas Bartholin (*De morb. bibl. in Thesauro Blasii*), c'est cette affection qui seule le fit périr. Il est possible que quelques moyens répercussifs, appliqués par des ignorans, aient été la cause de sa mort; et, s'il en a été ainsi, l'auteur du livre des Rois a eu raison de blâmer ce prince d'avoir eu plus de confiance en ses médecins qu'en la bonté du Seigneur. La maladie dont Hérode fut frappé et dont parle l'historien des Juifs, est tracée d'une manière si incomplette que Bartholin reste dans l'indécision sur la question de savoir si c'était un phthiriasis ou une affection vermineuse. Il penche cependant pour cette dernière opinion. Le deuxième livre des Rois (chap. XIII, v. 1, 4, 5, 6) rapporte aussi l'état fâcheux auquel était réduit Ammon, fils de David, par suite du violent amour que sa sœur Thamar lui avait inspiré; mais il n'en donne pas la descrip-

tion. Ce prince demanda d'avoir sa sœur près de lui, et de recevoir d'elle la nourriture qui lui était nécessaire ; mais ce n'était qu'une supercherie dont il se servit pour satisfaire sa passion, et ce n'était pas un moyen proposé par les médecins dans l'intention de le guérir.

Nous n'en dirons pas autant du singulier remède qu'on proposa à David pour rendre à sa vieillesse une partie des forces qu'elle avait perdues. Fl. Josephe nous assure (*Ant. Jud.*, lib. 7, cap. 11) que la jeune et belle fille qu'on choisit ne couchait avec ce vieillard que pour le réchauffer : *Ex communi medicorum consilio decretum de Abisace, quæ, cum rege algido cubitans, nihil aliud quàm recalfaciebat : jam enim præ-senio ad venereas res elanguerat. Contactus sufficiebat, quo per venas seniles, juvenculæ blandus fotus, ad cor, per circulationem delatus, corpus frigidum refocillabat.*

Thomas Bartholin (*loc. cit.*) cherche à prouver que la maladie à laquelle Lazare succomba était une fièvre maligne. Je ne discuterai pas une semblable idée; je ne rechercherai pas non plus, à son exemple, quelle était la manière d'agir du limon à l'aide duquel le Sauveur guérit un aveugle. Ces choses sont audessus de nos faibles conceptions, et, sans l'intervention d'un pouvoir surnaturel, nous ne pouvons les expliquer.

On ignore quelle était l'espèce de maladie dont Saül fut atteint, on ne sait si elle doit être rapportée à l'hypocondrie ou à la mélancolie. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'applaudir aux conseils de ceux qui engagèrent le roi à essayer la musique pour calmer ses accès. La harpe de David calmait comme par enchantement la fureur du monarque. Quant à la transformation de Nabuchodonosor en bête, on a dit qu'elle n'avait eu lieu que dans son imagination, et qu'une manie furieuse dont il était atteint le faisait croire à une semblable métamorphose. Vallesius regarde ce prince comme mélancolique.

Les Hébreux connaissaient l'épilepsie, car il en est fréquemment parlé dans l'Evangile, et peut-être était-ce là le véritable démon qui tourmentait quelques-uns des possédés dont les Livres saints font si souvent mention; aussi le bénédictin Calmet dit-il, à ce sujet, que le peuple ignorant prend quelquefois pour des démoniaques des gens qui ont plus besoin de médicamens que d'exorcismes (Calmet, *Préface du Commentaire sur l'Ecclésiaste*).

Les maladies, aux yeux des Hébreux, étaient regardées comme le résultat d'une punition divine. C'est ainsi que, suivant eux, le roi Ozias fut frappé de lèpre, pour vouloir, malgré les prêtres, offrir de l'encens au Seigneur. Il conserva jusqu'à sa mort cette terrible maladie; ce qui fut cause que le pontife Azarias le chassa du temple et le contraignit à vivre

dans une maison séparée (*Paral.*, lib. II, cap. XXVI, v. 19, 20, 21). C'est ainsi qu'Hérode fut atteint d'une maladie affreuse pour le punir de ses crimes; que Jésus-Christ guérit le paralytique, en lui remettant ses péchés; que les anges, ministres du Seigneur, frappèrent de mort les premiers nés des Égyptiens; que l'impiété et l'idolâtrie de Joram furent la cause de la dysenterie dont nous avons avons parlé, etc. etc. Enfin c'est toujours, dans l'Écriture, Dieu qui envoie les maladies, qui les guérit, ou qui donne la mort.

D'après une semblable croyance, il est bien facile de concevoir pourquoi il arrivait souvent que les prophètes étaient consultés de préférence aux médecins, dans une foule de cas. Les Israélites croyaient, quand ils étaient malades, qu'ils le devaient à la colère divine: c'était donc aux ministres d'un Dieu irrité qu'il fallait avoir recours. Dans la maladie d'Abia, fils de Jéroboam, la reine se déguise pour n'être pas reconnue, et implore les conseils du prophète Ahias. Élizée vient à Damas, voir Benadad, roi de Syrie, atteint d'une affection grave (lib. IV *Reg.*, cap. VIII, v. 7). Celles qui avaient un caractère contagieux paraissent avoir été sous la surveillance des prêtres (*Levit.*), et celles qui présentaient un certain degré d'intensité étaient abandonnées à la nature. Les médecins, comme le dit le rabbin Manahem (*ad Levit.*), n'étaient pas assez hardis pour entreprendre la guérison de l'éléphantiasis. Aussi ne fait-on mention dans l'Écriture d'aucun médicament pris à l'intérieur, comme on peut s'en convaincre par les histoires des maladies dont on parle dans les Livres saints. La médecine dans l'enfance était alors presque entièrement chirurgicale, et tous les moyens employés se réduisaient à des topiques, à des bains, à des fomentations, etc.; remarque que nous avons déjà faite en nous occupant de l'état de la chirurgie chez les Hébreux. On parle, dans plusieurs endroits, de tondre les cheveux des lépreux, et de les soumettre à des lustrations. Un fait assez remarquable relativement à la thérapeutique chez les Israélites, c'est l'histoire de Naaman le Syrien, qu'Élizée envoie baigner sept fois dans le Jourdain; ce qui le guérit de la lèpre (*Reg.*, lib. IV, cap. V, v. 9, 10). Cela tendrait à nous faire croire que dès ce temps les eaux de cette rivière avaient la réputation d'être très-utiles dans cette maladie, réputation qu'elles conservent de nos jours dans l'Orient. Élizée se mêlait sans doute assez souvent de médecine, et peut-être pourrait-on trouver quelque chose de physique à côté de ce qui est miraculeux, dans la manière dont il ressuscite le fils de la Sunamite. L'usage des eaux thermales n'était pas tout à fait inconnu aux Juifs, comme le démontrent quelques passages du Nouveau Testament qui ont rapport à la piscine. On ne sait pas au juste

ce qu'on entendait par cette expression ; si c'était un bassin où on lavait les victimes, tel que celui qu'Ézéchias avait construit, et dans lequel il avait fait venir des eaux par le moyen d'aqueducs (*Reg.*, lib. IV, cap. XVIII, v. 17), ou bien si elle n'était autre chose qu'une source d'eaux minérales. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sous les portiques qui l'entouraient, il y avait un très-grand nombre de malades ou d'infirmes : on y voyait des aveugles, des boiteux, des paralytiques, des individus réduits au marasme, qui attendaient que le limon troublât les eaux, ce qui arrivait à une certaine époque. Les Hébreux croyaient qu'un ange déterminait ce phénomène remarquable.

D'après les ouvrages de Salomon, il paraîtrait que l'avantage des émétiques était reconnu de son temps : *cibos quos comederis evomes*, dit-il dans ses Proverbes (cap. XXIII, v. 8). Dans l'*Ecclésiastique*, il s'exprime encore d'une manière plus claire : *et si coactus fueris in edendo multum, surge è medio, evome : et refrigerabit te, et non adduces corpori tuo infirmitatem* (*Eccl.*, cap. XXXI, v. 25).

Si les Hébreux croyaient que les maladies étaient souvent des fléaux de Dieu, ils pensaient aussi qu'elles étaient fréquemment produites par le démon, comme il est facile de s'en convaincre par la lecture de l'Évangile. Les enchantemens étaient fort employés chez eux, et si les dévots avaient recours aux prières, les superstitieux s'en rapportaient à la vertu des talismans. On pourrait regarder comme tel le serpent de Moïse, si le Seigneur n'en avait pas ordonné lui-même la fabrication. Salomon a composé un livre de charmes, qu'Ézéchias fit brûler, parce que la loi défendait de semblables pratiques. Josephe fait le plus grand éloge de cet ouvrage. Suivant lui, on y trouve des moyens propres à guérir toutes les maladies, et une manière d'exorciser en grande réputation chez les Hébreux. Un Juif, en présence de Vespasien, si l'on s'en rapporte à cet historien, guérissait beaucoup de démoniaques de la manière suivante : un anneau qui portait, au lieu d'une pierre précieuse, une certaine racine que Salomon indique, était attaché au nez du malade : le diable sortait aussitôt que le patient avait senti l'odeur de cette substance ; ce dernier tombait par terre ; des conjurations mettaient le démon en fuite, et l'esprit malin, ajoute notre crédule écrivain, brisait en fuyant toute la vaisselle du logis (Fl. Josep. *Ant. Jud.*, l. VIII, cap. II).

Il y avait déjà chez les Hébreux quelques principes de médecine légale, ou du moins on trouve dans les écrits qui nous restent quelques lois qui ont rapport à cette partie de notre art (*Voyez* MÉDECINE LÉGALE). On lit dans l'Exode le passage suivant : *Si rixati fuerint viri, et percusserit alter proximum suum*

lapide vel pugno, et ille mortuus non fuerit, sed jacuerit in lectulo : si surrexerit, et ambulaverit foris super baculum suum, innocens erit qui percusserit; ita tamen ut operas ejus et impensas in medicos restituat (*Exode*, cap. XXI, v. 18, 19). La dernière partie de cette loi nous prouve d'une manière incontestable que les Israélites avaient alors des médecins, et des médecins que le gouvernement reconnaissait. Le même livre nous apprend que, lorsque dans une dispute une femme enceinte avait reçu un coup, et que l'avortement en avait été la suite, celui qui avait frappé était tenu de payer la somme que le mari et les arbitres ordonnaient; dans le cas où elle avait succombé, il était puni de mort (*Exode*, cap. XXI, v. 22). Les Hébreux avaient donc observé quelque chose sur les différens accidens qui peuvent survenir pendant la grossesse, à la suite de violences extérieures, et alors, comme de nos jours, le législateur avait modifié la peine d'après les suites de l'accident.

Chimie. Quant à la chimie, la botanique et la pharmacie, je crois qu'il serait difficile de dire à cet égard quelque chose de satisfaisant. Ce n'est pas qu'on n'ait prétendu que Moïse ne fût un habile chimiste : on en donne pour preuve la manière dont le veau d'or fut réduit en poudre, et la dissolution qu'il en fit dans l'eau qu'il fit boire aux Israélites (*Exode*, cap. XXXII, v. 20). Mais c'est certainement là un miracle à la hauteur duquel n'atteint pas notre faible intelligence; car maintenant que la chimie est si perfectionnée, ni les Berthollet, ni les Vauquelin, ni les Davy ne parviendraient à pulvériser en aussi peu de temps une masse d'or semblable à l'idole qu'avaient si promptement fondue les enfans d'Israël. Nous en dirons autant de l'eau de la fontaine que Moïse adoucit en y jetant un bâton; ce qu'on a regardé comme une opération chimique (*Eccl.*, cap. XXXVIII, v. 5).

Botanique. Si nous nous en rapportons à Flavien Josephe (*Ant. Jud.*, l. VIII, cap. II), Salomon connaissait toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre, et leurs propriétés lui étaient dévoilées. La réputation que ce prince a encore dans l'Orient, doit effectivement nous porter à croire qu'il avait une grande instruction pour son temps; il paraît qu'alors les médecins préparaient eux-mêmes les topiques, auxquels ils bornaient leurs moyens thérapeutiques. (*Eccl.*, cap. XXXVIII, v. 7).

Médecine. La médecine jouissait d'une haute considération chez les Hébreux : *honora medicum propter necessitatem : a Deo est enim omnis medela. Disciplina medici exaltabit caput illius, et in conspectu magnarum collaudabitur. Altissimus creavit de terrâ medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa. Ad agnitionem hominum..... scientiam altissimus, hono-*

rari in mirabilibus suis (*Eccl.*, XXXVIII, 1, 2, 3, 4, 6). Cependant, d'après le P. Calmet, les livres des rabbins ne témoignent pas une grande estime pour les médecins, et mettent cette profession au nombre de celles qui rendent impropre à la royauté (Calm., *Comm. sur l'Eccl.*, Préface). On ne voit pas qu'il y en ait eu d'attachés à la personne des rois d'Israël; car ils ne sont pas comptés parmi les officiers de David ou parmi ceux de Salomon.

D'après cet aperçu sur ce que les Livres saints nous apprennent sur l'histoire médicale des Juifs, il est facile de voir que cet art était chez eux extrêmement peu cultivé; qu'il se réduisait à ce qu'il est dans toutes les sociétés à demi civilisées, et cela était inévitable, puisque ce peuple n'avait pas perfectionné toutes les autres sciences; que la soumission des Israélites aux volontés de Jéhovah produisait chez eux, relativement à la médecine, précisément ce que le fatalisme cause chez les Mahométans relativement à la peste; que tantôt la superstition s'opposait à l'administration des médicamens, et que d'autres fois elle en dirigeait l'emploi; que le peu de connaissances que les Israélites avaient acquis prenait sa source de l'Égypte dont ils sortaient; que quelques préceptes sages ont été portés par leur législateur, mais qu'il en est beaucoup d'autres qui supposent l'ignorance la plus absolue; que plusieurs maladies sont décrites dans la Bible, mais que c'est fort rarement qu'on y parle de médicamens; qu'enfin les moyens administrés à l'intérieur étaient négligés chez les Hébreux. L'état de barbarie dans lequel ils étaient plongés ne pouvait être compatible avec les connaissances qu'on a supposées à quelques-uns d'entre eux, et on doit trouver un peu exagérées les louanges que M. David Carcassone donne à la médecine de ce peuple (*Essai sur la Méd. des Hébreux*, Paris, 1814).

Pour ce qui concerne les Juifs du moyen âge, précurseurs ou contemporains des médecins arabes, tout ce que nous pourrions en dire se rapporterait à ceux-ci, parce que leur histoire se confond avec la leur. Quelques-uns des plus célèbres parmi ces derniers professaient le judaïsme : de ce nombre sont Maimonides et Sebti. S'il faut en croire Clifton, les Juifs avaient, dès l'an 200 de l'ère chrétienne, une espèce d'université à Sora en Asie. D'après Sprengel, ce sont eux qui, conjointement avec les Nestoriens, familiarisèrent les Arabes avec les livres grecs, moyennant les traductions syriaques. Benjamin Tudel prétend qu'ils établirent dans l'Orient de nombreuses écoles qui détruisirent celles des Arabes. Les Juifs, adonnés à toute espèce d'industrie, ne négligèrent pas la médecine, comme le fait remarquer M. Amoreux (*Méd. des Arab.*) : on vit beaucoup de médecins de cette religion en Espagne et en Portugal;

ils pénétrèrent jusqu'à Montpellier; ils furent même appelés à la cour de nos rois : c'est ainsi qu'on cite un Farraguth, archiatre de Charlemagne, et un Sédécias, qui, successivement médecin de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, finit, dit-on, par empoisonner ce dernier. Ceux des Israélites qui exerçaient alors la médecine ne jouissaient d'une aussi haute considération, que parce qu'ils étaient les seuls qui communiquassent fréquemment avec les Arabes. Je renvoie à mon article sur la *médecine des Arabes*, pour tout ce qui a rapport aux Juifs arabistes. (PIORRY)

BARTHOLIN (Thomas), *De morbis biblicis*; in-8°. *Francofurti*, 1612.

MOLES (Vincentius), *De morbis quorum mentio fit in sacrâ scripturâ*; in-4°. *Madriti*, 1643.

UBERLE (Marcellinus), *Medicina sacra, seu de morbis, quorum mentio fit in sacris literis*; in-4°. *Saragossæ*, 1645.

CALMET (Augustinus), *De medicis et re medicâ Hebreorum*; in-4°. *Parisiis*, 1714. *Cum commentario in Jesum filium Sirac.*

WARLIZ (Christianus), *Diatribe medica de morbis biblicis ex pravâ diætâ animique affectibus. Lipsiæ*, 1714.

WEDEL (Georgius-Wolfgang), *De morbis Philistæorum*; in-4°. *Ienæ*, 1720.

LUDOLPH (Hieronymus), *Diss. de medicinâ in sacrâ scripturâ fundatâ*; in-4°. *Erfordiæ*, 1726.

HURLE, *Essay upon the state of physic in the old and new Testament*; c'est-à-dire, Essai sur l'état de la médecine, dans l'ancien et le nouveau Testament; in-8°. Londres, 1729.

SCHEUCHZER (Joannes-Jacobus), *Physica sacra*; in-4°. *Augustæ Vindelicorum*, 1731.

BAIER, *Dissertatio. Animadversiones physico-medicæ in quædam loca novi fœderis*; in-4°. *Altdorfii*, 1736.

ALBERTI (Michael), *Diss. de medicinæ apud Ebræos et Ægyptios conditione*; in-4°. *Halæ*, 1742.

GINTZBERGER (Benjamin Wolf.), *Medicina ex talmudicis illustrata*; in-4°. *Gottingæ*, 1743.

SCHMIDT (Johannes-Jacobus), *Biblischer Medicus*; c'est-à-dire, Le médecin biblique; in-8°. Züllichau, 1743.

RICHTER (Georgius-Gottlob), *Pr. Medicina ex talmudicis illustrata*; in-4°. *Goetting.*, 1743.

MEAD (Richardus), *Medicina sacra, sive de morbis insignioribus, qui in Bibliis occurrunt*; in-4°. *Londini*, 1749.

BOERNER (Fridericus), *Diss. de statu medicinæ apud veteres Ebræos*: in-4°. *Vitembergæ*, 1755.

MICHAELIS, *Philologemata medica sive ad medicinam et res medicas pertinentia, ex Ebraâ et huic affinibus orientalibus linguis decerpta*; in-4°. *Halæ*, 1758.

DE ALBERTIZ, *An etiam gens Hebræa olim medicinam de industriâ coluerit ac promoverit?* in-4°. *Viennæ*, 1765.

REINHARD (Christian-Tobias-Ephraïm), *Bibelkrankheiten*; c'est-à-dire, Maladies mentionnées dans la Bible; in-8°. Leipzig, 1767.

LINDINGER (Johann.), *De Hebræorum veterum arte medicâ*; in-12. *Servestæ*, 1774.

ESCHENBACH (Christianus-Erhardus), *Scripta medico-biblica*; in-8°. *Rostochii*, 1779.

LAUTENSCHLAGER, *Diss. de medicis veterum Hebræorum eorumque methodo sanandi morbos*; in-4°. 1786.

DE DAVALOS (Joseph-Emmanuel), *Limanus apud Peruvianos, D. M. specimen academicum de morbis Limæ grassantibus, ipsorumque therapeiâ;* 136 pages in-8°. *Monspelii*, 1787.

MEDICINISCH-*hermeneutische Untersuchung der in der Bibel vorkommenden Krankengeschichten;* c'est-à-dire, Recherche médico-hermeneutique sur les histoires des maladies mentionnées dans la Bible; in-8°. Leipzig, 1794.

SPRENGEL (Curtius), *Diss. Analecta historica ad medicinam Ebræorum;* in-4°. *Halæ*, 1798. V. *Magaz. encyclop.*, an VII, n. 24, p. 441.

LEVIN, *Diss. Analecta historica ad medicinam Ebræorum;* in-4°. *Halæ*, 1798.

CARCASSONNE (David), Essai historique sur la médecine des Hébreux, anciens et modernes. Deuxième édition; 84 pages in-8°. Montpellier, 1815.

MÉDECINE HIPPOCRATIQUE. Le mot *hippocratique* est une de ces expressions du langage médical à laquelle on a donné mille interprétations diverses, et le nombre des médecins qui se qualifient médecins hippocratiques est immense. Le docteur incrédule qui joue le philosophe sans avoir étudié solidement son art; l'ignorant qui se donne une importance vaine et ridicule; le médecin superficiel et timide qui, ne saisissant aucune indication curative, abandonne sans restriction son malade à la nature; un autre qui, par système, s'en tient à une expectation rigoureuse, presque tous ces praticiens disent suivre la doctrine d'Hippocrate. Parmi les médecins littérateurs et les professeurs des écoles les plus célèbres qui aient brillé sur la scène du monde, nous voyons encore les mêmes prétentions et la même confusion : l'empirique, le dogmatiste, le méthodiste, l'animiste, le chimiste, le mécanicien, le vitaliste, invoquent tous également le nom sacré d'Hippocrate, et au besoin trouvent dans ses écrits, à l'aide d'une interprétation oblique ou forcée, des passages plus ou moins favorables à leurs opinions. Dioclès, Thémison, Galien, Stahl, Boerhaave, Hoffmann, Cullen, etc., qui n'étaient pas hippocratiques dans la rigueur de l'expression, semblent néanmoins prendre le divin vieillard pour guide. Cependant la doctrine d'Hippocrate est une et nullement susceptible de ces interprétations différentes et versatiles; elle paraît consister dans une sorte d'empirisme ou de naturisme éclairé par les lumières d'une raison supérieure et d'un jugement sain; on s'y attache presque uniquement à suivre les diverses phases des maladies, à en fixer la terminaison heureuse ou malheureuse, sans y faire entrer des considérations tirées de la physiologie, de la pathologie et de l'examen des cadavres. On se borne donc en général à la peinture des phénomènes de la santé, des maladies et de leurs divers degrés. On en compose autant de tableaux d'après nature, en faisant ressortir avec soin les symptômes principaux, leurs

variations, et omettant ceux qui sont douteux ou peu importans, etc. : d'où naquit, dit Bordeu, la fameuse doctrine des jours heureux ou malheureux, critiques ou non critiques, de même que les dogmes des évacuations finales ou des crises *Voyez* DOCTRINE, CRISE, etc.

Cette manière sage d'observer donna encore naissance à des vérités immuables pour lesquelles les différens âges ont eu plus ou moins de respect, et que n'ont pu détruire les nombreux détracteurs qui ont attaqué à plusieurs reprises la doctrine hippocratique, sous les bannières d'Asclépiade, de Paracelse, de Van Helmont et de quelques autres fameux novateurs qui se montrent de temps en temps dans les siècles les plus éclairés et les plus philosophiques : Boerhaave lui-même fut longtemps opposé à la marche hippocratique ; mais revenu, sur la fin de sa carrière, des brillantes erreurs de sa jeunesse, il peint la médecine de Cos avec une vigueur d'expression qui annonçait une conviction entière, quoique tardive. « Soit qu'Hippocrate, dit-il, ranime les restes d'une vie qui s'éteint, soit qu'il tempère les fureurs d'une nature qui court à sa perte, il choisit des remèdes en petit nombre, mais certains, communs, mais appropriés au mal, négligeant les causes cachées pour s'en tenir aux causes évidentes ; il préfère ce qui est constant et avéré à ce qui est douteux. Attentif à la marche des maladies, à leur cours lent ou rapide, aux jours lucides ou orageux ; prompt à modérer ou à seconder les mouvemens de la matière morbifique, à diriger les crudités, à les suivre lorsqu'elles sont élaborées, dans les routes indiquées par la maladie même, il les pousse vers les organes excrétoires, il en provoque l'évacuation ; imitateur de la nature, lui prêtant des secours et ne la troublant jamais par de téméraires entreprises, ses heureux efforts ramènent la santé, et la mort n'est jamais son ouvrage, etc. » (*De commendando studio hippocratico*, traduit par M. Pariset).

Si, en méditant les œuvres d'Hippocrate considérées dans leur ensemble, nous cherchons à deviner la marche suivie par ce médecin dans l'exposition de sa doctrine, nous reconnaissons de suite qu'il procède toujours, les faits à la main, du simple au composé ; cette méthode générale modifiée suivant les temps, les lieux et les progrès de la science, a reçu parmi nous divers noms : elle consiste, en ce qui concerne la médecine, 1°. à recueillir des faits particuliers ; 2°. à les comparer entre eux comme élémens pour en tirer des inductions générales (c'est la théorie de l'art) ; 3°. à établir, d'après ces inductions des indications curatives fondées sur l'expérience et le raisonnement réunis (c'est la pratique de l'art). Ces trois parties de la doctrine d'Hippocrate se trouvent dans ses œuvres ; ses Epidémies sont un excellent recueil de faits, les Aphorismes et le livre du Pronos-

tic nous offrent une réunion de principes généraux fondés sur des faits particuliers; enfin son Traité de la diète dans les maladies aiguës ; celui des airs, des eaux et des lieux, et quelques autres renferment les règles les plus sages sur l'hygiène et la thérapeutique.

Plus on considère cette marche suivie par Hippocrate dans l'étude de l'homme, plus on admire les conceptions de ce vaste génie, en même temps qu'on demeure convaincu qu'il n'y a point de meilleur modèle à suivre dans les sciences. Un physicien célèbre de nos jours (Brisson) a dit avec raison que les anciens, et surtout Hippocrate, comprirent de bonne heure que l'observation et l'expérience étaient le seul moyen de connaître la nature; que les ouvrages seuls du vieillard de Cos seraient suffisans pour montrer l'esprit qui conduisait alors les philosophes. Au lieu de ces systèmes, ajoute-t-il, sinon meurtriers, du moins ridicules, qu'a enfantés la médecine moderne, pour les proscrire ensuite, on y trouve des faits bien vus et bien rapprochés; on y voit un système d'observation qui sert encore aujourd'hui, et qui probablement servira toujours de base à l'art de guérir. Toute la physique des anciens se trouve dans les livres d'Hippocrate, et ce n'est que par la marche suivie par ce grand médecin, qu'on est parvenu, de nos jours, à perfectionner cette branche des connaissances humaines. Il est évident, en suivant l'idée du physicien que nous venons de citer, que toutes les sciences n'ont pour élémens que des faits simples ou compliqués, que ces faits isolés ne sont utiles que par leur rapprochement. L'idée de ce rapprochement, seule véritable base de toute induction rigoureuse et incontestable dans toutes les sciences d'observation, paraît due à Hippocrate, et ce fut à l'aide de ce moyen qu'il opéra une révolution étonnante dans la médecine. Auparavant lui, on possédait déjà une grande masse de faits, mais qui étaient restés stériles faute d'une bonne méthode pour en coordonner les résultats. C'est par le même mode d'analyse, que l'on peut appeler hippocratique, puisque Hippocrate l'imagina, ou du moins l'appliqua le premier, que la physique, l'histoire naturelle et la métaphysique intellectuelle ont reçu, de nos jours, de si beaux développemens, et l'on peut dire avec vérité, qu'à cet égard Hippocrate a devancé Newton, Linné, Bâcon, Locke, Condillac, etc.

Les principes de la médecine hippocratique sont simples et sans doute conformes aux lois de la nature, que le médecin de Cos avait étudiées en philosophe. Nous décomposons aujourd'hui cette doctrine à notre manière; mais il est bien probable qu'en suivant l'impulsion de son génie, Hippocrate ne pouvait avoir eu à cet égard les mêmes idées que

nous; peut-être même ne s'était-il jamais formé aucune espèce de méthode; car, comme celle de tous les anciens, sa manière de considérer les objets était totalement différente de la nôtre quant à la forme : elle reposait uniquement sur la considération des choses vues en masse; il n'y avait point, comme aujourd'hui, de formes didactiques, de divisions dans les sciences, et de livres spéciaux consacrés à ces diverses sections, etc. Aussi dans les œuvres du père de la médecine, ne trouvons-nous point la pathologie d'un côté, la physiologie de l'autre : la thérapeutique, l'hygiène et la matière médicale, quoique distinctes, sont perpétuellement confondues avec les autres parties de la science médicale, et disséminées en vingt endroits différens de ses livres. Il ne faut pas oublier en outre que la science était pour ainsi dire à son aurore, et que le divin vieillard ne faisait que commencer à débrouiller un chaos dans lequel ses successeurs ont mis de l'ordre, en profitant de ce qu'avaient fait leurs devanciers.

Ainsi donc, s'il est vrai de dire que de bons esprits reçoivent quelquefois en partage plusieurs des éminentes qualités d'Hippocrate; s'il est certain même qu'ils sont arrivés à des résultats à peu près semblables, par une marche analogue : il est inexact de prétendre qu'on puisse suivre aujourd'hui la méthode employée par Hippocrate, il y a vingt-trois siècles. Par conséquent l'expression de médecine, de méthode, de doctrine hippocratiques, ne sont en quelque sorte que des expressions figurées, pour indiquer le bon esprit, l'exactitude rigoureuse, la logique sévère qui ont présidé aux travaux du vieillard de Cos : en sorte que, dans ce sens, toutes les fois qu'on trouve à peu près réunies dans un écrit médical toutes ces qualités, on peut dire qu'il est hippocratique, c'est-à-dire excellent et conforme aux résultats de l'observation, de l'expérience, et aux règles du bon goût; on peut dire de la même manière, qu'un médecin est hippocratique, quand il remplit les mêmes conditions, soit en écrivant, soit en observant ou en traitant les malades qui lui sont confiés.

Si l'on veut donner au mot *hippocratique* un sens différent de celui que nous lui avons accordé jusqu'à présent; si l'on veut s'en servir comme d'une épithète purement historique propre à qualifier la médecine du temps où vivait Hippocrate : il convient alors de faire remarquer qu'à l'époque où parut ce grand génie, plusieurs philosophes de la Grèce avaient déjà essayé de faire de la médecine une science usuelle et vulgaire, en la tirant du fond des temples où la retenaient ces prêtres hypocrites et ambitieux ; mais ces philosophes médecins confondaient la physique, la philosophie et la métaphysique obscures du temps avec la médecine, et en faisaient

un mélange bizarre et peu intelligible; ils avaient donc, comme on le voit, commencé en médecine une révolution qu'ils ne purent terminer, pour avoir suivi une marche vicieuse: Hippocrate acheva cette révolution. Doué d'une raison supérieure, d'un esprit juste et d'une sagacité rare, il reconnut la faute qu'on avait commise, et pensa que la médecine devait trouver un appui naturel dans la philosophie, la physique et la métaphysique, mais qu'elle ne devait pas être confondue avec ces sciences pour elle seulement accessoires : ainsi son premier soin fut de former pour la médecine un corps de doctrine particulier ayant ses attributions spéciales, mais conservant toujours certains rapports avec les sciences dont il la séparait; il jugea d'ailleurs avec raison que la science médicale était assez importante et assez étendue pour occuper exclusivement une classe d'individus; il bannit, par la seule force de son exemple, la plus grande partie des subtilités et des raisonnemens hypothétiques qu'y avait déjà introduits la philosophie du temps, et au lieu de fonder des principes généraux sur des raisonnemens plus ou moins hasardés, Hippocrate prit pour base des faits positifs choisis et recueillis avec beaucoup de soin.

Si, après avoir fait connaître la marche lumineuse que nous supposons avoir été suivie dans la médecine hippocratique, nous l'analysons plus en détail, pour en déduire les principaux préceptes que son auteur semble avoir pris pour guide dans toutes les parties de ses écrits, nous sommes conduits à en établir six principaux, en admettant toutefois que ce nombre est arbitraire et subordonné à la manière de voir de chacun dans l'étude de la médecine d'Hippocrate.

1°. Recueillir et rédiger en style aphoristique des observations particulières simples et bien choisies; 2°. tirer de ces observations des conclusions sages, soit pour la nature de la maladie, autant qu'il est possible de la déterminer, soit pour l'indication des variétés, celle du traitement de ses nombreuses variations, etc.; 3°. n'agir jamais que dans les cas où les forces de la nature étaient insuffisantes pour terminer la maladie, ou, dans ceux où la violence du mal et le caractère délétère de l'affection menaçaient d'une mort prompte, en paralysant les ressources de la nature; 4°. n'administrer jamais, dans quelque circonstance que ce soit, aucun médicament sans une indication positive; compter plus sur les ressources de la nature que sur celles de l'art, ne l'aider et ne la redresser jamais qu'à de bonnes enseignes, c'est-à-dire lorsqu'il est évidemment prouvé que le remède est dans le cas de produire l'effet désiré, etc.; 5°. respecter religieusement les mouvemens critiques suscités par la nature, c'est-à-dire s'abstenir pendant leur

invasion et leur cours de toute espèce de médication, quelque faible que soit son action; 6°. ne jamais perdre de vue l'indication primitive et fondamentale, et ne recourir à une autre que dans les cas urgens, afin de ne pas, sans nécessité, intervertir l'ordre de la nature par une thérapeutique perturbatrice et superflue.

De ces six préceptes fondamentaux, dont il serait facile de grossir le nombre en méditant les œuvres d'Hippocrate, le premier surtout paraît avoir été rigoureusement observé par ce divin vieillard, et la partie de la science qui en est l'objet est devenue la base la plus solide de la méthode descriptive des maladies; méthode que les modernes ont beaucoup généralisée, mais dont ils ont trouvé des exemples particuliers, inimitables, dans le livre immortel des Épidémies.

Quand on étudie la médecine hippocratique, qu'on médite les écrits de Duret, de Boerhaave, de Cabanis et de tant d'autres, on ne peut s'empêcher, au milieu de ce concert d'éloges mérités, de faire une réflexion qui, en nous affligeant profondément, augmente encore notre admiration pour Hippocrate : c'est que la doctrine du philosophe de Cos, telle que nous la possédons, n'est en quelque sorte qu'un monument mutilé par le temps, défiguré par l'ignorance, l'infidélité des copistes, et par la témérité des interprètes et des commentateurs. Quelques parties de ce monument d'un des plus grands génies de l'antiquité sont probablement perdues pour toujours; d'autres nous offrent le stérile assemblage des plus sages maximes et des plus vaines hypothèses : mélange bizarre et confus de vérités et d'erreurs, qui ne peuvent guère partir d'une source unique, et font fortement soupçonner un alliage téméraire et imposteur. Si on admire Hippocrate ainsi défiguré, que serait-ce donc si on possédait dans sa pureté, dans toute son intégrité, l'édifice que dut élever à ce médecin l'immortel auteur des Épidémies, des Aphorismes, du livre du Pronostic, de celui des Airs, des Eaux et des Lieux de ce divin vieillard, qui, parvenu au-delà de quatre-vingts ans, eut le temps et les moyens de donner à ses écrits toute la perfection dont les œuvres de l'homme étaient susceptibles, dans les beaux siècles de la Grèce, cette terre classique des sciences et des arts!

Pour acquérir une connaissance profonde de la médecine hippocratique, il est bon de ne pas se borner à lire les ouvrages d'Hippocrate, mais de consulter en outre les commentateurs, qui, avec de grandes lumières, en ont fait une étude spéciale, comme Galien, Duret, Baillou, Grunner, Henri Cope, Piques, etc.

La méthode suivie par Hippocrate a toujours été regardée comme simple, vraie et naturelle; et l'on ne peut douter que

ce ne soit la plus sage et la meilleure, puisque les médecins qui l'ont prise pour guide, avec les modifications des temps et des lieux, ont constamment fait faire de grands pas à la science médicale, tandis que ceux qui s'en sont éloignés ont au contraire ralenti sa marche, ou du moins mis au jour des productions quelquefois brillantes, mais toujours éphémères. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter un coup d'œil sur la médecine depuis son origine comme science jusqu'à nos jours. Parmi les anciens, Galien, Arétée, Cœlius Aurélianus, Alexandre de Tralles, Celse, etc.; dans le moyen âge, quelques Arabes, Duret, Baillou, Fernel, etc.; entre les modernes, Stahl, Sydenham, Baglivi, Stoll, etc., peuvent être cités comme des modèles d'un ordre supérieur. Interrogez les Grecs, les Romains, dit Boerhaave, partout vous trouverez la doctrine d'Hippocrate; partout vous la voyez confirmée. Citerai-je ceux dont la mémoire nous est parvenue, Dioclès de Caryte, Arétée de Cappadoce, Soranus, Galien, Paul d'Égine, Alexandre de Tralles, Aëtius, etc.? ce qu'ils ont d'excellent, ils le doivent à Hippocrate. Chez les Romains, Celse et Pline, les premiers de tous, ont fait d'Hippocrate une divinité dont ils rapportent sans cesse les oracles, etc. Galien n'est admirable que quand il prend pour guide la méthode hippocratique; Boerhaave est plus surprenant encore quand il peint en traits éloquens la médecine grecque, dont il avait si longtemps méconnu les avantages. Les médecins hippocratiques, dit notre illustre Bordeu, s'enorgueilliront à jamais d'avoir possédé dans leurs rangs les Houlier, les Baillou, les Duret, les Stahl, les Baglivi, puisque la doctrine de ces grands hommes conserve encore son éclat, après les conquêtes successives des chimistes, des mécaniciens, des physico-mathématiciens, etc. Il est probable que cette doctrine, qui est celle d'Hippocrate, détruira toutes les autres : en sorte que les hippocratistes purs, qui ont toujours été en petit nombre, peuvent se flatter de dominer toujours en médecine avec une grande supériorité. La médecine française a donné, depuis plus de vingt ans, l'exemple d'un heureux retour aux saines idées, en faisant renaître parmi nous le goût de la médecine hippocratique, à laquelle sans doute on ne doit pas s'astreindre d'une manière absolue, mais dont on ne doit jamais s'écarter, sous le point de vue surtout de la méthode d'observer et de décrire les maladies. Sous le rapport de la thérapeutique, au contraire, la doctrine hippocratique ne peut pas toujours nous servir de guide : par exemple, le divin vieillard, et quelques-uns de ses sectateurs ont en général trop peu fait d'attention aux souffrances des malades, et n'ont pas assez employé de moyens directs pour

les calmer; par conséquent, ils attendaient souvent que l'indication fût trop prononcée, pour agir, se reposaient trop sur les moyens de la nature, et sur les indications que fournit l'instinct dans les maladies, etc.

Il y a une distinction à faire entre les médecins hippocratiques : les uns, comme Baillou, Stoll, etc., ont tracé, à l'exemple d'Hippocrate, des épidémies, des éphémérides, rapporté des observations de toute espèce, pour servir de base à la partie descriptive des maladies et aux inductions qu'on doit en tirer pour leur nature et leur traitement. D'autres, tels que Sydenham et Baglivi, faisant en quelque sorte abstraction des faits observés, du moins dans leurs ouvrages, ont tracé des tableaux de maladies, et donné des préceptes de pathologie et de thérapeutique, sans les faire précéder de faits particuliers, qui nous semblent en général nécessaires pour qu'on ne puisse mettre en doute l'exactitude des résultats annoncés par un écrivain. Il y a eu une troisième sorte de médecins hippocratiques, qui, regardant les écrits d'Hippocrate comme des oracles, auxquels on ne pouvait rien ajouter, se bornaient à les commenter servilement : de ce nombre furent presque tous les Arabes, et plusieurs médecins connus des quinzième et seizième siècles.

Ce serait une erreur de croire qu'on peut bien étudier la médecine hippocratique dans un cabinet pourvu des meilleures éditions d'Hippocrate. Pour bien la comprendre, et en faire une judicieuse application à l'éducation médicale, et ensuite à la pratique de l'art, c'est au lit du malade qu'il faut vérifier les descriptions, les sentences et les préceptes thérapeutiques du vieillard de Cos : c'est ce qu'on appelle mettre en œuvre le doute philosophique. Il est également certain que, sans cette application importante, cette vérification préliminaire et indispensable, un helléniste, quelque versé qu'il soit dans la langue grecque, ne pourrait jamais que faire une mauvaise version du plus grand nombre des écrits d'Hippocrate.

Que répondre à ceux qui ont nié l'existence du médecin grec? Serait-il possible que ce ne fût pas le même homme qui eût composé les Aphorismes, le livre du Pronostic et ceux des Epidémies? Non, sans doute, une pareille thèse ne mérite aucune réfutation sérieuse. D'autres médecins, qui admettent bien l'existence d'Hippocrate, ne peuvent pas croire que tant et de si glorieux travaux ne soient l'ouvrage que d'un seul; néanmoins, aucun monument historique n'atteste l'existence d'ouvrages qui aient pu lui servir de guide, et qu'on puisse comparer aux siens. Tout ce qu'on dit des inscriptions des temples, qu'il peut avoir copiées, n'annonce pas des produc-

tions dignes d'être mises en parallèle avec les sciences ; et, tout en regardant ce grand médecin comme un homme véritablement extraordinaire, on ne peut s'empêcher de le considérer comme le véritable créateur de la science médicale et le plus grand des médecins, comme Homère fut le premier et le plus admirable des poètes épiques.

J'ai pensé qu'à la suite de ces considérations sur la médecine hippocratique, on ne lirait pas sans intérêt un morceau de Boerhaave, dans lequel il peint, avec autant de force que d'éloquence, Hippocrate et ses écrits. Par où commencer, s'écrie l'illustre professeur de Leyde, en s'adressant à ses nombreux auditeurs ? La fécondité du sujet me tient en suspens. Vous parlerai-je de cette attention si prompte et si vive, qui voyait tout et que rien ne pouvait lasser ? ou de cette diligence étonnante et soutenue à rechercher ce qui était utile ? ou de cet amour de ses semblables, et de cette bonne foi sans égale et plus qu'humaine, avec laquelle il leur a transmis ce qui lui avait coûté tant de travaux ? De quelque côté que je considère Hippocrate, je reconnais en lui une élévation supérieure à l'envie, un bonheur extraordinaire, un génie qui l'égale aux dieux. Le présent, le passé, l'avenir, dans quelque maladie que ce soit, rien n'échappe à l'œil de ce vigilant contemplateur de la nature : ce don de tout voir ne fut qu'à lui. Avec quelle merveilleuse sagacité il démêle, dans les maladies, les accidens causés par le médecin, par les aides, par les médicamens, et par le malade lui-même, d'avec ceux qu'entraîne avec soi la nature du mal ! Quel regard pénétrant ! et comme il éclaire vos propres yeux ! Pour moi, je me sens forcé de reconnaître que les œuvres de tous les médecins qui ont jamais existé, fussent-elles réunies, ne présenteraient pas autant de phénomènes morbifiques décrits, que n'en a laissé, à lui seul, cet opiniâtre scrutateur des secrets de la vie. Quel homme a le premier signalé les poisons comme causes de maladies ? Hippocrate. Quel homme nous a appris que les vicissitudes atmosphériques, le froid, la chaleur, les pluies, la sécheresse, le silence ou la fureur des vents, produisent telles ou telles affections ? Hippocrate. Quel homme a vu le premier que la situation des lieux, la nature du sol, la quantité, le mouvement ou la stagnation des eaux, les exhalaisons de la terre, la direction des montagnes, contenaient les véritables germes des épidémies, et sut par là en préserver des nations entières ? Hippocrate. O génie tutélaire du genre humain ! est-ce assez pour toi de nos éloges ! car, que puis-je dire de cette perspicacité singulière qui, dans l'étude du genre de vie, des alimens, des boissons, des travaux et des habitudes des diverses nations, le

faisait pénétrer jusqu'à la source de leurs maladies originelles? Rappellerai-je ces observations délicates, minutieuses même, que l'ignorant dédaigne, mais que les vues qu'en tire Hippocrate relèvent si bien aux yeux du sage?..... Écoutons la voix du divin vieillard disant à ses élèves que ce n'est point assez d'observer les différences du sexe, de l'âge et du tempérament, de noter quels sont les exercices, les mœurs, le genre de vie des malades, ni quel est l'état de l'air, si l'on se propose de désigner ceux qui ont le plus à souffrir de telle ou telle épidémie. Voyons-le soigneux de peindre en outre les couleurs naturelles des cheveux, des yeux, de la peau; expliquant si la langue est libre ou gênée, la voix faible ou forte, et une infinité de choses semblables, que je ne puis rappeler, mais qu'Hippocrate recommande à l'attention, afin de faire connaître, à de tels signes, le tempérament des sujets, qui, dès l'origine d'une épidémie, étaient plus exposés que ceux qui ne les avaient pas, etc. etc. (Boerhaave, *De commendando studio hippocratico;* traduit par M. Pariset. *Bibliothèque médicale*, tome. XII, page 163). (BRICHETEAU)

PINI (Petrus-Matthæus), *Compendium instar indicis in Hippocratis opera;* in-fol. *Venetiis*, 1597.

MARTIANUS (Prosper), *Notationes in Hippocratem. Romæ*, 1626. — In-fol. *Venetiis*, 1652. — In fol. *Patavii*, 1719.

FONTANI (Gabriel), *De veritate medicinæ hippocraticæ firmissimis monumentis stabilità;* in-4°. *Lugduni*, 1687.

BOERHAAVE (Hermannus). *Oratio de commendando studio hippocratico. Lugduni Batavorum*, 1701.

Il regarde comme legitimes tous les écrits publiés sous le nom d'Hippocrate; ce qui est contraire à l'opinion des autres bibliographes, et notamment de son illustre disciple Haller. Du reste, il soutient que tout notre savoir sur la nature des corps est fondé uniquement sur le témoignage de nos sens.

— *Institutiones medicæ in usus annuæ exercitationis domesticos;* in-8°. *Lugduni Batavorum*, 1708.

La sixième édition est de 1746. Il en a paru trois éditions in-12, à Paris, 1722, 1737 et 1747.

— *Introductio in praxim clinicam, sive regulæ generales in praxi clinicâ observandæ;* in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1740.

— *Methodus discendi medicinam;* in-8°. *Amstelodami*, 1726, 1734. — In-12. *Londini*, 1744. — In-8°. *Venetiis*, 1747.

GOLDNER (Georgius-Ludovicus), *De medicinæ origine et medicorum principe Hippocrate;* in-fol. *Geræ*, 1721.

HUNDERTMARK (Carolus-Fridericus), *Liber singularis de incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum apud veteres in vias publicas et templa;* in-4°. *Lipsiæ*, 1749.

TRILLER (Daniel-Gulielmus), *Dissertatio de veritate paradoxi dicti hippocratici, nullam medicinam interdùm esse optimam;* in-4°. *Vitembergæ*, 1754.

Réimprimée dans la Collection des thèses médico-pratiques de Haller, vol. VII, n. 229.

RIOLLAY (Francis), *Doctrine and practice of Hippocrates in surgery and physic;* c'est-à-dire, Doctrine et pratique d'Hippocrate, en chirurgie et en médecine; in-8°. Londres, 1783. V. *Journal de médecine* (de Bacher), t. LXI, p. 321.
BARTHÉLEMY (Jean-Jacques), Voyage du jeune Anacharsis en Grèce; VII vol. in-8°. Paris, 1789. Tom. VI, chap. 73, *île de Cos.*
SPRENGEL (Kurt), *Apologie des Hippocrates und seiner Grundsætze;* c'est-à-dire, Apologie d'Hippocrate et de ses principes; II vol. in-8°. Leipzig, 1789-1792.
BARTHEZ (Paul-Joseph), Discours sur le génie d'Hippocrate; in-4°. Montpellier, 1800.
LEGALLOIS (C. J. J.), Recherches chronologiques sur Hippocrate. V. *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, par Sédillot, tom. XX, p. 410.
LAENNEC, Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique; in-4°. Paris, 1804.
CAILLAU, Tableau de la médecine hippocratique; in-12. Paris, 1805.
CAILLAU, Tableau de la médecine hippocratique; in-8°. Bordeaux, 1806.
GROENENDAELS, *Dissertatio de hippocraticâ medendi in sthenicis morbis acutis methodo;* in-4°. *Parisiis*, 1812.
RINGSEIS (J. N.), *De doctrinâ hippocraticâ et brownianâ inter se consentiente, et mutuò se explente tentamen. Edidit et præfatus est A. Roeschlaub;* in-8°. *Norimbergæ*, 1812.
MUELLER (Joannes-Carolus-Andreas), *Rudimenta doctrinæ hippocraticæ;* 64 pages. *Halæ*, 1815.

MEDECINE DES ARABES. La médecine avait brillé du plus vif éclat chez les Grecs, mais elle était retombée dans une nouvelle enfance. Les ouvrages des écoles antiques, disséminés, ne guidaient plus la pratique de la science, et elle consistait exclusivement dans un aveugle empirisme. L'Occident, tout à fait barbare, ne cultivait pas plus l'art de guérir que les autres branches des connaissances humaines. L'empire d'Orient, siége de révolutions désastreuses, était bien moins occupé de la santé des hommes, que des discussions théologiques les plus futiles, et l'Europe avait cessé d'être le centre des arts comme elle l'avait été sous les anciens Grecs et sous les Romains.

L'Asie les vit fleurir à son tour, et les Arabes cultivèrent les sciences que les Occidentaux paraissaient avoir oubliées. Mais tous les hommes, toutes les nations ne sont pas propres au même genre d'étude; les caractères des individus et des peuples influent singulièrement sur les occupations auxquelles ils se livrent et sur les progrès qu'ils y font. Doués d'une imagination vive, amateurs enthousiastes du merveilleux, les Arabes durent principalement réussir dans la poésie, ou du moins ils y portèrent cet élan sublime, cette richesse d'image, ces idées exaltées, ces comparaisons brillantes qui conviennent si bien au génie oriental. Les sciences qui se prêtaient davantage à leur penchant pour les choses extraordinaires, telles que la chimie, l'astronomie, furent nécessairement leurs occu-

pations favorites : celles, au contraire, qui, fondées sur les faits, ne peuvent se perfectionner que par une expérience suivie jointe à un jugement solide, eurent pour eux moins de charmes; de là vient que, parmi les branches nombreuses dont la médecine se compose, ce fut la chimie qu'ils perfectionnèrent, tandis que la médecine proprement dite, l'anatomie et la botanique restèrent dans l'état où elles avaient été avant eux ; mais n'anticipons pas sur ce que nous avons à dire par la suite, et, avant d'apprécier l'état de la science chez ces peuples, recherchons d'une manière succincte quelle fut la source de leurs connaissances médicales, quelles furent les écoles qu'ils fondèrent et les hôpitaux qu'ils établirent.

Avant le commencement de l'année de l'hégire, c'est-à-dire avant la fuite de Mahomet de la Mecque, qui eut lieu du 15 au 16 juillet, 622 de l'ère chrétienne, des écoles de médecine existaient déjà dans l'Orient, et jouissaient même d'une assez grande réputation. On en cite une célèbre où se faisaient remarquer une foule de savans nestoriens et de médecins distingués, établie à Dhondisabur en Khusistan. S'il faut en croire Abulfarage, elle devait son origine au mariage de la fille de l'empereur Aurélien avec Sapor I. Les médecins grecs qui suivirent cette princesse, fondèrent cette école hippocratique. Assemani prétend que c'est à l'époque où Valérien fut fait prisonnier par Sapor, que cette fondation doit être rapportée. L'arabe Amrou pense, au contraire, que c'est au temps de Sapor II, que cet établissement dut être fondé ; il serait alors postérieur au concile de Nicée : Sprengel regarde cette dernière opinion comme la plus probable. Quoi qu'il en soit, on n'a fait mention de cette école qu'au septième siècle. Ce qui ne souffre pas de contradiction, c'est qu'un hôpital était établi à Dhondisabur, et qu'il était destiné à l'instruction des jeunes médecins. Il fallait, pour y être admis, savoir les Psaumes de David et l'Ancien Testament ; ce qui prouve qu'on exigeait des élèves des connaissances préliminaires.

Mahomet lui-même n'était pas tout à fait étranger à la médecine ; mais, comme Haller l'a très-bien fait remarquer, en rapportant, d'après Reiske, quelques-uns des remèdes magiques qu'il employait, il ne fut qu'un empirique imbu de préjugés et de superstitions. Il écrivit, dit-on, des aphorismes médicinaux. Il parle de médecins grecs exerçant à la Mecque, et, parmi ceux-ci, Hhareh Ebn Kaldaht de Takif est celui dont il paraît faire le plus de cas.

Cependant, on ne trouve qu'obscurité dans la médecine des Arabes tant qu'ils furent Ismaëlites. Ce n'est qu'après l'établissement du mahométisme, que les sciences, et en parti-

culier l'art de guérir, furent un peu cultivées. La révolution étonnante que Mahomet causa en Asie, menaça d'abord les connaissances humaines d'une ruine totale. Le farouche Omar voulant appuyer sur l'ignorance la puissance musulmane, loin de chercher à relever la littérature de l'état d'abjection où elle était tombée, semblait vouloir anéantir tout ce qui pouvait rendre aux arts leur ancienne splendeur. La fameuse bibliothèque d'Alexandrie, fondée par Ptolémée Philadelphe, avait été brûlée pendant les guerres civiles de César et de Pompée. Rétablie ensuite avec les plus grands soins, augmentée de deux cent mille volumes dont le roi Attale III fit présent aux Romains et que Marc-Antoine donna à la reine Cléopâtre, elle fut de nouveau la proie des flammes en 640. Redire la réponse du fier musulman au général Amrou, ce serait répéter inutilement ce que personne n'ignore.

Cet événement n'exclut pas toute idée de connaissances chez les Arabes; peut-être existait-il alors parmi eux des gens instruits qui ne prirent point de part à ce déplorable incendie. Le conquérant ne respecte rien, il détruit tout ce qui peut porter ombrage à sa puissance, tandis que le savant gémit dans le silence du cabinet, sur les maux inséparables de la guerre. C'est sans doute à ceux qui se trouvèrent alors parmi les Arabes, que l'on doit le petit nombre d'ouvrages échappés aux flammes. Comme les peuples les plus barbares sentent encore l'utilité de la médecine, une assez grande partie des écrits conservés traitaient de cette science, qui touche de si près les intérêts de tous les hommes.

Des écoles existaient à Alexandrie, elles s'évanouirent peu à peu, et elles furent transportées, en 721, à Antioche et à Harran, époque à laquelle doit être rapportée la traduction syriaque des livres grecs.

Les écoles qui se trouvèrent dans l'Orient, et qui étaient devenues plus florissantes lorsque les Nestoriens furent chassés de l'église orthodoxe, et, lors de la dispersion des savans de l'école d'Edesse et de l'exil des platoniciens d'Athènes par Justinien, les débris de la bibliothèque d'Alexandrie, les Grecs et les Juifs vaincus qui enseignèrent leurs vainqueurs, telles furent les sources d'où naquirent les sciences chez les Arabes. Ceux-ci trouvèrent, dans plusieurs de leurs califes, des protecteurs des arts. Il est vrai que les premiers de ces princes ne songèrent à autre chose qu'à étendre leurs conquêtes. Les Rachedis et les Omniades passent pour avoir été fort ignorans; mais c'est sous le règne brillant des Abassides, que ces germes précieux se développèrent. Abou-Giaffar-Almanzor, le second de cette dynastie, Haroun-al-Raschid, Almamou,

Motassem, Vathek Billah, Motavakel, Mostanser, l'avant-dernier des califes, furent ceux sous le règne desquels les savans et les médecins furent le plus protégés. Partout où s'étendit la puissance des Arabes, ils portèrent avec eux leur amour pour les sciences. Les Fathimistes d'Égypte, les Buides de Perse, les Miramolins d'Espagne, fondèrent de nombreuses écoles dans les contrées où ils régnèrent; mais vers le onzième et le douzième siècle, les schismes et les révolutions du puissant empire des successeurs de Mahomet ne permirent plus aux Arabes de se livrer à l'étude avec la même ardeur.

Les établissemens où la médecine était enseignée furent donc nombreux chez ces peuples, les renseignemens qu'on trouve dans leurs historiens nous en fournissent la preuve. Nous avons déjà parlé des écoles de Dhondisabur et d'Alexandrie. Celle de Bagdad dut sa naissance à Mostanser, et Assemani nous apprend que ce prince assistait presque tous les jours aux leçons qui s'y donnaient, et qu'il salariait très-généreusement les professeurs qu'il y avait rassemblés. Il est à croire que les colléges de médecine d'Harran et d'Antioche furent conservés. On ne peut pas douter, non plus, que l'Espagne n'en ait eu plusieurs, parmi lesquels ceux de Séville, de Tolède et de Cordoue, furent les plus renommés. Rhazès, Persan d'origine, s'était rendu à Cordoue, lieu de la naissance du célèbre Averrhoës, et Avenzoar était de Séville : le nom de ces hommes fameux nous montre assez quelles durent être les écoles où ils enseignèrent.

Les Arabes recueillirent un grand nombre de livres dans leurs bibliothèques, comme on peut s'en convaincre par la Prosographie de Jean Léon l'Africain, par la *Bibliotheca hispana* de don Nicolas Antonio, par celle de l'Escurial de Casiri, par le Catalogue des Codex arabes trouvés à la cathédrale de Tolède en 1728, etc. On comptait, en un mot, soixante-dix bibliothèques dans l'École sarrasine, et celle de Cordoue contenait deux cent cinquante mille volumes.

Les hôpitaux furent non moins nombreux dans le vaste empire des Califes. Celui de Dhondisabur était considérable, un des Bachtishua en fut médecin, et le confia à son fils lorsqu'il se rendit auprès d'Almanzor. On voyait à Bagdad un établissement analogue, que Rhazès, alors âgé de trente ans, fut chargé de diriger de préférence à plus de cent médecins qui existaient de son temps dans cette ville. Un personnage moins connu, Jacoub Ebn Sakland, avait la direction d'un lazaret à Jérusalem. Abulfarage dit avoir connu Jamola'ddin qui exercait dans un hôpital à Damas. On parle encore de celui de Badjet et de quelques autres.

Les Arabes ne négligeaient donc aucun des moyens d'instruction ; ils possédaient des bibliothèques publiques ; des hôpitaux étaient ouverts pour l'instruction des élèves, et ils pouvaient y faire l'application pratique des leçons de leurs maîtres. Mais nous ignorons comment l'enseignement était dirigé, quel était le dogme de chacune de leurs écoles, quels pouvaient être les examens que les candidats devaient soutenir, etc. Il paraît que, dès-lors, les trois branches de l'art étaient séparées. Avenzoar, cité par Freind, s'excuse de ce que, ne se conformant pas à l'usage de son pays et à l'exemple de son père, il s'est appliqué à la chirurgie et à la pharmacie. Rhazès se plaint amèrement de ce qu'une espèce de déshonneur était attachée à la profession de chirurgien ; aussi, comme nous l'apprend M. Portal, des esclaves étaient chargés des opérations manuelles. Il paraît, dit M. Goulin, que, chez les Arabes, comme du temps d'Hippocrate, la médecine était enseignée dans certaines familles, car l'on voit plusieurs médecins du même nom se succéder. C'est ainsi que plusieurs Bachtishua conservent successivement la faveur des califes, et que plusieurs membres de la famille des Honains sont les traducteurs des ouvrages d'Hippocrate.

Pour juger des écoles des Arabes et de leurs moyens d'instruction, leurs écrits sont ce qui peut nous éclairer davantage ; recherchons donc, d'après eux, quels progrès les savans de cette nation ont faits dans les différentes branches de notre art.

Anatomie. La superstition, ennemie des sciences, empêcha les Arabes de faire des progrès dans l'anatomie, comme elle en avait empêché les peuples d'une antiquité plus reculée. Ils se piquaient sans doute, dit M. Amoreux, d'être plus pieux que savans. A leurs yeux, les dissections étaient impures et contraires à la loi qui leur dit que le cadavre doit se tenir debout à l'heure du jugement, ce qu'il ne pourrait faire si le corps n'était pas intact : croyant d'ailleurs que l'âme se retire peu à peu vers les parties les plus profondes, et enfin vers la poitrine, ils s'imaginaient que les dissections étaient pour elle un supplice horrible. Les médecins qui faisaient profession du christianisme ne s'en occupèrent pas davantage, quoiqu'ils ne fussent pas retenus par les mêmes considérations.

Les Arabes se bornèrent donc, en anatomie, aux données incomplettes qui leur avaient été fournies par les Grecs et les Romains. Avicenne traite des os, des nerfs, des muscles, des tendons, des ligamens, des artères et des veines, et, avant de s'occuper des maladies, il donne la description anatomique des parties qui en sont le siége. Avenzoar se livra singulièrement

à l'étude de l'ostéologie : d'après ses considérations sur la plèvre, le médiastin et le cœur, on est en droit de penser, dit M. Portal, qu'il a ouvert des cadavres. Quant à l'anatomie d'Averrhoës, ce n'est qu'une compilation de celle d'Avicenne, qui est elle-même prise de Galien. Il semblerait, cependant, qu'il est quelques Arabes qui se sont adonnés à cette science plus qu'on ne le pense communément. Abdollatif dit qu'il ne faut pas négliger l'occasion d'étudier l'ostéologie ; que ce n'est pas seulement dans les livres qu'il faut étudier l'organisation de l'homme, que, par l'inspection des os, il a rectifié plusieurs erreurs commises par Galien, etc. Rhazès a remarqué que le nerf récurrent est quelquefois double du côté droit, et c'est à lui qu'on doit cette découverte. Une anecdote de ce médecin prouve jusqu'à quel point il estimait la science qui nous occupe. Affecté de la cataracte, un oculiste est sur le point de l'opérer : Rhazès lui demande combien il y a de membranes dans l'œil ; point de réponse. L'opérateur est congédié avec ces mots : « Je ne confierai pas mes yeux à celui qui n'en connaît pas la structure. »

Physiologie. Si l'anatomie est restée dans l'enfance chez les Arabes, la physiologie n'a pas fait plus de progrès. Tout ce qu'ils en savaient était tiré des ouvrages de Galien et principalement de son traité *De usu partium.* Les quatre propriétés élémentaires présidaient à toutes les actions ; un grand nombre de causes occultes servaient à l'explication des fonctions de la vie. Avicenne en admet trois pour la nutrition : l'une qui détermine la conversion du sang dans la substance nutritive ; l'autre qui la fait adhérer aux organes, et la troisième qui l'identifie.

Ce médecin donne une assez bonne raison des différentes circonvolutions des intestins dans l'abdomen, en disant qu'ils étaient ainsi disposés pour que l'aliment ait le temps de se séparer des substances qui ne sont pas aptes à être assimilées. Il ne commet pas la même erreur que quelques autres Arabes, qui admettent que le cristallin est le siége de la vision. C'est au nerf optique qu'il attribue cette propriété. Avenzoar est l'auteur de quelques expériences sur les animaux vivans, pour apprécier l'utilité de la bronchotomie ; mais on ne voit pas qu'il en ait imaginé aucune, dans l'intention d'éclairer la physiologie.

Hygiène. L'hygiène a été en honneur chez les Arabes, soit qu'ils aient imité les anciens pour ce qui y a rapport, soit qu'ils aient eu des idées qui leur fussent propres. Plusieurs de leurs médecins s'y appliquèrent avec soin, et regardèrent les objets dont elle traite, comme des moyens de la plus haute

importance. Avicenne pense que la manière de vivre influe beaucoup sur la conservation de la santé et sur la guérison des maladies. Haly-Abbas recherche avec soin la manière d'agir des habillemens sur nos organes, et la théorie qu'il en donne est assez satisfaisante. Il va même jusqu'à tracer les variations que la différence des constitutions et des climats apporte dans le régime que l'on doit suivre. Du temps même de Mahomet, Hareth avait donné quelques préceptes d'hygiène; il conseillait de manger sobrement, de ne pas faire d'abus des plaisirs de l'hymen, et de ne pas trop se couvrir d'habillemens. Suivant Hottinger, Maimonides composa un livre sur la santé, et on connaît, du même auteur, des Aphorismes sur la doctrine de Galien, qui ne sont autre chose que des règles d'hygiène. On cite encore un ouvrage de Ebn Tholoun al Demeschi sur la manière dont il faut se comporter dans les temps de peste ou d'autres maladies épidémiques. Mais on peut facilement penser que le peu de progrès qu'on avait faits alors dans la physiologie devait faire de l'hygiène des Arabes une science peu étendue, et que les théories erronées, qui étaient en faveur, devaient être la source de nombreuses erreurs; aussi ne doit-on pas s'attendre à trouver dans leurs écrits la réunion des préceptes utiles qui doivent constituer cette importante partie de l'art de guérir.

Chirurgie. Quoique, sous les Arabes, elle ait été peu perfectionnée, elle leur doit cependant quelques connaissances nouvelles. Aëtius et Paul d'Égine avaient reculé les bornes de cet art : c'était à leurs successeurs à le maintenir dans cet état de splendeur, et à étendre davantage ses limites. Cependant la chirurgie ne fut pas d'abord estimée par ces peuples ainsi qu'elle méritait de l'être, puisque, comme nous l'avons vu, elle était abandonnée aux esclaves. Cependant les médecins s'aperçurent enfin qu'elle devait être plus honorée, et bientôt on la vit cultivée par les plus illustres d'entre eux.

Déjà Mézué avait parlé de plusieurs maladies chirurgicales et les avait réunies dans un ouvrage de médecine : il avait proposé une méthode remarquable pour détruire le polype des fosses nasales. Il voulait qu'on tordît deux ou trois crins, qu'on y fît plusieurs nœuds, qu'on les introduisît par les narines à l'aide d'un stylet de plomb, et que, s'en servant comme d'une scie, on pratiquât la section de la masse charnue. Cette méthode fut employée par plusieurs autres chirurgiens après Mézué.

Haly-Abbas composa aussi un traité de chirurgie pratique, auquel M. Portal est loin de donner des éloges. Sérapion (Jean) est l'auteur de réflexions fort judicieuses sur la pierre. Rhazès s'occupa davantage des maladies si improprement ap-

pelées externes. C'est à lui qu'on doit la première description du spina-ventosa, description dont les auteurs font la mention la plus honorable. Il distingue avec sagacité cette maladie du pédarthrocace. Il décrit le cancer avec exactitude, et dit formellement qu'on ne doit pas pratiquer l'opération quand la tumeur a contracté des adhérences.

Mais celui des Arabes qui se livra davantage à la chirurgie, celui qui pratiqua le plus d'opérations, qui nous a laissé le plus de données sur l'état de la médecine opératoire chez ces peuples, est sans doute Albucasis, que Freind a démontré être la même personne que Alsaharavius. Il devait être anatomiste, car il dit que c'est une témérité de pratiquer une opération si l'on ne connaît à fond la structure du corps humain. Ce que l'on peut remarquer dans la pratique de cet auteur, c'est qu'il est très-partisan de l'application du feu ; aussi parle-t-il, dans son premier livre, d'un grand nombre de cautères de formes variées. Il est le premier qui ait donné la description des instrumens de chirurgie dont il faisait usage, et qui ait tracé la manière de s'en servir. Il est vrai que MM. Percy et Laurent n'en font pas un grand cas, car ils disent qu'Albucasis, « obligé de suppléer à l'expérience et à l'adresse, proposa presque autant d'instrumens qu'il y eut d'opérations à faire, et que jamais époque ne fut plus malheureusement féconde. »

Une grande partie des ouvrages d'Albucasis est prise de Paul d'Égine, de Rhazès, etc. ; mais il s'est montré supérieur à eux dans la pratique chirurgicale. S'il faut en croire Sprengel, il ne méconnaissait pas la ligature des vaisseaux. C'est lui qui, le premier, a rejeté l'incision du crâne dans l'hydrocéphale. Il avait remarqué qu'il est des abcès qu'il faut ouvrir avant leur maturité : on lui doit l'idée de se servir d'un crochet dans l'extraction d'un polype des fosses nasales, destiné à empêcher la tumeur de tomber dans la gorge. Albucasis, dit Freind, *is more full and exact in describing the process* (*the apparatus minor*) *for extracting a stone in the bladder than either Celsus or Paulus is.* » Cet Arabe, ajoute-t-il, indique comment la lithotomie doit être pratiquée par incision chez les femmes. Les Grecs ne traitent pas de cette opération chez le sexe, et Celse n'en dit que fort peu de chose. Cependant Freind pense qu'Albucasis n'a jamais pratiqué la lithotomie, parce que jamais un chirurgien n'était appelé dans de semblables circonstances.

Avenzoar s'est aussi occupé de chirurgie. Il a, le premier, fait mention des abcès du médiastin, et nous avons déjà dit qu'il fit quelques expériences sur la bronchotomie. Il paraît qu'il s'attacha surtout aux luxations et aux fractures.

On voit donc que les Arabes ont été versés dans l'étude des affections chirurgicales. Si on voulait y rapporter les maladies des yeux, on trouverait une foule d'écrits qui en traitent plus ou moins longuement. Soit que les affections de ces organes fussent plus communes dans les contrées que ces peuples habitaient, soit qu'elles leur parussent plus importantes, ils s'en occupèrent d'une manière spéciale. Honain se distingua particulièrement dans ce genre, au rapport de D. Garcia Suelto, et il a laissé un traité de l'albugo et des médicamens par lesquels on peut le combattre. Camanusali, Ibnu Zohar, Issa Ben Ali, etc., ont fait des lésions de l'œil le principal objet de leurs études; mais la plupart d'entr'eux ont été, à cet égard comme à tant d'autres, les compilateurs des Grecs.

La chirurgie aurait sans doute fait plus de progrès chez les Arabes, s'ils se fussent davantage livrés à l'anatomie, et si les préjugés n'avaient pas étouffé, chez eux, les germes les plus brillans. Ils ne pratiquaient pas d'opérations sur certaines parties du corps, par une pudeur mal-entendue. Avenzoar ne voulait pas extraire une pierre de la vessie, parce qu'il regardait l'opération comme contraire aux principes de sa religion. Pourquoi faut-il que la superstition ait si souvent comprimé le génie, et pourquoi les hommes ne s'affranchissent-ils qu'avec tant de peine des chaînes dont elle les accable?

Médecine pratique. On est extrêmement embarrassé lorsqu'il s'agit de dire quelque chose de satisfaisant sur la médecine pratique des Arabes. Les avis des auteurs sont tellement partagés à cet égard, que l'on ne sait sur quelles opinions on doit s'arrêter. Freind prétend que la science, chez ces peuples, fut absolument prise des Grecs, et que, loin de la perfectionner, ils traduisirent mal les ouvrages qu'ils avaient entre leurs mains, ou en firent de mauvaises imitations. Prenant Rhazès pour modèle, comme celui où la plupart des autres ont puisé, il fait un tableau de ses écrits, et cherche à démontrer qu'ils ne sont que des compilations de Galien. Clifton ne leur est pas plus favorable; Guy Patin poussa encore plus loin le mépris des Arabes; d'autres, au contraire, virent en eux les modèles les plus parfaits, et regardèrent Avicenne comme le prince des médecins : recherchons les causes de ces jugemens opposés.

Il faut avouer que la médecine, jointe à l'astrologie chez les Arabes, fut souvent la science la plus futile et la plus ridicule. Les jours heureux et malheureux, qu'ils admettaient; l'influence des astres, dont ils faisaient dépendre l'administration des médicamens; les amulettes, les talismans, dont ils faisaient usage, déshonorèrent alors un art qui ne doit être fondé que sur les faits. De semblables erreurs doivent être re-

prochées à leur goût pour le merveilleux et à l'exaltation de leurs idées. La multiplicité des drogues qu'ils employaient, leur polypharmacie rebutante, leurs hypothèses sur les causes des maladies, etc., justifient le peu de cas qu'on a fait d'eux. Joignez à cela les pratiques les plus singulières: un calife Vathek affecté d'hydropisie et que son médecin fait mettre dans un four à chaux; Avicenne se faisant préparer un jour huit lavemens avec du poivre long (Sprengel), ce qui lui excoria l'intestin et détermina une attaque d'épilepsie; Gabriel Bachtishua guérissant une des femmes d'Haroun-al-Raschid en portant sa main sous ses jupons, etc. : toutes ces anecdotes sont peu propres à nous faire juger avantageusement de la médecine des Arabes. Un Alkindus expliquant les vertus des médicamens par les règles de l'arithmétique et par la musique, n'était pas non plus un homme bien recommandable par son savoir. Mais à côté des erreurs du siècle on peut trouver souvent des traits qui caractérisent les médecins instruits et les observateurs attentifs, et, comme l'a très-bien fait remarquer D. Garcia Suelto, on a peut-être porté sur les Arabes des jugemens trop légers.

Ceux qui penseraient qu'ils n'ont été que de froids copistes, leur rendraient-ils tout à fait justice? Les opinions que plusieurs d'entre eux émettent dans leurs ouvrages sur les qualités du médecin et la manière dont il doit avoir fait ses études, nous démontrent qu'ils consultaient aussi la nature. S'il en était autrement, ils auraient fait eux-mêmes la plus amère critique de leur pratique. Haly-Abbas prétend avoir recueilli dans les hôpitaux la plus grande partie de ses observations, et il conseille au jeune médecin d'étudier les maladies au lit des malades, parce que, ajoute-t-il, leurs symptômes ne sont pas toujours exposés, dans les livres, d'une manière conforme à la nature. Aussi Sprengel assure-t-il que ce médecin a, dans ses ouvrages, beaucoup de choses qui lui sont propres. Rhazès tient à peu près un semblable langage, et Avicenne, au rapport de Freind, regarde l'expérience comme le guide le plus assuré de la pratique. Un trait d'Avenzoar nous donne une idée de la modestie de ce médecin, et nous apprend que le vrai savant n'est pas toujours celui qui compte le plus sur ses forces. Hésitant sur les moyens qu'il devait employer dans une maladie grave, il se décida à aller trouver son père, qui demeurait dans une ville assez éloignée. Pour toute réponse, le vénérable vieillard lui indique un passage de Galien, lui dit de réfléchir sur cette lecture, et l'avertit qu'il ne devait pas espérer de réussir, si, après avoir lu, il ne découvrait pas la conduite qu'il avait à suivre. Non-seulement Rhazès voulait qu'on eût de l'expérience, mais il recommandait de méditer sur les

écrits des anciens; car, dit-il, quelque nombre d'années qu'ait vécu un médecin, il ne pourra jamais réunir toutes les connaissances que les anciens ont consacrées dans leurs écrits; un bon jugement doit encore le guider pour faire l'application des préceptes généraux aux cas particuliers. Celui qui donne de telles maximes ne peut être un homme médiocre, et était quelque chose de plus qu'un compilateur ou un copiste. Il appréciait dès-lors les vérités que l'illustre Zimmermann a si bien démontrées dans son Traité de l'expérience.

Les ouvrages des Arabes nous prouvent qu'ils ont été souvent observateurs, que la médecine leur doit quelques découvertes, et qu'ils ont été plus d'une fois ingénieux dans les moyens qu'ils employaient. On peut dire quelquefois d'eux, quoique rarement :

> . . . . *Meruêre decus vestigia græca*
> *Ausi deserere, et celebrare domestica facta.*

Soit que la variole ne se déclarât que de leur temps, soit que les écrivains qui les précédèrent aient gardé le silence sur cette affection, parce qu'ils ne l'avaient pas observée (ce qui paraît moins probable), c'est à eux que l'on doit la description de ce fléau terrible, qui, s'étendant d'abord comme les conquêtes des Arabes, porta ensuite ses ravages jusque dans les contrées dont nous sommes séparés par l'immensité des mers; la Syrie, la Phénicie, la Perse, la Libye, l'Egypte, la Mauritanie, la Sicile, l'Espagne, une partie de la France, etc., furent désolées par une épidémie jusqu'alors inconnue, et qu'on dit avoir pris naissance sous le ciel brûlant de l'Ethiopie. C'est Aaron qui en parla le premier dans un ouvrage syriaque, dont le titre, *Kenasch*, signifie trésor; mais c'est à Rhazès qu'on en doit la description exacte. Elle parut tellement fidèle, que, pendant cinq cents ans, on n'y a presque rien ajouté. Averrhoës fit la remarque qu'on ne pouvait être atteint de la variole qu'une fois dans sa vie.

Les Arabes sont encore les premiers qui aient observé la rougeole, et qui l'aient distinguée de la variole avec laquelle elle présente quelque analogie. L'éléphantiasis des Arabes a retenu le nom de ceux qui l'ont fait connaître. Le dragonneau, appelé aussi *vena medina*, *gordius medinensis*, décrit par Rhazès et Avicenne, était inconnu aux écrivains qui les précédèrent. Il en est de même du zona ou feu persique. On voit donc qu'ils observaient, puisqu'ils ont parlé de certaines affections dont jusqu'alors on n'avait pas fait mention. Ils suivirent ordinairement les anciens dans les maladies qu'ils trouvèrent décrites dans leurs ouvrages, mais ils en ont souvent modifié le traitement à l'avantage des malades. A la place des

purgatifs violens dont les Grecs se servaient, ils en employaient dont l'action plus douce était plus convenable au climat sous lequel ils vivaient. Se servaient-ils des préparations purgatives des anciens, ils en diminuaient les doses, et s'ils évacuaient du sang, ils ne portaient pas l'abus de la saignée au même point que les Grecs. On peut même remarquer qu'ils appréciaient les modifications que les âges et les sexes apportent dans les maladies. Rhazès a traité particulièrement de celles des enfans, Garibei ben Said de Cordoue s'est occupé de celles des femmes, et plusieurs autres Arabes ont fait des ouvrages analogues.

Rhazès, suivant Sprengel, a assez bien connu la fièvre lente nerveuse décrite par Huxham. Il découvrit aussi que des ganglions qui s'étaient manifestés dans des nerfs avaient déterminé des attaques d'épilepsie. Il suivait, dans les maladies aiguës, la même méthode que celle d'Hippocrate, c'est-à-dire qu'il en avait adopté une bonne. Averrhoès traita avec succès une femme de Keravezmia, d'une phthisie pulmonaire dont elle était atteinte, en lui faisant prendre une énorme quantité de conserve de roses, observation analogue à celle dont Bosquillon fait mention, et à celle que Kruger a consignée dans les Éphémérides des curieux de la nature. Avenzoar observa plusieurs maladies sur lesquelles on n'avait pas encore porté l'attention : telles que l'inflammation, les abcès du médiastin, l'hydropisie et les abcès du péricarde, etc. Le penchant des Arabes pour tout ce qui ressemblait aux prophéties, leur avait fait cultiver avec soin les signes des maladies, aussi avaient-ils, chez les Grecs, une grande réputation dans le pronostic. En voilà sans doute assez pour prouver que la médecine doit plus aux Arabes qu'on ne le pense communément. Plusieurs d'entre eux se rendirent non moins recommandables par leurs vertus que par leurs talens.

Un calife offre au fameux Honain une somme d'argent considérable, à condition qu'il lui indiquerait un poison capable de tuer un ennemi sans que personne puisse s'apercevoir de la cause de sa mort. Le médecin répond qu'il connaît des médicamens et non des poisons. Il est plongé dans un cachot, et s'y livre pendant une année à l'étude. Les mêmes offres sont alors renouvelées, mais les menaces les plus fortes y sont jointes. La religion, répond Honain, m'ordonne de ne pas faire de mal, la médecine est exclusivement destinée à soulager l'humanité. Vos lois sont sublimes, dit le calife, et il le fit décorer de vêtemens royaux. Au rapport de Léon l'Africain, Rhazès, en passant dans les rues de Cordoue, voit un malheureux qu'on disait mort subitement; il se fait apporter des baguettes, frappe avec elles sur toutes les parties de cet homme immo-

bile, en fait faire autant par ceux qui entourent le prétendu cadavre, qui revient à la vie. On regarde Rhazès comme un homme surnaturel, le calife lui même lui prodigue les plus hautes louanges, et cependant le médecin avoue qu'il a appris d'un homme de la plus basse classe le moyen qu'il vient d'employer, et qu'il n'est aucunement dû à ses méditations. Une telle modestie mériterait à Rhazès une gloire solide, quand ses écrits ne la lui assureraient pas. Cette pratique nous rappelle celle d'un médecin de Paris, qui emploie la fustigation comme le moyen le plus convenable pour guérir l'apoplexie, la paralysie, etc.

Si les Arabes ont rendu plus d'un service à la médecine, ils l'ont souvent déshonorée par la manière dont ils l'ont pratiquée. Loin de porter dans leurs écrits cette profondeur de jugement, cet amour de la vérité, cet esprit d'observation qui constitue le médecin, ils se sont parfois entourés du charlatanisme le plus dégoûtant. Ils étudiaient plus la chimérique influence des astres que les relations sympathiques existant entre nos organes. Les signes des maladies qu'ils multipliaient à l'excès, les indications variées qu'ils se proposaient, loin de peindre ces affections d'une manière plus exacte, et d'éclairer leur traitement, n'étaient propres qu'à jeter de la confusion dans les esprits; des médicamens sans nombre, combinés sans choix; les rêveries de l'alchimie réunies aux théories les plus erronées sur les propriétés des remèdes, semblent avilir la médecine telle qu'elle était pratiquée chez les Arabes, et tendraient à faire croire qu'ils avaient entièrement perdu la bonne route, si l'on ne voyait, à côté de leurs erreurs, les marques les plus certaines de connaissances solides. Ces défauts paraissent être communs à tous les auteurs de cette nation, et leurs principaux écrivains, ceux qui se sont le plus approchés des Grecs, laissent encore percer quelquefois leur amour pour le merveilleux.

Chimie. Autant l'imagination des Arabes avait dû les éloigner de la médecine d'observation, autant elle dut diriger leurs études vers la science qui satisfaisait davantage leur goût pour les choses extraordinaires. On conçoit, d'après cela, avec quelle ardeur ils se livrèrent à la chimie. Ils ont, au rapport de Leclerc, introduit cette science dans la médecine, du temps d'Avicenne, et c'est encore un des services dont on leur est redevable. Les mots *kimia* ou *simia* sont ou égyptiens ou arabes. Cependant elle était connue avant ceux-ci; car, du temps de Dioscoride, on savait sublimer le mercure dans un vaisseau appelé *αμβιξ*, dont on a formé le mot alambic, en ajoutant l'article *al.* Dioclétien, d'après Suidas, fit brûler tous les livres de chimie des Egyptiens, et c'est chez les Grecs, qui eux-

mêmes les avaient prises chez ces derniers, que les Arabes puisèrent leurs premières connaissances en chimie. Au huitième siècle, parut le plus ancien chimiste de cette nation, Abou-Moussah-Dochafar al Sofi, qui parle de diverses préparations mercurielles, telles que le sublimé corrosif, le précipité rouge; il fait aussi mention de l'acide nitrique et du nitrate d'argent. C'est dans la savante histoire de la chimie (M. Gmelin) qu'on pourra avoir une juste idée de l'état de cette science chez les Arabes; mais combien leurs connaissances en ce genre étaient loin de celles de notre âge! Réunies à l'astrologie, elles donnèrent lieu peut-être à plus d'erreurs, en médecine, qu'elles ne servirent à ses progrès. La pierre philosophale attira davantage l'attention que l'analyse raisonnée des médicamens. Cependant on rapporte à cette époque quelques découvertes précieuses : telles que l'eau rose, l'alcool, beaucoup de sels, d'eaux distillées, etc.

Pharmacie. Les nouvelles substances que la chimie avait découvertes, furent bientôt mises à profit par la pharmacie. Celle-ci prit, pour ainsi dire, une face toute nouvelle; le sucre, devenu beaucoup plus commun par le soin des Arabes, donna lieu à une multitude de composés pharmaceutiques nouveaux. Les juleps, les sirops, les loochs, les siefs ou collyres, le naphte, le camphre, le bézoard, le bédéguard, prouvent, par leur étymologie arabe, à qui est dû leur introduction dans la pharmacie. Avenzoar, dit Freind, s'occupait de la manière de préparer les différentes drogues, et des procédés convenables pour extraire leurs principes et pour les employer. Le luxe pharmaceutique fut porté au dernier point parmi les médecins de cette nation, et souvent toute l'importance de leur art consistait, à leurs yeux, dans l'emploi de ces moyens. Plusieurs médicamens simples furent ajoutés par eux à la matière médicale; des purgatifs tirés des plantes furent de ce nombre : tels que la manne, la casse, le séné, la rhubarbe, les tamarins, les mirobolans, etc. Mais aussi ils en introduisirent d'autres dont l'action est absolument nulle, parmi lesquels on peut compter, sans doute, les diamans, les pierres précieuses, les perles, etc., que l'on a abandonnés entièrement, et qui sont plus propres à décorer la boutique d'un joaillier que l'officine d'un apothicaire. C'est à ce temps que l'on rapporte l'usage de couvrir les pilules d'une feuille d'or.

Les formules des médecins arabes étaient des plus compliquées; mais loin que leur composition fût fondée sur les affinités chimiques des corps, elle était basée sur les considérations les plus futiles, sur des conjectures, sur le chaud, le froid, le sec, l'humide, calculés de la manière la plus singulière. Il y eut, sous les califes, des dispensaires établis dans tous

les hôpitaux, et l'on se fera une idée de l'importance que l'on y attachait alors, quand on se rappellera que le général Afschin visita lui-même toutes les pharmacies de son armée, pour savoir si elles étaient pourvues de tous les médicamens qu'on devait y trouver. Il paraît que les apothicaireries étaient sous la dépendance du gouvernement, et que c'est au temps de Sabor-Ebn-Sahel, directeur de l'École de Dshondisabur, que l'on doit rapporter l'établissement du premier dispensaire.

Botanique. On ne voit pas que les Arabes se soient beaucoup occupés de cette science, quoiqu'ils aient eu un botaniste célèbre, suivant eux, auquel ils donnent le nom d'Aben-Bitar. Hottenger cite un livre des médicamens simples, composé par cet auteur, qui faisait mention de deux mille plantes de plus que Dioscoride. D'Herbelot parle d'autres ouvrages d'Aben-Bitar, dans lesquels il traite des propriétés de ces végétaux. Quoi qu'il en soit, et quelques connaissances que les Arabes aient eues en botanique, les noms qu'ils ont laissés des plantes sont tellement inintelligibles, même dans les contrées qu'ils habitaient, que les médecins qui les ont suivis n'en ont pu tirer aucun parti. Il paraît que Dioscoride fut, en ce genre, leur auteur favori. Ils ont connu quelques aromates dont les Grecs n'avaient pas fait mention : tels que les noix-muscades, le macis, les clous de girofle, etc.

Tel fut l'état des sciences médicales chez les Arabes; mais, s'ils ont été recommandables sous ce rapport, ils ne l'ont pas moins été sous un autre, je veux parler des traductions qu'ils ont faites des ouvrages des Grecs, traductions qui se sont conservées jusques à nos jours. Ils ont fait des versions si exactes d'Hippocrate, de Galien, d'Alexandre d'Aphrodisée, et de plusieurs autres bons auteurs, qu'Astruc et Chartier pensent qu'il y aurait plus d'espoir de recouvrer en entier les écrits de ces princes de l'art, en les tirant de l'arabe, qu'en cherchant à réunir les manuscrits grecs. Je sais bien qu'on reproche aux traductions arabes de n'être pas faites sur le texte primitif, mais sur les versions syriaques. Quoiqu'on convienne généralement que cette dernière langue était plus familière aux Arabes; cependant ce n'est que dans les temps antérieurs au calife Almanzor-Abdalla qu'on peut les accuser de n'avoir pas consulté les originaux. Ce prince fit faire de nouvelles traductions plus exactes; on rechercha de toutes parts les ouvrages des Grecs, et il serait difficile de croire qu'à cette époque on se soit contenté des copies, et qu'on ne soit pas remonté aux manuscrits primitifs. C'est ce même calife qui, au rapport d'Abi-Osbaïa, chargea, sur la foi d'un songe, un des Honain de traduire tous les ouvrages d'Aristote, et qui récompensa ce travail par un poids d'or égal à celui de chacun des volumes grecs. Les savans s'accordent à regarder la famille des Honain comme ceux

qui ont conservé avec le plus de pureté les ouvrages d'Hippocrate en les traduisant immédiatement du grec en arabe.

Les médecins arabes, par les connaissances qu'ils avaient acquises, et par les travaux immenses auxquels ils s'étaient livrés, avaient rendu leur profession recommandable aux peuples et aux rois, et comme on peut s'en convaincre en parcourant leur histoire, les archiatres des califes furent dans la plus grande intimité avec ces princes. Pour en donner une preuve, nous nous bornerons à citer une anecdote sur Gabriel Bachtishua. Il conversait avec Motavakel, et pendant qu'il était dans la chaleur du discours, le monarque décousait en plaisantant la frange qui bordait la robe du docteur. Le calife lui ayant demandé, quelque temps après, à quoi on pouvait reconnaître qu'un homme était fou à lier; c'est, répondit Bachtishua, lorsqu'il s'est amusé à déchirer la robe de son médecin. Loin de se formaliser de cette répartie, le prince la trouva tout à fait de son goût, et fit des présens au lieu de punir.

Les médecins, considérés par les califes, comblés par eux de trésors et d'honneurs, eurent bientôt leurs historiens. Le plus connu d'entre eux est Abi-Osbaïa, que l'on désigna encore sous d'autres noms. Il a écrit les vies de plus de trois cents médecins arabes, syriens, persans, égyptiens, etc. Freind en fait assez peu de cas; cependant cet auteur donne des particularités assez importantes sur les personnages dont il fait mention, et parle de quarante-six traducteurs arabes des ouvrages grecs. Ahmed-Ben-Cassem est aussi l'auteur d'une histoire du même genre, à moins que, comme quelques-uns le pensent, Abi-Osbaïa et Ahmed-Ben-Cassem ne soient la même personne désignée sous des noms différens. Plusieurs autres médecins, tels qu'un Sorigiah-al-Malathi, un Seïd-al-Cofthi, un Ebn-al-Dajah, au rapport de D'Herbelot, etc., furent encore les historiens de l'art de guérir ou de ceux qui l'exerçaient. Les savans qui s'adonnèrent à l'histoire générale des Arabes ne négligèrent pas non plus celle de la médecine. Un Eutychius, un Elmacir, et surtout un Abulpharage, transmirent à la postérité des documens précieux sur ceux qui, chez ces peuples, se livrèrent à l'étude des sciences médicales.

La réputation dont les médecins arabes jouissaient dans leur propre pays, s'étendit bientôt dans les autres. Les Grecs vaincus avaient exercé sur les Romains l'empire des arts et de la littérature, bien plus glorieux sans doute que celui des armes; lorsque les Arabes furent bannis de l'Occident, ils furent, aux yeux des peuples qui les avaient repoussés, les littérateurs et les savans par excellence. Les arabistes, ainsi appelés parce qu'ils se traînèrent sur leurs traces, régnèrent dans nos Ecoles encore peu florissantes. Constantin l'Africain;

Jean de Milan; Pierre d'Apono, à Bologne; Arnaud de Villeneuve; Gordon et Valescus de Tarenta, à Montpellier; Giles de Corbeil et le moine Ægidius, à Paris, etc., suivirent en tout ou en partie la doctrine de Rhazès, d'Avicenne, etc. L'Ecole de Salerne, qui n'est bien connue que par l'ouvrage qui porte son nom, et dans laquelle Clifton assure qu'il y avait des professeurs qui enseignaient la médecine en arabe, en hébreu et en latin, doit être comptée au nombre de celle des arabistes. Les ouvrages des médecins arabes ont servi de règle dans nos Ecoles du treizième au seizième siècle, et René-Moreau cite un très-grand nombre d'écrivains qui en furent les commentateurs ou qui embrassèrent la doctrine qui y était exposée. S'il faut en croire Leclerc, l'époque de l'introduction de ces écrits en Europe, doit être rapportée au temps des croisades, temps auquel l'empereur Frédéric II fit traduire en latin un grand nombre de manuscrits de cette nation. Bientôt ils furent lus avec enthousiasme, et soit que les auteurs originaux grecs ou latins fussent moins estimés, soit qu'ils fussent méconnus, ce qui paraît plus probable, on vit la réputation de la médecine arabe surpasser celle des Grecs. Il en fut de même pour les autres connaissances humaines, et Freind nous fait remarquer qu'au onzième siècle on désignait sous le nom d'études des Sarrasins, la philosophie et les arts libéraux. Cornarius prétend qu'au seizième siècle Avicenne était considéré comme le prince de la médecine, qu'alors on consultait fréquemment le neuvième livre de Rhazès, dédié au calife Almanzor, et qu'on étudiait aussi les écrits de quelques praticiens plus modernes, parmi lesquels on citait surtout un certain Arculanus. Les médecins grecs étaient presque oubliés, et à peine faisait-on quelque mention d'Hippocrate et de Dioscoride. On ne possédait pas d'autres auteurs grecs ou latins. Quelques morceaux de Galien étaient cependant conservés avec le plus grand soin. Ce qu'on avait d'Hippocrate n'était que des fragmens, et la plupart d'entre eux plus ou moins fautifs. Rarement faisait-on la lecture d'autres ouvrages que de ceux des Arabes. Mais à la prise de Constantinople par les Turcs, et lorsque, chassées de nouveau par les Barbares, les sciences se réfugièrent en Occident, alors les livres originaux reparurent; l'oubli dans lequel ils étaient plongés fit place à la juste estime qu'ils méritaient, et les Arabes tombèrent dans le discrédit; peut-être même porta-t-on trop loin le mépris pour ces derniers. La légèreté avec laquelle on les abandonna est tout aussi condamnable que l'enthousiasme excessif avec lequel on les avait accueillis. C'est ainsi que l'esprit humain, s'écartant sans cesse de l'étroit sentier de la raison, ne sort souvent d'une erreur que pour se précipiter dans une erreur nouvelle.

Concluons de ce précis sur l'état de la science chez les Arabes, que leurs ouvrages, sans être au niveau des louanges excessives qu'on leur a données, ne doivent pas être regardés comme méprisables; que ce serait un tort de ne les considérer que comme des compilations; que la médecine leur doit quelques découvertes, et que les ténèbres de la superstition dans laquelle les Arabes étaient plongés, le despotisme sous lequel ils gémissaient, ont été les véritables causes du peu de progrès qu'ils ont fait faire aux différentes branches de l'art.

(A. P. PIORRY)

AVICENNA, en arabe, ABU ALI AL HOSSAIN EBN ABDALLAH EBN SINA, *Canon, ex arabico in latinum a Gerardo carmonensi versus. Editio princeps*; in-fol. *Patavii*, 1473.

Ce traité est divisé en cinq livres. Le premier comprend l'anatomie et la physiologie; le deuxième renferme la matière médicale; le troisième est un catalogue très-étendu des maladies, de la tête aux pieds, d'après leurs causes, avec l'indication de leur traitement; le quatrième, consacré à l'exposition des fièvres et de leurs symptômes, n'est qu'une copie de Galien, à l'exception de ce qui concerne la variole; le cinquième est un antidotaire, ou un recueil des médicamens composés.

Il y a une version hébraïque du *Canon*; in-fol. Naples, 1492.

— *Cantica, seu compendium artis medicæ versibus conscriptum, cum libro de viribus cordis*; in-fol. *Venetiis*, 1491.

— *Liber de removendis nocumentis quæ accidunt in regimine sanitatis, cum tractatu de syrupo acetoso, Arnoldo Villanovano interprete*; in-fol. *Venetiis*, 1489.

Il existe une collection complette des œuvres d'Avicenne, avec une interprétation des termes arabes, et un grand nombre de notes, sous ce titre : *Avicennæ opera omnia, à Joanne Costeo et Paulo Mangio recognita, cum versione Gerardi Carmonensis*; II vol. in-fol. *Venetiis*, 1564.

SERAPION (Johannes), *Practica, dicta Breviarium. Liber de simplici medicinâ, dictus circa instans*; in-fol. *Venetiis*, 1479, 1497, 1503.

La version est de Gérard de Crémone.

Le *Breviarium* est un traité abrégé de médecine et de chirurgie. Le septième livre, intitulé *Antidotarium*, est un recueil de médicamens composés.

AVERRHOES, en arabe, ABU ELWALID MOHAMMED EBN ACHMET EBN MOHAMMED EBN ROSCHID, *Cantica Avicennæ cum Averroïs commentariis, Armegando Blasio interprete*; in-fol. *Venetiis*, 1484.

— *Colliget libri* VII. *Item Cantica Avicennæ cum ejusdem Averroïs commentariis, et Tractatus de theriacâ*; in-fol. *Venetiis*, 1552.

— *De venenis liber*; in-4°. *Lugduni*, 1517.

— *De simplicibus medicinis*; in-fol. *Argentorati*, 1531.

JANUS DAMASCENUS, *Aphorismi*; in-4°. *Bononiæ*, 1484.

— *Cum Avicennæ Cantico*; in-8°. *Basileæ*, 1679.

HALY ALBAS, *Regalis dispositionis theoricæ libri decem, et practicæ, libri decem; vertente Stephano, Philippi discipulo*; in-fol. *Venetiis*, 1492.

AALY RODOHAM EBEN RODAN, *Commentarii in artem parvam Galeni*; in-fol. *Venetiis*, 1496.

MOSES MAIMONIDES ABU AMRAM MOYSE BEN OBEIDALLA BEN MAIMON AL CORTHUBI (cordubensis), *Aphorismi secundum doctrinam Galeni medicorum principis*; in-4°. *Bononiæ*, 1489.

— *Tractatus de regimine sanitatis ad sultanum Babyloniæ*: in-fol. *Venetiis*, 1514, 1521. — In-4°. *Augustæ Vindelicorum*, 1518. In-fol. *Lugduni*, 1531.

Il a paru une traduction allemande de ce traité de diététique, en 1681.

— *Liber de cibis. Venetiis, edidit latinè versum, et notis illustratum Marcus Woeldicke*; in-8°. *Hafniæ*, 1734.

ABUCHARE MUGAMET, *Helchavy, hoc est, liber continens artem medicinæ, et dicta prædecessorum in hac facultate commendatorum, per Mag. Hieronymum Salium Faventinum, ab erroribus purgatus*; in-fol. *Venetiis*, 1506.

AVEN-ZOAR, en arabe, AL WAZIR ABU MERWAN ABDELMELECH EBN ZOHR, *Liber theisir dahalmodana vahaltabir*; cujus est interpretatio : *Rectificatio medicationis et regiminis*; in-fol. *Venetiis*, 1490. — In-8°. *Lugduni*, 1531. *Additis* Antidotario *ejusdem, et Averrhois* Colliget.

Avec ce médecin, il faut lire son Commentateur.

GOLLE (Joannes), *De cognitu difficilibus in praxi ex libro Avenzoaris*; in-4°. *Venetiis*, 1628.

RHAZES (Abubeker-mohammed-ben-zacharia), *Continens, ordinatus et correctus per clarissimum artium et medicinæ doctorem, magistrum Hieronymum surianum*; II vol. in-fol. *Brixiæ*, 1486. — II vol. in-fol. *Venetiis*, 1509. — II vol. in-fol. *Venetiis*, 1542.

Cet ouvrage, le plus étendu de ceux qu'a publiés Rhazès, est précédé de deux petits traités intitulés : *Libellus de eis quæ requiruntur ad medicum approbatione dignum.*

Libellus de mirabilibus quæ ei acciderunt in medicinâ.

Le *Continens* se compose de trente-sept livres, dont les titres suivent :

Lib. I. *De his quæ ad cerebrum spectant.*

Lib. II. *De his quæ ad oculos spectant.*

Lib. III. *De his quæ ad aures spectant.*

Lib. IV. *De his quæ ad nares spectant.*

Lib. V. *De his quæ ad dentes et gingivas spectant.*

Lib. VI. *De his quæ ad vocem spectant.*

Lib. VII. *De dispositionibus linguæ oris spaciositati, palato, uvulæ et gulæ evenientibus.*

Lib. VIII. *De his quæ ad anhelitus spectant.*

Lib. IX. *De sanguine per os emisso.*

Lib. X. *De reliquis dispositionibus pectoris ac pulmonis.*

Lib. XI. *De dipositionibus stomachi et meri.*

Lib. XII. *De medicinarum modis multis eorumque canonibus observandis.*

Lib. XIII. *De variis modis fluxuum ventris et variarum dipositionum indè provenientium.*

Lib. XIV. *De ingrossatione, extenuatione ac diminutione et multiplicatione, tam in universo corpore quam etiam in quibusdam membris.*

Lib. XV. *De mamillarum dispositionibus principaliter.*

Lib. XVI. *De dispositionibus cordis.*

Lib. XVII. *De dispositionibus hepatis.*

Lib. XVIII. *De icteritiâ.*

Lib. XIX. *De hydropisi.*

Lib. XX. *De dispositionibus splenis.*

Lib. XXI. *De doloribus intestinalibus.*

Lib. XXII. *De his quæ ad matricem spectant.*

Lib. XXIII. *De dispositionibus renum et vesicæ et aliqualiter veretri (urethræ).*

Lib. XXIV. *De dispositionibus ani, vulvæ, testiculorum, et veretri (urethræ), et de rupturâ.*

Lib. XXV. *De vermibus.*

Lib. XXVI. *De quibusdam ægritudinibus extremitatum.*

Lib. XXVII. *De apostematibus et exituris.*

Lib. XXVIII. *De vulneribus et ulceribus et contusionibus, casu, ac percussione et similibus.*

Lib. XXIX. *De fracturâ ossium ac nervorum dislocatione, torturâ, duritie, extensione, laxitudine articulorum ac nervorum, et de quibusdam dictas dispositiones concomitantibus sive subsequentibus.*

Lib. XXX. *De febribus.*

Lib. XXXI. *De signis morborum in generali præter febres, atque curis eorumdem.*

Lib. XXXII. *De digestione et de temporibus morborum ac eorum motibus, et de crisi et diebus criticis.*

Lib. XXXIII. *De causis ægritudinum.*

Lib. XXXIV. *De convalescentiâ et recidivâ, et de iter agentibus.*

Lib. XXXV. *De venenis et de rebus similibus eis.*

Lib. XXXVI. *De decoratione.*

Lib. XXXVII. *De simplicibus et synonymis.*

L'édition de 1542, que j'ai sous les yeux, est une traduction latine tout à fait barbare; l'orthographe en est extrêmement vicieuse. Outre cela, les caractères gothiques, et les abréviations multipliées en rendent la lecture très-fatigante.

On a réuni d'autres ouvrages de Rhazès, sous ce titre : *Opera exquisitoria, per Gerardum Toletanum, medicum Carmonensem (cremonensem), Andream Vesalium et Albanum Torinum, latinitate donata*; in-fol. *Mediolani*, 1481.

Ces œuvres choisies contiennent :

Lib. X. *Ad Almanzorem.*

Lib. *Divisionum.*

Lib. *De juncturis.*

Lib. *De ægritudinibus puerorum.*

Lib. *De secretis, s. aphorismorum.*

Experimenta Galeni in librum Hippocratis, quæ in capsulâ eburneâ, etc.

Aphorismi Jani Damasceni.

Hippocrates de naturâ humanâ, de aere, aquis, locis : et pharmacitis.

De sectionibus cauteriis et ventosis.

Synonyma.

Des dix livres adressés à Almanzor, le troisième traite des alimens et des médicamens simples; le deuxième, des tempéramens; le septième, de la chirurgie; le huitième, des poisons; le neuvième, des maladies internes, à l'exception des fièvres.

— *De ratione curandi pestilentiam, ex versione Georgii Vallæ*; in-4°. *Parisiis*, 1528.

ALBUCASIS, en arabe, ABUL CASEM CALAF EBNOL ABBAS, *Liber theoricæ nec non practicæ* AL ZAHARAVII, *edente Paulo* RICIO; in-fol. *Augustæ Vindelicorum*, 1519.

Blumenbach cite une autre édition complette, imprimée dans le dix-huitième siècle : *Albucasis, arabicè et latinè*; II vol. in-4°. *Oxonii*, 1778.

Une partie des œuvres d'Albucasis a été imprimée séparément, sous ce titre : *Albucasis, chirurgicorum omnium primarii libri tres*; primus, *De cauterio cum igne et medicinis acutis, per singula corporis humani membra, cum instrumentorum delineatione.* Secundus, *De sectione et perforatione, phlebotomiâ et ventosis; de vulneribus, extractione sagittarum, et cæteris similibus, cum formis instrumentorum.* Tertius, *De restauratione et curatione dislocationis membrorum, cum typis instrumentorum*; in-fol. *Argentinæ*, 1532.

A ces trois livres, l'éditeur a joint un autre ouvrage, intitulé : *Octavii Horatiani rerum medicarum libri* IV.

ELLUCHASEM ELIMITHAR, *Tacuini sanitatis*; in-fol. *Argentorati*, 1531. Traduit en allemand, l'année suivante, par Michel Herr; in-fol. Strasbourg.

Ce sont des tableaux des substances végétales alimentaires, avec l'indication de leurs propriétés médicales. On a joint à l'édition latine l'ouvrage suivant :

ABENGNEFIT, *De virtutibus medicamentorum et ciborum.*

ALKINDI (ABU-JOSEPH-JACOB-ISAACI F.), *De medicinarum compositarum gradibus investigandis libellus*; in-fol. *Argentorati*, 1531.

Cum J. Mesuæ operibus; in-fol. *Venetiis*, 1561.

ISAAC BEN SULLAIMEN (ISCHACK-BEN-SOLIMAN-AL-ISRAELI), *Liber de febribus. Venetiis*, 1526.

— *De universalibus et de particularibus diætis; et liber de victûs salutaris ratione et alimentorum facultatibus*; in-8°. *Basileæ*, 1570.

Ce dernier ouvrage est attribué à Constantin l'Africain, dans la Bibliothèque de Clarendon.

Je ne cite pas d'autres productions du même auteur, qui n'ont point été imprimées.

DHIAEDDIN ABDALLA BEN ACHMET AL MAGREBI BEN DEITHAR, *Liber de malis limoniis, vertente Francisco Butirono*; in-4°. *Parisiis*, 1602. *Ex manuscriptis denique, cum amplis commentariis Pauli Valcarenghi*; in-4°. *Cremonæ*, 1758.

MESUES DAMASCENUS (JOHANNES), *Opera de medicamentorum purgantium delectu, castigatione, et usu, libri duo; quorum priorem* Canones universales, *posteriorem* de simplicibus *vocant.*

— *Grabadin, hoc est compendii secretorum medicamentorum, libri duo; quorum prior* antidotarium, *posterior* de appropriatis *vulgò inscribitur. Cum Mundini, Honesti, Manardi et Sylvii in tres priores libros observationibus, quæ vulgò cum his prodire consueverunt. His accessêre plantarum in libro simplicium descriptarum imagines ex vivo expressæ; et Joannis Costæi annotationes*; in-fol. *Venetiis* (*apud juntas*), 1623.

La première partie du *Grabadin* est un traité de pharmacie; la deuxième est une thérapie spéciale, dans laquelle les médicamens sont indiqués suivant les diverses maladies.

HABDARAMAHNUS, en arabe, JALALODDIN ABDO'R RAHMAN AL OSYUTI, *De proprietatibus ac virtutibus medicis animalium, plantarum, ac gemmarum, tractatus triplex*; in-8°. *Parisiis*, 1647.

Cet ouvrage a été traduit de l'arabe par un maronite, nommé Abraham Ecchellensis, professeur d'arabe et de syriaque au Collége royal de France.

REISKE (JOANNES-JACOBUS), *Miscellaneæ aliquot observationes medicæ ex Arabum monumentis*; in-4°. *Lugd. Bat.*, 1746.

AMOREUX (P. J.), Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes; 265 pages in-8°. Montpellier, 1815. V. *Journ. de méd.*, 1806.

MÉDECINE GALÉNIQUE, nom donné à la doctrine enseignée par Galien, médecin de Pergame. *Voyez* GALÉNISME, tom. XVII, pag. 255. (F. V. M.)

MÉDECINE DES CHINOIS. Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur l'état des sciences en Chine, on ne peut se refuser à croire qu'une nation très-populeuse, dont la civilisation remonte à près de quatre mille ans, ne se soit beaucoup occupée de l'art de connaître et de traiter les maladies, toujours en raison directe des progrès de cette même civilisation chez tous les peuples du monde. On voit, en consultant les monumens historiques les plus authentiques, que les Chinois ont, de tout temps, beaucoup cultivé la médecine, bien que, par une suite de leurs mauvaises institutions politiques et sociales, elle soit encore dans l'enfance chez ce peuple, vain et superstitieux.

En Chine comme ailleurs, la nécessité de remédier aux maux, inséparables de l'humanité, suggéra sans doute l'emploi de plusieurs des moyens de la médecine, bien longtemps avant qu'on eût l'idée d'en faire une profession et un art empirique. Les Chinois ont des livres écrits sur cet objet, qui remontent à plus de trois mille ans; et ce qu'il y a de très-étonnant, c'est que ces livres furent composés par deux de leurs premiers empereurs (*Chin-nong* et *Hoang-ti*). Ainsi, comme plusieurs autres contrées, la Chine eut une médecine longtemps avant d'avoir des médecins.

Reçut-elle les premiers élémens de cette science des Egyptiens, comme l'ont prétendu quelques auteurs? Cela n'est pas du tout probable, car les plus hardis navigateurs qu'ait possédés l'ancienne Egypte (sous les Ptolémées) ne dépassèrent jamais, dans leurs courses maritimes, la presqu'île en deçà du Gange, et par conséquent n'eurent aucun rapport avec les Chinois. Il est plus raisonnable de penser que ce peuple accrut beaucoup ses connaissances médicales dans les relations qu'il eut avec la Bactriane, environ deux siècles avant notre ère: les arts et les sciences étaient alors très-florissans dans ce pays, dit le savant Sprengel, surtout depuis qu'Alexandre en avait fait la conquête; les Chinois disent même, dans leurs anciennes chroniques, qu'à cette époque plusieurs savans de Samarcande vinrent s'établir chez eux (Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*). Cette opinion est fortifiée par la ressemblance qu'il y a entre quelques principes de la médecine chinoise et ceux qu'enseignaient des médecins grecs, tels que Erasistrate et ses successeurs.

Quoique nous n'ayons pas de données complettes sur les progrès de la médecine en Chine, et sur son état actuel, et qu'aucun homme de l'art ne paraisse avoir voyagé dans cette contrée avec l'intention de nous faire connaître tout ce qui concerne cette importante matière; néanmoins, les relations des voyageurs et des missionnaires nous mettent à même de donner, sur presque toutes les parties de l'art médical de ce vaste empire de l'Asie, des notions suffisantes pour l'apprécier et le comparer à celui que cultivent les Européens. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire le plus succintement possible, en puisant aux sources réputées les meilleures.

Anatomie des Chinois. Le respect superstitieux qu'on a pour les cadavres chez les Chinois, met un obstacle invincible aux progrès de l'anatomie depuis plus de quatre mille ans; car, s'il faut en croire quelques historiens, ce peuple avait un ouvrage sur l'anatomie deux mille sept cent six ans avant notre ère, intitulé: *Nim-Kim*. Il est présumable que cette partie de la médecine est restée presqu'au même point où elle était à

son origine. Et ce ne sont pas les cadavres de quelques assassins ouverts, dans l'espace de quarante siècles, par les soins d'un gouverneur, qui ont pu faire connaître la nature, le mécanisme si compliqué de l'organisation humaine.

Les médecins chinois suivent trois divisions différentes dans l'étude physique, plutôt qu'anatomique, du corps humain. D'après la première, on y considère seulement une partie droite et une partie gauche ; en prenant la seconde pour guide, on y distingue trois régions principales : une supérieure, qui comprend la tête et la poitrine ; une moyenne, qui s'étend de la base de la poitrine à l'ombilic ; et une inférieure, à laquelle se rattachent l'hypogastre et les membres inférieurs. Enfin, on le partage quelquefois encore en tronc, viscères et extrémités. Les docteurs chinois reconnaissent que le squelette est formé de plusieurs os différens, auxquels ils imposent des noms particuliers. Mais ils n'établissent aucune distinction entre les pièces nombreuses qui composent la tête, le bassin, la colonne vertébrale, le pied, la main, etc. ; ils ne connaissent que les noms des principaux viscères, dont douze sont considérés comme les sources de la vie, savoir : le cœur, la rate, les reins, les poumons, le foie, la vésicule biliaire, les grands et petits intestins, les uretères et l'estomac. Ils n'ont que des idées confuses sur les tissus élémentaires de l'organisation, comme les muscles, les nerfs, les vaisseaux, etc. Les livres et les planches dont ils font usage pour étudier la structure intérieure de l'homme sont inexactes et très-grossières. On prétend, à la vérité, qu'on possède à la Chine une traduction de l'anatomie de Dionis par l'empereur Cang-hi, mais de quelle utilité peut être cette traduction, si on ne dissèque pas de cadavres humains ? Il ne paraît pas qu'on cultive davantage l'anatomie des animaux.

Physiologie. Suivant les Chinois, il existe chez l'homme deux principes de vie, la chaleur et l'humidité ; leur harmonie entretient la vie, et leur désunion amène la mort dans toutes les parties du corps. L'humidité vitale a plus particulièrement son siége dans six des principaux viscères, qui sont : le cœur, le foie, les poumons, la rate et les deux reins ; tandis que la chaleur vitale réside dans les intestins, l'estomac, le péricarde, la vésicule biliaire, les uretères. C'est de chacun de ces organes que partent, suivant les docteurs chinois, les deux principes de vie qui sont transmis, au moyen des esprits vitaux et du sang. Pour expliquer la marche de ces deux principes, ils ont supposé l'existence de douze canaux, qui sont pour eux des moyens de transmission. Un de ces prétendus canaux transmet l'humidité du cœur aux mains ; un autre, du foie aux pieds ; un troisième, des reins au côté gauche du

corps; un quatrième, du poumon au côté droit, etc. Quant à la chaleur vitale, on la fait voyager par autant de canaux, du péricarde au cœur, de la vésicule biliaire aux pieds, des uretères au côté gauche du corps, des intestins au coté droit, etc.

Outre les douze sources principales de la vie et leur mode de correspondance, sur lesquelles les Chinois ont établi un système physiologique aussi bizarre qu'hypothétique, ils en ont créé un autre, par lequel ils croient pouvoir juger des dispositions organiques intérieures, et cela, à l'aide de certains indices extérieurs que présentent les organes de la tête en rapport avec les viscères des différentes cavités. Ainsi, dans leur hypothèse, le cœur correspond avec la langue, les poumons avec les narines, la rate avec la bouche, les reins avec les oreilles, le foie avec les yeux; en sorte qu'ils croient pouvoir juger d'une manière assez exacte d'après la couleur du visage, des yeux, des oreilles, les saveurs, le son de la voix; de l'état du corps, des forces de la vie, des dispositions maladives, des approches de la mort, etc.

L'économie animale n'est pas seulement torturée par ces diverses explications purement conjecturales; elle est encore considérée par les Chinois comme un corps harmonique, dont les muscles, les tendons, les vaisseaux sanguins, les nerfs, sont autant de cordes vibrantes qui rendent des sons divers, suivant qu'elles sont plus ou moins tendues; ils croient, en outre, que les différentes sortes de pouls ne sont que les modifications du son rendu par ces cordes organisées.

A la suite de ces idées sur le mécanisme des fonctions, les médecins chinois traitent de l'action des corps extérieurs sur l'organisation humaine; ces corps, suivant eux, sont les élémens, qu'ils réduisent à cinq, savoir: la terre, les métaux, l'eau, l'air et le feu. Ils regardent le corps humain comme composé de ces élémens, qui s'y trouvent tellement disposés, qu'il y a des organes dans lesquels l'un d'eux domine plus que les autres. Voici un aperçu succinct de leurs idées sur les rapports entre les élémens et les différentes parties du corps, que nous tirons de l'excellente Dissertation de M. Lepage sur la médecine des Chinois (*Thèses de la Faculté*, Paris, 1813).

Le feu domine dans le cœur et les viscères voisins, et c'est en été qu'on observe des affections du cœur, parce qu'alors c'est le règne de la chaleur. Ces organes ont des rapports astronomiques avec le midi.

Le foie et la vésicule biliaire sont sous l'influence de l'air, et ont des rapports astronomiques avec le levant, d'où naissent les vents; et c'est au printemps qu'on observe les affections de ces deux parties.

Les reins et les uretères appartiennent à l'eau, et ont des rapports astronomiques avec le nord; c'est pourquoi l'hiver est le temps où l'on observe les maladies de ces organes.

La rate et l'estomac tiennent de la nature de la terre; ils ont des rapports astronomiques avec le milieu du ciel ou l'espace qui se trouve entre les quatre points cardinaux; et c'est le troisième mois de chaque saison où l'on observe le plus les lésions de ces viscères.

Nous remarquerons que des théories basées sur de pareilles analogies ne sont guère dignes d'un examen approfondi; néanmoins nous conviendrons volontiers avec M. Lepage, que placer le cœur sous l'empire du feu, les reins et les uretères sous celui de l'eau, si ce n'est se fonder sur une analogie rigoureuse, c'est au moins composer d'ingénieuses allégories, malheureusement très-peu propres à donner des idées exactes dans une science de faits.

Pathologie, ou médecine proprement dite. Les médecins chinois distinguent deux sortes de maladies, les unes prochaines et les autres éloignées; les premières ont leur siége dans les parties les plus voisines du centre, comme le cœur, le poumon; les secondes affectent les parties les plus éloignées de ce même centre, telles que la face, les reins, etc., ou bien des parties externes.

L'étiologie de la médecine chinoise est peu étendue : c'est presque toujours les vents, le froid, l'humidité, qu'ils accusent tour à tour de produire les différentes maladies; mais en revanche, leur séméiotique est des plus considérables, ou plutôt c'est elle qui compose tout l'art médical des Chinois, comme nous le verrons bientôt.

Les médecins chinois ont très multiplié leurs divisions nosologiques; mais beaucoup d'espèces de maladies admises par eux rentrent les unes dans les autres, n'étant que les modifications ou les variétés d'une même espèce, ou la même affection considérée dans diverses parties du corps. C'est ainsi, par exemple, qu'ils distinguent jusqu'à quarante-deux sortes de varioles, caractérisées par la forme des boutons varioliques, le lieu qu'ils occupent, etc. : de sorte qu'ils distinguent les varioles du tour du nez, des environs des yeux, etc.; celles qui ressemblent à des œufs de vers à soie, à des colliers de perles; celles qui sont entourées d'un cercle rouge, dont les boutons sont aplatis, noirs, violets, etc.

De ce que les médecins chinois admettent des théories absurdes sur la petite vérole et sur quelques autres maladies, il n'en faut point conclure qu'ils ne les connaissent point sous d'autres rapports; il paraît certain, au contraire, qu'ils culti-

vent avec tout le soin dont ils sont capables la partie descriptive et le traitement. Ils font des remarques très-justes, dit M. Lepage, sur les différentes indications fournies par les boutons varioleux, sur la mauvaise nature de ceux qui sont affaissés, de ceux qui deviennent violets, noirâtres, ainsi que sur le danger qui accompagne la rentrée de l'éruption, et les précautions à prendre pour aider la nature; ils donnent des moyens de remédier à divers accidens, comme la douleur de tête, le délire, la difficulté de respirer, la salivation, la toux, le mal de gorge, la diarrhée. D'un autre côté, on trouve très-bien indiqués, dans des ouvrages écrits sur ce sujet, les symptômes de la maladie; on désigne le frisson, la chaleur, la difficulté de respirer, le gonflement des yeux, les nausées, le vomissement, etc.; on distingue six périodes dans la maladie, la fièvre d'invasion, l'éruption des boutons, leur accroissement, leur suppuration, leur aplatissement; enfin la formation et la chute des croûtes. On s'occupe d'une manière spéciale de l'inoculation, connue en Chine de temps immémorial; des précautions à prendre pour la pratiquer, etc. On ne peut guère se refuser à croire, avec le médecin cité plus haut, que les Chinois n'aient une connaissance exacte de la petite vérole, puisqu'ils décrivent, avec un soin qui va jusqu'à la minutie, ses symptômes, sa marche, ses variétés, ses accidens, et le traitement qui convient dans chacune de ses périodes. Les nombreuses espèces qu'ils reconnaissent, quoique fondées sur des particularités qui ne sont pas des caractères distinctifs, n'en prouvent pas moins qu'ils mettent une attention scrupuleuse à observer les moindres nuances des maladies: or, cette attention, cette exactitude que nous trouvons, continue l'auteur, dans l'histoire de la petite vérole, n'est-il pas à croire qu'ils la portent aussi dans celle de plusieurs autres maladies? et il est vraisemblable qu'en compulsant les nombreux ouvrages qu'ils ont écrits sur la médecine, on trouverait des descriptions de toutes les maladies, d'autant plus exactes, qu'elles doivent être le résultat de plus de quarante siècles d'observations.

Les affections qu'ils paraissent s'être le plus appliqués à faire connaître, et qui s'observent le plus communément dans leur pays, sont: la goutte, le scorbut, l'éléphantiasis, le goître, différentes maladies des yeux, les dartres, la dysenterie, enfin la syphilis, tout aussi commune en Chine qu'en Europe, à ce qu'il paraît.

Privés de connaissances anatomiques, les Chinois ne peuvent avoir que des idées bornées sur les maladies externes ou chirurgicales, quoi qu'en ait dit Cleyer (*Specimen medicinæ sinicæ*). Ils regardent la cataracte comme incurable, traitent

les hernies, dont ils reconnaissent d'ailleurs sept espèces, comme des tumeurs ordinaires, et ont même l'habitude de les traverser en différens sens par des piqûres d'aiguilles, ainsi qu'on peut le voir dans le voyage de Macartney (tom. III, p. 315). Il y est question d'un Chinois de la suite du voyageur, qui fut attaqué de violentes douleurs aux articulations, avec une tumeur considérable vers l'anneau inguinal; un chirurgien chinois, appelé, voulait, sous prétexte de chasser une vapeur maligne, enfoncer les aiguilles d'or dans cette tumeur herniaire; mais comme il avait déjà piqué les articulations sans succès, et que les douleurs continuaient toujours, le malade fit prier lord Macartney de lui envoyer son médecin (le docteur Gillan) qui ne fut point de l'avis du chirurgien chinois, et préserva ainsi le malade des accidens les plus graves.

Il paraît néanmoins, d'après des renseignemens transmis par le P. Raux à feu M. le professeur Süe (*Voyez le Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, vendémiaire et brumaire an IX), que les chirurgiens de Pekin connaissent, et traitent assez bien les fractures et les luxations; qu'ils s'occupent beaucoup des maladies des yeux, distinguent les tumeurs anévrysmales des autres tumeurs, et leur appliquent des moyens curatifs particuliers. On sait aussi que les chirurgiens chinois pratiquent souvent et fort habilement l'opération de la castration, au moyen de ligatures enduites d'une liqueur caustique.

Il résulte également d'une réponse à diverses questions adressées par M. Amiot, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à un médecin chinois, qu'on observe attentivement les crises, regardées comme des signes de bon ou de mauvais augure dans plusieurs maladies. Le docteur chinois dit, dans sa réponse, que la crise est indiquée par le mot *pien*, qui signifie changement de mal en bien, ou de bien en mal; qu'on connaît que la crise va bientôt se déclarer, par la variation des battemens du pouls, sans irrégularité, par l'inquiétude du malade, le changement de son visage, de ses yeux, etc.; que lorsque les pulsations d'une certaine artère, sont plus faibles, plus profondes, plus irrégulières que celles des autres, et ne s'accordent pas dans l'un et l'autre bras, etc., la crise est ou sera mauvaise, ou tout au moins inutile : si, au contraire, on ne remarque aucun de ces phénomènes, il y a lieu d'espérer que la crise sera salutaire.

La *séméïotique* ou la science des signes des maladies est la partie de la médecine la plus cultivée et la plus avancée en Chine : les médecins y divisent les signes en externes et en in-

ternes ; les derniers ont beaucoup fixé leur attention, et parmi eux le pouls a été de tout temps le principal objet de leurs méditations, ou plutôt c'est presque de sa seule connaissance que les praticiens déduisent les indications thérapeutiques qu'ils remplissent : aussi donnerons-nous quelque développement à cette matière non moins curieuse qu'intéressante.

L'ouvrage intitulé le Secret du pouls est le plus estimé de tous les livres de médecine qu'on ait publiés à la Chine : suivant quelques-uns, il fut composé environ deux siècles avant notre ère par Ouang-chou-ho, ou Vam-xo-ho d'après Cleyer ; mais, suivant d'autres, dont l'opinion semble beaucoup plus admissible, ce fameux livre n'est autre chose qu'un corps de doctrine résultant des travaux réunis d'un grand nombre de médecins du pays. Il a été traduit en latin et en français. C'est une composition assez bizarre, dont les parties sont mal coordonnées les unes par rapport aux autres, et souvent opposées dans les principes qu'elles renferment ; ce qui annonce manifestement qu'elles ont été assemblées par des mains différentes. Nous allons en extraire ce qu'il y a de plus saillant et de plus propre à faire connaître la doctrine du pouls, à laquelle les médecins chinois attachent tant d'importance.

Le carpe, l'articulation cubito-tarsienne et l'extrémité inférieure de l'avant-bras sont les trois points où l'on explore le pouls. De là vient qu'on distingue trois sortes de pouls, qui, examinés au moyen d'une pression superficielle, profonde, ou moyenne, donnent ce que l'on nomme les neuf pouls ou neuf *heou* qu'il faut être bien habitué à connaître, et que le praticien chinois doit avoir toujours présens à l'esprit. Les plus anciens médecins, dans les cas les plus périlleux, cherchaient le pouls audessus de l'articulation du gros doigt du pied, mais cet antique usage est depuis longtemps abandonné. Nous passons sous silence tout ce qui concerne la manière très-compliquée de toucher le pouls chez les Chinois, nous dirons seulement que, par une pratique dont il est impossible de se rendre raison, on choisit chez la femme le bras droit pour l'examen du pouls, tandis que chez l'homme on préfère le bras gauche. Le pouls du carpe est généralement préféré au pouls de l'articulation cubito-tarsienne, etc. Outre les divisions du pouls dont il vient d'être question, il en existe encore plusieurs autres qui ont rapport à ses qualités, et aux choses qu'il annonce relativement à l'issue de la maladie dans laquelle on l'observe.

Les pouls les plus externes ont reçu le nom de *piao ;* ils sont au nombre de sept, savoir :

1°. Le pouls superficiel (féou) : c'est celui qui disparaît par la moindre pression après avoir frappé très-légèrement le doigt ;

2°. Le pouls creux (kong), qui annonce que l'artère est vide pour un moment;

3°. Le pouls glissant (hang), celui qui donne la sensation d'un chapelet de perles qui fuient sous les doigts avec une certaine célérité;

4°. Le pouls plein (ché) : son caractère est de frapper le doigt avec tout le calibre de l'artère remplie de sang;

5°. Le pouls tremblotant (hieu), celui qui vibre comme une corde d'instrument;

6°. Le pouls saccadé (kin) a des vibrations brusques comme celles de l'instrument nommé kin;

7°. Le pouls regorgeant (hong) présente des battemens forts avec une artère pleine et distendue par le sang :

Ces différens pouls sont de bon augure relativement aux huit suivans, qu'on nomme pouls *li* médiocres, *gu* ou internes. Il faut presser l'artère avec une certaine force pour les reconnaître;

1°. Pouls profond (tehin) : il consiste dans des battemens profonds qu'on ne découvre qu'en pressant l'artère;

2°. Le pouls filiforme (ouei), c'est-à-dire délié comme un fil de soie;

3°. Le pouls modéré (ouan), d'une lenteur modérée;

4°. Le pouls tranchant aigu (soe) donne la sensation d'un couteau qui coupe ou scie;

5°. Le pouls lent (tehis), lorsque les pulsations laissent entre elles beaucoup d'intervalle;

6°. Le pouls bas ou baissant (fou) est très-peu marqué et ne se découvre que difficilement en pressant l'artère; il fuit sous le doigt;

7°. Le pouls mou (sin) imprime la sensation d'une goutte d'eau que l'on presserait avec le doigt;

8°. Pouls faible *yo* : celui que l'on sent en appuyant médiocrement, qui donne la sensation d'une étoffe usée, et que l'on ne sent plus en pressant l'artère.

Les neuf dernières espèces de pouls sont connues sous le nom des neuf *tao* :

1°. Pouls long (tehang), plein et uni comme un corps cylindrique.

2°. Pouls court (toan), formé par un point presque indivisible;

3°. Pouls vide (hin), insensible par une pression légère sur l'artère;

4°. Pouls serré (tsou) : la pulsation semble arriver avec peine au doigt;

5°. Pouls embarrassé (kié), lent et semblant quelquefois s'arrêter;

6°. Pouls intermittent (tai), dont un certain nombre de pulsations manquent;

7°. Pouls délié (sié), si faible qu'il ressemble à un cheveu;

8°. Pouls mobile (tong), ayant la sensation des pierres qu'on touche dans l'eau;

9°. Pouls tendu (ké) : il donne la sensation de la peau tendue d'un tambour.

Il n'y a que les médecins les plus instruits qui aient une connaissance parfaite de toutes les modifications du pouls les autres se bornent aux pouls externes ou *piao*, et les interne ou *li*; encore en est-il qui ne font que distinguer la lenteur ou la vitesse du pouls, sa plénitude ou sa vacuité.

D'autres, au contraire, qui ont le plus approfondi cette étude, ne se contentent pas des divisions qui viennent d'être indiquées, et ils ajoutent encore sept autres variétés de pouls, qui sont :

1°. Le pouls fort (ta) remplit l'artère, mais cède à la pression;

2°. Le pouls précipité (son) : les battemens se succèdent rapidement;

3°. Le pouls éparpillé (san) : un peu mou, lent, sans résistance à la pression;

4.° Le pouls égaré (li-king) : fort, battant trois fois pendant une inspiration;

5°. Le pouls ferme (tun) : consistant, et résistant à la pression;

6°. Le pouls vif (ki), dont les pulsations sont fréquentes et rapides;

7°. Le pouls sautillant (teng), inégal, brusque et fréquent.

Ces divisions nombreuses, ont entre elles des rapports si intimes, que, pour éviter la confusion, les médecins chinois ont été obligés d'établir des rapprochemens, des différences que nous passons sous silence, pour déterminer positivement l'état du pouls; c'est dans ce genre d'instruction que se sont signalés les plus grands médecins de l'empire chinois.

Le pouls est susceptible de différentes modifications suivant les âges, la constitution, la saison, etc., auxquelles diverses sortes de pouls sont particulières, d'après les Chinois.

Chez l'homme d'une haute stature il est plein; serré dans les individus d'une petite taille; profond, embarrassé quand il y a beaucoup d'embonpoint; superficiel et long s'il y a de la maigreur; mou dans les phlegmatiques; on le trouve trémuleux dans l'homme vif et actif, etc.

Le pouls de l'homme est en général moins précipité que celui de la femme; dans le cas contraire, on doit craindre un

état de maladie ; chez les adultes, le pouls est ordinairement ferme et plein ; chez les vieillards, au contraire, il est lent et assez faible, tandis que dans l'enfance la vivacité et la mollesse sont les qualités prédominantes.

Les passions, suivant les docteurs chinois, ont une action momentanée sur le pouls, et en dérangent le rhythme habituel; il est d'une lenteur modérée dans la joie, court dans la tristesse, embarrassé dans la mélancolie, profond dans la crainte, agité et précipité dans la frayeur, précipité et regorgeant dans la colère, etc.

Il varie encore suivant les saisons; trémuleux ou trémulent au printemps, regorgeant en été, il est délié, superficiel en automne, et profond et sec en hiver.

Des pouls particuliers annoncent des lésions de tel ou tel organe : ainsi le pouls du carpe de la main gauche indique ce qui est relatif aux lésions du cœur, de l'intestin grêle ; celui de l'articulation cubito-carpienne est exploré dans les maladies du foie et de la vésicule biliaire ; celui de l'extrémité inférieure du cubitus à gauche donne une idée exacte de l'état maladif de la vessie, du rein gauche.

Le même pouls du côté droit est relatif aux affections du poumon, du pylore, des gros intestins, du rein droit.

Le pouls est pour les médecins chinois un moyen de diagnostic et de pronostic en état de santé et en état de maladie. Ce qu'ils ont écrit sur les indications que fournit le pouls, sur la disposition des organes sains, ou légèrement troublés dans leurs fonctions, est immense : nous nous bornerons à quelques généralités qui auront surtout rapport aux maladies.

Si le pouls du carpe est trémulent, il y a de la douleur ; s'il est précipité, il y a aussi douleur de tête avec envie de vomir ; s'il est plein, il y a rougeur et bouffissure de la face. Est-il plein, fort et glissant, on doit soupçonner un embarras de la langue. Le trouve-t-on petit, faible, superficiel, il faut craindre une lésion du cœur.

Le pouls du cubitus, trémulent, annonce une douleur de ventre.

Petit et délié, c'est le présage d'un dérangement intestinal, d'une diarrhée, ainsi que des sueurs qui annoncent la phthisie.

Est-il précipité, on doit redouter des troubles d'estomac : si au contraire, il est glissant, c'est un signe de mauvaise digestion, etc.

Après avoir déterminé le pouls propre à chaque saison, si on y observe une disposition telle, qu'il soit en sens contraire de ce qu'il doit être, c'est une preuve que le malade est en danger; il en est ainsi du pouls relatif aux âges, aux sexes, aux constitutions, etc.

Une pulsation de plus que dans l'état naturel pendant le temps de chaque inspiration, annonce une légère augmentation de chaleur; une de moins indique une diminution dans la température naturelle; deux de moins doivent inspirer des craintes. Si l'on observe sept ou huit pulsations pendant une inspiration, c'est aussi une circonstance très-alarmante. Si elles sont plus nombreuses, le malade est sur le point d'expirer. Le même accident est à craindre quand au contraire le pouls ne bat qu'une fois dans l'intervalle d'une inspiration à l'autre.

Quand le pouls, chez un malade, est long et un peu lent, la maladie est facile à guérir, le pouls court indique au contraire une maladie rebelle et un grand danger.

En thèse générale, quand le pouls s'arrête avant d'avoir donné cinquante pulsations, c'est un signe de maladie, et le mal est d'autant plus grave, que l'interruption est voisine du point dont on est parti pour compter. Un individu chez lequel une interruption survient après quarante pulsations, a rarement plus de quatre ans à vivre. La maladie est d'ailleurs d'autant plus grave, que les pulsations s'arrêtent plus brusquement. Si le pouls marque une intermittence à la troisième pulsation, le malade n'a plus que trois ou quatre jours à vivre; si c'est à la quatrième, il peut encore vivre six à sept jours, et ainsi de suite dans une progression croissante.

On fonde encore le pronostic sur un certain état du pouls, qui s'éloigne beaucoup de l'état naturel : par exemple, un homme qui, en apparence, n'est pas malade, présente un pouls superficiel et saccadé, marche lentement vers la tombe. Si au contraire on trouve le pouls d'un homme robuste chez un sujet maladif, c'est l'annonce d'une mort prompte, etc. Il est beaucoup d'autres états du pouls qui ne sont pas d'un meilleur augure. S'il est dur, coupant et vif, comme si c'étaient des flèches décochées avec rapidité; s'il est lâche comme une corde qui file, picotant comme le bec d'un oiseau, qu'il s'arrête tout à coup ; s'il est rare et ressemble aux gouttes d'eau qui se succèdent en tombant; s'il est embarrassé comme la grenouille dans les herbes, fretillant comme le poisson qui plonge à chaque moment et remonte lentement : toutes ces manières d'être sont très-fâcheuses et le malade doit succomber.

Dans quelques maladies, sans présenter l'une de ces cinq manières d'être du pouls, on perd quelquefois la parole, l'entendement s'oblitère, le pouls ne se laisse plus sentir ni au carpe ni à l'articulation cubito-carpienne ; si cependant on observe au bas du cubitus des pulsations, qu'elles soient égales et soutenues pendant quelque temps, il n'y a pas à désespérer, un médecin instruit sauvera le malade; les docteurs chinois

disent, en style métaphorique, que l'arbre est sans feuilles, mais que la racine vit encore.

Lorsque le pouls diffère de ce qu'il doit être naturellement chez l'homme en tenant compte de la constitution, de l'âge, du sexe, de la saison, etc., c'est ordinairement l'indice d'une affection particulière; ainsi le pouls superficiel fait soupçonner l'existence de gaz dans l'intestin. Le pouls creux indique la pauvreté du sang; le pouls plein, une chaleur surabondante; le pouls glissant, un excès de lymphe; le pouls trémulent, de la lassitude; le pouls saccadé, une douleur aiguë; le pouls petit, un excès de froid; le pouls aigu, la stérilité; le pouls lent, un défaut de chaleur interne; le pouls baissant, des obstructions; le pouls mou, une sueur spontanée, une disposition à la phthisie; le pouls faible, un épuisement; le pouls vide, une hémorragie, des mouvemens convulsifs; le pouls serré, une chaleur excessive, etc.

Indépendamment des indications relatives aux particularités ci-dessus, le pouls en présente encore de générales et d'absolues, suivant la doctrine du fameux livre chinois. Si le pouls du carpe est embarrassé, il y a céphalalgie; s'il est trémulent, il y a cardialgie; le saccadé annonce la colique; le pouls petit, une fluxion de poitrine; le glissant, la pléthore sanguine, etc.; le pouls de l'articulation cubito-carpienne est-il superficiel, c'est une preuve d'inappétence; est-il faible et précipité, l'estomac est en proie à une vive chaleur, etc.

Le pouls exploré au bas du cubitus annonce une digestion difficile quand il est glissant; des nausées, des vomissemens quand il est lent; une profonde douleur abdominale quand ils est trémulent et saccadé, etc. Les maladies des femmes présentent encore des indications particulières que nous omettons. Leur état de grossesse est également susceptible d'être constaté par des états particuliers du pouls. Par ce même moyen, on prétend distinguer le sexe de l'enfant que la femme enceinte porte dans son sein. Des médecins vont même jusqu'à décider, en explorant le pouls, si une femme est enceinte de plusieurs enfans, garçons ou filles, etc. Il faut convenir que c'est pousser un peu loin la science du pronostic, et que la bonne foi des médecins chinois serait fort suspecte, si tous affirmaient les prétentions d'une prescience aussi ridicule; mais les plus sages avouent franchement que, si de tels pronostics se sont vérifiés, c'est plutôt le résultat du hasard qu'une prérogative de la sagacité du médecin : je pense qu'ils pouraient en dire autant de plusieurs des prétendues indications que nous venons d'examiner.

Nous n'avons guère jusqu'à présent traité du pouls, que comme d'un moyen de présager, je dirais presque de deviner

l'existence ou la nature de telle ou telle affection : examinons-le maintenant comme servant à déterminer l'issue heureuse ou malheureuse des maladies en particulier, toujours d'après la doctrine du livre intitulé le Secret du pouls.

Dans les fièvres bilieuses, malignes, épidémiques, avec chaleur générale et anxiété, le pouls superficiel et fort est de bon augure. Si, au contraire, avec un pouls vite et petit, on observe du délire, de la diarrhée, c'est d'un mauvais présage.

Dans l'hydropisie générale, le pouls superficiel et fort est bon, et le pouls vide et petit, mortel.

Le pouls regorgeant et fort est d'un bon présage dans les fièvres malignes actives; mais quand il est profond et délié, c'est un signe de mort.

Dans le pica, le pouls précipité et fort est bon, tandis que le pouls vide et petit est mortel.

Une hémorragie accompagnée d'un pouls délié et profond, n'est pas dangereuse; s'il est superficiel et fort, on doit avoir des craintes; dans la dyspnée ou asthme, le pouls superficiel et glissant est bon, tandis que le pouls court et coupant est funeste.

Le pouls superficiel et regorgeant est un bon symptôme dans les hydropisies; il en est autrement quand il est profond et délié. Dans les diarrhées et dysenteries, un pouls petit n'annonce rien de fâcheux; le pouls superficiel et regorgeant est au contraire de mauvais augure: dans la cardialgie, le pouls profond et délié est de bon augure; le pouls superficiel et fort, d'un fâcheux présage.

Si le pouls est profond et faible dans l'hémoptysie, profond et délié dans l'hématémèse, on ne doit avoir aucune crainte. Mais si, dans le premier cas, il est plein et fort, et dans le second superficiel et regorgeant, on ne doit pas être sans crainte sur l'issue de la maladie.

Dans le catarrhe pulmonaire, le pouls superficiel et mou est bon; et le profond et fuyant, mauvais.

Le pouls regorgeant et plein est de bon augure dans les inflammations; le pouls profond et delié est au contraire de mauvais augure.

Si le pouls est superficiel et regorgeant dans la colique nerveuse, on n'a rien à craindre; si au contraire il est délié et lent, on doit redouter une mort prochaine. Dans les engorgemens chroniques, le pouls courant et délié est mauvais, tandis que le pouls glissant et fort est bon.

Dans l'apoplexie sanguine, le pouls court et délié est rassurant; mais le pouls superficiel et fort ne laisse guère d'espérance, etc. etc.

Toute la séméiotique chinoise se lie à la doctrine du pouls, et ce n'est que dans leurs rapports avec ce phénomène, que les médecins font l'examen de quelques autres parties du corps, et principalement du visage. Au reste, ce supplément à leur symptomatologie sphygmique est peu considérable.

Peut-être en avons-nous trop dit sur le pouls; mais le lecteur nous excusera en considérant que nous étions placés dans l'alternative embarrassante de n'en pas dire assez pour l'instruire suffisamment, ou de l'ennuyer en en disant trop.

Thérapeutique. La matière médicale des Chinois est fort étendue, si l'on considère le nombre des substances dont elle se compose. Mais elle est très-bornée relativement à la description, à l'analyse et à la préparation des médicamens : on y trouve seulement quelques considérations d'histoire naturelle rédigées sur le même plan que l'ouvrage de Pline le naturaliste. Toutes les substances dont les médecins font usage, prises généralement, ont quatre qualités principales : elles sont chaudes, froides, fraîches ou tempérées. Toute la matière médicale est renfermée dans le *Pen-tsao cang-mou*, le plus complet des quarante et quelques ouvrages publiés sur cet objet. Il se compose de cinquante-deux volumes in-4°, parmi lesquels il y a deux volumes de planches. On donne, dans les ouvrages sur la Chine, des listes très-nombreuses de substances médicamenteuses, mais on ne connaît pas leurs noms, qui n'ont point été traduits. Dans le petit nombre de celles qui sont désignées dans notre langue, on remarque le gin-seng, la rhubarbe, le thé, l'armoise, le quinquina, l'opium, le camphre; dans le règne minéral on trouve l'acide sulfurique, l'alun, le nitre, le cinabre, le mercure, le borax, le muriate d'ammoniaque ; enfin on emprunte au règne animal le musc, la cigale, le sang de cerf, le lait de femme et beaucoup d'autres substances moins estimées, qui sont indiquées par le P. du Halde.

Les moyens externes ou chirurgicaux mis en usage par les médecins chinois sont en assez grand nombre. On a souvent recours aux fomentations de toutes les sortes, à divers emplâtres agglutinatifs pour favoriser la cicatrisation des plaies. Ils emploient aussi très-souvent les bains locaux, les lavemens, etc.

Comme tous les Orientaux, les Chinois usent beaucoup des bains; ils connaissent également les sources minérales dont leur pays abonde: l'empereur Kang-hi, dans ses Observations de physique, dit, en parlant des eaux thermales, qu'elles sont efficaces pour guérir plusieurs maladies; qu'elles conviennent surtout aux hommes qui ont passé quarante ans. Il donne ensuite pour prendre ces eaux, des règles qu'il est fort peu important de connaître. Le savant empereur reproche aux médecins de son pays de ne point faire assez d'attention aux substances

contenues dans les eaux thermales, ni aux proportions de ces mêmes substances (*Mémoires sur les Chinois*, tom. IV).

Les ventouses sont employées dans quelques maladies : les coupes dont on se sert pour les appliquer, sont de cuivre; elles ont au sommet une petite ouverture qu'on bouche avec de la cire. Après avoir placé plusieurs petites bougies sur la partie malade, on la couvre avec la coupe, et quand l'opération est finie, on ôte la cire qui bouche l'ouverture, à l'aide d'une aiguille; l'air pénètre, et la coupe s'enlève facilement, en même temps que la peau s'affaisse (Lepage). Cette méthode serait préférable à la nôtre, si l'on substituait aux vases de cuivre des vases de verre.

Le feu est d'un usage universel et presque habituel chez les Chinois et chez les Japonais : ils l'emploient dans un grand nombre de maladies; ils brûlent au moyen de boutons de feu, d'aiguilles rouges et enfin de moxas. Quoi qu'on ait pu dire du courage avec lequel les Chinois supportent l'application du feu, il paraît qu'au fond ils redoutent autant ce douloureux moyen de guérison, que nous craignons les opérations chirurgicales. Un lettré de cette nation, à qui un Européen faisait le détail de nos opérations chirurgicales, lui répondit : « On vous taille en Europe avec le fer ; ici nous sommes martyrisés avec le feu, et il n'y a pas d'apparence que cette mode passe jamais, parce que les médecins ne sentent pas le mal qu'ils font aux malades, et qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tourmenter que pour nous guérir. » Ce satirique était probablement quelque malade que les médecins n'avaient pu guérir. Revenons au moxa, qui paraît être le remède le plus efficace aux yeux des médecins de l'empire chinois. Presque tous les hommes de ce pays, dit M. Lepage, sont couverts de stigmates que laisse l'impression de cette brûlure. Le moxa passe pour un remède si certain, que les prisonniers ont, dit-on, la permission de sortir de prison tous les six mois, pour se le faire appliquer. L'usage est d'en réitérer l'application au commencement de chaque saison, comme en Europe on a recours à la saignée et aux purgations, etc.

On sait qu'on compose les moxas à la Chine avec une espèce de substance tomenteuse ou laine végétale, recueillie sur les feuilles de l'armoise (*artemisia latifolia*). On peut voir, dans la dissertation de M. Lepage, la manière dont on recueille cette substance végétale, comment on prépare et applique le moxa, en suivant l'indication fournie par des figures dont l'usage est de déterminer les points du corps où le caustique doit être placé. La connaissance de ces endroits a paru si importante, dit le médecin que nous venons de citer, qu'elle est confiée à des experts, comme sont chez nous les bandagistes.

On voit ces figures dans l'Histoire de la chirurgie, de Dujardin, tom. 1, p. 104. Relativement à ces figures, Kœmpfer remarque qu'elles ont pour but de faire éviter, autant que possible, le trajet des nerfs, des tendons, des artères, des veines, etc.

Les Chinois appliquent le moxa dans les douleurs rhumatismales, dans les maladies des yeux, à la nuque et aux épaules; dans la gonorrhée ou la faiblesse des organes génitaux, au sacrum et à la région lombaire; dans les maux de dents, au menton; dans la phthisie, à la région lombaire et sur les côtés de l'épine. Ils l'emploient aussi contre la goutte, la sciatique et les autres maladies de ce genre, qu'ils attribuent à des vapeurs nuisibles retenues dans les organes; ils en font encore usage dans l'ascite, la tympanite, etc. (Lepage.)

Ils font aussi un grand usage de l'acupuncture, qu'ils pratiquent avec beaucoup d'appareil. Ce moyen consiste dans des piqûres plus ou moins profondes, qu'on fait dans diverses parties, à l'aide d'aiguilles d'or ou d'argent; on enfonce ces aiguilles en frappant avec un petit maillet d'ivoire, d'ébène, ou de quelque autre bois très-dur; les médecins chinois veulent que l'aiguille soit longue, ronde et bien affilée; elle doit être retenue dans la partie malade pendant trente inspirations, si le malade peut le supporter; sinon on la retire pour la remettre de nouveau à trois, quatre, cinq ou six reprises, si le malade en a le courage et si le mal est opiniâtre.

On pique l'abdomen dans les coliques, la dysenterie, l'anorexie, l'hystérie, les douleurs vagues; et on perce l'utérus des femmes enceintes, lorsque, avant le terme de l'accouchement, le fœtus fait des mouvemens extraordinaires; on porte même la témérité jusqu'à percer le fœtus lui-même pour faire cesser les mouvemens. Enfin on fait encore usage de l'acupuncture dans l'apoplexie, les convulsions, le rhumatisme, les fièvres intermittentes et continues, les affections vermineuses, le choléra-morbus, et dans une foule d'autres maladies (Lepage).

La saignée n'est employée par les médecins chinois que dans les cas extrêmes; ils ne pensent pas qu'on puisse en retirer de grands avantages. On emploie assez souvent le massage, qui consiste à pétrir lentement et avec douceur les différentes articulations du corps, pour exciter une sensation agréable, ou quelquefois à comprimer avec les mains fermées, à distendre les membres de l'individu qui se soumet à cette opération, qu'on pratique ordinairement à la sortie du bain.

Nous passons sous silence une foule de pratiques superstitieuses employées par les bonzes : tel est, par exemple, le coug-fou, qui ressemble beaucoup à notre magnétisme, et dont

les adeptes sont comparés, par l'auteur des Lettres chinoises (le marquis d'Argens), aux convulsionnaires de Saint-Médard. L'on peut consulter, pour avoir des détails sur les extravagances des bonzes, dont les magnétiseurs semblent être les élèves, les Mémoires sur les Chinois, tom. IV, p. 441. Les médicamens internes dont usent les médecins chinois, classés d'après leur manière d'agir considérée sous un certain point de vue, font la matière de sept sortes de remèdes ou classes de médicamens applicables dans tel ou tel cas de maladie.

On donne le plus ordinairement les médicamens internes sous les formes de décoction, d'infusion, de poudre, de pilules ou d'électuaire.

La dose des médicamens, la manière de la graduer, est conforme à ce qu'on pratique en Europe; on apporte le même soin, la même prudence dans l'administration des poisons.

Les médecins chinois, dans le plus grand nombre des cas, prennent pour guide cette maxime si connue : *Contraria contrariis curantur*. C'est d'après ce principe, auquel ils dérogent néanmoins, qu'ils traitent les maladies venant d'une cause réfrigérante par les échauffans, et avec les rafraîchissans celles qui proviennent d'un excès de chaleur, etc.

Toute la pharmacie officinale et magistrale des Chinois se compose de sept sortes de recettes, qui sont : 1°. la grande recette, 2°. la petite recette, 3°. la recette lente, 4°. la recette prompte, 5°. la recette paire, 6°. la recette impaire, 7°. la recette double. Chacun de ces genres de recettes est approprié à un genre particulier de maladie.

L'étude de la médecine légale n'a point été négligée à la Chine; on s'en est toujours beaucoup occupé. Les médecins sont appelés par les magistrats pour faire des rapports comme en Europe, et on devine facilement qu'avec tout le zèle et le travail possibles, la médecine légale ne peut pas être bien avancée dans un pays où l'on n'ouvre jamais de cadavres : elle se borne donc à constater les blessures et violences extérieures qui ont laissé des traces sur les cadavres. Un livre est consacré à faire connaître ces différens objets : dans ce livre, qui n'est pas sans mérite, il est traité 1°. de l'étranglement par pendaison, 2°. des noyés, 3°. des femmes enceintes, 4°. de ceux chez lesquels on ne voit aucun signe de mort, 5°. des plaies et des blessures, 6°. des brûlés, 7°. des empoisonnemens, etc. *Voyez* les Memoires sur les Chinois, tom. IV, p. 421.

Il est impossible qu'un peuple sobre, remarquable par la pureté de ses mœurs, la sagesse et l'austérité de ses principes, n'ait pas beaucoup médité sur les moyens de se rendre maître de ses passions, de donner une bonne direction à ses besoins, de conserver sa santé et de prévenir les maladies; ce qui cons-

titue l'hygiène proprement dite. On peut se convaincre de cette vérité en parcourant un ouvrage consacré à cette matière, publié en 1686 par un lettré chinois, et qui a été traduit en français par le P. d'Entrecolles, missionnaire. Cet ouvrage est aussi remarquable par l'excellence de ses préceptes hygiéniques, que par les principes d'une morale qui en est la base, et sans laquelle cette partie de la médecine ne peut être qu'une science illusoire. Cet ouvrage est divisé en quatre sections, qui traitent successivement 1°. de la manière de régler ses affections, 2°. de l'usage des alimens, 3°. du travail, 4°. du repos.

De la profession de médecin, et de l'état positif de la médecine en Chine. Pekin possédait autrefois des écoles impériales de médecine; de plus il y avait, pour chaque canton de six lieues carrées, un médecin choisi pour instruire ceux qui devaient secourir les habitans des campagnes, et pour occuper cet emploi il fallait avoir étudié six années dans un hôpital. Aujourd'hui, ces établissemens n'existent plus et sont remplacés par une sorte d'académie de médecine, mais qui n'a aucune des attributions d'un corps enseignant.

Tout homme instruit, tout lettré qui s'adonne à l'étude des livres de médecine, peut exercer cet art sans avoir besoin d'aucune autorisation, sans avoir subi aucun examen ni obtenu aucun grade. Cette grande facilité d'exercer la médecine, jointe à l'ignorance de la masse du peuple, multiplie singulièrement les charlatans. On dit qu'à la Chine ces derniers n'exigent leurs honoraires qu'après la guérison du malade; c'est une disposition fort sage, qu'il serait très-avantageux d'adopter en Europe. Mais je doute fort de la vérité de cette assertion; car s'il en était ainsi, il y aurait beaucoup moins de charlatans. Dans l'origine, il n'existait qu'une classe de médecins; mais dans la suite il y a eu des chirurgiens, des oculistes, des espèces de topistes qui appliquent les moxas. On ne connaît pas la profession d'apothicaire en Chine : chaque médecin fournit en genéral les médicamens qu'il prescrit; néanmoins, quelques-uns des plus considérables laissent ce soin à ceux d'un rang inférieur ou aux droguistes. Les médecins font leurs visites et examinent leurs malades avec une gravité, une pompe et un appareil qui doivent donner prise au ridicule, et alimenter la verve des Molières chinois, s'il en existe. La manière dont ils explorent le pouls tient de la charlatanerie la plus plaisante, et ne peut être justifiée ni par le fruit qu'ils en retirent, ni par l'étude approfondie qu'ils en ont faite. Là, comme ailleurs, la réputation des médecins n'est pas toujours fondée sur le mérite réel : il suffit souvent d'avoir guéri ou paru guérir quelques hommes du monde, pour voir son nom prôné et sa renommée

grossir à proportion du zèle des amis qui veulent être utiles. Un médecin ne fait jamais une seconde visite à un malade, qu'il ne l'envoie chercher : cet usage est regardé comme fort avantageux à la Chine, parce qu'il donne la facilité de changer de médecin quand celui qu'on a fait appeler d'abord ne convient pas. Je ne crois pas que cette coutume soit avantageuse aux malades, qui sont rarement compétens pour juger leurs médecins....

Personne, à notre avis, n'a porté un jugement plus solide et plus impartial sur l'ensemble de la médecine des Chinois, que le docteur Lepage, dont nous avons déjà cité plusieurs fois l'excellent travail dans le cours de cet article; aussi ne croyons-nous pouvoir mieux faire que de consigner ici quelques-unes de ses réflexions. Les Chinois, dit-il, se sont grossièrement trompés dans leur manière d'envisager les maladies; car, en renversant l'ordre des choses, ils ont constamment pris l'accessoire pour le principal; et, regardant le pouls comme la source unique de toutes les connaissances, ils ont considéré ensuite comme des choses purement secondaires, les symptômes les plus saillans de chaque maladie : toute leur doctrine médicale se trouve donc fondue, pour ainsi dire, dans les diverses parties de leur système du pouls; de sorte qu'ils ne s'occupent que superficiellement de ce qui devrait faire l'objet principal de leur étude. On juge d'après cela quelles idées ils doivent avoir des maladies, et à combien de fausses applications doivent donner lieu dans la pratique, les préventions sur lesquelles ils s'appuient pour établir leur diagnostic. Voilà du moins quels seraient les inconvéniens de tous ces faux principes, si l'on y attachait trop d'importance. Mais les médecins chinois ne paraissent pas s'astreindre beaucoup à leurs règles bizarres, et il est à croire même que ceux d'entre eux qui sont doués du simple bon sens, laissant croire au vulgaire toutes les absurdités qu'on trouve dans leurs anciens livres, se bornent, dans l'exercice de la médecine, à observer les principaux phénomènes des maladies, et à leur apporter les remèdes que l'expérience leur a montré pouvoir être utiles. Alors la médecine chinoise, quoique entourée d'une apparence de sortilége ou de divination, se réduirait à une pratique peu éclairée sans doute, mais au moins fondée sur l'expérience.... Telle est l'idée qu'on doit se faire de l'ensemble de la médecine chinoise. Toutes les théories en sont fausses, absurdes, mais l'expérience des médecins, datant d'une longue suite de siècles, doit être éclairée, leurs observations exactes: d'où l'on peut conclure que leur pratique doit être souvent heureuse. Quant à la médecine considérée comme une science, on ne peut trop répéter avec le médecin que nous venons de citer : Les Chinois

se sont abandonnés, dans l'étude de la médecine, aux rêveries de leur imagination; et, voulant tout expliquer, semblables en cela à un grand nombre de médecins de l'Europe, ils ont environné de l'obscurité la plus profonde les objets qu'ils voulaient s'efforcer d'éclaircir. Il est à remarquer en outre que ce qui s'est opposé aux progrès de la médecine chez le peuple dont il s'agit, c'est la part qu'il a donnée à la divination et à l'influence des corps célestes dans la production des phénomènes maladifs et sur les issues favorables ou funestes des maladies. En s'appuyant sur des bases aussi mal assurées, quelle solidité peut-on espérer de donner à l'édifice que l'on veut construire? Aussi, si l'on en excepte quelques connaissances assez exactes sur les signes les plus fâcheux des maladies, résultat nécessaire d'une longue expérience, lors même qu'elle n'est pas éclairée par une observation réfléchie, la médecine des Chinois se bornera à un simple empirisme, tant que des hommes doués d'un esprit plus juste, et dégagés de toute prévention, ne feront point connaître la manière d'étudier avec fruit la médecine, en la considérant comme une branche de l'histoire naturelle.

Nota. J'ai puisé plusieurs matériaux pour la confection de cet article dans un mémoire inédit qu'a bien voulu me communiquer mon ami M. Desvaux, savant naturaliste et professeur de botanique à Poitiers, département de la Vienne.

(BRICHETEAU.)

CLEYER (Andreas), *Specimen medicinæ sinicæ, sive opuscula medica ad mentem Sinensium*; in-4°. *Francofurti*, 1682.

C'est une réunion de plusieurs traités, dont deux avaient déjà été publiés séparément par le même éditeur. Ces traités sont :

Herbarium parvum sinicis vocabulis indici insertis constans; in-4°. *Francofurti*, 1680.

— *Clavis medica ad doctrinam de pulsibus*; in-4°. *Ibid.*, 1680.

Suivant M. A. Remusat, ces divers ouvrages sont des traductions du chinois, faites par le P. Michel Boym, missionnaire.

Cleyer, premier médecin de la compagnie hollandaise des Indes, les a publiés sous son nom, sans faire mention du véritable auteur. Voy. *Biographie universelle*, t. v, p. 437.

LEPAGE (François-Albin), Recherches historiques sur la médecine des Chinois; 103 pages in-4°. Paris, 1813.

Compilation faite avec goût et discernement; exposition méthodique.

Voyez, dans le *Moniteur*, année 1813, n. 294, le compte qu'a rendu de cette bonne dissertation, M. le professeur A. Remusat, juge compétent en pareille matière.

REMUSAT (J. P. Abel), *Dissertatio de glossosemeiotice, sive de signis morborum quæ è linguâ sumuntur, præsertim apud Sinenses*; in-4°. *Parisiis*, 1803.

Il existe dans la grande bibliothèque de Paris, plusieurs ouvrages en chinois, sur la médecine, sur la chirurgie, la matière médicale, etc. Je m'abstiens d'en citer les titres, parce que ces livres ne sont pas traduits.

Ceux qui voudront les connaître les trouveront indiqués à la fin de la *Grammatica sinica* de Fourmont.

Les ouvrages de Ten Rhyne et de Kaempfer, ainsi que plusieurs relations de voyages, contiennent des documens précieux sur la médecine de la Chine.

MÉDECINE DES PEUPLES SAUVAGES. Parmi les différens états où l'homme peut se trouver, quel est celui qui lui promet une vie plus heureuse et plus exempte d'infirmités? Quelles sont les circonstances les plus propres à donner à ses organes tout le développement dont ils sont susceptibles? Dans quelle position peut-il davantage se flatter de jouir d'une santé parfaite? Est-ce dans l'état de nature qu'il trouvera surtout cette harmonie si rare entre les différens systèmes, qui constitue l'état physiologique par excellence? Est-ce loin de la civilisation, dans le fond des déserts, qu'il luttera avec le plus de succès contre les agens destructeurs qui le menacent sans cesse? Questions longtemps agitées, auxquelles le philosophe de Genève aurait répondu par l'affirmative; mais sur lesquelles on ne peut prononcer qu'avec défiance, lorsqu'on ne se laisse pas entraîner par une imagination qui sait tout embellir.

Que de difficultés se réunissent pour tracer d'une manière convenable l'état de notre art chez les peuples dont la civilisation est encore dans l'enfance! Les voyageurs se bornant souvent à des observations peu attentives, prenant pour les usages d'un peuple ceux qui ne sont communs qu'à quelques individus, s'en rapportant d'autres fois à des narrations peu fidèles, aveuglés dans d'autres cas par l'enthousiasme ou la prévention; les voyageurs, dis-je, ne donnent sur la médecine des sauvages que des renseignemens vagues ou incomplets. On peut surtout reprocher à leur amour pour le merveilleux l'exagération avec laquelle ils parlent de certaines pratiques usitées parmi les peuples chez lesquels ils ont porté leurs pas.

Cependant on pourrait parvenir à présenter un travail, sinon complet, du moins très-intéressant, si l'on réunissait dans un même cadre tout ce qui, dans l'histoire des sauvages, a rapport à la médecine. Si l'on pouvait en douter, nous nous bornerions à citer les excellens articles que le docteur Pariset a insérés dans le Journal universel des sciences médicales, articles qui réunissent à l'érudition la plus féconde un style facile et des idées qui l'enrichissent encore. L'ouvrage que ce médecin a entrepris, et qui mériterait peut-être autant le nom d'histoire des mœurs que de la médecine des sauvages, offre un plan vaste qu'il a commencé à mettre dignement en exécution. Je suis loin de prétendre entrer dans des détails aussi étendus, et je me bornerai à poser quelques considérations générales sur un sujet que je pourrais facilement étendre, et

qui peut présenter un vif intérêt. Voir quels sont les moyens que l'homme de la nature oppose aux maladies, c'est nous apprendre quelle a été l'origine de la médecine, c'est prouver que cette science a pris naissance avec l'homme; car, quelle que soit la condition où il se trouve, sous quelque zone qu'il ait été placé, quelles que soient les habitudes auxquelles il s'est livré, les maladies l'ont toujours poursuivi. Au milieu des forêts qui l'ont vu, traînant une existence misérable, exposé à la rigueur des élémens déchaînés, sans vêtemens pour se couvrir, et sans une quantité d'alimens suffisante pour apaiser sa faim dévorante, sa santé a éprouvé des altérations tout aussi bien que dans les cités opulentes qui lui fournissent en abondance les moyens de satisfaire aux besoins qu'il éprouve; les maladies et la mort qui les suit n'épargnent donc pas plus la triste hutte du sauvage que le palais brillant des rois :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.

Les épidémies les plus meurtrières n'y portent pas moins leurs ravages : ignorant tous les moyens qui peuvent les garantir de la contagion et en diminuer les dangers, les sauvages sont peut-être, plus encore que les peuples civilisés, moissonnés par ces fléaux terribles. C'est ainsi que Collins rapporte qu'en 1789 on vit éclater à Sydney une maladie qui présentait tous les caractères de la petite vérole, et qui causa la plus grande mortalité. « Le nombre de ceux qu'elle emportait passait toute croyance. Un naturel qui, dans ce temps-là, résidait à Sydney, eut la curiosité d'aller rendre visite à ses anciens compagnons : en arrivant dans le lieu de leur demeure, il fut saisi d'étonnement de n'y trouver qu'un désert; il parcourut avec anxiété tous les coins du hâvre que fréquentaient habituellement ses compatriotes. Personne ne paraissait, aucune trace de pas humains n'était empreinte sur le sable; mais les excavations des rochers voisins regorgeaient de cadavres en pourriture, c'étaient ceux des victimes que la maladie avait moissonnées : il n'était resté âme vivante dans ce triste séjour; tout avait fui la contagion. A l'aspect d'un tel désastre, le malheureux élevait de temps en temps les yeux et les mains vers le ciel, et ne rompait son morne silence que pour s'écrier avec l'accent du désespoir : *Quoi! tous morts! tous morts!* Pendant tout le voyage, rien ne put le distraire de sa douleur. Quelques jours après il apprit qu'un petit nombre de ses amis avait survécu; ils s'étaient enfuis dans l'intérieur des terres pour échapper à un fléau si meurtrier : quant à lui, l'humanité qu'il montra pour les siens lui coûta la vie, lorsque le mal eut atteint quelques-uns des naturels qui vivaient à Sydney. L'épi-

démie n'avait pas en effet borné ses ravages au port Jackson : à Broken-Bay même, on voyait de loin en loin la terre jonchée de morts, et les cavernes des rochers n'en étaient pas moins remplies.

« Une particularité très-digne de remarque, c'est qu'à cette époque il y avait beaucoup d'enfans à Sydney, que beaucoup d'entre eux communiquèrent avec les indigènes, et que pas un ne contracta la maladie; le seul étranger qui mourut fut un Indien du nord de l'Amérique, lequel appartenait au vaisseau du capitaine Balk. Les malades éprouvaient les mêmes accidens que les Européens atteints de la petite vérole. Cette affection laissait les mêmes traces sur le corps et sur le visage. Ce qui autorise à penser que chez eux cette maladie n'est pas nouvelle, c'est qu'ils la désignent sous un nom particulier; ils l'appellent *gal-gal-la.* »

Les peuples nombreux que l'Amérique a vus naître, succombant par milliers à la variole, nous montrent encore que l'homme sauvage lutte assez mal contre cette épidémie. Que devient donc le paradoxe de Jean-Jacques, lorsqu'il ne craint pas d'avancer qu'il faut laisser agir la nature dans cette terrible affection, et que l'inoculation, quoique bonne en soi, est moins avantageuse que la petite vérole naturelle? Nous verrons plus d'une fois, dans le courant de cet article, que le citoyen de Genève a trop vanté cet état misérable de nature, qu'il regarde comme le plus heureux.

Vancouver vit sur les côtes occidentales de l'Amérique la terre blanchie de squelettes en grand nombre, triste monument d'une épidémie désastreuse. Les habitans de l'île d'Otahiti, ces peuples qui nous rappellent l'âge d'or, ne sont cependant pas à l'abri de maladies terribles et contagieuses; ils sont sujets à une éruption de pustules écailleuses qui ressemble beaucoup à la lèpre, si elle n'est pas identique. Un autre fléau non moins dévastateur leur fut apporté par les Européens : la syphilis vint troubler la félicité dont ils jouissaient, et s'y manifesta par des symptômes tout aussi graves que lors de sa première apparition en Europe : les poils tombaient, des ulcères de mauvaise nature s'étendaient jusqu'aux os. Cette affreuse maladie frappa d'abord de terreur les habitans de cette île fortunée, mais bientôt elle diminua d'intensité, ce qui peut être dû à ce que ces insulaires ont découvert un spécifique pour la combattre.

Les maladies qui affectent un seul individu ne se déclarent pas moins chez les peuples sauvages que chez ceux qui jouissent de la civilisation. Qui pourrait croire, en effet, que le triste habitant des îles Andaman et de la Terre-de-Feu, dont les extrémités effilées, la saillie du ventre, l'élévation

des épaules, etc., indiquent assez la constitution détériorée, en soit plus exempt que l'Européen à la taille majestueuse? Les malheureux Pescherais, qu'observa Bougainville, ont presque tous les dents gâtées; ce qui tend à faire croire qu'il y a chez eux une disposition scrofuleuse profondément établie; des tumeurs des genoux et des pieds, la claudication qu'on a reconnues chez ces différens peuples, fortifieraient encore cette idée. Le rachitisme a été observé à la Terre de Vandiémen : le capitaine Cook vit en effet parmi les naturels de la baie de l'Aventure, un jeune bossu qui avait l'enjouement et l'esprit ordinaires à ceux qui sont atteints de ce vice de conformation. Malgré la beauté du climat qu'ils habitent, les Otahitiens sont fréquemment atteints d'obstructions viscérales. Les Algonkins, les Hurons, les Samoïèdes, les Kamschatdales, etc., ne sont point exempts d'un grand nombre d'infirmités ou de maladies. Laissons donc les déclamateurs vanter l'excellence de la vie sauvage; qu'ils y voient, s'ils le veulent, l'état le plus heureux auquel l'homme puisse parvenir : quant à nous, loin de penser comme eux, tout nous porte à croire que les misères de la vie humaine y sont encore plus déplorables que dans les contrées où la civilisation a porté les sciences, les arts et les moyens de rendre notre existence plus douce et plus tranquille. L'habitude peut sans doute émousser la sensibilité des organes au point que les alternatives de température portent sur l'économie une influence moins fâcheuse; elle peut rendre moins préjudiciables les longs jeûnes auxquels les sauvages sont malheureusement sujets; mais elle ne peut tout à fait les prémunir contre toutes les causes destructives qui les entourent. Luttant contre une température incertaine, exposé à des pluies que lancent sur lui des vents impétueux, n'ayant pour abri qu'une cabane enfumée menacée sans cesse par les autans furieux, l'homme peut-il ne pas ressentir les funestes effets d'influences aussi fâcheuses? Jeté vers les limites du monde, au milieu de ces solitudes affreuses où une neige presque continuelle couvre une terre dépourvue de végétation, poursuivant, pour se nourrir, l'ours, qui lui-même vient souvent attaquer celui qui veut se repaître de sa chair; ou bien, prenant un vil aliment dans des poissons à demi corrompus que son peu d'industrie lui a procurés : dans d'autres contrées, accablé par une chaleur étouffante que ne tempère pas le souffle bienfaisant du zéphir; cherchant dans une plaine aride une proie que lui disputent les animaux les plus féroces, le sauvage ne peut pas être plus que nous à l'abri des maladies. Atteint d'une affection grave, il y succombe presque toujours d'une manière prompte, parce qu'il est dépourvu de tous les moyens nécessaires pour la combattre; il meurt, soit par la violence du

mal qui l'accable, soit parce qu'il lui ôte les forces indispensables pour pourvoir à sa subsistance.

Ainsi mille causes de dépopulation se réunissent chez les peuples sauvages, et peu de moyens de conservation les contrebalancent. Les maladies, une famine toujours pressante, les animaux féroces, et surtout ces guerres d'homme à homme, de tribu à tribu, cent fois plus cruelles encore que celles que se font les grandes nations entre elles, portent la désolation et la mort dans ces hordes vagabondes. L'homme partout le même, partout méchant, n'écoutant jamais que son intérêt personnel, est encore plus féroce lorsque les institutions sociales n'ont point adouci l'âpreté de ses mœurs. L'animosité, la haine, la vengeance, la perfidie agitent sans cesse son cœur, et sont autant de causes morales qui peuvent déterminer chez les sauvages les mêmes accidens que chez l'Européen civilisé. Cet habitant de la Nouvelle-Hollande qui, après avoir concentré sa haine pendant de longues années, épie l'occasion favorable pour immoler, au milieu de sa famille, celui que sa vengeance a choisi, ne nous montre-t-il pas jusqu'à quel point l'homme de la nature porte sa fureur et sa dissimulation? L'intempérance se trouve dans ses forêts comme dans nos villes : à la vérité, rarement trouve-t-il une nourriture assez abondante pour satisfaire à son appétit vorace; mais s'il la rencontre, il en prend une quantité plus considérable encore que celle que ses organes peuvent supporter. Avec les vices de la civilisation, le sauvage en possède rarement les vertus; avec les mêmes peines, presque jamais il ne goûte les mêmes plaisirs; avec les mêmes maladies, il ne connaît pas les médicamens qui peuvent le guérir. Cependant, en parcourant d'une manière rapide les ressources que la nature ou son industrie lui fournit pour conserver ou recouvrer sa santé, nous verrons qu'il a souvent exercé son génie inventif d'une manière plus ou moins avantageuse.

On a loué Moïse avec exagération pour avoir prescrit dans le Lévitique, quelques précautions hygiéniques qui sans doute devaient être de quelque avantage pour le peuple qu'il avait sous sa conduite; mais il paraît que les lois qu'il a établies à cet égard, sont pour ainsi dire celles que reconnaissent même les peuples les moins policés, soit que l'expérience leur en ait appris l'utilité, soit qu'ils ne suivent en cela qu'une espèce de détermination instinctive. Les Gouanches, indigènes des îles Canaries, ne connaissant d'autres richesses que les alimens, avaient horreur du sang des animaux (Labarpe, *Hist. gén. des voy.*, tom. 1, p. 173). Les Hottentots, d'après d'anciennes traditions, s'abstiennent de certains mets, tels que la chair de porc; les lièvres et les lapins sont défendus aux fem-

mes: quand celles-ci sont atteintes de leurs évacuations périodiques, les hommes s'en séparent et vont chez leurs voisins. Si les Hébreux regardaient l'ablation du prépuce comme un acte de religion, les Hottentots pratiquent l'excision d'un testicule, sans qu'on puisse déterminer au juste si cet usage est dû à un préjugé religieux. Les Juifs se servaient d'un caillou tranchant, les Hottentots emploient pour coudre la plaie une aiguille faite avec un petit os d'oiseau très-affilé. Chez les Ostiaks, les femmes vivent dans une cabane séparée pendant le temps de leurs couches et pendant celui de leur menstruation. Quant aux moyens que Moïse emploie pour prévenir la contagion de la lèpre, on les retrouve à Taïti, puisque ceux qui en sont atteints vivent entièrement séparés de la société, chacun dans une petite cabane construite sur un terrain qui n'est fréquenté par personne, et où on leur fournit des alimens.

Les premiers médicamens que les hommes cherchèrent à employer, furent sans doute les végétaux. Les vertus des plantes, reconnues dès la plus haute antiquité, appréciées par les Machaon et les Podalyre, furent les moyens que mirent en usage ces hommes divins dont Homère a célébré les succès. Plusieurs peuplades sauvages n'ont point encore d'autre médecine. Un Patagon atteint d'un ophthalmie grave demanda par signes au chevalier Dubouchage, alors occupé à herboriser, une plante capable de le guérir. Il avait donc, comme Laharpe le fait observer, une idée de cette science qui connaît les simples, et les applique au traitement de l'homme malade! Mais souvent les opinions que les sauvages ont sur les effets des plantes sont loin d'être sanctionnées par l'expérience. Au Kamschatka, les femmes prennent certaines infusions pour se rendre plus fécondes; d'autres, oubliant le cri de la nature, en prennent au contraire pour ne pas avoir d'enfans; on assure que la même pratique se rencontre à la baie d'Hudson, et que les maris permettent aux femmes ou plutôt les obligent d'avorter, par l'usage d'une herbe que la baie produit. *Les peuples sauvages*, dit l'auteur de l'Histoire générale des Voyages, *ont donc aussi des malheureux qui craignent de se multiplier?*

Qui ne sait que le gayac et le sassafras sont employés par les naturels de l'Amérique septentrionale pour se guérir de la syphilis? Ceux du Canada se servent aussi fréquemment des simples, et emploient les sucs qu'ils expriment des végétaux, pour la curation des plaies, des ulcères, des fractures, etc. Le chirurgien Waffer rapporte qu'en 1687, les naturels de l'isthme de Panama appliquèrent sur une blessure qu'il portait à la jambe un cataplasme d'herbes mâchées, étendu sur une feuille de bananier, et que ce médicament fut suivi des plus heureux

effets, puisqu'au bout de deux jours il se trouva soulagé. Nous pourrions singulièrement étendre des faits de ce genre, si nous faisions, sur la médecine des peuples sauvages, un traité *ex professo*.

Quelque bornées que soient ses connaissances, l'homme qui se livre à la curation des maladies reconnaît bientôt que les applications extérieures ne sont pas toujours suffisantes, mais qu'une hardiesse plus grande devient nécessaire; en un mot il voit qu'il est indispensable d'avoir recours à la chirurgie opérante. Quelque grossier que soit le sauvage habitant des forêts, on est quelquefois étonné de la précision et de la dextérité avec laquelle il exécute certaines opérations.

Il faut avouer que le plus grand nombre d'entre elles, absolument inutiles, ne consistent que dans des mutilations, qui contribuent à rendre plus ou moins affreux celui sur lequel on les pratique. A la Nouvelle-Hollande, les enfans des deux sexes, sont également assujettis à l'opération du gno-noong, qui n'est autre chose que la perforation de la cloison des fosses nasales, et l'introduction d'un morceau d'os ou de roseau dans cette ouverture. Cette coutume, commune à plusieurs autres hordes, paraît révoltante aux yeux des peuples civilisés; cependant elle est absolument analogue à celle de la perforation des oreilles chez ces derniers. Une telle pratique, dans nos contrées, semble rappeler l'état de barbarie dont nous sommes sortis. L'une et l'autre sont cependant moins ridicules que le raffinement de coquetterie des femmes chinoises, qui leur fait comprimer le pied par une chaussure qui le blesse. Si le gnonoong est bizarre, cette compression est tout à fait nuisible.

Chez les peuples de la Nouvelle-Hollande, les jeunes garçons sont condamnés à la perte d'une des dents incisives; mais cette opération n'est qu'une espèce de marque de soumission, exigée par une tribu plus puissante, celle de Can-mer-ray-gal. « Un car-ra-dhis ou prêtre, à l'aide d'un gros caillou et de deux pièces, l'une de bois, et l'autre d'os, taillées en biseau, entame la gencive du jeune homme, la coupe, la détache du bord alvéolaire, entre dans l'alvéole, la tire et en consomme l'extraction » (Pariset, *Journ. univ.*, 11e. année, 25e. numéro).

Les femmes de la Terre de van Diemen, ont aussi une pratique chirurgicale, que la coquetterie leur fait employer pour effacer les rides qui se remarquent sur l'abdomen après la grossesse, rides qui sont sans doute un objet d'aversion pour leurs maris; elles déterminent, par des moyens inconnus, la formation de trois grandes élévations demi-circulaires sur les régions de l'ombilic et de l'hypogastre.

Les femmes de la Nouvelle-Hollande se soumettent encore

à une mutilation dont difficilement on pourrait reconnaître l'utilité. On leur coupe de très-bonne heure les deux dernières phalanges du petit doigt de la main gauche. Les voyageurs ignorent si c'est par quelque préjugé superstitieux, ou pour rouler avec plus de facilité leurs lignes autour de leur main, qu'elles mettent en usage une semblable pratique.

Mais les hommes sacrifient encore des parties plus importantes, et supportent tout aussi inutilement des opérations plus cruelles et plus dangereuses : je veux parler de la castration partielle des Hottentots, dont Kolben donne la description. « Le jeune homme, vers l'âge de neuf ou dix ans, après avoir été frotté de graisse fraîche de mouton, est étendu à terre sur le dos, les pieds et les mains liés; ses amis se couchent sur lui, pour le rendre comme immobile : dans cette situation, l'opérateur lui fait avec un couteau une ouverture au scrotum, d'un pouce et demi de longueur; il fait sortir le testicule, et met à sa place une petite boule de même grosseur, composée de graisse de mouton et d'un mélange d'herbes pulvérisées ; ensuite il recoud la blessure avec un petit os d'oiseau, qui est aussi pointu qu'une alène : une artère de mouton sert de fil. Cette opération se fait avec une adresse qui surprendrait nos plus habiles anatomistes, et jamais elle n'a de suites fâcheuses. » On a prétendu que les Hottentots pratiquaient la castration pour se rendre plus légers à la course ; d'autres ont dit que c'était dans la crainte d'avoir deux enfans à la fois : le fait est qu'on est fort embarrassé pour découvrir l'origine d'un usage aussi étrange.

L'homme semblant, presque partout, prendre un malin plaisir à détruire les formes gracieuses et nobles que la nature lui a données, emploie une foule de moyens pour empêcher certaine partie de prendre celle qui leur est propre : ici, c'est un Nègre ou un Caraïbe, dont la mère barbare aplatit le front en croyant lui donner de la grâce ; là, c'est un Insulaire, dont on fait prendre au crâne la forme d'un pain de sucre ou d'une boule; ailleurs, c'est un Hottentot, dont le nez est aplati par les parens, parce qu'un nez alongé est désagréable aux yeux de ce peuple grossier ; plus loin, c'est un sauvage des îles de la mer du Sud, qui se couvre de plaies, et qui, entretenant leurs bords écartés, fait végéter les chairs, et détermine ainsi des excroissances hideuses; et tout cela sans autre but, sans autre motif, que celui de paraître plus beau. Étrange effet des conventions, qui font paraître agréable aux yeux d'une peuplade ce qui révolterait tous les autres hommes.

Par quelles douleurs ne tourmente-on pas les malheureux que l'on soumet, dans les îles de la mer du Sud, à l'opération du tatow ? M. Banks la vit pratiquer sur une jeune fille d'en-

viron treize ans. « L'instrument dont on se servit avait trente dents ; on fit plus de cent piqûres dans une minute, et chacune entraînait avec soi une goutte de sérosité un peu teinte de sang : la petite fille souffrit la douleur, pendant plus d'un quart-d'heure, avec la plus ferme constance ; mais, bientôt accablée par de nouvelles piqûres, qu'on renouvelait à chaque instant, elle ne put plus les supporter ; elle éclata d'abord en plaintes, pleura ensuite, en conjurant ardemment l'homme qui faisait l'opération, de la suspendre ; mais il fut inexorable, et il continua pendant plus d'une heure, quoique la moitié du corps eût été tatouée quelque temps auparavant. » Cette coutume est aussi cruelle que ridicule, et c'est avec surprise qu'on la retrouve même parmi nous. Les matelots et les soldats ont le corps marqué de figures non moins bizarres ; ils ont acheté par la douleur des ornemens qui ne servent qu'à les défigurer, et qu'ils se repentent quelquefois de porter. On ne sait si c'est un reste d'anciennes habitudes de nos pères, ou si les matelots, qui peuvent avoir pris des sauvages une coutume si étrange, l'ont commuuiquée ensuite aux autres militaires. Cet usage nous prouve que la barbarie se retrouve quelquefois au milieu de la civilisation.

Une remarque importante à faire dans l'histoire des peuples sauvages, c'est l'habitude qu'ils ont de se couvrir le corps de substances différemment colorées, et dont la composition est variable. Le Canadien, comme l'heureux habitant d'Otahiti, se fait des onctions plus ou moins dégoûtantes, et qui sont trop générales, pour n'avoir pas un certain degré d'utilité. Les peuples de la Terre de van Diemen, se teignent avec des linimens d'huile, d'ocre et de charbon, et ils peuvent devoir à ce moyen, de n'être pas atteints des maladies cutanées qui se rencontrent si fréquemment dans leur voisinage, comme la Billardière en a fait l'observation. Les anciens Gouanches des îles Canaries s'oignaient le corps des sucs de certaines plantes, mêlés avec du suif. Ces onctions, renouvelées souvent, leur rendaient la peau si épaisse, qu'on a prétendu qu'elles servaient à les défendre de l'impression fâcheuse, résultant des altérations de température. Les Hottentots se graissent avec du beurre, auquel ils ajoutent la suie de leurs chaudrons ; ils appliquent une nouvelle couche de ce liniment, toutes les fois qu'il se sèche. On pourrait croire, avec Kolben, que ce moyen peut être avantageux pour les défendre contre les rayons d'un soleil brûlant ou contre les piqûres des insectes.

Mais on pratique souvent des opérations, chez les peuplades sauvages, dans un véritable but d'utilité, et d'après les mêmes vues qui en dirigent l'emploi en Europe. Les saignées sont en usage parmi un grand nombre d'entre elles ; mais chaque peu-

ple les modifie à sa manière, et c'est de celles qui agissent localement, qu'ils font le plus fréquent usage. Le capitaine Bougainville en vit une que les Patagons pratiquèrent d'une singulière manière : un toua, c'est-à-dire un prêtre qui exerce aussi la médecine, frappa avec un bois tranchant sur la tête du malade; il ouvrit une veine, et, lorsqu'il se fut écoulé une suffisante quantité de sang, il ceignit la tête d'un bandeau, et, le lendemain, lava la plaie avec de l'eau pure. Le chirurgien Waffer rapporte aussi avoir vu saigner à l'isthme de Panama, d'après un procédé tout à fait remarquable : c'était la femme du cacique Lacenta qui subissait l'opération. La malade était assise sur une pierre, un homme tirait à l'aide d'un arc, sur toutes les parties du corps, de fort petites flèches, avec une promptitude surprenante; les flèches étaient arrêtées par un cercle de fil qui les empêchait de pénétrer trop profondément, et on les retirait ensuite avec la même vitesse. Lorsque le hasard faisait qu'elles avaient percé quelques veines, et que le sang paraissait sortir goutte à goutte, les spectateurs applaudissaient à l'habileté du chirurgien. Lorsque les Kamschatdales veulent soulager une partie malade, ils prennent la peau d'alentour avec des pinces de bois, la percent avec un outil tranchant de cristal, et laissent couler autant de sang qu'ils le jugent nécessaire. Les Canadiens ne connaissaient pas la saignée générale, mais ils faisaient un fréquent usage des scarifications.

Les autres moyens chirurgicaux que la médecine appelle à son secours ne sont pas inconnus aux nations sauvages. Rien de plus commun que l'application du cautère actuel chez celles de l'Amérique septentrionale. Les Kamschatdales, dans les douleurs des articulations, appliquent sur la partie malade une espèce de champignon qui croît sur le bouleau, et, l'allumant par le point opposé à celui qui touche la plaie, ils en font un véritable moxa ; la plaie, dit-on, se cicatrise ensuite par le moyen des cendres de ce même agaric. Ils ont, ainsi que les Canadiens, poussé l'industrie à un tel point, qu'ils remplacent par des vessies les seringues qui leur manquent. Lorsqu'ils se font une blessure, soit à la main, soit au pied, ils arrêtent l'hémorragie en plongeant le membre blessé dans l'urine ; ils appliquent ensuite de la colle de poisson sur la plaie, et, lorsque celle-ci a une certaine largeur, ils y pratiquent quelques points de suture, Les Groënlandais sont quelquefois atteints d'ophthalmies rebelles : le meilleur moyen qu'ils connaissent pour s'en débarrasser, consiste dans des incisions qu'ils se font aux tégumens du front ; on rapporte même que, dans les cas où leurs yeux sont cataractés, « Une bonne femme les opère

avec une telle dextérité, que rarement elle échoue dans cette pratique. »

Les sauvages de l'Amérique septentrionale ont, s'il faut en croire les voyageurs, des connaissances chirurgicales plus étendues qu'on ne pourrait d'abord le supposer. On leur attribue la connaissance des sucs de certaines plantes, qui favorisent la formation du pus et la sortie des corps étrangers; d'autres fois, ils pratiquent la succion de la plaie; et, dans d'autres cas, ils y font des injections. Mais ces moyens rationnels sont, chez ces sauvages comme chez tous les autres, accompagnés de charlatanisme et de prétendus enchantemens. C'est ainsi qu'un jongleur applique ses dents sur la plaie, et a l'adresse de faire croire qu'un petit morceau de bois, ou tout autre corps qu'il avait dans sa bouche, et dont il prétendait avoir opéré l'extraction, était le charme qui causait la maladie.

Les habitans de la baie d'Hudson ont, suivant Ellis, une pratique qui fait honneur à leur industrie. La contrée qu'ils habitent, couverte de neiges pendant la plus grande partie de l'année, les expose à la cécité, causée par la réflexion trop vive de la lumière; ils ont, pour s'en préserver, un singulier moyen: Deux morceaux de bois ou d'ivoire, percés d'une fente très-étroite, mais aussi longue que l'ouverture des paupières, sont appliqués sur les yeux et fixés derrière la tête. Ils voient par ce moyen très-distinctement, et cessent d'être affectés aussi péniblement par la blancheur éclatante de leurs neiges.

Kolben donne les plus grands éloges à la chirurgie des Hottentots; il leur attribue quelques notions d'anatomie. Il prétend que la saignée, les ventouses ne leur sont pas inconnues; qu'ils traitent les luxations d'une manière assez convenable, et qu'ils pratiquent même l'amputation des membres; dextérité d'autant plus étonnante qu'ils n'ont que des instrumens excessivement grossiers. De grandes cicatrices observées sur le corps des Taïtiens par le capitaine Cook, le portent à croire qu'ils s'entendaient à la curation des plaies. Les naturels des îles des Amis se font l'amputation d'un des petits doigts de la main, lorsqu'ils sont atteints d'une maladie grave, et qu'ils se croient en danger de mourir; mais c'est dans une intention tout à fait superstitieuse. Ils pensent que la divinité se contentera de ce sacrifice, et épargnera le corps entier. C'est avec une hache de pierre qu'ils font cette opération.

Une circonstance qui mérite quelque attention dans la chirurgie des peuplades sauvages, c'est la facilité avec laquelle leurs plaies se guérissent: le capitaine Cook en a fait la remarque chez les peuples de la Nouvelle-Zélande. Collins et d'autres voyageurs ont observé le même fait; le docteur Pariset se

demande si c'est à l'abstinence habituelle de ces peuples que l'on doit attribuer cette heureuse prérogative?

L'accouchement se termine ordinairement d'une manière facile chez les femmes sauvages. Chez celles des Ostiaks, il est presque sans douleur; les Canadiennes sont dans le même cas. Cependant il arrive quelquefois que ces dernières souffrent davantage, et alors, s'il faut en croire le Père Charlevoix, on emploie un singulier moyen pour hâter le travail : plusieurs hommes se réunissent autour de la cabane, et font tout à coup entendre des cris terribles; la surprise que la femme éprouve est bientôt suivie de la délivrance. A la Nouvelle-Hollande, l'accouchement se fait aussi sans beaucoup d'efforts, et, peu d'heures après la sortie du placenta, la femme se livre à ses travaux habituels : c'est du moins ce que rapporte Collins. Bauchesne Gouin fut témoin d'un fait analogue sur les côtes de la Terre-de-Feu, en 1699. On reconnaîtrait avec peine la cause de la facilité que la nature met dans cette opération chez les sauvages. Au reste, chaque peuple a ses usages pour les soins qu'il donne à la mère et à l'enfant après la naissance. D'après Collins, il paraît qu'à la Nouvelle-Hollande on ne coupe pas le cordon ombilical; au Kamschatka, cette opération se fait avec un couteau tranchant. Lorsqu'une femme de l'isthme de Panama était accouchée, on la portait, ainsi que son enfant, dans un courant d'eau froide, où on les lavait l'un et l'autre. Cette pratique se rencontre dans beaucoup d'autres contrées. Chez les Ostiaks et chez plusieurs peuplades septentrionales, on plonge même les nouveau-nés dans la neige. Les anciens Gouanches faisaient allaiter leurs enfans par des chèvres. M. Forster fit la remarque qu'une femme d'une des îles de la mer du Sud, qui avait perdu son nourrisson, se faisait teter par un petit cochon. Chaque peuple a ses mœurs, ses usages, et ils sont aussi différens les uns des autres que l'industrie et la civilisation sont variées.

Presque toutes les connaissances des sauvages sur la médecine se bornent aux moyens dont nous venons de parler. De petites opérations, des applications extérieures sont ceux qu'ils mettent principalement en pratique. Nous avons vu à l'article *massage*, que les habitans de Taïti l'emploient dans le traitement des maladies. Les prêtres qui exercent la médecine dans cette contrée, ont recours à des talismans composés avec de petites branches d'arbres. Les augekoks, ou devins des Groënlandais traitent les maladies par un régime qui n'est pas absolument ridicule, mais ils ne manquent pas d'y mêler des enchantemens. Les voyageurs prétendent que les sauvages du Canada ont des remèdes prompts et souverains contre la paralysie, l'hydropisie, etc., qu'ils appliquent des cataplasmes

sur le côté opposé au point douloureux dans la pleurésie; qu'ils font des lotions froides dans la fièvre; qu'ils emploient la diète, mais qu'ils ne la font consister que dans la privation de certains alimens qu'ils regardent comme nuisibles. On ajoute que leurs jongleurs ordonnent souvent des danses pour la guérison des maladies. On sait encore que les sauvages qui habitent vers le pôle arctique, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, font un fréquent usage des bains de vapeurs, et que l'appareil dont ils se servent est des plus ingénieux; ils bâtissent une cabane autour d'une pierre qu'ils ont rougie au feu, la ferment hermétiquement, et versant peu à peu de l'eau sur la pierre, ils sont ainsi soumis à l'action d'une masse vaporeuse abondante, qui détermine des sueurs considérables. A la sortie de cette étuve, ils vont, comme les Russes, se plonger dans la neige.

Les Ostiaks ont une singulière manière de fumer, et qui peut agir puissamment sur leurs organes. Après avoir mis de l'eau dans leur bouche, ils aspirent le plus qu'ils peuvent de fumée pour l'avaler avec cette eau. Cette pratique étant réitérée plusieurs fois, l'effet narcotique du *nicotiana tabacum* ne tarde pas à se manifester; ils tombent, perdent connaissance pendant un quart d'heure; leurs yeux fixes, leur bouche béante, leur visage couvert d'écume les feraient prendre pour des épileptiques en convulsions. Quelquefois ils sont les victimes de cette habitude aussi bizarre que dangereuse.

En général, les sauvages ont la plus grande considération pour ceux qui sont chargés de soigner leurs maladies. Presque partout ce sont les prêtres qui exercent la médecine. Chez les Hottentots, suivant le rapport de Kolben, le médecin est la troisième personne de l'état; on le choisit parmi les plus sages des habitans pour veiller à quelques précautions de salubrité. C'est dans les honneurs dont il est revêtu que consiste sa récompense. Il faut cependant avouer que la plupart de ceux qui s'occupent du traitement des maladies chez les sauvages ne méritent pas l'estime que ces peuples ont pour eux. Ils ne sont, en général, que des charlatans déhontés, et les forêts de l'Amérique sont remplies d'une foule d'individus qui, achetant dans les comptoirs européens des drogues dont ils ignorent entièrement les propriétés, telles que des épices, du gingembre, du poivre, les présentent ensuite aux naturels comme des médicamens d'une efficacité certaine. Ils joignent à ces moyens des enchantemens, par lesquels ils prétendent communiquer à ces substances ou à d'autres racines des propriétés surnaturelles pour la guérison de toute espèce de maux. Ce ne sont pas là les seules choses dangereuses que leur apporte le commerce des Européens : les liqueurs fortes qu'ils se procurent

sont, suivant Ellis, les causes les plus fréquentes de leurs maladies, et il attribue au peu d'usage qu'ils en faisaient, la force, la santé des sauvages qui vivaient dans les possessions françaises; et la maigreur, la faiblesse, l'indolence de ceux qui communiquaient avec les Anglais, à l'abus continuel de ces boissons dangereuses.

J'ai parlé dans le courant de cet article de quelques maladies des peuplades sauvages, et d'un petit nombre des moyens qu'elles emploient pour les guérir. Ce travail serait sans doute incomplet, si je m'étais proposé de tracer l'histoire médicale de tous les peuples non civilisés; mais un semblable plan ne peut convenir à un article d'un Dictionaire. J'ai seulement cherché à prouver que l'homme, dans quelque situation qu'il se trouve, est toujours sujet à des maladies plus ou moins graves; que cet état de nature si vanté n'est pas toujours celui qui nous rend le plus propres à lutter contre les causes destructives qui nous entourent; que les peuples les plus barbares ont aussi leur médecine, mais qu'elle se ressent de leur ignorance. Souffrir est malheureusement inséparable de la constitution de l'homme; chercher quelque moyen pour se guérir est, pour ainsi dire, une détermination instinctive de son esprit. On ne peut cependant se refuser à admettre que la civilisation portée à son plus haut point ne cause plus de maladies encore que l'état sauvage, et c'est peut-être dans un juste milieu entre ces deux extrêmes, qu'on pourrait trouver les corps les plus sains et les plus robustes. C'est peut-être au sein d'une campagne fertile, où la terre donne en abondance des productions que la main de l'homme améliore et multiplie, que l'on rencontrera le moins de maladies, le moins de vices, le moins de ces passions terribles, qui, plus encore que les causes physiques, tendent à détruire l'édifice fragile de l'existence.

O fortunatos nimium, sua si bona norint agricolas!
(GEORG., lib. II.)

(P. A. PIORRY)

LAFITAU (Joseph-François), Moeurs des sauvages américains; II vol. in-8°. Paris, 1724.

Cet ouvrage contient des faits curieux sur la médecine et la chirurgie des Américains.

Un voyageur anglais, nommé Mariner, a publié dernièrement des détails intéressans sur l'exercice de la chirurgie chez les insulaires de la mer du Sud.

Voyez aussi, sur la médecine des peuples sauvages, plusieurs mémoires dont M. Pariset a orné le *Journal universel des Sciences médicales*.

Voyez, enfin, les différentes relations des voyageurs.

MÉDECINE PRÉSERVATRICE OU PROPHYLACTIQUE : C'est le nom qu'on donne à cette partie de l'art qui a pour but de nous

éviter les maladies. C'est particulièrement par l'observation exacte et rigoureuse des règles de l'hygiène qu'on parvient à éloigner les dérangemens de la santé; ainsi, en vivant sobrement, faisant un exercice suffisant, étant convenablement vêtu, restant dans un air pur, d'une température moyenne, fuyant la contagion, et évitant les diverses causes morbifiques, etc., on se maintiendra en santé, si pourtant le corps ne porte pas en lui le germe de maladies aiguës ou chroniques, innées ou acquises; même dans cette dernière supposition, la médecine prophylactique doit nous préserver le plus de souffrances possibles, ce à quoi elle parvient par le moyen des adoucissans, des calmans, des opiacés, et autres remèdes appropriés à la nature de ces maladies.

Dans ces derniers temps, la médecine a acquis un préservatif sûr contre l'affreuse maladie de la petite vérole, dans la vaccine; mais c'est le seul moyen de ce genre qu'elle possède. Les spécifiques ne préservent que des progrès ultérieurs des maladies; ainsi le mercure et le quinquina empêchent seulement à la syphilis et aux fièvres intermittentes leur plus grand développement.

Chaque maladie a une méthode prophylactique appropriée à sa nature. On se préserve du rhume en s'habituant à endurer les différentes vicissitudes atmosphériques dès la jeunesse, et en ne se confinant pas dans des chambres trop chaudes, etc. On s'en guérit au contraire par des boissons chaudes, une température douce, etc., moyens opposés à ceux de la prophylactique de cette affection. Il faudrait entrer dans le détail de toutes les maladie pour enseigner la méthode préservatrice qui convient à chacune, comme l'ont fait quelques auteurs dans des traités généraux; mais cela ne peut avoir lieu ici, puisque ce serait une répétition de ce qui est dit à chaque article qui traite en particulier d'une maladie dans cet ouvrage.

(F. V. M.)

PLATNER (Andreas), *Dissertatio de prophylacticâ medicinæ parte*; in-4°. *Tubingæ*, 1585.

BACMEISTER, *Dissertatio de præservatione*; in-4°. *Rostochii*, 1614.

COUSINOT, *Possunt adeo morbi arte medicâ præcaveri*; in-8°. *Parisiis*, 1631.

VATER (Abraham), *Dissertatio de medicinâ præservatrice*, in-4°. *Vitembergæ*, 1727.

MUHLIUS (B.), *Vernunftmæssige und durch Erfahrung bestætigte Præservativkur*; c'est-à-dire, Cure préservative, raisonnable et confirmée par l'expérience; in-8°. Lemgo, 1743.

SEGNER, *Dissertatio, prophylaxin morborum non esse peculiarem hygieines partem*; in-4°. *Ienæ*, 1752.

BARON, *Ergo ab hygieine solâ repetenda morborum prophylaxis*; in-4°. *Parisiis*, 1757.

PLAZ (Antonius-Gulielmus), *Programma de medicæ vitæ commodis et incommodis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1781.

SCHUMANN, *Epistola de fugiendâ micrologiâ diætelicâ. Vitembergæ*; 1786.
GEHLER (Johannes-Carolus), *Programma de nimio sanitatis studio sanitatem vel optimam frangente*; in-4°. *Lipsiæ*, 1790.
OTTO (Adolphus-Gulielmus), *Dissertatio de prophylaxi morborum ex victu*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1796.
GUENTHER (Johann-Jacob), *Ueber sogenannte Vorbauungsmittel oder Præservative*; c'est-à-dire, Sur les remèdes dits préservatifs; in-8°. Deoz, 1805.

MÉDECINE AGISSANTE. Chargé de traiter successivement les articles *médecine agisssante*, *perturbatrice et symptomatique*, j'ai besoin, avant d'entrer dans les détails que comporte chacun de ces sujets, de jeter un coup d'œil rapide sur la médecine dans ses rapports avec le traitement des maladies. Par là, ce que j'aurai à dire sur ces divers sujets découlera de données précises, s'appuiera sur des bases indiquées, et se rattachera à des préceptes antérieurement posés. Cette précaution, d'ailleurs, reçoit une nouvelle force des circonstances dans lesquelles se trouve actuellement la science.

En effet, lorsque des dogmes, ou même, si l'on veut, des hypothèses, sont généralement convenus et universellement adoptés, le point de départ étant connu de tous, et les mots ayant pour tous une même valeur, on peut raisonner dans la doctrine régnante sans crainte de n'être pas entendu. Mais les choses se présentent aujourd'hui sous un jour bien différent. Sans doute, de grands travaux ont fait faire à la science des pas bien réels; sans doute, une méthode plus sûre d'investigation a ramené l'observation dans une route plus sûre; sans doute, un dédain bien prononcé pour les raisonnemens hypothétiques et les systèmes erronés a écarté du domaine de la science tant de jeux enfantés par l'imagination de leurs auteurs et transformés par eux en réalités; sans doute enfin, les diverses branches de la médecine, en rapprochant leurs élémens, en coordonnant leurs matériaux, ont fait de la médecine un tout homogène, et ont préparé une philosophie médicale. Cependant ces améliorations constituent encore plutôt l'avenir de la science qu'elles n'en sont l'état présent, puisqu'elles n'ont pu jusqu'ici obtenir de tous les médecins un assentiment unanime.

J'essaye donc de réduire à leur plus simple expression, pour les présenter sous la forme de corollaires, les traits primordiaux de la science, toutefois en ce qui a rapport au sujet qui doit m'occuper dans ces articles.

Vues générales. La partie de la médecine qui a pour objet la curation des maladies porte spécialement le nom de thérapeutique.

La thérapeutique ne forme pas, ainsi qu'un nom particulier semblerait disposer à le croire, une branche distincte de la

science, puisque les connaissances dont elle se compose, loin d'exiger une méthode particulière, et de reposer sur des principes à part, ne sont que des conséquences des élémens généraux de l'art, et ses actes, que des applications déduites également de l'ensemble de la science.

Connaître une maladie et déterminer les vues qui doivent présider à son traitement, ne sont en réalité, pour le vrai médecin, qu'une seule et même chose; ou plutôt, ce ne sont là que deux actes successifs liés entr'eux comme le motif et la conséquence.

Dès-lors, pour poser les bases de la thérapeutique, il suffit de revoir les bases de la médecine elle-même. Cet enchaînement admirable entre la *physiologie*, *l'hygiène* et la *pathologie*, les seules branches réelles de la médecine, est le premier bienfait du retour à l'étude des propriétés de la vie. C'est par lui que la médecine est devenue une science, un ensemble dont toutes les parties procèdent d'après les mêmes lois, et ont un but commun. Ce but est de présenter le tableau de la vie dans ses divers états. Le corps est-il dans l'état sain? son histoire alors est la *physiologie* : c'est le beau idéal de l'organisme. Cette santé est-elle modifiée par les choses qui agissent sur l'homme? il entre dans le domaine de *l'hygiène*. Qu'enfin, ces modifications qu'éprouve la santé soient plus profondes, et qu'elles aillent jusqu'à changer l'ordre des fonctions, ce nouvel état de l'homme est ce que nous appelons maladie, et son histoire est la *pathologie*. Il manque encore à l'art une expression pour indiquer le retour spontané de cet état pathologique à l'état sain; mais l'ensemble des vues qui dirigent le médecin, alors qu'il se propose ce but, est l'objet de la thérapeutique. On en a fait une branche particulière de la médecine. Cependant la thérapeutique qui ne crée aucune loi spéciale, mais qui se borne à l'application des lois antérieurement posées, mérite-t-elle ce nom?

Cette corrélation entre la physiologie, l'hygiène et la pathologie comme principes, et la thérapeutique, comme conséquence, sortira, je crois, des propositions suivantes.

Une maladie n'est pas un être nouveau, et ayant une existence propre et indépendante : c'est seulement une déviation plus ou moins profonde de l'état de santé.

Aussi les caractères, à l'aide desquels on signale une maladie n'ont-ils pas une valeur propre et par eux-mêmes, mais en ce sens seulement qu'ils donnent la mesure de l'altération qu'a reçue la santé.

D'où il faut conclure que les symptômes des maladies ne sont que l'expression de la différence qui existe entre l'état sain et l'état pathologique;

Et encore, que, pour ne pas méconnaître le vrai génie de la science, il importe d'estimer une maladie, moins par ce qu'elle paraît être, que par ce qu'elle retranche à l'économie, de ses manifestations à l'état sain;

Et enfin, que les symptômes ne sont que l'indice du passage de l'état physiologique à l'état pathologique.

Cette altération, qui prend le nom de maladie, se borne d'abord à une ou plusieurs parties.

(Car la diversité de structure des portions qui constituent l'organisme, leur mode différent de sensibilité, et la variété de leurs propriétés vitales, sont une forte objection contre les maladies générales).

Toute maladie, ou consiste dans une altération des tissus des organes, ou se borne à en modifier les propriétés.

Mais, par suite de ces inextricables rapports qui lient tout dans l'économie, cette lésion, d'abord locale, intéresse bientôt tout l'organisme.

Cette association résulte du *consensus* et prend le nom de *sympathie*.

Ces sympathies, nées de diverses circonstances, sont mises en jeu par des moyens différens. Tantôt c'est l'identité des tissus qui les appelle à partager l'impression portée sur l'un d'eux. D'autres fois, ce sont des distributions nerveuses communes; plus souvent, elles résultent de la contiguité dans un même organe. En d'autres cas enfin, l'appellation générale paraît n'être due qu'à ce que les parties sont traversées, arrosées par des systèmes communs à tout l'organisme.

Par là, une maladie, quoique primitivement locale, ne tarde pas à devenir générale.

Et alors elle présente deux ordres distincts de symptômes, ceux de l'affection première, et ceux qui sont liés à l'action secondaire et consécutive.

Distinction bien importante, et sans laquelle on peut assûrer qu'il n'y a pas, dans l'histoire des maladies, une idée juste et positive.

Le médecin observateur découvre encore dans les maladies un troisième ordre de signes, ceux qui sont dus à la lésion que reçoit la fonction dont était chargé l'organe actuellement malade (*Voyez* dans le volume des Mémoires et prix, publié en 1817 par la Société de médecine de Paris, séante à l'hôtel du département, le travail que j'y ai inséré sous le titre de *Mémoire sur l'appréciation physiologique des symptômes des maladies*).

D'après cette étiologie, les symptômes qui dépendent immédiatement de l'affection locale et primitive, paraîtraient être

les seuls desquels il importât de tenir compte, les autres ne reconnaissant qu'une existence secondaire.

Cependant nous verrons bientôt quelle valeur il convient d'assigner à ces derniers par rapport au jugement à porter de la maladie, et aux vues qui doivent présider au traitement.

Nous signalerons alors aussi la trop grande importance qui leur a été imposée, et quelles erreurs ont pu découler de cette interversion dans l'ordre des signes.

La diversité de structure des parties et celle des propriétés vitales, impriment aux maladies qui les atteignent des modes spécifiques. Ainsi, la même cause produit sur une membrane muqueuse, une membrane séreuse, la peau ou le tissu cellulaire, des affections de formes très-différentes.

Ces affections, variées d'après les tissus ou les propriétés qu'elles lèsent, ne diffèrent pas moins quant à leur marche plus ou moins rapide, à leur tendance à se réunir entr'elles, à leur propension à appeler des sympathies.

Indépendamment de ces différences-mères, il existe aussi dans les maladies deux nuances, dont la diversité ne réside pas seulement dans la durée absolue, mais encore dans la manière dont la partie ou l'économie sont affectées. Ce sont les états aigu et chronique.

Toutefois, ces deux états pourraient bien n'être, au fond, que des formes variées d'un même état, plutôt que des états réellement distincts, puisqu'on les voit, dans beaucoup de cas, se lier, se succéder, peut-être même se confondre.

Comme les maladies ne créent rien de nouveau dans l'économie, mais ne font que la modifier, les lois constitutives de l'organisme marquent toujours plus ou moins leur présence.

On la reconnaît, cette action des lois organiques, à un certain rhythme que caractérise une marche déterminée.

Ce rhythme est tellement inhérent à l'économie, qu'on le retrouve au milieu du désordre, même le plus prononcé.

C'est à lui que l'on doit la marche plus ou moins précise que suivent les maladies.

Cette marche est différente en général, suivant l'espèce de tissu ou de propriété qui est lésée, et suivant aussi l'espèce de de lésion.

Elle introduit encore dans chaque maladie des temps ou périodes, dont la succession plus ou moins distincte, plus ou moins régulière forme le cours de la maladie.

Ces periodes permettent de distinguer, dans les maladies, l'opportunité, l'invasion et l'accroissement, le décours et la convalescence. Y a-t-il un temps stationaire où la maladie n'augmente plus et ne s'affaiblit pas encore?

Revenons. La maladie n'étant, ainsi que je l'ai dit, qu'une

déviation de l'état de santé, et l'état de santé étant l'état naturel et positif de l'économie, il est évident que la maladie est un état forcé, et que le but de l'organisme est alors enfreint.

Ainsi, le corps, sous l'empire de la maladie, par le seul fait de la coordination qui existe entre toutes ses lois et ses portions, doit tendre sans cesse à revenir à l'état de santé.

Ce retour est la guérison.

L'impulsion par laquelle l'organisme opère ce retour salutaire, a reçu le nom de *forces médicatrices*, ou *d'action de la nature* ou seulement de *nature*. Quand parviendra-t-on d'assigner à ces expressions le sens qui leur convient réellement?

Une maladie cesse, ou par le seul travail qui s'opère dans la partie lésée, ou par l'action générale de l'économie, le consensus ayant mis en jeu tous les élémens de la vie.

La cessation d'une maladie résulte, soit du retour complet à l'état sain, local ou général; soit de sa transformation en une autre maladie; soit de son transport sur d'autres parties; soit d'une action plus vive et plus puissante, produite dans des parties éloignées; soit enfin des nouvelles propriétés de tissu qu'acquièrent les organes qui en étaient le siége.

Dans le premier mode, la partie affectée reprend, ou peu à peu, ou tout à coup, son rhythme accoutumé.

Dans le second, lorsque le mal, au lieu de cesser, se transforme en un autre, le sort du malade est amélioré ou aggravé suivant la nature du mal nouveau, comparativement à celle du mal auquel il succède.

Il faut en dire autant du nouveau siége que peut affecter le mal, non plus alors quant à la nature de l'affection, qui reste la même, mais quant à l'importance dont est à la vie l'organe nouvellement frappé.

La présence sur d'autres parties d'une action plus vive que celle causée par le mal lui-même, agit toujours en déduction de celui-ci, ou même en opère l'annihilation: n'est-ce pas là la doctrine des crises?

La dernière forme sous laquelle se présente la guérison est la transformation d'une ou de plusieurs parties, sous le rapport de la structure et des propriétés vitales.

Dans tous les cas, ces changemens s'opèrent, ainsi que je l'ai déjà dit, ou par les seules forces de l'organe affecté, ou par le concours de tout l'organisme.

Voilà, je crois, la marche de l'économie dans son travail pour revenir à l'état sain. Etudions celle que doit suivre le médecin; mais auparavant, donnons un sens précis à quelques expressions qui doivent sans cesse se représenter dans le sujet que nous avons à traiter.

De la nature. Rien n'a plus varié que la définition du mot *nature* en médecine. Cependant, les fausses idées, nées des systèmes et des hypothèses qui ont tour à tour obscurci le domaine de l'art, et à chacune desquelles on a emprunté un sens à donner a ce mot, n'ont pu empêcher que le sentiment de sa valeur propre ne se reconnût encore dans les écrits des médecins de tous les âges. Aussi la nature est-elle, pour le médecin, l'ensemble des forces de la vie, leur action simultanée et sympathique, action telle que ces forces, bien que différentes entre elles, conspirent toutes à un même but, procèdent à un résultat unique.

Si toutes les actions partielles se fondent en une même action; si toutes les parties, cessant d'être isolées, deviennent, chacune dans leur mode particulier de vie, un élément du tout; si enfin les altérations subies par l'une d'elles, en pesant sur l'organisme, l'appellent à réagir pour rétablir l'équilibre lésé, cet admirable accord est ce que l'on entend par *nature* dans l'économie.

Ainsi, la nature, en prenant ce mot dans l'acception de la médecine, n'est que la vie elle-même mise en action.

Il faut dire la même chose des *forces médicatrices*, objet de tant de controverses en médecine. Que sont-elles en réalité, sinon cette même action de toute l'économie qui marche au secours de celles de ses parties qui sont lésées?

C'est la nature qui guérit : autre expression d'un sens tout à fait analogue et qui a les mêmes bases.

Cependant ces locutions, cette dernière surtout, ne sont pas sans danger, en ce qu'elles semblent accorder une sorte de raisonnement à ce qui n'est que le développement nécessaire d'un mode donné d'organisation ; qu'un effet résultant de la coordination entre toutes les parties.

Ainsi ramenées à leur vraie valeur, ces expressions de nature, de forces médicatrices, de nature qui guérit, cessent d'être des jeux de l'esprit ou des espèces d'êtres mystérieux; et le langage de la médecine prend une propriété de termes qui devient le garant de la justesse des idées.

Reprenons maintenant les choses où nous les avons laissées, et rendons le médecin témoin du combat engagé par l'organisme aux prises avec la maladie.

Une partie est-elle lésée, bientôt ses propriétés vitales et ses propriétés de tissu subissent des changemens. La vie, ou y est modifiée seulement, ou s'y exerce sous d'autres lois

Dans le premier cas, les propriétés ne sont qu'élevées ou baissees : dans le second, elles prennent une autre manière d'être. Toujours cependant, le changement tend à faire cesser le mode morbide.

C'est cette lutte entre le principe de la maladie et les forces de la vie qui sert de base à l'écrit ingénieux et savant de Woullone. En partant de ce principe, il a su en déduire des conséquences souvent justes, quelquefois seulement spécieuses et toujours scintillantes d'esprit.

Suivant la gravité et l'étendue de la lésion, l'économie est ou non mise en jeu. Dans le premier cas, le travail est local; dans le second, il est général.

Dans tous les cas cependant, le travail est essentiellement local : car l'action ressentie par l'économie ne l'est pas dans le but raisonné de concourir à l'expulsion de l'ennemi commun, mais seulement elle atteste l'étendue de l'atteinte portée à l'organisme. Toutefois, cette excitation générale devient un développement plus grand d'action, qui ne peut qu'aider à l'action locale.

Rien de plus vague, de plus versatile, de plus insignifiant que la valeur imposée par les différentes croyances en médecine, à ce nom de *principe morbifique* et à ses analogues.

Les uns ont voulu apprécier la nature intime de l'agent qui provoque le mal, et sous les noms d'acrimonie, de telle ou telle dégénérescence des humeurs, etc., n'ont fait, en personnifiant les créations de leur esprit, que reculer ou dissimuler la difficulté.

Les autres, un peu plus rapprochés de l'observation, ont abandonné cette recherche oiseuse pour arrêter leur attention aux désordres immédiatement commis par cet agent hors de notre portée; et, affectant de prendre ce premier effet pour la cause, l'ont appelé cause prochaine. Cullen surtout a insisté beaucoup sur cette recherche. Heureusemeut que cette erreur ne l'a pas distrait de la bonne route : ses descriptions sont des tableaux excellens.

Quoi qu'il en soit, nous proclamons hautement, maintenant, que toute recherche du principe morbifique, dans sa propre nature, est aussi impossible qu'elle serait vaine; et, nous renfermant, avec la philosophie du siècle, dans le domaine des choses appréciables par nos sens, nous prenons la manifestation de la maladie pour la maladie elle-même.

Dès-lors la maladie est pour nous le désordre même produit dans l'organe, ou, si l'on veut, dans l'économie.

Ce désordre, ainsi que nous l'avons dit, ou demeure concentré dans le lieu qui l'a vu naître, ou se propage à l'économie par les voies précédemment indiquées.

Les choses sont les mêmes au fond, que la maladie reste locale, ou que, par les sympathies, elle devienne générale.

Il n'y a de changé que le champ dans lequel s'exerce l'action qui s'oppose au mal et tend à le vaincre.

En effet, lorsque le mal est devenu général, l'énergie de réaction qui se développe n'est pas due, comme pourrait le faire croire le langage métaphorique de la science, à ce que toutes les parties courent au secours d'une seule, mais seulement à ce que toutl'organisme se trouve alors affecté.

Le médecin, témoin de ces phénomènes, après avoir bien observé la marche de l'organisme, cherche à l'imiter : c'est là son but dans la curation des maladies. Voyons comment il l'atteint.

Cinq modes de terminaison, avons-nous dit, se présentent dans la cessation des maladies. C'est à provoquer le plus favorable d'entre eux que doivent tendre tous les efforts du médecin :

1°. *La maladie cesse par un retour complet à l'état sain.* Comme l'affection portait toujours en elle-même le type de l'organe qui en était le siége, sa guérison conserve les mêmes caractères. Etait-ce un organe sécréteur ? Sa fonction était modifiée, c'est-à-dire augmentée, diminuée ou suspendue, soit qu'alors l'affection fût due à un état d'excitation, ou de débilitation, ou même d'aberration de la vie de l'organe ; soit que cette maladie, d'abord locale, se fût communiquée à l'organisme, sa guérison ne peut résulter que de la cessation des circonstances qu'elle avait amenées (1).

2°. *La maladie peut revêtir une autre nature.* Suivant que ce changement dans l'essence du mal est favorable ou dangereux, l'art agit ou demeure spectateur.

3°. Il en est de même, lorsque le mal se déplace seulement sans rien changer à sa nature première.

4°. L'organisme, dans son quatrième mode de guérison, révèle le secret de l'action que l'art peut exercer. En effet, nous voyons alors qu'une lésion, même excessivement profonde, se guérit parce qu'une autre action a été produite loin de là. Voilà toute la médecine.

5°. Quant à la transformation, soit des tissus, soit des propriétés en des tissus, ou des propriétés de nature différente, l'art est ici plutôt spectateur qu'agissant.

Cet exposé de la marche de l'organisme doit être la règle de l'art.

Les moyens qu'il a à sa disposition, se rangent sous un petit nombre de chefs principaux.

A. Agir immédiatement sur la partie malade, soit pour exalter ou diminuer les propriétés de l'organe souffrant, soit pour changer le rhythme de ces propriétés.

B. Arriver à l'organe malade, par l'intermédiaire d'autres appareils ou organes.

---

(1) On n'attend pas de moi que je précise les cas de maladie et les classes dans l'ordre de leur traitement.

C. Provoquer plus ou moins loin du siége du mal une excitation assez forte, soit pour atténuer l'affection primitive, soit même pour la contrebalancer et la faire cesser.

Les moyens sont d'un choix presque indifférent, tant l'organisme est admirablement fondu en un même tout. Prenons pour exemple une phlegmasie du tissu cellulaire sous-cutané : un débilitant local, cataplasme; un débilitant général, bain tiède; ou enfin un débilitant agissant à l'intérieur, boissons aqueuses tièdes, ou diète, produisent, en dernière analyse, à peu près le même effet.

La thérapeutique, ramenée à d'aussi simples élémens, ne tardera pas sans doute à se relever, pour se placer honorablement parmi les connaissances de l'esprit humain qui ont pour bases des principes clairs, peu nombreux, et d'une application facile.

Employons maintenant ces données générales à l'histoire de chacune des parties de la médecine thérapeutique que je suis dans l'intention de traiter.

Médecine agissante. J'ai dit précédemment que l'un des caractères principaux de l'organisme était une certaine régularité, une tendance déterminée, un rhythme enfin. J'ai ajouté que le développement de ce rhythme variait comme l'organe affecté et comme le mode de l'affection. J'ai dit encore que de là résultaient les périodes dans les maladies.

C'est le concours de toutes les puissances de la vie pour rétablir l'ordre primitif, qui imprime à la maladie une forme, un mode, un cours, un temps de durée, et même une manière propre de se terminer.

Ainsi donc, en principe, tout dérangement dans l'organisme porte avec lui les élémens de son annihilation.

C'est la considération de ces grands résultats, dus tout entier à l'organisme, qui doit servir habituellement de boussole au médecin. C'est elle aussi qui a inspiré cette médecine appelée expectante, dans laquelle le médecin est vraiment l'émule de la nature. *Voyez* ce mot.

Cette conduite, si utile au malade, si rassurante pour la conscience du médecin, si honorable même pour l'art, qui ne doit être, en dernière analyse, que la science de l'observation, était trop naturelle pour n'avoir pas de détracteurs; et bientôt l'enluminure des hypothèses devait substituer à cette analyse calme de l'état des fonctions de la vie dans leur disposition morbide, appréciée par comparaison avec leur état sain, devait, dis-je, y substituer des créations plus séduisantes, des applications physiques, chimiques ou mathématiques, puis des rêves ingénieux, et offrir ainsi, pour base, à la

médecine pratique des données incertaines et des opinions toujours changeantes.

Aussi, qu'arrivait-il? Que parmi les médecins imbus de semblables doctrines, ceux qui conservaient cependant une grande rectitude dans la pratique, étaient ceux qui, par une abstraction lente de leur esprit, faisaient une sorte de départ, de façon à ne conserver de la doctrine que quelques mots vides d'application, mais à suivre dans leur pratique les lois de la plus sage observation.

J'ajouterai, avant d'entrer dans les détails, que la pratique de la médecine, comme toute application d'une science quelconque, participe beaucoup du caractère propre à l'individu qui l'exerce; que l'un y porte le flegme de son esprit; un second, l'impétuosité de sa pensée; un autre, la versatilité de son caractère; un quatrième, la constance imperturbable de son être, etc.; et que, de là, sortent autant de nuances qu'il faut rapporter moins à l'art qu'à l'artiste.

L'impressionnabilité de l'organisme est telle qu'il n'y a aucun agent qui n'exerce sur lui une action plus ou moins marquée : en ce sens, toute médecine serait agissante. Cependant, il faut, pour s'entendre, restreindre le sens de ce mot à l'emploi de moyens doués de propriétés actives, et de nature à modifier d'une manière incontestable les phénomènes de l'état de maladie.

La médecine agissante s'exerce dans le sens même de la nature qu'elle tend seulement à favoriser. Elle suppose la connaissance des lois de l'économie vivante, mais en même temps peu de confiance dans ces mêmes lois ; différente en cela de la médecine expectante, qui n'étudie les lois de l'organisme que pour les respecter.

La médecine agissante, en effet, a pour objet de tracer à l'organisme malade, une marche plus sûre, et de l'amener à une délivrance plus prompte. Cette prétention, peu d'accord avec l'étude approfondie de la physiologie de nos jours, doit paraître au moins présomptueuse : elle est souvent redoutable.

Parmi ceux qui s'y livrent habituellement, il faut distinguer deux classes d'hommes: les uns qui le font par conviction, et les autres par faiblesse et seulement pour complaire à l'impatience du malade ou de ses alentours.

Les moyens actifs qu'emploie alors le médecin, et dont il renouvelle souvent l'usage, outre qu'ils intervertissent les mouvemens rhythmiques de l'organisme, portent sur les appareils une impression plus ou moins marquée, et qui peut ajouter au travail morbide, d'où résulte la lésion primitive. C'est alors

la maladie du traitement qui est substituée ou ajoutée, dans beaucoup de cas, à la maladie première.

On voyait souvent, autrefois, ces états consécutifs qui étaient la honte de l'art. Des leucophlegmasies, suites de saignées prodiguées; des diarrhées chroniques, après des purgations intempestives et réitérées sans mesure; des convalescences longues, pénibles, et des rechutes fréquentes ou même mortelles, étaient les accidens qui marquaient en général cette médecine trop tumultueuse.

Prenons un exemple : Une phlegmasie aiguë de la plèvre et des bronches marche avec régularité et sans accidens trop graves; la douleur de côté n'est pas très-prononcée; l'expectoration, quoique sanguinolente, se fait avec assez de facilité. Placez près de ce malade un médecin expectant : fidèle à la doctrine physiologique, il reconnaît que l'organisme suit une marche régulière; que l'affection morbide ne porte à aucune fonction essentielle une atteinte irremédiable; qu'enfin, il y a une tendance naturelle à une solution prompte et totale. Dès-lors, il se retranche dans l'emploi des moyens les plus simples, se borne à prescrire la diète et quelques boissons aqueuses : huit ou dix jours suffisent pour la cessation de tous les accidens.

Le médecin agissant aborde-t-il ce malade avec tout son arsenal? Une ou plusieurs saignées générales, une ou plusieurs applications locales de sangsues, une diète austère, des tisanes composées, des loochs, des juleps simples, mucilagineux d'abord; puis, bientôt, avec l'ipécacuanha, le kermès, la scille et tout l'ensemble des expectorans.

Considérez maintenant, d'un œil physiologique, ce malade en butte à son affection morbide première et à celle que lui suscite l'activité désastreuse de son médecin. L'inflammation, abattue par les déplétions sanguines, ne parcourt plus ses périodes; la sécrétion du mucus bronchique ne se présente plus sous les aspects que lui impriment les degrés du retour à l'état sain; les forces générales du sujet sont énervées, et il arrive alors au moins que la convalescence est lente, que le rétablissement est incomplet. Heureux s'il ne reste pas une expectoration chronique, ou un épanchement séreux dans les plèvres, ou une infiltration générale!

La médecine agissante est donc le résultat d'une sorte de présomption qui fait rapporter à l'art ce qui appartient à la nature.

Cependant, il est des cas dans lesquels une action régulière, mais énergique et soutenue, est nécessaire. C'est lorsque tout languit, soit par la nature même de la maladie, soit par suite de circonstances propres au sujet. Alors, le devoir du médecin

est tracé par la chose elle-même. L'action, dans ces occasions, n'appartient plus exclusivement à la médecine dite agissante, mais elle découle comme précepte de la science; car ce serait une grande erreur de se représenter le médecin physiologiste, qui est naturellement expectant, comme toujours passif et tranquille, comme toujours expectant. Les mêmes principes, au contraire, qui le dirigent, lui prescrivent, dans l'occasion, la loi d'agir. Ainsi, on n'est donc pas *médecin agissant*, parce que sur tel malade on a recours aux saignées, aux vésicatoires, aux sinapismes, aux vomitifs et purgatifs, mais seulement, ainsi que je l'ai dit, parce que l'on fait de ces moyens un usage abusif.

Ce serait ici, sans doute, le cas d'envisager la médecine agissante, non plus d'une manière générale, mais encore dans ses applications particulières aux divers ordres de maladies. Outre que cette tâche a été remplie par M. le professeur Pinel, avec la plus grande clarté et avec une précision remarquable, les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons en médecine sont peu favorables à ce travail. Je renvoie donc à la lecture des mots AGISSANTE (médecine) et EXPECTATION. (N.)

MÉDECINE PERTURBATRICE. Plus nous avons mis de soin à tracer la marche que suit la nature dans les cas réguliers, plus nous avons insisté sur le besoin, pour le médecin, de conformer ses vues à celles mêmes de la nature dans les cas réguliers; et plus, au contraire, il doit déployer de force, d'énergie, oserons-nous dire, de violence, dans ces grandes aberrations qui menacent l'individu ou seulement quelques-unes de ses parties.

C'est lorsqu'il faut intervertir des directions vicieuses dans les forces de la vie, changer promptement des fluxions qui ne tarderaient pas à devenir funestes, rompre des habitudes que l'économie tend à contracter, que le médecin doit agir moins dans des routes données que dans l'intention de changer celles qui existent.

Le but que se propose la médecine perturbatrice la différencie surtout de la médecine agissante. Celle-ci, en effet, renferme sa puissance dans les routes tracées par la nature, tandis que la médecine perturbatrice a pour objet de lui en ouvrir d'autres, et de la forcer à y marcher.

Qu'une congestion sanguine se prépare vers le cerveau, alors le médecin, au lieu d'être le spectateur passif de ce travail, et par là le complice de l'événement, réunit tous les moyens que l'art met à sa disposition. Il agit sans autre but que celui de diminuer l'action de la nature. Tout ce qu'il tente dans cette intention lui est commandé par l'urgence et la gravité des circonstances. Saignées générales, saignées locales, vomitifs violens, purgatifs prompts, rubéfaction des parties inférieures:

tout est bien, pourvu que les coups portés aient une action directe ou indirecte sur le mal lui-même.

Dans le cas où ce sont des fluxions qui tendent à se former sur des organes essentiels à la vie, l'art conseille des médications non moins actives.

Il ne les provoque pas moins lorsque l'organisme contracte de certaines maladies qui, naturellement périodiques, se lient au rhythme de l'économie. Une diarrhée atonique va-t-elle se transformer en une sorte de flux habituel de la muqueuse intestinale? Le médecin change cette habitude par un vomitif, ou par des rubéfians sur le ventre, comme il rompt la sécrétion muqueuse chronique du canal de l'urètre, par des injections irritantes, etc.

L'action des antispasmodiques actifs, c'est-à-dire de ceux qui méritent ce nom, est-elle autre chose qu'une perturbation des mouvemens du système nerveux? C'est de la sorte seulement que je conçois la manière d'agir de l'éther, des gommes fétides, des racines d'une odeur révoltante, etc.

D'après ces principes, devons-nous ranger encore parmi les doctrines susceptibles d'être avouées par l'art, ces préceptes fondés sur la perturbation dans les maladies, préceptes que désavoue l'expérience? Qu'un ignorant purge, saigne et agisse sans indications positives, mais dans le seul but de substituer à la marche naturelle de la maladie, une marche qu'il croit ou plus sûre ou plus prompte, cet homme assurément n'exerce pas la médecine, il prodigue seulement des médicamens sans connaître la valeur des armes qu'il emploie, ou le terrain sur lequel il combat. Cependant, combien de médecins, sans tomber dans un pareil défaut, aux premières annonces d'une maladie, émétisent, saignent et purgent encore par un honteux asservissement à de vieux préjugés? Eclairons leur esprit, et donnons à leur caractère assez de ressort pour résister à l'impatience du public.

La médecine perturbatrice ne peut donc pas être envisagée comme un mode habituel de curation, comme une forme constante que pourrait prendre la thérapeutique, mais bien comme une ressource à laquelle le médecin sage ne recourt qu'après avoir bien balancé les chances de l'action qu'il va tenter, par les accidens qu'il a à redouter de la marche de la maladie.

Toutefois, la médecine perturbatrice doit, le moins possible, s'éloigner des règles de la nature, et, par conséquent, elle est d'autant plus méthodique qu'elle conserve plus d'analogie avec la médecine agissante. (N)

MÉDECINE SYMPTOMATIQUE. Les caractères par lesquels les maladies se manifestent sont appelés *symptômes*. Les symptômes ne sont donc que les signes qui marquent la différence

entre l'état sain et l'état de maladie. Ces caractères, négatifs par rapport à l'état de santé, sont positifs au contraire quant à la maladie.

Par la raison qu'une maladie, quelle qu'elle soit, ou frappe nécessairement plusieurs tissus différens, ou modifie plusieurs propriétés, elle doit, même dans son état de plus grande simplicité, se manifester par différens signes, ou, ce qui est la même chose, produire plusieurs symptômes.

Cependant ces symptômes n'ont pas tous la même importance, et elle est même en proportion ou de la partie malade, ou de la propriété lésée, ou de la profondeur de cette lésion; de là, dans chaque maladie la différence de valeur des symptômes. Ces différences qui, dans quelques cas, constituent à peine des nuances, dans d'autres établissent des degrés bien tranchés. C'est même le propre de quelques affections, de s'accompagner le plus souvent d'un symptôme prédominant.

La notion d'une maladie résulte de la connaissance de tous ses symptômes, puisque chacun d'eux, quelque faible qu'on le suppose, est l'indicateur d'une lésion; aussi serait-ce une erreur que de s'arrêter, pour apprécier une affection, à un seul symptôme.

Cette manière de voir, adoptée par un grand nombre de médecins, a été l'une des causes des erreurs les plus graves dans le traitement et dans l'investigation des maladies. A force de s'exagérer la valeur de ces symptômes que l'on appelait *pathognomoniques*, on négligeait les autres, et par suite on concevait des idées incomplettes des maladies, auxquelles on ne pouvait plus apporter qu'un traitement également incomplet.

Si l'état actuel de la médecine ne permet plus de tomber dans une erreur si préjudiciable à la science et aux malades, cependant il autorise à déduire de chaque symptôme des conséquences proportionnées à sa valeur. La thérapeutique, fondée sur cette étude générale, est la base de toute médecine rationnelle.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Outre l'erreur ou la légèreté qui porte quelques médecins à ne s'attacher qu'à ces grands symptômes, il est des cas dans lesquels ils deviennent d'une si notable conséquence dans le cours d'une maladie, qu'ils demandent une attention spéciale, et, il faut en convenir, presque exclusive.

C'est ainsi que souvent, dans le cours d'une maladie, il se manifeste une douleur locale aiguë ou une affection convulsive également locale, ou une disposition à une congestion vers un organe essentiel, et que le symptôme qui décèle cette nouvelle affection veut être combattu, non pas sans égard au

reste des symptômes; mais cependant par des médications promptement efficaces. Qu'une pleurésie soit accompagnée d'une douleur de côté, ce symptôme, cru pathognomonique, peut porter une telle gêne dans le jeu des parois du thorax, que sans attendre le résultat de l'emploi des moyens généraux, on doive agir sur le lieu même et dans l'intention spéciale de le faire cesser. Il faut en dire autant de ces symptômes menaçans que j'ai signalés plus haut.

Ici cependant l'abus suit de près l'usage, et c'est à éviter celui-là que doit s'attacher le vrai médecin. Il blâmera donc comme dangereuse ou futile, ou au moins inefficace, cette thérapeutique qui, d'une part, basée sur un symptôme, de l'autre, admet une multitude d'espèces de remèdes spécifiques. Un homme se plaint-il d'un mal de tête? fleurs de tilleul et bains de pieds; d'une toux? loochs et préparations mucilagineuses; d'un mal d'estomac? thériaque ou rhubarbe; d'une diarrhée? eau de riz; d'une hémorragie? racine de grande consoude, même eau de Rabel; de vertiges et étourdissemens? arnica; de suspension dans le cours des urines? sel de nitre, racine de fraisier, etc.: voilà la méthode du plus grand nombre des médecins ou plutôt du plus grand nombre de gens superficiels qui, hors d'état d'apprécier une maladie dans son ensemble, se contentent de l'effleurer dans son traitement comme dans son observation; et cependant que d'accidens peuvent découler de cette prétendue doctrine thérapeutique! Cette céphalalgie, tantôt nerveuse, est souvent due à une pléthore sanguine locale, ou même à une fluxion : oserez-vous dès-lors soumettre à un traitement uniforme des maladies si différentes? Si la toux est spasmodique, vos mucilagineux échoueront, et si elle est due à un état inflammatoire, ce traitement insignifiant vous fera perdre un temps précieux, irréparable peut-être; et ce mal d'estomac que vous traitez vaguement par des irritans, ne peut-il pas être dû à une phlegmasie chronique que vos amers augmenteront? Je pourrais en dire autant de chacune de ces affections traitées et jugées seulement d'après un symptôme, et dont la nature peut cependant être au fond si différente. Ce sujet attend encore une plume forte qui éclaire les médecins sur les funestes conséquences qui peuvent résulter d'une médecine aussi inconséquente.

C'est seulement en observant les médecins sous ce point de vue, que l'on peut se rendre compte de la polypharmacie, ou de la tendance à faire marcher de front un certain nombre de médicamens. En effet, il faut bien distinguer l'habitude où sont plusieurs médecins de compliquer leurs formules, de la propension de tant de médecins à employer des moyens actifs. On a trop souvent confondu la polypharmacie avec les médications

actives. La polypharmacie est une des nuances de la médecine symptomatique. En effet, que veulent ceux qui ne craignent pas d'entasser dix médicamens dans une même formule, ou de les prescrire à la fois à un même malade, sinon attaquer chaque symptôme par un remède approprié, par un de ces prétendus spécifiques que j'ai signalés? Cette assertion prend une nouvelle force quand on voit combien plusieurs de ces polypharmaques sont cependant opposés à une médecine vraiment agissante. Un médecin fut prié, il y a quelques jours, de visiter, en mon absence, une de mes malades, femme nerveuse, qui éprouvait de la sensibilité dans l'épigastre, accompagnée de céphalalgie sympathique, d'état muqueux de la langue, et de quelques mouvemens spasmodiques généraux. On lui avait prescrit une infusion de rhubarbe, de tilleul et de feuilles d'oranger; je devinai facilement que le tilleul était dirigé vers la tête, la feuille d'oranger vers le système nerveux, et que la rhubarbe avait pour destination l'estomac. On appelle cela faire de la médecine!

En résumé, la médecine thérapeutique, même la plus rationnelle, devient quelquefois symptomatique, en ce sens qu'elle s'attache à combattre un symptôme prédominant; mais elle en diffère toujours, parce que, même alors, elle ne perd jamais de vue, dans ce traitement partiel, la maladie principale. (NACQUART)

BOHN (Joannes), *Dissertatio de symptomate urgente*; in-4°. *Lipsiæ*, 1617.
BRODTHAG, *Dissertatio de symptomatum habendâ ratione in curationibus morborum ad præcavendas complicationes*; in-4°. *Halæ*, 1756.
BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de regulis in mitigandis morborum symptomatibus necessariò observandis*; in-4°. *Halæ*, 1762.

MÉDECINE EXPECTANTE. On nomme ainsi celle qui laisse marcher les maladies suivant leur cours naturel, sans y opposer de moyens énergiques. *Voyez* EXPECTATION en médecine, t. XIV, p. 247. (F. V. M.)

MÉDECINE CLINIQUE. On donne ce nom à celle qui s'exerce ou s'enseigne au lit des malades, et qui est basée sur l'observation raisonnée des symptômes, la marche des maladies et l'expérience. *Voyez* CLINIQUE, tom. V, p. 364. (F. V. M.)

MÉDECINE DOGMATIQUE. On appelle ainsi celle qui est enseignée dans les cours ou dans les livres, et qui réunit l'observation et l'expérience, seules bases de la médecine clinique. (F. V. M.)

MÉDECINE EMPIRIQUE. On désigne sous ce nom celle qui se fonde uniquement sur l'expérience, en excluant tout raisonnement sur les causes productrices des maladies, ou la nature des agens qu'elle emploie à leur curation. *Voyez* EMPIRIQUE et EMPIRISME, tom. XII, et SPARGIRISME. (F.V.M.)

MÉDECINE POPULAIRE. *Voyez* POPULAIRE.

MÉDECINE MILITAIRE, *medicina militaris*, *medicina castrensis*. Il n'y a point précisément une médecine ou une chirurgie militaire; les hommes ont tous les mêmes organes, et ces organes ne sont susceptibles que d'un nombre déterminé de lésions, dont ils peuvent être atteints dans tous les états de la vie. Ainsi, la médecine, considérée comme se composant de l'ensemble des connaissances qui ont pour objet la conservation ou le rétablissement de la santé, forme une science unique, dont toutes les parties tendant à ce but commun, se prêtent un appui mutuel, et s'éclairent les unes les autres. Il y a donc plutôt des médecins militaires qu'une médecine militaire; ils agissent d'après des traditions précieuses, indispensables, qu'on ne peut acquérir qu'en pratiquant au milieu des camps et des armées, bien que les préceptes, que les dogmes fondamentaux de la science soient toujours essentiellement les mêmes.

Toutefois, les circonstances dans lesquelles les militaires se trouvent placés sont si spéciales; l'homme de guerre est soumis à l'influence d'une telle multitude de causes morbifiques, sinon particulières à la profession des armes, mais du moins qui y sont si fréquemment liées, que les médecins et les chirurgiens des armées sont seuls à portée d'étudier la nature et la manière d'agir de ces causes. L'étude du caractère, de la marche et de la terminaison des maladies que peuvent produire ces causes, pour ainsi dire spéciales, sont l'objet de la méditation des médecins qui exercent, soit aux armées de terre, soit aux armées navales.

D'après ce qui vient d'être exposé, l'on doit comprendre sous la dénomination de médecine militaire, non-seulement ce qui est relatif aux maladies internes, mais encore tout ce qui concerne la chirurgie, puisque cette science n'est qu'une partie de la médecine. Mais, dans cet article, nous n'aurons que peu de choses à dire de la chirurgie, puisque dans celui où il est traité de la *chirurgie militaire*, nous en avons déjà suffisamment parlé. Notre article *armée* contient les généralités relatives à la médecine militaire. Notre tâche se borne donc ici à des considérations historiques et administratives, qu'il nous semble utile de consigner dans ce Dictionaire.

Les armées entretenues par chaque puissance forment, dans nos sociétés modernes, des corps permanens, indépendans en quelque sorte du reste de l'état; se régissant par des lois particulières, et devant se transporter rapidement d'une contrée dans une autre.

Un système complet d'administration et de médecine, toujours prête à suivre une armée et à prodiguer des secours aux

nombreux malades qu'elle laisse après elle, ou qu'elle transporte à sa suite, a dû être la conséquence de cet état de choses. Aussi toutes les nations qui sont parvenues à un certain degré de civilisation, entretiennent-elles un corps plus ou moins nombreux d'officiers de santé militaire.

Les qualités indispensables aux hommes qui se consacrent à la pratique de l'art de guérir, dans les camps, les dispositions les plus convenables à prendre pour la perfection du service médical, soit en temps de paix, soit en temps de guerre; et enfin l'indication de l'état actuel de la médecine militaire en France, sont les sujets principaux dont nous devons nous occuper ici.

La tâche que la nature de ses fonctions impose à celui qui se livre à l'exercice de l'art de guérir, aux armées, est bien différente de celle qu'embrasse le médecin qui donne ses soins aux habitans des villes, soit dans les maisons particulières, soit dans les établissemens hospitaliers destinés aux pauvres et aux indigens. Le médecin de nos paisibles cités, s'il est doué en effet de ce tact nécessaire pour reconnaître la nature des maladies qui se présentent à son observation, n'a plus qu'à prescrire les moyens qui lui paraissent les plus convenables; et dès-lors les proches de celui qu'il traite, exécutent fidèlement ses ordonnances; ou s'il exerce dans un hôpital, l'administration s'empresse de pourvoir à la fourniture des choses nécessaires au soulagement ou à la guérison des malades. D'ailleurs, les établissemens hospitaliers ayant une durée permanente, il est facile, avec le temps, d'apporter dans leur régime intérieur toutes les améliorations que commandent les progrès de l'hygiène publique. Le rôle du médecin est encore beaucoup plus aisé à remplir chez le particulier qui jouit de quelque aisance; il indique les modifications dans le régime, et prescrit les médicamens qu'il juge convenables: il en a une multitude à sa disposition il peut choisir, essayer; il prend son temps, il saisit l'occasion favorable. S'il éprouve quelque contradiction de la part du malade, ou de celle des personnes officieuses qui l'entourent; si l'ingratitude est trop souvent la récompense de ses soins, il emporte au moins, dans son cœur, un témoignage qui le venge, et n'a point à gémir de n'avoir pu vaincre des obstacles qui se sont opposés à l'exécution de ses pensées bienfaisantes.

Il n'en est pas de même du médecin militaire : souvent il manque des moyens thérapeutiques les plus simples; le temps le presse; et dans beaucoup d'occasions, c'est de son industrie qu'il doit tirer toutes ses ressources. A l'armée, il est l'observateur attentif de l'action du climat, des marches, des campemens, etc., sur la santé des troupes; il avertit les chefs des

dangers dont ces agens menacent incessamment les militaires ; il indique les qualités utiles ou nuisibles des substances alimentaires et des boissons qui se rencontrent dans le pays qui est le théâtre de la guerre. Sa sollicitude s'étend enfin sur tout ce qui peut compromettre la santé des troupes en campagne. Heureux si les conseils qu'il prodigue sont pris en quelque considération ! C'est de la confiance qu'il inspire aux généraux ; c'est du degré d'attention qu'accordent ceux-ci à des circonstances qu'on est habitué à considérer comme accessoires au succès de la guerre, que le zèle du médecin reçoit sa récompense.

Le soldat malade a pour défenseur né, dans les hôpitaux, le médecin militaire, qui veille incessamment à ce que les réglemens soient exécutés à son égard. Il s'assure de la bonne qualité des alimens, de celle des substances médicinales. Il sollicite, il prescrit les dispositions propres à maintenir la salubrité dans des établissemens formés souvent à la hâte, et bientôt encombrés. Tels sont les principaux objets qui se partagent l'attention du médecin militaire, et sur lesquels il doit sans cesse appeler la sollicitude de l'autorité supérieure. Nous passons sous silence les combats qu'à certaines époques il a été trop fréquemment obligé de livrer à des agens subalternes de l'administration, dont la négligence inhumaine, dont la cupidité barbare, étaient continuellement en opposition avec le zèle de l'officier de santé, avec l'intérêt de la patrie et avec les préceptes de l'humanité. Il fut un temps où ces désordres étaient, pour ainsi dire, inséparables de l'administration ; et ses criminels agens, soutenus dans leurs odieux excès, bravaient, insultaient le médecin qui osait revendiquer la justice en faveur du trop malheureux soldat, dont la plus grande infortune n'était point d'être malade ou blessé, mais d'être confié à des hommes avides et cruels, qui spéculaient même sur sa subsistance. Trop souvent on vit triompher le crime ; et lorsque la lutte, trop avant engagée entre les chefs du service de santé d'un hôpital et son administrateur, était portée pardevant l'autorité administrative supérieure, l'issue de cette lutte n'était jamais douteuse ; le défenseur du soldat était infailliblement sacrifié. Mais tel est le pouvoir de l'humanité sur les cœurs généreux, que les officiers de santé militaires n'ont jamais transigé avec leurs devoirs ; ils élevaient la voix dans le désert, plutôt que de garder un coupable silence. Il faut le dire, ces temps sont déjà loin de nous : le service des hôpitaux organisé en régie, l'abolition des entreprises, le choix excellent du personnel des employés de l'administration, les talens, l'équité des hommes qui dirigent les bureaux actuels du ministère, sont des garanties pour le temps présent et pour l'ave-

nir. Espérons donc que la tâche des médecins militaires (l'on a dû comprendre que cette dénomination est ici commune aux chirurgiens et aux pharmaciens) deviendra moins pénible dans tout ce qui est relatif à ses rapports avec l'administration pour le bien-être des soldats malades.

L'on conçoit qu'afin de remplir convenablement les fonctions importantes auxquelles il est destiné, le médecin militaire doit jouir de certaines qualités physiques et morales qui sont moins indispensables dans la pratique civile. Appelé à partager toutes les fatigues, toutes les privations et une partie des dangers attachés à la guerre; appelé à braver à chaque instant les épidémies et les contagions, son corps doit être sain, sa constitution vigoureuse; sa force d'ame, surtout, doit être à toute épreuve. S'il ne réunit ces conditions, comment résistera-t-il aux atteintes sans nombre auxquelles l'homme est exposé dans les campagnes de guerre, où tant de causes de destruction viennent se réunir pour altérer les constitutions les plus robustes?

Nos médecins militaires ayant tous actuellement, ou presque tous débuté dans la carrière comme chirurgiens, ne sont point oisifs sur les champs de bataille; on les y a vus portant aux blessés des secours qui, pour être complétement efficaces, doivent être administrés par des hommes qui conservent tout leur sang-froid, et qui, pour ainsi dire, étrangers aux scènes d'horreur qui se passent autour d'eux, sont exempts des craintes dont le vulgaire serait frappé.

Lorsque des circonstances impérieuses obligent l'état à porter ses armées dans des contrées lointaines, dans des climats étrangers, dans des pays infectés par des miasmes putrides qui s'élèvent des marais; s'il se développe des maladies contagieuses, quel courage, quelle impassibilité d'esprit, quelle tranquillité, quelle fermeté d'ame, quel dévouement enfin, ne doivent-ils pas être le partage du médecin militaire! S'il ne réunit toutes ces conditions, il ne remplira qu'imparfaitement les fonctions importantes qui lui sont confiées. Plus exposé que tous les autres au danger commun, il oubliera tout ce qui lui est personnel, pour ne voir que les maux des guerriers qui implorent le secours de son art; il ne s'occupera que des moyens d'y porter remède. En vain l'effroi général l'environnera de toute part, il n'arrivera pas jusqu'à son cœur, dès longtemps préparé par le plus noble dévouement; imperturbable au milieu de l'agitation la plus vive, il méditera, dans le calme de son esprit, les dispositions sanitaires les plus propres à conjurer le mal dont toute l'armée est menacée.

Sans transporter le médecin militaire dans les climats lointains, ou sur le théâtre de la guerre, voyons-le dans les

hôpitaux de l'intérieur, y remplissant son glorieux ministère. Toujours placé auprès de son malade, comme auprès d'un client, il veille à ce que sa position soit incessamment améliorée ; il sollicite auprès de l'autorité, afin d'en obtenir, selon les circonstances, ce que les réglemens n'ont pu prévoir. Habitué à vivre dans les camps et dans les garnisons, il connaît les mœurs, le langage familier du soldat : celui-ci, plein de confiance, lui dit ses peines, et en reçoit des consolations qui sont toujours efficaces.

Tel est le médecin militaire. En remplissant les devoirs que lui impose sa profession, avec cette élévation, avec cette indépendance de caractère dont il a puisé les principes dans une éducation libérale, il est l'objet de la vénération des troupes, il est investi de la confiance et de l'estime des chefs, et la considération générale est toujours un prix dont ses services ne peuvent être frustrés.

Considérée comme formant une institution spéciale, la médecine militaire n'a pas toujours été élevée à l'état de perfection où elle est arrivée en France à l'époque actuelle. Son histoire, qui remonte à la plus haute antiquité, nous la montre dans un rapport constant avec les autres institutions guerrières, chez les différens peuples. Ainsi, bien que nous ne possédions que peu de documens sur la manière dont on exerçait la médecine parmi les troupes des anciens, nous voyons cependant que les Grecs et les Romains, du temps de la république, n'avaient pas senti l'utilité du service médical dans leurs armées; service qui devint, depuis, une branche si importante de l'administration militaire. Ces peuples n'entretenaient pas alors d'armées permanentes, et ne faisaient que des campagnes de courte durée. Leurs soldats, rendus bientôt à l'état de citoyens, étaient soignés de leurs blessures par leurs compagnons d'armes ou par des empiriques vulnéraires, espèces de *médicastres* qui suivaient les armées (*Voyez* CHIRURGIE MILITAIRE). Les soldats qui tombaient malades recevaient des services de leurs hôtes ou des médecins qui habitaient les mêmes lieux. Fabius, au rapport de Tite-Live, an 274 de Rome, partagea entre les patriciens les soldats trop pauvres : « Ce n'était, dit M. Naudet dans son excellent ouvrage sur l'*Administration de l'empire romain*, etc., qu'un secours particulier, volontaire, momentané, et non pas un établissement entretenu par la patrie, pour tous, dans tous les temps. L'inconvénient dut être plus grave à mesure que l'état militaire se sépara de l'état civil. »

Cet ordre de choses dans lequel l'homme de guerre ne pouvait compter sur aucun secours assuré, commença cependant à s'améliorer en Grèce, sous le règne d'Alexandre,

qui faisait distribuer des médicamens à ses soldats, et qui attacha plusieurs médecins à son armée. Ce ne fut que sous les premiers empereurs que l'on organisa une médecine militaire à Rome : devenue le centre d'un empire florissant et d'une immense étendue, cette république se trouvant dans l'obligation d'entretenir de nombreuses armées dans toutes les parties du monde alors connu, le service de santé dut y être établi, ainsi que toutes les autres branches de l'administration militaire. A cette époque, les médecins vulnéraires, qui, auparavant, suivaient à leur gré des rassemblemens peu disciplinés, afin de panser les blessés, et extraire les flèches, furent régularisés; on attacha aux armées romaines des hommes d'un mérite distingué, qui, par leurs conseils, entretenaient et fortifiaient la santé des soldats, et les traitaient lorsqu'ils étaient blessés ou malades. On trouve dans Végèce (*De re militari*, lib. II, cap. IV), et dans quelques autres historiens, des détails assez précis sur la manière dont les soldats romains étaient traités à l'occasion de leurs maladies ou de leurs blessures. On y trouve aussi la description de l'hôpital militaire que les Romains formaient dans leur camp : c'étaient des tentes dressées à cet effet; le service de ces hôpitaux ambulans était placé sous la surveillance immédiate des préfets du camp. Les médecins de l'armée visitaient assidûment les malades, et leur faisaient donner tous les secours que réclamait leur état. Il y avait aussi à la suite des hôpitaux des employés désignés sous le nom de *optimes valetudinarii*; ils étaient chargés du service intérieur de l'ambulance. Malgré tous les détails qui nous ont été transmis sur ce sujet, et bien que nous sachions que les médecins militaires fussent fort honorés par les empereurs, nous ignorons quel est le rang qu'ils occupaient dans l'armée; quels moyens on mettait à leur disposition, afin d'assurer toutes les parties de leur service; et enfin, quel était l'ensemble de l'organisation de ce service. Il est présumable que chaque légion ayant ses médecins, et pouvant, au besoin, établir une ambulance particulière, la disposition du service devait être analogue à celle qui, dans nos temps modernes, fut adoptée sous le nom d'*hôpitaux régimentaires*, établissemens dont nous parlerons dans la suite de cet article.

Toutefois, les Romains n'eurent point d'hôpitaux militaires permanens, et encore moins des établissemens destinés aux invalides. On s'étonne qu'un peuple essentiellement conquérant, n'ait pas eu la précaution d'établir, dans la capitale même de l'empire, un asile pour y recueillir ceux qui avaient été mutilés en étendant la gloire et la fortune nationales. « Les Romains, ajoute M. Naudet dans l'ouvrage déjà cité, n'imaginaient que la conquête. Tout ce qui leur était nécessaire était

préparé chez les vaincus. On vante la compassion de Trajan, qui allait jusqu'à déchirer ses habits pour bander les plaies des soldats. Il aurait mieux valu avoir des ambulances à la suite de l'armée, et des hôpitaux dans l'empire; mais on ne connaissait point ces précautions. Alexandre Sévère plaçait chez les particuliers les soldats malades, et payait ensuite leur dépense. » Ce passage ne doit point être pris à la lettre. Il n'y avait point, il est vrai, d'hôpitaux militaires chez les Romains, mais il existait des ambulances à la suite des armées du temps de Trajan; sans doute elles n'étaient pas assez nombreuses, et si, dans une circonstance, ce grand prince déchira ses habits pour bander les plaies des soldats, cette action d'humanité prouve que les secours étaient insuffisans, ainsi que cela s'est vu trop fréquemment dans nos dernières guerres. Le grand Condé, dans une semblable occasion, versait des larmes à la vue des blessés qui n'avaient pu être secourus. Louis XIII, lui-même, en entrant par la brèche dans Hesdin, fut ému en trouvant les fossés et les rues jonchés de blessés. Il ordonna de faire venir, disent MM. Percy et Willaume (*Mémoire sur les hôpitaux des anciens*, etc.), des chirurgiens de Paris pour en prendre soin; mais la plupart moururent en attendant ce tardif secours.

Avec la puissance romaine s'anéantirent toutes les institutions utiles que l'expérience et les progrès de la civilisation avaient successivement consacrées. Les barbares, dont les armées ne se composaient que d'une immense émigration de gens de tout âge et de tout sexe, ne connaissaient rien d'analogue, dans leurs rassemblemens, ni à la médecine, ni aux autres parties de l'administration militaire. Longtemps après la conquête de l'Europe, et même à l'époque célèbre des croisades, les rois n'avaient dans leurs armées ni médecins, ni chirurgiens pour soigner les soldats malades, ou pour panser les blessés. Les uns et les autres étaient abandonnés à des charlatans avides, qui suivaient les armées pour y faire fortune (*Voyez* CHIRURGIE MILITAIRE). Les chevaliers de ces temps-se prodiguaient des secours mutuels : leurs écuyers étaient en possession de panser et de *recoudre* les plaies de leurs maîtres. Mais la plupart de ces braves et ignorans guerriers avaient recours à des paroles magiques, ou à des remèdes enchantés, auxquels on attribuait la propriété miraculeuse de guérir les blessures les plus graves. On sait que les dames n'étaient point étrangères, à ces époques, aux connaissances chirurgicales : l'amour était leur premier maître; elles prodiguaient leurs soins aux chevaliers qui portaient leurs couleurs, et ces soins si doux, si consolans, recevaient souvent toute leur efficacité du sentiment auquel ils étaient dus.

Avant la renaissance des lettres, et lorsque déjà la médecine commençait à s'introduire en Europe, les juifs et les prêtres, qui l'exercèrent d'abord, s'attachèrent aux grands seigneurs, et les suivirent dans les expéditions militaires. Les rois se faisaient accompagner par des médecins ou des chirurgiens habiles : tels sont Pitard, qui suivit Louis IX à la Terre-Sainte ; Gabriel Miron, médecin de Charles VII, qui marcha avec ce monarque à Naples, en 1494 ; Louis Debourges, qui assista à la bataille de Pavie, et suivit François I dans sa captivité en Espagne ; le grand Fernel, qui fit, avec François II, les campagnes de Flandre ; Jean Chapelain et Honoré Castellan, qui accompagnèrent Charles IX en Saintonge : ils périrent victimes de leur zèle, en 1569, au siége de Saint-Jean-d'Angely, pendant lequel il s'était developpé une maladie contagieuse, qu'ils contractèrent en voulant en arrêter les progrès.

A cette époque, ou à peu près, quelques compagnies de gendarmes eurent des chirurgiens particuliers, soldés par les commandans propriétaires, qui menaient ces compagnies au combat : c'est ainsi qu'Ambroise Paré fut chirurgien de la compagnie de Rohan, avant d'appartenir à François II.

Il paraît certain que, dans ces temps, l'on avait déjà senti la nécessité d'attacher à la suite des troupes un chariot contenant les médicamens nécessaires au pansement des blessés. Mais cette disposition pleine d'humanité n'était que partiellement adoptée ; car nous voyons, plus tard, Sully, faisant vendre des chevaux, pour en distribuer le produit aux soldats *qui n'avaient pas le moyen de se faire panser*. Ainsi donc, les malheureux qui versaient leur sang pour la patrie, étaient encore obligés de payer des secours que le prince aurait dû leur faire administrer gratuitement, en récompense du dévouement qu'ils lui montraient.

L'état de guerre continuel qui désolait l'Europe, peut-être aussi les progrès de la civilisation à la fin du seizième siècle, firent sentir combien il est important que le soldat reçoive, dans ses maladies, des soins régulièrement administrés. Henri IV est le premier de nos rois qui ait établi des hôpitaux militaires. L'humanité et le génie de ce grand prince ont eu l'honneur de cette conception. C'est d'après les vues bienfaisantes du monarque chéri des Français que Sully fit établir à l'armée qui assiégeait Amiens, en 1597, le premier hôpital destiné à recevoir les soldats malades ou blessés (*Voyez* CHIRURGIE MILITAIRE). Les soins que l'on y prodiguait furent si efficaces, et l'opinion devint si favorable au nouvel établissement, que « beaucoup de personnes de qualité et de moyens s'y firent transporter, dit Sully, pour y être mieux traitées et accommodées qu'à Paris. »

Avant cette époque, les militaires blessés ou malades, la plupart du temps abandonnés à leurs propres ressources, s'éloignaient des corps armés, et souvent n'y reparaissaient plus. Aussi, voyons-nous les armées les plus florissantes se fondre et se réduire à rien après quelques mois de campagne, et sans avoir éprouvé de pertes considérables dans les combats. L'un des principaux avantages des hôpitaux militaires fut donc de conserver les soldats à leurs drapeaux, qu'ils rejoignirent régulièrement après avoir été guéris de leurs maladies.

Depuis l'époque du règne de Henri IV, dont il vient d'être fait mention, les armées françaises eurent constamment, en campagne, l'avantage d'entretenir à leur suite des hôpitaux militaires ou des ambulances, destinés à porter des secours aux blessés. Mais la durée de ces établissemens étant subordonnée à celle de la guerre, ils étaient dissous après chaque campagne. Le sort des officiers de santé que l'on y attachait, était si précaire, qu'il était impossible d'y réunir un certain nombre de médecins et de chirurgiens habiles. Souvent même, surtout pendant l'orageuse minorité de Louis XIII, les hôpitaux militaires furent dans un tel dénûment du personnel et du matériel administratif, qu'ils ne purent remplir leur destination que très-incomplétement. Ainsi, « l'on vit alors, à la suite des armées, les blessés ensanglanter les routes, et se traîner douloureusement du champ de bataille jusqu'aux asiles les plus voisins, où ces malheureux ne trouvaient guère plus de ressources. C'est à cette cause, c'est à la dispersion des blessés, dont personne ne s'occupait, dont on ne savait plus ni le sort, ni le lieu de retraite, qu'il faut attribuer la diminution qui, incessamment, avait lieu dans les armées de Louis XIII : il fallut renouveler jusqu'à trois fois l'armée qui assiégeait La Rochelle (*Mémoire sur les hôpitaux des anciens*, etc.). »

Richelieu, saisissant enfin d'une main ferme les rênes vacillantes de l'état, régénéra en quelque sorte l'armée; il y rendit le service de santé plus régulier et plus assuré. Ce fut lui qui établit le premier hôpital militaire sédentaire (à Pignerol); et, bientôt, ce ministre habile, multiplia le nombre de ces sortes d'établissemens sur tous les points où la présence continuelle des troupes les rendait nécessaires. Toutefois, le fondateur des hôpitaux militaires ne parvint pas à réduire en système complet et permanent le service de santé, tel qu'il devait être pour assurer aux défenseurs de l'état des secours éclairés, et en proportion avec les besoins des armées qu'entretenait la France.

Louis XIV, dont le règne se signala par tant de conceptions grandes et nationales, portant le nombre de ses troupes à plus de quatre cent mille soldats, donna, à toutes les parties de l'administration militaire un développement jusqu'alors in-

connu. Il sentit combien il était indispensable de conserver, en temps de paix, un nombre suffisant d'hôpitaux militaires destinés à servir d'asile aux soldats malades; et déjà, en 1661, il en fut établi dans toutes les places fortes de l'Alsace et de la Flandre soumises à la domination du roi. Depuis cette époque, ce prince ne fit plus fortifier de ville sans y ordonner la construction d'un hôpital pour la garnison. Le système des hôpitaux militaires fut embrassé par tous les ministres du gouvernement de Louis XIV : Letellier et Louvois contribuèrent à favoriser ce système; mais c'est surtout aux soins de Colbert, que nous sommes redevables de cette heureuse organisation du service qui a pour objet la conservation et la santé des troupes.

Après le règne de Louis XIV, et jusqu'en 1747, les hôpitaux militaires reçurent, dans leur organisation intérieure, des améliorations successives; elles furent dues surtout aux réglemens donnés, en 1718 et en 1728, sous l'administration du ministre de la guerre, Leblanc. Cet homme d'état éclairé fixa, d'une manière convenable, la part que les officiers de santé devaient avoir dans le régime intérieur des hôpitaux; l'influence qu'il leur donnait avait pour objet l'intérêt des malades. Il détermina tout ce qui est relatif à l'ordre des visites, la préparation et l'emploi des médicamens, la quantité, la qualité, et la manière de préparer les alimens et les boissons, etc. Tout ce qui est relatif à la réception des malades, tout ce qui tient aux secours particuliers qui leur sont dus, tout ce qui est relatif aux dispositions de propreté, de salubrité; tous les détails qui appartiennent à la police intérieure, ainsi que les parties les plus minutieuses du service de ces établissemens, ont été réglés par cet estimable administrateur avec une sagacité qu'on ne saurait trop louer. Ce fut lui qui ordonna que, dans tous les grands hôpitaux, il serait fait des cours de médecine, de chirurgie et d'anatomie.

Toutes les dispositions concernant les diverses parties du service de santé des armées, prises à différentes époques, et consignées, soit dans des ordonnances royales, soit dans des décisions ministérielles, furent réunies dans un seul réglement, publié en 1747, sous le ministère de le Voyer d'Argenson. Ce réglement est devenu la base des travaux qu'on a faits ultérieurement sur l'administration des hôpitaux militaires. On y a consacré les meilleures dispositions à donner au service de santé : tels sont les établissemens relatifs à l'instruction, qui furent fondés dans les hôpitaux de Lille, Metz et Strasbourg, et qui ont donné à l'empereur Joseph II la première idée de l'Académie Joséphine, que ce prince fonda à Vienne.

pour l'instruction des officiers de santé destinés à servir dans ses armées.

Les eaux minérales, étudiées avec un soin particulier, au commencement du dix-huitième siècle, présentèrent, dans les lésions qui sont les suites trop fréquentes soit des fatigues de la guerre, soit des grandes blessures, des moyens curatifs très-puissans, et que le gouvernement s'empressa de mettre à la disposition des officiers de santé militaires. Dès 1730, et ensuite en 1738, il fut créé un hôpital militaire à Bourbonne-les-Bains; on détermina la manière dont les eaux favorables qui surgissent dans cette ville, devaient être administrées aux malades. Le réglement de 1747, ajoutait trois autres hôpitaux du même genre à celui de Bourbonne : ils furent établis à Saint-Amand, dont les boues sont aujourd'hui trop négligées; à Barrèges et à Digne.

Rien n'aurait manqué à ce réglement de 1747, s'il n'avait mis les élèves des hôpitaux militaires à la solde des entrepreneurs, ce qui les réduisait à un état fort peu honorable; si, surtout, il eût accordé aux chefs du service de santé de ces établissemens les moyens matériels indispensables aux cours dont ils étaient chargés.

Le service de santé militaire rendit les plus grands services aux armées pendant la guerre dite de sept ans, qui se termina en 1763. Les hôpitaux français établis en Allemagne excitèrent l'admiration de toute l'Europe, et les chefs des nations qui combattaient avec nous, ou contre nous, cherchèrent à en imiter le plan. Cependant il existait plusieurs vices dans leur organisation, et il devint ensuite indispensable d'y remédier. Ainsi le nombre des officiers de santé de tout grade, qui n'avait été fixé que sur le pied de paix, était insuffisant en temps de guerre; et l'on éprouva plusieurs fois en campagne un besoin imminent de médecins, et surtout de chirurgiens. Les hôpitaux placés en première ligne, ainsi que les ambulances, étaient administrés au compte du roi, tandis que les établissemens qui existaient sur les derrières de l'armée, l'étaient par des entrepreneurs. Il résultait de cette méthode vicieuse que non-seulement il n'y avait point d'unité dans les opérations relatives au service administratif, mais encore que les agens de chaque service cherchaient incessamment à s'embarrasser et à se nuire les uns les autres. Ce conflit fut la source de nombreux et graves inconvéniens, dont les malades de l'armée furent les premières victimes.

Tant qu'on ne fit la guerre qu'avec des bandes rassemblées presque sans ordre, et obéissant à des chefs qui ne se soumettaient à aucune discipline, les armées n'étaient suivies que par de grossiers *empiriques*, ou des charlatans plus grossiers en-

core, et qui n'étaient les uns et les autres que d'astucieux spéculateurs : il n'y avait point alors de médecine militaire; personne ne s'occupait de la recherche des moyens les plus propres à entretenir ou à rétablir la santé des troupes, soit dans les camps, soit dans les garnisons. Ce ne fut même qu'après que le gouvernement eut établi dans l'armée un corps honorable et universellement reconnu d'officiers de santé, que ceux-ci purent s'occuper de cette partie intéressante des devoirs que les médecins militaires ont à remplir. Le moyen de propager entre eux toutes les connaissances relatives à l'hygiène des troupes, et aux maladies qui affectent le plus souvent les soldats, était de procurer aux officiers de santé des armées une communication littéraire où leurs travaux, leurs observations fussent réunies, et formassent en quelque sorte un corps de doctrine. C'est dans cet objet, qu'après la paix de 1763 Richard de Haute-Sierck, inspecteur-général des hôpitaux militaires, proposa au gouvernement de le charger de la rédaction d'un ouvrage composé sur ce plan. Il en parut un premier volume en 1766, ayant pour titre *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires.* Ce volume contient une instruction, dans laquelle Richard développe le plan de la correspondance qui doit être établie entre tous les officiers de santé et lui. Il leur indique rapidement la nature des travaux auxquels ils devaient se livrer. La topographie médicale de plusieurs places de guerre importantes, telles que Toulon, Lille, Bitche, Strasbourg, etc., figure dans ce volume. Il faut savoir gré à Richard d'avoir dirigé les travaux des médecins de l'armée sur un sujet aussi important en général, et si fécond en précieux documens pour l'hygiène militaire. Les topographies qui enrichissent l'ouvrage qui nous occupe, renferment des observations bien faites sur les maladies qui avaient été les plus fréquentes parmi les soldats de ces garnisons, pendant les dernières années. On trouve aussi dans ce premier volume, parmi d'autres morceaux utiles, un formulaire des médicamens à l'usage des hôpitaux militaires.

Le second volume fut publié par Richard en 1772. La manière dont la plupart des sujets qu'il renferme fut traitée, prouve que les médecins militaires appréciaient dans toute leur étendue les devoirs que notre profession impose. On distingue dans ce recueil la topographie médicale de l'Alsace, par Renaudin; celles du Roussillon et de Perpignan, par Bonafou; celle du Calaisis, par Daignan; et celle de Montélimart, par Menuret. Ces morceaux peuvent être cités comme des modèles dans ce genre de littérature. Parmi plusieurs articles fort intéressans sur la pathologie externe et interne, on distingue d'excellens mémoires relatifs aux maladies épidémiques.

Le recueil de Richard fut interrompu au deuxième volume, jusqu'en 1781, où une ordonnance sur les hôpitaux militaires consacra de nouveau l'utilité de cet ouvrage, et en prescrivit la continuation. Dehorne, médecin militaire distingué, et recommandable par ses talens littéraires, fut chargé de ce travail important, auquel il donna le titre de *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, et dont il publia un cahier tous les trois mois jusqu'en 1789. Cette collection, composée de sept volumes in-8°, plus un cahier, renferme d'excellentes topographies médicales, beaucoup de mémoires intéressans sur presque toutes les parties de l'art de guérir, et des observations curieuses sur diverses maladies.

La révolution survint, et suspendit nos travaux littéraires; cependant le conseil de santé des armées recueillait avec soin les mémoires que lui adressaient les officiers de santé militaires; et lorsque enfin la paix fut rendue à l'Europe, le gouvernement français rétablit en 1814, avec les hôpitaux d'instruction, le Journal de médecine militaire. Les deux premiers volumes ont été publiés par cahiers. Cette forme paraissant moins avantageuse que celle d'un volume à la fois, celle-ci a été adoptée par le ministre de la guerre; et depuis lors trois volumes intitulés *Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, ont été mis au jour; ce qui porte la nouvelle collection à cinq volumes, en y comprenant les deux volumes du Journal, auquel les trois derniers font suite. Feu Biron, médecin en chef d'armée et littérateur également distingué, qui déjà avait donné des preuves de son aptitude, en aidant Dehorne à la rédaction de l'ancien journal, fut désigné au ministre, par le conseil de santé, conjointement avec l'auteur de cet article, comme rédacteurs du nouveau journal, sur lequel nous ne pouvons énoncer d'opinion, puisque nous serions juge dans notre propre cause.

Nous ne parlerons point ici des ouvrages particuliers publiés par les médecins militaires sur diverses parties de la médecine des armées, ou contenant l'histoire spéciale de quelques maladies propres aux soldats; cette partie de la littérature médicale est déjà très-riche, et s'il fallait l'analyser ici, il faudrait excéder de beaucoup les bornes de cet article.

L'instruction des officiers de santé subalternes destinés à parcourir successivement tous les grades de la médecine des armées, fut souvent l'objet de la sollicitude du ministère de la guerre : en 1775, une ordonnance du comte de Saint-Germain prescrivit le rétablissement des hôpitaux d'instruction dans les villes de Metz, Lille et Strasbourg. Ces trois écoles spéciales reçurent le titre d'*Établissemens d'amphithéâtres*. Leur personnel fut augmenté de quatre médecins surnumé-

raires, d'un chirurgien-aide-major-démonstrateur, de huit élèves chirurgiens, et d'un égal nombre de pharmaciens. Les quatre médecins surnuméraires et les élèves ne jouissaient d'aucun traitement.

La forme de la partie centrale du service de santé des armées varia plusieurs fois sous les différens ministres qui se succédèrent si rapidement, à la fin du siècle dernier, au département de la guerre. A certaines époques, il n'y eut qu'un médecin-inspecteur-général, résidant près du ministre et correspondant avec ses bureaux. Dans d'autres circonstances, le nombre de ces inspecteurs s'augmenta de plusieurs médecins, chirurgiens et pharmaciens. A certaines époques, on forma des conseils, des commissions, dans lesquels les officiers de santé se trouvaient réunis à des administrateurs. Mais au milieu de toutes ces vicissitudes, la forme du service hospitalier demeura constamment la même jusqu'en 1787. A cette époque si remarquable de notre histoire, où tant d'espérances étaient offertes aux vœux ardens de la nation, et où le besoin d'économiser se fit sentir dans toutes les parties de l'administration publique, l'on imagina de donner une nouvelle organisation à la médecine des armées.

Jusque-là, l'administration des hôpitaux avait eu ou la forme de régie, ou celle d'entreprise. Cette dernière, adoptée dans un temps où l'état des finances ne permettait pas de subvenir aux dépenses d'un service aussi étendu, avait toujours été désapprouvée par les hommes les plus éclairés de l'administration. Ils y voyaient un grand nombre d'obstacles au bien-être des soldats malades; ils savaient que le zèle des officiers de santé, que les inspections fréquentes des agens du ministère, que la surveillance continuelle des contrôleurs, étaient insuffisans pour s'opposer à l'avidité des entrepreneurs, qui trouvaient toujours les moyens d'éluder l'action du pouvoir surveillant, et réduisaient ainsi les malades à un régime où ils éprouvaient un grand nombre de privations. D'un autre côté, la régie, dans laquelle le gouvernement se charge lui-même de toutes les dépenses, en occasionait alors de trop considérables, soit à raison du gaspillage exercé par les agens de l'autorité, soit par d'autres causes étrangères au sujet de cet article.

Afin de remédier à ces inconvéniens divers, on imagina, en 1787, de mettre à exécution un plan déjà proposé en 1772 et 1776 par Colombier, et qu'avait rejeté le ministère du comte de Saint-Germain. Ce plan consistait à s'abonner avec les régimens et à leur donner une somme plus ou moins considérable, au moyen de laquelle ils fourniraient à tous les besoins du soldat, tant en santé qu'en maladie. Ces fonds, que

fit le gouvernement, reçurent le nom de *masse*, et chaque corps eut sa masse d'habillement, de subsistance, d'hôpital, etc. Il sembla que chaque régiment ayant son hôpital particulier, les militaires y seraient traités avec autant d'efficacité et plus d'économie que dans les hôpitaux militaires, dont toute l'administration pouvait dès-lors être supprimée. Ces raisons déterminèrent le comte de Brienne à faire rendre, le 20 juillet 1788, une ordonnance, qui eut pour objet le licenciement du personnel des anciens hôpitaux et l'établissement des *hôpitaux régimentaires*.

Les conseils d'administration des corps réglaient tout ce qui était relatif à ceux-ci; les chirurgiens-majors y remplissaient à la fois les fonctions de médecin et celles de chirurgien; les chirurgiens-aides-majors y étaient chargés de la fourniture du linge, des médicamens, et de tous les détails de la pharmacie; enfin, deux élèves attachés à chaque bataillon, et dont la solde était de 250 fr. par an, devaient exécuter les prescriptions et faire les pansemens. Un sous-officier remplissait les fonctions d'économe, et veillait au maintien de la police intérieure des salles. Neuf francs par an que le gouvernement allouait, pour chaque homme au complet du corps, ajoutés à la retenue ordinairement exercée sur la solde des militaires malades, devaient fournir à toutes les dépenses des hôpitaux régimentaires. L'on ne laissa subsister, de tous les anciens hôpitaux, que ceux de Metz, Lille, Toulon, Brest et Strasbourg, qui conservèrent leur ancienne destination, celle de pourvoir à l'instruction des élèves, et qui furent placés, dans chaque ville, sous la surveillance d'un conseil formé par les officiers supérieurs de la place. Le nouveau régime hospitalier fut mis en vigueur le 1er janvier 1789 : bientôt on y découvrit une foule d'inconvéniens graves, qui furent signalés, avec autant d'énergie que de vérité, par M. Coste, premier médecin des armées, et membre du conseil de santé; ce médecin publia, à cette occasion, un ouvrage fort remarquable, ayant pour titre : *Du service des hôpitaux militaires, rappelé aux vrais principes*, in-8°, Paris, 1790.

On vit dès-lors que les 9 fr. destinés à former la masse d'hôpital étaient de beaucoup insuffisans pour couvrir les frais des nouveaux établissemens : il fallut porter cette somme à 15 fr. L'on n'avait pas non plus réfléchi à l'inconvenance qu'il y avait de charger le chirurgien-aide-major de fournir le linge à pansement et les médicamens que lui ou son chef devaient employer.

Il était presque impossible de réunir dans des hôpitaux aussi peu considérables des bains et d'autres secours dont souvent l'on ne pouvait se passer dans le traitement d'un grand nombre d'affections aiguës ou chroniques.

Enfin, la plupart des chirurgiens-majors, peu accoutumés à l'exercice de la médecine, et qui, d'ailleurs, admis dans les régimens par le choix seul du colonel, étaient des hommes d'un talent fort audessous de la médiocrité, ne rendirent que de faibles services.

Lorsque les troubles politiques qui signalèrent la fin de cette année (1789) forcèrent le ministère de mettre les troupes en mouvement, l'on vit de tous côtés les corps abandonner dans les hôpitaux civils, qui furent bientôt encombrés, les nombreux malades qu'ils ne pouvaient transporter avec eux. Ce fut alors que tout ce système d'hôpitaux régimentaires, qui, par une inconcevable incurie, était étroitement lié aux principes de la fixité des garnisons, tomba rapidement dans le discrédit le plus complet.

Ce fut surtout en 1791, quand on transporta les troupes aux frontières, que l'on sentit combien était grande la faute qui avait été commise lorsque l'on avait supprimé les anciens hôpitaux militaires. On ne trouva ni personnel ni matériel pour organiser le service de l'armée, et l'on fut dans l'obligation de tout recréer dans l'espace de quelques mois. Une loi, rendue le 28 avril 1792, et sanctionnée par le roi, le 5 mai suivant, rétablit le service de santé des hôpitaux et de l'armée, et lui donna la forme qu'il a conservée jusqu'à ces derniers temps. Une décision ministérielle, prise à cette époque, établit une égalité parfaite entre les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens militaires. Cette disposition, juste en elle-même, rendit plus faciles et plus immédiats les rapports des trois ordres d'officiers de santé militaires; elle exerça sur le bien du service la plus heureuse influence.

Le développement extraordinaire que l'on fut obligé de donner, en 1793 et dans les années suivantes, aux forces que la république française devait opposer à l'Europe entière, coalisée pour sa destruction, nécessita une augmentation considérable, tant dans le personnel que dans le matériel du service de santé. Quatorze armées couvraient nos frontières : presque tous les Français en état de porter les armes étaient appelés à la défense de la patrie; les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens, que la loi désignait pour faire partie de cette levée, étaient appelés à remplir aux armées les fonctions d'officiers de santé. Il s'agissait de les classer suivant le degré de leur instruction; ce travail fit éprouver les plus grandes difficultés au conseil de santé.

La guerre prenant alors un caractère remarquable d'activité, les besoins des malades se multiplièrent incessamment, et les officiers de santé des armées eurent à s'occuper avec la plus vive ardeur de l'amélioration des diverses parties de leur

service. C'est ainsi que l'on établit à Paris un magasin central où l'on prépara en grand, et avec tout le soin que permettaient les circonstances, la majeure partie des médicamens qui devaient être employés dans les hôpitaux. Ce magasin devint bientôt le centre de tout le service de la pharmacie militaire, et le rendit plus facile et moins dispendieux.

Alors, les chirurgiens en chef des armées, et spécialement MM. Percy et Larrey, si célèbres par leurs talens et par leur zèle pour l'humanité et pour les progrès de l'art, en firent une nouvelle application, en imaginant des moyens de porter promptement des secours efficaces aux blessés encore étendus sur le champ de bataille, et à l'instant même où ils venaient d'être frappés. Ces deux chirurgiens réussirent dans leur entreprise ; et maintenant, ainsi que cela s'est vu dans nos armées, les militaires ne sont plus abandonnés pendant plusieurs jours sur le terrain sans être pansés. *Voyez* CHIRURGIE MILITAIRE.

Le gouvernement de cette époque, funeste sous tant de rapports à la France, s'occupa, dans plusieurs occasions, du service de santé des armées; mais le résultat des diverses dispositions qu'il adopta successivement, fut d'amener rapidement la confusion la plus complette dans l'administration des hôpitaux et parmi les officiers de santé. Toutes les branches de l'administration militaire furent en proie au même désordre; chaque proconsul envoyé près des armées se croyait en droit d'épurer, de réformer, d'organiser de nouveau. Mais lorsque l'ordre commença à renaître sous le gouvernement directorial, le conseil de santé s'occupa de l'amélioration des différentes parties du service, et de l'instruction des élèves, qu'il parut urgent de former dans les hôpitaux militaires de l'intérieur. Un réglement du 26 prairial an 4 eut pour objet de satisfaire à ces divers besoins; il fut décidé que les hôpitaux du Val-de-Grâce, à Paris, fondé, l'année précédente, par le conseil de santé; que ceux de Metz, Lille, Strasbourg et Toulon deviendraient des hôpitaux d'instruction. Le personnel de chacun de ces établissemens fut composé, indépendamment des trois officiers de santé en chef, de deux médecins, de deux chirurgiens et d'un pharmacien, tous de première classe. L'on attacha un grand nombre d'élèves à ces hôpitaux. La matière des cours fut ainsi réglée : 1°. l'anatomie, la physiologie et l'hygiène ; 2°. la pathologie générale et spéciale interne et externe, la thérapeutique et les opérations chirurgicales ; 3°. l'histoire naturelle des médicamens ; 4°. la physique et la chimie ; 5°. enfin la clinique externe et interne. Chacun de ces hôpitaux fut pourvu d'un amphithéâtre d'anatomie, d'un laboratoire de chimie, et eut à sa disposition un jardin de botanique.

Telles sont les principales modifications que le service de

santé des armées reçut à différentes époques. Nous n'avons pas dû nous arrêter à une foule de réglemens et de décisions qui en ont fait très-fréquemment changer les détails; nous en avons dit assez pour prouver que l'on peut réduire à trois formes principales toutes celles que l'administration du service de santé militaire a prises successivement. Ces formes sont, 1°. les hôpitaux régimentaires; 2°. les hôpitaux civils, dans lesquels on dispose des salles pour les soldats; 3°. les hôpitaux militaires proprement dits, exclusivement réservés au service des troupes.

Si l'on considère que l'efficacité des secours qui sont prodigués par les médecins à l'homme de guerre malade dépend, en grande partie, de la disposition des établissemens où il doit être reçu, il sera dès-lors évident que nous devons nous arrêter un instant sur les avantages et les inconvéniens inhérens à chacune des formes dont il vient d'être parlé.

Le premier objet que l'on se propose dans la création d'un système d'établissement destiné aux soldats malades, est de pouvoir leur donner des secours aussi variés et aussi éclairés que l'état de la médecine et de l'hygiène puisse le permettre. Le second est que ces établissemens soient tellement organisés en temps de paix, qu'il puisse s'y former un nombre assez considérable d'officiers de santé instruits, pour remplir les places vacantes dans les corps armés, et aussi pour pourvoir aux besoins subits et extraordinaires du service en cas de guerre. Le troisième enfin est d'obtenir ces deux résultats importans, en faisant le moins de frais possible, et sans compliquer l'administration. En appliquant ces vues générales, dont la justesse nous paraît audessus de toute contestation, aux trois modifications dont nous avons reconnu que le service de santé militaire est susceptible en temps de paix, il nous sera facile de découvrir celle qui mérite d'être adoptée de préférence.

L'admission des soldats malades dans les hôpitaux civils est, de toutes les formes du service, celle qui incontestablement est la plus vicieuse. En effet, le militaire, dans cette hypothèse, confondu avec les hommes de la lie du peuple que le besoin, autant que la maladie, force de chercher un asile dans ces établissemens, et, confié aux soins de médecins étrangers à ses habitudes, y perd bientôt le goût de la discipline, seul nerf des bonnes armées, sans y trouver l'avantage d'un traitement aussi bien dirigé que dans les hôpitaux militaires. Il est resté démontré, par le relevé le plus exact des états de journées, que les soldats demeurent plus longtemps dans les hôpitaux civils, que dans ceux qui sont spécialement destinés à les recevoir, soit qu'ils contractent dans les premiers l'habitude

de s'éloigner de leurs corps, soit qu'on n'ait pas l'attention de les renvoyer immédiatement après leur guérison, l'administration trouvant un avantage dans l'accumulation des journées, dont le prix augmente le patrimoine des pauvres. Indépendamment de ces inconvéniens, il en est un autre qui mérite toute l'attention du gouvernement : c'est l'indécence de placer le militaire, envers lequel l'état a contracté l'obligation de le soigner dans ses maladies, dans des établissemens de charité, et de priver les pauvres de places qu'ils ont incessamment le droit de réclamer. De plus, cette disposition, en détruisant le corps des médecins militaires, laisse le service de santé des armées au dépourvu en temps de guerre. Toutefois, il est vrai de dire qu'alors même que le service médical militaire était le mieux organisé, il s'est offert des circonstances qui ont exigé l'admission des soldats dans les hospices civils. Il est quelques villes dans lesquelles se trouvent en garnison un régiment ou deux, le plus souvent de cavalerie : éloignés des grandes garnisons, et par conséquent des hôpitaux militaires, il devient indispensable de placer les malades peu nombreux que fournissent ces corps, dans les hôpitaux civils. Mais il conviendrait alors d'isoler les salles destinées aux soldats de celles qui sont occupées par les indigens. Le formulaire, ainsi que le réglement des hôpitaux militaires, devraient être pris pour base dans le service. Les chirurgiens des corps pourraient être chargés du traitement de leurs malades, ou tout au moins devraient leur faire de fréquentes visites, afin de s'assurer si tous les réglemens sont exécutés à leur égard. Au moyen de ces modifications, qui nous semblent indispensables, les hôpitaux civils pourront présenter d'utiles ressources et peu d'inconvéniens.

La forme des hôpitaux régimentaires est celle qui fut le plus anciennement donnée au service médical des armées. On lui a reproché, avec justice, d'abandonner les hommes atteints d'affections plus ou moins graves, et qui sont du domaine de la médecine proprement dite, aux soins des chirurgiens-majors, qui rarement ont allié l'étude pratique de la médecine à celle de la chirurgie, qui suffit ordinairement pour occuper tous les instans de l'homme qui cherche à s'y distinguer. Cet inconvénient serait moins grave maintenant qu'autrefois. Les chirurgiens d'aujourd'hui reçoivent une instruction qui les rend également propres à l'exercice de l'une et de l'autre branche de l'art de guérir, lorsqu'ils peuvent s'adonner à l'étude pratique de celle qui a rapport aux maladies dites internes. Nous ne reviendrons pas sur l'inconvénient fort grave d'avoir confié la fourniture des médicamens et du linge à pansement aux chirurgiens, qui alors se trouvent placés entre leur devoir et leur intérêt : cette disposition pourrait être changée.

Mais dans les mouvemens nombreux de garnison que les régimens exécutent, même en temps de paix, que deviennent les malades que l'on soigne dans l'hôpital régimentaire? Il faut nécessairement alors les évacuer dans les hôpitaux civils, et abandonner le matériel de l'établissement militaire; ce qui devient fort dispendieux à l'état. Si la guerre vient à être déclarée inopinément, le système des hôpitaux régimentaires met l'administration dans l'alternative, ou de manquer d'élémens pour former le personnel du service de santé des ambulances, ou de composer ce personnel de sujets étrangers aux traditions de ce service.

L'économie avait servi de prétexte à l'établissement des hôpitaux régimentaires; mais indépendamment de ce que, dans un bon gouvernement, ce motif ne doit jamais engager l'autorité à adopter des dispositions contraires aux intérêts des malades, et surtout des défenseurs de l'état, il est bien démontré que cette économie est tout à fait illusoire : car, sans tenir compte des autres causes de dépenses et de dilapidations qui ont été énoncées plus haut, ces hôpitaux étant obligés de s'approvisionner par des marchés partiels, dépensaient beaucoup plus que ne fait l'administration générale, qui, pouvant faire des avances considérables et établir de nombreux magasins, obtient des économies certaines. Toutes ces raisons ont ruiné, dans le temps, et ruineront probablement pour toujours le système des hôpitaux régimentaires, en tant que ceux-ci sont considérés comme établissemens exclusivement destinés au traitement des soldats malades.

Il est néanmoins quelques affections légères qu'il est possible de traiter avec économie et sans inconvénient dans les casernes : telles sont, la gale et la blennorrhagie. Ces maladies ne font courir aucun danger à la vie de ceux qui en sont atteints; les médicamens que réclame leur traitement sont simples et faciles à administrer; enfin, le régime n'a besoin que d'être très-légèrement modifié pendant leur traitement. L'on a fait aux infirmeries régimentaires le reproche de nuire à la salubrité des casernes, et d'être insuffisantes, à défaut de bains et autres moyens curatifs, à la guérison des soldats qui y sont placés. Ces reproches sont futiles : il est aisé, lorsqu'on le veut, de pourvoir à la propreté des salles destinées à l'infirmerie; et lorsque les affections que l'on y traite résistent, ce qui est rare, aux moyens dont on peut disposer dans l'infirmerie, l'on a la ressource d'envoyer les hommes qui ont besoin d'un traitement compliqué, à l'hôpital militaire. Il est donc évident que les officiers de santé des régimens peuvent traiter à la caserne les deux maladies dont nous venons de parler, et qui se manifestent si fréquemment parmi les soldats. Mais il ne faut point,

sous le prétexte spécieux de conserver au régiment des hommes affectés de maladies légères, et d'épargner ainsi des journées d'hôpitaux, qu'ils traitent dans l'infirmerie celles des maladies aiguës qui paraissent, à leur début, ne présenter aucun caractère de gravité. Trop souvent des affections internes de ce genre ne sont que le précurseur de maladies graves et contre lesquelles toutes les ressources de la médecine deviennent ensuite inutiles, parce que l'on a laissé passer les premiers instans sans les administrer. *Voyez* l'article *hygiène militaire*.

Les hôpitaux militaires, placés, comme ils le sont, sous l'autorité immédiate du ministre de la guerre, *et administrés par une régie*, sont le système de service qui présente le moins d'inconvéniens, ou plutôt qui offre le plus grand nombre d'avantages. Alors les soldats sont soignés par des médecins qui ont fait de leurs habitudes, de leur manière de vivre, des causes et de la nature de leurs maladies, une étude constante et approfondie. Les agens du ministère exercent sur ces établissemens une surveillance beaucoup plus active et plus efficace qu'elle ne peut l'être dans les hôpitaux civils, dont les administrateurs, toujours indépendans, sont placés hors des limites de la puissance directe de l'autorité militaire.

Mais c'est pour l'avenir, c'est pour l'époque où la guerre, mettant les troupes en mouvement, les exposera à des causes nombreuses de maladies, que les hôpitaux militaires présentent les ressources les plus précieuses. Lorsqu'ils sont bien organisés, on peut, dans le même temps que les corps armés se rassemblent, disposer avec la plus grande facilité toutes les parties du service qui a pour objet le traitement des malades ou des blessés que l'armée va bientôt fournir : dans ce cas, les opérations administratives s'exécutent avec promptitude et régularité. La plupart, et d'autres fois la totalité des officiers de santé des hôpitaux, sont appelés au quartier-général. On en forme des divisions qui sont réparties dans les différens corps d'armée; le service des hôpitaux de l'intérieur cesse dans quelques-uns, et devient peu considérable dans d'autres. Et comme on a eu soin d'y laisser le nombre convenable d'officiers de santé, si les besoins du service l'exigent, on leur adjoint des médecins ou des chirurgiens, appelés par la voie de réquisition.

Il pourrait paraître douteux pour certaines personnes, qu'il fût indispensable à la bonté du service médical, dans une armée, de conserver ainsi, et de former, en temps de paix, des sujets qui conviennent à cette destination. Ces personnes croient que les écoles de médecine fourniront toujours des hommes propres à exercer, à l'armée, les différentes parties de l'art de guérir. Nous n'examinerons point ici jusqu'à quel point est assez brillant le sort des officiers de santé des hôpitaux en temps de

guerre, pour engager un grand nombre de médecins et de chirurgiens habiles à quitter leur clientèle et leur paisible demeure, pour aller courir les hasards de la guerre, avec la certitude d'être licenciés à la paix. La simple énonciation de ce problème indique assez que, hors les cas extraordinaires, semblables à ceux dont nous avons été témoins aux grandes époques de la révolution, il se présentera peu de médecins et de chirurgiens qui, par leur instruction et leur habileté, soient dignes de remplir les honorables et importantes fonctions auxquelles ils sont appelés à la suite des armées. Malgré le zèle patriotique qui fit voler plusieurs hommes de l'art distingués au secours des défenseurs de l'état, nous nous souvenons encore de la peine que l'on eut, au commencement de la guerre de la révolution, à rassembler un personnel nombreux pour le service médical des armées. Les anciens officiers de santé militaires n'ont pas oublié qu'à cette époque on se trouva dans la nécessité d'admettre parmi eux des hommes sans éducation, et dépourvus des connaissances les plus élémentaires, les plus vulgaires de l'art de guérir.

Parlerons-nous des réquisitions d'officiers de santé pour le service des armées? Ce moyen illégal et vicieux d'y pourvoir, et que l'on vit encore mettre en usage de notre temps, n'a jamais fourni beaucoup de sujets instruits. En effet, ceux qui se sont acquis une considération méritée dans l'exercice de leur art, ou sont dans les exceptions établies par la loi, ou bien s'y font placer par l'autorité locale, intéressée à conserver de pareils médecins à leurs administrés. Il n'arrive donc à l'armée que ceux dont les lumières sont pour le moins équivoques, et qui n'ont de leur profession que le titre : la plupart de ceux-ci sont plutôt inutiles que secourables pendant la guerre. Il est désirable de ne plus voir se renouveler la disposition arbitraire dont on vient de parler, ni les désordres qu'elle entraîne après elle.

L'expérience a démontré que la médecine, la chirurgie et même la pharmacie ne peuvent être convenablement exercées aux armées que par des hommes déjà habitués au service des hôpitaux et à la manière d'être des militaires. Nous avons tous vu débuter dans les camps des sujets instruits et qui avaient subi, dans les écoles de médecine, d'une manière brillante, les épreuves qui précèdent le doctorat. Novices, et comme étrangers à l'art qu'ils venaient exercer, ils étaient découragés par les plus petits événemens contraires, par les plus légères fatigues. Ils soupiraient après leur retour dans l'intérieur, et la nostalgie les frappait comme elle frappait les conscrits. En général, ils étaient longtemps avant de rendre d'utiles services; et ils ne le faisaient qu'après avoir été incorporés avec d'an-

ces camarades, qui les instruisaient des traditions, qui les soutenaient, les guidaient dans toutes les occasions difficiles.

C'est d'après toutes ces considérations puisées dans la nature même des choses, que le service de santé militaire est actuellement organisé en France : il nous reste à faire connaître cette organisation ; nous la comparerons ensuite avec le système qu'ont adopté les autres puissances de l'Europe, système qui, sous tous les rapports, lui est inférieur.

Une ordonnance du 30 décembre 1814 a rétabli les hôpitaux militaires d'instruction au nombre de quatre. Paris, Lille, Metz et Strasbourg sont les villes où sont placées ces utiles institutions ; dans chacune d'elles trois officiers de santé en chef, ayant le titre de premiers professeurs ; trois officiers de santé de première classe, seconds professeurs, un médecin adjoint aux professeurs ; un chirurgien et un pharmacien démonstrateurs pour les hôpitaux de Metz, Lille et Strasbourg : pour Paris, deux médecins adjoints aux professeurs, et deux chirurgiens démonstrateurs, tel est le personnel dont se compose l'enseignement. Deux chirurgiens et deux pharmaciens aides-majors, vingt-quatre chirurgiens sous-aides, et seize pharmaciens du même grade ; un égal nombre de chirurgiens et de pharmaciens élèves surnuméraires, pour Paris ; deux chirurgiens et un pharmacien aides-majors, seize chirurgiens et dix pharmaciens sous-aides, et un égal nombre d'élèves surnuméraires dans chacun des trois autres hôpitaux, sont employés pour le service de ces établissemens ; les sous-aides et les surnuméraires devant en outre suivre les cours des professeurs.

La nature de l'enseignement qui a lieu dans les hôpitaux d'instruction est propre à rendre les élèves susceptibles de remplir avec un égal avantage, et suivant leurs dispositions particulières, les fonctions de médecins, de chirurgiens ou de pharmaciens militaires. Afin d'atteindre ce but, le gouvernement, sur la proposition du conseil de santé, ne place dans les hôpitaux d'instruction que des élèves distingués par leurs bonnes études classiques et par leur aptitude. Les leçons de ces écoles se font avec la plus grande régularité ; elles ont pour objet : 1°. l'anatomie et la physiologie ; 2°. l'hygiène et son application spéciale à l'homme de guerre dans toutes les positions ; 3°. la pathologie générale et particulière, l'histoire des maladies externes et internes, et les règles suivant lesquelles on doit les traiter par la diététique, par les médicamens ou par les opérations chirurgicales ; 4°. la chimie pharmaceutique et l'histoire naturelle des médicamens ; 5°. la clinique externe et interne ; 6°. la préparation des médicamens ; 7°. enfin, l'indication des principes d'après lesquels doit être réglé et exécuté le service de santé, soit dans les hôpitaux permanens, soit à l'armée. Les dernières parties forment une série de cours pratiques dans

lesquels les professeurs font, pendant toute l'année, l'application des préceptes théoriques. Un amphithéâtre d'anatomie, avec les accessoires essentiels pour la dissection, la préparation et la conservation des pièces anatomiques; un laboratoire de chimie et de pharmacie; un jardin destiné à la culture des plantes médicinales; tels sont les objets accessoires qui sont mis à la disposition de chacun de ces établissemens, et qui y rendent faciles tous les travaux nécessaires à l'instruction des élèves.

L'émulation, si naturelle chez les jeunes gens, est encore excitée dans les hôpitaux d'instruction par plusieurs grands prix que l'on y distribue, à la fin de chaque année scolaire, à ceux des élèves qui ont montré, dans des examens rigoureux qu'on leur fait subir à la même époque, qu'ils ont le mieux profité des leçons de leurs maîtres. Ces prix, qui consistent en ouvrages relatifs à l'art de guérir, sont au nombre de six pour chaque établissement, quatre pour les chirurgiens et deux pour les pharmaciens. Les chirurgiens reçoivent deux premiers prix, consistant en ouvrages de médecine, de 150 francs chacun, et deux seconds de la valeur de cinquante francs. Les pharmaciens ont un premier et un second prix équivalant ceux des chirurgiens. Indépendamment de ces prix, les élèves qui les ont obtenus sont désignés au ministre de la guerre par le conseil de santé pour obtenir de l'avancement.

Une disposition ministérielle infiniment propre à exciter le zèle et l'émulation parmi les élèves des hôpitaux de Metz, de Lille et de Strasbourg, a été d'arrêter que l'hôpital de Paris qui, par l'avantage de sa situation, doit être considéré comme une école de perfectionnement des trois parties de la médecine militaire, se recrutera dans les trois autres écoles, et spécialement parmi les élèves couronnés. Cet ordre de choses a déjà conduit à des résultats si avantageux, qu'il est inutile d'insister sur son mérite.

Les hôpitaux d'instruction, organisés comme on vient de le voir, peuvent être considérés comme une précieuse pépinière pour tout l'ensemble du service de santé militaire. Les élèves, après y avoir étudié pendant trois années, sont aptes à devenir docteurs, et le deviennent en effet, soit à Paris, soit à Strasbourg, selon que le sort a plus ou moins favorisé leur répartition. Ces jeunes docteurs, déjà familiarisés avec la pratique de l'art, et habitués au service militaire, sont désormais destinés à occuper les places d'aides-majors en chirurgie et en pharmacie, ainsi que toutes les places de médecins vacantes de nos hôpitaux, pour ceux que leur goût et leurs études spéciales dirigent vers cette partie de l'art. A l'avenir, ce sera seulement parmi les élèves des hôpitaux d'instruction, que le gouvernement devra choisir les médecins militaires; car ils auront plus d'aptitude à bien remplir ces emplois que d'autres docteurs,

quelle que soit l'instruction de ceux-ci, auxquels il manquera toujours l'habitude du service des hôpitaux et la connaissance de ses traditions, que les premiers auront acquises dans les écoles dont il est ici question.

On a fait quelques objections contre les écoles de médecine militaire; mais ces objections n'ont aucune base solide, et si, dans les questions de fait, il est naturel d'invoquer l'expérience comme le meilleur argument, on peut dire ici que ces établissemens ont parfaitement répondu à l'attente de ceux qui les ont institués : déjà un grand nombre de sujets instruits en sont sortis pour aller exercer leur profession d'une manière distinguée dans les régimens; d'autres, en grand nombre, également recommandables, n'attendent que les besoins du service pour occuper des postes plus importans.

C'est surtout contre les hôpitaux d'instruction de Paris et de Strasbourg, que les opposans se sont le plus récriés; ils ont dit que les faculté de médecine qui existent dans ces deux villes y rendaient inutiles les nouvelles institutions, et l'on a cru qu'il serait plus convenable de transporter celles-ci à Bordeaux et à Rennes ou dans deux autres grandes villes du royaume. Mais la raison qui, selon les détracteurs, semble devoir engager le gouvernement à éloigner de Paris et de Strasbourg les hôpitaux d'instruction, est précisément celle qui doit militer en faveur de leur conservation dans ces villes. En effet, la loi exige que tous les chirurgiens militaires, et y compris ceux du grade d'aide-major; que tous les médecins aient été reçus docteurs dans l'une des trois facultés. C'est donc agir dans l'esprit de la loi, de placer un grand nombre d'élèves attachés au service militaire, dans la position la plus favorable pour obtenir ce grade. Dira-t-on que les cours des facultés rendent inutiles ceux des nouvelles écoles? Mais d'abord, ainsi que chacun le sait, la Faculte de Paris, trop occupée d'examens et de réceptions, ne fait presque plus de cours. D'ailleurs, sans discuter ici jusqu'à quel point la proposition des partisans exclusifs de la Faculté est fondée, et sans vouloir tracer une ligne de démarcation entre des leçons sur des préceptes généraux des sciences médicales, et des cours spéciaux d'application, nous ferons cependant remarquer que les hôpitaux d'instruction n'ont pas pour objet de rendre inutiles aux officiers de santé militaires les savantes leçons des maîtres les plus célèbres, lorsqu'ils veulent bien en faire; mais bien de mettre ces officiers de santé à même de les suivre plus facilement et avec plus d'avantage. Nous ne connaissons que deux moyens de faciliter aux officiers de santé militaires l'initiation au doctorat, ainsi qu'on l'a prescrit : l'un est d'établir des hôpitaux d'instruction dans les villes où siégent les Facultes; le second est d'entretenir à Paris, à Strasbourg ou à Montpellier un

certain nombre d'élèves aux frais du gouvernement, comme on l'a fait au commencement de la révolution. Or, il est aisé de juger combien le premier de ces moyens est préférable à l'autre, surtout en considérant que les hôpitaux de Paris et de Strasbourg sont indispensables pour recevoir les malades de ces deux garnisons. Outre l'avantage qu'il y a pour les élèves appelés à Paris, d'y pouvoir parvenir au doctorat, ils s'y trouvent à portée d'assister aux savantes leçons qui se donnent au Collége royal de France, à la Faculté des sciences et des lettres, au Jardin du Roi et dans plusieurs autres établissemens où ils peuvent puiser des connaissances fort utiles pour compléter leur instruction.

Dans tous les hôpitaux militaires, le régime administratif est exclusivement confié aux soins d'un économe ou directeur, agent comptable envers le gouvernement. Les officiers de santé, renfermés dans les exercices de leur profession, sont constamment étrangers aux détails administratifs; ils sont seulement chargés de constater la qualité des objets mis en consommation, dont ils demandent le rejet, s'ils ne réunissent point les conditions convenables; ils certifient en outre la quantité de ceux de ces objets qui ont été employés dans leur service. Un sous-intendant militaire exerce, sous l'autorité du ministre de la guerre, une surveillance active sur toutes les opérations qui ont lieu dans l'établissement dont il a la police: c'est à lui que doivent être adressées les réclamations que les officiers de santé font en faveur des malades. De cette manière, celui qui est chargé de l'achat des matériaux du service n'est pas celui qui en dirige l'emploi, et celui qui exerce la surveillance sur l'un et sur l'autre, n'a aucun intérêt direct à l'achat ni à la consommation. Si l'on peut imaginer une disposition qui rende, sinon impossibles, du moins très-difficiles, les abus que la cupidité sait si bien multiplier dans les diverses branches de l'administration publique, celle qui est adoptée pour nos hôpitaux nous semble approcher du but, si elle ne l'atteint pas.

Pendant la guerre, le service des hôpitaux qui sont placés à la suite de l'armée est réglé sur les mêmes bases. M. Vaidy, dans son excellent article sur l'hygiène militaire, inséré dans ce dictionaire, a exposé quelle doit être la distribution des officiers de santé à la suite de chacune des divisions de l'armée. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Après avoir fait connaître l'ensemble du service de santé militaire, il convient de faire mention du conseil de santé établi près le ministre de la guerre. Ce corps, dont le nombre des membres a varié tant de fois depuis trente ans, qui a pris alternativement, et à diverses époques, les titres de conseil, de commission, de comité, d'inspection générale, est définitivement réduit depuis

1816 au nombre de trois membres, un médecin, un chirurgien et un pharmacien militaires pris parmi les officiers de santé en chef des armées, aidés d'un secrétaire aussi pris dans la classe des officiers de santé militaires supérieurs. L'objet du conseil est de s'assurer de la capacité des officiers de santé qui entrent au service; d'indiquer au ministre ceux qui, par leur capacité, sont susceptibles d'être promus à un grade plus élevé; de surveiller et de diriger spécialement l'instruction dans les quatre écoles de santé militaires; de correspondre avec les officiers de santé des autres hôpitaux, et avec ceux qui sont attachés aux corps armés, de leur donner les conseils convenables relatifs à la pratique, d'éclairer, de rectifier au besoin la théorie sur laquelle ils fondent celle-ci; de donner son avis au ministre sur tous les objets de salubrité relatifs aux troupes en garnison et en campagne, sur la nature des vivres, des boissons qui se distribuent aux soldats, ou qui font partie des approvisionnemens des places de guerre; enfin sur tout ce qui est relatif à l'hygiène militaire.

Le corps des officiers de santé militaires attend du gouvernement une organisation qui établisse son assimilation avec les autres grades militaires de l'armée; jusqu'ici, il n'y a rien eu d'irrévocablement déterminé à cet égard L'usage est d'assimiler les officiers de santé en chef des armées aux maréchaux-de-camp; les officiers de santé principaux aux colonels; les officiers de santé de première classe aux chefs de bataillon; ceux de la seconde aux capitaines, et les sous-aides aux lieutenans. Mais les appointemens attribués à ces divers grades ne répondent point à cette assimilation. Les officiers de santé en chef reçoivent 9000 fr. en campagne; les principaux, 6000 fr.; ceux de première classe, ou médecins ordinaires, chirurgiens et pharmaciens majors, 3000 fr.; les médecins adjoints et les aides-majors ont 2250 fr., et les sous-aides 1200 fr. En temps de paix, le gouvernement n'entretient point d'officiers de santé en chef, ni d'officiers de santé principaux. Les médecins ordinaires, employés en chef dans les hôpitaux; les chirurgiens et pharmaciens majors n'ont que 2000 fr. de traitement annuel; ceux qui ont dix ans de grade jouissent d'un supplément de 200 fr., et de 400 fr. lorsqu'ils ont atteint leur vingtième année de grade. Les médecins adjoints et aides-majors ont 1500 fr. de traitement, et les sous-aides, 800 fr. La quotité de ces divers traitemens paraît évidemment trop faible, surtout pour les médecins ordinaires et les chirurgiens et pharmaciens majors, qui, n'ayant plus d'expectative d'avancement, sont réduits à végéter toute leur vie. Si l'on considère de quelle utilité sont les officiers de santé militaires; quels sont les dangers auxquels ils sont exposés dans le cours de leur carrière; quels sont les sacrifices auxquels ils se sont réduits pour servir l'hu-

manité et la patrie; si surtout l'on compare leur sort à la perspective qui est offerte aux officiers belligérans qui sont appelés à parcourir tous les grades, jusqu'à celui de maréchal de France, qui s'ouvrent la carrière de tous les genres d'honneurs, l'on pensera, avec nous, qu'il est de la justice du gouvernement d'assurer aux officiers de santé de ses armées une fortune qui les mette à l'abri du besoin. Ainsi, nous croyons que les appointemens devraient être de 3000 fr. en temps de paix, et de 4500 fr. en temps de guerre, pour les officiers de santé de première classe; de 2000 fr. en temps de paix, et de 3000 fr. en temps de guerre, pour ceux de la deuxième classe; et enfin de 1200 fr. en temps de paix, et de 1800 fr. en temps de guerre, pour ceux de troisième classe. Nous croyons aussi qu'il conviendrait, pour le temps de paix, de rétablir l'ordre des officiers de santé supérieurs qui avait été créé, il y a environ quinze ans, et d'attribuer un traitement de 4000 fr. aux officiers de santé principaux, ainsi qu'à quelques anciens et bons serviteurs de la première classe, qui seraient employés, sous ce titre, dans les hôpitaux de l'intérieur. Cette distinction flatteuse serait en même temps un acte de justice envers des hommes qui, après avoir joui d'un grade supérieur et des appointemens analogues, se trouvent, à la paix, confondus, sous ce double rapport, avec ceux dont ils avaient été les chefs.

Nos officiers de santé militaires reçoivent, comme les officiers belligérans, la croix de la légion d'honneur, en récompense de leurs services; ils furent compris dans la première distribution qui fut faite lors de la création de l'ordre, et ils continuent de jouir de cette récompense. Ils n'ont encore pu obtenir la croix de saint Louis, que les généraux, inspecteurs d'armes, que les colonels ont demandée pour les chirurgiens-majors. Louis XIV donna cette croix à Tournefort, qui avait apporté un herbier de la Laponie. Les officiers de santé militaires, qui ont ramené de toutes les contrées de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique, tant de militaires dont la patrie est redevable à leurs soins éclairés, auraient-ils moins de droits? On donnait d'ailleurs cette décoration, avant la révolution, aux chirurgiens des régimens étrangers qui servaient en France; on la donnait aussi à quelques chirurgiens des régimens français: elle a été dernièrement accordée, d'après la recommandation de feu le prince de Condé, à des médecins qui avaient servi dans son armée: ainsi tout milite en faveur des officiers de santé militaires, pour qu'ils participent à cette récompense honorifique. Les quartiers-maîtres, qui ne sont point belligérans; les intendans et sous-intendans militaires, qui le sont encore moins, sont appelés à en jouir, ce qui nous paraît très-convenable; mais il semble que la refuser à une classe de militaires qui n'est ni moins exposée aux dangers de la guerre,

ni moins courageuse, ni moins dévouée que les autres, c'est commettre une injustice. Espérons que le ministre qui dirige aujourd'hui le département de la guerre, signalera son autorité, si chère aux bons Français, en faisant accorder cette juste récompense aux officiers de santé militaires, dont personne, mieux que lui, n'a été à portée d'apprécier, sur le champ de bataille, le dévoûment et l'utilité.

Le service de santé militaire, soit dans l'état de paix, soit dans l'état de guerre, est différent chez nos voisins les Allemands, de ce qu'il est parmi nous. En Autriche et en Prusse, le gouvernement a établi des Ecoles spéciales de médecine et de chirurgie militaires, dans lesquelles sont reçus, après avoir justifié d'une bonne éducation première, et de mœurs irréprochables, tous les sujets qui se destinent à la pratique de l'art de guérir dans les armées. A Berlin et à Vienne, les Ecoles spéciales ont pour objet de faire du même individu, un médecin et un chirurgien, parce que le même homme exerce indistinctement les deux professions à l'armée. L'Académie Joséphine confère le titre de docteur à ces élèves, et les investit du droit d'exercer la médecine et la chirurgie parmi les troupes, sans qu'ils aient besoin de l'attache des Facultés de médecine. Nous avons obtenu, en France, les plus heureux résultats de la réunion des deux branches de l'art de guérir, mais seulement de sa réunion dans l'enseignement. En Allemagne, et surtout à Vienne, il ne paraît pas qu'on en ait observé d'aussi satisfaisans; et les Ecoles spéciales, instituées sur le modèle de nos hôpitaux d'instruction, ont rarement fourni aux armées germaniques des praticiens distingués. Peut-être faudrait-il chercher la cause de cette infériorité dans la réunion de l'exercice de la médecine et de la chirurgie dans le service des hôpitaux. On a souvent proposé, en France, de n'avoir que des chirurgiens militaires : cette idée a toujours été combattue victorieusement. Notre médecine d'armée a rendu à la science de trop importans services pour que le gouvernement n'en sente pas tout le prix. C'est à elle que l'on doit les notions les plus exactes sur plusieurs maladies épidémiques et contagieuses : tels sont le typhus et la dysenterie, dont la nature, les causes, le traitement et la prophylactique sont si bien connus aujourd'hui. Nos lumières sur la fièvre jaune et la peste ne sont point aussi étendues; mais ce que nous savons de plus positif, à cet égard, nous vient encore des médecins militaires, dont le zèle courageux mérite le tribut de nos louanges, comme leurs lumières commandent notre estime. Les hôpitaux autrichiens et prussiens sont placés sous la direction et sous l'autorité exclusive de l'officier de santé du grade le plus élevé; il en dirige le service administratif et fournit même les médicamens. La pharmacie est confiée à un subalterne dont il est l'unique

chef. Il résulte de cet état de choses, que le service des hôpitaux est plus simple et plus facile que parmi nous, et présente une unité d'action plus parfaite. Toutefois, ces avantages ne peuvent compenser le grave inconvénient d'intéresser à l'achat des médicamens et des divers objets de consommation, celui qui dirige l'emploi des uns et des autres.

En campagne, le service médical est administré d'après les mêmes bases : ainsi un seul officier de santé, ayant ordinairement le titre de chirurgien-général, dirige toutes les parties de l'exercice de l'art de guérir dans les armées de l'Autriche et de la Prusse. Les chirurgiens-médecins, détachés des corps pour former les ambulances, y sont moins nombreux que chez nous, les chefs ayant l'habitude de confier le service des hôpitaux aux chirurgiens des régimens.

Les Anglais n'ont eu, jusqu'ici, aucun établissement spécialement destiné à l'instruction de leurs chirurgiens militaires; les hôpitaux de la marine ont toujours été en possession de former, chez ces insulaires, les officiers de santé de l'armée de terre et de l'armée navale. Il n'y a point, à proprement parler, de médecins militaires chez cette nation. Un ou deux chefs du service de santé sont médecins; mais le service des hôpitaux est ordinairement confié à des chirurgiens. L'administration est aussi attribuée aux officiers de santé. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir les chefs des établissemens hospitaliers anglais, surtout le médecin en chef, faire des fortunes considérables, et bien scandaleuses lorsqu'on en recherche la source.

Les Russes, qui ont imité la plupart des institutions scientifiques des autres peuples de l'Europe, ont adopté, ainsi que les Anglais, à quelques différences près, la distribution du service de santé usité chez les Allemands. C'est, dit-on, par un motif d'économie, que les nations dont nous venons de parler ont réuni la direction des trois branches de l'art de guérir dans les mains d'un seul individu. Lorsque l'on compare les résultats de leur administration avec ceux de la nôtre, l'on ne peut douter qu'une différence, d'ailleurs peu considérable dans les frais, ne soit un motif fort insuffisant pour balancer les avantages qui résultent de notre système de médecine militaire.

Les Russes n'ont pas eu, jusqu'ici, un corps national d'officiers de santé dans leurs armées. Les sujets les plus distingués, dans leur service hospitalier, sont pris parmi les Anglais, les Allemands et les Français.

Nous ne parlerons pas ici des Espagnols : arriérés de plusieurs siècles, en comparaison des autres nations européennes, ils n'ont point de médecine militaire. La plupart des chirurgiens attachés à leurs régimens sont Italiens, Savoyards ou Français : il est probable qu'en ce moment ils n'en entretien-

nent plus de ceux qui sont pris parmi nos compatriotes. A la fin du siècle dernier, le roi d'Espagne avait voulu établir, à Barcelone, un *Collége médico-chirurgical*, destiné à l'instruction des officiers de santé militaires; mais les Universités, croyant voir dans ces établissemens un acte attentatoire à leurs droits et priviléges, portèrent leurs représentations aux pieds du trône: elles y furent appuyées par les médecins de la cour, et le décret royal fut révoqué avant d'avoir été mis à exécution. Un très-petit nombre de chirurgiens, élèves du Collége royal de chirurgie de Madrid, sont employés dans les régimens; le surplus des chirurgiens de l'armée, est, comme l'on vient de le dire, composé d'étrangers. La médecine et la chirurgie sont, en Espagne, à un petit nombre d'exceptions près, dans un rapport parfait avec les autres sciences, c'est-à-dire qu'elles sont plongées dans un état voisin de la barbarie la plus complette.

Ce serait ici la place d'indiquer la nature et la manière d'agir des causes qui tendent à détruire ou qui sont susceptibles d'altérer la santé du soldat; d'exposer quelles sont les maladies dont l'homme de guerre est le plus menacé, et de faire connaître les moyens prophylactiques ou curatifs qu'il convient de leur opposer; mais ces causes procédent de l'air, des alimens, du logement, des exercices, etc.; ces maladies sont, en général, les affections morales, et spécialement la nostalgie, les inflammations plus ou moins vives des organes de la poitrine ou du bas-ventre: tels sont les catarrhes, la diarrhée et la dysenterie, etc. Or, dans ce Dictionaire, l'histoire de chacune de ces maladies ayant été traitée séparément, il convient de renvoyer aux articles qui les concernent, et surtout à l'article HYGIÈNE MILITAIRE. (FOURNIER-PESCAY) (1).

MÉDECINE DES PAUVRES. Les soins que l'on donne aux pauvres se distinguent de ceux qu'on administre aux autres classes de la société par des circonstances particulières qui méritent d'être indiquées.

Dans tous les temps, chez toutes les nations, les médecins se sont fait un devoir de visiter gratuitement les pauvres, de leur donner tous les soins que leur maladie exige, sans autre récompense que la satisfaction d'être utile; plusieurs même se sont bornés à soigner cette classe de malades. Qu'on lise les éloges de la plupart des médecins qui ont honoré leur art, on

(1) Cette signature, composée de deux noms que m'ont également transmis mes pères, sera désormais celle dont je ferai usage dans tous les écrits que je publierai. J'ai pris cette détermination, afin de me distinguer de plusieurs jeunes auteurs qui, comme moi, portent le nom de FOURNIER, et avec lesquels j'ai déjà été confondu. Ce n'est pas que je ne puisse gagner à ce que l'on m'attribue les productions de mes homonymes, mais ma délicatesse me défend de profiter de cet avantage. FOURNIER.

y verra qu'ils mettaient au rang de leurs occupations les plus chères le traitement des indigens. Un grand nombre, dans l'âge du repos, ont quitté la médecine publique, et se sont réservés pour délassement celle des pauvres de leur voisinage. Je diviserai ce que j'ai à dire sur la médecine des pauvres en trois parties : je parlerai 1°. des qualités propres au médecin qui l'exerce; 2°. de la manière de la pratiquer; 3°. des établissemens qui ont pour but de traiter les pauvres.

§. 1. *Des qualités nécessaires au médecin qui veut exercer convenablement la médecine des pauvres.* La plus essentielle de toutes est un ardent amour de l'humanité; un cœur naturellement compatissant ne peut voir son semblable brisé par la douleur, sans lui tendre une main secourable. L'homme dur expose en vain que la plupart des pauvres le sont par leur faute; que l'inconduite et les vices les plus hideux produisent cette classe nombreuse, puisque le travail le plus facile suffit à l'homme économe et réglé dans ses mœurs. Le médecin ne voit que la maladie, et, sans s'inquiéter du motif, il prodigue ses soins à l'homme souffrant, privé des ressources de la fortune. Si dans le monde on fait une juste distinction entre la pauvreté vertueuse et le dénuement de l'abjection, le médecin ne voit que le résultat, et combat le mal où il le trouve. J'ai entendu dire au plus grand médecin de nos jours, qu'un roi ou un galérien malades étaient pour lui la même chose, qu'il ne voyait en eux que des êtres souffrans. Pour celui qui connaît l'étendue de ses devoirs, le riche et le pauvre doivent donc être égaux, et il doit donner des soins aussi suivis aux uns qu'aux autres, suivant la nature de leur maladie. Si le traitement des pauvres ne fait pas partie du Serment d'Hippocrate, c'est que le divin vieillard, dont le noble caractère nous est connu par plus d'un trait de sa vie, a cru inutile d'en faire mention, et tous les médecins (dignes de ce nom) le pratiquent depuis lui avec une religieuse exactitude.

Pour exercer la médecine avec tout le soin qu'elle exige, il faut un désintéressement, qui doit faire partie des attributions du médecin. Sans cette qualité, il sera exposé dans le cours de sa pratique à de fréquens mécomptes. Le public est, en général, si peu reconnaissant, que bien souvent dans notre profession on est privé de ses honoraires là où on devait le plus les attendre. Le grand seigneur, l'homme en place, le riche, oublient trop fréquemment que le médecin n'a, ordinairement, d'autre revenu que ceux de sa profession, et les ruses des malades pour l'en priver sont incalculables dans toutes les classes. Pour une personne généreuse, digne appréciateur de nos soins, on en trouve vingt qui les oublient, ou qui les reconnaissent plus mal encore. C'est là ce qui explique pourquoi la médecine mène rarement à la fortune quand elle est exercée avec la dé-

cence convenable, quoique dans le monde on croie le contraire. Il faut que celui qui se dévoue à l'exercer sache tout cela, et s'il ne possède le noble désintéressement dont il aura tant besoin un jour, il doit abandonner au plus tôt cette profession, pour se jeter dans celle qui le conduira plus sûrement à la richesse. C'est surtout avec les pauvres que le désintéressement doit être grand, ou plutôt il est inutile, puisque c'est l'amour de l'humanité seule qui doit nous diriger vers eux. Cependant les soins donnés aux pauvres retentissent quelquefois aux oreilles du riche, et on a vu plus d'un jeune médecin, qui est la classe qui doit d'abord s'adonner à pratiquer cette médecine, descendre de l'humble grenier dans le salon doré. Nos jeunes confrères doivent donc, autant pour leur utilité que par désir de bien faire, ne pas dédaigner cette médecine; malheureusement le besoin qui assiége la plupart à leur entrée dans la carrière, et qui rend parfois leur état voisin de celui des malades qu'ils vont visiter, leur fait paraître le début de notre profession bien pénible. Aussi voit-on les vieux médecins pratiquer par goût la médecine des pauvres, tandis que les jeunes l'exercent en quelque sorte par nécessité.

Le désintéressement si nécessaire au médecin, et le peu de reconnaissance de la plupart des malades me font penser que, pour pratiquer la médecine avec le noble abandon qu'elle exige, il serait nécessaire que celui qui s'y destine eût déjà une certaine aisance, ou au moins les premiers besoins assurés. On ne devrait être reçu médecin qu'en prouvant douze cents livres de rente, ou au moins la perspective certaine de ce revenu. La dure nécessité ne poursuivrait plus l'homme de notre art, ne l'entraînerait pas parfois, et en quelque sorte à son insu, dans des démarches qui blessent, sinon la probité, du moins la délicatesse médicale, et dont il s'est repenti plus d'une fois en se trouvant dans une position plus heureuse. Il est vrai que le nombre de ceux qui exerceraient notre profession se trouverait moins grand, mais ce serait plutôt un motif pour adopter cette mesure que pour la rejeter. Un peu de fortune chez le médecin le mettrait à même, non-seulement de soigner le pauvre avec plus de désintéressement, mais encore lui permettrait de lui offrir quelques dons pécuniaires. Plus d'une fois on a vu des médecins laisser furtivement l'argent nécessaire pour payer l'ordonnance. Si je ne craignais de blesser la modestie d'un praticien de la capitale, qui offre le modèle du plus beau désintéressement uni à la générosité la plus affectueuse, quoique sans fortune véritable, je citerais le nom de M. le docteur A.... l'un des médecins les plus distingués de nos jours. Notre art fournit heureusement de nombreux exemples de pareils hommes. Un peu d'aisance mettrait le médecin, d'abord en état de se passer des autres, et ensuite de pouvoir être utile de sa

bourse. Eh! pourquoi la médecine n'est-elle pas un art purement gratuit? Exercée alors sans aucune vue d'intérêt, elle aurait, aux yeux du public, un bien plus grand lustre; ses ministres en acquerraient une dignité nouvelle, et un tribut de louanges serait leurs précieux honoraires. Il est vrai qu'il y aurait à craindre l'indiscrétion des malades, auxquels le besoin du médecin se fait d'autant plus sentir, que ses soins sont plus désintéressés, et dont le prix sert de juste frein à leurs demandes trop fréquentes.

L'humanité et le désintéressement ne sont pas les seules vertus nécessaires au médecin qui donne des soins aux pauvres; il lui faut encore un courage tout particulier, une certaine fermeté d'ame, pour voir de sang-froid et braver le spectacle de la misère, la malpropreté de toute espèce, et le danger de la contagion, si fréquente chez les pauvres. Le manque des choses les plus indispensables, de lit, de draps, de feu, du plus vulgaire des alimens; la vermine, les déjections de toutes natures, les plaies sans linge, etc., formeront souvent le spectacle qu'il aura devant les yeux, et s'il n'est pas pourvu d'une dose non équivoque de courage, une telle vue sera bien propre à l'éloigner des pauvres, tandis qu'elle doit redoubler dans son cœur l'ardent amour de l'humanité et le désir d'exercer son art salutaire. S'il ne peut suffire à tout, il doit s'efforcer de remédier au principal.

C'est effectivement dans cette classe que les maladies contagieuses se développent le plus fréquemment. Entassés dans des lieux étroits, humides, le plus souvent sans feu, au milieu d'un air vicié, privés des choses les plus nécessaires; n'ayant qu'une nourriture grossière, par fois insuffisante, les pauvres contractent un état de débilité permanente qui donne lieu au développement facile de ces affections si redoutables, et dont une des premières victimes est souvent le médecin qui vient, au mépris de tous les dangers, prodiguer les trésors de la consolation et les ressources de son savoir. Les médecins, martyrs de leur profession, surpasseraient le nombre de ceux de nos légendes.

C'est peu d'être humain, désintéressé, courageux, il faut encore aborder le pauvre avec des manières convenables. Si l'indifférence ou le dédain sont sur votre visage; si vos paroles sont brèves et dures; si votre précipitation vous permet à peine de vous mettre au fait de la maladie, comment voulez-vous faire tout le bien que votre démarche suppose? Ici, vous n'avez pas de confiance à inspirer, puisque le pauvre l'accorde à votre seule présence, mais du moins vous avez un maintien à observer; plus celui à qui vous parlez est misérable, plus la compassion, la douceur et la bienveillance doivent diriger votre air, vos paroles et vos gestes. Parlez au pauvre avec affection; qu'il soit persuadé que vous prenez à lui un

véritable intérêt, que sa misère n'est pas pour vous un objet de dégoût et de mépris. Cette conduite ajoutera au poids de vos conseils, au bon effet de vos ordonnances. On a vu des pauvres qui, conservant dans leur pénurie le sentiment de la dignité de l'homme, préféraient mourir sans secours sur leur grabat, plutôt que d'éprouver les rudesses d'un médecin altier, et dès lors indigne de ce nom qui impose tant de devoirs.

Je ne puis résister au plaisir d'offrir le modèle, en peu de mots, du véritable médecin des pauvres, et je le prends dans un homme dont la perte assez récente frappera davantage. M. Geoffroy (Étienne-Louis) appartenant à une famille déjà célèbre dans la médecine, lui-même auteur d'ouvrages très-recommandables, le fut encore davantage par la douceur de ses mœurs, et l'affection qu'il portait aux pauvres. Pendant près de cinquante ans qu'il exerça à Paris, il visita, avec le plus grand désintéressement, tous ceux qui s'adressaient à lui; il consacrait chaque jour, à des consultations gratuites, le temps qu'il eût pu donner à la société. Forcé une fois de s'absenter, il pria M. Andry, médecin, qui partageait ses sentimens affectueux pour cette classe d'hommes, et qui nous donne encore l'exemple de toutes les vertus médicales, de voir ses malades à sa place; en les lui désignant, il avait marqué d'un signe ceux qu'il fallait visiter avec le plus de soin, *attendu*, dit il, *qu'ils ne payaient pas*. Son grand âge lui fit quitter la capitale, mais son immense réputation l'ayant suivi dans sa modeste retraite de Chartreuve, près Soissons, il continua de donner des avis aux pauvres seulement. Cependant, forcé par les vœux des habitans de deux villes populeuses voisines, Reims et Soissons, de s'y rendre une fois par an, il faisait prévenir de son arrivée. Quoiqu'on sût bien qu'il ne recevait rien pour ses consultations, bien des personnes, ne croyant pas pouvoir laisser sans reconnaissance des conseils si efficaces, donnaient des sommes que M. Geoffroy regardait comme ne lui appartenant pas : c'était un dépôt sacré qu'il distribuait aux plus nécessiteux des consultans, de manière qu'il quittait la ville comme il y était entré. Tout l'argent qu'il fut forcé d'accepter depuis sa retraite de la capitale, n'eut pas d'autre destination. Remarquons que ce respectable vieillard, qui pratiquait avec tant de générosité sa profession, s'était retiré, pour ainsi dire, sans fortune, et presque ruiné par la révolution. Il dut à la simplicité et à la modération de ses goûts, de pouvoir imiter l'opulence. Il mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans, pleuré des pauvres, et regretté de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître, comme un des bienfaiteurs de l'humanité.

§. 2. *De la manière de pratiquer la médecine des pauvres.* Lorsque le médecin pratique chez des personnes aisées, il n'est point arrêté par la crainte de la cherté des médicamens;

il peut accorder sans crainte quelque chose au goût si décidé des malades pour les moyens pharmaceutiques; chez le pauvre, au contraire, il faut non-seulement éviter tout luxe médical, mais encore se borner au plus strict nécessaire. Il doit donc ici abandonner à la nature la guérison des maladies, dont elle a coutume de faire tous les frais, et se défendre d'accorder par condescendance ces moyens insignifians, et donnés seulement pour contenter l'imagination. De simples boissons délayantes formeront le plus souvent le traitement des maladies aiguës du pauvre; mais la visite du médecin n'en est pas moins nécessaire : d'abord, pour observer la marche de la maladie, afin d'être à même d'agir à temps, s'il est nécessaire, ensuite comme moyen consolateur. Le pauvre est encore plus rassuré que le riche par la présence du médecin, et, ici, on ne craint pas qu'elle soit taxée d'intéressée, comme le médecin délicat en a si souvent la crainte dans les maisons opulentes, où il ne se fait voir qu'avec mesure.

Non-seulement il faut employer très-peu de médicamens chez le pauvre, mais il est de toute nécessité de choisir de préférence les moins chers, ceux qu'il pourra se procurer le plus facilement. Le plus souvent on préfère les substances indigènes comme réunissant ces deux conditions; ici, on n'est arrêté par nul obstacle. Ni les préjugés, qu'on brave facilement s'ils existent; ni le commérage des parens des malades, qui, dans le grand monde, entrave si souvent l'homme de l'art dans sa marche; ni cette foule de circonstances qui vous dérangent dans les autres classes de la société, ne se présentent chez le pauvre. Le médecin va franchement à son but; il n'a en vue que la maladie, et se sert des moyens les plus efficaces pour la traiter; aussi guérit-on, toutes choses égales, plus de pauvres que de riches. J'ai souri plus d'une fois en entendant des médecins prescrire à des pauvres des médicamens fort dispendieux, et rendre ainsi leurs conseils inutiles.

Choisissez également des médicamens très-simples, qui n'exigent qu'une préparation facile; le plus souvent il n'y a pas de feu, ni de garde chez le pauvre : ce sont les voisins qui soignent à défaut de famille, et l'intelligence et le temps nécessaires manquent souvent pour faire des préparations compliquées ou longues. Je pense qu'avec de l'eau miellée, de l'oxicrat, de l'émétique, des têtes de pavots, quelques amers indigènes, quelques purgatifs également indigènes, et le quinquina, on peut faire toute la médecine des pauvres. On ferait également celle des riches, mais quel médecin aurait le courage de se hasarder à cette indigence médicamenteuse, ou quelle foi robuste ne supposerait-elle pas dans le malade qui s'y soumettrait!

Beaucoup de maladies de la classe nécessiteuse étant produites par la mauvaise nourriture, par la privation des choses les plus nécessaires à la vie, il s'ensuit que ce n'est pas toujours avec des médicamens qu'on guérit les affections dont elle est atteinte. Bien souvent en donnant de bons alimens, du bon vin à vos malades, vous les remettez sur pied plus sûrement qu'avec les ressources pharmaceutiques. Donnez de bons bouillons, de bons potages à ce pauvre qui arrive jaune, maigre, exténué, vous verrez sa santé revenir plus vîte qu'avec vos tisanes et vos apozèmes. Il s'agit de distinguer avec soin les cas qui sont le résultat de la disette d'alimens, de ceux qui sont évidemment produits par une cause morbifique. Si on peut accuser fréquemment le besoin de la langueur de l'indigent, les écarts de régime, où le conduit la privation des choses de première nécessité, produisent également des maladies. N'ayant pas habituellement sa nourriture assurée, le pauvre s'en gorge lorsqu'il le peut; c'est en partie à cette pénurie qu'il faut attribuer l'ivrognerie du peuple. C'est dans le cas de maladies produites par la détresse, que le médecin peu fortuné sent l'impuissance de son art; il voit que sa bourse ferait ici plus que ses conseils, et se retire peiné de ne pouvoir donner que des avis souvent impraticables.

Un des soins les plus essentiels du médecin qui pratique parmi les nécessiteux, c'est de combattre les erreurs populaires dont ils sont imbus : c'est dans cette classe surtout qu'on trouve les plus grossières et les plus nuisibles à la santé. Le peu de lumières, le manque d'instruction de ceux qui la composent, leur font admettre, avec une facilité étonnante, les choses les plus absurdes; je n'en citerai qu'une entre mille, c'est l'abus du vin chaud sucré et aromatisé, contre toutes les maladies, employé à leur début. Si ce moyen a quelque efficacité, c'est lorsque l'emploi en est sagement dirigé; mais l'usage général qu'en fait le pauvre, est la source des maladies les plus graves. C'est du vin, employé ainsi au commencement des affections inflammatoires, qu'on peut dire, avec Boileau :

> Le rhume à son aspect se change en pleurésie,
> Et par lui la migraine est bientôt frénésie.

Vous avez déjà beaucoup fait pour le pauvre lorsque vous l'avez amené à abjurer toutes les erreurs médicales dont il est imbu, et qu'il se borne à suivre purement et simplement vos conseils. Mais la chose n'est pas toujours bien facile, quoiqu'elle le soit infiniment plus que dans les classes plus élevées, où une fausse instruction semble les avoir gravées plus profondément. *Voyez* POPULAIRE (médecine).

§. III. *Des établissemens publics destinés à secourir les malades pauvres.* Les gouvernemens, les villes se sont de tout

temps occupés de venir au secours des pauvres affectés de maladies, tant par humanité que par des raisons de salubrité publique. La religion a surtout beaucoup contribué à répandre les bienfaits de la charité sur la nombreuse classe d'hommes privés de moyens suffisans d'existence.

Dans quelques pays, et même en France dans un assez grand nombre de villes, il y a un ou plusieurs médecins ou chirurgiens payés par les communes pour en soigner les pauvres. En Allemagne, on les appelle *médecins stipendiés*. Un modeste traitement et le logement, ou la place de médecin de l'hôpital, est ordinairement tout ce qu'il en coûte à la ville pour faire soigner à domicile ses pauvres. Les paroisses autrefois, dans les villes un peu populeuses, avaient un médecin payé pour visiter les malades indigens qui résidaient sur son étendue, et j'ai plus d'une fois entendu M. le baron Corvisart raconter qu'il avait été médecin de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris, avec cent écus de traitement. Il y a maintenant, dans un assez grand nombre de communes, des femmes, dites *sœurs de charité*, qui sont attachées au service des malades de l'hôpital, et qui ont encore pour devoir de soigner les malades pauvres du pays. Lorsque ces respectables filles se bornent à donner à ces êtres souffrans les secours de la consolation, qu'elles les pansent ou leur portent des objets utiles, rien de si avantageux que leur mission; mais si elles veulent faire la médecine ou la chirurgie, comme cela n'arrive que trop souvent, alors leur zèle est meurtrier; le manque de connaissances nécessaires les fait agir aveuglément, et en sens inverse du but qu'elles se proposent.

La pauvreté n'est pas toujours absolue, et souvent le peuple ne manque que de quelques secours pour pouvoir être traité chez lui. C'est dans ce cas que les médecins des pauvres, de paroisse, etc., sont d'une grande utilité, surtout si les maladies sont de peu de durée. C'est pour remplir le même but que les sociétés de médecine, ou des réunions de médecins, se sont presque partout fait un devoir et un plaisir d'ouvrir, à jour fixe, des consultations gratuites. On peut citer comme modèle en ce genre les consultations données par la Société de médecine de Paris, où, chaque année, plus de deux mille personnes reçoivent constamment des avis, depuis près de vingt-cinq ans. Dans tous les hôpitaux de la capitale, les médecins et chirurgiens donnent des consultations gratuites chaque matin, et font les pansemens nécessaires; dans la journée, un élève de garde reste à demeure pour les cas fortuits.

Des associations qui ont aussi pour but de secourir l'humanité souffrante sont formées, dans beaucoup de villes, sous le nom de comité de bienfaisance, de charité, dispensaires, société

maternelle, etc. Les fonds en sont faits par les personnes bienfaisantes, partagées des dons de la fortune, et quelques-uns sont aidés par le gouvernement, qui prélève certains droits à leur profit. Je ne parlerai que des établissemens de ce genre qui existent à Paris.

Des *comités de bienfaisance ou de charité* existent dans chaque quartier de Paris, et sont composés de personnes recommandables par leur rang ou leur amour de l'humanité; maintenant, les curés des paroisses de chaque quartier en font partie. Ces comités, auxquels sont attachés des médecins, chirurgiens, pharmaciens, sœurs, etc., donnent des secours en vivres, vêtemens aux personnes qui sont admises, après quelques formalités qui ont pour but de constater leur indigence, au bénéfice d'en jouir. Ils font donner des soins aux malades par les médecins, dont l'ordonnance, approuvée par un membre du comité, est exécutée par le pharmacien. De la viande et autres secours sont encore accordés aux malades, et de la même manière. Dans une ville où ou compte cent mille pauvres visibles ou cachés, on conçoit combien ces comités ont à exercer leur bienfaisant ministère.

Dispensaires. Ces établissemens, que nous avons imités de l'Angleterre, fondés parmi nous depuis trente-huit ans, ont pour objet de secourir, à domicile, les pauvres, mais surtout les pauvres malades. Des personnes qui jouissent de la considération la mieux méritée dirigent gratuitement ces sociétés établies dans les différens quartiers de Paris. Les fonds en sont faits par des ames généreuses et charitables. Pour un abonnement de trente francs, vous avez une carte du dispensaire, qui vous donne droit, pendant toute l'année, à avoir des soins dans vos maladies, ou à faire soigner celui à qui vous la prêtez. Les médicamens vous sont distribués gratuitement, et on vous accorde cent soupes économiques, pendant la même année. Cette respectable association, qui n'est point assez connue, dans l'intérêt même des particuliers, se soutient surtout par la générosité de nos princes, car elle n'a guère plus de cinq cents souscripteurs dans Paris, et pourtant elle fait soigner plus de treize cents malades par an, et distribue plus d'un million de soupes économiques (*Voyez* ce mot) dans le même espace de temps. Tous les secours que fournissent les dispensaires sont en nature et jamais en argent.

La *société maternelle* a été formée pour secourir les pauvres femmes enceintes, leur donner le moyen de faire leurs couches et d'allaiter leurs enfans. Des dames respectables à plus d'un titre, et d'un dévouement sans bornes, sont à la tête de cette association philantropique, dirigée par une auguste princesse; elles ne dédaignent pas de visiter les greniers pour secourir les femmes indigentes; elles portent des layettes,

du linge, de l'argent à ces mères que l'horreur de la misère a plus d'une fois conduites au désespoir, et au crime qui en est si voisin. Des médecins attachés à la société maternelle traitent les femmes malades des suites de couches, et leur donnent tous les soins dont elles ont besoin. C'est par des dons, ou des quêtes que font les dames de la société maternelle, qu'elles suffisent à la dépense de l'institution.

Sociétés de prévoyance. Des ouvriers de diverses professions ont formé, à Paris, des associations destinées à les secourir lorsqu'ils sont malades ou infirmes. C'est au moyen d'une légère somme prélevée par chacun d'eux sur le produit journalier de leur travail, que sont fournis les fonds communs destinés à leur soulagement. On compte près de quatre-vingts de ces sociétés à Paris. On ne saurait trop encourager leur formation, car elles ont un avantage incalculable pour les ouvriers malades, et une grande influence sur la conduite et les mœurs de leurs coopérateurs.

Hôpitaux et hospices. Les établissemens dont nous venons de parler donnent des secours à domicile aux malades qui ont encore la possibilité de se soigner chez eux, et à ceux qu'une répugnance invincible empêche de venir aux hôpitaux; ce qui n'est que trop commun dans le peuple. Mais ils sont loin de pouvoir suffire à tous les pauvres, et, lorsque l'indigence est absolue, il ne reste plus à ceux-ci que la ressource d'entrer dans ces asiles ouverts, par l'humanité, à la douleur; il n'y a point de ville en France maintenant qui n'ait son hôpital, et plusieurs même, si l'étendue l'exige. Les fonds en sont faits par la commune. Tout y est gratuit, et, une fois le malade entré, ses hardes, ses effets sont mis à part pour lui être rendus à sa sortie. La répugnance que les malades éprouvent pour entrer dans les hôpitaux tient moins aux désagrémens inséparables de leur habitation, qu'à un amour-propre mal entendu: aussi est-ce ordinairement parmi les personnes les moins éclairées de cette classe qu'on trouve cette répugnance plus opiniâtre. Très-souvent ce n'est qu'après avoir épuisé toutes leurs ressources, après avoir mis leurs effets en gage et s'être endettés, que ces malheureux se décident à venir dans les hôpitaux. Il est vrai qu'à côté de cela, il y a des individus qui s'y plaisent beaucoup trop, qui y viennent passer leur quartier d'hiver. Ces paresseux les encombrent, au détriment des vrais malades, et les médecins doivent déployer à leur égard une juste sévérité.

Une administration éclairée, composée de personnages illustres, a pourvu la capitale de la France de nombreux hôpitaux pour les malades, et d'hospices pour les infirmes. Ils y trouvent des hommes de talens pour les traiter, et des soins affectueux dans les sœurs qui les desservent. Aussi, les ou-

vriers, assurés de trouver des secours qui ne peuvent les fuir, s'abandonnent avec confiance à la certitude de ne manquer de rien dans leurs maladies. Cette assurance les rend peut-être moins économes, moins rangés qu'ils le seraient sans cela; mais elle prouve au moins leur sécurité, qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'administration des hôpitaux.

Que d'actions de grâces n'a-t-on pas à rendre aux instituteurs des établissemens dont nous venons de parler! Combien la reconnaissance publique ne doit-elle pas élever la voix en faveur de ces apôtres de l'humanité, qui consacrent leur temps, leurs soins, leur fortune à secourir le pauvre dans l'indigence, à le soigner dans ses maladies, à le consoler dans ses afflictions! L'équitable antiquité eût posé des couronnes civiques sur la tête de ces hommes bienfaisans, elle les eût divinisés, peut-être? Aujourd'hui, ils trouvent leur plus douce récompense dans la satisfaction intérieure qu'on éprouve en faisant le bien, et dans les bénédictions d'un peuple arraché, par leurs soins, aux horreurs de la misère et de la maladie.

(MÉRAT)

BRAUNSCHWEIG (H.), *Thesaurus pauperum, oder Hausapotheke;* c'est-à-dire, Trésor des pauvres, ou pharmacie domestique; in-8°. Francfort, 1584.

REMÈDES pour les pauvres de la campagne et pour leurs bestiaux. Paris, 1670.

LE médecin et chirurgien des pauvres; in-12. Paris, 1675.

LE CLERCQ, *Discursus de morbis pauperum;* in-4°. *Irsulis*, 1683.

MARTINI (Matthias), *Armer Kranken Rath, oder Arzneybuch fuer den gemeinen Mann;* c'est-à-dire, Conseiller des pauvres malades, ou livre de médecine pour l'homme de la classe inférieure; in-8°. Leipzig, 1684.

CARL (Johannes-Samuel), *Medicina pauperum;* in-8°. *Budingæ*, 1719.

REITZ, *Dissertatio de morbis pauperum;* in-4°. *Ultrajecti*, 1752.

FISCHER (Christian-Ernst), *Versuch einer Anleitung zur Armenpraxis;* c'est-à-dire, Essai d'un plan pour la médecine des pauvres; in-8°. 1798.

L'auteur expose, d'une part, les causes des maladies des pauvres, la difficulté d'y remédier, et les mesures de police qu'exige cette partie de la médecine; et d'une autre part, il fait voir les avantages et les inconvéniens qui résultent, pour le médecin, de la pratique des pauvres.

TABLEAU historique de l'Institut pour les pauvres de Hambourg; in-8°. Genève et Paris, 1808.

RAPPORTS et comptes rendus de la Société philanthropique de Paris, depuis l'an X jusqu'à 1810 inclusivement, formant neuf cahiers, pour les années correspondantes; in-8°. Paris, 1811.

HAEBERL (Franz-Xaver), *Abhandlung ueber oeffentliche Armen-und Krankenpflege, mit einer umstaendlichen Geschichte der in dem ehemaligen Krankenhaus zu Muenchen gemachten Auwendungen;* c'est-à-dire, Traité sur les secours publics administrés aux pauvres et aux malades, avec une histoire détaillée de l'application qu'on en a faite dans le ci-devant hôpital de Munich. Avec huit planches; 636 pages in-4°. Munich, 1813.

MÉDECINE POLITIQUE. S'il existait une science qui préservât les peuples des fausses théories du pouvoir arbitraire, qui garantit les souverains des réactions populaires, qui assurât au corps social la jouissance de tous les droits, l'accomplissement

de tous les devoirs : cette science divine serait la véritable médecine politique ; mais loin de la posséder, on n'en connaît encore que les élémens. Les lumières de la philosophie ne sont pas assez répandues pour qu'on sente généralement la nécessité de s'en occuper ; il faut donc chercher, dans l'état actuel de notre civilisation, une autre acception au mot *médecine politique.*

Nous entendons, par cette expression, la série des rapports que les médecins doivent avoir avec les gouvernans dans l'intérêt des gouvernés.

La politique considère l'homme en société sous deux rapports, le physique et le moral. La médecine qui apprend à connaître le premier, n'est pas étrangère au second, et révèle leur influence réciproque. Sous ce point de vue, la médecine est un instrument de la politique.

Mais comment un gouvernement doit-il s'en servir ? à quels objets doit-il l'appliquer ? quelles sont les considérations qui doivent l'occuper ? C'est ce que nous allons examiner.

La topographie et la statistique médicales ; l'hygiène publique, la médecine militaire, la médecine légale, sont, jusqu'à présent, les seuls point de vue sons lesquels on ait envisagé les rapports de l'art de guérir avec l'art de gouverner les hommes. Mais il est beaucoup d'autres objets importans qui doivent engager l'homme d'état à s'environner des lumières des médecins. Le physiologiste seul peut enseigner au politique comment dans les forêts, dans les plaines, sur les rivages de la mer, au bord des fleuves, au milieu des marais, sur le sommet des montagnes, dans la profondeur des vallées, les hommes ont des qualités physiques et morales différentes ; quels sont les moyens de diminuer l'influence du sol et du climat, soit par des desséchemens, des déboisemens, des défrichemens, de grandes plantations, des travaux agricoles considérables, soit par des institutions gymnastiques, soit en changeant le mode de construction des habitations, en ouvrant des routes, encaissant des rivières, creusant des canaux, en modifiant le régime diététique des habitans, par l'introduction de nouvelles substances alimentaires ou de nouvelles boissons. C'est ainsi que le roi de Sardaigne pourrait faire disparaître les crétins, les albinos et les goîtreux du Valais, s'il croyait avoir intérêt à le faire.

C'est surtout dans les transmigrations et les colonisations qu'un gouvernement doit consulter les médecins éclairés : faute d'avoir sollicité leurs conseils, des milliers de Français ont péri de faim, de misère ou du typhus sur les rivages humides et incultes de la Guianne, sur les bords dangereux de l'Oyapoc, et dans les plaines brûlantes de Sinnamari. Quand on veut transporter au-delà des mers une quantité considé-

rable d'individus obligés de s'expatrier, il faut non-seulement pourvoir à leur traversée de manière à ce qu'elle soit et commode et salubre, mais examiner longtemps d'avance quelle est l'époque favorable pour le départ, dans quelle saison ils doivent arriver, quel genre de besoins ils éprouveront en débarquant sur une terre qui leur est inconnue, à une latitude souvent très-différente de leur pays natal. Il faut pourvoir à ces besoins, et environner les nouveaux colons de tous les secours de la médecine, jusqu'à ce qu'ils soient acclimatés. Si le gouvernement est dans la nécessité de choisir, pour les malfaiteurs, un lieu de déportation, il est de son intérêt que ce lieu ne soit pas un désert aride, où les malheureux condamnés, dans l'impuissance de pourvoir par leur travail à leur subsistance, coûteront fort cher à l'état, et finiront par périr en proie au plus affreux désespoir. Un bel exemple a été donné par l'Angleterre dans le choix de Botany-Bay, qui ne devint un lieu d'exil que lorsqu'on eut pris toutes les précautions nécessaires pour en faire une véritable colonie. Des richesses immenses sont aujourd'hui le prix des soins que l'on a mis à la former, d'après les conseils des physiciens et des médecins les plus habiles de Londres.

S'il ne s'agit pour un état que d'une simple transmigration des habitans nombreux d'une province pauvre dans une province plus riche, le danger n'est pas aussi grand; il est cependant des considérations importantes qu'il faut peser avant de consentir à ce mélange. Sous le rapport de l'amélioration des espèces, le croisement des races est généralement regardé comme avantageux; mais pour que ce croisement soit vraiment favorable, il ne faut pas qu'il y ait une trop grande différence entre les mœurs et les habitudes des deux races; il ne faut pas chercher à unir les extrêmes, tels que les habitans des plateaux des plus hautes montagnes avec ceux des plaines marécageuses; les hommes nés dans la partie la plus septentrionale avec ceux qui sont accoutumés aux feux du midi, à moins qu'on ne les transporte les uns et les autres dans un climat tempéré.

Le souverain qui aime son peuple ne doit pas envisager la culture des terres sous le seul point de vue des produits que l'état peut en retirer. L'influence de cette culture sur la santé des agriculteurs éveillera sa sollicitude: il apprendra des médecins qu'il ne doit permettre les rizières et le rouissage du chanvre, que dans les lieux où des vents frais et fréquens renouvellent l'air, et balayent les miasmes délétères qui s'élèvent des marais et des eaux stagnantes. Il prescrira aux habitans de ces contrées les précautions hygiéniques qui peuvent combattre l'action de ces foyers de putréfaction. Chaque culture a ses avantages et ses inconvéniens: un gouvernement éclairé mul-

tiplie les premiers et fait disparaître les seconds en encourageant le perfectionnement des méthodes, et en chargeant les savans de rédiger des instructions qui donnent aux agriculteurs les moyens d'éviter ce qui peut essentiellement leur nuire.

Tout état civilisé professe une ou plusieurs religions. Nous n'examinerons pas si le dogme doit être ou non soumis à l'examen de la puissance temporelle; mais il importe à tout gouvernement que les rites, les pratiques et les cérémonies des religions n'altèrent ni la santé ni la raison du peuple. En général, le respect pour les cultes a trop fait négliger cette partie de la médecine politique. La plupart des églises catholiques sont malsaines, plusieurs, placées audessous du sol, sont humides, sombres et mal aérées. Les fenêtres en sont toujours fermées, et l'air ne s'y renouvelle point. Le baptême tel qu'on l'administre pendant la rigueur de l'hiver, est souvent funeste aux êtres délicats qui le reçoivent. Nous oserons révéler un danger plus grand, nous oserons prévenir l'autorité de l'existence d'un abus sacrilége. Dans ce siècle corrompu, des prêtres, indignes de ce nom, ont par leur salive impure inoculé, chez des enfans qui recevaient le sacrement de la regénération, le virus infect qu'ils avaient recueilli dans des lieux de débauche. Ce même empoisonnement contagieux a été observé dans la circoncision des Juifs. D'autres pratiques appellent encore l'attention de l'autorité, assistée des médecins. Le carême, par exemple, est-il aussi utile que le prétendent les Hébreux, les catholiques et les mahométans? Y a-t-il des animaux purs et impurs? La loi qui défendait sous peine de mort aux maris juifs de voir leurs femmes pendant l'époque des règles, est-elle fondée sur une observation physiologique? La vie monastique et les austérités prescrites aux religieux ne sont-elles pas nuisibles à la population, et incompatibles avec la liberté politique? On pourrait multiplier ces questions.

Comme les gouvernemens doivent veiller sans cesse à la conservation et à l'amélioration de l'espèce, l'éducation des enfans doit les occuper essentiellement. Tous, dès le moment de leur naissance, appartiennent à l'état, dans ce sens que l'état a intérêt à les préserver de l'influence des préjugés de leurs parens, de leur misère ou de leurs vices. Non-seulement il faut ouvrir des hospices aux enfans-trouvés, il faut organiser pour ces orphelins, une administration particulière, chargée du choix et de la surveillance des nourrices; mais il faut examiner les moyens d'allaitement artificiel proposés pour suppléer à ces mères mercenaires, au cœur desquelles la nature parle si rarement, et qui, dans un devoir sacré, ne voient souvent qu'un vil marché dont le prix soulagera momentanément leur misère. Les fils des familles aisées réclament aussi la protection du gouvernement. En considérant l'éducation

physique des enfans dans sa généralité, on reconnaîtra qu'il est des circonstances où l'allaitement doit être interdit aux mères ; qu'il est des coutumes nuisibles qu'il faut abolir ; qu'il est des précautions qu'on ne saurait prendre trop tôt : ainsi l'on proscrira l'usage du maillot, et l'on propagera celui de la vaccine. Quand les facultés intellectuelles des enfans commencent à se développer, il faut songer à leur instruction, et les médecins peuvent donner à l'autorité d'excellens conseils sur l'établissement et le régime des écoles, sur le danger des études prématurées, sur les précautions hygiéniques à prendre dans les lycées, sur l'utilité d'imiter les anciens dans les exercices gymnastiques, trop négligés dans ces temps modernes.

Maintenant portons nos regards sur la population entière. Quelquefois dans son accroissement irrégulier ou dans son décroissement subit par l'effet des guerres, une juste proportion, entre les sexes, cesse d'exister : c'est presque toujours le nombre des femmes qui prédomine alors ; mais quand ce serait le contraire, la polygamie devient nécessaire, et le physiologiste doit être consulté. A la place de la polygamie légale, admettra-t-on la tolérance des femmes publiques? Le médecin en fera voir les avantages et les inconvéniens ; mais quelle que soit la manière dont le gouvernement règle la population, il devra puiser dans les principes de la médecine politique les raisons qui le détermineront à favoriser ou à restreindre le célibat, à permettre ou à proscrire le divorce, à fixer à tel ou tel âge la majorité des deux sexes, et la faculté de se marier.

Soit que les hommes qui sont appelés sous les drapeaux y arrivent par voie de recrutement ou d'enrôlement volontaire, il est important d'examiner à quelle époque de la jeunesse il convient de faire le recrutement. Cette question a partagé longtemps les physiologistes : les uns ont pensé qu'il fallait attendre le développement complet du corps et le plus grand degré de forces physiques; les autres ont été d'avis de commencer l'appel militaire immédiatement après l'époque de la puberté, avant que les jeunes gens aient pu contracter l'habitude des plaisirs et le goût de la dissipation ou plutôt du libertinage, qui rend indocile et altère les sources de la vie.

Cette question une fois décidée, combien d'autres se présentent qui sollicitent l'attention du médecin. C'est à lui d'indiquer quel est l'habillement le plus salubre pour les troupes ; quelles doivent être les dispositions des camps et des casernes ; quel est pour le soldat en campagne le meilleur régime ; quel poids doivent avoir ses armes; quelles précautions les chefs prendront pour lui dans les marches, dans les bivouacs, dans les siéges, dans les ambulances; comment ils préviendront cette maladie morale qui consume les guerriers loin d'une patrie qu'ils désirent ardemment, cette nostalgie dévorante avec la-

quelle il n'est plus de courage, plus d'amour de la gloire, plus d'attachement à la vie.

Ce que produit l'amour du pays ne peut-il pas être également l'effet de l'amour de la famille? Aucun philosophe n'en doutera. Les gouvernemens qui lèvent des armées, soit pour envahir, soit pour conserver, ont donc à examiner avec les physiologistes quand et comment il est avantageux de permettre au soldat de se marier. Père de famille, il défendra mieux ses foyers, et sa conduite sera plus régulière dans les camps; père de famille, il ne suivra qu'avec regret un conquérant.

Si le gouvernement entretient une marine, ce ne sont point des études nautiques, des connaissances administratives qui lui donneront les principes de l'hygiène navale : ce sont encore les médecins qui appelleront son attention sur les inconvéniens auxquels les marins sont exposés lorsque la marche rapide d'un vaisseau les fait passer brusquement d'un climat sous un autre et les expose à toutes les variations de l'atmosphère; ce sont eux qui détermineront l'âge le plus favorable pour entrer dans la marine; qui feront connaître les influences sydérales, les dangers qui résultent, pour les matelots, d'une insolation trop forte et trop prolongée; la manière dont leur santé peut être altérée par les phénomènes électriques, par les éclipses (ainsi que l'ont observé Baillou et Ramazzini), lorsqu'ils se trouvent dans des parages voisins de l'équateur. Ce sont les médecins qui enseigneront à renouveler l'air dans la cale, les soutes et les ponts; à désinfecter et assainir les différentes parties intérieures des vaisseaux; à conserver l'eau douce et les alimens; à prévenir le scorbut et les autres maladies qui menacent les marins. Deux praticiens habiles, MM. Delivet et Peron, ont écrit avec succès sur cette matière, qu'ils n'ont pas épuisée.

Mais revenons dans le sein des villes. Que d'objets vont provoquer les méditations du médecin politique! Hippocrate, dans son admirable Traité des eaux, de l'air et des lieux, lui trace la marche des observations topographiques qu'il doit faire. Il considérera l'exposition des villes, la direction des rues, la position des places, la construction des habitations, leur distribution, les matériaux, les meubles, leurs usages; il examinera les costumes du peuple, les modifications qu'ils reçoivent de la mode, l'influence que cette mode capricieuse et souvent insensée peut avoir sur la santé des individus. Passant ensuite aux spectacles, aux jeux, il fera connaître ce qu'ils ont de conforme ou de contraire aux lois de l'hygiène : il jugera par leurs effets ceux qu'il faut permettre et ceux qu'il faut interdire. La manière dont les idées se communiquent dans les grandes réunions d'hommes, l'espèce de sympathie qui s'établit entre eux, la facilité avec laquelle on peut les émouvoir, seront prises en considération et feront sentir combien il est dan-

gereux de mettre sous les yeux du peuple des scènes trop passionnées, des tableaux révoltans : malheur à celui qui l'accoutume à la vue des supplices et du sang ! il en sera tôt ou tard la victime.

Mais c'est surtout dans les révolutions, dans les crises et les convulsions politiques que les observations médicales sont plus précieuses et plus concluantes. Qui le croirait? A l'horrible époque de 1793, dans le plus fort de la terreur, quand chacun tremblait pour sa vie ou plutôt pour celle des êtres qu'il chérissait, tout le monde souffrait, personne n'était malade. On était stimulé par le danger, on s'agitait, on s'indignait : dans ce mouvement fébrile, les organes trouvaient une nouvelle force, et l'énergie morale s'opposait à l'affaiblissement physique. Pendant la longue disette qui accompagna et suivit ce temps de proscription et d'anarchie, les femmes, qui donnèrent tant de preuves de courage et de sensibilité, étaient pâles, languissantes et maigres. Leur fraîcheur et leurs charmes avaient disparu. Un moment de calme et d'abondance succéda à tant d'horreurs, et dans une seule saison les femmes de Paris, brillantes de jeunesse et de santé, prirent un embonpoint si rapide, que chez plusieurs il devint une maladie.

Que de leçons les dissensions publiques donnent aux gouvernans! leçons qui deviennent plus profitables quand elles sont accompagnées des observations des physiologistes ; mais, sans avoir de pareils orages à essuyer et à étudier, on trouve sous tous les gouvernemens des malheureux que le crime ou la misère rendent à charge à la société : il faut ouvrir aux uns des hôpitaux ou des hospices ; aux autres des prisons. Dans le premier cas, la médecine éclaire la bienfaisance; dans le second, elle apprend à concilier la justice avec l'humanité. Le régime des hôpitaux doit être prescrit par ceux qui pratiquent avec supériorité l'art de guérir ; le régime des prisons doit aussi leur être soumis, parce qu'ils connaissent mieux que personne l'influence que ce régime peut avoir sur le moral et le physique des détenus prévenus ou condamnés.

C'est dans ces asiles du malheur ou dans ces antres du crime, que le physiologiste peut le mieux étudier les causes de la dépravation morale ou des affections morbifiques. Il y constatera l'action lente ou rapide des professions plus ou moins insalubres, celle des institutions politiques ou religieuses qui favorisent ou répriment certains penchans du peuple ; c'est là qu'il verra les inconvéniens de l'inégale répartition des richesses et du travail, le danger de donner au peuple des besoins factices et des préjugés, celui non moins grand de le livrer aux charlatans de toute espèce qui abusent de sa crédulité, vivent de sa substance et détruisent sa santé.

Mais l'indispensable nécessité de la médecine politique se

fait sentir dans ces fléaux trop communs qui, à certaines époques, menaçent de moissonner la population toute entière : ces endémies, ces épidémies effrayantes qui mettent en défaut la prévoyance la plus active. Autrefois, ces maladies contagieuses étaient toutes qualifiées du nom sinistre de *peste;* aujourd'hui, mieux connues, elles sont caractérisées, classées, et cèdent ordinairement en peu de temps aux secours que prodiguent les médecins éclairés que l'on charge de les combattre. Cependant, et pour la gloire de la médecine, ce succès n'est pas toujours aussi prompt, et le typhus, rapide dans ses ravages, a souvent frappé de mort le médecin généreux qui venait lui arracher ses victimes. Là, comme au champ d'honneur, un combattant prend la place de celui qui succombe, et la victoire reste enfin au praticien qui unit au courage la prudence et les lumières.

Avec moins de danger, mais non pas avec moins de zèle, les médecins auxquels l'autorité confie dans les villes le soin d'organiser les secours publics, s'occupent non-seulement d'indiquer, mais encore de populariser la manière de secourir les noyés, les asphyxiés, les blessés, les hydrophobes. Ils publient des instructions simples, claires et précises; ils donnent les moyens les plus efficaces pour prévenir les accidens, et, lorsque ces accidens sont arrivés, ils indiquent la méthode la plus sûre d'administrer les remèdes qui conviennent à chaque espèce ; ils font préparer sur la rive des fleuves des appareils de sauvetage ; ils exercent des hommes généreux à en faire usage, ils les surveillent et leur donnent l'exemple.

Ces considérations suffiraient pour donner de la médecine politique l'idée qu'on doit s'en former. Forcés de nous borner à présenter quelques indications sans entrer dans aucun détail, nous ne pouvons nous permettre un plus grand développement, persuadés que les auteurs qui parleront dans cet ouvrage de l'hygiène, de la médecine militaire et de la police médicale, reproduiront une partie de nos aperçus. Par la même raison, nous ne dirons que peu de mots de la médecine légale, qui fait aussi partie de la médecine politique, et ce peu de mots, nous les puiserons dans un mémoire manuscrit que M. Fodéré a adressé au conseil de salubrité de la ville de Paris, en 1817.

« Si l'on remonte à l'origine des lois positives, dit ce savant écrivain, on trouve qu'elles ont été déduites des observations faites sur l'homme par les médecins et les philosophes, deux noms autrefois synonymes. Plusieurs lois insérées dans les livres sacrés du peuple d'Israël; les codes des anciens Egyptiens, chez lesquels la médecine et le sacerdoce étaient réunis au pouvoir suprême ; cette partie des lois romaines appelée *lois royales;* les lois que les décemvirs allèrent puiser à Athènes, celles qui furent successivement ajoutées par les

empereurs Vespasien, Titus, Sévère, Marc-Aurèle, Adrien, etc., où l'on voit parmi les motifs qui ont décidé plusieurs dispositions législatives; l'autorité d'Aristote et d'Hippocrate sans cesse invoquée : ces lois et tant d'autres prouvent assez la source d'où sont émanés les premiers liens des sociétés humaines.

» Cette source ne fut méconnue ni par l'Eglise, ni par Justinien, lorsque, tout l'empire romain étant devenu chrétien, il fallut adapter ses lois aux principes de la nouvelle religion, et que ce prince entreprit de concilier les contradictions diverses et de réunir en corps de doctrine les différentes lois. C'est dans le code qui porte son nom, que se trouvent rassemblées les dispositions encore suivies dans plusieurs pays, relatives au mariage, à l'époque de l'accouchement, et aux diverses questions qui intéressent le personnel de l'homme, tant au civil qu'au criminel. C'est pour la première fois qu'on établit textuellement la nécessité de l'intervention des médecins comme arbitres dans les questions médico-légales.

» Un savant jurisconsulte, Tiraqueau, disait que la science des lois et la médecine se trouvent unies ensemble par une alliance telle, qu'il conviendrait que celui qui est jurisconsulte fût en même temps médecin.

» La constitution que donna Charles-Quint, en 1552, prescrit aux tribunaux de consulter les médecins, dans les cas d'homicide, d'infanticide, d'empoisonnement, de blessures, d'avortement, etc. C'est de cette époque que date la naissance de la médecine légale. On commença d'abord, en Allemagne et en Italie, à rassembler en corps de doctrine tous les faits épars relatifs à cette application, et il en est résulté une sorte de code scientifique, qui, convenablement apprécié, peut influer sur la morale publique et l'augmentation du bien-être général.

» En France, l'ordonnance de Henri III, titres 5, 13 et 25, renferme d'assez bonnes dispositions sur les rapports à faire en justice par les médecins et chirurgiens.

» Depuis cette ordonnance, la législation française n'a plus varié sur la nécessité de faire intervenir les médecins et chirurgiens dans plusieurs cas de jurisprudence; mais, ce qui a varié, ce qui n'a jamais été bien défini, c'est la qualité des personnes qui doivent être consultées, dans tel ou tel cas, de préférence à une autre. »

Cette citation prouve que, dans les gouvernemens anciens comme dans les modernes, les lumières des médecins ont été regardées comme nécessaires aux législateurs et aux juges, et, pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les objets principaux qui composent la médecine légale.

Dans la jurisprudence civile, l'avis du médecin légiste est demandé, par les magistrats, lorsqu'il est question de prononcer sur l'état de démence d'un individu; sur les accidens qui dispensent, pendant leur durée, des rigueurs de la loi; sur les cas légitimes de séparation; sur les naissances tardives; sur les fausses grossesses; sur la nécessité de déterminer, d'après les présomptions de physique animale, lequel de plusieurs parens qui ont péri dans un accident commun, a dû mourir le premier ou le dernier, etc.

La jurisprudence criminelle est plus féconde encore en questions médico-légales. Il est peu d'accusations de viol, d'avortement provoqué, d'infanticide, de supposition de part, de suicide, d'assassinat ou d'empoisonnement, qui puissent être jugées sans que le tribunal ait pris l'avis d'un ou de plusieurs médecins. Quelle fonction noble et imposante! quelle belle magistrature! La justice, malgré les enquêtes les plus adroites et les plus sévères, ne peut découvrir la vérité; elle reste indécise, et craint également de frapper ou d'absoudre. Le médecin paraît, il observe, réfléchit et prononce: le voile est déchiré, la lumière brille, et le coupable est confondu.

Ces rapports intéressans et nécessaires, entre la jurisprudence et les sciences médicales, prouvent combien la médecine politique est importante, et cependant, il faut en convenir à regret, son étude est fort négligée. Il est peu de praticiens qui se livrent aux recherches topographiques et statistiques. Ce ne sont point des médecins qui nous ont donné les tables de probabilité sur la durée de la vie, les considérations sur la marche progressive ou rétrograde de la population. Quelques-uns, il est vrai, se sont occupés de l'influence des professions sur la santé du peuple; mais aucun n'a examiné l'action que doivent exercer, sur le physique et le moral des individus, les différentes formes de gouvernemens, et les principales institutions politiques. Ce serait un beau et grand travail. L'époque est sans doute venue où il peut être entrepris avec succès. Les grands événemens qui, depuis trente ans, ont changé la face de l'Europe, fournissent à l'observateur assez de faits, assez d'exemples: il est facile de les saisir, de les comparer et d'en tirer les conséquences.

Un essai très-heureux a déjà été fait par un littérateur jurisconsulte, que ses connaissances étendues et variées rendaient digne de retracer cette histoire; mais il n'a pu recueillir ses observations qu'en philosophe et en publiciste, non en médecin. Son ouvrage n'en est pas moins très-remarquable par la justesse des idées, l'importance des faits, l'élégance du style et les considérations neuves qu'il contient. Nous avouerons, même avec plaisir, que nous devons la plus grande partie des

aperçus que nous avons présentés dans cet article, à la lecture attentive et attachante de l'ouvrage de M. Eusèbe Salverte, intitulé : *Des Rapports de la médecine avec la politique* (Paris, 1816; 1 vol.; chez Moreau). Cet ouvrage, utile à l'homme d'état comme au médecin, est devenu fort rare.

Il est difficile, quand on traite une matière aussi intéressante, de résister au désir d'étendre ses pensées, de s'arrêter sur les tableaux que l'on trace, sur les considérations que l'on trouve, et de multiplier les points de contact entre la médecine et la théorie des gouvernemens; mais, dans un Dictionnaire qui ne doit contenir que des définitions et des descriptions, il suffit, je pense, d'éveiller la curiosité du lecteur en lui présentant, comme en un faisceau, les principaux objets dont l'étude doit être commune aux hommes d'état et aux médecins, et n'eût-il que de faibles notions sur l'économie politique, il reconnaîtra qu'il est peu d'institutions sociales où le concours des lumières du physiologiste et du publiciste ne soit nécessaire ou au moins très-avantageux. Que l'on considère le dépositaire de l'autorité comme législateur, comme administrateur ou comme juge; qu'il s'occupe des premiers besoins de la population; qu'il règle les cultures, les travaux et les secours publics; qu'il cherche, dans les mœurs et les habitudes du peuple, ce qu'on doit encourager ou réformer; qu'il observe les progrès de la civilisation, et en même temps celui de la corruption dans les jeux, les spectacles, les modes et les plaisirs variés de la multitude; qu'il examine l'influence des doctrines religieuses et des écrits philosophiques, des institutions libérales et des lois de rigueur; qu'il porte un regard attentif sur l'éducation du pauvre et du riche, sur la formation et la conservation des armées de terre et de mer, sur l'administration de la justice civile et criminelle : il trouvera, dans les avis éclairés des medecins, des secours efficaces. Les préceptes dont ils feront l'application à l'art de gouverner, réunis en corps de doctrine, pourront former un code précieux de médecine politique. (CADET DE GASSICOURT)

RODERICUS A CASTRO (Stephanus), *Medicus politicus*; in-4°. *Hamburgi*, 1614.

BARDUS (Henricus), *Medicus politico-catholicus; seu medicinæ sacræ cognoscendæ et faciendæ idea*; in-8°. *Genuæ*, 1644.

STAHL (Georgius-Ernestus), *Programma de temeritate, timiditate, modestiâ et moderatione medicâ*; in-4°. *Halæ*, 1706.

VALENTINI, *Animadversiones ad Machiavellum medicum de ratione statûs medicorum, cum annexis corollariis medico-politicis*; in-4°. *Francofurti*, 1711.

ALBERTI (Michael), *Systema jurisprudentiæ medico-legalis*; VI vol in-4°. *Halæ*, 1725-1747.

Ce précieux ouvrage contient un grand nombre de décisions de la Faculté de médecine de Halle sur des cas de jurisprudence médicale.

— *Tractatio medico-forensis de torturæ subjectis aptis et ineptis, secundùm morales et physicas causas* : in-4°. *Halæ*, 1730.

— *Commentatio medica in constitutionem criminalem Carolinam, variis titulis et articulis confirmata*; in-4°. *Halæ*, 1739.

COSCHWITZ (Georgius-Daniel), *Dissertatio sistens cautelas nonnullas politico-medicas in praxi clinico-forensi observandas*; in-4°. *Halæ*, 1726.

GOELICKE (Andreas-Ottomar), *Dissertatio de officio medici circa superstitionem ægrotorum*; in-4°. *Halæ*, 1733.

HEBENSTREIT (Johannes-Ernestus), *Programma de officio medici forensis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1748.

GRUNER (Christianus-Godofredus), *Dissertatio de fortunâ et prudentiâ medicâ*; in-4°. *Ienæ*, 1776.

— *Pandectæ medicæ*; in-8°. *Ienæ*, 1800.

UDEN (Karl-Friedrich), *Medicinische Politik*; c'est-à-dire, Politique médicale; in-8°. Leipzig, 1783.

STARCKE (Johann-Christian), *Versuch einer wahren und falschen Politik der Aerzte*; c'est-à-dire, Essai d'une politique vraie et d'une politique fausse des médecins; in-8°. Iéna, 1784.

FARR, *Elements of medical jurisprudence*; c'est-à-dire, Elémens de jurisprudence médicale; in-8° Londres, 1788.

WAIZ (Friedrich-Augustin), *Sammlung kleiner academischer Schriften über Gegenstænde der gerichtlichen Arzneygelahrtheit und medicinischen Rechtsgelahrtheit*; c'est-à-dire, Recueil de mémoires académiques sur la médecine légale et la jurisprudence médicale; in-8°. Altenbourg, 1794.

A THUESSINK (Thomas), *Oratio de eo quod medicus in arte faciendâ imprimis agat*; in-4°. *Groningæ*, 1798.

ECKOLD, *Dissertatio de nonnullis, iisque præcipuis vitiis, prudenii medico sedulò vitandis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1800.

SCHLEGEL (Julius-Heinrich-Gottlieb), *Materialien für die Staatsarzneiwissenschaft und praktischen Heilkunde*; c'est-à-dire, Matériaux pour la médecine politique et la médecine pratique; in-8°. Iéna, 1800.

JUGLER (Johan-Heinrich), *Repertorium für das Neueste aus der Staatsarzneywissenschaft und inneren praktischen Heilkunde*; c'est-à-dire, Répertoire pour les observations les plus récentes sur la médecine politique et sur la médecine pratique interne; in-8°. Brunswic, 1800.

PLATNER (Ernestus), *Programma de judiciis medicorum publicorum*; in-4°. *Lipsiæ*, 1801.

AUGUSTIN (Friedrich-Ludwig), *Archiv der Staatsarzneikunde*; c'est-à-dire, Archives de médecine politique; in-8°. Berlin, 1803.

KNAPE (Christian), *Annalen der Staatsarzneikunde für das neunzehnte Jahrhundert*; c'est-à-dire, Annales de médecine politique pour le dix-neuvième siècle; in-8°. Berlin, 1804.

ROULAND (T. A.), *Von dem Einflusse der Staatsarzneikunde auf die Staatsverwaltung, nebst einem Entwurfe der Staatsarzneikunde*; c'est-à-dire, De l'influence de la médecine politique sur l'administration de l'Etat, avec un plan de médecine politique; in-8°. Arnstadt, 1805.

HELLFELD (G. A.), *Jurisprudentia forensis secundum Pandectarum ordinem in usum auditorii proposita. Editio novissima*; in-8°. *Ienæ*, 1806.

KORNATOWSKY (Friedrich), *Uebersicht der gesammten Staatsarzneikunde, theoretisch und praktisch dargestellt, als Handbuch für Physiker und Zentwundærzte*; c'est-à-dire, Revue de toute la médecine politique, présentée théoriquement et pratiquement; Manuel pour les médecins physiciens, et pour les chirurgiens chargés des rapports sur les causes criminelles; in-8°. Zerbst, 1807.

HORSCH, *Ueber die Bildung des Arztes als Klinikers und Staatsdieners*;

c'est-à-dire, Sur l'instruction du médecin, comme praticien, et comme fonctionnaire public; in-8°. Wurzbourg, 1807.

KILIAN, *Archiv der Staatsarzneykunst von und für Deutschland;* c'est-à-dire, Archives de médecine légale, pour l'Allemagne; in-8°. Munich, 1808.

NIEMANN (J. F.), *Handbuch der Staatsarzneiwissenschaft und staatsaerzlichen Veterinaerkunde;* c'est-à-dire, Manuel de médecine et d'hippiatrie politiques; par ordre alphabétique; II vol. in-8°. Leipzig, 1813.

FODÉRÉ (FRANÇOIS-EMMANUEL), Traité de médecine légale et d'hygiène publique; VI vol. in-8°. Paris, 1813.

SALVERTE (EUSÈBE), Des rapports de la médecine avec la politique; in-8°. Paris, 1816.

MÉDECINE LÉGALE. *Voyez* LÉGALE (médecine), tom. XXVII, pag. 378. (F. V. M.)

MÉDECINE (ancienne et moderne comparées). La médecine a-t-elle fait des progrès depuis les anciens pères de l'art? Les hommes en retirent-ils aujourd'hui plus d'avantages qu'ils ne le faisaient autrefois? Telles sont les questions importantes que je me suis proposé de traiter dans cet article, en présentant à mes lecteurs une esquisse, certainement bien imparfaite, de l'état présent de la science.

Comme tous les arts proprement dits, et même comme les sciences exactes, les mathématiques, la médecine a sa partie théorique et sa partie d'application, qui, à dire vrai, ne sont pas toujours d'accord, mais qui se fortifient l'une de l'autre, même de leurs fautes et de leurs erreurs. On conçoit facilement que mon but ne saurait être ici de parler de la première, quoique également très-digne de fixer notre attention, comme aliment indispensable au génie des découvertes : l'on trouve dans les historiens de la médecine, et spécialement dans le bel ouvrage du professeur Sprengel, de quoi satisfaire amplement sa curiosité sur tous les systèmes qui se sont arraché successivement le sceptre de l'opinion : nous n'avons appris autre chose, en sortant de cette étude qui comprime si fort notre orgueil (ce qui est déjà beaucoup), sinon qu'en fait de système, l'on a été de tous les temps esclave de la mode, de l'esprit de parti, du goût du siècle, du genre de spéculations et d'occupations en faveur. En lisant attentivement les écrits attribués à Hippocrate, et qui sont évidemment l'ouvrage de plusieurs hommes, ainsi que les commentateurs l'ont remarqué, on y voit l'empreinte successive des opinions de Pythagore, de Thalès, d'Empédocle, de Démocrite, de Platon, suivant le temps où chaque livre a été écrit : il y a de quoi contenter tous les goûts; aussi tous les fondateurs de sectes, depuis Galien jusqu'à l'homme le plus suivi aujourd'hui, trouvent-ils à s'appuyer de l'autorité de celui que chacun d'eux nomme *le divin vieillard*. Le solidisme pur, l'humorisme, la doctrine des élémens et celle des gaz s'y rencontrent également; et, à côté, des gens qui étaient las de

raisonner, ou qui n'en avaient ni la force ni le talent, avaient déjà aussi placé le spagirisme ou empirisme pur; je ne doute pas que tous ces systèmes n'aient remplacé encore des doctrines chimiques, car ce monde est vieux : il n'y a, comme l'on dit, rien de nouveau sous le soleil, et nous ne connaissons que ce qui ne s'est pas perdu : j'émets cette idée à cause de Mercure trismégiste, du veau d'or fondu, du *stibium* déjà employé par les dames hébraïques dans le désert, des merveilles opérées par les académiciens des Pharaons, et par le législateur du peuple d'Israël : les beaux fragmens d'arts trouvés par nos savans dans les temples d'Egypte, réunis à ce que rapportent l'historien sacré, Hérodote, et les auteurs cités par Pline le naturaliste, indiquent assez que cette terre a été une terre classique, le Paris et Londres de nos jours ; mais déjà sans doute la chimie avait passé de mode en médecine, quand les Grecs furent civilisés et que les familles de prêtres-médecins commencèrent à écrire sur leur profession.

Seulement, si quelqu'un aussi souple en systèmes médicaux, que j'en connais, avait commencé depuis trente ans un ouvrage en médecine, et l'avait continué jusqu'à ce jour, de combien de couleurs ne le verrait-il pas composé? Combien de remèdes tour à tour sauveurs et assassins? Les premières pages seraient encore ensanglantées de la méthode de Botal; quelques-unes seraient consacrées à des tracés pour celle de Borelli; il pourrait y avoir quelques lignes pour l'autocratie de Stahl; plusieurs feuillets pour l'erreur de lieu, les acides et les alcalis de Boerhaave; un volume pour la théorie du spasme de Sanctorini, Baglivi, Frédéric Hoffmann et Cullen; plusieurs volumes pour éclaircir la doctrine de Brown, achever la ruine du galénisme; établir l'excitabilité des solides, la faiblesse directe et indirecte, la nullité de la puissance des fluides, le danger des purgatifs et des saignées, la prééminence des stimulans les plus actifs, la nécessité par conséquent de changer le nom des maladies, et de prendre un symptôme pour le tout; quelques dissertations à l'honneur de Crawort, pour démontrer le phénomène comburant de la respiration; en celui de Bédoès, pour guérir la phthisie avec les gaz, pour appliquer l'oxigène à la vérole; enfin, pour tout expliquer par les oxigénèses, les hydrogénèses, pour les maladies et les nourritures azotées, etc., etc.; il y aurait ensuite un intervalle pour le galvanisme, magnétisme animal pour les uns, électricité pour les autres, au moyen duquel tout s'expliquerait; puis un retour vers le *strictum* et *laxum* renforcé, sous le titre de système des contre-stimulans, par lequel les seuls oxides et sels métalliques, le tartre stibié, le sublimé corrosif, etc., donnés à grandes doses, seraient capables de ramener la nature ani-

male à sa juste borne ; à côté de là, seraient placées quelques pages pour les immersions et aspersions d'eau froide, pour guérir les typhus, la goutte, les rhumatismes et bien d'autres maladies; bientôt une belle passion pour les résultats des maladies et de la mort, ayant fait regarder toutes ces théories comme des chimères, aurait ajouté à la file au moins deux à trois volumes, pour revenir par où l'on avait commencé, pour établir partout de l'inflammation sous le nom de *phlegmasies*, et relever le sceptre abattu, pendant plusieurs années, des réfrigérans, des sangsues et des saignées; pour serrefile, il aurait terminé son année 1817 par un livre que je tiens actuellement dans mes mains, intitulé : *Le Spagirisme médical* ou *la médecine réformée*, *contenant le traitement spécifique des maladies chroniques les plus invétérées*, 1817, d'un médecin valaisan, qui cite Hippocrate à chaque page, et qui guérit tous les maux en quarante-huit heures, par des remèdes cotés n°. 1, 2, etc., et surtout n°. 15; nouvelle lampe merveilleuse des Mille et Une nuits. Cet homme pourtant est instruit; mais à quoi sert l'instruction sans le jugement?

Tous les volumes du Dictionaire suffiraient donc à peine pour exposer et comparer ces théories, qui, toutes, prétendent avoir raison, et qui, toutes, j'ose le dire, ont quelque chose d'utile qui a servi à perfectionner la médecine proprement dite, la médecine appliquée. C'est de cette dernière que nous allons nous occuper, et nous la considérerons comme science naturelle, liée aux diverses branches de nos connaissances, appliquée non-seulement à chaque cas particulier de maladie, mais encore à la société en général; car c'est par cette extension qu'on sera mieux à portée de juger si elle a fait des progrès. Pour plus d'ordre et de clarté, nous traiterons ce sujet en trois sections : médecine proprement dite, ou médecine interne; médecine externe, ou chirurgie; sciences accessoires à la médecine.

SECTION PREMIÈRE. *Médecine proprement dite.* La versatilité des théories, que l'on remarque dans les livres hippocratiques, ne saurait être reprochée au descendant des Asclépiades, qui fut l'auteur des livres De l'air, des eaux et des lieux, des Aphorismes, des Prénotions, des Pronostics, des Maladies populaires, des Plaies de tête, des Maladies des os. La marche de ce patriarche de la médecine avait été d'interroger la nature vivante, de l'observer avec attention, de noter jour par jour les phénomènes qu'elle présente dans les maladies, les efforts qu'elle fait pour le retour à la santé, de trier parmi ces phénomènes ceux qui sont les plus constans, et d'en faire la base de la doctrine qu'il a transmise à la postérité. Voilà la théorie qui n'a jamais varié, celle avec laquelle on guérira toujours ce qui est guérissable, qui peut presque mar-

cher de pair ave le code des lois de l'équilibre et de la pesanteur, lois qui régissent la matière inanimée, comme les premières la nature animée. Ces sentences, goûtées par tous les bons esprits, sont restées le fond du tableau de toutes les sectes : avec elle, Galien, Arétée, les méthodistes, les arabistes, l'Ecole de Salerne, celle de Padoue, de Montpellier, de Paris, Sydenham, Stahl, Boerhaave, Hoffmann, Cullen, Huxham, Torti, Méad, Stoll, Tissot, etc., ont guéri leurs malades, quelles que fussent les diverses nuances qui occupassent les alentours du tableau, les diverses prétentions à la nouveauté de chaque chef de secte; et certes, pour m'exprimer comme le grand Haller, la plupart de ces noms illustres n'auraient pas déparé le siècle d'Hippocrate. Une grande facilité a été ajoutée, plus de deux mille ans après ce grand homme, à l'étude des maladies, à laquelle les anciens n'avaient pas songé; c'est l'idée heureuse que l'illustre de Sauvages emprunta du prince des botanistes, de les classer : tout est bon, comme dans la nature, dans les écrits d'Hippocrate, mais tout est décrit sans ordre, à mesure que les choses se présentaient; or, il n'est aucun doute qu'en réunissant des symptômes pour en faire des caractères d'espèces de maladies, on ne parvienne plus sûrement à reconnaître celles-ci, et à justifier le proverbe qui dit qu'*une maladie connue est à moitié guérie.*

Il est résulté de ce défaut d'ordre et de cette obscurité une grande incertitude pour savoir si les maladies insérées dans les livres hippocratiques sont les mêmes que celles que nous prenons aujourd'hui comme telles, si toutes nos maladies actuelles existaient déjà du temps des Asclépiades, ou s'il est réellement survenu des maladies nouvelles. Par exemple, on se demande si l'hydrocéphale aiguë et chronique n'attaquait pas déjà les enfans du temps d'Hippocrate, et s'il n'a pas voulu désigner cette maladie dans divers passages du livre *De morbo sacro*; si le *croup*, qu'on avait pris mal à propos pour une maladie nouvelle, n'avait pas été décrit dans le septième livre des Epidémies, et dans le troisième *De morbis;* enfin, si la *paracynanque* dont Hippocrate, ou celui qui a écrit sous son nom, parle très-souvent, n'est pas la même chose que le croup; relativement à la petite vérole, dont les Arabes n'ont commencé à parler que dans le deuxième ou troisième siècle de l'hégire, si elle n'est pas déjà désignée dans les livres hippocratiques, sous les noms d'*impetigo*, de *vitiligo*, de *pustulæ ulcerosæ*, de *papulæ*, de *seps*? Une plus grande question s'élève, concernant la syphilis, dont l'épidémie de Scherliévo, en Dalmatie, décrite il y a peu d'années, semblerait propre à faire concevoir la possibilité de sa naissance spontanée en Europe. Divers passages dans les Aphorismes des sections III et VII;

l'écoulement par la verge du fils de Théophorbe; la maladie des fils d'Antiphane et de Timonacté, décrite dans les Epidémies, et divers passages du premier et du deuxième livre des Maladies des femmes, ainsi que du livre des Ulcères, se rapporteraient-ils à la syphilis, dont plusieurs symptômes sont, d'ailleurs, pareillement indiqués dans les Psaumes de David? La même obscurité continua à régner dans les siècles suivans, au point que dans des circonstances très-graves, les médecins ne savaient à quelle maladie ils avaient affaire, et qu'il est possible que tel mal n'ait paru nouveau que parce qu'il a été mieux décrit et mieux caractérisé; erreurs qu'on aurait certainement évitées, si, dès les commencemens, les pères de l'art avaient eu une idée de nosologie ou de nosographie. Ainsi, on peut encore se demander si la maladie honteuse dont mourut l'empereur Galère, en 310, à Sardique, dont Lactance nous a laissé la description, qui passa de la cour à la ville, devenant bientôt générale, et qui coûta la vie aux médecins, parce que ne la connaissant pas, ils ne voulurent pas la traiter, était ou non la syphilis? Sans doute, une maladie n'est pas une plante, et lorsqu'une partie du corps humain ou une fonction est en souffrance, plusieurs autres le deviennent bientôt aussi par *consensus;* mais il est un art d'analyse, introduit d'abord par Barthez, puis étendu par le professeur Pinel, inconnu aux anciens, qui nous apprend à distinguer le principal d'avec l'accessoire, et avec lequel, en fréquentant de bonne heure les cliniques, on parvient à posséder ce coup d'œil qui saisit les divers caractères des maladies.

Hippocrate a donc jeté les fondemens solides de toute bonne médecine, et les modernes, en ajoutant insensiblement à ces fondemens tous les matériaux que l'investigation humaine a pu rassembler, ont élevé un édifice qui ne ressemble plus à l'architecture grossière de nos premiers maîtres: voyons-en les résultats pratiques, et d'abord, malgré tout mon respect pour l'antiquité, je suis forcé de convenir qu'elle n'était guère heureuse que dans les maladies aiguës par excès d'énergie, où la nature, qui veille à la conservation des êtres vivans, fait ordinairement tous les frais de guérison. Ce n'était qu'une médecine expectante accompagnée de quelques pauvres remèdes, ordinairement très-grossiers, et analogues à la vie dure des peuples de ce temps-là: lorsqu'au contraire ces forces étaient en défaut (ce qui arrive le plus souvent, à cause de l'abus que nous ne sommes que trop portés à en faire, et de tant de causes inévitables d'insalubrité), les ressources de l'antiquité étaient certainement inférieures aux nôtres. Les livres des Maladies populaires d'Hippocrate seront toujours un modèle de description; mais l'on y verra toujours à regret l'insuffisance du

traitement. Il est en ce moment peu de mes lecteurs, qui, obligés de se familiariser pendant les longues guerres, qui viennent de se terminer, avec les fièvres du plus mauvais caractère, essentielles ou symptomatiques, simples ou compliquées, n'aient pas eu le bonheur de voir leur pratique couronnée d'un plus grand nombre de succès, qu'on n'en remarque dans les tables du vieillard de Cos !

Je cherche à être impartial, car je jure que nul n'est plus reconnaissant que moi envers nos anciens maîtres ; mais enfin s'ils revenaient, ils conviendraient eux-mêmes que nous sommes moins épouvantés qu'eux de ces terribles fièvres rémittentes, intermittentes, algides, hémitritées et autres, sous la durée desquelles les malades obstrués ou hydropiques devaient enfin succomber; de ces fièvres larvées, insidieuses, accompagnées, par lesquelles l'homme, foudroyé au moment où l'on s'y attendait le moins, était regardé comme un exemple de la toute-puissance du Destin, et dont l'art triomphe aujourd'hui avec presque autant de facilité qu'on s'oppose aux efforts d'un enfant en colère. J'ai encore vu les funestes effets de ces fièvres traitées par la méthode des anciens, lors de mon arrivée dans la Basse-Provence en 1793 : appelé en consultation par de vieux médecins, certainement très-habiles, mais entichés du galénisme, je proposai hardiment la méthode de Torti et de Verlhoff, dont j'avais été nourri; on me résista d'abord, mais enfin on céda, et tout le monde put bien voir la différence des résultats.

Répondons à la fois aux détracteurs de la médecine et aux empiriques : il est vrai que ces triomphes que l'art obtient sur la mort en pareilles circonstances, sont particulièrement dus à l'écorce du Pérou et à la découverte de l'Amérique, comme peut-être nous devons aux Terres-Australes, maintenant habitées par des nations civilisées, quelque autre spécifique pour des maladies également rebelles aux méthodes vulgaires ; gloire immortelle à Christophe Colomb et au capitaine Cook ! Reconnaissance éternelle à la société religieuse qui a fait connaître à l'Europe un aussi précieux remède ! Cependant il y aurait une injustice évidente à n'attribuer, comme on le dit, qu'au hasard, tout le mérite de nos succès en ce genre ; la Providence place l'aveugle hasard sous la main de l'homme, et lui donne en même temps la raison pour l'accommoder aux conjonctures ; nous avons vu le quinquina être un remède divin entre les mains de la science, et une arme meurtrière en celles de l'ignorance ; puis, des recherches sur la nature de ce médicament, sur sa manière d'agir, et sur le genre de maladies auxquelles il peut être appliqué, en même temps qu'elles lui ont fait découvrir des succédanés efficaces, ont aussi fait

trouver les moyens de prévenir ces maladies, avantage bien supérieur encore à celui de les guérir.

En effet, on ne peut point se dissimuler que les modernes n'aient été plus heureux que les anciens dans la découverte des causes éloignées des maladies fébriles, et qu'ils ne soient parvenus à en prévenir un très-grand nombre par les distinctions établies entre la contagion, l'épidémie et l'endémie, presque inconnues aux anciens; par leurs travaux sur l'assainissement des lieux, sur la salubrité ou l'insalubrité des divers alimens et boissons, et enfin sur toutes les branches qui composent l'hygiène publique : aussi sont-elles devenues infiniment plus rares, ces terribles fièvres pestilentielles, épouvantables et éternelles pandémies qui ravageaient autrefois, durant plusieurs années, l'Europe entière. Certainement, la tyrannie et l'ambition ont encore donné mille fois lieu aux maladies des camps, des hôpitaux et des prisons; des milliers de cadavres d'hommes et d'animaux ont été abandonnés dans les champs à la voracité des vautours et à l'action des élémens; nous avons eu pour notre part sous les yeux le spectacle horrible des siéges de Mantoue et de Gênes, d'autres ceux de Dantzick, et autre places du Septentrion; et néanmoins l'on n'a pas eu à y gémir d'une désolation aussi étendue que celle qu'éprouva la ville d'Athènes, lors de la guerre du Péloponèse, si bien détaillée par Thucydide; et combien l'art réparateur n'aurait-il pas plus fait encore, que de maux n'aurait-il pas épargnés aux peuples et aux soldats dans ces circonstances difficiles, sans la dureté de plusieurs chefs, et la soif dévorante des administrations?

C'est encore par suite des mêmes travaux qu'ont disparu, en très-grande partie, tant de maladies hideuses de la peau, le scorbut, le rachitisme, les coliques et les dysenteries, autrefois si fréquentes, et plusieurs autres infirmités qui dépendaient du vice de l'air, des alimens et des boissons, que l'éducation physique des enfans a été perfectionnée, et qu'on pourrait se vanter, si on était secondé des bonnes mœurs, qui vont au contraire en déclinant, d'être parvenu à conserver un plus grand nombre de nouveau-nés, et de resserrer les tables de mortalité du premier septenaire de la vie, beaucoup plus même qu'elles ne l'étaient du temps qu'écrivaient MM. de Buffon et de Parcieux. Je parle exprès du perfectionnement de l'éducation physique, parce qu'on va m'objecter que cette diminution de la mortalité est encore le fruit du hasard, celui de la découverte de la vaccine; mais déjà avant la vaccine, on avait appris à dompter la petite vérole et à la rendre moins dangereuse; on peut voir dans les écrits de MM. Dézoteux, Valentin et Mahon, et antérieurement à ces écrivains, dans les com-

mentaires de Van Swiéten, comparés avec l'ouvrage de Rhazès, le premier *ex professo* connu sur cette matière, toute la supériorité du dix-huitième siècle sur le siècle de cet écrivain, supériorité due entièrement à l'esprit d'investigation, et à l'observation des règles d'une bonne hygiène. La découverte de la vaccine y a certainement beaucoup ajouté; et malgré l'envie qui voudrait lui enlever cet honneur, nous croirions juste qu'on gravât à l'entrée de toutes les villes : *Gloire à Jenner !* Mais cette découverte elle-même a été le fruit de l'observation, et son application a été soumise à des règles sans lesquelles elle reste sans effet; d'ailleurs, elle ne date encore que de vingt années, tandis que déjà auparavant toutes les contrées civilisées de l'Europe et ses colonies avaient déjà de beaucoup augmenté de population.

Parlons un moment d'une amélioration à laquelle il est impossible d'appliquer le hasard; de celle de la santé des gens de mer. La flotte de Pompée, employée à l'expédition contre les pirates, ne tarda pas à avoir beaucoup de malades, et elle allait terre à terre; nos navigateurs aujourd'hui font le tour du monde, passant plusieurs mois en pleine mer sans toucher terre, et reviennent sans avoir été décimés par le scorbut, cet ancien fléau des expéditions lointaines: oseraient-ils, sans leur confiance aux progrès actuels de la médecine, s'approcher du pôle, jusqu'au-delà du quatre-vingtième degré de latitude, ces vaisseaux qui cherchent une route dans des mers inconnues, au moment où j'écris tranquillement ces lignes, et pour lesquels je fais des vœux bien sincères?

Mais revenons à la médecine de détail. Quand bien même on accorderait que les anciens ont été aussi heureux que nous dans le traitement des maladies aiguës, il resterait du moins incontestable que les médications des modernes sont supérieures aux leurs, où il faut joindre l'étude de l'état sain des organes à celui de leur état pathologique, étude qu'ils n'avaient pas faite, puisqu'ils étoient si peu avancés en anatomie que les mœurs de leur temps ne permettaient pas de cultiver. Ils plaçaient les ressources de ces maladies dans l'ellébore, la coloquinte, le vitriol, le fer, le feu, les secousses, et autres moyens violens, propres à aggraver les maux qu'ils ne guérissent pas, puis ils abandonnaient les malades à leur sort quand ils n'avaient pas réussi. L'anatomie comparée de l'homme sain et de l'homme malade a tracé successivement des règles plus sûres, et a posé des limites entre l'action et l'expectation. Si tels sont les ravages d'une nature mourante, qu'il ne nous soit pas donné de les arrêter, du moins nous ne les précipitons plus, et nous diminuons par le calme et par l'espérance les horreurs de la destruction. Plusieurs excellens ou-

vrages sur la phthisie pulmonaire, entre autres ceux de Morton et du professeur Beaumes, l'emportent de beaucoup sur ce que nous ont laissé les anciens : les inflammations lentes ou cachées des viscères leur étaient inconnues, et nul doute que l'histoire de ces inflammations, d'abord traitée par M. Pujol, médecin de Castres, sur la fin du siècle dernier, ensuite si bien développée par M. Broussais, n'ait singulièrement servi à délier le nœud souvent obscur des maladies chroniques. Notre âge, en cette partie, a donc aussi eu ses Asclépiades, dont les noms méritent pareillement de passer à la postérité ; et nos neveux ne prononceront pas avec moins de reconnaissance ceux des célèbres sectateurs des causes et des effets des maladies, Bonnet, Valsalva, Morgagni, Lieutaud, Bichat, Bayle, MM. Portal, Baillie, Dupuytren, etc.; j'aime à ajouter à ces noms ceux de MM. Lobstein, Béclard, Breschet, Ribes et Laënnec, dont les recherches exactes m'ont si souvent fait plaisir. Un vœu seulement reste à former dans cette abondance de richesses, si opposée à l'ancienne pénurie, c'est de porter toujours un esprit de critique dans les conclusions à tirer des résultats de l'autopsie, pour ne pas prendre des effets pour des causes, des injections sanguines, suites du relâchement des vaisseaux, pour des inflammations vitales, et ne pas faire de la plus utile des recherches une nouvelle source de fausses doctrines.

Parmi les ouvrages d'anatomie des anciens parvenus jusqu'à nous, j'en possède deux, celui de Ruffus d'Ephèse, et celui de Théophile, et certes ils sont bien maigres, même en comparaison de notre Riolan ; cependant il faut convenir que l'antiquité, aidée de la seule force de l'instruction et de l'observation, avait pu se passer dans la médecine interne d'une connaissance plus étendue des parties, connaissance au contraire indispensable dans la chirurgie. La découverte des deux circulations nous a même très-peu servi pour ajouter au diagnostic des maladies, aux indications et au lieu d'élection des émissions sanguines. Conduits par la seule considération de la porosité, ils avaient admis l'efficacité des médicamens appliqués à l'extérieur, dont l'usage avait été abandonné, puis a été repris depuis les travaux de Mascagni sur les vaisseaux lymphatiques. Il eût été à désirer que le charlatanisme ne s'en fût pas mêlé, et qu'on n'eût pas donné à une médication si ancienne un nom extraordinaire ; mais enfin les recherches des modernes à ce sujet ont régularisé les idées des anciens, ont détruit des préjugés sur la crainte d'obstruer les pores, et ont procuré à la médecine un nouveau moyen de faire pénétrer les médicamens dans les corps malades, moyen dont l'utilité est chaque jour confirmée dans ma pratique et à la clinique in-

terne de cette Faculté. Les anciens ne se doutaient pas des vaisseaux lymphatiques, qui n'ont été connus que très-tard, non plus que de la puissance absorbante des veines. La découverte de Mascagni priva ces dernières de cette puissance qui leur avait été accordée depuis qu'on avait admis la circulation du sang, sans pourtant pouvoir persuader aux observateurs un peu attentifs que les poisons et les virus entrés par la voie de l'absorption, et qui agissent si promptement, eussent pu suivre la voie si lente des vaisseaux blancs. Des expériences récentes tentées, par la voie des poumons, par Goodwin, Autenrieth, Schlœpter, par des élèves vétérinaires de Lyon, et en dernier lieu par le docteur Mayer, professeur d'anatomie à Berne, successeur du professeur Emmert, maintenant à Tubingen, sur divers animaux, ont confirmé les conjectures ci-dessus. Diverses matières liquides, telles que du prussiate de potasse, du muriate de fer, de l'arsenic, etc., ont été injectées dans les poumons au moyen d'une ouverture pratiquée à la trachée-artère; l'absorption a eu lieu dans l'intervalle de trois minutes, et on a retrouvé les fluides injectés dans le sang, dans l'oreillette et le ventricule gauche du cœur. Le prussiate de potasse a été reconnu dans l'urine de la vessie, sept minutes après l'injection, et M. Mayer observe à cette occasion que c'est là une des substances les plus favorables pour démontrer l'entrée des poisons dans le sang (*Biblioth. britann.* t. XLVIII, et *Biblioth. univers.*, t. VII). De fines recherches d'anatomie viennent à leur tour à l'appui de ces faits. Dans des travaux qui paraissent avoir été entrepris et exécutés d'une manière exacte, M. F. Ribes a reconnu la continuité des veines avec les cellules du tissu cellulaire, avec le parenchyme de quelques organes, avec les cavités du tissu spongieux des os, et même d'une manière plus immédiate que celle des artères avec toutes ces parties; enfin que les villosités intestinales sont surtout formées par les capillaires veineux; il a reconnu pareillement que les veines partagent avec les vaisseaux lymphatiques, la fonction d'absorber (*Mém. de la soc. médic. d'émulat.*, huitième volume); et ces données, qui nous éclairent sur l'action des substances appliquées à une aussi large surface que la peau, servent autant à la thérapeutique qu'à la physiologie, pour expliquer le phénomène de la nutrition, et qu'à la toxicologie, pour se rendre raison d'effets surprenans des miasmes, des virus et des poisons, ainsi que l'avaient déjà pressenti MM. Brodie et Emmert, il y a peu d'années.

Les connaissances de l'antiquité sur l'ensemble du système sensitif étaient au moins aussi imparfaites. Un voile obscur est encore, il est vrai, jeté sur sa nature; mais nous en connaissons bien tous les phénomènes : on en a reconnu les sym-

pathies, et on a pu signaler les diverses substances qui ont une action sur ce système singulier ; non : malgré même les beaux aperçus de Galien, toute l'antiquité réunie n'a rien produit d'égal à la physiologie du grand Haller, et en fait de thérapeutique, des névroses et des névralgies, aux écrits de Boerhaave, de Whytt, de Lorry, de Cullen, de Tissot et du professeur J.-P. Franck..... Un autre ancien que je placerai à côté de Galien, Cœlius Aurelianus, avait porté un génie transcendant, pour le temps où il vivait, sur les affections délirantes; toutefois ses préceptes furent aussitôt oubliés, et il n'était pas moins réservé aux temps modernes, aux travaux du docteur Willis, du professeur Pinel, et de son successeur, M. Esquirol, d'obtenir sur les maladies qui altèrent les fonctions de la plus belle partie de l'homme, les mêmes triomphes que sur celles de sa moitié matérielle.

Parmi plusieurs choses réelles et bien observées, les traités hippocratiques *De mulierum morbis*, *De naturâ muliebri*, etc., contiennent un grand nombre de faits superstitieux et de médications qui sentent l'enfance de l'art, et qui, par une imitation servile, ont été répétés de siècle en siècle, et ont servi de base aux écrits sur les maladies des femmes, jusque vers le milieu du siècle dernier. Avec combien plus de précision n'ont-elles pas été étudiées et décrites dans ces derniers temps, tant pour ce qui regarde les affections organiques, que pour ce qui appartient proprement aux névroses, auxquelles ce sexe est si fort sujet, par MM. Puzos, Pasta, Capuron, Gardien, Louyer-Willermay, etc. Nous reviendrons sur ce sujet à la section suivante, en parlant des accouchemens, nous contentant seulement d'indiquer ici une de ces améliorations qui m'a le plus frappé, et à laquelle les anciens n'ont jamais songé, c'est celle qui résulta de l'idée heureuse que conçut Levret de lier les polypes utérins, et du précepte donné en même temps par ce grand maître, de pratiquer le toucher sur les femmes qui sont atteintes de pertes habituelles de sang. Je note cette circonstance, parce que j'ai encore vu et je vois tous les jours des gens de l'art, qui ne connaissent que les vieilles marottes, laisser épuiser leurs malades d'hémorragie, et ne recourir qu'aux médicamens internes, sans s'être jamais avisés de sonder la cause de la maladie.

Je pourrai prouver par mille exemples, qu'au milieu de tant de fables auxquelles les anciens attribuaient les causes des maladies, ils ne se doutaient nullement de l'insalubrité d'un grand nombre de professions. Ramazzini, le premier, a ouvert le chemin sur l'étude des maladies des artisans; Fourcroy, si l'ambition ne l'eût pas détourné, eût poursuivi cette route avec un grand succès : M. Mérat a surpassé ses modèles dans son excellente monographie des maladies qu'occasionent le

mercure et le plomb à ceux qui les travaillent. C'est un bel exemple à suivre, et pour ce savant un beau commencement d'un traité complet auquel il devrait se livrer, sur les effets insalubres de tous les matériaux de l'industrie humaine. Mais je suis forcé de m'arrêter, car j'ai à parcourir le plus brièvement que possible, une très-longue carrière; je terminerai cette section en faisant remarquer que la médecine, en général, a été singulièrement favorisée dans ses progrès par les circonstances extraordinaires dans lesquelles l'Europe s'est trouvée placée pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, même par les guerres, et par cette suite de maux suscités par l'ambition et les rivalités. L'histoire naturelle dut ses progrès, entre les mains d'Aristote, aux conquêtes de cet Alexandre dit le grand, qui envoyait à son précepteur les productions de l'Euphrate et de l'Indus; et nous, conduits par d'autres conquérans, d'abord dans les mers de l'Amérique, puis tantôt sur les bords du Nil et de la mer Rouge, tantôt sur ceux du Tage, du Danube, du Borysthène et de la Moskowa, nous avons appris à connaître les résultats de l'influence des climats opposés, nous avons pu soumettre à la critique les rapports des voyageurs lointains, et en même temps que le soldat français apprenait à l'univers qu'il savait vaincre partout, notre médecine et notre chirurgie militaires acquéraient un nouveau lustre de l'excès même du mal. C'est ainsi que rien n'est perdu pour la science, et, dans le fait, l'art lui-même ne se perfectionne-t-il pas des maux de l'humanité et des débris de la mort?

SECTION DEUXIÈME. *Chirurgie.* On peut penser que la médecine externe ou la chirurgie proprement dite est née avant la médecine interne; mais on peut aussi avancer avec le même fondement que la superstition sur la vertu des plantes et sur celle des onguens pour guérir les blessures est née avant la superstition pour la guérison des maladies internes. Osons proclamer cette vérité, que la chirurgie n'a commencé à être grande, que quand ceux qui la cultivaient ont compris qu'il est dans les maladies chirurgicales des maladies aiguës et des maladies chroniques; que les premières sont aussi bien guéries par la nature que les maladies aiguës internes; que parmi les secondes il en est plusieurs auxquelles il ne faut pas toucher; qu'enfin il n'est qu'une seule médecine dont la main et les instrumens de l'opérateur sont, avec le régime et les remèdes des officines, des matériaux curatifs; que lorsque encore on s'est bien convaincu qu'il faut savoir aussi bien saisir l'à-propos, et être sobre des pansemens et des opérations, qu'on a appris à le devenir dans la médecine interne, au milieu de cette profusion de médicamens, abandonnés aujourd'hui par les vrais médecins à l'ignorance et à la crédulité. Or, c'est là le fait de

la philosophie, qui s'est ancrée sur la chirurgie comme sur la médecine, et ce qui est le résultat des temps modernes. Disons actuellement jusqu'où s'est portée la hardiesse des anciens opérateurs, et ce que les modernes ont ajouté, éclairés du flambeau de l'anatomie et de l'observation des propriétés vitales; nous ne peserons que sur les points les plus importans.

Nous apprenons des livres hippocratiques (*Libr. de morbis*, *de locis in homine*, *De capit. vulner. et de ossibus*), et principalement du VIIe. livre de Celse, que bien longtemps avant l'ère vulgaire, l'on pratiquait les opérations du trépan, de la cataracte par abaissement, de la fistule lacrymale, qu'on connaissait le traitement des polypes des fosses nasales, celui du bec-de-lièvre, la bronchotomie; qu'on pratiquait aussi la taille, du moins le petit appareil, lequel était exécuté par des opérateurs ambulans, ainsi que plusieurs autres des opérations dont nous allons parler. Une sorte de lithotome caché était déjà connue, car Celse fait mention d'un certain Meges qui, à la place du scalpel, se servait d'un instrument particulier; il parle aussi d'un Ammonius qui avait trouvé le moyen de briser le calcul dans les tenettes, lorsqu'il était trop gros. Celse donne le très-bon précepte de faire d'abord avec le fer une grande incision, plutôt que de la laisser agrandir par la pierre lors de son extraction, et il est évident, par les précautions qu'il indique, et par les espèces de calculs qu'il décrit, que cette opération était très-usuelle de son temps; mais on voit aussi qu'on la redoutait singulièrement, et que les opérés devaient beaucoup et longtemps souffrir, durant et après. D'abord, il fallait un temps d'élection, un âge qui ne fût que de neuf à quatorze ans; on ne devait pas se presser en coupant, on n'avait que les doigts pour conducteurs, et les malades qui guérissaient étaient presque toujours exposés à des fistules (*Cornel. Celsi medicin.*, l. VII, cap. XXVI, §. 2, 3, 4, 5, et cap. XXVII); j'ajouterai, qu'en ouvrant, comme il est recommandé, le col de la vessie, par une grande plaie transversale, un peu plus grande que le calcul, on devait souvent l'exposer à détruire les canaux déférens. Or, il est inutile de faire remarquer la supériorité des procédés actuels, avec lesquels on taille à tout âge, avec célérité, et sans les grands inconvéniens attachés à l'ancienne méthode.

Le même auteur donne pareillement des règles pour le traitement de la hernie inguinale, mais en enlevant le testicule, et les herniaires ambulans, nommés *châtreurs*, qui faisaient exclusivement cette opération, continuèrent à châtrer jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et la même méthode est continuée dans tout l'empire du Croissant, d'après les renseignemens que j'ai obtenus sur la médecine turque, d'un mé-

decin du pacha de Janina, qui a séjourné longtemps dans ce pays. Des méthodes plus sûres ont remplacé successivement le point doré et la suture royale; un chirurgien français, Pierre Franco, a le premier enseigné le moyen de remédier à l'étranglement de la hernie dont il fallait périr auparavant, et il est à espérer que l'emploi de la compression introduite il y a peu par un autre chirurgien français, M. Dupuytren, pour la guérison des anus artificiels, achèvera de couronner les efforts de la chirurgie, en enlevant même les suites désagréables de la guérison de l'étranglement et de la gangrène des intestins. Quant au traitement de la hernie crurale, il est entièrement le fait des temps modernes; il exigeait de grandes connaissances anatomiques que les anciens ne possédaient pas sur la structure de l'arcade crurale, la marche et la disposition des vaisseaux cruraux.

L'opération de la fistule à l'anus a été connue d'Hippocrate qui en parle au livre *De fistulis;* on la pratiquait par la méthode dite *apolinose*, et par l'incision; le syringotome a déjà été connu de Galien; mais combien n'a-t-elle pas été simplifiée! que de récidives et de douleurs n'épargne-t-on pas aujourd'hui aux malades?

A part le calcul dont je viens de parler, les autres affections des voies urinaires, maladies si obscures, si multipliées et si difficiles à traiter, n'ont été bien connues que de nos contemporains, et rien, à cet égard, dans les écrits de l'antiquité, n'égale le beau et savant traité de Chopart, et les documens que le célèbre Desault y a ajoutés.

L'opération césarienne, après la mort, était de règle, même déjà du temps de Numa; mais, la gastrotomie, dans la grossesse extra-utérine; l'hystérotomie sur le vivant, et la symphyséotomie, sont des opérations modernes. La perfection de l'art des accouchemens est presque entièrement le fait des modernes : il paraît, par le septième livre de Celse, chap. XXIX, que, de son temps, on n'aidait la femme en couche que quand le fœtus était mort; et quels secours, grands dieux! on suivait les procédés indiqués dans le livre hippocratique *De morb. mulierum*, et l'on coupait les extrémités à mesure qu'elles se présentaient. La sage-femme Aspasie, qu'Aëtius vante beaucoup, n'en savait pas davantage, et j'ai encore vu la même pratique exercée par bien des gens qui n'avaient entendu jurer que par Hippocrate. Nous ne remonterons pas bien haut pour trouver l'origine de cet art précieux de conserver la vie à la mère et à l'enfant, presque entièrement dû aux travaux de Mauriceau, la Mothe, Levret, Smellie, Deventer, Rœderer, Puzos, Baudelocque, et autres leurs émules, nos contemporains : Levret surtout, dont j'ai déjà parlé, à l'occasion des polypes, a encore la gloire, sinon d'avoir inventé, du moins

d'avoir perfectionné un instrument précieux, le forceps : on ne s'en servit d'abord que lorsque la tête de l'enfant était déjà dans l'excavation du bassin; Smellie, le premier, à ce que je crois, osa le porter audessus du détroit abdominal, comme étant le point où cet instrument pouvait être le plus utile, et parmi les accoucheurs français, de nos jours, dont la réputation ne saurait être contestée, M. Flammand, professeur d'accouchemens à la Faculté de Strasbourg, et son ancien élève, M. Frédéric Lobstein, n'hésitent pas à l'appliquer de cette manière, et à considérer cette application du forceps audessus du détroit abdominal, comme une très-grande ressource dans tous les cas d'accouchemens où la tête du fœtus étant retenue audessus de ce détroit, il se déclare des accidens qui compromettent la vie de la mère, ou celle de son enfant. De grandes contestations existent encore sur cette pratique, que les accoucheurs de Paris n'admettent pas : je conviens que, d'une part, ce ne doit être qu'à la suite d'une grande habitude qu'on peut se permettre de porter l'instrument audessus de ce détroit, et qu'après s'être bien assuré que la tête ne pourra pas d'elle-même le franchir, ce qui est loin, dans la pratique, d'être aussi facile qu'on l'imagine; mais, de l'autre, je puis attester, de concert avec tous les élèves qui ont vu manœuvrer M. Flammand, que ce professeur, dont le forceps a par conséquent les manches beaucoup plus longs, est très-heureux dans sa pratique. Cette innovation, dont l'exercice actif appartient aux temps où j'écris, est donc une ressource de plus pour dégager la tête du fœtus engagée dans le détroit supérieur, toutes les fois qu'il restera assez d'espace pour l'introduction des cuillers du forceps, et pas assez dans tous les points pour que la tête se dégage seule. On doit ajouter à ces avantages, fruit des temps modernes, de nouveaux perfectionnemens relativement à la version du fœtus, de nouvelles recherches sur les hémorragies utérines et sur l'art de les arrêter, ainsi que sur les convulsions de la mère, recherches commencées par le célèbre Puzos, et continuées ensuite par tous ceux qui ont écrit sur les accouchemens.

Mais le mieux est presque toujours, comme on le dit, l'ennemi du bien, et tout en louant les efforts que l'on fait de toute part en cette partie, il est pourtant juste de dire qu'on regrette que les hommes les plus célèbres qui s'en occupent, soient encore loin d'être d'accord sur plusieurs points intéressans ; de manière que l'on voit encore périr par l'enfantement un trop grand nombre de mères et d'enfans : par exemple, quand c'est la face qui se présente, doit-on la repousser, faire la version complette, ou employer le forceps, ou bien cette position peut-elle être considérée comme naturelle,

comme le prétendent les professeurs allemands, Seller, Boer, Bakker, Froriep, Siebold, et M. Lobstein de Strasbourg, et comme le nient ceux de l'école française? La version est-elle une manœuvre toujours simple et conservatrice? Le forceps peut-il être appliqué indifféremment sur tous les points de la tête, comme le prétendent MM. Saxtorps de Copenhague, Weidmann de Mayence, Reicter de Moscou, Osiander de Gottingue, Fred. Lobstein de Strasbourg, et comme Stein l'avait déjà insinué; ou bien, comme le veut l'école française et notre professeur Flammant, ne doit-on appliquer les cuillers de cet instrument que sur les côtés de la tête? J'aurais de fortes raisons pour répondre ici par l'affirmative, si je ne me demandais en même temps s'il est toujours possible de faire, sans danger pour le fœtus, exécuter à sa tête, au moyen du forceps, une rotation, dans la vue de faciliter son passage à travers le bassin, comme le prescrit encore l'école ci-dessus?

Une autre question non moins importante, est le choix à donner à la methode expectante ou à l'agissante : nous voyons la plupart des auteurs français recommander des méthodes hâtives (et j'en ai été témoin à Paris, quand j'y faisais mes cours d'accouchement); tandis que M. Boer, accoucheur en chef à l'hospice de la maternité, à Vienne, n'emploie presque jamais aucune manœuvre, quelle que soit la position de la tête, et laisse tout faire à la nature, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans son ouvrage sur les accouchemens naturels, et comme me l'a confirmé M. Nicolas Mianokwj, professeur de médecine à Wilna, dans une visite qu'il m'a faite le 11 juin 1817, à son retour de cette capitale. Ce professeur a assisté à plus de deux cents accouchemens, où M. Boer n'a employé ni l'inversion ni le forceps : preuve bien frappante des ressources de la nature et de la nécessité qu'il y a de ne pas se hâter, mais qui cependant est très-loin de suffire pour nous autoriser à temporiser toujours, surtout quand il se presente de graves accidens, ou lorsqu'il est démontré par les diamètres du bassin que l'accouchement ne pourra jamais avoir lieu naturellement.

Telles sont, parmi plusieurs autres que je ferai connaître en traitant de la police médicale, les questions sur lesquelles il serait bien à désirer qu'on se mît enfin d'accord, en déposant tout entêtement de l'amour-propre; la diversité d'opinions peut encore recevoir quelque excuse dans la médecine interne; mais est-il réellement possible qu'on diverge sincèrement dans des questions de fait? La mort d'une princesse chérie, qui a eu lieu l'automne dernier (1817), et celle de deux autres femmes, dont j'ai eu connaissance presque en même temps, m'ont fait voir qu'il y avait encore d'autres grandes lacunes à remplir dans l'art des accouchemens, et m'ont fait

former le vœu que tous les médecins penseurs s'occupent sérieusement à prévoir et à prévenir les effets de l'épuisement à la suite de l'enfantement : c'est là un terrible danger qui s'est déjà montré plusieurs fois au milieu des plus belles apparences, et que la faiblesse et la mobilité des femmes actuelles, surtout dans les classes un peu élevées, peuvent rendre de jour en jour plus fréquent. La solution des questions ci-dessus, et autres qui appartiennent à l'état puerpéral, ne contribuerait-elle pas déja beaucoup à avancer le travail que je sollicite?

La réduction des fractures et des luxations et l'amputation des membres étaient parfaitement connues des anciens (*Voyez* la *Médecine de Celse*, livre VIII); mais l'amputation à l'article, la désarticulation; la résection des os nécrosés, sont des opérations modernes. Certes, quand on rencontre sur les places publiques et dans les maisons royales d'invalides tant d'opérés pour des blessures autrefois mortelles de nécessité, on ne peut que proclamer hautement les progrès de la chirurgie, et surtout de la chirurgie française. Je veux m'arrêter un instant sur la résection, parce que la chirurgie moderne l'emporte particulièrement sur l'ancienne, par l'art de conserver les membres, soit par le rapprochement des parties divisées et encore saines, soit par la simple soustraction des portions malades dans la continuité. Withe, chirurgien de Manchester, animé de cette belle idée, paraît avoir été le premier qui parvint, en 1769, à conserver le bras, au lieu de l'extirper suivant l'ancien usage, en se contentant de faire l'extraction de la tête et d'une portion de l'humérus affecté de carie et d'exostose. Les chirurgiens Bent et Parck suivirent cet exemple en Angleterre : en France, MM. Ferrière, chirurgien de Mouy; Moreau et Champion, chirurgiens de Bar-le-Duc, pratiquèrent avec succès cette opération, et M. Percy avait déjà présenté à M. Sabatier neuf exemples vivans de cette cure, en 1794 (*Voyez* le tome XXII de ce Dictionaire, au mot *humérus*). Depuis lors, nous avons eu plusieurs thèses soutenues, à la Faculté de Strasbourg, sur cette amputation partielle, soit dans les os longs, soit aux parties du corps composées de plusieurs os, et M. Boyer vient d'en donner récemment un nouvel exemple pour les os du carpe : ainsi les malades ont aujourd'hui l'avantage de conserver l'usage, du moins partiel, d'un membre qu'ils auraient irrémissiblement perdu avant l'heureuse tentative de Withe. Pour ce qui regarde la désarticulation, lorsque l'amputation est indispensable, je pense, avec M. Percy, qu'elle doit avoir des avantages dans les blessures très-étendues et très-compliquées, où il serait impossible de sauver autrement les jours du malade; mais que, dans tout autre cas, l'amputation à l'article n'est pas à préférer à celle dans la continuité de l'os.

L'hémorragie a été de tous les temps ce qu'on a eu le plus à redouter; les anciens n'avaient à lui opposer que le cautère, dont ils abusaient singulierement dans tous les accidens de cette nature. On trouve bien quelques traces de la ligature dans les écrits d'Hippocrate, de Celse et de Galien; mais c'est principalement Ambroise Paré qui, le premier, a montré tout le succès de l'application de ce grand moyen dans l'amputation des membres; la cure de l'anévrysme, que Celse ne distinguait pas encore des varices, se faisait également de son temps par la cautérisation et l'excision du varix. La méthodede la ligature, appliquée au traitement de l'anévrysme, même des plus grosses artères, si bien perfectionnée par Hunter, Anel et le professeur Scarpa, rend aujourd'hui cette opération, jadis une des plus difficiles de la chirurgie, l'une des plus simples et des plus sûres dans son exécution et ses résultats.

Consignons ici ce qui a été fait, jusqu'au moment où j'écris ces lignes (16 juillet 1818), de plus hardi et de plus heureux en fait de ligature des grosses artères; car, en même temps qu'il en résulte de nouveaux moyens de guérison pour des maux autrement incurables, nous rectifions par là les idées trop absolues que nous avions sur les moyens par lesquels s'exécutent la nutrition et les fonctions de l'encéphale, et nous nous procurons de nouveaux exemples des grandes ressources de la nature, pour la conservation des êtres vivans. Personne n'aurait osé lier les artères iliaques, il y a trente ans, moins encore les carotides, et c'est ce qu'on exécute maintenant. La ligature de l'artère iliaque externe, qui est d'une nécessité indispensable pour la cure de l'anévrysme de l'artère crurale, a d'abord été entreprise en Angleterre, en 1799, par M. Abernetthy, qui l'a pratiquée trois fois; ensuite par M. Astley Cooper, qui l'a exécutée six fois avec succès; puis également avec succès en France, d'abord par M. de Laporte, second chirurgien en chef de la marine, au port de Brest (*Mémoires de la Société médicale d'émulation*, tome VII); plus tard, par M. Bouchet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon (*Bulletin de la Société de médecine*, tome IV, page 173); plus tard encore, dans l'hiver de 1816, par M. Moulaud, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille; enfin, le 1er. août 1817, à l'hôpital de Cambrai, par M. Cole, chirurgien anglais, sur un soldat de sa nation, agé de 29 ans (*Annales de clinique de Montpellier*, t. XXXXIII), et chaque fois avec succès, sans que le membre ait perdu ni de sa force, ni de sa chaleur, ni de sa nutrition. Il en résulte donc que non-seulement on ne doit plus abandonner comme autrefois des anévrysmes de cette nature et autres pareils, du moins quand ils sont l'effet d'une cause mécanique, mais que encore, comme l'ont très-bien

observé MM. Percy et Larrey, rapporteurs d'un de ces cas, on doit être d'autant plus enhardi à faire la ligature des artères les plus rapprochées du tronc, qu'indépendamment des anastomoses, qui servent à entretenir la vie dans un membre dont l'artère principale est obstruée ou oblitérée, et qui quelquefois occasionent de véritables hémorragies (comme il est arrivé dans le cas de M. Moulaud), il paraît constant qu'il se forme ou qu'il se développe un système d'artères nouvelles dans des directions très-souvent opposées à ces anastomoses.

Nous avons déja six observations de la ligature de l'artère carotide primitive. M. Abernethy est pareillement le premier chirurgien qui l'ait tentée sur la carotide gauche, sur un homme dont l'artère carotide interne et plusieurs branches de l'externe avaient été divisées par la corne d'une vache : le malade ne survécut que trente heures, et mourut de la lésion qu'avaient éprouvée les fonctions du cerveau ; ce qui fit conclure à ce grand chirurgien que cette ligature n'était employable que dans les cas où la mort était inévitable par tout autre moyen. Le second chirurgien anglais qui la tenta, fut aussi M. Asthley Cooper, à l'occasion d'un anévrysme de la carotide même, opération qui réussit parfaitement (*Trans. méd.-chir. de Londres*, tome I). La troisième opération de cette nature est celle que pratiqua heureusement M. Benjamin Travers sur une femme âgée de trente-quatre ans, le 23 mai 1809, à l'occasion d'une grosse tumeur anévrysmale qu'elle portait dans l'orbite gauche, et qu'il crut ne pouvoir faire cesser qu'en liant la carotide commune du même côté; ce qui lui réussit très-bien, car la femme jouissait encore, en mai 1811, d'une parfaite santé. La quatrième est celle de M. Charles Collier, sur un tambour âgé de vingt ans, à l'occasion d'un coup d'épée pénétrant dans la bouche, et produisant un jet de sang artériel continuel, que ce chirurgien crut ne pouvoir arrêter qu'en liant la carotide; ce qui réussit aussi très-bien (*Transact. méd.-chirurg.* tome VII). La cinquième appartient à M. William Goodlat, et la ligature fut entreprise sur une femme de moyen âge, pour pouvoir enlever avec sûreté, et sans crainte d'hémorragie, une tumeur énorme qui prenait une grande partie de la face et du cou; ce qui fut exécuté avec succès. Enfin, la sixième appartient à M. Dupuytren, et l'opération a été exécuté par cet habile chirurgien, dans le mois de mars de cette année 1818, dans les mêmes intentions que l'on vient de voir, chez un jeune homme qui portait de naissance deux tumeurs sanguines à l'oreille, qui avaient acquis beaucoup de volume, qui donnaient beaucoup de sang au moindre attouchement, et dont les pulsations cessaient par la compression de la carotide : opération qui n'a pas moins obtenu de succès qu'on en attendait (*Journ. génér.*

de Médec. avril 1818). Il résulte des détails donnés par les auteurs des cinq dernières opérations, 1°. que la ligature du tronc des carotides est très-praticable, et n'est nullement nuisible aux fonctions cérébrales : les opérés ont conservé la netteté et la précision de l'odorat, de la vision et du goût; et les fonctions qu'on attribue au cerveau n'ont été en aucune manière altérées, soit immédiatement après l'opération, pendant les premiers jours qui l'ont suivie, soit longtemps après; 2°. que cette ligature est un très-bon moyen pour diminuer l'impulsion contre nature du sang, qui se rend à un organe affecté. En fermant le canal direct, cette impulsion est interceptée, et la circulation, qui se fait alors par anastomoses, ne porte plus à cette partie qu'un sang doué d'un mouvement moins actif; j'ajouterai, pour ceux qui douteront que la chose se passe tout à fait ainsi, et qui croyent qu'il n'est pas indifférent de retrancher une carotide, que du moins c'est une ressource de plus pour soulager des maux, qui, sans cette découverte, auraient été mortels après avoir fait beaucoup souffrir le malade.

L'homme ne sait jamais s'arrêter : tel chirurgien qui aura fait heureusement une ligature sur une des grosses branches du tronc principal de la circulation, s'imaginera bientôt pouvoir lier le tronc même, soit dans le ventre, soit dans la poitrine, et c'est ce qui est arrivé dans le commencement de cette année à l'illustre Astley Cooper, à qui nous venons de voir que nous sommes redevables de plusieurs tentatives encourageantes. M. Cooper, ayant exécuté avec succès, sur quelques chiens la ligature de l'aorte ventrale, osa la pratiquer aussi sur un homme qui portait un anévrysme du plus énorme volume audessous du ligament de Poupart, qui s'étendait au côté externe de la cuisse; il pénétra dans la cavité péritonéale, écarta les circonvolutions intestinales, divisa avec l'ongle le péritoine sur l'un et l'autre côté de l'aorte ventrale, et passa autour de cette artère une ligature simple, dont les bouts restèrent audehors de la plaie. Le malade n'a pu survivre que quarante heures à cette opération, sur laquelle M. Béclard, qui en a rendu compte, observe avec raison, 1°. qu'on peut lier l'aorte sur les chiens sans ouvrir la cavité du péritoine, ce qui n'est assurément pas possible chez l'homme; que, d'ailleurs, parmi les chiens que l'on a soumis à cette expérience, les uns ont survécu, il est vrai, mais que quelques-uns ont péri d'inflammation, et d'autres d'hémorragie; 2°. qu'il n'est pas bien démontré que le mal s'étendît assez haut sur l'artère iliaque primitive, pour ôter toute possibilité de placer la ligature sur ce tronc même, audessous de la bifurcation de l'aorte, et non sur l'aorte; ce qui aurait donné vrai-

semblablement une issue très-différente (*Nouv. journ. de méd.*, mars 1818, page 253). Au reste, ce n'est ni la première fois, ni la dernière, que des expériences sur les animaux ont produit des inductions fausses.

Si des maladies qui intéressent la vie et qui ont besoin de l'opération de la main, nous passons à celles qui ne concernent que les organes des sens, nous ne pourrons non plus disconvenir que la médecine n'ait beaucoup gagné des progrès réunis de l'anatomie et de la physique. La plupart de ces dernières maladies étaient déjà connues des anciens, comme on peut le voir dans les sixième et septième livre de la Médecine de Celse: cet auteur parle de l'extraction du polype des fosses nasales, de la cautérisation de l'ozène, du danger de l'inflammation des oreilles, de la nécessité où l'on est quelquefois de percer le méat auditif, et des précautions à prendre dans cette opération (lib. VII, cap. VIII); mais l'on peut voir dans la description qu'il donne de l'oreille interne (lib. VIII, *in prefat.*), qu'il n'avait aucune connaissance des osselets et des autres parties de cet organe. A dire vrai, malgré nos connaissances actuelles, nous sommes nous-mêmes peu avancés dans la thérapeutique de la surdité; la perforation de la membrane du tympan, et les injections par les trompes d'Eustache, qui sont d'invention moderne, ont été jusqu'ici de peu d'utilité; mais nous avons de plus les cornets acoustiques, dont la forme et la matière se perfectionnent tous les jours, et nous avons du moins secoue le joug d'un grand nombre de remèdes vantés, qui empiraient le mal au lieu de le guérir. Les modernes ont ensuite sur ce point un motif de consolation qui manquait aux anciens, c'est celui d'avoir, pour ainsi dire, donné un nouveau sens aux sourds-muets de naissance, qui devaient être très-malheureux, avant qu'on eût trouvé le moyen de les éduquer.

Celse décrit très-bien les maladies des yeux, des paupières et des voies lacrymales; il parle d'un certain oculiste nommé Philoxène, qui pratiquait l'opération de la cataracte par abaissement, déjà deux cent soixante-dix ans avant notre ère. Celse avait, d'après l'anatomie d'Hérophile, des notions assez exactes de la formation, du diagnostic et du pronostic de la cataracte, décrite sous le nom de *suffusion*; il donne des détails exacts (lib. VII, cap. VII, §. 14) de l'opération par abaissement : méthode qui paraît avoir été la seule usitée, au rapport de Morand (*Opuscules. Éloge de Daviel*) jusqu'en 1747. A cette époque, le célèbre oculiste français Jacques Daviel, ayant rencontré une cataracte qu'il ne put abattre avec l'aiguille, imagina de l'ôter tout à fait de l'œil, en faisant une incision au bas de la cornee transparente. Il y réussit, et dès ce moment il s'occupa à substituer l'extraction à l'abaissement, dont la pratique sub-

sistait depuis deux mille ans. L'on connaît les démêlés que ces deux méthodes ont suscités parmi les oculistes de profession, et qui sont loin d'être terminés. Il n'est aucun doute que l'une et l'autre de ces opérations aient leurs avantages et leurs inconvéniens, leurs raisons d'élection ou de rejet, et je ne puis mieux faire, après en avoir vu moi même pratiquer un grand nombre des deux manières, que de conclure avec MM. Deschamps et Percy, dans leur rapport fait cette année à l'Académie des sciences de Paris, sur le Mémoire de M. Roux, qui, après avoir été, avec MM. Scarpa et Léveillé, partisan de l'abaissement, l'a quitté pour l'extraction, quoique plus difficile, et qui, sur six cents yeux opérés, annonce avoir eu quatre cents succès; que, quels que soient les éloges donnés à l'extraction, l'abaissement, outre l'avantage d'être plus facile et d'offrir moins de dangers, sera toujours indispensable dans la cataracte molle, dans les yeux très-petits, sur ceux affectés de taies, ou qui sont habituellement rouges et malades (*Journal génér. de médec.*, tome XLII, page 289 et suivantes).

Qu'on abaisse ou qu'on enlève le cristallin, jusqu'ici on aurait peu d'avantage sur Philoxène. Il serait absurde de penser que cette tumeur, qui peut exister chez tous les animaux, n'ait pas nui à la vision, et qu'il suffise de l'enlever lorsqu'elle est devenue opaque, pour que le malade y voie aussi bien qu'auparavant : les faits seuls convainquent du contraire. On fit donc des recherches, et on ne tarda pas à s'apercevoir de la structure doublement réfringente du cristallin, et de la nécessité de la double réfraction des rayons de la lumière pour la perfection de la vision : on imagina donc, et on imagina avec justesse, de recourir, après l'opération, à l'usage d'instrumens d'optique, supplétifs de la lentille enlevée; et l'on ne peut assez s'applaudir de cette découverte, qui est entièrement due aux temps modernes.

Une autre tentative en ce genre, qui appartient entièrement aux modernes, et qu'on peut aussi nommer une découverte, est celle d'avoir osé suppléer par l'art à l'ouverture naturelle, indispensable pour le passage des rayons lumineux lorsqu'elle est irrévocablement fermée. Ce fut, si je ne me trompe, Cheselden, qui, le premier, imagina, dans ces sortes de cas, de pratiquer une pupille artificielle. Cette idée fut saisie et perfectionnée par Scharp, Janin, MM. Scarpa, Léveillé, Maunoir, Winzel, Demours, Faure, Roux, etc., qui ont fixé les cas de lésions de la cornée et de l'iris, qui donnent lieu à la formation d'une nouvelle pupille, et déterminent les différentes manières d'opérer, suivant les différences très-variées de ces lésions.

Pourtant, dans une exposition libre et franche de l'état de la science, nous ne serons pas enthousiastes jusqu'à dire que

nous sommes parvenus à égaler la nature et à rendre parfaitement la vue aux aveugles. nous avons eu dernièrement à notre clinique un jardinier avec une pupille artificielle, qui lui suffisait à se conduire, mais pas à grand chose de plus; le plus grand nombre des opérés en est réduit à ce point, et certes c'est déjà beaucoup. Nous savons maintenant qu'on ne peut prévoir avec certitude l'issue d'une operation de la cataracte, d'après l'aspect d'un cristallin encore en place; que, quelles que soient les enveloppes de densités différentes d'un verre convexe, il ne remplacera jamais qu'imparfaitement une lentille vivante, capable vraisemblablement de dilatation et de contraction; nous ne saurions ignorer non plus que le résultat de l'ouverture artificielle de l'iris est de la faire jouir de mouvemens opposés à ceux qui se passent dans la pupille naturelle; ce qui, joint à l'ouverture excentrique, doit produire une grande imperfection dans la vue: mais ces limites que l'art ne peut franchir appartiennent autant à son histoire que ses succès les plus complets.

L'étude des propriétés réfringentes des différens corps, et l'application aux fonctions du globe de l'œil, des lois que suit la lumière, dont on s'occupe si fort maintenant, ont donné lieu tout récemment à une nouvelle découverte d'autant plus précieuse, qu'on avait cru jusqu'ici qu'on ne pouvait pas être fortement myope sans une grande protubérance du cristallin. Il est vrai que M. Léveillé en avait parlé dans sa traduction de l'ouvrage de Scarpa, mais on n'y avait pas fait assez d'attention. Je veux parler du myopisme extrême occasioné par la conicité de la cornée, ou plutôt par l'épaisseur excessive de cet organe, conservant néanmoins sa transparence, et de la guérison de cette lésion de la vue, imaginée heureusement et opérée par sir W. Adams (*Voyez* la *Biblioth. universelle*, tome VIII, mai 1818). Ce célèbre oculiste anglais, attribuant l'infirmité à laquelle le malade était amené par cet état de la cornée, à l'augmentation de la puissance réfractive de cette tunique, puissance qui, réunie à celle du cristallin, rendait le foyer des rayons visuels beaucoup plus court, et considérant qu'il était impossible d'emporter cet excédent de la cornée sans rendre cette membrane incapable de transmettre convenablement la lumière, s'imagina qu'on pouvait espérer de redonner un certain degré de vision par la soustraction du cristallin. Il suivit cette idée, et la mit à exécution dans trois cas qui réussirent parfaitement; de sorte que si une plus longue expérience confirme la verité de la théorie de l'auteur, il aura véritablement introduit dans l'art de guérir un moyen chirurgical tout à fait nouveau, pour remédier efficacement à une maladie regardée jusqu'à présent comme incurable.

Nous avons donc encore laissé bien en arrière sur ce point les procédés des anciens ; et comme dans les choses que l'on voit, l'on peut-être beaucoup plus entreprenant que dans celles que l'on ne voit pas, surtout quand on se sent fort de la connaissance parfaite de l'organe sur lequel on doit opérer, et qu'on est doué de cette aptitude de la vue et de la main, et de cette intrépidité que Celse voulait déjà dans le chirurgien (*manu strenuâ*, *stabili*, *nec unquam intremiscente*, *eaque non minus sinistrâ*, *quam dextrâ promptus* ; *acie oculorum acri*, *clarâque ; animo intrepidus*, *immisericors*, etc. *Cels. in præfat.*, lib. VII) ; quand, dis-je, toutes ces circonstances se rencontrent, on peut aller bien loin, faire des taillades immenses, emporter des matrices, mettre de grands viscères à découvert, etc., et quelquefois avec bonheur, tandis que la médecine interne est nécessairement toute circonspection !..... Pourtant cela ne suffit pas encore pour assurer la doctrine, car je connais des hommes très-hardis, souvent heureux, quoique très-ignorans, et des hommes instruits, assez souvent malheureux ; ce qui peut dépendre soit de la diversité de constitution du malade que l'on a opéré, soit de l'opération elle-même, soit des variétés d'organisation des parties opérées. M. Ferdinand Græfe, professeur à Berlin, dans un ouvrage de chirurgie publié en 1812, a posé en principe les trois conditions suivantes, comme propres à s'opposer à la réussite des opérations, savoir ; l'état particulier du système nerveux, la débilitation souvent produite par les hémorragies, et l'atteinte que souffrent les forces générales par l'effort de reproduction dont la plaie devient le siége. Je pense qu'il y a un grand sens dans cette proposition, et qu'elle doit être prise en considération dans tous les cas d'opérations. En second lieu, et ceci a rapport au troisième chef, qui peut rendre une opération malheureuse, il est nécessaire d'insinuer à tous ceux qui se destinent à la grande chirurgie, qu'ils doivent nécessairement avoir beaucoup disséqué, pour avoir une idée des variations que peuvent éprouver la marche et la distribution des artères et des nerfs : par exemple, on lit dans le Traité des hernies de toute espèce, publié par W. Lawrence, de Londres, et traduit dernièrement par MM. Béclard et Cloquet, pour ce qui regarde l'opération de la hernie crurale, que l'auteur a remarqué que l'artère obturatrice, naissant d'un tronc commun avec l'épigastrique, s'est trouvée, douze fois sur soixante-trois, derrière le collet du sac herniaire, et une fois sur quatre-vingt, au devant et au dedans de lui. Or, en étendant cette observation à tous les autres cas, n'est-il pas évident qu'il serait nécessaire, pour la sûreté des opérations, qu'on cherchât à établir, d'après des recherches cadavériques nombreuses, les proportions des cas rares aux

cas ordinaires, pour établir les circonstances où les opérations pourraient et devraient en être modifiées? Par ces précautions et autres qu'on trouve consignées dans les livres des grands maîtres, on conserverait aux opérations hardies tout le brillant qu'y cherchent plusieurs de ceux qui les pratiquent, en même-temps qu'on en assurerait l'efficacité; et cette partie de l'art acquerrait véritablement toute la certitude et la solidité que doit comporter son exercice.

SECTION III. *Sciences accessoires à la médecine.* Il est impossible qu'une science marche seule: si l'une fait des progrès, l'autre en fait aussi; la médecine a grandi avec les autres connaissances, et celles-ci avec la médecine, et elles périraient toutes ensemble, si on pouvait supposer que l'une d'elles vînt à s'éteindre jamais. Comme partie de ce grand univers, nous participons nécessairement aux lois générales : l'être qui jouit de la vie, en jouit en vertu d'une organisation par laquelle il attire sans cesse dans sa composition une partie des matières dont il est entouré, et par laquelle il leur rend à chaque instant une partie de sa propre substance, c'est-à-dire des matériaux qui ont été élaborés : de là, l'utilité de l'étude de ces lois, pour connaître toute l'influence que les corps ambians exercent sur nous, et réciproquement celle que nous exerçons sur eux. Cette étude fait donc aussi partie de la médecine, puisque nous ne pourrions exercer la médecine sans le secours des corps ambians, et il n'est aucun doute que quiconque s'y sera livré, comme accessoire à l'objet principal, ne parvienne plus facilement à soulager et à guérir, que celui qui en est tout à fait ignorant. Cela est si vrai, que, depuis que les sociétés existent, l'on n'a pas séparé la physique de la médecine. Nous ne saurions entrer dans de grands détails sur ces sciences accessoires, et nous nous bornerons à exposer quelques bienfaits que nous devons à la physique, à la chimie et à l'histoire naturelle, perfectionnées par les temps modernes. On a été trop loin des deux côtés : d'abord, on a trop accordé à ces sciences; on leur refuse tout maintenant : nous tâcherons de nous tenir dans de justes limites.

Les sciences physiques. Qu'on place un homme dans un désert, sans connaissances préliminaires, il lui sera impossible de ne pas faire attention aux lois que suit le mouvement des corps, au niveau que les eaux tendent sans cesse à établir, à la force plus grande que ses mains exerceront sur un bâton avec lequel il voudra détacher un rocher, à mesure qu'il les éloignera du point d'appui, et autres choses semblables : aussi ne peut-on douter que les sciences physiques et mécaniques n'aient déjà été très-cultivées avant les temps d'Hippocrate. Les mouffles et autres machines dont cet auteur parle dans ses li-

vres sur les os; ses considérations sur les astres, et sur l'influence des météores, sont une preuve de l'état brillant où étaient déjà les mécaniques, l'astronomie et la météorologie. La manière avec laquelle Aristote parle de l'*électron*, prouve que la loi de l'attraction n'était pas inconnue. Nous avons une image de nos aérostats dans la comédie des Nuées d'Aristophane; de nos automates, dans celle des Oiseaux du même poete : les planisphères, trouvés dans les ruines des temples de la Thèbes aux cent portes; les monumens d'architecture, de sculpture et de peinture, encore si bien conservés dans la Haute-Egypte; les traces d'anciens canaux d'irrigation et de navigation; les monumens étonnans qu'on découvre chaque jour dans l'Inde, etc., les noms des peuples et les idiomes même : tout annonce que, comme à présent, l'esprit humain faisait également de grands efforts, avant ces montagnes de ténèbres qui se sont interposées entre les hommes d'alors et ceux d'aujourd'hui. Toutefois, à moins que les grandes catastrophes qui ont bouleversé le monde, n'aient détruit les instrumens de nos pères, tout ce qui nous reste d'eux nous porte à croire qu'ils nous étaient inférieurs en secours auxiliaires, et qu'ils agissaient spécialement par la force de leur intuition et par celle de leurs sens. A quoi ne seraient-ils pas parvenus ces hommes méditatifs, si détachés des grandeurs et des biens périssables, s'ils avaient eu le télescope catoptrique de Herschel, la lunette achromatique de Utzscheider, et le chalumeau de Newmann? Peut-être, au reste, par la constitution des différens états, divisés en hommes libres et en esclaves; par la vie retirée que menaient les savans, et le peu de moyens qu'ils avaient de propager leurs idées, et à cause des accusations d'impiété lancées par les ministres du polythéisme contre ceux qui s'avisaient d'éclairer le peuple, les diverses notions, eussent-elles même été plus grandes, auraient été d'un faible avantage pour la multitude.

L'invention d'un grand nombre d'instrumens, la multiplication des écoles, et surtout la découverte de l'imprimerie, ont rendu les sciences physiques faciles et presque populaires; elles n'avaient d'abord servi que d'objet d'instruction dans les colléges, ou d'amusement chez les grands et chez les oisifs : la philantropie, amenée d'abord par la religion, puis par la philosophie, ensuite l'intérêt du commerce, les ont transformées en objets d'utilité publique : les forces mortes ont été multipliées partout à la place des forces vives, qui, du temps de nos aïeux, succombaient sous le poids des travaux; des mécaniques de tout genre épargnent des bras pour l'agriculture, la navigation et l'art militaire, et diminuent le nombre des maladies dans la classe ouvrière; de toute part on fait des efforts

pour prévenir ces maladies, et empêcher l'action délétère des substances malfaisantes; l'étude plus approfondie du principe de la chaleur a fait trouver, au comte de Rumfort, ses lois de répartition, dont l'application a fait tant de bien aux indigens; les phénomènes électriques n'ont plus été une vaine curiosité, mais, entre les mains de Beccaria et de Franklin, ils ont donné lieu à l'utile invention du paratonnerre. La poursuite des travaux entrepris par le philautrope que j'ai nommé ci-dessus sur le calorique et sur la flamme, continués par l'illustre chimiste sir Humphry Davy, lui a fait trouver une lampe faite d'un tissu métallique, qu'il a appelée avec raison *lampe de sûreté*, avec laquelle le mineur peut marcher, éclairé au milieu du gaz inflammable, sans craindre l'explosion, et il vient encore d'y ajouter un nouvel indicateur de l'état de l'air des diverses parties de la galerie, au moyen de la clarté que jette un fil de platine, que l'expérience prouve pouvoir entrer en ignition, lors même que la flamme ne peut plus se développer. Cette découverte honore le dix-neuvième siècle, aussi bien que son auteur.

Voilà la part de l'hygiène publique; mais la médecine proprement dite a aussi retiré quelques avantages des progrès de la physique, quoique pourtant d'un ordre très-inférieur. On avait d'abord espéré de tirer un très-grand parti de la découverte de l'électricité animale, entièrement due aux temps modernes; mais, après avoir passé en revue les travaux de Galvani, de son neveu Aldini, de Volta, et avoir lu l'histoire du galvanisme de Pierre Sue, on reste émerveillé de phénomènes très-curieux, mais malheureusement jusqu'ici fort peu profitables pour la science. J'ai fait cet été (1818) des applications d'une pile de Volta de cinquante plaques à la Clinique interne, dans des affections paralytiques, et j'ai même eu la précaution de faire dénuder l'épiderme, par le moyen des vésicatoires, aux points de communication; d'autres fois, on a établi la chaîne entre la bouche et le rectum, la bouche et l'intérieur des oreilles, etc.: les malades ont éprouvé des commotions, ont vu des éclairs, mais ils n'en ont éprouvé aucun soulagement; j'avais déjà essayé autrefois l'électricité ordinaire, sans en être plus satisfait: de sorte que je ne sais que dire des observations contraires de MM. Mazars de Caseles et Mauduyt. Nous devons peut-être davantage, pour nous servir de règle dans la pratique, à l'invention du baromètre, du thermomètre, de l'eudiomètre et de l'hygromètre: non que je partage l'opinion exagérée que plusieurs médecins se sont faite de l'utilité des observations météorologiques pour prédire les maladies, mais parce que effectivement les malades sont affectés des différens états de l'air, que nous ne pouvons bien juger, quand nous nous portons bien, que par le secours d'instru-

mens délicats. J'apprécie surtout beaucoup l'hygromètre perfectionné par de Saussure, et tous les matins j'ai coutume de le consulter avant d'entrer dans les salles des malades : je sais presque déjà, à l'avance, comment me répondront les scorbutiques, les hydropiques, les asthmatiques et les rhumatisans. Disons encore que l'extension des connaissances de physique a singulièrement perfectionné les instrumens de chirurgie, les bandages herniaires, et a fait inventer diverses machines, en quelque manière supplétives de nos membres, pour améliorer le sort des amputés, ou pour redresser les courbures vicieuses apportées de naissance ou survenues par accident.

L'étude des propriétés physiques de l'air a donné lieu à l'invention du ventilateur, des manches à vent, et à d'autres moyens pour renouveler l'air et augmenter par là la salubrité des habitations; celle des propriétés de la lumière a servi singulièrement, comme nous l'avons déjà dit, à avancer, plus qu'il ne l'avait encore été, le traitement des maladies des yeux; l'optique, perfectionnée par les modernes, a créé les lunettes usuelles, à différens foyers, et pour toutes les vues; resources entièrement inconnues aux anciens. Mais, puisqu'il ne m'est pas permis de m'étendre beaucoup sur des objets d'ailleurs connus, je vais terminer cet article par rappeler que si la physique a aidé de ses moyens la médecine, celle-ci à son tour peut souvent rectifier les suppositions de la première : ainsi, par exemple, Cheselden, et Daviel après lui, avaient observé, à la suite d'un grand nombre d'opérations de cataractes de naissance, que ceux qui acquièrent tout nouvellement le sens de la vue, ne reconnaissent pas de suite la distance et la forme des objets; qu'ils ne peuvent faire la différence des corps ronds, carrés, triangulaires et autres, qu'en touchant ces objets avec la main; qu'enfin, les objets ne se voient ni doubles, ni renversés, comme la chose paraîtrait devoir être d'après les théorèmes d'optique; cependant on avait continué, et on continue toujours, d'enseigner cette dernière doctrine, nonobstant que l'expérience de tous les jours suffise pour nous convaincre que les enfans qui commencent à voir, ne voient les objets, ni doubles, ni renversés. Diverses opérations sur les yeux ayant été pratiquées dans le printemps de 1817, à l'hôpital de cette ville, par l'oculiste Forlenze, et ayant été nommé l'un des commissaires de la Faculté, pour y assister, nous résolûmes, mes collègues et moi, de profiter de l'occasion d'un sujet opéré d'une cataracte de naissance, pour répéter les observations de Cheselden, et faire un grand nombre d'expériences relatives à la physique, expériences qui sont consignées dans un rapport imprimé à Strasbourg, la même année. Nous nous adjoignîmes, pour ces expériences, MM. les

professeurs de physique, de mathématiques appliquées, et de philosophie, de l'Académie; elles furent faites à l'hôpital même, ensuite sur le clocher de la cathédrale, d'où l'on a une vue très-étendue, et elles ont eu des résultats entièrement conformes à ceux que Cheselden et Daviel avaient annoncés.

La chimie. Les anciens peuples ont certainement cultivé cette science, mais on n'en trouve plus de trace dans les livres hippocratiques et chez les premiers pères de l'art; surtout, jusqu'au douzième siècle, on n'en voit aucune application à la médecine. Pareille à ces belles statues placées sur les tombeaux, qui paraissent à chaque instant prêtes à les ouvrir, la chimie de nos jours semble au contraire promettre à tout moment de soulever le voile sous lequel la nature cache ses secrets : elle est parvenue à déterminer en grande partie les véritables élémens des corps, à tracer la limite entre les corps combustibles et les corps comburans, limite qui sera encore, vraisemblablement, éloignée par l'effet prodigieux du chalumeau de Newman; à assigner les principes des corps inorganiques et des êtres organisés, et, parmi ces derniers, ceux qui appartiennent à l'animal et ceux qui sont au végétal. On avait vu journellement des corps solides devenir liquides et fluides élastiques, mais on n'avait pas encore saisi les fluides élastiques condensés jusqu'à la solidité, excepté dans la neige, la grêle et la glace, et dans quelques observations sur la végétation : MM. Clément et Désormes, chimistes français, ont annoncé, dans un Mémoire lu à l'Académie des sciences de Paris, le 13 mai 1816, avoir obtenu une matière solide et cristalline, du mélange du gaz sulfureux, du gaz nitreux et de la vapeur d'eau ; que même l'acide pernitreux et l'acide sulfurique mélangés donnent la même matière : d'autre part, le professeur Doberciner, de Jéna, assure aussi tout nouvellement avoir obtenu une espèce de graisse et de gélatine, du mélange dans un tube de fer incandescent, du gaz inflammable des mines de houille, avec la vapeur aqueuse ; matière peut-être analogue à celle que M. Gimberna, espagnol instruit, a trouvée dans l'intérieur de la cheminée des eaux de Baden, que j'ai tenue en mes mains, et qui ressemble presque à l'albumine solidifiée.

Ainsi s'est réalisée l'idée du philosophe milésien, que l'eau est l'origine de toutes choses; ainsi s'explique la naissance de tant de corps solidifiés, dans des lieux où il n'y avait que des gaz et des liquides pour les produire...... Mais il faut, autres Prométhées, souffler sur ces corps et les animer..... Ici s'arrête la puissance humaine.

On doit pardonner, de là, à l'enthousiasme d'avoir pu croire qu'on pourrait expliquer la vie, la santé, la maladie, et guérir tous les maux par la chimie : il est si séduisant, d'une part,

de se figurer d'avoir atteint les causes ; de l'autre, on ne saurait disconvenir que notre corps ne soit formé d'élémens en partie connus ; que, dans notre vie de relation, nous ne soyons modifiés par tout ce qui nous environne ; que l'hématose, par exemple, qui est, à mon avis, une des principales fonctions de l'économie, laquelle se fait spécialement dans les poumons, ne participe autant des lois chimiques et mécaniques que des opérations vitales, etc. Mais cette participation indispensable n'oblige pas à admettre que la chose se passe en nous comme dans nos laboratoires : tout prouve au contraire que les corps vivans et les substances inorganiques qu'ils s'assimilent, sont régis par des lois particulières, lois que nous voyons presque toujours opposées aux lois chimiques, ou qui en sont indépendantes. L'illustre Stahl, aussi grand médecin que grand chimiste, avait bien senti cette vérité ; il nous apprend lui-même, dans ses Traités du soufre et des sels, ouvrage qu'on ne lit pas sans être étonné d'y trouver plusieurs des élémens de la chimie moderne, il nous apprend, dis je, que dès l'âge de quinze ans, il avait lu avec passion, et appris par cœur, les écrits de Beccher, Kunckel, et de Jacob Berner ; qu'il avait ensuite cultivé la chimie par une vocation particulière ; que cependant il n'en avait reconnu aucune application à l'étude des phénomènes vitaux ; on le voit même souvent redresser ses maîtres sur leurs prétentions et sur leurs remèdes. Sans oser me comparer à ce grand homme, et sans être aussi exclusif que lui, je dirai qu'aussi, moi, j'ai été entraîné par les mêmes goûts, et que j'ai senti, néanmoins de bonne heure, en appliquant la théorie à la pratique, que sans négliger les lois de la nature inorganique, c'était principalement par l'observation des phénomènes vitaux, que je pourrais me mettre en état de remplir avec succès les devoirs imposans du médecin.

Mais si la chimie est de peu de valeur en physiologie, en pathologie et en thérapeutique ; si même elle a pu donner quelquefois une fausse lueur, il n'en est pas ainsi de son application à l'hygiène publique et particulière, à la pharmacie, à la médecine légale, et à presque tous les besoins économiques ; elle nous a donné les préparations antimoniales et mercurielles, inconnues aux anciens, bien supérieures en sûreté et en efficacité à leurs remèdes les plus héroïques ; elle nous a appris à conserver plusieurs médicamens sans en diminuer l'énergie ; elle a inventé plusieurs remèdes diffusibles, propres à rappeler les sens et à ranimer les forces épuisées ; ses opérations sur les eaux minérales nous en ont dévoilé la composition, et permis, jusqu'à un certain point, de les imiter ; enfin, elle a fait de l'apothicairerie un art savant, et comme on abuse de tout, un art même quelquefois trop savant, parce que, dédai-

gnant les compositions trop compliquées, et, si l'on veut, bizarres, avec lesquelles de bons praticiens avaient guéri des maladies, il y a substitué des préparations simples, non disparates, avec lesquelles on ne guérit pas aussi bien. Ce reproche est surtout adressé aux réformes de Morellot, et les pharmaciens le mériteront toutes les fois qu'ils voudront s'ériger en législateurs de la médecine. La chimie a aussi découvert, dans les matières vénéneuses et médicamenteuses, le principe particulièrement agissant; ainsi, nous avons, en ce moment, l'*émétine*, la *morphine*, la *fongine*, la *sparagine*, la *vauqueline*, etc.; ici, sa peine est tant soit peu inutile; la nature, en effet, n'a pas voulu que ces principes fussent à découvert : partout nous voyons qu'elle a enchaîné le principe actif par d'autres principes plus doux, donnant à un médicament simple toutes les propriétés d'un medicament composé le mieux préparé, et c'est peut-être ce qu'avaient voulu imiter les auteurs d'anciennes formules officinales si compliquées, dont on se moque si fort aujourd'hui.

L'analyse de l'air, l'étude de ses propriétés chimiques et des substances qui peuvent l'altérer, la découverte de moyens désinfectans réellement efficaces, l'observation de la réaction réciproque de l'air et de l'eau sur les corps organisés et sur leurs débris, ont singulièrement servi à l'assainissement des lieux, et à diminuer le nombre des maladies endémiques. L'analyse des principes qui servent à l'alimentation, ou qui sont susceptibles de passer à la fermentation vineuse, a beaucoup fait augmenter le nombre des substances alimentaires; nous avons appris, de cette science, à fabriquer des liqueurs alcooliques, de matières dont on ne se serait jamais douté, et qu'on aurait autrefois rejetées, et nous avons pu braver, pour ainsi dire, l'inclémence des saisons. La matière sucrée, qu'on ne croyait départie qu'aux régions équinoxiales, s'est trouvée également répandue sur notre sol; on a su l'extraire de son enveloppe et la montrer cristallisée; j'ai encore vu, l'automne dernier, à Pont-à-Mousson, le sucre d'Europe rivaliser avec celui des deux Indes; on a pu donner du fixe et du brillant aux matières colorantes indigènes, et remplacer jusqu'à un certain point la cochenille et l'indigo; la soude, pour la première fois, a été extraite en grand du sel marin, pour la fabrication du savon, etc., etc. Enfin, nous avons vu nos côtes bloquées de toute part, ne plus recevoir des productions de l'étranger, et la France se donner toutes ces productions par le seul secours de la chimie. Il ne fallait plus que l'appliquer à l'agriculture, chose à laquelle on n'avait jamais songé, et dont bien des gens ne se douteraient pas; j'ai lu les leçons qu'en donne annuellement M. Davy, et je ne doute pas

que ce premier des arts, après la médecine, n'en retire aussi, quelque jour, les plus solides avantages.

La médecine légale surtout, cette science qui applique toutes les connaissances humaines à la distribution de la justice et à l'administration publique, a singulièrement profité des progrès des sciences naturelles, et de ceux de la chimie actuelle en particulier. Le médecin légiste qui les a suivis de près, et qui les a tous embrassés (comme il paraît que cela serait nécessaire dans cette espèce de prud'homie), se trouve plus en état, dans les rapports *de commodo et incommodo*, de prononcer avec équité, sans froisser ni les intérêts publics, ni ceux des particuliers; et dans les dépositions souvent si contradictoires de témoins éloignés de la scène, qui disent avoir vu ou entendu, de les éclaircir avec précision, d'après les lois de la propagation du son, et celles des réfractions et de la réflexion de la lumière naturelle et artificielle dans les différens milieux. La chimie nous a appris à reconnaître la plupart des fraudes qui se font dans les boissons; nous pouvons aujourd'hui, ce qui n'était pas possible il y a vingt-cinq ans, démêler déjà, parmi les poisons végétaux, d'après l'existence de certains principes, et indépendamment des symptômes qu'ils produisent, s'ils appartiennent à la classe des narcotiques ou à celle des poisons âcres; le nombre des réactifs a été augmenté par la découverte de nouvelles substances; le caméléon minéral et l'acide chromique sont de nouvelles inventions pour déceler l'arsenic; l'iode, qui ne sembla d'abord, ainsi que plusieurs autres choses, qu'un pur objet de curiosité, devient à son tour un assez bon réactif. Je consignerai ici que, dans mon Cours médico-légal de toxicologie de cette année (1818), essayant comment se comportait l'eau amidonnée colorée en bleu par l'iode, avec les différens poisons minéraux, j'ai trouvé (ce que d'autres sans doute auront trouvé avant moi, mais dont je n'ai pas connaissance) que les préparations arsenicales, mercurielles (le chlorate), et antimoniales, étaient les seules qui décoloraient complétement et irrémissiblement cette dissolution, en précipitant l'iode, avec quelques circonstances dont je parlerai ailleurs; enfin, il nous est possible maintenant de saisir, dans une grande étendue de liquide, une millième partie d'arsenic ou de sublimé, et, qui plus est, de prouver, par une réduction prompte, au moyen de la pile galvanique, la vérité de ce qui est annoncé par les réactifs....... Mais nous ne saurions passer tout en revue, et le lecteur comprendra que nous n'avons eu intention, en parlant de la physique et de la chimie, non point d'en présenter les parties les plus brillantes, mais seulement de montrer l'application que la médecine s'est faite de quelques uns de leurs progrès.

Histoire naturelle. Si la zoologie, si bien peinte par l'immortel comte de Buffon, et par son continuateur, M. de Lacépède, avait déjà fait de grands progrès aux siècles d'Aristote et de Pline, on est néanmoins forcé de convenir que nous avons aujourd'hui des classifications plus méthodiques, et une connaissance plus exacte des mœurs, des habitudes et des maladies des animaux. L'anatomie comparée de ces êtres, si bien exécutée par M. Cuvier, a singulièrement servi à éclairer l'histoire de nos organes et de leurs fonctions : de plus, entre les mains de ce savant, leurs squelettes pétrifiés, en nous reportant aux temps antidiluviens, n'ont pas moins servi d'éclaircissement à l'histoire de notre planète; entreprise dont l'antiquité, que je sache, n'avait offert aucun modèle. Il y aura encore moins de contestation pour la minéralogie et la botanique : certes, cette même antiquité n'a rien produit d'égal au grand Linné, à Tournefort, à Bergman, à Kirvan, et au père de la cristallographie, M. l'abbé Haüy.

Mais je m'occuperai plus spécialement de la botanique, comme partie dont nous retirons la plupart de nos médicamens. Avant de commencer, je ne puis m'empêcher de donner ici encore un exemple de cet enchaînement mutuel de toutes les sciences, que j'ai fait remarquer en tête de cette section. La géographie a d'abord donné des secours à la botanique pour découvrir les régions de telles ou telles espèces de plantes; à son tour la botanique d'aujourd'hui, enrichie des travaux de M. de Humboldt et d'autres savans, éclaire la géographie relativement à la température des différentes zones et à l'élévation des terres audessus du niveau des mers. Ce ne sont plus des êtres muets et impassibles qu'on considère aujourd'hui dans les plantes : ce sont des êtres vivans qui ont leurs climats, leurs mœurs et leurs habitudes, dont l'anatomie, la physiologie, la pathologie même, depuis les travaux de Bonnet, Sennebier, Duhamel, Ingenhouz et autres font chaque jour d'utiles progrès et peuvent même, jusqu'à un certain point, éclairer la médecine, ne fût-ce que pour appliquer aux animaux ce qui se passe dans les greffes végétales, objet qui me semble avoir été un peu trop ridiculisé.

C'est principalement par l'étude des caractères qui ont permis de faire de toutes les plantes des familles et des classes distinctes, que la botanique de notre temps se distingue de celle des temps anciens, et qu'elle s'est élevée à plus de quarante mille espèces, toutes décrites, et qui peuvent être reconnues dans tous les climats; tandis qu'il n'y a que peu de temps qu'on s'accorde sur le nom de la plante à laquelle les anciens donnaient le nom d'ellébore, faute de leur part de bonne description et de classification. On reconnaîtra dans les siècles les plus

reculés les plantes décrites par nos botanistes actuels; par là ils ont rendu d'utiles services aux arts, à la médecine, à la nourriture de l'homme, et ils ont pu adapter à ces usages les plantes même aperçues pour la première fois dans des terres inconnues : ainsi Forster retrouvant une crucifère (*lepidium oleraceum*) dans les îles de la mer du Sud, s'en est servi avec succès comme antiscorbutique; ainsi Labillardière, en reconnaissant une nouvelle espèce de cerfeuil, dans son voyage autour du monde, procura à tous ses compagnons une nourriture saine et agréable!

Les monographies, vers lesquelles on tend maintenant avec un zèle bien louable, ont singulièrement servi à enrichir la science. Qu'il me soit permis de citer ici celles qui sont venues à ma connaissance et qui ont été publiées depuis le commencement de ce siècle : celle des renoncules, donnée en 1811 par M. Biria; des valérianées, en 1811, par M. Dufresne; des digitales, en 1812, par M. Elmiger; des solanum, en 1813, par M. Dunal; des pavots, en 1814, par M. Viguier; des casses, en 1816, par M. Colladon; des potentilles, en 1816, par M. Nestler; des anonacées, en 1817, par M. Dunal; du jalap, en 1817, par M. C.-L.-F. Cadet de Gassicourt.

Le but de ces monographies est non-seulement de faire connaître les espèces, leurs caractères et leur synonymie, mais encore de présenter l'analyse chimique des médicamenteuses et leur manière d'agir sur les propriétés vitales. Ecrites avec un esprit de critique, elles peuvent fournir d'excellens matériaux pour une nouvelle matière médicale; c'est ce qui m'engage à signaler quelques écueils que les jeunes gens, encore sans expérience, et séduits par l'autorité des grands noms, seraient fâchés un jour de n'avoir pas évités. Par exemple, dans son Essai sur les propriétés médicales des plantes, publié comme thèse inaugurale en 1804, et réimprimé avec quelques additions en 1816, le savant M. Decandole établit les propriétés de cent cinquante familles de plantes connues, d'après les qualités sensibles, la composition chimique et l'analogie naturelle; il croit sur ces trois bases pouvoir résoudre ce problème : *déterminer d'avance et* à priori, *l'action d'une plante comme médicament*; mais outre qu'il est lui-même forcé de convenir que cette maxime n'est applicable qu'à trente-une familles, on a fait depuis longtemps à ces hardies prétentions des objections dont le poids restera éternellement le même, et ces prétentions seraient extrêmement dangereuses, si les nombreuses exceptions n'étaient pas connues : ainsi la dangereuse ciguë, dans la règle de l'analogie, est à côté de l'utile carotte; la douce patate touche à l'âcre jalap, l'amère coloquinte trompe l'œil par sa ressemblance avec le melon, l'ivraie se trouve

classé parmi les céréales, et l'arbre le plus voisin du cerisier fournit l'un des poisons les plus actifs du règne végétal ; nous observons aussi, relativement à la grande famille des rosacées, que, si ce terrible principe, qui détruit l'irritabilité animale, se trouve dans le laurier-cerise, les amandes amères, les fleurs, les amandes et les feuilles de pêcher, il s'en faut beaucoup qu'il existe dans le très-grand nombre des autres espèces, qui jouissent au contraire de propriétés toniques, astringentes et analeptiques : d'où la loi des familles et de l'analogie est évidemment renversée.

La composition chimique offre peut-être encore moins de certitude : les gommes, les mucilages, les huiles, quoique paraissant donner à l'analyse les mêmes principes dans toutes les plantes, ont pourtant dans l'application des propriétés différentes : l'huile de ricin, par exemple, est très-différente de l'huile d'olive ; la gomme arabique, la gomme adragante, le principe amer de la gentiane, du quassia, du quinquina et autres diffèrent essentiellement. J'aurai les mêmes reproches à faire à l'auteur de la monographie des solanum, relativement aux caractères qu'il assigne à leurs fruits, pour être ou non dangereux, et pour nous tranquilliser sur l'usage de la pulpe, si souvent fatale des mélongènes. M. Dunal n'ignore pas que l'aubergine, quoique manquant de cette portion de chair qui adhère fortement à la graine et qu'il donne comme le caractère vénéneux de ces fruits, ne doit pas être considérée comme innocente sans certaines précautions, et que toutes les cuisinières du midi ont appris qu'il faut la faire dégorger, sans quoi le suc âcre qu'elle contient, outre qu'il est d'un goût nauséabond et très-désagréable, ne serait pas sans danger pour leurs maîtres.

J'honore les botanistes, les chimistes et les physiciens ; mais je suis forcé d'en faire l'aveu, les anciens sont encore nos maîtres en fait des propriétés médicamenteuses et nutritives des plantes : ils ne furent conduits que par l'expérience et l'observation, guides aussi invariables et aussi sûrs que l'étoile polaire. Des remèdes héroïques dont nous nous servons toujours avec succès existaient déjà depuis des siècles, avant que la science se fût raffinée, et les indigènes de l'Amérique savaient retirer la précieuse cassave du manioc, avant que des savans européens eussent été leur apprendre à quelle famille appartient cette plante, vénéneuse de sa nature. Soyons attentifs à ce que l'esprit humain crée ou renouvelle chaque jour ; mais ne rejetons pas pour un grain de verroterie le fruit de trois mille ans d'expérience. Ah ! gardons-nous de l'enthousiasme quand il s'agit de la vie des hommes ! Les assertions de Sydenham, de Boerhaave, de de Haen, de Cullen, de Huxham, de Stoll et

autres grands praticiens, sont bien plus sûres au lit du malade que celles de l'immortel Linné !

Gardons-nous aussi (j'ose le dire, non parce que je vieillis, mais parce que j'en vois tous les jours dans les examens les fâcheuses conséquences) de la fureur du changement des noms, gloire stérile de la plupart des auteurs actuels dans toutes les sciences, qui ne sert qu'à les embrouiller et qu'à les rendre méconnaissables aux yeux de leurs illustres fondateurs qui, s'ils revenaient au monde, ne se reconnaîtraient plus au milieu des livres qui traitent de l'objet qu'ils ont le plus cultivé !

Conclusion. De ce tableau raccourci que je viens de tracer de l'état de la science, et qu'on ne dira pas avoir été flatté, nous pouvons conclure avec sûreté : *que la médecine a réellement fait des progrès depuis les anciens pères de l'art.* Au reste, il était presque inutile pour des gens attentifs de chercher à résoudre un problème aussi simple. En voyant la marche accélérée de la civilisation, des efforts si prodigieux pour multiplier les jouissances que l'esprit se refuse à regarder au-delà, et que déjà le corps social peut être comparé à un athlète près de périr de force et de santé ; en considérant cet échange mutuel des productions de tant de sols différens et d'opinions autrefois concentrées, l'astronomie et la navigation devenues si hardies, l'agriculture et les arts portés au point le plus élevé, notre vieille Europe enfin fourmillant d'habitans toujours prêts à concevoir et à exécuter ; en examinant, dis-je, cet état si vivace, d'une part, est-il possible de penser, de l'autre, que la médecine, qui s'applique tous les faits, tous les phénomènes, tous les développemens de l'esprit humain, qui se lie à toutes ses productions, ait pu rester stationnaire ? *Les hommes en masse en retirent-ils plus d'avantages qu'ils ne le faisaient autrefois* ? Eh! qui peut encore en douter ? La médecine ne servait guère, dans les temps anciens, qu'aux riches et aux patriciens ; c'est la multitude aujourd'hui qui profite le plus des progrès de l'hygiène publique. En général, nous pouvons dire qu'en ce moment l'homme de toutes les classes a porté ses facultés au dernier période, et qu'il ne lui manque plus pour être heureux *que de savoir en faire usage et se connaître soi-même.*

Mais, continuent les gens qui ne sont jamais contens, votre médecine si vantée n'empêche pourtant pas de mourir comme autrefois. Eh quoi ! serons-nous plus puissans que le créateur, qui a voulu que les êtres qui couvrent ce globe fussent sujets à un continuel changement ? L'homme peut-il être autre chose qu'un voyageur sur une terre étrangère, aux confins de laquelle se trouve l'immortalité? La médecine, aidée des autres sciences, nous sert à rendre ce voyage le

moins désagréable possible, et c'est être fou que d'en exiger davantage. (FODÉRE)

MÉDECINE OPÉRATOIRE, nom donné par le professeur Sabatier à cette branche de l'art de guérir appelée chirurgie. (F. V. M.)

MÉDECINE (potion purgative). On a donné abusivement le nom de la science même à un médicament purgatif employé par les médecins. La raison de cette dénomination vient sans doute de ce que, pour beaucoup de gens, médecins et malades, toute la médecine consiste dans les purgatifs. Si nous remontons à moins de deux siècles de nous, nous voyons faire un abus si excessif de cette classe de médicamens, qu'il n'est pas étonnant que le peuple ait cru que leur usage était l'objet principal de la science des médecins. Nous lisons dans Guy-Patin qu'on purgeait quarante à cinquante fois chaque malade, et qu'il n'y avait que la guérison des sujets, qui avait lieu parfois malgré l'impéritie du traitement, qui faisait cesser le nombre des purgations. Si la majorité des médecins actuels a diminué beaucoup de cette prolixité évacuante, quelques-uns sont pourtant encore très-enclins à en employer encore trop; mais le nom de médecins stercoraires, sous lequel on les désigne, a peut-être plus fait pour en restreindre le nombre que toutes les raisons tirées de l'art. Au demeurant, c'est parmi le peuple, et surtout parmi celui des campagnes, que l'abus des purgatifs semble s'être réfugié, et c'est dans cette classe si nombreuse qu'on croit encore que toute la médecine consiste à prendre des évacuans.

Il faut convenir que les médecins observateurs qui ont maintes occasions de voir les inconvéniens de la fréquente purgation, ont quelque raison de s'opposer à leur emploi abusif; l'homme du peuple, qui croit toutes les maladies produites par *l'humeur*, raisonne conséquemment en faisant consister les médicamens les plus utiles en évacuans, lesquels lui semblent agir immédiatement sur la source du mal, en procurant l'issue de ces humeurs. C'est par suite de ce raisonnement qu'il croit nécessaire de prendre des purgatifs de précaution, pour enlever aux maladies à venir la cause qui eût pu les produire; c'est encore par suite de cette opinion qu'il se purge au printemps, époque où le mouvement quelquefois très-marqué de nos parties organiques vient donner un nouveau poids à ses idées. La contemplation des flux critiques de différentes natures, des éruptions cutanées, etc., est pour le peuple une nouvelle preuve du besoin de l'emploi indispensable des purgatifs, et confirme l'idée, presque innée chez lui, que toute la médecine consiste à se purger.

Les médecins sont souvent contraints de se plier aux idées du peuple sur le besoin des purgatifs. Fréquemment ils sont obligés, à l'issue d'une maladie, d'en employer, malgré que le cas ne leur paraisse pas le requérir absolument, les malades ne se croyant méthodiquement traités et sûrement guéris, qu'après avoir pris *médecine*, et même après en avoir pris deux, nombre qui paraît indispensable. Souvent, pour avoir négligé d'obtempérer à ce désir presque général des purgatifs, les malades n'ont pas manqué d'attribuer les affections dont ils ont été atteints par la suite, à cette omission; et plus d'une fois un médecin a vu sa réputation compromise pour n'avoir pas employé des purgatifs qui étaient inutiles, ou qui même pouvaient être nuisibles. Notre avis est pourtant qu'on doit mépriser ces inculpations erronées, et suivre les indications réelles, surtout dans les cas où on n'a pas besoin de garder de ces mesures *sociales*, comme dans la médecine des pauvres ou celle des hôpitaux : les pauvres en cela sont souvent mieux traités que les riches, non-seulement parce qu'on peut faire avec eux une médecine fort simple, mais encore parce qu'on n'est point gêné par une foule de circonstances accessoires, et par les avis inconsidérés de l'entourage, ou les préjugés des malades, dont on peut avec eux s'affranchir librement; tandis que cela est difficile dans les classes plus élevées de la société, qui contiennent autant de *peuple* que les plus inférieures; il n'est permis qu'à quelques médecins d'une réputation faite et inattaquable, d'agir partout sans avoir égard à tous ces ménagemens futiles.

Supposons d'abord que la nécessité de se purger existe, et parlons des différentes espèces de *médecines* dont on fait usage. On sent bien qu'il est difficile, impossible peut-être de parler de toutes les variétés qui ont été prescrites, car le nombre en est incalculable : chaque médecin, chaque commère même, a sa recette qui est présentée comme la meilleure : contentons-nous d'exposer les plus en vogue, et celles que le temps a pour ainsi dire consacrées parmi nous, en exposant ensuite les précautions à prendre pour en faire le meilleur usage possible.

Au seul nom de *médecine*, la plupart des malades font la grimace, parce qu'ils se représentent tous un breuvage noir, dégoûtant à boire, d'une saveur et d'une odeur nauséabondes. Effectivement, le plus souvent celle que l'on donne a tous ces inconvéniens; cependant il y en a de plus d'une espèce, parmi lesquelles quelques-unes n'ont point les désagrémens que nous venons de signaler.

On divise les potions purgatives : 1°. en liquides, qui se subdivisent en noires, en incolores, en blanches, en huileuses

et en sirupeuses; 2°. en molles, c'est-à-dire, qui ont la consistance d'électuaires; 3°. en solides ou pilulaires.

Médecines liquides. Les médecines, suivant la quantité d'eau qui sert à l'infusion, à la décoction, à la solution des ingrédiens qui la composent, s'appellent ou simplement *médecine* ou *tisane purgative*. Depuis quatre jusqu'à huit onces d'eau, c'est une potion purgative ordinaire; les tisanes ont ordinairement une pinte d'eau pour excipient.

La médecine s'appelle *noire* lorsque le séné ou les follicules y entrent, parce que ces feuilles ou fruits colorent en noirâtre l'eau de la décoction. La saveur nauséabonde qu'elles procurent à l'eau est en grande partie cause de la répugnance excessive des malades à user de cette sorte de purgation, et les sels qu'on y ajoute ordinairement contribuent aussi pour leur part à augmenter la saveur désagréable; enfin, la manne, par son goût miéleux et fade, fait du tout un composé des plus répugnans, quoique des plus employés. Il entre ordinairement deux gros de séné ou de follicules, deux gros de sel de Glauber ou d'Epsom, et deux onces de manne dans six onces d'eau, pour une médecine ordinaire. Pour les enfans, on masque la saveur d'un gros ou deux de sené dans le jus de pruneaux : cette infusion fait la médecine ordinaire des enfans de quatre à dix ans. Si les substances précédentes sont infusées ou bouillies dans une pinte d'eau, cela forme des tisanes purgatives qu'on appelle quelquefois *tisane royale*, *tisane de Sainte-Catherine*, etc., dans les anciens formulaire; mais ordinairement on y fait entrer le séné à la dose d'une once ou deux, et les autres ingrédiens à proportion, avec quelques autres substances appropriées au but qu'on veut remplir. Ces tisanes ne peuvent se prendre en une seule fois, comme une médecine ordinaire; elles se boivent par verrée, d'heure en heure dans la journée, ce qui, il faut en convenir, exige un malade peu difficile ou d'un grand courage. C'est une chose fort remarquable que le séné, le plus dégoûtant des purgatifs, soit précisément celui qui est le plus employé.

Il y a des médecines noires ou noirâtres, dans lesquelles n'entrent pas le séné ou les follicules, et qui sont moins désagréables à prendre : telles sont celles qui sont composées avec le jalap, la scammonée, les tamarins, etc. On en peut faire aussi avec nos plantes indigènes, comme la globulaire turbith, le baguenaudier, la fleur du pêcher, les roses sauvages, la gratiole, etc. La décoction de ces substances offre une teinte brune, qui n'a pas l'odeur nidoreuse du séné, et qui surtout n'en a pas la saveur horrible. Pour moi, de tous les purgatifs connus, je préfère le jalap, qui me paraît le moyen le

plus certain de purger sûrement et sans offrir de saveur répugnante, à la dose de trente à quarante grains en substance, ou à un gros en décoction, pour un adulte.

Les médecines *incolores* sont ordinairement composées avec des sels neutres : ceux de Sedlitz, de Glauber, d'Epsom, la crême de tartre soluble, le phosphate de soude, etc., à la dose d'une ou deux onces dans une chopine ou une pinte d'eau, purgent assez bien : c'est le purgatif ordinaire de beaucoup de personnes, qui le préfèrent aux médecines noires. Les eaux minérales naturelles, surtout celle de Sedlitz, à laquelle on ajoute une once du même sel, par pinte, sont encore fort employées comme purgatif ordinaire. A Paris on se sert assez fréquemment d'un composé connu sous le nom de *sel de Guindre* ou *Guinde*, qui n'est qu'un sel neutre, celui de Glauber, par exemple, auquel on ajoute un demi-grain d'émétique par once, le tout fondu dans une pinte d'eau, et bu dans la matinée. Cette espèce d'eau minérale factice, dont la recette est supposée mystérieuse, purge assez bien aussi, et sans causer de vomissemens. Beaucoup de familles n'ont pas d'autres moyens évacuans, et elles y ont une confiance illimitée.

On se sert fréquemment, dans la pratique, de *médecine blanche* ou à l'orgeat, c'est-à-dire dont une émulsion d'amandes est l'excipient. On les donne aux enfans à qui on ne peut faire boire de médecine noire, ou aux grandes personnes qui ont pour elle une répugnance invincible, qui les vomissent, etc. (J'en ai vu à qui la vue seule de ces médecines donnait des convulsions). Elles se font toutes avec des résines purgatives, comme celle de jalap ou de scammonée, à la dose de douze à vingt grains, suivant la force des sujets. On triture longtemps la résine avec de la gomme adragante, moitié poids, ou le double de son poids de gomme arabique, et on ajoute peu à peu quatre à six onces d'émulsion sucrée et aromatisée. Il faut préparer ce médicament à l'instant de le prendre, pour que la résine ne se sépare pas, et secouer fortement la bouteille au moment de faire boire cette potion purgative. Comme on ne sent que peu ou point la saveur de la résine, il en résulte que cette médecine est fort agréable à prendre, et que les malades la désirent de préférence à toute autre; mais elle a l'inconvénient d'être d'un effet incertain. Quelquefois elle purge très-bien, d'autres fois elle ne purge que faiblement ou point, ou enfin, ce qui est le plus fâcheux, elle cause des coliques très-fortes; ce qui provient presque toujours de ce que la résine n'a point été assez triturée avec la gomme, ou qu'elle s'en est séparée pour avoir été confectionnée depuis trop longtemps.

On prépare quelquefois des *médecines huileuses*; la plus employée est celle de ricin. On donne de deux à quatre onces de cette huile, seule ou mêlée avec le sirop de limon, de fleurs de pêcher ou de pomme (une à deux onces). On bat bien le mélange; mais cette espèce de purgation doit être faite à l'instant de l'avaler, sans quoi elle perd la consistance de gelée, et est alors ingérée avec difficulté. On fait cesser cet inconvénient en mettant la fiole dans l'eau chaude, qui liquéfie le mélange. Ce mélange n'a pas de saveur désagréable, ce qui le fait employer quelquefois, mais son effet n'est pas toujours très-certain ni très-constant. On rend quelquefois les huiles d'olives, d'amandes douces, purgatives, en y faisant infuser des substances qui ont cette propriété, et on s'en sert alors comme d'une médecine, à une dose convenable, laquelle est relative à la force de la substance infusée.

On se purge quelquefois avec des sirops; la médecine ordinaire des très-petits enfans (depuis la naissance jusqu'à deux ou trois ans) est le sirop de chicorée, celui de pomme, ou bien celui de fleurs de pêcher. Les adultes peuvent être évacués avec le sirop de nerprun, à la dose d'une once ou d'une once et demie. C'est un purgatif fort, qu'on associe, à moindre dose, avec d'autres moyens évacuans, comme avec l'huile de ricin, d'amandes douces, etc. Le sucre masque dans ces médicamens la saveur nauséuse ou amère des substances purgatives, et les rend moins désagréables à prendre.

Médecines molles. On associe quelquefois des substances purgatives solides avec du miel, des sirops, des huiles, des extraits, etc., de manière à en faire des composés mous, qu'on prend pour se purger. C'est ainsi qu'on prépare des médicamens magistraux avec le jalap, le séné, la rhubarbe, incorporés avec le sirop de pomme ou de chicorée pour en faire une sorte d'électuaire purgatif, qu'on prend, suivant la force du médicament principal, à la dose d'un à deux gros dans du pain enchanté. Cette méthode de purger est préférée par quelques médecins, et certains malades la demandent parce qu'ils ne sentent pas la saveur des substances enveloppées par la feuille de pâte, et qu'elles sont moins sujettes à *revenir* que les médecines liquides. Nous avons des électuaires purgatifs tout préparés, comme le *catholicon double*, la *confection hamech*, etc., qu'on emploie quelquefois comme médecine; mais leur dose, qui doit aller depuis deux gros jusqu'à une once, est trop volumineuse pour être prise facilement par la bouche. La marmelade de Tronchin (*Voyez* ce mot) est également une sorte d'électuaire purgatif qu'on prend par cuillerée.

Médecines solides. Elles sont formées de substances qu'on

prend en poudre ou en pilules. Ces deux manières, surtout la seconde, sont très-bonnes, parce qu'on avale facilement le médicament, et qu'on a toute sa vertu; mais il faut qu'il soit très-prononcé sous un petit volume, sans quoi il ne pourrait être administré sous ces formes.

Nous possédons une multitude de poudres purgatives, dont les recettes remplissent nos formulaires. Les poudres cornachine, de Guttele, de Pérard, d'Helvétius, etc., sont purgatives, et ont été autrefois très-employées. Nous avons, en outre, une multitude de poudres secrettes, avec lesquelles des familles entières se purgent d'une manière exclusive : telle est, surtout, la fameuse poudre d'Ailhaud, dont la base paraît être la suie de cheminée, qui est une substance d'une action violente, et qui a causé et cause encore beaucoup de maux. Il y a aussi la poudre de Trophinchaine, qu'on employait beaucoup il y a soixante ans, mais qui a bien perdu de sa vogue. Les meilleures poudres à employer sont les plus simples; ainsi le jalap, le turbith, le méchoacan en poudre, etc., à la dose convenable, valent mieux que toutes les poudres composées possibles. Pour en faire usage, on les incorpore avec un peu de confiture, ce qui les assimile aux médecines molles ou on les met dans un peu de tisane, de vin ou d'eau, ce qui en fait des *médecines liquides*.

Les médecines en pilules sont peut-être de toutes les méthodes purgatives la plus avantageuse; mais pour pouvoir en faire usage, il faut que le malade ait la déglutition libre, et la force de mouvement nécessaire pour les porter à la bouche; ce qui n'a pas toujours lieu dans les affections graves. Toutes les substances purgatives peuvent être réduites en pilules, et données de cette manière, très-usitée par quelques personnes qui ne peuvent être purgées qu'avec des médicamens sous cette forme; d'autres ne peuvent nullement s'en servir, soit à cause de l'étroitesse du gosier, soit plutôt à cause de la difficulté des mouvemens de déglutition. Nos Formulaires regorgent de recettes de pilules purgatives, parmi lesquelles on distingue les pilules *hydragogues d'Helvétius*, les *pilules émétiques*, les *pilules cochées*, les *pilules de Beloste*, les *pilules purgatives de Dehaën*, les *pilules de Bacher*, les *pilules bénites de Fuller*, etc. Nous préférons à toutes des pilules faites avec une dose connue d'un médicament simple, comme trente à trente-six grains de jalap, par exemple, avec suffisante quantité de sirop de sucre, et divisées en portions de trois à quatre grains.

Il y a un genre de pilules purgatives qui a un mérite particulier; ce sont celles composées avec l'aloès, dont l'action

évacuante n'a lieu qu'au bout de six à huit heures, de sorte qu'on peut les prendre en se couchant, dormir bien toute la nuit, et ne se réveiller que pour aller à la garde-robe. Comme ce médicament agit à la dose de six à quinze grains, on n'en a qu'un petit volume à avaler, ce qui est un nouveau mérite pour le malade. Ces avantages que possède l'aloès l'ont fait servir de base à beaucoup de pilules : telles sont les *pilules aloétiques*, les *pilules gourmandes*, les *pilules antecibum*, ou grains de vie, les *pilules* dites de *Franck*, que ce célèbre médecin allemand désavoue, les pilules du pharmacien *Clérambourg*, les *pilules tartarées de Schroeder*, les *pilules angéliques*, les *pilules de Rufus*, etc. Avec cette espèce de purgatif, on voyage avec sa médecine dans sa poche; sur mer on en use beaucoup, et généralement avec avantage. On peut les prendre à dose faible pour se tenir le ventre libre, ou en quantité plus marquée, pour avoir des selles nombreuses.

Les précautions à observer lorsqu'on veut se purger sont de plusieurs genres ; elles regardent le médecin, le pharmacien et le malade.

Les premiers ont d'abord pour but principal de décider s'il y a nécessité de se purger. La médecine enseigne quels sont les symptômes qui annoncent cette nécessité, parmi lesquels le mauvais état des voies digestives, la perte d'appétit, sans fièvre, sont les principaux, mais ils ne sont pas les seuls, ni pas toujours suffisans pour indiquer le besoin de la purgation. L'expérience a montré qu'après les maladies éruptives, il y avait indication de purger, ainsi qu'après les maladies fébriles continues qui n'ont point amené d'épuisement, comme les bilieuses, etc.; elle a également donné la preuve qu'il fallait s'abstenir de prendre médecine après la guérison des fièvres intermittentes, car les accès revenaient après le plus simple purgatif, après un lavement même. On ne purge pas non plus, lorsqu'à la fin d'une maladie la langue est nette, l'appétit très-bon, et le teint bien clair.

Le médecin doit ensuite s'enquérir de la facilité de son malade à être purgé : tel n'a besoin que d'une potion purgative très-légère pour avoir beaucoup d'évacuations, tandis qu'elle doit être fortement dosée pour tel autre; l'idiosyncrasie particulière du sujet ou le genre de maladie éclairent sur ce point. Le rapport du malade nous fournit des données sur l'un, et les connaissances médicales sur l'autre. Dans les maladies paralytiques, comateuses, nerveuses, les hydropisies, la colique métallique, etc., il faut porter la dose des évacuans à une quantité plus forte que dans les autres affections.

La qualité du purgatif, ou plutôt sa manière d'agir, doit

être l'objet d'une attention sévère de la part du médecin. Si ceux qui sont les plus actifs conviennent dans les maladies que nous venons de désigner, les laxatifs sont préférables dans une multitude d'autres, et surtout lorsqu'il y a encore quelque irritation existante, ou qu'on peut craindre qu'elle ne se reproduise, comme après les maladies inflammatoires, où il est d'ailleurs assez prudent de ne pas purger, à moins que le cas ne le requière très-évidemment.

Une autre attention du médecin consiste à préparer son malade pour la purgation. C'est un usage généralement reçu en France, et qui est, je crois, fondé sur l'observation des inconvéniens qui résultent de la coutume contraire. On donne donc, quelques jours avant la médecine, des boissons délayantes, acidules, comme l'eau de veau, le bouillon aux herbes, le thé très-léger, etc.; on diminue la quantité des alimens, surtout la veille d'être évacué, et on fait garder la chambre au moins la veille, afin que les sens soient tranquilles. Si le malade est dans le cours ou vers la fin d'une affection pathologique, ces recommendations sont inutiles, puisque les tisanes qu'il prend, la diète et le repos qu'il observe, l'ont suffisamment préparé.

Les précautions qui sont du ressort du pharmacien sont relatives à la préparation du médicament purgatif, appelé médecine; il doit le confectionner avec beaucoup d'attention. Quoique ce soit un objet vulgaire, et que les maîtres dédaignent ordinairement, il n'est pourtant pas indifférent que la décoction ou l'infusion des substances soit plus ou moins prolongée, faite à un feu plus ou moins ardent, etc. Plus la médecine sera épaisse, et plus elle sera désagréable à prendre, et elles le sont déjà tant par elles-mêmes, qu'on ne doit pas les rendre davantage sans nécessité. Bien entendu que les objets prescrits seront fidèlement mis dans la potion purgative, car je ne veux pas faire aux pharmaciens l'injure de croire à des substitutions déshonorantes pour eux, et qui ne sont pas sans inconvénient pour la santé du malade, puisque nous venons de dire qu'il fallait adapter le purgatif au genre de maladie; enfin je veux encore moins croire que, dans les pharmacies, toutes les médecines se préparent *in globo*, comme on le veut dans le public.

La crainte de la chaudronnée purgative des apothicaires fait que le plus grand nombre des malades désirent préparer chez eux leur médecine, et cet usage est presque général maintenant. Puisque heureusement cette préparation ne demande que des soins qui sont à la portée de tout le monde, je ne puis qu'y applaudir : comme il serait trop long d'indiquer les précautions à prendre pour toutes les préparations de médecine,

nous nous contenterons de parler de celles qui concernent la plus employée de toutes; elle est composée de séné ou de follicules, d'un sel neutre, et de manne. On met sur un feu point trop fort la dose d'eau avec le séné ou les follicules : lorsque l'ébullition a duré deux ou trois minutes, on y ajoute le sel et la manne; on laisse fondre, ce qui dure une ou deux minutes, et on passe à travers un linge. Quelques personnes préparent leur médecine par infusion, en jetant le soir leur eau bouillante sur les substances purgatives réunies dans un pot; on passe le lendemain matin avant de la faire prendre au malade. Ce procédé donne une potion moins purgative que la première, mais moins épaisse, et doit être préférée lorsqu'on n'a pas besoin d'un purgatif fort. Comme on prépare ordinairement les médecines la veille, afin que les malades puissent les prendre le lendemain de bonne heure, il est nécessaire de les faire réchauffer. Si on a du feu, on place la fiole dans un vase qui contient de l'eau, qu'on met sur ce feu de manière à produire un bain-marie; lorsque la potion purgative est tiède, on la fait avaler; plus chaude, elle donne des nausées désagréables. Pour ceux qui n'ont pas de feu allumé, on réchauffe la médecine dans le lit même du malade, en plaçant la fiole bien bouchée dans un endroit chaud du lit.

Les précautions qui concernent le malade sont de plusieurs sortes. D'abord il doit prendre sa médecine avec courage et sans hésiter; s'il la flaire, s'il la boit à plusieurs reprises, le dégoût est bien plus considérable. Les enfans, sous ce rapport, donnent quelquefois bien de l'impatience aux parens; aussi doit-on éviter de leur donner des médecines noires, car l'appréhension que la plupart en ont leur cause plus de mal que le purgatif ne leur ferait de bien. Le malade, après avoir pris la médecine, doit rester au lit chaudement et tranquillement; car, s'il remue, s'il parle beaucoup, , etc., il peut la vomir. Ordinairement, au bout de deux ou trois heures, on commence, après des borborygmes préalables, à aller à la selle. Cependant, quelquefois il y a des purgatifs qui sont cinq et six heures sans agir : dans ce cas, au bout de quatre heures, le malade doit se lever et marcher dans sa chambre, ce qui ordinairement hâte l'activité du médicament. Si, malgré cela, la médecine n'agit point, on en aide l'effet par deux ou trois gros de sel de Glauber dans une tasse de bouillon aux herbes, bue chaudement. Lorsque les évacuations commencent, le malade boit une tisane qui en aide l'action : c'est le plus souvent du bouillon aux herbes, du bouillon de veau, du bouillon gras coupé, du thé léger, etc. On peut cependant boire de ces tisanes avant d'aller à la garde-robe, si le purgatif tarde

plus de quatre heures à agir, et s'il cause beaucoup de coliques; ces boissons hâtent l'action des purgatifs et adoucissent son action. Lorsque le nombre et la quantité des selles diminue, on cesse de boire, ce dont on s'aperçoit, parce qu'on ne rend plus guère que la tisane qu'on prend : on peut alors donner quelque aliment au malade, comme un bouillon ou un léger potage, et dans le jour il ne doit manger que très-modérément.

En outre de ces attentions, le malade doit surtout éviter d'avoir froid en allant à la garde-robe, ce qui lui donnerait des coliques et nuirait au bon effet du purgatif; le trop de chaleur lui nuirait également : c'est ce qui fait qu'on évite en général les extrêmes de température pour employer les purgatifs. On ne doit pas sortir un jour de médecine, mais cela veut seulement dire qu'on ne doit pas en user comme si on était en santé; car, dans la belle saison, rien n'empêche qu'à l'abri du vent, on ne puisse prendre l'air quelques heures après que le purgatif a cessé son effet. Toutefois, on doit se retirer de bonne heure, éviter la fatigue de corps et d'esprit, et être calme.

Si le sujet doit être repurgé, on met ordinairement un jour d'intervalle, pendant lequel il boit la tisane préparatoire; il reprend le surlendemain une seconde médecine dont on peut augmenter ou diminuer la dose suivant l'effet produit. En général il vaut mieux donner la première moins forte que la seconde. Si le malade est faible, on peut mettre deux ou trois jours d'intervalle entre les purgatifs, car la faiblesse nuit à leur bon effet et ajoute à la débilité déjà existante; aussi ne faut-il purger un convalescent que lorsqu'il a déjà repris un peu de force et qu'il a mangé : sans cela on pourrait le jeter dans l'adynamie.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que l'action de se purger exige beaucoup plus d'attention qu'on ne lui en accorde ordinairement; aussi les accidens qui résultent de purgatifs pris à contre-temps ou sans observer les précautions convenables, sont-ils très-fréquens, et les motifs de santé qu'on a en vue lorsqu'on se purge deviennent souvent, par ces causes, des sujets de maladie.

Voyez le mot *purgatif* pour ce qui concerne, en général, leur action sur le tissu muqueux, leur emploi dans les maladies, leur différence, etc. etc. (MERAT)

FIN DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.

ERRATUM.

Tome XXVII, page 54, ligne 10, *sénégal*, lisez : *sénéchal*.

